ALMANACH
DU PEUPLE
BEAUCHEMIN



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
79, RUE SAINT-JACQUES, 79


THÉ PRIMUS
Le thé le plus savoureux et le plus économique.
Noir ou Vert
Distributeurs:
L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée
MONTREAL
PRIMUS
Thé Ceylan et Indien
Noir
20¢

VOULEZ-VOUS UNE
COUVERTURE OU UN LAMBRIS?



Entièrement à l'épreuve du feu

De belle apparence

Meilleur marché que la tôle

Ne coûtant pas un sou d'entretien

ACHETEZ NOS
BARDEAUX D'AMIANTE

Nous avons des types différents pour les EDIFICES PUBLICS, les EGLISES, les ECOLES, les MAISONS D'HABITATION, les ENTREPOTS, les GARAGES, etc.

Non seulement le bardeau d'amiante est absolument incombustible, mais il a une durée pratiquement perpétuelle, ce qui fait un toit étanche et solide, qui ne demande pas de peinturage ni de réparation, et qui, en vieillissant, devient de plus en plus fort. En même temps qu'on en fait les toits les plus économiques, leur apparence attrayante ajoute à la beauté de toute construction. Le posage est moins dispendieux que celui du bois, et il est fait de modèles différents s'harmonisant avec tous les genres d'architecture.

DEMANDEZ NOS CATALOGUES ET ECHANTILLONS

ASBESTOS MANUFACTURING CO., Limited

17, rue St-Jacques
QUEBEC, Qué.

Edifice Drummond
MONTREAL, Qué.

SCIES, OUTILS ET LIMES

DISSTON



REG. U.S. PAT. OFF.

Les scies et les outils DISSTON économisent le temps et l'argent.



Vous pouvez faire un meilleur travail et le faire avec plus de rapidité et de facilité avec de bons outils. C'est pour cela que les charpentiers les emploient toujours. Il en coûte beaucoup moins pour les tenir aiguisés et ils durent plus longtemps.

Quel qu'en soit le genre, une scie ou un outil Disston sont d'une qualité qui ne varie pas. Ils sont fabriqués avec une variété spéciale du fameux acier Disston et tout l'ouvrage est de Disston, particularité qui a fait de Disston le plus grand fabricant de scies et d'outils dans le monde entier.

Demandez le livre gratuit enseignant comment choisir et entretenir les scies et les outils.

Adressez :

HENRY DISSTON & SONS
LIMITED
Toronto - Canada
Succursale à Vancouver, B.C.



Le Confort Qui Réjouit

LE Pétrole IMPERIAL ROYALITE aide à chasser les froids pénétrants de l'hiver et les remplace par une chaleur douce et confortable. Il donne une lumière vive, brillante et dégage une chaleur saine et suffisante, il est aussi une source abondante de force motrice.

Le Pétrole IMPERIAL ROYALITE est raffiné avec soin. Il possède toujours les mêmes qualités supérieures. Il brûle jusqu'à la dernière goutte — ne laisse pas de déchet, — ne fait pas de fûmée ni de suie et ne dégage aucune mauvaise odeur.

A aucun prix vous ne pouvez acheter un combustible qui soit meilleur et dont vous serez plus satisfait, pour l'usage des lampes, des poêles ou des fourneaux à pétrole, ou pour les moteurs.

Demandez toujours le Pétrole IMPERIAL ROYALITE.

IMPERIAL
Royalite
SAFEST AND BEST
COAL OIL

IMPERIAL OIL LIMITED

Succursales dans toutes les villes

LA CLOTURE PEERLESS

Peut subir toute épreuve



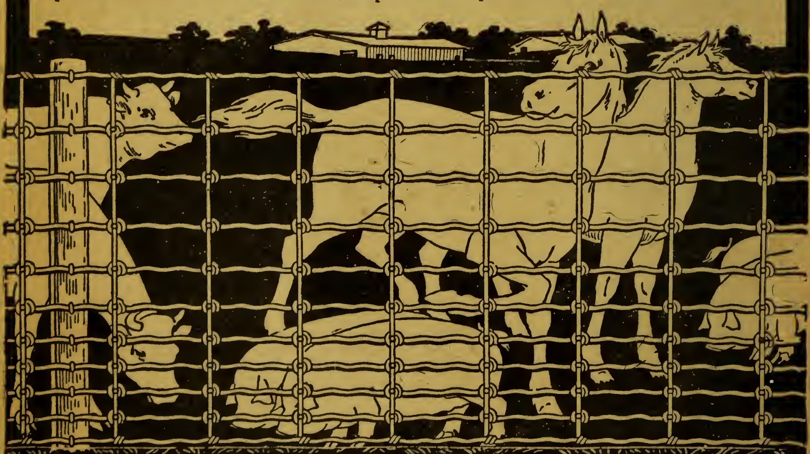
LE MEILLEUR

c'est le plus économique — toujours

Il n'y a pas de meilleure protection pour vos bestiaux et vos moissons que la clôture en fil de fer PEERLESS

Peerless NE PEUT PAS rouiller, grâce au traitement galvanisé qu'il a subi; il dure plus longtemps que n'importe quelle autre clôture. Nous avons reçu de fermiers des lettres spontanées qui l'attestent. Le meilleur, c'est toujours le plus économique--ainsi employez "Peerless".

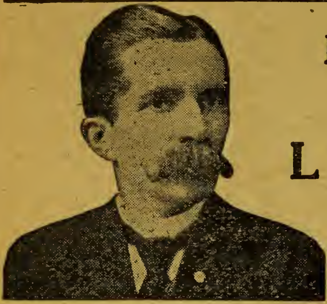
Demandez notre catalogue no 9, qui donne une description de clôtures pour fermes, poulaillers, de clôtures d'ornement, de portes et de poteaux en acier.



The Banwell-Hoxie Wire Fence Company, Limited

Winnipeg, Man. **Hamilton, Ont.**

L'Ecole Commerciale Lalime



Monsieur le professeur B. Lalime
Chevalier de l'Ordre de St. Grégoire le Grand

EST MAINTENANT

— A —

LYSTER, P. Q.

CETTE FAMEUSE MAISON D'EDUCATION

autrefois de Saint-Hyacinthe est maintenant à Lyster, — site extrêmement plus avantageux — et dans un local idéalement aménagé pour le confort des élèves.

L'Ecole Lalime ne recevra désormais que les garçons.

Le cours est exactement le même qui a fait de cette institution une des plus importantes parmi les écoles laïques au Canada.

L'enseignement comprend le cours commercial complet, anglais, français, comptabilité dans toutes ses branches, clavig.aphie, télégraphie avec administration des gares, etc. Enseignement individuel à chaque élève.

Les élèves désirant se spécialiser dans l'une quelconque des matières enseignées, reçoivent des cours spéciaux où chaque matière est développée, approfondie et enseignée dans ses moindres détails.

L'école est sous le contrôle et l'habile direction de son fondateur lui-même, M. B. Lalime.

Les élèves peuvent se présenter et commencer leurs études en tout temps de l'année.

Pension de première classe à prix très modérés près de l'Ecole.

Prospectus envoyé partout sur demande.

MURINE

Pour les yeux de bébé.

J'ai fait un essai sérieux de **Murine Eye Remedy**, et je le trouve excellent pour les yeux. Pendant plus d'un mois bébé eut les yeux dans un si mauvais état que nous fûmes obligés d'appeler un médecin. Il nous arriva d'en parler à un pharmacien qui nous dit: ''Pourquoi ne pas essayer Murine.'' J'emportai une bouteille à la maison et, croyez-moi, avant de la finir, il avait fait plus de bien pour les yeux de bébé que toutes les ordonnances du médecin ensemble.

Mme HARRY HURST
Grand'Mère, Québec.



POUR VOS YEUX

"MURINE" est efficace et sans danger; ne cause pas de douleur, et peut être appliqué à l'enfant comme à l'adulte.

"MURINE EYE REMEDY" est préparé par les Médecins et Oculistes de la *MURINE EYE REMEDY CO. Chicago, E. U. A.* — Toronto, Ont.



Ecrivez à la "Murine Eye Remedy Co., Chicago, et ils vous enverront gratuitement un livre sur les yeux.

Vendu au Canada par les Pharmaciens et Opticiens à 60 cts la bouteille.

Les Remèdes Murine pour les Yeux sont préparés dans les laboratoires de la Murine Eye Remedy Co. de Chicago, Ill., U. S. A., par des Chimistes et Oculistes renommés. Ils sont Efficaces et Inoffensifs. Ne causent aucune douleur. Murine est le Calmant Infaillible pour les Maladies des Yeux. Les Remèdes Murine sont en vente chez les Droguistes et Opticiens.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

PILULES ROUGES POUR FEMMES PALES ET FAIBLES

Depuis des années les PILULES ROUGES font des guérisons nombreuses et, dans les différentes phases de la vie de la femme, nous les recommandons comme une médication sûre, parce que c'est le meilleur remède qui fasse du sang rapidement, qui donne des forces et qui entretienne les organes en bon état.

Les PILULES ROUGES sont infaillibles chez la jeune fille qui se plaint de lassitude générale, de pesanteur, de coliques, de vertiges, de palpitations, de maux de tête, de nausées, de frissons, de névralgies, d'éruptions, boutons, irrégularités, etc.

A la mère de famille les PILULES ROUGES donnent la vigueur et la santé dont elle a besoin pour soutenir à ses obligations et font disparaître faiblesse, maux de tête, digestions lentes et pénibles, insomnies, douleurs internes, troubles nerveux et tous les maux dont elle souffre.

Enfin, à l'époque du retour de l'âge les PILULES ROUGES régularisent la circulation et éloignent les étourdissements, engourdissements, rhumatismes, eczéma, migraines, indigestions, etc.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Les femmes pâles et débiles ne devraient pas hésiter, aussitôt qu'elles sentent quelques malaises, à consulter le Dr Emile Simard, soit au bureau de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, soit par lettre, parce que c'est un médecin spécialiste de haute valeur, qui ne traite que les maladies des femmes et qu'il les a étudiées en Europe, sous les Drs De Vos et Capelle, éminents spécialistes. Comme par le passé, les consultations du Dr Simard sont tout à fait gratuites et confidentielles et se donnent tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

AVIS IMPORTANT. — Les PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50 cents la boîte; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîte contenant 50 pilules, jamais au 100; chaque boîte porte à un bout le nom de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les PILULES ROUGES, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommandera comme aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS ; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande Spécialité pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personne, ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (limitée), 274, rue Saint-Denis, Montréal.

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES

Depuis plusieurs mois, je n'avais plus la force de faire facilement mon ouvrage ; je souffrais d'une constipation qui était passée à l'état chronique et empêchait l'estomac de bien fonctionner. J'étais pâle, maigre, toujours lasse et sans courage. Continuellement j'avais soit des points dans le dos, des maux de tête ou de reins et j'étais très nerveuse. Après avoir pris une dizaine de boîtes de Pilules Rouges, j'avais engraissé d'une dizaine de livres, et je me portais très bien. Mme Horace Morin, 96, rue Elisabeth, Sorel, P. Q.



MME HORACE MORIN



MME TELES. BREAUX

Depuis quatre ans ma santé laissait à désirer ; mes forces avaient sensiblement diminué et au moindre travail j'étais affaissée de fatigue. J'avais aussi fréquemment des palpitations de cœur, des maux de tête et des faiblesses d'estomac. Ayant souvent lu dans les journaux la guérison, par l'emploi des Pilules Rouges, de femmes dont l'état maladif ressemblait au mien, j'ai cru que ce remède aurait les mêmes bons effets dans mon cas et j'ai écrit au médecin de la Compagnie Chimique Franco Américaine pour avoir son avis. Il m'a en effet recommandé les Pilules Rouges, m'a indiqué certaines règles hygiéniques que je devais suivre et, en trois mois de tsaitement, je me suis rétablie. Je ne cesserai maintenant de louer les Pilules Rouges. Mme Télesphore Breaux, Rivière des Caches, N. B .

J'étais assez faible que je ne pouvais plus vaquer à mes occupations de chaque jour. Le mal de tête ne me quittait pas et le matin, lorsque je me levais, des vertiges m'obligeaient souvent à me recoucher. J'avais en plus des douleurs de reins et de jambes. J'étais devenue si nerveuse que la moindre chose me troublait et je ne pouvais ensuite dormir durant la nuit qui suivait. Enfin, je me trouvais si malade que j'avais peur de mourir. Les Pilules Rouges que j'ai employées, ont tout changé; je suis forte aujourd'hui et j'ai bonne santé. Mme J.-B. Fortin, 285, Jenks, Fall River, Mass.



MME J.-B. FORTIN

PILULES ROUGES
POUR LES FEMMES



MME LOUIS MAILLOUX

J'étais très faible et je souffrais fréquemment de maux de tête. J'étais nerveuse au point de ne pouvoir dormir quand j'avais eu à subir quelques tracas ou qu'un évènement imprévu m'arrivait. Je me sentais toujours lasse, abattue et mes occupations ordinaires étaient au-dessus de mes forces, aussi je ne pouvais plus y voir. Enfin, entendant dire beaucoup de bien des Pilules Rouges, j'ai résolu d'en faire, moi aussi, l'essai. Tout de suite, dès le commencement du traitement, j'ai compris que j'avais là le bon remède. En quelques mois les forces me sont revenues, et la santé aussi. Mme Louis Mailloux, 4, Front St., Cohoes, N. Y.



MME SIM. BEAUSOLEIL

Depuis quelque temps j'étais dans un pitoyable état ; ma digestion se faisait difficilement ; la nourriture même la plus légère ne passait pas et j'avais beaucoup de douleurs à l'estomac. Je souffrais tant parfois que mon sommeil en était troublé et que ,le matin, je me levais très faible, nerveuse et découragée. Je décidai un jour, étant à Montréal, d'aller consulter le Médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, car les traitements que j'avais suivis jusque là n'avaient pas eu l'effet voulu. Les conseils que j'en reçus m'aidèrent grandement et les Pilules Rouges qui me furent prescrites, en me faisant du sang, tonifièrent mon estomac, redoublèrent mes forces et rétabliront ma santé. Mme Sim. Beausoleil, 39, rue Page, Woonsocket, R. I.



MME D. GAUTHIER

Arrivée à l'époque du retour de l'âge, ma santé déclina et je ne pus plus m'occuper facilement de ma besogne. Toutes sortes de douleurs me torturaient, tels que maux de tête, de reins, de jambes, troubles d'estomac, étourdissements, bouffées de chaleur, etc. Les conseils que j'ai demandés au médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et qu'il m'a gratuitement donnés, m'ont aidée à éloigner bien des douleurs et les Pilules Rouges, qui me furent prescrites ,ont fortifié tout mon système et ont ramené ma santé. Les Pilules Rouges sont à recommander. Mme D. Gauthier, 260-Est, rue Dwight, Holyoke, Mass.

PILULES ROUGES POUR LES FEMMES

Depuis quelques mois je ne me portais pas aussi bien. J'étais obligée de choisir mes aliments pour ne pas avoir à souffrir de gaz, de douleurs à l'estomac, de palpitations, d'étourdissements, etc. Je n'avais plus les forces d'autrefois ; mes jambes fléchissaient si j'avais à rester debout et je ne pouvais plus faire autant d'ouvrage. J'en étais à l'époque du retour de l'âge et je savais que je devais être attentive au moindre symptôme qui me survenait. Je me mis donc à prendre des Pilules Rouges qui ont bientôt refait mes forces. Une douzaine de boîtes de Pilules Rouges m'a suffi pour me faire la meilleure santé du monde. Mme Auguste Janson, St-Denis, (Richelieu,) P. Q.



MME ARTHUR BOUTIN

Mon estomac était devenu si malade que je ne pouvais manger sans souffrir de gaz, de maux de tête, de crampes, d'étourdissements. J'étais nerveuse, triste ou impatientée pour la moindre cause. J'ai pris des Pilules Rouges pendant un an. Au bout de quelques semaines j'en ressentais déjà les bons effets. Mes forces se sont ensuite augmentées peu à peu ; ma digestion s'est améliorée, puis est devenue normale. Ma santé est bonne depuis ce temps. Mme Arthur Boutin, 221 rue Boisseau, St-Malo ,Québec.

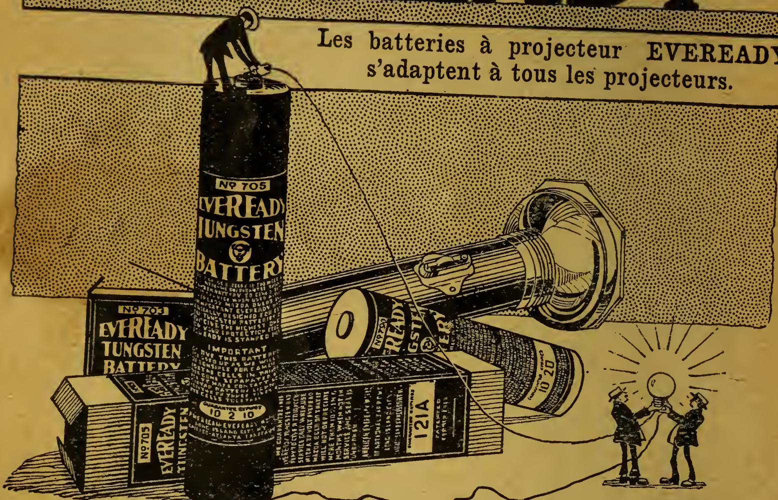
J'avais eu plusieurs maladies avant terme à cause de ma grande faiblesse. Des douleurs dans tous les membres, surtout dans les reins, me faisaient tellement souffrir que lorsque j'étais couchée il me fallait de l'aide pour me lever. Je n'avais plus de sommeil, plus d'appétit. Avant de me mettre sous les soins d'un médecin, j'ai pensé de prendre les Pilules Rouges et j'en ai obtenu le succès que je désirais. La cause de ma faiblesse disparut et au bout de peu de temps, je me trouvais si bien, mes forces s'étaient tant augmentées que j'en étais moi-même surprise. Mme Jos. Beauchamp 2310, rue Boyer, Montréal.



MME JOS. BEAUCHAMP

EVEREADY

Les batteries à projecteur EVEREADY s'adaptent à tous les projecteurs.



FORTES DE 100% QUAND VOUS LES ACHETEZ

BOURREES d'énergie—prêtes à fournir un long et utile service—remplies de toute la force électrique qu'une expérience de 20 ans dans la préparation des batteries à projecteur peut nous permettre de fournir dans ces appareils.

La qualité et le service de toutes les batteries à projecteur sont certifiés par le marchand, *garantis* par le fabricant.

CANADIAN NATIONAL CARBON CO.
Limited
Hillcrest Park, Toronto, Canada

Pour l'allumage sur les tracteurs Fords, les moteurs à gaz, pour les sonneries des portes; pour les appareils à ouvrir les portes; pour tous les cas où il faut des piles sèches, vous obtenez une plus longue durée, un emmagasinage de pouvoir électrique plus puissant, plus économique, plus compact, si vous employez les batteries sèches "Hot Shot" Columbia. Nos dépositaires tiennent aussi les appareils électriques, la quincaillerie et accessoires d'auto.

EN VENTE PAR LES PRINCIPAUX MARCHANDS.



NOS INSTITUTIONS NATIONALES

La Société des Artisans Canadiens-Français

(Fondée le 28 décembre 1876)



Bureau central:
20, rue St-Denis
MONTREAL

Bénéfices payés depuis la fondation

Aux héritiers..	$6,221,983.51
Aux malades..	2,903,645.81
Total..	$9,125,629.32

Surplus au 30 septembre 1921

Caisse d'assurance-vie..	$5,111,032.25
" bénéfices en maladie..	408,854.45
" d'administration générale et spéciale, etc..	21,323.55
Total..	$5,541,210.25

Nombre de sociétaires : 59227 Succursales : 660

EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNEE 1920

RECETTES		DEBOURSES	
Cotisations..	$1,009,185.44	Bénéfices payés..	$544,951.65
Intérêts..	233,554.76	Dépenses générales.. ..	165,575.26
Divers..	29,380.55	Surplus..	561,593.84
Total..	$1,272,120.75	Total..	1,272,120.75

La Société des Artisans Canadiens-Français, la plus forte Société de secours mutuels française d'Amérique, enrôle sous sa bannière, les Canadiens-Français, les Acadiens et les Franco-Américains.

La Société maintient, pour garantir l'assurance en vigueur, une réserve adéquate, basée sur les tables de mortalité reconnues par les gouvernements, avec intérêt à 4%.

Elle admet les hommes, les femmes et les enfants ;

Elle paye aux bénéficiaires des sociétaires décédés une indemnité au décès de $100.00 à $5,000.00 ;

Elle paye $5.00 ou $10.00 par semaine, pendant 15 semaines par année, à ses sociétaires qui, par maladie ou accidents, sont dans l'incapacité de travailler ;

Elle paye aux sociétaires malades sur production d'une demande de rachat, la moitié du montant de leur police ;

Elle accorde des polices acquittées ou des polices d'assurance prolongée ;

Elle prête aux sociétaires, la part de réserve accumulée sur leur police d'assurance ;

Elle émet des polices pour les genres d'assurances suivants :

1° Polices vie-entière ;

2° Polices d'assurance-vie, comportant cessation des paiements à l'âge de 70 ans ;

3° Polices d'assurance-vie, comportant cessation des paiements après 10, 15 ou 20 ans ;

4° Polices de rentes viagères à 70 ans ;

5° Polices de dotation payables dans 10 ans, 15 ans ou 20 ans ;

6° Polices de dotation payables à l'âge de 70 ans ;

Elle émet aussi des polices d'assurance infantile pour les enfants de ses sociétaires, aux conditions suivantes :

1° Age d'admissibilité, de 1 an à 15 ans inclusivement ;

2° Cotisations : 15c., 25c. ou *50c. par mois suivant le montant d'assurance désiré ;

3° A 16 ans, l'enfant est transféré à la classe adulte. sans avoir à subir un nouvel examen médical, et, en plus, si la police a été en vigueur pendant deux ans l'assuré a droit, à compter du transfert, à une réduction dans le montant des primes à payer.

* *Seuls les enfants âgés de 9 ans révolus à 16 ans, peuvent être acceptés pour une cotisation de 50 cents.*





CONSULTEZ VOTRE MEDECIN

Dépositaires au Canada :

ROUGIER FRERES

63, rue Notre-Dame Est

MONTREAL.

Dépositaires au Canada :

ROUGIER FRERES

63, rue Notre-Dame Est

MONTREAL.





Véritable Protecteur de la Beauté de la Femme — Le

LAIT DES DAMES ROMAINES

devrait être sur la table de toilette de toute femme soucieuse de sa beauté.
Il rehausse la blancheur et la finesse de la peau, éclaircit le teint, empêche et fait disparaître : Rougeurs, Boutons, Dartres, Points Noirs, etc. Prévient les rides.

En vente partout, Rose ou Blanc, 50c

Exigez le nouvel empaquetage.

ENVOYEZ 10c pour ECHANTILLON GENEREUX

Cooper & Co., Chambre 500

155, RUE des COMMISSAIRES, O MONTREAL

ENLEVEZ CES POILS FOLLETS AVEC

LA RAZORINE

DU DR. SIMON DE PARIS

Un produit scientifique tout-à-fait inoffensif, facile à appliquer, qui détruit en trois minutes la racine même des poils, laisse la peau blanche, souple et veloutée et ne cause jamais de cicatrices.
Envoyez-nous 10c pour frais de poste et nous vous enverrons un échantillon suffisant pour vous prouver son infaillibilité.

Adressez ; **Cooper & Co., - Chambre 500**

155, Rue des Commissaires O., - - Montréal

SOIGNEZ et EMBELLISSEZ VOS CHEVEUX

avec la **CHEVLURINE** de Paris

le remède par excellence pour empêcher les cheveux de tomber et de blanchir et pour rendre aux cheveux blancs leur couleur naturelle.

25 années de succès. **Partout: 50 cts la bouteille**

COOPER & CIE, AGENTS, MONTREAL

Il est de votre intérêt de mentionner L'ALMANACH DU PEUPLE aux annonceurs.

LES MALADIES VENERIENNES

FONT DE LEURS VICTIMES DES INFIRMES, DES ALIENES ET DIMINUENT D'UN TIERS LA DUREE MOYENNE DE LEUR VIE

Dans le but de combattre efficacement ces maladies et d'en enrayer l'expansion, le Comité de la Campagne Antivénérienne de la province de Québec invite tous ceux qui sont atteints de blennorragie ou de syphilis à se faire soigner sans délai par un médecin consciencieux et compétent ou à l'un des dispensaires établis par le Comité spécialement pour le traitement de ces maladies chez les indigents. Ces dispensaires sont ouverts aux hôpitaux dont les noms suivent, aux jours et heures ci-après indiqués.

Dispensaires

Hôpital Notre-Dame, Montréal, Faculté de Médecine de l'Université de Montréal,
Hommes: lundi, mercredi, vendredi, — de 11 hrs A.M.
Femmes:..mardi, jeudi, — à 12.30 hrs.

Montreal General Hospital, Faculté de Médecine de l'Université McGill,
Hommes: lundi, jeudi, samedi, — de 12.30 hrs.
Femmes: mardi, vendredi — à 1 hr. P. M.

40, rue Charlevoix, Québec, Faculté de Médecine de l'Université Laval, Québec,
Hommes: Mardi, vendredi — de 11 hrs. à 12 hrs.A.M.
Femmes: Jeudi, — et 7 hrs. à 8 hrs.le soir

Hôpital St-Vincent de Paul, Sherbrooke,
Hommes: Lundi, mercredi, vendredi, — de 10 hrs. A.M.
Femmes: mardi, jeudi, samedi, — à 12 hrs. A.M.

Hôpital St-Joseph, Trois-Rivières,
Hommes: Mardi, jeudi, samedi, — de 7.30 hrs. à 8.30 hrs. P.M.
Femmes: Lundi, mercredi, vendredi, — de 3.30 hrs. à 4.30 hrs. P.M.

Hôpital du Sacré-Cœur, Hull,
Hommes: Vendredi, — de 10.30 hrs. P.M.
Femmes: mardi, — à 1 hr. P.M.

Hôtel-Dieu St-Valier, Chicoutimi,
Hommes: jeudi, — de 7 hrs. P.M.
Femmes: mardi, — à 8 hrs. P.M.



Laboratoires

Les recherches microscopiques du gonocoque, du spirochète, la réaction de Wassermann du sang et du liquide céphalorachidien, sont faites gratuitement pour tous les médecins de la province aux deux laboratoires du comité de la lutte antivénérienne: 59, rue Notre-Dame Est, Montréal, et 40, rue Charlevoix, Québec.

Les tubes pour la prise du sang, les lames pour le prélèvement des sécrétions blennorragiques, sont aussi fournis gratuitement.

DIVISION DES MALADIES VENERIENNES

CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE

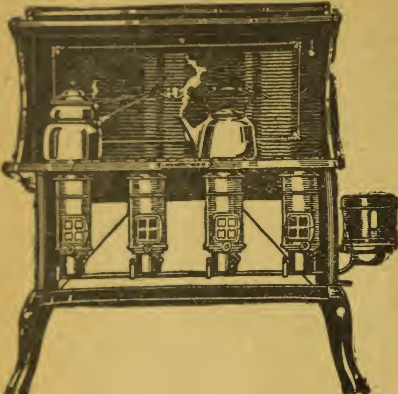
de la Province de Québec.

Tous renseignements seront donnés avec plaisir au BUREAU DU COMITE:

DR. J.-H. DESLOGES, Directeur.

DR. J.-A. RANGER, Sous-Directeur.

63, rue St-Gabriel - - - - MONTREAL



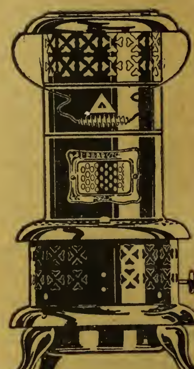
Poêles à l'Huile

NEW PERFECTION

Chaleur intense et propre pour tous les besoins de la cuisine. Chaleur instantanée qui peut être facilement réglée au degré d'intensité voulu. Pas de fumée, pas de gaspillage de combustible. La longue cheminée bleue concentre toute l'énergie de la chaleur sous les ustensiles.

Chaufferettes à l'Huile

PERFECTION



De la chaleur à pleine chambre! Réchauffez votre coin favori au moyen d'une Chaufferette à l'Huile **"Perfection".** Propre, commode et sûre. Chaque gallon d'huile procure dix heures d'intense chaleur.

Votre marchand local se fera un plaisir de vous démontrer ces grandes commodités du ménage.

THE PERFECTION STOVE COMPANY
LIMITED

SARNIA **ONTARIO**

Bureau de ventes pour l'Est : 9, rue St.-Sulpice, Montréal, P. Q.

Librairie Garnier Frères

L'ART DU TOURNEUR SUR METAUX, — par D. LAFRANCE, 1 vol. in-16, broché $0.70

AMENAGEMENT DE LA FERME. — L'Eau — La Force motrice — l'Eclairage — l'Electricité — le Froid, etc., par ROGER LEQUERTIER, Ingénieur agronome. 1 vol. in 16 illustré, broché............$0.90

LA HOUILLE BLANCHE, dans la petite industrie agricole et rurale, par Guieu et Babey, 1 vol, in-16 broché $0.70

TRAITE D'ARCHITECTURE, ou études des cinq ordres — ouvrage divisé en 72 planches, par Vignole, 1 vol, in 4, broché $2.50

AMENAGEMENT DE LA PETITE USINE. — Air comprimé. — Froid — Manutention des marchandises — Eau — Electricité — Gaz — Acétylène — Force motrice, etc., par HEGELBACHER, Ingénieur, 1 vol. in-16 illustré, broché...$0.90

TRAITE PRATIQUE DE FILETAGE, précédé d'une description complète du tour à fileter moderne, par A. Gouglet, Ingénieur, 1 vol. in-16 illustré, broché...$1.05

TRAITE PRATIQUE SUR LES CHARPENTES EN FER. — Notions préliminaires — Bâtiment — Fers — Fontes — Planchers — Pans de fer — Gros fer, etc. 1 vol. in 16 illustré, broché............$1.05

MANUEL DE L'ELECTRICIEN — Traité pratique des machines — Dynamos électriques, par A. SOULIER, Ingénieur Electricien. 1 vol. in-18 illustré, broché...$0.70

TRAITE PRATIQUE D'ELECTRICITE. — Sonneries électriques — Téléphones — Eclairage électrique — Rayons X, etc., par A. SOULIER. 1 vol. in-18 illustré, broché $0.70

LES GRANDES APPLICATIONS DE L'ELECTRICITE. — Eclairage électrique. — Transmission de la force à distance — Tramways et Chemins de fer électriques, etc., par A. SOULIER. 1 vol. in-18 illustré, broché...$0.70

TRAITE DE GALVANOPLASTIE. — Sources de courant — Préparation des pièces — Cuivrage — Nicklage — Argenture — Dorure, etc., par A. SOULIER. 1 vol. in-18 illustré, broché............$0.70

LEÇONS PRATIQUES D'ELECTRICITE INDUSTRIELLE, par A. SOULIER.

1ère partie: Courant Continu. 1 vol. in-16 illustré, broché $0.70

2e partie: Les Courants Alternatifs. 1 vol. in-16 illustré, broché $0.70

LA TELEGRAPHIE SANS FIL, par LUCIEN FOURNIER. 1 vol, in-18 illustré, broché...$0.90

EN VENTE A LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, MONTREAL, ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES DU CANADA.

Nos Spécialités représentent

Les DERNIERES CREATIONS



etsontfaites d'après des modèles d'une grande distinction. Notre assortiment est le plus beau qu'il y ait au Canada. Notre marque de commerce est une garantie de style, marchandises et fournitures de choix et façon parfaite.

*

Laberge, Chevalier & Company, Limited

457, rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL



Un Teint de Roses

Oh ! Avec quelle ardeur vous avez désiré de voir sur vos joues ce beau teint rose qui respire la santé! Comme le rouge, les poudres et les fards avec leur éclat par trop apparent ont prouvé leur inefficacité. Pendant des années notre laboratoire a combiné ses efforts afin de réaliser vos voeux et maintenant nous sommes certains que par

La Crème Orientale

de Gouraud (*Rose*)

nous avons complètement réussi à vous donner ce que vous cherchiez: Cette crème donne à vos joues un teint rose, délicat, d'un effet si naturel et si subtil que l'on ne soupçonne guère l'usage d'une préparation de toilette. Dans notre nouveau produit on trouve toutes les qualités de la Crème Orientale de Gouraud. Cette peau douce et veloutée, cet effet calmant et antiseptique ne sont que quelques-uns des effets bienfaisants qu'elle produit sur votre peau et votre teint. Essayez-la et vous serez enchantée du résultat.



Essayez ces trois préparations de Gouraud

Envoyez-nous simplement 25c. et le nom de votre marchand et nous vous enverrons une bouteille de Crème Orientale de Gouraud (rose ou blanche), un gros morceau de Savon Médicamenté de Gouraud et un tube de Cold Cream de Gouraud. Ils embellissent, purifient et nettoient la peau et le teint.

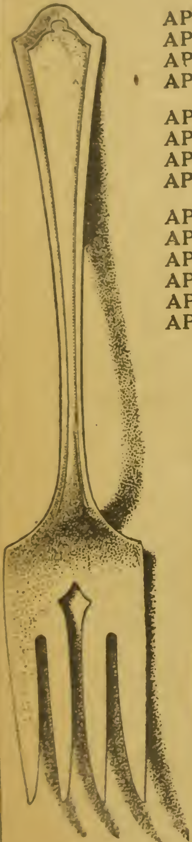
Ferd. T. Hopkins & Son, Montréal.

Pour profiter de ces prix spéciaux vous devez envoyer votre commande par la poste.

NOUS PAYONS LES FRAIS DE TRANSPORT

Coutellerie à Prix Spéciaux

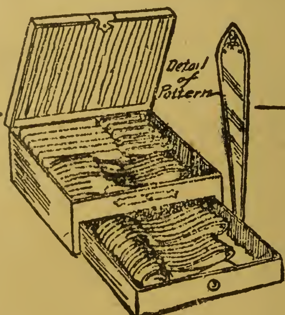
Couteaux, Fourchettes et Cuillers du Modèle "VERNON"

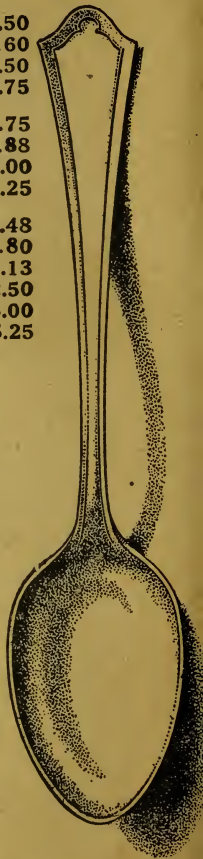


AP 34-1. Couteaux à beurre, chacun...... .50
AP 34-2. Couteaux à gâteaux, chacun 2.60
AP 34-3. Couteaux à dessert, la douzaine.. 6.50
AP 34-4. Couteaux à table, la douzaine ... 6.75

AP 34-5. Fourchettes à cornichons, chacune .75
AP 34-6. Fourchettes à viande froide, chacune .88
AP 34-7. Fourchettes à dessert, la douzaine 5.00
AP 34-8. Fourchettes à table, la douzaine.. 5.25

AP 34-9. Cuillers à sucre, chacune...... .48
AP 34-10. Cuillers pour les crèmes, chacune .80
AP 34-11. Cuillers pour les sauces, chacune 1.13
AP 34-12. Cuillers à thé, la douzaine..... 2.50
AP 34-13. Cuillers à dessert, la douzaine .. 5.00
AP 34-14. Cuillers à table, la douzaine.... 5.25





CABINET DE COUTELLERIE

AP 34-15. Cabinet en chêne, à 1 tiroir, avec dessus, contenant 26 morceaux en argent plaqué, fabrication de la "Oneida Community Limited". 6 couteaux à dessert, 6 fourchettes à dessert, 6 cuillers à thé, 6 cuillers à dessert, 1 couteau à beurre et 1 cuiller à sucre. Modèle Vernon.

Prix..................**$12.48**

Dupuis Frères
LIMITEE

Voyez notre autre Annonce dans la Page suivante

Achetez chez Dupuis par la Poste



Pipe Kola à $1.00

LA VERITABLE PIPE KOLA

AP 43-1. La pipe Kola est en racine de bruyère choisie, superbement façonnée par les meilleurs fabricants. Elle fume aussi bien qu'elle est belle. Prix.............................. **$1.00**



CIGARES

AP 43-2. Boîtes de 50 cigares Peg-Top...... 2.89

AP 43-3. Boîtes de 25 cigares Peg-Top...... 1.49

AP 43-4. Boîtes de 50 cigares "Artist" 2.99

AP 43-5. Boîtes de 25 cigares "Artist"...... 1.59



CRAVATES

AP 15-1. Cravates à bout flottant, en soie de belle qualité. Dessins fleuris des plus variés. Prix de Dupuis **0.98**

AP 15-2. Cravates en tricot de soie à rayures de fantaisie. Prix spécial de Dupuis........ **0.98**



REVEILLE-MATIN

AP 34-16 Réveille-matin plaqué nickel; mouvement garanti: 1 cloche seulement. Prix de Dupuis........ **$1.79**

Pour profiter de ces prix spéciaux, vous devez envoyer votre commande par la poste.

Voyez notre annonce de coutellerie dans la page précédente.



Sourd ?

Grâce au merveilleux instrument qu'est

l'Acousticon

vous pouvez entendre, quel que soit le degré de votre surdité Si vous désirez plus de renseignements sur ce merveilleux instrument, écrivez-nous; nous vous enverrons avec plaisir tous les renseignements voulus.

NOUS PAYONS LES FRAIS DE TRANSPORT.

Dupuis Frères

LIMITÉE

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, St-André et St-Christophe - Montréal

Si vous désirez recevoir les circulaires que nous publions pour nos clients de la campagne, détachez le coupon à droite et envoyez-nous votre nom et votre adresse.

Nom ....

Bureau de Poste ....

Comté ....



Envoyé par la poste sur réception du prix plus un sou pour la taxe de guerre.

Parfums GELLÉ FRÈRES

Pâte Dentifrice à la Glycérine GELLÉ FRÈRES

Savon Dentifrice GELLÉ FRÈRES

EN VENTE à la

Librairie BEAUCHEMIN LIMITÉE

79, Rue Saint-Jacques, MONTRÉAL

Il est de votre intérêt de mentionner L'ALMANACH DU PEUPLE aux annonceurs.

VOULEZ-VOUS VOUS GUERIR POUR TOUJOURS DE LA "CONSTIPATION" et prévenir la "GRIPPE"

FAITES USAGE DE LA CELEBRE EAU PURGATIVE

"RIGA"

QUI GUERIT LA CONSTIPATION HABITUELLE ET LA MAUVAISE DIGESTION.

Les anciens se purgeaient souvent et vivaient vieux — Pourquoi ne pas profiter de leur expérience ! Il se vend plus d'EAU PURGATIVE "RIGA" que de toutes les autres eaux purgatives combinées, POURQUOI? c'est que l'eau RIGA est reconnue comme étant la meilleure.

L'EAU RIGA est recommandée dans les hôpitaux — ne cause pas de coliques. Elle se conserve indéfiniment. Elle est excellente pour les enfants. C'est un remède de famille.

EN VENTE PARTOUT, 25cts la bouteille

LA SOCIETE DES EAUX PURGATIVES "RIGA"

40, RUE PLESSIS, - - - - - - MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1887

JOS. COTE Limitée

IMPORTATEURS ET EPICIERS EN GROS

QUEBEC



BUREAU PRINCIPAL
et ENTREPOT
188, rue ST-PAUL

6 SUCCURSALES EN VILLE

pour le détail d'articles de fumeurs seulement.

Les amateurs de bons cigares devraient essayer le "COTE'S CLEAR HAVANA." Rien de meilleur pour le **PRIX** sur le marché. Liste de prix envoyée sur demande.

NOTRE DEVISE { "Loyauté fait ma Force"
"Qualité fait ma Clientèle".

$10.00 PAR ANNEE!

EST TOUT CE QUE COUTE

UN MOTEUR AMOVIBLE



EVINRUDE

SI ON EN DIVISE LE PRIX D'ACHAT PAR LE NOMBRE D'ANNEES DE SERVICE QU'IL PEUT FOURNIR.

Les applications du moteur EVINRUDE sont aussi variées que multiples. Il convient aussi bien pour la navigation de plaisance, la promenade, la chasse ou la pêche, que pour la propulsion des embarcations de travail de tous genres, de même que pour la pêche industrielle. Il rend des services inappréciables à tous ceux qui, par goût ou par nécessité, sont appelés à se servir de petits bateaux quelconques.



Demandez notre catalogue en Français et notre liste de prix réduits pour 1922.

EVINRUDE MOTOR CO.

1830, Edifice Evinrude
MILWAUKEE, WISCONSIN

Vendu par

E. DROLET

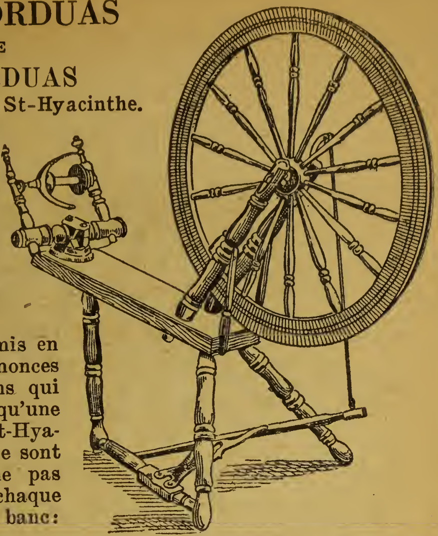
Spécialiste en moteurs marins.
Chambre 311-A.
137, Mc Gill MONTREAL

THEODORE BORDUAS

SUCCESSEUR DE

FREDERIC BORDUAS

De ST-HYACINTHE, Co. St-Hyacinthe.



La manufacture de ces rouets est en opération depuis 50 ans, et Mr Frédéric BORDUAS y travaille encore comme un jeune, c'est dire qu'avec l'expérience acquise, toutes les améliorations sont données à ces rouets qui sont GARANTIS sous tous rapports.

LE PUBLIC doit être mis en garde contre certaines annonces qui sont faites par des gens qui laissent croire qu'il n'y a qu'une seule manufacture à Saint-Hyacinthe, tandis que ces gens ne sont que des agents. Afin de ne pas être trompés, exigez que chaque rouet soit marqué sur le banc:

FREDERIC BORDUAS
Saint-Hyacinthe.

Le Baume de Moutarde de Chamberlain

Possède tous les avantages sans aucun des inconvénients des bons vieux emplâtres de moutarde. Sous la forme d'un onguent doux, vous l'appliquez en frictionnant avec la main. Couvrez ensuite avec un morceau de flanelle pendant quelque temps, si vous le désirez. C'est un traitement des plus simples et faciles.



Pour toutes douleurs et entorses où il n'y a pas en contusion de la peau on ne peut trouver rien de plus approprié et de plus économique qu'un liniment.

50 cents pour une grande Boîte chez les marchands et par malle de

CHAMBERLAIN MEDICINE CO.
LIMITED
TORONTO, . Canada.

AVERTISSEMENT

Comme toujours, l'Almanach du Peuple continue ses articles d'une documentation si variée, et que nous aimons à croire être en outre à la fois si divertissants et si instructifs pour notre population canadienne-française.

Plusieurs événements intéressants, et qu'il appartient bien à un almanach de raconter, ont marqué l'année 1921. On se doute que les élections fédérales, qui se terminent justement, viennent en premier lieu, et à ce sujet nous devons à nos lecteurs de leur donner immédiatement quelques explications. Ainsi qu'on pourra le voir, notre Almanach ne donne pas cette année, et sans doute un bon nombre s'en montreront grandement surpris, le tableau de la nouvelle députation fédérale, avec l'indication des majorités. L'explication que nous devons donner de cette omission est la suivante. Pour arriver à pouvoir imprimer, puis brocher et relier les 80,000 exemplaires de notre Almanach à temps pour la saison des étrennes, c'est-à-dire pour la mi-décembre, il nous faut de toute nécessité mettre notre dernière forme sous presse dans les tout derniers jours de novembre. Dans de telles conditions, attendre au 7 ou 8 décembre devenait une impossibilité matérielle, et force nous a bien été de passer outre aux élections, tout en espérant que nos lecteurs ne nous en garderaient pas trop rigueur.

Ces explications une fois données, nous sommes plus à l'aise pour attirer l'attention sur le contenu de notre Almanach, lequel, nous aimons à le croire, compensera pour l'absence du tableau électoral en question. Ainsi, et pour ne parler que de quelques faits notoires, il y a la Mission Fayolle et le train-exposition français dont on a fait remarquer que tout cela constituait la première mission économique au Canada. Puis est survenue " Maria Chapdelaine " et son tirage phénoménal de près de cent mille exemplaires en France, qui est bien de nature à nous faire augurer des lettres canadiennes, et que devait si bien couronner, du reste, cette Grande Semaine du Livre Canadien, qui a rallié les sympathies, cette fois bien pratiques, de toute notre population.

Le sujet de l'Eternel Féminin et du suffrage des femmes reste toujours, comme on sait, au premier plan, et l'on commence à s'agiter considérablement dans notre province pour que les femmes aient le droit d'élire qui elles voudront et même d'être éligibles. Nos lecteurs trouveront en bonne place dans l'Almanach de quoi s'édifier sur ce sujet délicat.

Comme on verra, nos différentes rubriques Agriculture, Médecine, Hygiène, Sports, Jeux et Magie, Oracle, Variétés et Contes, continuent et perpétuent, dans toute la mesure du possible, toutes les meilleures traditions auxquelles notre Almanach s'est toujours efforcé de rester fidèle, et qui se résument en cette maxime dont nous avons fait notre mot d'ordre: " Instruire en divertissant."

ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN

POUR

1922

(53me Année)

JE SEME LE BON GRAIN

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

Fondée en 1842, la Librairie Beauchemin Limitée est la plus ancienne et la plus importante maison d'édition française en Amérique.

Librairie et Papeterie,
79, rue Saint-Jacques, 79
Montréal.

Imprimerie et Reliure,
26, rue Saint-Gabriel, 26
Montréal.

ANNEE 1922.

COMPUT ECCLESIASTIQUE

Lettres dominicales (lettres de l'alphabet qui servent à marquer dans le calendrier les dimanches pendant tout le cours de l'année), A.

Nombre d'or (période de 19 années solaires, à l'expiration desquelles les nouvelles lunes et les pleines lunes arrivent aux mêmes époques), 4.

Epacte ou *Age de la lune* au 1er janvier, 2.

Cycle solaire (période de 28 années, au bout desquelles l'année recommence par les mêmes jours), 27.

Indiction romaine (période de 15 années en usage dans l'Eglise catholique, notamment dans les Bulles des Souverains Pontifes), 5.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS (Temps de Montréal)

Le Printemps commencera le 20 mars, à 10h. 51 m. du soir.
L'Été commencera le 21 juin, à 6 h. 36 m. du soir.
L'Automne commencera le 23 septembre, à 9 h. 20 m. du matin.
L'Hiver commencera le 22 décembre, à 4 h. 8 m. du matin.

FETES MOBILES

Septuagésime	12 février	Pentecôte	4 juin.
Les Cendres	1 mars	Trinité	11 juin.
Pâques	16 avril	Fête-Dieu	15 juin.
Ascension	25 mai.	1er Dimanche de l'Avent	3 déc.

QUATRE - TEMPS

Du Printemps, les 8, 10 et 11 mars.
De l'Été, les 7, 9 et 10 juin.
De l'Automne, les 20, 22 et 23 sept.
De l'Hiver, les 20, 22 et 23 déc.

JEUNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, ou les premiers mercredis, vendredis et samedis après le 1er dimanche du Carême,—après la fête de la Pentecôte,—après le 14 septembre,—après le 13 décembre, ou après le troisième dimanche de l'Avent.

2° Le Carême tout entier, excepté les dimanches.

3° Les vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Eres de 1922.

De la création du monde	6825
De la période Julienne	6635
De la fondation de Rome	2675
De la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ	1922
De la découverte de l'Amérique	430
De la découverte du Canada	388
De la fondation de Québec	314
De la fondation de Montréal	280
De la cession du Canada à l'Angleterre	162
De la république des Etats-Unis	146
De la confédération canadienne	55
Du règne du roi Georges V	12
Du pontificat de Benoit XV	8

Le premier jour de janvier 1922 est le 2,423,056e jour depuis le commencement de la période Julienne.

DURÉE DES JOURS

Le jour le plus court de l'année est le 22 décembre, solstice d'hiver ; et le jour le plus long est le 22 juin, solstice d'été.

La longueur des jours va toujours en croissant depuis le 22 décembre jusqu'au 23 juin ; elle va toujours en décroissant depuis le 22 juin jusqu'au 23 décembre.

Du 22 décembre au	H.	M.
1 février les jours ont crû de	1	6
1 mars	2	23
1 avril	4	4
1 mai	5	36
22 juin	6	58

Du 22 juin au	H.	M.
1 août les jours ont décrû de	0	56
1 septembre	1	22
1 octobre	3	56
1 novembre	5	32
25 décembre	6	58

LEVER ET COUCHER DE LA LUNE

Au quatrième jour de son âge elle éclaire jusque vers 10 heures du soir.
Au cinquième jour, vers 11 heures.
Au sixième jour, vers minuit.
Au septième jour, vers une heure du matin.
Au 15e jour elle est pleine et se lève à six heures du soir.
Au 16e, vers 7 heures et un quart.
Au 17e, vers 8 heures et demie.
Au 18e, vers 10 heures.
Au 19e, vers 11 heures.
Au 20e, vers minuit.

Cette table est assez exacte pour faire connaître les nuits que la lune éclaire.

ÉTOILES DU MATIN ET DU SOIR POUR 1922

Vénus est étoile du matin jusqu'au 9 février, et après cette date étoile du soir jusqu'au 28 novembre, et étoile du matin le reste de l'année.

Mars est étoile du matin jusqu'au 10 juin et étoile du soir jusqu'à la fin de l'année.

Jupiter est étoile du matin jusqu'au 4 avril, elle devient alors étoile du soir jusqu'au 23 octobre, et étoile du matin le reste de l'année.

Saturne est étoile du matin jusqu'au 25 mars, puis étoile du soir jusqu'au 4 octobre, et étoile du matin le reste de l'année.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les Quatre-Temps de l'année.

2° Tous les vendredis de l'année, excepté celui où tomberaient les fêtes de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint, de l'Immaculée Conception et de Noël.

3° Les jours de vigiles où l'on observe le jeûne.

4° Tous les mercredis et vendredis du Carême.

5° Le Samedi Saint jusqu'à midi exclusivement.

N.B.—Les jours de semaine du Carême où il y a dispense de l'abstinence, c'est-à-dire les lundis, mardis, jeudis et samedis (le samedi des Quatre-Temps excepté) on ne doit faire qu'un seul repas en gras.

FETES LEGALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Tous les dimanches de l'année.

Circoncision...............	1er janv.
Epiphanie..................	6 "
Mercredi des Cendres..	1 mars.
Vendredi Saint...........	14 avril.
Lundi de Pâques.	17 avril.
Fête de la Reine (Victoria Day).....	24 mai.
Ascension..................	25 mai.
Fête du Roi................	3 juin
Confédération.............	1er juil.
Fête du Travail...........	4 sept.
Toussaint...................	1er nov.
Immaculée Conception..	8 déc.
Noël...........................	25 "

Et tout jour fixé par proclamation comme jour de jeûne et d'actions de grâces générales.

ECLIPSES EN 1922.

Il y aura, en 1922, deux éclipses du soleil.

1° Le 28 mars, une éclipse annulaire du soleil, invisible ici. Visible dans l'Amérique du Sud, la plus grande partie de l'Europe et de l'Afrique, et une grande partie du centre de l'océan Atlantique.

2° Le 20 septembre, une éclipse totale du soleil, invisible ici. Visible dans l'océan Indien, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les parties adjacentes de l'océan Pacifique.

Prévision du Temps.

Présage du beau temps tirés du soleil. — Quand le soleil se lève, si les nuées vont du côté de l'occident, beau temps. Si, en se levant, il est pur et net, qu'il ne soit pas plus grand qu'à l'ordinaire, et qu'il n'ait pas ses rayons rompus, beau temps. Si, lorsqu'il se lève, il est environné d'un cercle, et que ce cercle se dissipe, c'est une marque évidente de beau temps. Si on voit, avant que le soleil se lève et dans le même endroit, un petit brouillard, marque de beau temps. Si au point du jour le ciel est bordé d'un cercle blanc ou doré aux extrémités de l'horizon, et la basse région de l'air mouillée de rosée, qui se fait voir dans les vitres des fenêtres, marque de beau temps. Lorsqu'il y a beaucoup de rosée le matin, que le soleil est serin, beau temps. Si en se couchant il est clair et net sans brouillard, et que l'on voit à l'entour de petites nuées rouges, séparées les unes des autres, marque de beau temps.

Présages de la pluie tirés du soleil. — Si le soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. S'il pleut lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour. Si en se levant on voit paraître à l'entour du soleil de longues raies, cela marque que la pluie n'est pas loin. S'il paraît pâle toute la journée, de la pluie au plus tard le lendemain. S'il paraît petit et rond comme une boule, marque de pluie et tempête. Si le soleil pendant le jour paraît noir et obscur, marque de pluie et tonnerre. Si en se couchant il est enveloppé d'une nuée noire, pluie et brouillard. S'il se couche avec de grands rayons vers la terre, pluie ou neige pour le lendemain, suivant la saison. Si en se couchant ou autrement, il est caché d'une nuée jaune ou un peu rousse, pluie.

Présages du beau temps tirés de la lune. — Si la lune est rouge lorsqu'elle se lève, cela pronostique du vent en hiver, et en été une grande chaleur, particulièrement si elle l'est du côté qu'elle n'est pas éclairée. Si elle est bien claire quand elle se lève, beau temps en été, et en hiver grand froid. Si trois jours avant ou après sa conjonction en son quartier, elle a une petite et pure lumière, cela dénote le beau temps. Si trois ou quatre jours après qu'elle est nouvelle, elle se montre nette, beau temps. Lorsqu'elle est dans son plein, si elle paraît claire et nette, marque de beau temps. Si le halo, c'est-à-dire le cercle qui paraît autour de la lune, se dissipe, beau temps. Lorsque la lune a double halo, tempête.

Présages de la pluie tirés de la lune. — Si le cercle de la lune est rouge, c'est signe de mauvais temps. S'il est au plein, et qu'il y ait quelque chose à l'entour, marque de pluie. Si à l'entour de la lune il paraît deux ou trois ronds, particulièrement quand ils sont de couleur noire, livide et embrouillée, marque de pluie. Si, lorsque la lune se renouvelle, le temps est chargé et obscur, marque de pluie. Si la lune ne paraît point du tout vers le quatrième jour de son renouveau, le temps sera obscur et pluvieux le reste de la lune.

CALENDRIER PERPETUEL

D'APRÈS les Computistes, le 1er Janvier de l'an 1 de l'ère chrétienne fut un Samedi. Pour trouver le jour de la semaine correspondant à une date quelconque, il suffit de consulter les tableaux ci-dessous en suivant la marche indiquée.

MARCHE A SUIVRE

1° Cherchez dans le tableau I le nombre placé à l'intersection de la ligne contenant les chiffres du siècle et de la colonne contenant ceux de l'année.

2° Reporter ce nombre dans la colonne extérieure du tableau II, et chercher le nombre qui se trouve sur sa ligne à l'intersection de la colonne du mois.

Dans les années bissextiles (chiffres gras) prendre les mois de Janvier et de Février marqués de la lettre B.

3° Rapporter le nouveau nombre ainsi trouvé dans la colonne extérieure du tableau III. Sur la ligne et à l'intersection de la colonne du quantième se trouve le jour cherché.

Les années séculaires, toujours bissextiles dans le calendrier Julien, ne le sont, dans le calendrier Grégorien, que si elles sont divisibles par 400.

Les dates du 5 au 14 octobre 1582 n'existent pas dans le calendrier Grégorien (réforme grégorienne).

Abréviations : m. Mardi ; M. Mercredi.

ANNÉES

00	01	02	03	....	**04**	05
06	07	....	**08**	09	10	11
....	**12**	13	14	15	....	**16**
17	18	19	....	**20**	21	22
23	....	**24**	25	26	27	....
28	29	30	31	....	**32**	33
34	35	....	**36**	37	38	39
....	**40**	41	42	43	....	**44**
45	46	47	....	**48**	49	50
51	....	**52**	53	54	55	....
56	57	58	59	....	**60**	61
62	63	....	**64**	65	66	67
....	**68**	69	70	71	....	**72**
73	74	75	....	**76**	77	78
79	......	**80**	81	82	83	....
84	85	86	87	....	**88**	89
90	91	....	**92**	93	94	95
....	**96**	97	98	99	....	....

SIÈCLES

Tableau I	Juliens.				Grégoriens.				Années						
	0..	7..	14..	....	....	17..	21..	25.	6	0	1	2	3	4	5
	1..	8..	15..	jusq. 4 oct. 1582	....	......	.....	....	5	6	0	1	2	3	4
	2..	9..	....	....	....	18..	22..	26.	4	5	6	0	1	2	3
	3...	10..	......	....	....	......		....	3	4	5	6	0	1	2
	4..	11..	......	Dep. le 15 oct. 1582	15	19..	23..	27.	2	3	4	5	6	0	1
	5..	12..	......	....	16	20..	24..	28.	1	2	3	4	5	6	0
	6..	13..	......	....	....	......	.....	...	0	1	2	3	4	5	6

MOIS

Tableau II	Mai.	Août Févr. (B)	Févr. Mars. Nov.	Juin	Sept. Déc.	Avril Juil. Jan. (B)	Janv. Oct.
1	2	3	4	5	6	0	1
2	3	4	5	6	0	1	2
3	4	5	6	0	1	2	3
4	5	6	0	1	2	3	4
5	6	0	1	2	3	4	5
6	0	1	2	3	4	5	6
0	1	2	3	4	5	6	0

QUANTIÈMES

Tableau III	1 8 15 22 29	2 9 16 23 30	3 10 17 24 31	4 11 18 25	5 12 19 26	6 13 20 27	**7** 14 21 28 ......
1	D	L	m	M	J	V	S
2	L	m	M	J	V	S	D
3	m	M	J	V	S	D	L
4	M	J	V	S	D	L	m
5	J	V	S	D	L	m	M
6	V	S	D	L	m	M	J
0	S	D	L	m	M	J	V

EXEMPLES :

QUEL jour était le 6 Juillet 1809 (bataille de Wagram) ? Le tableau **I**, à l'intersection de la ligne du siècle 18, et de la colonne de l'année 9, donne 1.

Le tableau **II**, à l'intersection de la ligne **1** (chiffres gras extérieurs) et de la colonne contenant le mois de Juillet donne 0.

Le tableau **III**, à l'intersection de la ligne **0** (chiffres gras extérieurs) et de la colonne du quantième 6 donne Jeudi, jour cherché.

Ce calendrier se prête à la recherche inverse des dates correspondant à un jour de la semaine donné.

Quels ont été, par exemple, en 1900, les Vendredis 13 ?

Cherchons dans le tableau **I** le nombre correspondant à l'année 1900. C'est 2. Portons ce **2** dans la colonne extérieure du tableau **II** (chiffres gras).

Cherchons dans le tableau **III**, le vendredi qui se trouve dans la colonne du 13. Cela nous donne **1** dans la colonne extérieure. Cherchons enfin dans la ligne **2** du tableau **II** le nombre 1 ainsi obtenu, il correspond aux mois d'Avril et de Juillet.

Il y a donc eu en 1900 deux Vendredis 13, en Avril et en Juillet.

G. DESMOBETS.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Observatoire du Collège McGill, Montréal, Canada

Altitude, 187 pieds, M. J. WEIR surintendant

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

SEPT. 1920.

DATE.	THERM. Max.	THERM. Min.
1	66.1	51.2
2	67.6	49.3
3	70.7	54.1
4	73.1	51.2
5	72.1	54.6
6	70.4	57.6
7	69.8	59.8
8	70.4	57.5
9	73.9	60.1
10	64.8	54.9
11	65.5	52.8
12	61.4	56.6
13	63.8	53.9
14	65.1	49.4
15	65.8	53.3
16	65.0	47.5
17	59.9	44.8
18	71.4	39.0
19	49.6	36.6
20	53.2	38.5
21	63.1	38.8
22	70.0	4 .6
23	76.0	57.4
24	79.1	60.6
25	8[illegible].8	60.8
26	82.7	64.9
27	81.0	61.0
28	71.1	59.0
29	69.8	53.9
30	57.5	49.0
Moy.	68.41	52.56
Moy. pour 46 ans.	66.26	50.83

OCT. 1920.

DATE.	THERM. Max.	THERM. Min.
1	59.4	46.5
2	55.4	45.0
3	64.0	42.0
4	64.5	51.9
5	52.4	44.3
6	55.9	41.2
7	59.1	42.6
8	67.4	5[illegible].4
9	69.0	52.6
10	64.6	49.6
11	57.2	45.4
12	57.1	42.3
13	63.2	40.2
14	64.9	48.5
15	54.2	45.1
16	55.8	47.6
17	63.4	49.6
18	61.0	44.4
19	64.2	50.6
20	62.8	51.2
21	70.6	57.9
22	63.0	43.0
23	52.6	39.9
24	64.0	39.2
25	57.1	48.0
26	54.0	42.8
27	64.1	51.3
28	60.0	38.5
29	39.9	34.0
30	43.0	30.8
31	51.8	40.2
Moy.	59.21	45.05
Moy. pour 46 ans.	53.37	39.73

NOV. 1920.

DATE.	THERM. Max.	THERM. Min.
1	46.0	32.9
2	49.9	30.3
3	49.9	39.1
4	41.1	31.4
5	49.8	36.5
6	39.2	31.4
7	35.0	29.0
8	39.8	28.8
9	49.1	36.4
10	48.0	24.0
11	38.1	24.0
12	33.2	16.5
13	32.2	12.0
14	36.0	26.8
15	36.6	26.6
16	26.7	21.5
17	31.4	24.1
18	35.6	24.6
19	36.2	33.3
20	33.3	17.5
21	25.4	17.7
22	33.8	23.4
23	33.0	26.1
24	30.2	27.4
25	29.6	26.0
26	35.2	27.2
27	30.8	24.8
28	28.8	25.5
29	26.8	20.0
30	33.8	27.7
Moy.	36.48	26.42
Moy pour 46 ans.	38.74	27.09

DEC. 1920.

LATE.	THERM. Max.	THERM. Min.
1	33.2	29.0
2	38.7	24.0
3	28.8	19.8
4	29.5	24.8
5	32.5	29.5
6	32.5	27.0
7	28.0	21.1
8	21.6	13.8
9	18.5	13.3
10	29.5	15.0
11	30.0	21.5
12	26.4	19.6
13	32.5	21.4
14	41.8	32.5
15	38.6	31.0
16	34.2	30.0
17	32.5	27.0
18	27.0	22.0
19	29.0	22.5
20	26.8	22.0
21	24.5	13.0
22	27.2	13.0
23	39.0	21.5
24	21.5	8.0
25	8.0	—5.0
26	0.0	—7.5
27	16.0	—1.4
28	14.3	6.2
29	10.5	3.6
30	25.6	5.5
31	20.7	14.3
Moy.	26.42	17.36
Moy. pour 46 ans.	25.75	12.36

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

DATE	JAN. 1921 Therm. Max.	JAN. 1921 Therm. Min.	FEV. 1921 Therm. Max.	FEV. 1921 Therm. Min.	MARS 1921 Therm. Max.	MARS 1921 Therm. Min.	AVRIL 1921 Therm. Max.	AVRIL 1921 Therm. Min.
1	35.0	19.5	10.8	0.0	37.7	33.2	35.0	23.3
2	40.8	33.2	17.0	1.4	38.9	33.0	47.8	26.9
3	36.0	32.1	30.1	14.9	41.1	22.0	54.6	36.0
4	36.8	29.0	21.8	12.0	22.0	3.0	47.6	33.3
5	32.2	23.7	31.9	17.5	29.9	9.3	50.3	32.3
6	23.7	11.8	31.0	23.0	44.8	29.9	48.6	30.2
7	23.5	6.0	23.0	12.4	34.3	20.8	54.8	32.3
8	27.0	21.0	23.0	14.9	46.9	28.9	59.2	41.6
9	28.0	19.8	29.1	8.3	48.1	32.6	60.8	34.5
10	32.8	19.9	29.9	19.9	32.3	22.6	34.5	24.7
11	31.5	21.8	24.4	16.1	49.2	27.8	44.1	25.3
12	18.0	6.0	22.0	11.7	47.8	35.0	54.2	32.0
13	10.0	—4.3	28.9	12.5	41.5	28.3	54.8	40.8
14	27.0	6.3	28.9	13.6	33.4	23.3	61.0	35.0
15	31.0	20.0	19.1	5.4	30.2	24.0	64.2	51.7
16	19.0	0.5	39.8	17.9	40.5	28.3	53.4	26.0
17	19.4	—7.5	39.8	24.4	32.0	23.4	34.5	26.0
18	—6.8	—14.2	24.4	5.8	23.4	10.3	48.8	30.2
19	1.0	—9.0	30.4	10.2	37.0	10.9	59.0	37.5
20	39.5	0.0	11.5	3.5	39.4	34.2	67.5	42.3
21	39.3	29.5	15.8	3.6	58.8	35.0	59.5	42.3
22	38.0	29.0	31.0	5.3	35.6	25.0	54.1	35.1
23	37.5	20.5	35.0	28.2	41.2	23.8	55.0	41.0
24	20.5	—6.9	28.1	6.7	49.8	31.8	46.8	39.4
25	4.6	—8.0	15.8	5.9	55.4	40.3	53.2	38.7
26	1.5	—5.9	16.2	7.0	57.0	38.0	65.4	39.9
27	21.7	1.5	27.5	7.7	67.8	39.0	75.4	45.2
28	23.9	18.0	34.1	26.6	58.5	17.5	74.5	54.0
29	26.6	7.8			19.8	8.5	74.0	58.7
30	29.0	10.4			40.5	17.2	72.2	56.2
31	9.2	—1.0			44.8	32.7		
Moy.	24.42	10.66	25.72	12.01	41.28	25.47	55.49	37.08
Moy. pour 46 ans.	20.92	5.00	22.42	6.97	32.45	18.20	49.19	33.29

TACHES DE GRAISSE SUS LES LIVRES.— Placer, au-dessus et au-dessous de la feuille, du papier buvard, et passer dessus un fer très chaud. On peut aussi saupoudrer de craie la feuille sur laquelle on aura placé du papier buvard. On passe ensuite le fer chaud. Autre moyen : imbiber fortement de benzine ou d'éther la page tachée et la mettre entre deux feuilles de buvard.

LE BRILLANT DES MEUBLES

Pour rendre aux meubles leur brillant, il faut surtout (de l'huile de bras), comme disaient nos ancêtres ; on les frotte d'abord avec un morceau de peau, de l'huile d'olive ou de l'huile de lin, mélangées par moitié avec de l'essence de térébenthine ou de l'esprit-de-vin. Il ne faut pas craindre de frotter longtemps.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES

Le signe — signifie au-dessous de zéro.

MAI 1921			JUIN 1921			JUIL. 1921			AOUT 1921		
DATE.	THERM. Max.	THERM. Min.	DATE.	THERM. Max.	THERM. Min.	DATE.	THERM. Max.	THERM. Min.	DATE.	THERM. Max.	THERM. Min.
1	62.0	50.0	1	67.1	45.8	1	86.8	62.0	1	65.6	49.8
2	65.8	45.0	2	71.9	48.8	2	92.5	67.0	2	71.6	53.4
3	65.0	47.6	3	65.5	57.0	3	92.5	73.5	3	76.8	54.2
4	69.2	48.3	4	61.1	44.5	4	94.1	74.0	4	77.8	60.0
5	63.3	42.5	5	70.3	47.0	5	83.0	64.8	5	83.0	57.2
6	66.5	41.7	6	74.3	52.5	6	84.2	69.•	6	8 .2	63.0
7	73.7	47.6	7	73.7	53.4	7	92.0	71.2	7	85.2	63.1
8	71.7	49.4	8	72.7	57.7	8	95.3	71.4	8	74.6	60.3
9	68.5	44.0	9	82.6	61.3	9	85.2	71.1	9	72.1	56.9
10	58.6	42.3	10	85.7	64.6	10	85.3	69.0	10	86.5	59.8
11	65.5	41.6	11	75.1	63.2	11	83.4	71.2	11	74.0	64.7
12	70.2	46.0	12	68.6	56.0	12	86.3	69.0	12	68.8	58.7
13	64.0	51.2	13	77.1	53.5	13	90.8	71.3	13	79.2	60.1
14	71.4	56.0	14	69.8	51.7	14	91.5	69.0	14	70.0	57.4
15	62.3	51.0	15	70.7	54.0	15	80.8	60.8	15	67.5	51.8
16	56.6	43.7	16	75.3	54.9	16	74.6	55.2	16	78.9	55.2
17	63.8	41.0	17	78.3	54.3	17	81.7	59.5	17	78.8	61.8
18	64.5	49.3	18	75.8	54.9	18	79.6	65.0	18	70.3	62.7
19	65.3	41.5	19	73.9	48.5	19	77.0	67.2	19	68.3	52.3
20	82.2	51.2	20	84.2	57.4	20	81.4	64.4	20	77.9	55.0
21	88.5	64.5	21	82.1	63.1	21	81.0	61.2	21	68.6	51.7
22	84.2	56.6	22	91.7	66.9	22	84.6	64.0	22	72.0	58.3
23	59.6	45.0	23	91.7	70.0	23	87.0	64.0	23	75.6	60.2
24	65.8	40.0	24	80.7	62.8	24	90.2	70.0	24	74.0	6 .0
25	56.0	47.5	25	78.1	58.2	25	90.0	76.2	25	78.0	55.8
26	74.4	47.0	26	84.1	59.0	26	87.5	71.2	26	79.7	57.2
27	78.2	57.0	27	88.2	64.6	27	92.0	71.4	27	79.5	60.5
28	79.6	57.2	28	87.8	61.1	28	85.2	67.7	28	80.0	61.6
29	82.2	62.3	29	84.2	64.6	29	78.2	62.7	29	79.4	66.2
30	78.2	62.1	30	83.8	62.0	30	82.2	61.8	30	83.5	64.0
31	84.6	56.9				31	80.2	55.7	31	68.8	54.9
Moy.	69.72	49.26	Moy.	77.53	57.11	Moy.	85.68	66.82	Moy.	75.68	58.32
Moy. pour 46 ans.	64.14	46.10	Moy. pour 46 ans.	73.34	55.98	Moy. pour 46 ans.	77.87	61.22	Moy. pour 46 ans.	74.95	58.75

NETTOYAGE DES CHAISES DE CANNE.—Lavez la canne à l'eau chaude et avec une éponge de manière qu'elle soit complètement imprégnée d'eau. Au besoin ajoutez du savon. Laissez sécher à l'air ou dans un endroit où il y a des courants d'air. La canne deviendra comme neuve.

POUR RECONNAITRE UN VRAI DIAMANT D'UN FAUX.— Un crayon d'aluminium raye facilement le faux diamant et ne peut laisser de trace sur un vrai diamant. Le faux diamant perd son éclat quand on le plonge dans un verre d'eau ; le vrai diamant conserve ses feux.

THERMOMETRES

Sait-on que presque tous les pays ont inventé un modèle de thermomètre, mais qu il n'y en a pas un seul qui fasse usage du thermomètre de sa nationalité ? Quels sont les thermomètres les plus employés ? Ceux de Celsius, de Réaumur et de Fahrenheit. Eh bien, la France se sert exclusivement du thermomètre du Suédois Celsius. L'Allemagne et la Russie ont adopté le thermomètre du Français Réaumur. L'Angleterre fait usage, couramment, du thermomètre Fahrenheit, Allemand, et la Suède du thermomètre de l'Anglais Leslie

N'est-ce pas curieux ?

Nous donnons ci-dessous une échelle comparative des trois principaux thermomètres : Réaumur, Centigrade et Fahrenheit.

Réaumur 80°	Centigrade 100°	Fahrenheit 212°	L'eau bout au niveau de la mer.
76	95	203	
72	90	194	
68	85	185	
63.1	78.9	174	
60	75	167	L'alcool bout.
56	70	158	
52	65	149	
48	60	140	
44	55	131	
42 2	52.8	127	Le suif fond.
40	50	122	
36	45	113	
33.8	42.2	108	
32	40	104	
29.3	36.7	98	La température du sang.
28	35	95	
25.8	32.2	90	
24	30	86	
21.3	26.7	80	
20	25	77	
16	20	68	
12.4	15.3	60	Tempérée.
10.2	12.8	55	
8	10	50	
5.8	7.2	45	
4	5	41	
1.3	1.7	35	
0	0	32	L'eau gèle.
— 0.9	— 1.1	30	
— 4	— 5	23	
— 5.3	— 6.7	20	
— 8	—10	14	
— 9.8	—12.2	10	
—12	—15	5	
—14.2	—17.8	0	Zéro Fahrenheit.
—16	—20	— 4	
—20	—25	—13	
—24	—30	—22	
—28	—35	—31	
—32	—40	—40	

1er mois **JANVIER** 31 jours


Signe du Verseau.

Premier Quartier, le 6, à 5h. 30m. du matin.
Pleine Lune, le 13, à 9h. 42m. du matin.
Dernier Quartier, le 20, à 1h. 6m. du matin.
Nouvelle Lune, le 27, à 6h. 54m. du soir.

Jours de la semaine		Fêtes religieuses.	Soleil Lev	Soleil Cou	Lune Lev	Lune Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN.	1	Circoncision de N.-S. J.-C.	7 42	4 27	9 19	8 07
Lundi	2	Le Très Saint Nom de Jésus.	7 41	4 28	9 45	9 09
Mardi	3	Ste Geneviève, vierge.	7 41	4 29	10 10	10 10
Mercredi	4	S. Robert, évêque.	7 41	4 30	10 37	11 09
Jeudi	5	*Vigile de l'Epiphanie.*	7 40	4 31	11 04	MAT.
Vendredi	6	EPIPHANIE (d'obligation).	7 40	4 32	11 28	0 08
Samedi	7	S. Lucien, prêtre et martyr.	7 39	4 33	11 58	1 10
DIMAN.	8	Dim. dans l'Octave de l'Epiphanie	7 39	4 34	S 32	2 13
Lundi	9	S. Julien, martyr.	7 38	4 35	1 18	3 18
Mardi	10	S. Guillaume, évêque.	7 38	4 36	2 06	4 21
Mercredi	11	S. Hygin, pape et martyr.	7 37	4 37	3 00	5 24
Jeudi	12	S. Arcade, martyr.	7 37	4 39	4 04	6 23
Vendredi	13	Ste Véronique, vierge.	7 36	4 40	5 13	7 18
Samedi	14	S. Hilaire de Poitiers, év.,conf. et doct.	7 36	4 41	6 28	8 08
DIMAN.	15	II *Epiphanie.* Sol. du S. Nom de Jésus.	7 35	4 42	7 44	8 50
Lundi	16	S. Marcel, pape et martyr.	7 35	4 43	9 01	9 28
Mardi	17	S. Antoine, abbé.	7 34	4 44	10 12	10 00
Mercredi	18	La Chaire de S. Pierre, à Rome.	7 34	4 46	11 25	10 36
Jeudi	19	La Ste Famille de J. M. J.	7 33	4 48	MAT.	11 05
Vendredi	20	SS. Fabien et Sébastien, martyrs.	7 32	4 49	0 39	11 35
Samedi	21	Ste Agnès, vierge et martyre.	7 31	4 51	1 46	S. 09
DIMAN.	22	III *Epiphanie.* Sol. de la S. Famille.	7 30	4 52	2 51	0 52
Lundi	23	S. Raymond de Pennafort, confesseur.	7 29	4 54	3 52	1 31
Mardi	24	S. Timothée, évêque et martyr.	7 28	4 55	4 47	2 15
Mercredi	25	Conversion de S. Paul.	7 27	4 56	5 37	3 03
Jeudi	26	S. Polycarpe, évêque et martyr.	7 26	4 57	6 18	3 54
Vendredi	27	S. Jean-Chrysostôme, év.,conf. et doct.	7 25	4 58	6 56	4 48
Samedi	28	S. Léonide et ses comp., martyrs.	7 24	4 59	7 36	5 59
DIMAN.	29	IV *Epiphanie.*	7 23	5 01	7 50	7 00
Lundi	30	Ste Martine, vierge et martyre.	7 23	5 03	8 15	7 59
Mardi	31	S. Pierre Nolasque, confesseur.	7 22	5 04	8 40	9 00

Pronostics de la température pour le mois de janvier 1922

Du 1er au 3, neige, tempête et froid.
Du 4 au 7, venteux, incertain.
Du 8 au 9, basse température.
Du 10 au 12, agréable.
Du 13 au 16, froid, vents très forts.
Du 17 au 19, neige.
Du 20 au 21, menaçant.
Du 22 au 25, tempête d'une grande violence.
Du 26 au 29, plus doux.
Du 30 au 31, pluie et grésil.

FEVRIER



Signe des Poissons.

PREMIER QUARTIER, le 4, à 11h. 58m. du soir.
PLEINE LUNE, le 11, à 8h. 23m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 18, à 1h. 24m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 26, à 1h. 54m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1	S. Ignace, évêque et martyr.	7 21	5 06	9 08	9 57
Jeudi	2	PURIFICATION DE LA B. V. M.	7 20	5 08	9 32	10 57
Vendredi	3	S. Blaise, évêque et martyr.	7 19	5 09	10 00	11 59
Samedi	4	S. André Corsini, évêque et conf.	7 18	5 11	10 31	MAT.
DIMAN.	5	V *Epiphanie.* SOL. DE LA PURIFICATION	7 17	5 12	11 07	1 01
Lundi	6	S. Tite, évêque et confesseur.	7 16	5 14	11 52	2 04
Mardi	7	S. Romuald, abbé.	7 14	5 15	S 42	3 05
Mercredi	8	S. Jean de Matha, confesseur.	7 13	5 17	1 41	4 04
Jeudi	9	S. Cyrille d'Alexandrie, év. et doct.	7 12	5 18	2 46	5 00
Vendredi	10	Ste Scholastique, vierge.	7 10	5 19	3 58	5 48
Samedi	11	Notre-Dame de Lourdes.	7 09	5 21	5 16	6 40
DIMAN.	12	SEPTUAGÉSIME.	7 07	5 22	6 35	7 20
Lundi	13	S. Polyeucte, martyr.	7 06	5 24	7 53	7 56
Mardi	14	S. Valentin, martyr.	7 04	5 25	9 05	8 29
Mercredi	15	SS. Faustin et Jovite, martyrs.	7 02	5 27	10 21	9 06
Jeudi	16	S. Onésime, évêque et martyr.	7 01	5 28	11 33	9 37
Vendredi	17	S. Alexis de Falconiéri, confesseur.	6 59	5 30	MAT.	10 11
Samedi	18	S. Siméon, évêque et martyr.	6 58	5 31	0 42	10 46
DIMAN.	19	SEXAGÉSIME.	6 56	5 33	1 45	11 28
Lundi	20	S. Eucher, évêque.	6 54	5 34	2 42	S. 12
Mardi	21	Ste Vitaline, vierge.	6 53	5 36	3 34	1 01
Mercredi	22	La Chaire de S. Pierre, à Antioche.	6 51	5 37	4 18	1 51
Jeudi	23	S. Pierre Damien, évêque et docteur.	6 50	5 39	4 57	2 44
Vendredi	24	S. MATHIAS, apôtre.	6 48	5 40	5 31	3 38
Samedi	25	S. Césaire, confesseur.	6 47	5 41	6 02	4 37
DIMAN.	26	QUINQUAGÉSIME.	6 46	5 43	6 36	5 52
Lundi	27	S. Alexandre, évêque.	6 44	5 45	6 44	6 51
Mardi	28	S. Macaire, martyr.	6 43	5 46	7 14	7 48

Pronostics de la température pour le mois de février 1922

Du 1er au 4, forte tempête accompagnée de neige.
Du 5 au 8, variable, plus chaud.
Du 9 au 10, plaisant.
Du 11 au 13, neige.
Du 14 au 18, variable.
Du 19 au 22, pluie et neige.
Du 23 au 25, froid, pluvieux.
Du 26 au 28, froid rigoureux.

3e mois

MARS

31 jours



Signe du Bélier.

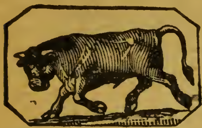
PREMIER QUARTIER, le 6, à 2h. 28m. du soir.
PLEINE LUNE, le 13, à 6h. 20m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 20, à 3h. 49m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 28, à 8h. 9m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1	LES CENDRES.	6 42	5 47	7 38	8 50
Jeudi	2	S. Simplice, pape.	6 40	5 48	8 04	9 51
Vendredi	3	Ste Cunégonde, vierge.	6 39	5 49	8 35	10 53
Samedi	4	S. Casimir, confesseur.	6 37	5 50	9 08	11 54
DIMAN.	5	1 DE CARÊME.	6 35	5 51	9 47	MAT.
Lundi	6	Ste Perpétue et Ste Félicité, martyres.	6 33	5 53	10 33	0 53
Mardi	7	S. Thomas d'Aquin, conf. et docteur.	6 31	5 54	11 27	1 51
Mercredi	8	4 *Temps.* S. Jean de Dieu, confesseur.	6 29	5 55	S 29	2 47
Jeudi	9	Ste Françoise, veuve.	6 27	5 57	1 33	3 36
Vendredi	10	4 *Temps.* Les 40 martyrs de Sébaste.	6 25	5 58	2 45	4 21
Samedi	11	4 *Temps.* S. Constantin, confesseur.	6 23	6 00	4 02	5 02
DIMAN.	12	II DE CARÊME.	6 21	6 01	5 22	5 38
Lundi	13	S. Nicéphore, évêque.	6 19	6 02	6 37	6 23
Mardi	14	Ste. Florentine, vierge.	6 17	6 03	7 55	7 01
Mercredi	15	S. Longin, martyr.	6 15	6 04	9 11	7 33
Jeudi	16	Ste Julienne, martyre.	6 13	6 06	10 25	8 07
Vendredi	17	S. Patrice, évêque et confesseur.	6 11	6 08	11 33	8 45
Samedi	18	S. Cyrille de Jérusalem, év. conf. et d.	6 09	6 10	MAT.	9 25
DIMAN.	19	III DE CARÊME.	6 07	6 11	0 34	10 09
Lundi	20	S. Joseph, époux de la B. V. Marie.	6 06	6 13	1 29	10 56
Mardi	21	S. Benoit, abbé.	6 04	6 14	2 16	11 48
Mercredi	22	S. Octavien, martyr.	6 02	6 15	2 57	S. 42
Jeudi	23	S. Victorien, martyr.	6 00	6 16	3 32	1 33
Vendredi	24	S. Timothée, martyr.	5 58	6 18	4 04	2 30
Samedi	25	ANNONCIATION DE LA B. V. M.	5 56	6 19	4 32	3 27
DIMAN.	26	IV DE CARÊME.	5 54	6 20	4 58	4 27
Lundi.	27	S. Jean Damascène, conf. et docteur.	5 52	6 21	5 22	5 28
Mardi	28	S. Jean de Capistran, confesseur.	5 50	6 22	6 00	6 42
Mercredi	29	S. Aurélien, martyr.	5 48	6 23	6 10	7 45
Jeudi	30	S. Jean Climaque, abbé.	5 47	6 24	6 38	8 47
Vendredi	31	Ste Cornélie, martyre.	5 45	6 26	7 09	9 48

Pronostics de la température pour le mois de mars 1922

Du 1er au 3, beau et froid.
Du 4 au 8, blizzard.
Du 9 au 12, plus doux.
Du 13 au 17, vague de tempête.
Du 18 au 19, élévation de température.
Du 20 au 21, doux.
Du 22 au 25 neige.
Du 26 au 27, humide, nuageux.
Du 28 au 31, incertain et tempétueux.

AVRIL



Signe du Taureau.

PREMIER QUARTIER, le 5, à 0h. 52m. du matin.
PLEINE LUNE, le 11, à 3h. 50m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 18, à 8h. 0m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 27, à 0h. 10m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1	S. Hugues, évêque.	5 43	6 27	7 47	10 48
DIMAN.	2	LA PASSION.	5 41	6 28	8 31	11 46
Lundi	3	S. Richard, évêque.	5 40	6 29	9 20	MAT.
Mardi	4	S. Isidore, évêque, conf. et docteur.	5 38	6 31	10 19	0 41
Mercredi	5	S. Vincent Ferrier, confesseur.	5 36	6 32	11 22	1 31
Jeudi	6	S. Célestin, pape.	5 34	6 33	S. 33	2 16
Vendredi	7	Notre-Dame de Pitié.	5 32	6 34	1 37	2 57
Samedi	8	S. Denis, évêque	5 30	6 35	2 53	3 34
DIMAN.	9	LES RAMEAUX.	5 28	6 37	4 11	4 07
Lundi	10	S. Macaire, évêque.	5 26	6 38	5 25	4 43
Mardi	11	S. Léon le Grand, pape, conf. et doct.	5 24	6 39	6 42	5 29
Mercredi	12	S. Jules, pape.	5 22	6 40	7 59	6 02
Jeudi	13	*Jeudi Saint.*	5 20	6 42	9 11	6 37
Vendredi	14	*Vendredi Saint.*	5 19	6 43	10 17	7 15
Samedi	15	*Samedi Saint.*	5 17	6 45	11 17	7 59
DIMAN.	16	PAQUES.	5 15	6 46	MAT.	8 47
Lundi	17	S. Anicet, pape et martyr.	5 13	6 48	0 10	9 37
Mardi	18	S. Parfait, martyr.	5 11	6 50	0 54	10 33
Mercredi	19	S. Expédit, martyr.	5 10	6 51	1 33	11 30
Jeudi	20	S. Théotime, évêque.	5 08	6 52	2 05	S 28
Vendredi	21	S. Anselme, évêque, conf. et docteur.	5 07	6 53	2 34	1 20
Samedi	22	SS. Soter et Caïus, papes et martyrs.	5 05	6 54	3 01	2 19
DIMAN.	23	I *Pâques.* QUASIMODO.	5 03	6 56	3 24	3 18
Lundi	24	S. Fidèle, martyr.	5 02	6 57	3 52	4 19
Mardi.	25	S. Marc, évangéliste.	5 00	6 58	4 20	5 17
Mercredi.	26	SS. Clet et Marcellin, papes et mart.	4 59	6 59	4 47	6 21
Jeudi	27	S. Anthime, évêque.	4 57	6 59	5 25	7 39
Vendredi	28	S. Paul de la Croix, confesseur.	4 56	7 01	5 46	8 41
Samedi	29	S. Pierre de Vérone, martyr.	4 54	7 03	6 29	9 40
DIMAN.	30	II *Pâques.* SOL. DE L'ANNONCIATION.	4 52	7 04	7 16	10 38

Pronostics de la température pour le mois d'avril 1922

Du 1er au 2, beau.
Du 3 au 5, variable.
Du 6 au 8, doux, venteux.
Du 9 au 13, grésil et neige.
Du 14 au 17, élévation de température.
Du 18 au 21, nuageux, température arriérée.
Du 22 au 25, venteux, orageux.
Du 26 au 30, pluie.

5e mois

MAI

31 jours



Signe des Gémeaux.

PREMIER QUARTIER, le 4, à 8h. 02m. du matin.
PLEINE LUNE, le 11, à 1h. 12m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 18, à 1h. 23m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 26, à 1h. 10m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	SS. PHILIPPE et JACQUES, apôtres.	4 50	7 05	8 13	11 28
Mardi	2	S. Athanase, évêque, conf., docteur.	4 49	7 06	9 15	MAT.
Mercredi	3	S. JOSEPH, époux de la B. V. Marie.	4 47	7 07	10 21	0 15
Jeudi	4	INVENTION DE LA SAINTE CROIX.	4 46	7 09	11 32	0 57
Vendredi	5	S. Pie V, pape et confesseur.	4 44	7 10	S. 47	1 34
Samedi	6	S. JEAN devant la Porte Latine.	4 43	7 11	1 51	2 08
DIMAN.	7	III *Pâques*. SOL. DE S. JOSEPH.	4 42	7 12	3 02	2 38
Lundi	8	Apparition de S. Michel, archange.	4 40	7 14	4 18	3 16
Mardi	9	S. Grégoire de Naz., év., conf. et doct.	4 39	7 15	5 34	3 48
Mercredi	10	S. Antonin, évêque et confesseur.	4 37	7 16	6 47	4 22
Jeudi	11	S. Mamert, évêque et confesseur.	4 36	7 17	7 57	5 08
Vendredi	12	SS. Nérée et Achillée, martyrs.	4 35	7 18	9 02	5 49
Samedi	13	S. Jean le Silenciaire, évêque.	4 34	7 19	9 59	6 35
DIMAN.	14	IV *Pâques*.	4 33	7 21	10 48	7 26
Lundi	15	S. Jean-Bte de la Salle, confesseur.	4 31	7 22	11 30	8 20
Mardi	16	S. Ubalde, évêque et confesseur.	4 30	7 23	MAT.	9 17
Mercredi	17	S. Pascal Baylon, confesseur.	4 29	7 24	0 06	10 15
Jeudi	18	S. Venant, martyr.	4 28	7 25	0 36	11 15
Vendredi	19	S. Pierre Célestin, pape et confesseur.	4 27	7 26	1 04	S. 15
Samedi	20	S. Bernardin de Sienne, confesseur.	4 26	7 27	1 29	1 10
DIMAN	21	V *Pâques*.	4 25	7 28	1 53	2 07
Lundi	22	*Rogations.* Ste Julie, vierge et mart.	4 24	7 29	2 23	3 05
Mardi	23	*Rogations.* S. Didier, évêque et mart.	4 23	7 30	2 49	4 07
Mercredi	24	*Rogations.* SS. Donatien et Rogatien, m.	4 22	7 31	3 18	5 12
Jeudi	25	ASCENSION. (d'obligation)	4 21	7 32	3 51	6 17
Vendredi	26	S. Philippe de Néri, confesseur.	4 20	7 33	4 30	7 22
Samedi	27	S. Bède, confesseur et docteur.	4 19	7 34	5 18	8 31
DIMAN.	28	*Dim. dans l'octave de l'Ascension.*	4 19	7 35	6 05	9 27
Lundi	29	Ste Marie-Madel. de Pazzi, vierge.	4 18	7 36	7 07	10 15
Mardi	30	S. Félix, pape et martvr.	4 18	7 37	8 13	10 59
Mercredi	31	Ste Angèle de Mérici, vierge.	4 17	7 38	9 23	11 37

Pronostics de la température pour le mois de mai 1922

Du 1er au 3, incertain, tempétueux.
Du 4 au 7, désagréable, averses.
Du 8 au 10, venteux.
Du 11 au 13, incertain brumeux.
Du 14 au 17, chaud.
Du 18 au 22, pluie, orages électriques.
Du 23 au 27, abaissement subit de température.
Du 28 au 31, température arriérée, humide.

JUIN



Signe de l'Ecrevisse

PREMIER QUARTIER, le 2, à 1h. 16m. du soir.
PLEINE LUNE, le 9, à 11h. 4m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 17, à 7h. 9m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 24, à 11h. 26m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE. Lev	LUNE. Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	S. Pamphile, prêtre et martyr.	4 16	7 39	10 36	MAT.
Vendredi	2	SS. Marcellin, Pierre et Erasme, mart.	4 16	7 40	11 50	0 12
Samedi	3	*Jeûne.* S. Ovide, évêque.	4 15	7 41	S. 59	0 42
DIMAN.	4	PENTECOTE.	4 14	7 42	2 02	1 16
Lundi	5	S. Boniface, évêque et martyr.	4 14	7 43	3 16	1 49
Mardi	6	S. Norbert, évêque et confesseur.	4 13	7 44	4 29	2 21
Mercredi	7	4 *Temps.* S. Paul, évêque et martyr.	4 12	7 45	5 40	2 55
Jeudi	8	S. Médard, évêque et confesseur.	4 12	7 45	6 47	3 37
Vendredi	9	4 *Temps.* SS. Prime et Félicien, mart.	4 12	7 46	7 46	4 26
Samedi	10	4 *Temps.* Ste Marg., reine d'Ecosse, vve.	4 11	7 46	8 39	5 14
DIMAN.	11	I. *Pent.* LA TRÈS STE TRINITÉ.	4 11	7 47	9 25	6 07
Lundi	12	S. Jean de S. Facond, confesseur.	4 11	7 47	10 05	7 04
Mardi	13	S. Antoine de Padoue, confesseur.	4 11	7 48	10 37	8 03
Mercredi	14	S. Basile, évêque, confesseur et doct.	4 11	7 48	11 07	9 02
Jeudi	15	FETE-DIEU.	4 11	7 49	11 32	10 02
Vendredi	16	S. Jean-François Régis, confesseur.	4 11	7 49	11 57	11 03
Samedi	17	S. Jérémie, martyr.	4 11	7 50	MAT.	S. 04
DIMAN.	18	II *Pentecôte.* SOL. DE LA FÊTE-DIEU.	4 11	7 50	0 26	0 55
Lundi	19	Ste Julienne Falconieri, vierge.	4 11	7 51	0 52	1 53
Mardi	20	S. Silvère, pape et martyr.	4 11	7 51	1 18	2 56
Mercredi	21	S. Louis de Gonzague, confesseur.	4 11	7 51	1 50	4 00
Jeudi	22	S. Paulin, évêque et confesseur.	4 11	7 51	2 24	5 05
Vendredi	23	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.	4 12	7 52	3 07	6 10
Samedi	24	NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE.	4 12	7 52	3 55	7 12
DIMAN.	25	III *Pent.* SOL. DE S. JEAN-BAPTISTE.	4 12	7 52	4 51	8 08
Lundi	26	SS. Jean et Paul, frères et martyrs.	4 13	7 52	5 59	8 57
Mardi	27	S. Rodolphe, évêque.	4 13	7 52	7 10	9 38
Mercredi	28	S. Léon II, pape et confesseur.	4 14	7 52	8 24	10 14
Jeudi	29	SS. Pierre et Paul, apôtres.	4 14	7 52	9 40	10 47
Vendredi	30	Commémoration de S. PAUL.	4 15	7 52	10 52	11 18

Pronostics de la température pour le mois de juin 1922

Du 1er au 2, grands vents.
Du 3 au 4, frais.
Du 5 au 8, incertain.
Du 9 au 11, tempêtueux.
Du 12 au 13, ondées.
Du 14 au 17, grande chaleur.
Du 18 au 19, poussiéreux et chaud.
Du 20 au 23, humide.
Du 24 au 26, orages électriques.
Du 27 au 30, sec et poussiéreux.

JUILLET



Signe du Lion.

PREMIER QUARTIER, le 1, à 5h. 58m. du soir.
PLEINE LUNE, le 8, à 10h. 13m. du soir.
DERNIER QUARTIER, le 17, à 0h. 17m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 24, à 7h. 53m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 30, à 11h. 28m. du soir.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Samedi	1	PRÉCIEUX SANG DE N.-S.-J.-C.	4 15	7 51	S. 03	11 53
DIMAN.	2	IV *Pentecôte.* Sol. SS. PIERRE ET PAUL	4 16	7 51	1 05	MAT.
Lundi	3	S. Héliodore, évêque.	4 16	7 51	2 19	0 25
Mardi	4	Ste Berthe, veuve.	4 17	7 51	3 28	0 58
Mercredi	5	S. Antoine-Marie Zaccaria, conf.	4 17	7 50	4 34	1 36
Jeudi	6	Ste Dominique, vierge et martyre.	4 18	7 50	5 35	2 17
Vendredi	7	SS. Cyrille et Méthode, év. et conf.	4 18	7 49	6 32	3 04
Samedi	8	Ste Elisabeth de Portugal, veuve.	4 19	7 49	7 20	3 58
DIMAN.	9	V *Pentecôte.* SOL. DU SACRÉ CŒUR.	4 19	7 48	8 02	4 52
Lundi	10	Ste Félicité et ses fils, martyrs.	4 20	7 48	8 37	5 49
Mardi	11	S. Léonce, martyr.	4 21	7 47	9 08	6 48
Mercredi	12	S. Jean Gualbert, abbé.	4 22	7 47	9 35	7 48
Jeudi	13	S. Anaclet, pape et martyr.	4 23	7 46	10 01	8 49
Vendredi	14	S. Bonaventure, év., conf., et docteur.	4 24	7 46	10 26	9 50
Samedi	15	S. Henri, empereur, confesseur.	4 25	7 45	10 54	10 50
DIMAN.	16	VI *Pentecôte.*	4 26	7 44	11 20	11 48
Lundi	17	S. Alexis, confesseur.	4 27	7 43	11 50	S 49
Mardi	18	S. Camille de Lellis, confesseur.	4 28	7 42	MAT.	1 45
Mercredi	19	S. Vincent de Paul, confesseur.	4 29	7 41	0 21	2 47
Jeudi	20	S. Jérôme Emilien, confesseur.	4 30	7 40	1 00	3 52
Vendredi	21	Ste Praxède, vierge.	4 31	7 39	1 45	4 55
Samedi	22	Ste Marie-Madeleine, pénitente.	4 32	7 38	2 36	5 56
DIMAN.	23	VII *Pentecôte.*	4 33	7 37	3 35	6 53
Lundi	24	Ste Christine, vierge et martyre.	4 34	7 36	4 38	7 32
Mardi	25	S. JACQUES le Majeur, apôtre.	4 35	7 35	6 05	8 13
Mercredi	26	STE ANNE, mère de la B. V. Marie.	4 36	7 34	7 22	8 48
Jeudi.	27	S. Pantaléon, martyr.	4 37	7 33	8 38	9 20
Vendredi	28	SS. Nazaire et Celse, martyrs.	4 38	7 32	9 49	9 57
Samedi	29	Ste Marthe, vierge.	4 39	7 31	11 04	10 30
DIMAN.	30	VIII *Pentecôte.* SOL. DE STE ANNE.	4 40	7 30	S. 18	11 01
Lundi	31	S. Ignace de Loyola, confesseur.	4 41	7 29	1 19	11 38

Pronostics de la température pour le mois de juillet 1922

Du 1er au 3, froid et humide.
Du 4 au 7, tempétueux.
Du 8 au 12, période de sécheresse.
Du 13 au 15, menaçant.
Du 16 au 18, pluvieux.
Du 19 au 22, vague chaude.
Du 23 au 27, variable et pluvieux.
Du 28 au 31, température fraîche.

8e mois

AOUT

31 jours



Signe de la Vierge.

PLEINE LUNE, le 7, à 11h. 25m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 15, à 3h. 52m. du soir.
NOUVELLE LUNE, le 22, à 3h. 40m. du soir.
PREMIER QUARTIER, le 29, à 7h. 1m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	S. Pierre aux Liens.	4 42	7 28	2 26	MAT.
Mercredi	2	S. Alphonse-M. de Liguori, év., c. et d.	4 43	7 27	3 29	0 18
Jeudi	3	Invention de S. Etienne, 1er martyr.	4 45	7 26	4 26	1 03
Vendredi	4	S. Dominique, confesseur.	4 46	7 25	5 16	1 53
Samedi	5	Notre-Dame des Neiges.	4 47	7 24	6 00	2 49
DIMAN.	6	IX *Pentecôte.*	4 48	7 23	6 37	3 45
Lundi	7	S. Gaétan, confesseur.	4 50	7 21	7 10	4 39
Mardi	8	S. Cyriaque et ses comp., martyrs.	4 51	7 19	7 40	5 39
Mercredi	9	S. Romain, martyr.	4 52	7 18	8 05	6 40
Jeudi	10	S. Laurent, diacre et martyr.	4 53	7 16	8 29	7 41
Vendredi	11	S. Tiburce et Ste Susanne, martyrs.	4 54	7 14	8 58	8 40
Samedi	12	Ste Claire, vierge.	4 56	7 13	9 23	9 37
DIMAN.	13	X *Pentecôte.*	4 57	7 11	9 50	10 37
Lundi	14	S. Eusèbe, prêtre, confesseur.	4 58	7 09	10 21	11 38
Mardi	15	ASSOMPTION DE LA B. V. M.	4 59	7 08	10 55	S. 40
Mercredi	16	S. JOACHIM, père de la B. V. MARIE.	5 00	7 07	11 36	1 35
Jeudi	17	S. Hyacinthe, confesseur.	5 02	7 06	MAT.	2 39
Vendredi	18	Ste Hélène, impératrice, veuve.	5 03	7 04	0 23	3 38
Samedi	19	*Jeûne.* S. Jules, sénateur, martyr.	5 04	7 02	1 18	4 38
DIMAN.	20	XI *Pentecôte.* Sol. de l'Assomption.	5 05	7 00	2 22	5 31
Lundi	21	Ste Jeanne Françoise de Chantal, Vve	5 06	6 58	3 32	6 20
Mardi	22	S. Symphorien, martyr.	5 08	6 56	4 45	7 00
Mercredi	23	S. Philippe Béniti, confesseur.	5 09	6 54	5 53	7 20
Jeudi	24	S. BARTHÉLEMI, apôtre.	5 10	6 52	7 31	7 55
Vendredi	25	S. Louis, roi de France, confesseur.	5 11	6 51	8 37	8 29
Samedi	26	S. Zéphirin, pape et martyr.	5 12	6 49	10 02	9 02
DIMAN.	27	XII *Pentecôte.*	5 14	6 48	11 14	9 38
Lundi	28	S. Augustin, évêque, conf. et docteur.	5 15	6 46	S. 23	10 18
Mardi	29	Décollation de S. Jean-Baptiste.	5 16	6 44	1 23	11 02
Mercredi	30	Ste Rose de Lima, vierge.	5 17	6 42	2 21	11 50
Jeudi	31	S. Raymond Nonnat, confesseur.	5 18	6 41	3 13	MAT

Pronostics de la température pour le mois d'août 1922

Du 1er au 3, venteux, incertain.
Du 4 au 8, chaleur excessive.
Du 9 au 12, grande sécheresse.
Du 13 au 14, menaçant.
Du 15 au 18, venteux, variable.
Du 19 au 22, frais.
Du 23 au 27, brumeux, sec.
Du 28 au 31, nuageux, menaçant.

SEPTEMBRE



Signe de la Balance.

Pleine Lune,	le 6, à 2h. 53m. du matin.
Dernier Quartier,	le 14, à 5h. 26m. du matin.
Nouvelle Lune,	le 20, à 11h. 44m. du soir.
Premier Quartier,	le 27, à 5h. 46m. du soir.

Jours de la semaine.		Fêtes religieuses.	Soleil Lev	Soleil Cou	Lune Lev	Lune Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1	S. Gilles, abbé.	5 20	6 40	3 59	0 44
Samedi	2	S. Etienne, roi, confesseur.	5 21	6 39	4 38	1 40
DIMAN.	3	XIII *Pentecôte.*	5 22	6 37	5 12	2 38
Lundi	4	Ste Rosalie, vierge.	5 23	6 35	5 42	3 39
Mardi	5	S. Laurent Justinien, évêque et conf.	5 24	6 33	6 09	4 39
Mercredi	6	S. Onésiphore, martyr.	5 26	6 31	6 33	5 32
Jeudi	7	Ste Reine, vierge et martyre.	5 27	6 29	7 04	6 32
Vendredi	8	Nativité de la B. V. Marie.	5 28	6 27	7 27	7 28
Samedi	9	S. Gorgon, martyr.	5 29	6 25	7 54	8 29
DIMAN.	10	XIV *Pent.* Sol. de la Nativité.	5 30	6 23	8 23	9 30
Lundi	11	SS. Prote et Hyacinthe, martyrs.	5 32	6 22	8 55	10 31
Mardi	12	Le Saint Nom de Marie.	5 33	6 20	9 32	11 32
Mercredi	13	S. Aimé, évêque.	5 34	6 18	10 16	S 31
Jeudi	14	Exaltation de la Sainte Croix.	5 35	6 16	11 06	1 26
Vendredi	15	Les 7 Douleurs de la B. V. M.	5 36	6 14	MAT.	2 24
Samedi	16	SS. Corneille et Cyprien, martyrs.	5 38	6 12	0 04	3 19
DIMAN.	17	XV *Pent.* Sol. des Sept Douleurs.	5 39	6 10	1 08	4 07
Lundi	18	S. Joseph de Cupertino, confesseur.	5 40	6 08	2 18	4 52
Mardi	19	S. Janvier et ses comp., martyrs.	5 41	6 06	3 33	5 31
Mercredi	20	4 *Tps.* S. Eustache et ses comp., mart.	5 42	6 04	4 53	6 07
Jeudi	21	S. Mathieu, apôtre et évangéliste.	5 44	6 02	6 02	6 24
Vendredi	22	4 *Tps.* S. Th. de Villeneuve, év., conf.	5 45	6 00	7 38	6 59
Samedi	23	4 *Temps.* S. Lin, pape et martyr.	5 46	5 58	8 54	7 34
DIMAN.	24	XVI *Pentecôte.*	5 47	5 56	10 07	8 14
Lundi	25	S. Cléophas, martyr.	5 48	5 54	11 15	8 58
Mardi.	26	S. Cyprien et Ste Justine, martyrs.	5 50	5 53	S 15	9 45
Mercredi	27	SS. Côme et Damien, frères, martyrs.	5 51	5 51	1 08	10 38
Jeudi	28	S. Wenceslas, duc, martyr.	5 52	5 49	1 57	11 35
Vendredi	29	S. Michel, archange.	5 54	5 47	2 40	MAT.
Samedi	30	S. Jérôme, confesseur et docteur.	5 55	5 45	3 15	0 33

Pronostics de la température pour le mois de septembre 1922

Du 1er au 4, chaleur étouffante.

Du 5 au 6, tempête violente.

Du 7 au 9, nuageux.

Du 10 au 14, frais.

Du 15 au 18, orageux, menaçant.

Du 19 au 23, tonnerre, pluie.

Du 24 au 27, frais.

Du 28 au 30, brumeux et humide.

10e mois

OCTOBRE

31 jours



Signe du Scorpion.

Pleine Lune, le 5, à 8h. 4m. du soir.
Dernier Quartier, le 13, à 5h. 1m. du soir.
Nouvelle Lune, le 20, à 8h. 46m. du matin.
Premier Quartier, le 27, à 8h. 32m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
DIMAN.	1	XVII *Pentecôte*. Sol. du S. Rosaire	5 56	5 43	3 46	1 33
Lundi	2	Les Saints Anges Gardiens.	5 57	5 41	4 13	2 32
Mardi	3	S. Gérard, abbé.	5 59	5 39	4 38	3 32
Mercredi	4	S. François d'Assise, confesseur.	6 00	5 37	5 02	4 34
Jeudi	5	S. Placide et ses comp., martyrs.	6 01	5 35	5 32	5 31
Vendredi	6	S. Bruno, confesseur.	6 03	5 34	5 58	6 22
Samedi.	7	Le Saint Rosaire de la B. V. Marie.	6 04	5 32	6 25	7 23
DIMAN.	8	XVIII *Pentecôte*. Sol. de S. Michel.	6 05	5 30	6 57	8 24
Lundi	9	S. Denis et ses compagnons, martyrs.	6 06	5 28	7 32	9 25
Mardi	10	S. François de Borgia, confesseur.	6 08	5 26	8 13	10 25
Mercredi	11	S. Emilien, confesseur.	6 09	5 25	9 00	11 22
Jeudi	12	S. Wilfrid, évêque	6 11	5 23	9 52	S. 18
Vendredi	13	S. Edouard, confesseur.	6 12	5 21	10 53	1 10
Samedi	14	S. Calixte, pape et martyr.	6 13	5 19	11 58	1 59
DIMAN.	15	XIX *Pentecôte*.	6 15	5 17	MAT.	2 45
Lundi	16	S. Gérard Majella, confesseur.	6 16	5 16	1 09	3 25
Mardi	17	Ste. Hedwige, veuve.	6 18	5 14	2 24	4 01
Mercredi	18	S. Luc, évangéliste.	6 19	5 12	3 41	4 34
Jeudi	19	S. Pierre d'Alcantara, confesseur.	6 20	5 10	4 57	5 11
Vendredi	20	S. Jean de Canti, confesseur.	6 21	5 08	6 16	5 47
Samedi	21	S. Hilarion, abbé.	6 23	5 07	7 25	6 04
DIMAN.	22	XX *Pentecôte*.	6 24	5 05	8 54	6 47
Lundi	23	S. Séverin, évêque.	6 25	5 03	10 00	7 34
Mardi	24	S. Raphaël, archange.	6 26	5 01	10 59	8 26
Mercredi	25	SS. Chrysanthe et Darie, martyrs.	6 28	5 00	11 50	9 24
Jeudi	26	S. Evariste, pape et martyr.	6 29	4 58	S. 35	10 22
Vendredi	27	S. Frumence, évêque.	6 31	4 57	1 15	11 24
Samedi	28	SS. Simon et Jude, apôtres.	6 32	4 55	1 47	MAT.
DIMAN.	29	XXI *Pentecôte*.	6 33	4 53	2 18	0 24
Lundi	30	S. Lucain, martyr.	6 35	4 52	2 42	1 25
Mardi	31	*Jeûne*. S. Quentin, martyr.	6 36	4 50	3 07	2 25

Pronostics de la température pour le mois d'octobre 1922

Du 1er au 2, incertain.
Du 3 au 5, changeant, beau.
Du 6 au 8, chaud.
Du 9 au 12, pluvieux,
Du 13 au 14, beau.
Du 15 au 17, plaisant.
Du 18 au 22, température rude, et généralement tempétueuse.
Du 23 au 26, vague froide.
Du 27 au 31, plus chaud, venteux.

11e mois

NOVEMBRE

30 jours



Signe du Sagittaire.

Pleine Lune,	le 4, à	1h. 43m. du soir.
Dernier Quartier,	le 12, à	2h. 59m. du matin.
Nouvelle Lune,	le 18, à	7h. 12m. du soir.
Premier Quartier,	le 26, à	3h. 21m. du matin.

Jours de la semaine.		Fêtes religieuses.	Soleil Lev	Soleil Cou	Lune Lev	Lune Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Mercredi	1	La Toussaint (d'obligation).	6 38	4 49	3 36	3 24
Jeudi	2	*Commémoration des fidèles trépassés.*	6 39	4 47	4 02	4 23
Vendredi	3	S. Hubert, évêque.	6 41	4 46	4 28	5 24
Samedi	4	S. Charles, évêque et confesseur.	6 42	4 44	4 59	6 16
DIMAN.	5	XXII *Pentecôte.*	6 44	4 43	5 33	7 17
Lundi	6	S. Léonard, ermite.	6 45	4 41	6 11	8 19
Mardi	7	S. Florent, abbé.	6 47	4 40	6 56	9 17
Mercredi	8	S. Dieudonné, pape.	6 48	4 39	7 47	10 14
Jeudi	9	Dédicace de la Basilique du S. Sauv.	6 50	4 38	8 45	11 08
Vendredi	10	S. André Avellin, confesseur.	6 51	4 37	9 47	11 56
Samedi	11	S. Martin, évêque et confesseur.	6 53	4 35	10 54	S. 38
DIMAN.	12	XXIII *Pentecôte.*	6 54	4 34	MAT.	1 23
Lundi	13	S. Didace, confesseur.	6 55	4 33	0 05	1 59
Mardi	14	S. Josaphat, évêque et martyr.	6 57	4 31	1 21	2 33
Mercredi	15	Ste Gertrude, vierge.	6 58	4 30	2 33	3 04
Jeudi	16	S. Edmond, archevêque.	7 00	4 29	3 47	3 41
Vendredi	17	S. Grégoire Thaumaturge, év. et conf	7 01	4 28	5 05	4 16
Samedi	18	Dédicace Basil. SS. Pierre et Paul.	7 02	4 27	6 21	4 52
DIMAN.	19	XXIV *Pentecôte.*	7 03	4 26	7 28	5 20
Lundi	20	S. Félix de Valois, confesseur.	7 04	4 25	8 43	6 12
Mardi	21	Présentation de la B. V. Marie.	7 06	4 24	9 39	7 08
Mercredi	22	Ste Cécile, vierge et martyre.	7 08	4 23	10 27	8 07
Jeudi	23	S. Clément, pape et martyr.	7 09	4 22	11 08	9 09
Vendredi	24	S. Jean de la Croix, confesseur.	7 10	4 22	11 41	10 11
Samedi	25	Ste Catherine, vierge et martyre.	7 12	4 21	S. 12	11 13
DIMAN.	26	XXV *Pentecôte.*	7 13	4 21	0 46	MAT.
Lundi	27	S. Maxime, évêque.	7 14	4 20	1 12	0 14
Mardi	28	S. Jacques de la Marche, confesseur.	7 15	4 20	1 39	1 15
Mercredi	29	S. Saturnin, martyr.	7 16	4 19	2 05	2 11
Jeudi	30	S. André, apôtre.	7 18	4 19	2 30	3 12

Pronostics de la température pour le mois de novembre 1922

Du 1er au 3, ondées.
Du 4 au 6, plaisant.
Du 7 au 9, beau.
Du 10 au 14, nuageux.
Du 15 au 18, violente tempête.
Du 19 au 20, menaçant.
Du 21 au 23, froid.
Du 24 au 27, élévation de température.
Du 28 au 30, incertain, température arriérée.

DECEMBRE


Signe du Capricorne.

PLEINE LUNE, le 4, à 6h. 30m. du matin.
DERNIER QUARTIER, le 11, à 11h. 47m. du matin.
NOUVELLE LUNE, le 18, à 7h. 26m. du matin.
PREMIER QUARTIER, le 26, à 0h. 59m. du matin.

Jours de la semaine.		FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev	SOLEIL Cou	LUNE Lev	LUNE Cou
			H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
Vendredi	1	S. Eloi, évêque et confesseur.	7 19	4 18	2 59	4 13
Samedi	2	Ste Bibiane, vierge et martyre.	7 20	4 18	3 33	5 14
DIMAN.	3	I AVENT.	7 21	4 17	4 09	6 15
Lundi	4	S. Pierre Chrysologue, conf. et doct.	7 22	4 17	4 53	7 10
Mardi	5	S. Sabbas, abbé.	7 23	4 16	5 42	8 08
Mercredi	6	S. Nicolas, évêque et confesseur.	7 24	4 16	6 38	9 04
Jeudi	7	S. Ambroise, évêque, conf. et docteur.	7 26	4 15	7 39	9 54
Vendredi	8	IMMACULÉE CONCEPTION (d'obligation).	7 27	4 15	8 45	10 40
Samedi	9	Ste Valérie, vierge et martyre.	7 28	4 14	9 56	11 19
DIMAN.	10	II AVENT.	7 29	4 14	11 06	11 55
Lundi	11	S. Damase, pape et confesseur.	7 30	4 15	MAT.	S. 27
Mardi	12	S. Constant, martyr.	7 31	4 15	0 21	1 07
Mercredi	13	Ste Lucie, vierge et martyre.	7 33	4 15	1 29	1 43
Jeudi	14	S. Fortunat, évêque.	7 34	4 16	2 44	2 14
Vendredi	15	Ste Chrétienne, vierge.	7 35	4 16	3 59	2 46
Samedi	16	S. Eusèbe, évêque et martyr.	7 36	4 17	5 12	3 25
DIMAN.	17	III AVENT.	7 37	4 17	6 22	4 07
Lundi	18	S. Gatien, évêque.	7 38	4 18	7 22	4 51
Mardi	19	S. Timoléon, martyr.	7 39	4 18	8 17	5 49
Mercredi	20	4 *Temps*. S. Philogone, évêque.	7 40	4 19	9 03	6 51
Jeudi	21	S. THOMAS, apôtre.	7 40	4 19	9 40	7 53
Vendredi	22	4 *Temps*. S. Flavien, martyr.	7 41	4 20	10 13	8 56
Samdi.	23	4 *Temps*. Ste Victoire, vierge et mart.	7 41	4 20	10 41	9 59
DIMAN.	24	IV AVENT.	7 42	4 21	11 07	11 01
Lundi	25	NOEL. (d'obligation).	7 42	4 21	11 35	11 59
Mardi	26	S. ETIENNE, premier martyr.	7 43	4 22	S. 01	MAT.
Mercredi	27	S. JEAN, apôtre et évangéliste.	7 43	4 22	0 34	0 58
Jeudi	28	SS. INNOCENTS, martyrs.	7 43	4 23	1 00	1 59
Vendredi	29	S. Thomas de Cantorbéry, év. et mar.	7 43	4 24	1 30	2 59
Samedi	30	S. Eugène, évêque.	7 42	4 25	2 05	3 59
DIMAN.	31	LE DIM. DANS L'OCTAVE DE NOEL.	7 42	4 26	2 46	5 01

Pronostics de la température pour le mois de décembre 1922

Du 1er au 3, doux, brumeux.
Du 4 au 12, vague froide.
Du 13 au 17, beau, plaisant.
Du 18 au 21, vent et bourrrasques.
Du 22 au 26, chutes générale de neige.
Du 27 au 28, venteux.
Du 28 au 31, froid.



SA SAINTETE BENOIT XV

Sa Sainteté Benoit XV (Jacques della Chiesa), Vicaire de J.-C., 265ième successeur du Prince des Apôtres, Pontife suprême de l'Eglise Universelle, Patriarche d'Occident, Primat d'Italie, Métropolitain de la province Romaine, Archevêque et Evêque de Rome, Souverain des Domaines temporels de la Sainte Eglise, né à Regli, diocèse de Gênes, le 21 novembre 1854; ordonné prêtre le 21 décembre 1878; Secrétaire de la Nonciature de Madrid en 1883; Secrétaire du Cardinal Rampolla en 1887; Substitut du Secrétaire d'Etat en 1901; Archevêque de Bologne en 1907; Cardinal-prêtre du titre des Quatre Saints Couronnés, le 25 mai 1914; élu Pape le 3 septembre 1914; couronné le 6 septembre 1914.

ÉPISCOPAT FRANCO-CANADIEN



Son Eminence le Cardinal Bégin,

Archevêque de Québec.

Son Eminence LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, cardinal prêtre de la Sainte Eglise romaine, du titre de Saint-Vital, né à Lévis le 10 janvier 1840, ordonné prêtre à Rome, dans la Basilique de Saint-Jean de Latran, le 10 juin 1865, élu évêque de Chicoutimi le 1er octobre 1888, sacré à Québec le 28 octobre 1888, élu archevêque de Cyrène et coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau le 22 décembre 1891 ; devenu archevêque de Québec le 12 avril 1898 ; créé cardinal le 25 mai 1914.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.

DIOCESE DE MONTREAL.



Mgr Paul BRUCHESI, né à Montréal le 29 octobre 1855 ; ordonné prêtre le 21 décembre 1878 ; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897 ; sacré le 8 août 1897.



Mgr Georges GAUTHIER, né à Montréal le 9 octobre 1871 ; ordonné prêtre le 29 septembre 1894 ; nommé évêque titulaire de Philippopolis et auxiliaire de Mgr Bruchési le 28 juin 1912 ; sacré le 24 août suivant.

Le diocèse de Montréal comprend les comtés d'Argenteuil (en partie), Chambly, Deux-Montagnes, Hochelaga, Jacques-Cartier, Laprairie, L'Assomption (en partie), Laval, Napierville, Saint-Jean, Terrebonne (en partie) et Verchères.

Il compte 633,538 **catholiques, 888 prêtres, 191 paroisses.**

DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE.

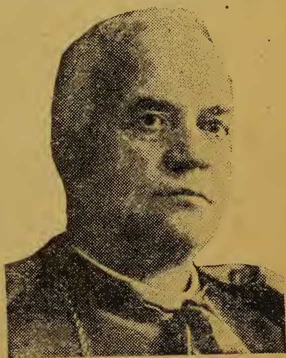


Mgr Alexis-Xyste BERNARD, né à Belœil le 29 décembre 1847 ; ordonné prêtre le 1er octobre 1871 ; élu évêque de St-Hyacinthe le 16 décembre 1905 ; sacré le 15 février 1906.

Le diocèse de Saint-Hyacinthe comprend les comtés de Bagot, Brome (en partie), Iberville, Missisquoi, Richelieu, Rouville, Saint-Hyacinthe, Shefford (en partie), Verchères, (en partie).

Il compte 120,852 catholiques, 239 prêtres, **76 paroisses.**

DIOCESE DE VALLEYFIELD.

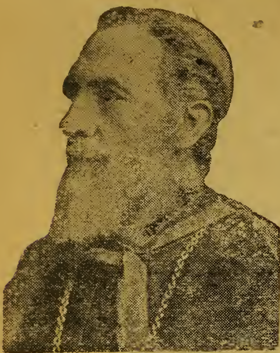


Mgr Joseph-Médard EMARD, né à St-Constant le 1er avril 1853 ; ordonné prêtre le 10 juin 1876 ; élu évêque de Valleyfield le 5 avril 1892 ; sacré le 9 juin suivant.

Le diocèse de Valleyfield comprend les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Soulanges et Vaudreuil.

Il compte 70,450 catholiques, 97 prêtres, 39 **paroisses.**

DIOCESE DE SHERBROOKE.



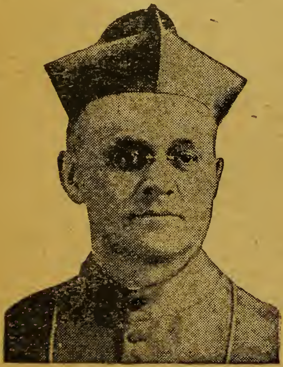
Mgr Paul LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir le 28 octobre 1846 ; ordonné prêtre le 9 mai 1869 ; élu évêque de Sherbrooke le 6 octobre 1893 ; sacré le 30 novembre suivant.



Mgr Hubert-Olivier CHALIFOUX, né à Saint-Hyacinthe le 2 juin 1850 ; ordonné prêtre le 10 janvier 1875 ; élu évêque d'Auréliopolis et auxiliaire de Sherbrooke le 30 septembre 1914 ; sacré le 29 décembre suivant.

Le diocèse de Sherbrooke comprend les comtés de Brome (en partie), Compton, Richmond, Shefford, (en partie), Sherbrooke, Wolfe et Stanstead. Il compte 130,000 catholiques, 141 prêtres, 89 paroisses.

DIOCESE DE JOLIETTE.



Mgr Guillaume FORBES, né à l'Ile Perrot le 10 août 1865 ; ordonné prêtre le 17 mars 1888 ; élu évêque de Joliette le 6 août 1913 ; sacré le 9 octobre suivant.

Le diocèse de Joliette comprend les comtés de Berthier, Joliette, l'Assomption (en partie) et Montcalm.

Il compte 64,500 catholiques, 154 prêtres, 46 paroisses.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC.
DIOCESE DE QUEBEC.



Mgr Paul-Eugène ROY, né à Berthier-en-bas, le 9 novembre 1859 ; ordonné prêtre le 13 juin 1886 ; élu évêque d'Eleuthéropolis et auxiliaire de Mgr Bégin, le 8 avril 1908 ; sacré le 10 mai suivant ; élu archevêque de Séleucie le 8 septembre 1914.

Le diocèse de Québec comprend les comtés de Beauce, Bellechasse, Dorchester, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Portneuf, Québec et Témiscouata (en partie).

Il compte 404,000 catholiques, 747 prêtres, 234 paroisses.

DIOCESE DE TROIS-RIVIERES.



Mgr François-Xavier CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Batiscan le 2 novembre 1848; ordonné prêtre le 22 septembre 1872; élu évêque de Trois-Rivières le 8 mai 1899; sacré le 25 juillet suivant.

Le diocèse de Trois-Rivières comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Il compte 108,067 catholiques, 156 prêtres, 56 paroisses.

DIOCESE DE CHICOUTIMI.



Mgr Michel-Thomas LABRECQUE, né à Saint-Anselme le 30 décembre 1849; ordonné prêtre le 28 mai 1876; élu évêque de Chicoutimi le 8 avril 1892; sacré le 22 mai suivant.

Le diocèse de Chicoutimi comprend les comtés de Charlevoix, Chicoutimi, Lac St-Jean et Saguenay.

Il compte 94,475 catholiques, 159 prêtres, 64 paroisses.

DIOCESE DE RIMOUSKI.



Mgr Joseph-Romuald LEONARD, né à Saint-Joseph de Carleton, le 19 août 1876; ordonné prêtre le 25 février 1899; sacré évêque de Rimouski le 25 février 1920.

Le diocèse de Rimouski comprend les comtés de Bonaventure, Gaspé, Rimouski et Témiscouata (en partie).

Il compte 145,758 catholiques, 189 prêtres, 105 paroisses.

DIOCESE DE NICOLET.

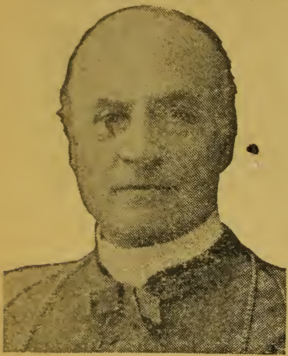


Mgr Hermann BRUNAULT, né à Saint-David le 10 janvier 1857; ordonné prêtre le 29 juin 1882; élu évêque de Tubuna et coadjuteur de Mgr Gravel le 30 septembre 1899; sacré évêque le 27 décembre suivant; évêque de Nicolet le 28 janvier 1904.

Le diocèse de Nicolet comprend les comtés de Nicolet, Yamaska, Arthabaska et Drummond.

Il compte 92,000 catholiques, 164 prêtres, 69 paroisses.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA.
DIOCESE D'OTTAWA.

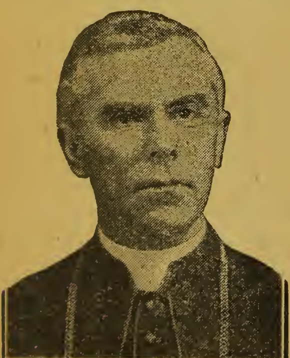


Mgr Charles-Hugues GAUTHIER, né à Alexandria, Ont., le 13 novembre 1843 ; ordonné prêtre le 28 août 1867 ; élu archevêque de Kingston le 29 juillet 1898 ; sacré le 18 octobre suivant ; nommé archevêque d'Ottawa le 6 septembre 1910.

Le diocèse d'Ottawa comprend une partie des comtés d'Argenteuil, de Labelle, de Montcalm, de Terrebonne, de Wright, province de Québec, et les comtés de Carleton, Lanark, Prescott et Russell, province d'Ontario.

Il compte 137,900 catholiques, 328 prêtres, 97 paroisses.

DIOCESE DE MONT-LAURIER.



Mgr François-Xavier BRUNET, né à Saint-André d'Argenteuil le 27 novembre 1868 ; ordonné prêtre le 23 septembre 1893 ; élu évêque de Mont-Laurier le 6 août 1913 ; sacré le 28 octobre suivant.

Le diocèse de Mont-Laurier comprend une partie des comtés d'Argenteuil, Labelle, Wright, Terrebonne et Montcalm.

Il compte 38,969 catholiques, 65 prêtres et 39 paroisses.

DIOCESE DE HAILEYBURY.



Mgr Elie-Anicet LATULIPPE, né à Saint-Anicet le 3 août 1859 ; ordonné le 30 mai 1885 ; nommé évêque tit. de Catenna et vic. apost. de Témiscamingue en 1908 ; sacré le 30 novembre suivant ; évêque de Haileybury en 1915.

Le diocèse d'Haileybury comprend cette partie des provinces de Québec et d'Ontario, bornée au nord et à l'ouest par le vic.-apost. de l'Ontario-Nord ; à l'est par le 72 degré de longitude ; au sud par la hauteur des terres.

Il compte 41,179 catholiques, 58 prêtres, 40 paroisses.

VICARIAT APOSTOLIQUE DE L'ONTARIO-NORD



Mgr Joseph HALLE, né à Lévis le 9 décembre 1874, ordonné prêtre le 19 septembre 1897 ; préfet apostolique de l'Ontario-Nord en 1919 ; sacré évêque de Pétrée et vic, apost, de l'Ontario-Nord le 17 avril 1921.

Le vicariat de l'Ontario-Nord comprend la partie Nord-Ouest de la province d'Ontario.

Il compte 10,000 catholiques, 16 prêtres, 7 paroisses et 30 missions.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.
DIOCESE DE SAINT-BONIFACE.



Mgr Arthur BELIVEAU, né à Mont-Carmel, Trois-Rivières, le 2 mars 1870; ordonné le 24 sept. 1893, nommé évêque de Domitianopolis et aux. de l'arch. de Saint-Boniface, le 24 mai 1913, sacré le 25 juillet suivant. Archevêque de Saint-Boniface le 9 décembre 1915.

Le diocèse de Saint-Boniface comprend la partie est de la province de Manitoba. Il compte 35,000 catholiques, 117 prêtres et 42 paroisses.

VICARIAT APOST. DU KEEWATIN.

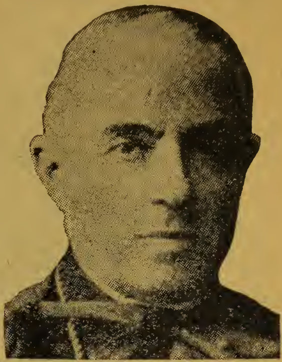


Mgr Ovide CHARLEBOIS, O. M. I., né à Saint-Placide le 17 février 1862; ordonné prêtre le 17 juillet 1887; nommé évêque de Bérénice et vic. apostolique du Keewatin, le 28 août 1910; sacré le 30 novembre suivant.

Le vicariat apostolique de Keewatin comprend une partie (est) du Manitoba et les territoires situés au nord de cette province.

Il compte environ 11,000 catholiques, 15 prêtres et 11missions.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE REGINA.
DIOCESE DE REGINA.



Mgr Olivier-Elzéar MATHIEU, né à St-Roch de Québec le 24 décembre 1853; ordonné le 2 juin 1878; élu premier évêque de Régina le 14 juillet 1911; sacré dans la basilique de Québec le 5 novembre suivant. Archevêque de Régina le 9 décembre 1915.

Le diocèse de Régina comprend la partie sud de la province de Saskatchewan. Il compte 72,000 catholiques, 115 prêtres et 73 paroisses.

DIOCESE DE PRINCE-ALBERT ET DE SASKATOON

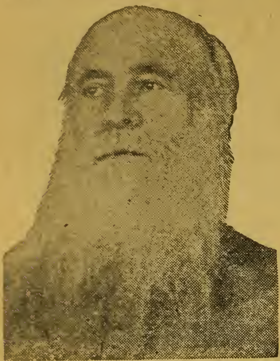


Mgr Joseph-Henri PRUD'HOMME, né à Saint-Boniface, Manitoba, le 9 septembre 1882 ; ordonné prêtre le 9 octobre 1904 ; élu évêque de Prince-Albert et de Saskatoon le 13 juin 1921.

Le diocèse de Prince-Albert comprend la partie nord de la Saskatchewan.

Il compte 35,500 catholiques, 74 prêtres et 53 paroisses.

VICARIAT APOST. D'ATHABASKA.

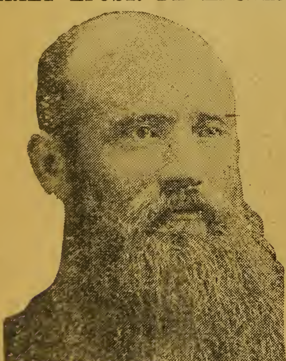


Mgr Emile GROUARD, O. M. I., né en France le 2 février 1840 ; ordonné prêtre le 3 mai 1862 ; nommé évêque d'Ibora et vicaire apostolique d'Athabaska le 18 octobre 1890 ; sacré le 1er août 1891.

Le vicariat apostolique d'Athabaska comprend le territoire d'Athabaska.

Il compte environ 12,000 catholiques, 28 prêtres et 16 missions.

VICARIAT APOST. DE MACKENZIE.



Mgr Gabriel-Joseph-E. BREYNAT, né en France le 5 octobre 1867 ; ordonné prêtre le 21 février 1891 ; nommé évêque d'Adramyte et vicaire apostolique de MacKenzie en 1901 ; sacré le 6 avril 1902.

Le vicariat apostolique de MacKenzie comprend le territoire de MacKenzie.

Il compte environ 4,500 catholiques, 18 prêtres et 13 missions.

DIOCESE DE SAINT-JEAN, N.-B.



Mgr Edouard-Alfred LEBLANC, n à Saint-Bernard, N.-E., le 15 octobr 1870 ; ordonné prêtre le 29 juin 1898 nommé évêque de Saint-Jean le 2 aoû 1912 ; sacré à Saint-Jean le 10 décembr suivant.

Le diocèse de Saint-Jean compren la partie sud du Nouveau-Brunswick Il compte 65,000 catholiques, 83 prê tres et 45 paroisses.

DIOCESE DE CHATHAM.



Mgr Patrice CHIASSON, né à Gran Etang, N.-E., le 10 décembre 1867 ; o donné prêtre le 4 juin 1898 ; sacré év que de Lydda et vicaire apostolique d Golfe Saint-Laurent le 18 octobre 1917 évêque de Chatham en 1920.

Le diocèse de Chatham comprend l partie nord du Nouveau-Brunswick.

Il compte 80,155 catholiques, 100 prê tres et 58 paroisses.

PUISSANCE DU CANADA

La puissance du Canada consiste dans la Confédération des provinces suivantes : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Britannique, Alberta, Saskatchewan, et du territoire du Yukon.

Gouverneurs generaux depuis la Confederation.	Date de leurs fonctions.
Très honorable Vicomte Monck.	1867 — 1868
Très honorable Lord Lisgar.	1868 — 1872
Très honorable Comte Dufferin.	1872 — 1878
Très honorable Marquis de Lorne.	1878 — 1883
Très honorable Marquis de Lansdowne.	1883 — 1888
Très honorable Lord Stanley de Preston, plus tard, comte de Derby.	1888 — 1892
Très honorable Comte d'Aberdeen.	1893 — 1898
Très honorable Comte de Minto.	1898 — 1904
Très honorable Lord Grey.	1904 — 1911
Son Altesse Royale le Duc de Connaught.	1911 — 1916
Très honorable Lord Devonshire	1916 — 1921
Très honorable Lord Byng de Vimy.........	1921 —

Premiers Ministres.		Date de leur maintien au pouvoir.
Sir John Macdonald	Conservateur.	1867 — 1873
L'Hon. Alex. Mackenzie	Libéral.	1873 — 1878
Sir John Macdonald	Conservateur.	1878 — 1891
Sir John Abbott	Conservateur.	1891 — 1892
Sir John Thompson	Conservateur.	1892 — 1894
Hon. Mackenzie Bowell	Conservateur.	1894 — 1896
Sir Charles Tupper	Conservateur.	1896 — 1896
Sir Wilfrid Laurier	Libéral.	1896 — 1911
Sir Robert Laird Borden	Conservateur.	1911 — 1920
L'hon. Arthur Meighen	Conservateur.	1920—1921

La Puissance du Canada est gouvernée comme suit :

1° Par un gouverneur général nommé pour cinq ans par le Roi en conseil.
2° Par un Sénat de 96 membres nommés à vie par le gouverneur général en conseil. De ce nombre, 24 sont pris dans la province de Québec ; 24 dans la province d'Ontario ; 24 dans les provinces maritimes, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard ; 6 dans le Manitoba, 6 dans la Colombie Britannique, 6 dans la Saskatchewan et 6 dans l'Alberta.
3° Par la Chambre des Communes qui compte 235 membres, élus comme suit : Province de Québec, 65 ; Ontario, 82 ; Nouveau-Brunswick, 11 ; Nouvelle-Ecosse, 16 ; Ile du Prince-Edouard, 4 ; Manitoba, 15 ; Colombie-Britannique, 13 ; Saskatchewan, 16 ; Alberta, 12 ; Territoire du Yukon, 1. Total : 235.

Il y a deux principaux partis politiques : le parti libéral et le parti conservateur. Depuis les dernières élections de 1917, il y a les C.-U., les L.-U. et les libéraux, partisans de Sir Wilfrid Laurier.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le gouverneur général dans le parti politique qui obtient une majorité à la Chambre des Communes, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du gouverneur général. Tous les ministres doivent se faire réélire après leur nomination.



SA MAJESTE GEORGES V,
Roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, Empereur des Indes et des Dominions au-delà des mers.

Le roi d'Angleterre actuel, Georges V, est né le 3 juin 1865. Il a reçu l'éducation navale des jeunes *Midshipmen* de la marine anglaise. En 1879, il fit sur la *Bacchante* une croisière autour du monde qui dura jusqu'en 1882, et, peu de temps après son retour, passa six mois en Suisse, à Lausanne, pour y terminer ses études de français et d'allemand.

En 1884, le prince Georges entrait à Greenwich compléter ses études navales et en 1885 fut nommé lieutenant. Après avoir servi dans la Méditerranée sur le vaisseau de son oncle, le duc d'Edimbourg, il reçut le commandement de la canonnière *Thruss*. En 1891 le prince fut promu contre-amiral.

A la mort du duc de Clarence, le prince Georges, devenu prince héritier, reçut le titre de duc d'York et dut, à son grand regret, abandonner la carrière de marin qu'il aimait tant. Les nombreux engagements que lui imposait son rang ne lui permettaient plus de reprendre du service à la mer. Il conserva du moins le plus vif intérêt pour tout ce qui concerne la marine et s'entoura d'hommes qui, comme les commodores Sir Charles Bust et Godfred Fawcett, lui rappelaient les heures les plus heureuses de sa vie.

Le 3 mai 1893, le prince fut fiancé à sa cousine la princesse Marie, fille du duc de Teck. Le mariage eut lieu à Londres le 10 juillet. De cette union sont nés six enfants : Edouard, né le 23 juin 1894 ; Albert, né le 14 décembre 1895 ; Victoria, née le 25 avril 1897 ; Henri, né le 31 mars 1900 ; Georges, né le 20 décembre 1902 ; Jean, né le 12 juillet 1905.

Le prince de Galles continua l'apprentissage du gouvernement en visitant l'immense domaine colonial de l'Empire qu'il dirige maintenant. En 1902 et en 1908, il a visité le Canada ; en 1905, il a fait dans l'Inde un voyage officiel.

Le roi actuel est monté sur le trône le 7 mai 1910 et, depuis son avènement, suit avec un respect touchant les voies politiques qu'avait tracées son père.



LORD BYNG DE VIMY,

Gouverneur Général du Canada

Sir Julian Byng, devenu dans la suite lord Byng de Vimy, successeur du duc de Devonshire comme gouverneur général du Canada, est le septième fils du deuxième comte de Strafford, et appartient à une vieille famille anglaise qui s'est grandement distinguée dans les armées de terre et de mer. Né le 11 septembre 1862. Prit part à la campagne du Soudan en 1883, et commandait la cavalerie sud-africaine en 1901. Directeur du collège royal de cavalerie à Nethaverton, en 1904 et 1908. Promu major général en 1909. Officier commandant en Egypte, en 1912. Commandant de la troisième division de cavalerie en 1914, et couvrit la retraite d'Anvers à Ypres. Prit part, en 1915, aux opérations des Dardanelles. Successeur du général Alderson, en 1916, au commandement du corps canadien, en France. Commandait les troupes canadiennes, à la bataille de Vimy, alors que le corps canadien combattit pour la première fois comme unité distincte. Dans la suite, promu commandant de la troisième armée, et remplacé par sir Arthur Currie, au commandement de l'armée canadienne. Créé, en 1919, premier baron de Vimy.



L'HONORABLE ARTHUR MEIGHEN,

Premier Ministre du Canada.

Né à Anderson, comté de Perth, Ontario, le 16 juin 1874, fils de Joseph et de Mary Jane Meighen. — Fit ses études au St. Mary's Collegiate Institute et à l'Université de Toronto, où il fut gradué avec grande distinction en 1896.—Il enseigna à l'Ecole Normale de Caledonia, Ontario, de 1897 à 1898, vint à Winnipeg en 1898, puis s'établit à Portage la Prairie. — Il fut admis au barreau manitobain en 1903. — Député de Portage la Prairie depuis 1908. — Solliciteur général en 1913. — Secrétaire d'Etat en 1917. — Ministre de l'Intérieur en 1917. — Premier ministre du Canada en 1920. — Résidence, Ottawa. — Conservateur.



L'HONORABLE WILLIAM LYON MACKENZIE-KING

Elu le 4 août 1919 par la Convention Libérale pour succéder à Sir Wilfrid Laurier comme leader du parti libéral.

Né à Kitchener, Ont., le 17 décembre 1874, et descendant de Lyon Mackenzie, chef de la rébellion de 1837, dans le Haut-Canada.—Reçut son instruction au High School de sa ville natale, et étudia le droit à l'Université de Toronto.—Reçut, en 1896, le diplôme de bachelier en loi.—Attaché à la rédaction du *Globe* de Toronto (1895-96).—Sous-ministre du Travail (1900-1908).—Elu, en 1908, député de North-Waterloo, aux Communes.—Ministre du Travail, en 1909.—Réélu par acclamation à l'élection partielle de 1909, mais défait aux élections générales de 1911. —Président de l'Association de Réforme d'Ontario (1911-17).—A fait de nombreuses enquêtes sur les questions économiques, et est reconnu comme une grande autorité en matière de législation ouvrière.—Choisi comme chef de l'Opposition en 1919.—Député de Prince, I. du P.-E., en 1919.—Résidence, Ottawa.—Libéral.



THOMAS ALEXANDER CRERAR

Chef du parti Progressiste.

Né à Molesworth, Ont., le 17 juin 1876. — Ancêtres paternels venus d'Ecosse, vers 1840, et ancêtres maternels venus d'Irlande. — Reçut son éducation à l'école publique de Portage-la-Prairie, Manitoba. — A été élevé et a grandi sur une ferme. — Fut maître d'école quelques années, puis s'adonna de nouveau à l'agriculture. — Elu député de Marquette, Manitoba, à la Chambre des Communes, aux élections générales de 1917, comme représentant du parti agraire. — Créé ministre de l'Agriculture, le 12 octobre 1917, puis donna sa démission en 1919. — Fut créé, en 1907, président de la compagnie Grain Growers, devenue dans la suite la compagnie United Grain Growers.

PUISSANCE DU CANADA — Suite

CABINET FEDERAL



STEWART

(L'hon. John-Alexander), ministre des Chemins de Fer et des Canaux. Avocat. Elu député de Lanark en 1918. Ministre des Chemins de Fer et des Canaux en 1921. Résidence, Perth. Conservateur.



STEVENS

(L'hon. Henry-Herbert) ministre du Commerce. Courtier et éditeur de journal. Elu député de Vancouver en 1911. Ministre du Commerce en 1921. Résidence, Vancouver. Conservateur.



BENNETT

(L'hon. Richard-Bedford), ministre de la Justice. Avocat. Député à la Législature de l'Alberta en 1898. Député à Ottawa en 1900. Ministre de la Justice en 1921. Résidence, Calgary. Conservateur.



BELLEY

(L'hon. L.-G.) ministre des Postes. Avocat. Ministre des Postes en 1921. Résidence, Québec. Conservateur.



MONTY

(L'hon. Rodolphe), secrétaire d'Etat. Avocat. Secrétaire d'Etat en 1921. Résidence, Montréal. Conservateur.



EDWARDS

(L'hon. John-Wesley) ministre de l'Hygiène, de l'Immigration et de la Colonisation. Médecin. Député de Frontenac en 1909. Ministre de l'Hygiène, de l'Immigration et de la Colonisation en 1921. Résidence, Cataraqui. Conservateur.



MANION

(L'hon. Robert-James) ministre du Rétablissement civil des soldats. Médecin. Elu comme libéral, député de Fort William et Rainy River en 1915. Réélu en 1917. Ministre du Rétablissement civil des soldats en 1921. Résidence, Fort William. Libéral Unioniste.



BAXTER

(L'hon. John-B. Macauley), ministre des Douanes et du Revenu de l'Intérieur. Avocat. Député de St-Jean à la Législature du Nouveau - Brunswick de 1911 à 1921. Ministre des Douanes et du Revenu de l'Intérieur en 1921. Résidence, St-Jean, N.-B. Conservateur.



McCURDY

(L'hon. Fleeming Blanchard), ministre des Travaux Publics. Député de Colchester en 1911 et 1917. Ministre des Travaux Publics en 1920. Résidence, Ottawa. Conservateur.



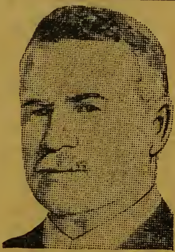
DRAYTON

(Sir Henry), ministre des Finances, avocat. Député de Kingston en 1919. Résidence, Ottawa. Conservateur.



NORMAND

(L'hon. Louis-Philippe) Président du Conseil Privé. Médecin. Président du Conseil Privé en 1921. Résidence, Trois - Rivières. Conservateur.



TOLMIE

(L'hon Simon-Fraser), ministre de l'Agriculture. Agronome. Député de Victoria en 1917. Ministre de l'Agriculture en 1919. Résidence, Ottawa. Conservatur.



ROBERTSON

(L'hon. Gideon Decker), ministre du Travail. Sénateur en 1917. Ministre du Travail en 1918. Résidence, Ottawa. Conservateur.



BALLANTYNE

(L'hon. Charles Colquhoun), ministre de la Marine et des Pêcheries. Industriel. Ministre de la Marine et des Pêcheries en 1917. Député de Montréal-S.-Laurent en 1917. Résidence, Montréal. Libéral.



LOUGHEED

(Sir James A.), ministre de l'Intérieur. Avocat. Sénateur en 1909. Ministre sans portefeuille en 1911. Ministre du Rétablissement civil des soldats en 1918. Ministre de l'Intérieur en 1920. Résidence, Calgary. Conservateur.



GUTHRIE

(L'hon. Hugh), ministre de la Milice. Avocat. Député de Wellington Sud depuis 1904. Solliciteur général en 1917. Ministre de la Milice en 1920. Résidence, Guelph. Libéral.



FAUTEUX

(L'hon. André) solliciteur général. Avocat. Solliciteur général en 1921. Résidence, Montréal, Conservateur.

* * *

Le terme du courage est l'intrépidité dans le péril.

Vauvenargues.

* * *

La société est composée de deux classes : ceux qui ont plus de dîners que d'appétit et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners.

Chamfort.

* * *

Il est plus aisé de se taire que de ne point excéder dans ses paroles.

* * *

L'avare se croit maître de ses biens et ne s'aperçoit pas qu'il en est l'esclave.

SENATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC (*)



L'hon. Bolduc (Joseph), président du Sénat. Député de Beauce à Ottawa de 1876 à 1884. Sénateur pour la division de Lauzon en 1884. Président du Sénat en 1916. Résidence, S.-Victor de Tring. Conservateur.

L'HONORABLE JOSEPH BOLDUC,
Président du Sénat.



BEAUBIEN

(L'hon. Charles-Philippe) avocat, Sénateur pour la division de Montarvlile en 1915. Résidence, Montréal. Conservateur.



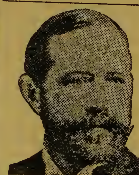
BEIQUE

(L'hon. Frédéric-L.), avocat. Sénateur pour la division de De Salabery en 1902. Résidence, Montréal. Libéral.



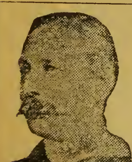
BLONDIN

(L'hon. P.-Edouard), notaire, député de Champlain de 1911 à 1917, ancien ministre, Sénateur pour la division des Laurentides en 1918. Résidence, Ottawa. Conservateur.



BOYER

(L'hon. Arthur), marchand. Député de Jac.-Cartier à la Législature, de 1884 à 1892. Ministre en 1890. Sénateur pour la division de Rigaud en 1900. Résidence, Montréal. Libéral.



CASGRAIN

(L'hon. Joseph-P.-B.), ingénieur civil. Sénateur pour la division de Lanaudière en 1900. Résidence, Montréal. Libéral.



CHAPAIS

(L'hon. Thomas), avocat et journaliste. Sénateur pour la division de Grandville en 1920. Résidence, Québec. Conservateur.



CLORAN

(L'hon. Henry-Joseph), avocat. Sénateur pour la division de Victoria en 1903. Résidence, Montréal. Libéral.



DANDURAND

(L'hon. Raoul), avocat. Sénateur pour la division de De Lorimier en 1 8 9 8. Résidence, Montréal. Libéral.

(*) Le Sénat se compose de 96 membres nommés à vie par le gouverneur-général en conseil. De ce nombre, 24 sont pris dans la province de Québec, 24 dans la province d'Ontario, 10 dans la province de la Nouvelle-Ecosse, 10 dans la province du Nouveau-Brunswick, 4 dans la province de l'Ile du Prince-Edouard, 6 dans la province de la Colombie-Britannique, 6 dans la province du Manitoba, 6 dans la province de la Saskatchewan et 6 dans la province de l'Alberta.



DAVID

(L'hon. Laurent - Olivier), avocat. Député de Montréal Est à la Législature en 1886. Sénateur pour la division des Mille-Isles en 1903. Résidence, Montréal. Libéral.



DESSAULLES

(L'hon. G. Casimir), bourgeois. Sénateur pour la division de Rougemont en 1907. Résidence, Saint-Hyacinthe. Libéral.



FOSTER

(L'hon. Geo. G.), avocat. Sénateur pour la division d'Alma en 1917. Résidence, Montréal. Conservateur.



GODBOUT

(L'hon. Joseph), médecin. Député de Beauce à Ottawa de 1887 à 1900. Sénateur pour la division de La Salle en 1901. Résidence, Saint-François (Beauce). Libéral.



LAVERGNE

(L'hon. Louis), notaire. Député de Drummond et Arthabaska à Ottawa de 1897 à 1908. Sénateur pour la division de Kennebec en 1910. Résidence, Arthabaska. Lib.



LEGRIS

(L'hon. Joseph-H.) cult. Dép. de Maskinongé à la Lég. en 1888. Dép. pour le même comté à Ottawa de 1891 à 1900. Sén. pour la div. de Repentigny en 1903. Rés., Louiseville. Libéral.



LESPERANCE

(David - Ovide), agent de change. Député de Montmagny à Ottawa en 1911. Sénateur pour la division du Golfe en 1917. Résidence, Québec. Conservateur.



MITCHELL

(L'hon. William), marchand. Sénateur pour la division de Wellington en 1904. Résidence Drummondville. Libéral.



MONTPLAISIR

(L'hon. Hippolyte), cultivateur. Sénateur pour la division de Shawinigan en 1891. Résidence, Trois-Rivières. Conservateur.



POPE

(L'hon. Rufus-Henry), avocat. Sénateur pour la division de Bedford en 1911. Résidence, Cookshire. Conservateur.



TESSIER

(L'hon. Jules), avocat. Député à la Lég. de 1886 à 1900. Prés. de la Législature de 1897 à 1900. Sénateur pour la div. de La Durantaye en 1903. Résidence, Québec. Libéral.



THIBAUDEAU

(L'hon. Alfred-A.), marchand, Sénateur pour la division de De La Vallière en 1896. Résidence, Montréal. Libéral.

PUISSANCE DU CANADA — Suite



WEBSTER

(L'hon. Lorne C.), financier. Sénateur pour la division de Stadacona en 1920. Résidence, Montréal. Conservateur.



WHITE

(L'hon. Smeaton), journaliste. Sénateur pour la division d'Inkerman en 1917. Résidence, Montréal. Conservateur.



WILSON

(L'hon. Jos.-Marcellin), négociant. Sénateur pour la division de Sorel en 1911. Résidence, Montréal. Libéral.

“ La parole est d'argent, mais le silence est d'or.”

“ Agere, non loqui. — Agir, ne pas parler.”

La place de l'homme dans la vie est marquée non par ce qu'il sait, mais par ce qu'il veut et ce qu'il peut.

PUISSANCE DU CANADA

DEPUTES FEDERAUX

Nous ne pouvons pas offrir cette année, ainsi que nous en avons toujours eu l'habitude, les vignettes des députés fédéraux de la province de Québec, mais nous donnons le tableau général de la députation fédérale, avant la dissolution du Parlement.

On comprendra la raison de cette omission quand nous aurons rappelé que, dans le temps même où nous allions sous presse se faisaient de nouvelles élections générales, et que l'ancien parlement n'existait plus, la dissolution en ayant été prononcée depuis plus de deux mois. En de semblables circonstances, la préparation de nouvelles vignettes, si nous voulions faire paraître comme à l'ordinaire notre Almanach pour la saison de Noël, nous devenait une véritable impossibilité, et force nous a bien été, à notre grand regret, de remettre cela à une autre année.

GOUVERNEMENT DU CANADA

SIEGE DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

GOUVERNEUR GENERAL, (Traitement: £10,000 sterling, ou $48,666).
Très honorable LORD BYNG de VIMY

CONSEIL PRIVE DE SA MAJESTE POUR LE CANADA.

PUISSANCE DU CANADA

Cabinet Fédéral

Le nouveau cabinet fédéral, constitué définitivement le 2 septembre dernier, et qui existait encore au moment où nous sommes allés sous presse, comprenait les ministres dont les noms suivent, et dont nous donnons aussi les photographies les plus récentes :

(Traitement : premier ministre, $15,000 ; chacun des autres ministres, $10,000).

Premier ministre et secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. — L'hon M. Arthur Meighen.
Ministre des Chemins de Fer et Canaux. — L'hon. M. J.-A. Stewart.
Ministre du Commerce. — L'hon. M. H.-B. Stevens.
Ministre de la Justice. — L'hon. M. R.-B. Bennett.
Ministre des Postes. — L'hon. M. L.-G. Belley.
Secrétaire d'Etat. — L'hon M. Rodolphe Monty.
Ministre de l'Hygiène, de l'Immigration et de la Colonisation. — L'hon. M. J.-W. Edwards.
Ministre du Rétablissement civil des soldats. — L'hon. M. R.-J. Manion.
Ministre des Douanes et du Revenu de l'Intérieur. — L'hon. M. J.-B.-M. Baxter.
Ministre des Travaux Publics. — L'hon. M. F.-B. Mc Curdy.
Ministre des Finances. — Sir Henry Drayton.
Président du Conseil Privé. — L'hon. M. Louis-Philippe Normand.
Ministre de l'Agriculture. — L'hon. M. S.-F. Tolmie.
Ministre du Travail, — L'hon. M. G.-D. Robertson.
Ministre de la Marine et des Pêcheries. — L'hon. M. C.-C. Ballantyne.
Ministre de l'Intérieur. — Sir James Lougheed.
Ministre de la Milice et de la Défense. — L'hon. M. Hugh Guthrie.
Solliciteur général. — L'hon. M. André Fauteux.
Ministres sans portefeuille — L'hon. M. E.-K. Spinney, Sir Edward Kemp, L'hon. M. James Wilson, l'hon. M. Edmund Bristol.

MEMBRES DU SENAT DU CANADA.

(Traitements : Président, $6,000 ; chaque sénateur, $4,000.)
Président : L'hon. JOSEPH BOLDUC.

QUEBEC.—24.

SÉNATEURS Les honorables.	DIVISIONS.	ADRESSES.
Beaubien, Charles-P.	Montarville	Montréal.
Béïque, Frédéric-L.	De Salaberry	Montréal
Blondin, P.-E.	Laurentides	Ottawa.
Bolduc, Joseph	Lauzon	Saint-Victor de Tring.
Boyer, Arthur	Rigaud	Québec.
Casgrain, Joseph-P.-B	De Lanaudière	Montréal.
Chapais Thomas	Grandville	Québec.
Cloran. H.-J.	Victoria	Montréal.
Dandurand, Raoul	De Lorimier	Montréal.
David, L.-O.	Mille-Isles	Montréal.
Dessaulles, G.-C.	Rougemont	Saint-Hyacinthe.
Foster, George-G.	Alma	Montréal.
Godbout, Joseph	La Salle	Saint-François, Beauce.
Lavergne, Louis	Kennebec	Arthabaska.
Legris, Joseph-H.	Repentigny	Louiseville.
Lespérance, David-O.	Golfe	Québec.
Mitchell, William	Wellington	Drummondville.
Montplaisir, Hippolyte	Shawinigan	Trois-Rivières.
Pope, Rufus	Bedford	Cookshire.
Tessier, Jules	La Durantaye	Québec.
Thibaudeau, Alfred-A	De La Vallière	Montréal.
Webster, L.-C.	Stadacona	Montréal.
White, Smeaton	Inkerman	Montréal.
Wilson, Marcellin	Sorel	Montréal.

ONTARIO. — 24.

Les honorables MM.

Beith, Robert, Bowmanville.
Belcourt, Napoléon-A., Ottawa.
Bennett, William-H., Midland.
Blain, R., Brampton.
Crothers, J.-W., Ottawa.
Donnelly, J.-J., Pinkerton.
Fisher, John, Paris.
Foster, Sir Geo.-E., Ottawa.
Gordon, George, North Bay.
Lynch-Staunton, George, Hamilton :
Macdonnell, A.-C., Toronto.
McCall, Alex., Simcoe.
McHugh, George, Lindsay.
Milne, John, Toronto.
Mulholland, R.-A., Port Hope.
O'Brien, M.-J. Renfrew.
Proudfoot, W., Goderich.
Ratz, Valentine, New Hambourg.
Reid, J.-D., Prescott.
Robertson, G.-D., Welland.
Smith, E.-D., Winona.
Webster, John, Brockville.
White, G.-V., Pembroke.

NOUVELLE-ECOSSE. — 10.

Les honorables MM.

Curry, Nathaniel, Amherst.
Farrell, Edward-M., Liverpool.
Girroir, E.-L., Antigonish.
McCormick, John, Sydney Mines
McLennan, John-S., Sydney.
Roche, William, Halifax.
Ross, W.-B., Middleton.
Stanfield, John, Colchester.
Tanner, Charles-E., Pictou.
(1 vacance).

NOUVEAU-BRUNSWICK. — 10.

Les honorables MM.

Bourque, Thomas-Jean, Richibucto.
Daniel, John-W., St. John.
Fowler, J.-W., Sussex.
King, George-Gerald, Chipman.
Mc Donald J.-A. Moncton.
Poirier, Pascal, Shédiac.
Thompson, Frederick-P., Fredericton.
Todd, Irving, Miltown.
Thorne, William-H., St. John, N.-B.
(1 vacance).

ILE DU PRINCE-EDOUARD. — 4.

Les honorables MM.

McLean, John, Souris.
Murphy, P.-C., Tignish.
Prowse, Benjamin-C., Charlottetown.
Yeo, John, Port Hill.

COLOMBIE BRITANNIQUE. — 6.

Les honorables MM.

Barnard, Georges-H., Victoria.
Bostock, Hewett, Kamloops.
Green, R.-F., Victoria.
Planta, Albert-E., Nanaimo.
Taylor, J.-D., New-Westminster.
(1 vacance).

MANITOBA. — 6.

Les honorables MM.

Bénard, Aimé, Winnipeg.
Bradbury, Geo.-H.
McMeans, Lendrum, Winnipeg.
Sharpe, William-H., Manitou.
Schaffner, F.-L., Boissevain.
Watson, Robert, Portage la-Prairie.

SASKATCHEWAN. — 6.

Les honorables MM.

Calder, J.-A. Regina
Laird, Henry-W., Regina.
Gillis, Alex.-B., Whitewood.
Ross, James-H., Régina.
Turriff, John-G., Victoria.
Willoughby, W.-B, Moose-Jaw

ALBERTA. — 6.

Les honorables MM.

De Veber, L.-Geo., Lethbridge.
Forget, A.-E., Banff.
Griesback, W.-A., Edmonton.
Harmer, William-J., Edmonton.
Lougheed, sir James-A.
Michener, Edward, Red Deer.

Greffier du Sénat : A.-E. Blount.

Greffiers adjoints : J.-C. Young et S. Lelièvre.

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

(Traitements: Président, $6,000; Vice-président, $4,000; Chef de l'Opposition, $10,000; chaque député, $4,000.)

Président: L'hon. EDGAR N. RHODES, C. R.
Vice-président: GEO.-H. BOIVIN, C. R.

Greffier de la Chambre des Communes:—W. B. Northrup, C. R.
Greffier adjoint:—Arthur Beauchesne, C. R.

QUEBEC.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.			RÉSIDENCE.
Argenteuil	P.-R. McGibbon	l.,	429	Lachute.
Bagot	J.-E. Marcile	l.,	3,226	Acton Vale.
Beauce	L'hon. H.-S. Béland	l.,	acc.	S.-Joseph.
Beauharnois	L.-J. Papineau	l.,	acc.	Valleyfield.
Bellechasse	Charles-A. Fournier	l.,	3,662	S.-Charles.
Berthier	Théodore Gervais	l.,	982	Berthier.
Bonaventure	Charles Marcil	l.,	2,895	Montréal.
Brome	A.-R. McMaster	l.,	438	Westmount.
Chambly-Verchères	Joseph Archambault	l.,	2,065	Outremont.
Champlain	Arthur L. Désaulniers	l.,	6,623	Sainte-Anne de la Pérade.
Charlevoix-Montmorency	Pierre-F. Casgrain	l.,	5,068	Montréal.
Châteauguay-Huntingdon	James-A. Robb	l.,	1,805	Valleyfield.
Chicoutimi-Saguenay	Edmond Savard	l.,	10,031	Chicoutimi.
Compton	A.-B. Hunt	l.,	1,903	Bury.
Dorchester	Lucien Cannon	l.,	3,731	Québec.
Drummond-Arthabaska	Ovide Brouillard	l.,	acc.	Montréal.
Gaspé	L'hon. Rod. Lemieux	l.,	4,278	Ottawa.
Hull	J.-E. Fontaine	l.,	acc.	Hull.
Hochelaga	J.-E. Lesage	l.,	9,101	Montréal.
Jacques-Cartier	D.-A. Lafortune	l.,	2,311	S.-Laurent.
Joliette	J.-J. Denis	l.,	337	Joliette.
Kamouraska	Adolphe Stein	l.,	acc.	Fraserville.
Labelle	H.-A. Fortier	l.,	acc.	Hull.
Laprairie-Napierville	Roch Lanctôt	l.,	3,252	S.-Constant.
L'Assomption-Montcalm	P.-A. Séguin	l.,	5,009	L'Assomption.
Laval-Deux-Montagnes	J.-A.-C. Ethier	l.,	acc.	Sainte-Scolastique.
Lévis	J.-B. Bourassa	l.,	4,190	S.-Romuald.
L'Islet	J.-F. Fafard	l.,	acc.	Bonsecours.
Lotbinière	Thomas Vien	l.,	3,732	Québec.
Maisonneuve	L'hon. Rod. Lemieux	l.,	4,033	Ottawa.
Maskinongé	Hormisdas Mayrand	l.,	2,337	S.-Léon.
Matane	François Pelletier	l.,	4,563	S.-Jérôme de Matane
Mégantic	Lucien Pacaud	l.,	acc.	Thetford Mines.
Missisquoi	Wm-F. Kay	l.,	1,138	Philipsburg.
Montmagny	A.-M. Deschênes	l.,	1,015	Montmagny.
Montréal, Sainte-Anne	L'hon. C.-J. Doherty	un.-c.,	3,611	Ottawa.
" Saint-Antoine	Sir Herbert-B. Ames	un.-c.,	3,114	Montréal.
" Saint-Denis	Alphonse Verville	l.,	8,735	Montréal.
" Saint-Jacques	Fernand Rinfret	l.,	1498	Montréal.
" Saint-Laurent	L'hon. C.-C. Ballantyne	un.-c.,	3,403	Montréal.
" Sainte-Marie	Hermas Deslauriers	l.,	acc.	Montréal.
" Cartier	S.-W. Jacobs	l.,	5,010	Montréal.
" Outremont	P.-R. DuTremblay	l.,	1,247	Outremont.
" Westmount	J.-A. Leduc	l.,	1,012	Montréal.

(1) La lettre *c*, signifie conservateur; *i*, indépendant; *l*, libéral; *o*, ouvrier; *un.-c*, unioniste-conservateur; *un.-l*, unioniste-libéral; *f.-u.*, fermiers-unis. Le nombre qui suit ces lettres indique la majorité obtenue par le député.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE.	
Nicolet	Arthur Trahan	l.,	acc.	Nicolet.
Pontiac	Frank-S. Cahill	l.,	3,937	Campbell's Bay.
Portneuf	Siméon Delisle	l.,	acc.	Portneuf.
Québec (comté)	H.-E. Lavigueur	l.,	4,253	Québec.
Québec-Est	Ernest Lapointe	l.,	3852	Fraserville.
Québec-Ouest	Georges Parent	l.,	5,932	Québec.
Québec-Sud	Charles Power	l.,	1,315	Québec.
Richelieu	P.-J.-A. Cardin	l.,	2,521	Sorel.
Richmond Wolfe	Edmund-W. Tobin	l.,	4,814	Bramptonville.
Rimousk.	Emmanuel D'Anjou	l.,	acc.	S.-Germain.
Saint-Hyacinthe-Rouville	L.-J. Gauthier	l.,	acc.	S.-Hyacinthe.
Saint-Jean-Iberville	Joseph Demers	l.,	3,908	S.-Jean.
Shefford	Geo.-H. Boivin	l.,	acc.	Granby.
Sherbrooke	Frank-L. McCrea	l.,	742	Sherbrooke.
Stanstead	W.-K. Baldwin	l.,	701	Baldwin's Mills.
Témiscouata	Chs.-A. Gauvreau	l.,	5,794	Fraserville.
Terrebonne	Jules-Edouard Prévost	l.,	acc.	S.-Jérôme.
Trois-Rivières	Jacques Bureau	l.,	acc.	Trois-Rivières.
Vaudreuil-Soulanges	Gustave Boyer	l.,	3,667	Rigaud.
Wright				
Yamaska	Aimé Boucher	l.,	1,600	Pierreville.

ONTARIO.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE.	
Algoma Est	George B. Nicholson	un.-c.,	1,146	Chapleau.
Algoma Ouest	Thomas-Ed. Simpson	un.-c.,	2,270	Sault Sainte-Marie.
Brant	John Harold	un.-l.,	83	Paris, Ont.
Brantford	Wm-F. Cockshutt	un.-c.,	3,692	Brantford.
Bruce Nord	Hugh Clark	un.-c.,	1,690	Kincardine
Bruce Sud	R.-E. Truax	un.-c.,	172	Wakerton.
Carleton	George Boyce	un.-c.,	2,621	Hintenburg.
Dufferin	John Best	un.-c.,	2,991	Shelburne.
Dundas	O. D. Casselman	un.-c.,	1,430	Chesterville.
Durham	L'hon. N.-W. Rowell	un.-l.,	4519	Toronto.
Elgin Est	S. S. McDermand	f. u.,		
Elgin Ouest	L'hon. T.-W. Crothers	un.-c.,	1,647	Ottawa
Essex Nord	Wm-C. Kennedy	l.,	446	Windsor.
Essex Sud	J.-W. Brien	un.-c.,	169	Essex.
Frontenac	Dr J.-W. Edwards	un.-l.,	1,983	Cataraqui.
Fort William-Rainy River	Dr R.-J. Manion	un.-c.,	3,383	Port William.
Glengarry-Stormont	J.-W. Kennedy	f.-u.,		Apple Hill.
Grenville	L'hon. J.-D. Reid	un,-c.,	1,277	Ottawa.
Grey Nord	Wm-S. Middleboro	un.-c.,	2,294	Owen Sound.
Grey Sud-Est	R.-J. Ball	un.-c.,	1,236	Hanover.
Haldimand	Francis-R. Lalor	un.-c.,	1,216	Dunnville.
Halton	Robert-K. Anderson	un.-c.,	2,770	Milton.
Hamilton Est	L'hon. S.-C. Mewburn	un.-c.,	6,752	Hamilton.
Hamilton Ouest	Thomas-J. Stewart	un.-c.,	2,773	Hamilton.
Hastings Est	Thomas-H Thompson	un.-c.,	2,293	Madoc.
Hastings Ouest	Edward-G. Porter	un.-c,,	1,625	Belleville.
Huron Nord	James Bowman	un.-c.,	2,029	Brussels.
Huron Sud	Jonathan-J. Merner	un.-c.,	543	Hay Township.
Kent	Archibad-B. McCoig	l.,	1,089	Chatham
Kingston	Sir Henry Drayton	un.,c.,	accl.	Ottawa.
Lambton Est	Joseph-E. Armstrong	un.-c.,	984	Petrolia.
Lampton Ouest	Frederick-F. Pardee	l.,	2,849	Sarnia.
Lanark	John A. Stewart	un.-c.,	acc.	Perth.
Leeds	Sir Thomas White	un.-c.,	3167	Ottawa.
Lennox-Addington	Wm.-James Paul	un.-c.,	1,582	Sheffield.
Lincoln	James-D. Chaplin	un.-c.,	5,539	St. Catharines.
London	Hume Cronyn	un.-l.,	4.353	London.
Middlesex-Est	Samuel-F. Glass	un.-c.,	1,457	London.
Middlesex-Ouest	Duncan C. Ross	l.,	399	Strathroy.
Muskoka	Peter McGibbon	un.-c.,	1,579	Bracebridge.
Nipissing	Chs.-Robert Harrison	un.-l.,	44	North Bay.
Norfolk	Wm.-A. Charlton	un.-l.,	1,286	Toronto.
Northumberland	Chs.-Arthur Munson	un.-c.,	3,397	Cobourg.
Ontario Nord	R. A. Halbert	f.-u.,		Uxbridge.
Ontario Sud	William Smith	un.-c.,	2,523	Columbus.
Ottawa	Alfred-E. Fripp	un.-c.,	5,470	Ottawa.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.			RÉSIDENCE.
Ottawa	Dr J.-L. Chabot	un.-c.,	5,023	Ottawa.
Oxford Nord	Edward-W. Nesbitt	un.-l.,	762	Woodstock.
Oxford Sud	Donald Sutherland	un.-c.,	1,312	Ingersoll.
Parkdale	Herbert-M. Mowat	un.-l.,	5,570	Toronto.
Parry Sound	James Arthurs	un.-c.,	3,139	Powassan.
Peel	Samuel Charters	un.-c.,	2,252	Brampton.
Perth Nord	Hugh B. Morphy	un.-c.,	1,868	Listowell.
Perth Sud	Michael Steele	un.-c.,	57	Tavistock.
Peterboro Est	John-A. Sexsmith	un.-c.,	1,166	Havelock.
Peterboro Ouest	G.-N. Gordon	l.,		Peterborough.
Port Arthur-Kenora	Francis-H. Keefer	un.-c.,	3,514	Port Arthur.
Prescott	Edmond Proulx	l.,	2,304	L'Orignal.
Prince Edward	W.-B.-R. Hepburn	un.-c.,	1,476	Pictou.
Renfrew Nord	Herbert-J. Mackie	un.-l.,	524	Pembroke.
Renfrew Sud	Isaac Pedlow	l.,	63	Renfrew.
Russell	L'hon. Charles Murphy	l.,	2,127	Ottawa.
Simcoe Est	James-B. Tudhope	un.-l.,	3,593	Orillia.
Simcoe Nord	John-A. Currie	un.-c.,	1,947	Toronto.
Simcoe Sud	Wm.-A. Boys	un.-c.,	4,614	Barrie.
Témiscamingue	Angus McDonald	f.-u.,		Cobalt.
Toronto Centre	Edmund Bristol	un.-c.,	8,133	Toronto.
Toronto Est	Sir A.-E. Kemp	un.-c.,	11,495	Toronto.
Toronto Nord	Sir G.-E. Foster	un.-c.,	18,237	Ottawa.
Toronto Ouest	H.-C. Hocken	un.-c.,	9,618	Toronto.
Toronto Sud	Charles Sheard	un.-c.,	5,104	Toronto.
Victoria	Sir Sam Hughes	un.-c.,	3,259	Lindsay.
Waterloo Nord	W.-D. Euler	l.,	1,864	Kitchener.
Waterloo Sud	Frank-S. Scott	un.-c.,	2,787	Galt.
Welland	Evan-E. Fraser	un.-c.,	762	Niagara Falls.
Wellington Nord	William-A. Clarke	un.-c.,	1,494	Palmerston.
Wellington Sud	L'hon. Hugh Guthrie	un.-c.,	5,219	Guelph.
Wentworth	Gorden-C. Wilson	un.-c.,	5,683	Dundas
York Est	Thomas Foster	un.-c.,	3,978	Toronto.
York Nord	J.-A.-M. Armstrong	un.-c.,	1,078	Lloydtown.
York Ouest	Thomas-G. Wallace	un.-c.,	9,074	Woodbridge.
York Sud	Wm.-F. Maclean	un.-c.,	14,023	Toronto.

NOUVELLE-ECOSSE

Antigonish-Guysboro	John-H. Sinclair	l.,	1,438	New Glasgow.
Cap Breton Nord-Victoria	Daniel-D. McKenzie	l.,	828	North Sydney.
Cap Breton et Richmond	R. H. Butts	un.-c.,	955	North Sydney.
Colchester	L'hon. F.-B. McCurdy	un.-c.,	acc.	Halifax.
Cumberland	L'hon. E.-N. Rhodes	un.-c.,	1,196	Amherst.
Digby-Annapolis	A.-L. Davidson	un.-c.,	819	Middleton.
Halifax	L'hon. A.-K. Maclean	un.-l.,	acc.	Halifax.
Halifax	Peter-F. Martin	un.-c.,	acc.	Halifax.
Hants	H.-B. Tremain	un.-c.,	293	Windsor.
Inverness	A.-W. Chisholm	l.,	1,286	Margaree.
King's	L'hon. sir R.-L. Borden	un.-c.,	1,417	Ottawa.
Lunenburg	William Duff	l.,	838	Lunenburg.
Pictou	Alexander McGregor	un.-c.,	757	New Glasgow.
Shelburne-Queen's	L'hon. W.-S. Fielding	un.-l.,	acc.	Ottawa.
Yarmouth-Clare	Edgar-K. Spinney	un.-l.,	1,016	Yarmouth

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Victoria et Carleton	T.-W. Caldwell	f.-u.,		Florenceville.
Charlotte	Thomas-A. Hartt	un.-c.,	617	St. Andrews.
Gloucester	O. Turgeon	l.,	acc.	Bathurst.
Kent	Auguste-T. Léger	l.,	2,240	Richibouctou.
Northumberland	William-S. Loggie	un.-l.,	1,047	Chatham.
Restigouche-Madawaska	Pius Michaud	l.,	2,806	Edmundston.
Royal	Hugh-H. McLean	un.-c.,	3.125	Rothesay.
S.-Jean	Stanley-E. Elkin	un.-c.,	7,900	S.-Jean.
Comtés S.-Jean et Albert	R.-W. Wigmore	un.-c.,	7,981	S.-Jean.
Westmorland	Arthur-B. Copp	l.,	1,663	Sackville.
York-Sunbury	R.-B. Hanson	un.-c.,		Frédéricton.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE.
King's	James McIsaac	un.-c.,	52 Charlottetown.
Prince	L'hon. W.-L.-M. King	l,	acc. Ottawa.
Queen's	Donald Nicholson	un.-c.,	61 Charlottetown
Queen's	John-E. Sinclair	l.,	101 Springfield.

MANITOBA.

Brandon	Howard-P. Whiddon	un.-c.,	10,136 Brandon.
Dauphin	Robert Cruise	un.-l.,	acc. Dauphin.
Lisgar	Ferris Bolton	un.-c.,	3,221 Darlingford.
Macdonad	Richard-C. Henders	un.-c.,	3,766 Winnipeg.
Marquette	T.-A.Crerar	f.-u.,	7,520 Winnipeg.
Neepawa	F.-L. Davis	nu.-c.,	3,056 Neepawa.
Nelson	J.-A. Campbell	un.-l.,	acc. Le Pas.
Portage La Prairie	L'hon Arthur Meighen	un.-c.,	3,635 Ottawa, Ont.
Provencher	John-P. Molloy	l.,	185 Morris.
Selkirk	Thomas Hay	un.-c.,	2,815 St. Andrews.
Souris	Albert-E. Finlay	un.-c.,	acc. Elgin
Springfield	R.-L. Richardson	un.-c.,	2,089 Winnipeg.
Winnipeg Centre	George-W. Andrews	f.-u.,	20,930 Winnipeg.
Winnipeg Nord	M.-R. Blake	un.-c.,	6,184 Winnipeg.
Winnipeg Sud	George-W. Allan	un.-c.,	16,515 Winnipeg.

SASKATCHEWAN.

Assiniboia	O.-R. Gould	f.-u.,	Manor.
Battleford	Henry-O. Wright	un.-c.,	3,711 Senlac.
Battleford Nord	Chs.-E. Long	un.-l.,	1,898 Brada.
Humboldt	Norman Lang	un.-c.,	2,174 Allen.
Kindersley	E.-W.-T. Myers	un.-c.,	5,560 Rosetown.
Last Mountain	John-F Johnston	un.-l.,	acc. Blackworth.
Mackenzie	John-F. Reid	un.-l.,	677 Arcadia.
Maple Creek	John-A. Maharg	f.-u.,	acc. Moosejaw.
Moosejaw	L'hon. J.-A. Calder	un.-l.,	5,920 Ottawa, Ont
Prince Albert	Andrew Knox	f.-u.,	3,590 Prince Albert.
Qu'Appelle	Levi Thompson	f.-u.,	acc. Wolseley.
Régina	Walter-D. Cowan	un.-c.,	7,964 Régina.
Saltcoats	Thomas McNutt	f.-u.,	2,963 Saltcoats.
Saskatoon	James-Robert Wilson	un.-c.,	7,806 Saskatoon.
Swift Current	I.-E. Argue	un.-c.,	3,772 Swift Currett.
Weyburn	Richard-F. Thompson	un.-c.,	acc. Weyburn.

ALBERTA.

Battle River	Wm.-John Blair	un.-c.,	1,538 Provost.
Bow River	H.-H. Halliday	un.-c.,	761 Hanna
Calgary Est	Daniel-L. Redman	un.-c.,	4,452 Calgary.
Calgary Ouest	Thomas-M. Tweedy	un.-c.,	6,971 Calgary.
Edmonton Est	Henry-A. Mackie	un.-c.,	2,653 Edmonton.
Edmonton Ouest	Wm.-A. Griesbach	un.-c.,	2,698 Edmonton.
Lethbridge	Wm.-A. Buchanan	un.-l.,	2,834 Lethbridge.
MacLeod	Hugh-M. Shaw	un.-c.,	2,518 Nanton.
Medicine Hat	Robert Gardiner	f. u.,	Excel.
Red Deer	Michael Clark	f.-u.,	2,413 Olds.
Strathcona	James-M. Douglas	un.-l.,	2,599 Edmonton.
Victoria	Wm.H. White	l.,	254 Fort Saskatchewan.

YUKON.

Territoire du Yukon	Alfred Thompson	un.-c.,	151 Ottawa. Ont.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Burrard	S.-J. Crowe	un.-l.,	7,859 Vancouver.
Cariboo	Fred.-John Fulton	un.-c.,	3,206 Kamloops.
Comox-Alberni	Herbert-S. Clements	un.-c.,	1,490 Vancouver.
Kootenay Est	Saul Bonnell	un.-c.,	1,849 Fernie.
Kootenay Ouest	R.-F. Green	un.-c.,	3,642 Victoria
Nanaimo	J.-C. McIntosh	un.-c.,	7,199 Esquimalt.
New Westminster	W.-G. McQuarrie	un.-c.,	4,498 New Westminster.
Skeena	C.-W. Peck	un.-c.,	695
Vancouver Centre	H.-H. Stevens	un.-c.,	8,179 Vancouver.
Vancouver Sud	R.-C. Cooper	un.-c.,	4,428 Vancouver.
Victoria City	L'hon. S.-F. Tolmie	un.-c.,	2,082 Saanich.
Westminster	Frank-B. Stacey	un.-c.,	Vernon.
Yale	John-A. McKelvie		

MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

Nous avons retardé la publication de notre Almanach afin de pouvoir donner la liste des députés fédéraux élus le 6 décembre 1921. Cette liste est conforme aux rapports publiés au 10 décembre courant.

QUEBEC

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Argenteuil	P.-R. McGibbon	l.	800
Bagot	J.-E. Marcile	l.	1,007
Beauce	L'Hon. H.-S. Béland	l.	11,000
Beauharnois	L.-J. Papineau	l.	2,031
Bellechasse	Charles-A. Fournier	l.	500
Berthier	Théodore Gervais	l.	2,366
Bonaventure	Charles Marcil	l.	3,000
Brôme	A.-R. McMaster	l.	2,200
Chambly-Verchères	Joseph Archambault	l.	4,024
Champlain	Arthur-L. Desaulniers	l.	2,850
Charlevoix-Montmorency	Pierre-F. Casgrain	l.	4,747
Châteauguay-Huntingdon	James-A. Robb	l.	1,722
Chicoutimi-Saguenay	Edmond Savard	l.	10,000
Compton	A.-B. Hunt	l.	2,000
Dorchester	Lucien Cannon	l.	3,000
Drummond-Arthabaska	N.-K. Laflamme	l.	5,000
Gaspé	L'Hon. Rod. Lemieux	l.	6,000
Hull	J.-E. Fontaine	l.	5,733
Joliette	J.-J. Denis	l.	2,500
Kamouraska	Adolphe Stein	l.	2,678
Labelle	H.-A. Fortier	l.	4,073
Laprairie-Napierville	Roch Lanctôt	l.	3,431
L'Assomption-Montcalm	P.-A. Séguin	l.	5,638
Laval-Deux-Montagnes	J.-A.-C. Ethier	l.	2,706
Lévis	J.-B. Bourassa	l.	4,476
L'Islet	J.-F. Fafard	l.	3,000
Lotbinière	Thomas Vien	l.	2,956
Maskinongé	E. Desrochers	l.	2,500
Matane	François Pelletier	l.	4,500
Mégantic	Lucien Pacaud	l.	5,000
Missisquoi	Wm.-F. Kay	l.	500
Montmagny	Aimé Deschênes	l.	3,980
MONTREAL (Ile de)			
George-Etienne Cartier	S.-W. Jacobs	l.	1,696
Hochelaga	E.-C. St-Père	l.	17,367
Jacques-Cartier	D.-A. Lafortune	l.	4,298
Laurier-Outremont	Sir Lomer Gouin	l.	10,244
Maisonneuve	Clément Robitaille	l.	10,159
Ste-Anne	J.-C. Walsh	l.	4,230
St-Antoine	L'Hon. W.-G. Mitchell	l.	3,333
St-Denis	J.-A. Denis	l.	13,241
St-Jacques	F. Rinfret	l.	10,248
St-Laurent-St-Georges	H.-M. Marler	l.	1,932
Ste-Marie	Hermas Deslauriers	l.	10,909
Westmount-St-Henri	Paul Mercier	l.	10,624
Nicolet	Arthur Trahan	l.	6,000
Pontiac	Frank-S. Cahill	l.	7,100
Portneuf	Siméon Delisle	l.	2,000
Québec (comté)	H.-E. Lavigueur	l.	2,200
Québec-Est	Ernest Lapointe	l.	7,592
Québec-ouest	Charles Power	l.	3,365

(1). La lettre c, signifie conservateur; i, indépendant; l, libéral; o, ouvrier; p. progressiste. Le nombre qui suit ces lettres indique la majorité obtenue par le député.

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Québec-sud	Georges Parent	l.	4,000
Richelieu	P.-J.-A. Cardin	l.	3,000
Richmond-Wolfe	Edmund-W. Tobin	l.	5,000
Rimouski	Emmanuel D'Anjou	l.	5,000
Saint-Hyacinthe-Rouville	René Morin	l.	4,800
Saint-Jean-Iberville	Jos. Demers	l.	6,123
Shefford	Geo.-H. Boivin	l.	3,741
Sherbrooke	Frank-L. McCrea	l.	4,508
Stanstead	W.-K. Baldwin	l.	2,000
Témiscouata	Chs.-A. Gauvreau	l.	750
Terrebonne	Jules-Edouard Prévost	l.	5.246
Trois-Rivières-S.-Maurice	L'Hon. Jacques Bureau	l.	7,145
Vaudreuil-Soulanges	Gustave Boyer	l.	2,589
Wright	R.-M. Gendron	l.	2,606
Yamaska	A. Boucher	l.	1,648
	ONTARIO		
Algoma-Est	J.-C. Carruthers	l.	....
Algoma-Ouest	Thomas-Ed. Simpson	c.	600
Brant	W.-C. Good	p.	131
Brantford	W.-G. Raymond	l.	2,000
Bruce-Nord	James Malcolm	l.	409
Bruce-Sud	J.-W. Findley	p.	700
Carleton	W.-F. Garland	c.	1,179
Dufferin	J. Woods	p.	298
Dundas	Preston Elliott	p.	61
Durham	F.-W. Bowen	c.	1,292
Elgin Est	J.-L. Stansell	c.	178
Essex-Nord	W.-C. Kennedy	l.	6,980
Elgin Ouest	H.-C. McKillop	c.	237
Essex-Sud	L'Hon. G.-P. Graham	l.	449
Fort William-Rainy River	L'Hon. R.-J. Manion	c.	918
Frontenac	W.-S. Reid	p.	142
Glengarry-Stormont	J.-W. Kennedy	p.	382
Grenville	A.-C. Casselman	c.	1,923
Grey-Nord	Matthew Duncan	c.	58
Grey-Sud-est	Melle A.-C. McPhail	p.	370
Haldimand	Mark Senn	c.	291
Halton	Robert-K. Anderson	c.	1,402
Hamilton-Est	L'Hon. S.-C. Mewburn	c.	1,488
Hamilton-Ouest	Thomas-J. Stewart	c.	1,839
Hastings-Est	Thomas-H. Thompson	c.	1,500
Hastings-Ouest	E.-G. Porter	c.	1,400
Huron-Nord	J.-W. King	p.	900
Huron-Sud	Wm. Black	p.	85
Kent	Archibald McCoig	l.	....
Kingston	A.-E. Ross	c.	250
Lambton-Est	B. Faucher	p.	749
Lambton-Ouest	R.-V. Lesueur	c.	1,172
Lanark	L'Hon. John-A. Stewart	c.	2,300
Leeds-Brockville	H.-A. Stewart	c.	2,047
Lennox-Addington	J.-E. Sexsmith	p.	67
Lincoln	James-D. Chaplin	c.	1,831
London	J.-F. White	c.	1,802
Middlesex-Est	A.-L. Hodgins	p.	361
Middlesex-Ouest	J.-D. Drummond	p.	1,397
Muskoka	W.-J. Hammell	p.	124
Nipissing	E.-A. Lapierre	l.	1,700
Norfolk	J.-A. Wallace	p.	600
Northumberland	M.-E. Maybee	c.	50
Ontario-Nord	R.-H. Halbert	p.	....
Ontario-Sud	L.-O. Clifford	l.	227
Ottawa	H.-B. McGiverin	l.	6,565
Ottawa	R.-E. Chevrier	l.	5,175
Oxford-Nord	O.-J. Sinclair	l.	172
Oxford-Sud	Donald Sutherland	c.	893
Parkdale	D. Spence	c.	5,295
Parry Sound	J. Arthurs	l.	170
Peel	Samuel Charters	c.	60

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Perth-Nord	J.-P. Rankin	l.	600
Perth-Sud	W. Forrester	l.	300
Peterboro-Est	E.-A. Brathern	p.	405
Peterboro-Ouest	G.-M. Gordon	l.	1,770
Port-Arthur-Kenora	Francis-E. Keefer	c.	493
Prescott	T. Binette	p.	1,041
Prince Edward	John Hubbs	c.	551
Renfrew-Nord	M. McKay	l.	1,500
Renfrew-Sud	T.-A. Law	l.	1,464
Russell	L'Hon. Chs. Murphy	l.	2,099
Simcoe-Est	Manley Chew	l.	1,500
Simcoe-Nord	T.-E. Ross	p.	1,500
Simcoe-Sud	W.-A. Boys	c.	1,200
Timiskaming	Angus McDonald	p.	120
Toronto-Centre	Edmond Bristol	c.	697
Toronto-Est	E.-B. Ryckman	c.	1,344
Toronto-Nord	J.-L. Church	c.	4,036
Toronto-Ouest	H.-C. Hocken	c.	2,012
Toronto-Sud	Charles Sheard	c.	573
Victoria-Haliburton	T.-H. Stinson	c.	29
Waterloo-Nord	W.-D. Euler	l.	2,431
Waterloo-Sud	W. Elliott	p.	476
Welland	W. M. German	l.	2,000
Wellington-Nord	J.-C. Pritchard	p.	50
Wellington-Sud	L'Hon. Hugh Guthrie	c.	1,218
Wentworth	Gorden-C. Wilson	c.	254
York-Est	Jos. Harris	c.	6.664
York-Nord	L'Hon. W.-L. Mackenzie King	l.	1,103
York-Ouest	Sir Henry Drayton	c.	660
York-Sud	Wm. F. Maclean	c.	1950

NOUVELLE-ECOSSE

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Antigonish-Guysboro	G.-F. McIsaac	l.	2,810
Cap Breton-Victoria-Nord	D.-D. McKenzie	l.	2,399
Cap Breton-Richmond-Sud	W.-F. Carroll	l.	2,558
Cap Breton-Richmond-Sud	G.-W. Kyte	l.	2,413
Colchester	H. Putnam	l.	413
Cumberland	H.-J. Logan	l.	5,134
Digby-Annapolis	L.-J. Lovett	l.	2,381
Halifax	A.-K. Maclean	l.	2,321
Halfiax	E. Blackadder	l.	1,966
Hants	L.-H. Martell	l.	100
Inverness	A.-W. Chisholm	l.	685
King's	E. Robinson	l.	1,301
Lunenburg	Wm. Duff	l.	.....
Pictou	E.-M. Macdonald	l.	3,512
Shelbourne-Queens	W.-S. Fielding	l.	648
Yarmouth-Clare	P.-L. Hatfield	l.	1,580

NOUVEAU-BRUNSWICK

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Charlotte	R.-W. Grimmer	c.	127
Gloucester	O. Turgeon	l.	4,664
Kent	A.-F. Léger	l.	.....
Northumberland	John Morrisey	l.	1,627
Restigouche-Madawaska	Pius Michaud	l.	5,928
Royal	Geo.-B. Jones	c.	6
St-Jean et Albert	L'Hon. J.-B.-M. Baxter	c.	1,888
St-Jean et Albert	Murphy Maclaren	c.	1,316
Victoria-Carleton	Thomas-W. Caldwell	p.	1,748
Westmoreland	A.-B. Copp	l.	7,493
York-Sunbury	R.-B. Hanson	c.	894

ILE DU PRINCE-EDOUARD

COMTES	DEPUTES		MAJ.
King's	J.-J. Hughes	l.	781
Prince	A.-E. McLean	l.	1,216
Queens	J.-E. Sinclair	l.	1,449
Queens	D.-A. McKinnon	l.	1,200

MANITOBA

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Brandon	Robert Firke	p.	5,612
Dauphin	J. Ward	p.	3,007
Lisgar	J.-L. Brown	p.	1,022
Macdonald	W. Lovie	p.	3,956
Marquette	T.-A. Crerar	p.	4,228
Neepawa	R. Milne	p.	4,074
Nelson	T.-W. Bird	p.	1,500
Portage la Prairie	Harry Leader	p.	675
Provencher	A.-Z. Beaubien	p.	1,000
Selkirk	L.-P. Bancroft	p.	3,344
Souris	J. Steedsman	p.	2,261
Springfield	R.-A. Hoey	p.	1,700
Winnipeg Centre	J.-S. Woodsworth	c.	3,298
Winnipeg-Nord	E.-J. McMurray	l.	701
Winnipeg-Sud	A.-B. Hudson	l.	2,775

SASKATCHEWAN

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Assiniboia	O.-R. Gould	p.	2,096
Battleford	T.-H. McConica	p.	5,771
Humboldt	C.-A. Stewart	p.	.....
Kindersley	A.-R. Carmichael	p.	349
Last Mountain	J.-F. Johnston	p.	5,689
Mackenzie	M.-N. Campbell	p.	1,493
Maple Creek	N. McTaggart	p.	3,541
Moosejaw	R.-M. Johnston	p.	823
Battleford-Nord	C.-C. Davie	p.	.....
Prince-Albert	Andrew Knox	p.	2,005
Qu'Appelle	J.-D. Millar	p.	2,141
Regina	W. Motherwell	l.	1,300
Saltcoats	Thomas Sales	p.	.....
Saskatoon	John Evans	p.	.....
Swift Current	A.-J. Lewiss	p.	.....
Weyburn	John Morrison	p.	2,366

ALBERTA

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Battle River	H.-E. Spence	p.	400
Bow River	E.-H. Garland	p.	665
Calgary-Est	Wm. Irvine	o.	1,491
Calgary-Ouest	L'Hon. R.-B. Bennett	c.	371
Edmonton-Est	A. Kellner	p.	300
Edmonton-Ouest	D.-M. Kennedy	p.	263
Lethbridge	L. Jelliff	p.	600
MacLeod	G. Coote	p.	303
Medecine Hat	R. Gardiner	p.	1,000
Red Deer	M. Speakman	p.	1,000
Strathcona	D.-W. Warner	p.	.....
Victoria	W.-T. Lucas	p.	300

COLOMBIE-ANGLAISE

COMTES	DEPUTES		MAJ.
Burrard	J.-A. Clark	c.	2,000
Cariboo	T.-G. McBride	p.	240
Comox-Alberni	A.-W. Neill	p.	800
Kootenay-Est	R.-E. Beattie	..	302
Kootenay-Ouest	L. Humphrey	p.	862
Nanaimo	C.-H. Dickey	c.	2,771
New Westminster	W.-G. McMarrie	c.	1,713
Skeena	A. Stork	l.	115
Vancouver-Centre	L'Hon. H.-H. Stevens	c.	4,588
Vancouver-Sud	Léon Ladner	c.	804
Victoria City	L'Hon. S.-F. Tolmie	c.	2,661
Westminster, District	E. Munro	l.	168
Yale	J.-A. McKelvie	c.	470

YUKON

Le Yukon .... (Rapport non reçu).

POSTES

TAXE DE GUERRE

Un timbre de taxe de guerre d'un cent est imposée sur chaque lettre mise à la poste pour être distribuée en Canada, aux Etats-Unis, au Mexique, au Royaume-Uni et partout où le tarif de 2 cents et 3 cents par once s'applique.

Sur les cartes postales portant des communications écrites, pour être distribuées en Canada, aux Etats-Unis ou au Mexique.

Sur chaque mandat-poste 2 cts seront prélevés sans égard au montant.

Sur chaque bon de poste 1 cent sera prélevé sans égard au montant.

Les cartes postales imprimées sont exemptes de la taxe de guerre.

TARIF ET REGLEMENTS DES POSTES

MANDATS DE POSTE

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont que l'affaire de quelques instants.

Le tarif de la commission sur les mandats de poste émis en Canada et payables en Canada, Antigua, Bahamas, Bermudes, Guyane Anglaise, Iles Cayman, Dominique, Grenada, Jamaïque, Montserrat, Nevis, Terreneuve, Saint-Christophe, S.-Kitts, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Iles Turques, La Trinité, Tobago, Iles Vierges est comme suit :

Pour montants jusqu'à $ 10	5 Cents
Au-dessus de $10 " 30	10 "
" 30 " 50	15 "
" 50 " 60	20 "
" 60 " 100	25 "

A cause de l'état irrégulier de l'exchange de New York, les taux de la commission sur les mandats-poste émis pour paiement à la Barbade et aux Etats-Unis (comprenant Canal de Panama, Cuba, Guam, Hawaï, Iles des Pins, Iles Philippines, Porto-Rico, Tutuila (Samoa), et les Iles Vierges des Etats-Unis, Sainte-Croix, (Saint-Jean et Saint-Thomas) ne pourront être publiés d'avance. Les renseignements au sujet des taux en vigueur pourront être obtenus à votre Bureau de Poste.

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions Britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, exceptés ceux ci-haut énumérés, est comme suit :

S'ils n'excèdent pas $5	5 Cents
Au-dessus de $ 5 et n'excédant pas $ 10	10 "
" 10 " 20	20 "
" 20 " 30	30 "
" 30 " 40	40 "
" 40 " 50	50 "
" 50 " 60	60 "
" 60 " 70	70 "
" 70 " 80	80 "
" 80 " 90	90 "
" 90 " 100	100 "

Les duplicatas de mandats de poste sont donnés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms de personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sout payables.

Aucun mandat ne peut être pris pour plus de $100 ; mais on peut en obtenir autant de ce montant que l'on en requiert.

Des formules de demandes de mandats sont à la disposition du public. Un reçu ou certificat d'émission est délivré avec chaque mandat.

Plus de 3000 Bureaux de poste, au Canada émettent des mandats de pos-

te. L'achat d'un mandat, directement ou par messager, n'est que l'affaire d'un instant, et le paiement en est tout aussi prompt.

BONS DE POSTE

Le système de Bons Postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les Bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 Bureaux de Poste en Canada.

TAUX DE COMMISSION

			$
1	cent sur un Bon de		20
1	"	....	25
1	"	....	30
1	"	....	40
2	"	....	50
2	"	....	60
2	"	....	70
2	"	....	75
2	"	....	80
2	"	....	90
2	"	....	1 00
2	"	....	1 50
2	"	....	2 00
2	"	....	2 50
3	"	....	3 00
3	"	....	4 00
3	"	....	5 00
5	"	....	10 00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-postes apposés au Bon Postal si ces sommes sont payables au Canada et à Terreneuve.

Les Bons de Poste canadiens ne sont payables qu'au Canada, et à Terreneuve.

CAISSE D'EPARGNE POSTALE

Des dépots d'un dollar et au-dessus, sur lesquels un intérêt de trois pour cent est alloué, seront reçus dans les principaux bureaux de poste pour être transmis au Bureau Central de la caisse d'Epargne Postale. Informations fournies sur demande.

LIVRETS DE TIMBRES DE POSTE DE 2 CENTS.

Des petits livrets de timbres-poste d'une cent et de 2 cents sont en vente, chacun contenant des feuillets de six timbres, intercalés de feuillets cirés pour les empêcher d'adhérer ensemble. Ces livrets sont d'une grandeur commode à porter en gousset, ou en porte-feuille, et des renseignements postaux se trouvent imprimés sur la couverture. Ils sont en vente au bureau de poste et chez les vendeurs autorisés, au prix de 25 cents.

DEFINITION DES REGLEMENTS. (1ère Classe)

Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres pour le Canada, les Etats-Unis, la Zone du Canal de l'Isthme de Panama, Porto-Rico, Hawaï, Guam, Mexico, doivent être affranchies d'un port de 3c pour la première once et 2c pour chaque once additionnelle. Grande Bretagne et tous les autres endroits dans l'Empire, 4c pour la première once et 3c pour chaque once additionnelle. Autres pays, 10c pour la première once et 5c pour chaque once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi ou non affranchi déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres qui sont insuffisamment affranchies, pour les Etats-Unis, ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents et 1 cent de taxe de guerre.

Les lettres non affrancies pour le Royaume-Uni et autres pays, sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Les lettres adressées à des initiales ou à un nom fictif sont versées au rebut si on n'y a pas ajouté une adresse de rue, un numéro de case, ou une autre définition exacte.

Les lettres portant des timbres mutilés, ou tellement salis ou défigurés que les commis préposés au triage ne peuvent s'assurer s'ils ont déjà servi, seront envoyées au rebut.

CARTES POSTALES

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Une carte pòstale ayant déjà servi, sur laquelle aura été apposé un timbre de 1 cent, ne sera pas acceptée comme carte postale.

Les Cartes-Postales des Etats-Unis peuvent être mises à la Poste au Canada, à destination des Etats-Unis, si elles sont affranchies d'un timbre-poste canadien de 2 cents.

CARTES POSTALES PRIVEES

Des cartes privées affranchies de 2 cents peuvent être maintenant transmises par la malle dans la Puissance du Canada, aux Etats-Unis et au Mexique.

Les cartes postales privées pour le Canada, Grande-Bretagne et tous les autres endroits dans l'Empire, les Etats-Unis et le Mexique, peuvent être mises à la poste affranchie de 2c, autres pays, 6c, mais ces cartes ne peuvent excéder les dimensions de la Carte Postale officielle.

LETTRES PAR EXPRESS

Des arrangements ont été faits pour la distribution par messager spécial tous les jours, excepté le dimanche, des lettres revêtues de timbres canadiens de " Distribution par exprès " ou de timbres-postes canadiens de la valeur de vingt cents et portant les mots " Distribution par exprès," " Special Delivery " écrits lisiblement au côté gauche supérieur de l'adresse, en plus de l'affranchissement ordinaire de deux cents par once ou de une cent par once dans le cas des lettres locales, et adressées aux villes suivantes en Canada : dans Ontario—Toronto, Hamilton, London, Brantford, Kingston, Ottawa, Peterboro, Guelph, Kitchener, Stratford, St-Catharines, Sarnia, Oshawa, St-Thomas, Port Arthur, Fort William, Chatham, Owen Sound, Brockville, Niagara Falls, Sault Sainte-Marie, Galt, Belleville et Windsor, Walkerville, Lindsay, Woodstock ; dans Québec—Montréal, Hull, Sherbrooke, Shawinigan Falls, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et Québec ; dans le Nouveau-Brunswick — Saint-John, Moncton et Frédéricton ; dans la Nouvelle-Ecosse—Amherst, Halifax et Sydney ; dans l'Ile du Prince-Edouard — Charlottetown ; dans le Manitoba — Winnipeg et Brandon ; dans l'Alberta — Calgary, Medicine Hat, Leithbridge et Edmonton ; dans la Saskatchewan—Régina, Saskatoon, Prince-Albert et Moose Jaw ; dans la Colombie Anglaise — Victoria, New-Westminster, Nanaimo et Vancouver.

Le et après le 1er août 1921, l'affranchissement des lettres envoyées par " Livraison spéciale " (Special Delivery), devra être payée, soit par deux timbres " Distribution par exprès " de dix centins chacun, soit par un timbre " Distribution par exprès " et de plus, 10 sous en timbres ordinaires, ou encore entièrement par timbres-poste au montant de 20 sous. En ce dernier cas, il faudra écrire sur l'enveloppe bien lisiblement les mots (" Distribution par exprès ") ou "Special Delivery".

Le tarif ordinaire des lettres devra être ajouté, à ce montant indiqué plus haut.

2ème Classe.

Pour le Canada, les Etats-Unis, Mexique, le taux des journaux d'occasion est de 1 cent par 4 onces ; limite de poids : Pour le Canada 5 livres, les Etats-Unis et Mexique, 4 livres et 6 onces.

Les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en Grande-Bretagne, Irlande, la Barbade, Les Bermudes. Bechuanaland anglais, Guayane Anglaise, Bornéo Anglais Nord, Cap de Bonne-Espérance, le Natal, l'Etat Libre d'Orange, Ceylon, Iles Caiman, Iles Cook ou Hervey, Chypre, Iles Falkland, Iles Fidji, Gambie, Gibraltar, Kong-Kong, La Jamaïque, Iles sous le vent, Malte, Maurice, Terre-Neuve, Nouvelle-Zélande, Sarawak, les Seychelles, Sierra-Léone, Nigérie Nord et Sud, Transvaal et Caicos, Trinité, Tobago, Zanzibar, Wei-Lai-Wei ,au taux d'un cent par 4 onces.

3ème Classe.

Comprend : brochures, circulaires imprimées, cartes géographiques, lithographiés, photographies, dessins et gravures, prix courants, manuscrits de livres ou de journaux, papiers d'examen, plans sans spécifications, listes d'électeurs, calendriers, cartes de visite, manifestes de douane. livres, etc., pour Canada, Etats-Unis et Mexique, 1 cent pour 2 onces ou fraction de 2 onces. Autres pays, 2 cents par 2 onces.

Les circulaires imprimées de manière à ressembler à la clavigraphie sont admises au taux de 1 cent par 2 onces lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans des termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetés à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Les circulaires clavigraphiées doivent être affranchies comme lettres.

Ces objets divers doivent être enveloppées de manière à être facilement examinés. La limite du poids est de 5 lbs, (un seul volume : 10 lbs).

La 3ième Classe peut aussi être expédiée au tarif des colis postaux et la limite de poids sera 11 lbs.

4ième CLASSE POUR LES ETATS-UNIS.

Des paquets de marchandises ouvertes à l'inspection peuvent être envoyées au tarif de 1 cent par once, mais il sera payé un droit de douane aux Etats-Unis. Iles Philippines, Porto-Rico et Hawaï.

OBJETS RECOMMANDES.

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis, et les pays de l'Union postale, peut être recommandé sur paiement de 10 cents

en sus du port ordinaire et de la taxe de guerre d'une cent lorsqu'il s'agit des lettres, et l'envoyeur peut s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents additionnels.

LETTRES RECOMMANDEES.

Aucune lettre ne sera acceptée pour la recommandation, s'il semble qu'il soit possible de retirer le contenu sans briser les cachets ou sans déchirer l'enveloppe.

Les monnaies, les objets d'art et d'argent, les pierres précieuses, la bijouterie et les autres articles de valeur, doivent être renfermées dans des boîtes suffisamment solides, empaquetées conformément aux instructions fournies par les maîtres de poste.

L'on ne peut se servir d'enveloppes avec des bords noirs ou de couleur pour les lettres recommandées.

L'on doit employer le moins possible de timbres-poste pour acquitter l'affranchissement et les droits de recommandation, et lorsque deux timbres-poste ou plus sont employés, ils doivent être collés en laissant des espaces entre chacun d'eux afin d'empêcher de se servir des timpres-poste pour cacher une ouverture dans l'enveloppe.

Les timbres-poste ne doivent pas être pliés sur le bord de l'enveloppe.

DEDOMMAGEMENT POUR PERTES D'OBJETS RECOMMANDES.

En cas de perte, dans le service postal, d'un objet recommandé, déposé à la poste au Canada, pour être délivré au Canada, le destinataire, ou à la demande du destinataire, l'expéditeur a droit à un dédommagement qui, dans nul cas, ne devra excéder vingt-cinq dollars, ou la valeur actuelle de l'objet recommandé, à condition que nulle autre compensation ou remboursement n'ait été effectué pour cet objet.

Le dédommagement sera payé, pourvu que l'objet recommandé soit totalement perdu dans les postes et que l'avis de recherches soit donné dans l'intervalle d'un an.

Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet dont le droit de recommandation n'a pas été acquitté complètement.

POUR LE ROYAUME-UNI ET L'UNION POSTALE.

Papiers d'affaires	Taux	Limite de poids	Longueur	Largeur et épaisseur
Canada	2c. par 1 on.	....	......	....
Royaume-Uni ..	10c pour 1ères 10*	5 liv.	24 po.	1 pi. x 1 pi.
Pays de l'Union	on., 2c pour cha-*	70 on.	18 po.	18 po. x 18 po.
Non de l'Union	que 2 on. addit.*	4 liv.	18 po.	1 pi. x 1 pi.
Imprimés.				
Canada, Etats-Unis et possessions, Mexique,	1c. par 2 on.	5 liv.	30 po.	1 pi. x 1 pi.
Royaume Uni	2c. par 2 on.	5 liv.	24 po.	1 pi. x 1 pi.
Pays de l'Union	2c. par 2 on.	70 on.	18 po.	18 po. x 18 po.
Non de l'Union	2c. par 2 on.	4 liv.	18 po.	1 pi. x 1 pi.
Echantillons.				
Canada, Etats-Unis et possessions, Mexique,	1c. par 2 on.	12 on.	12 po.	8 po. x 4 po.
Royaume-Uni ..	4c pour 1ères 4 †	5 liv.	24 po.	1 pi. x 1 pi.
Pays de l'Union	on. 2c pour cha- †	12 on.	12 po.	8 po. x 4 po.
Non de l'Union	que 2 on. addit. †	12 on.	12 po.	8 po. x 4 po.

* Un minimum de 10c est requis couvrant ainsi 10 onces.
† Un minimum de 4c est requis couvrant ainsi 4 onces.
A Un échantillon pesant plus de 12 onces est sujet au tarif des colis.

Un seul volume, peut être accepté pour transmission au Canada, les Etats-Unis, et le Mexique, jusqu'au poids de 10 livres, au tarif des imprimés, soit 1 c. par 2 onces.

COLIS POSTAUX

1. — Les objets qui peuvent être acceptés au tarif des colis postaux comprenant les produits de la ferme et des manufactures, les marchandises de toutes sortes, telles que merceries, épiceries, ferronneries, confiseries, papeterie et librairies (compris les registres, etc.), graines, boutures, bulbes, racines, plantes de serre, scions ou greffes et tous autres objets à part de ceux compris dans la première classe, et dont la transmission par la poste n'est pas interdite d'après les règlements généraux à ce sujet.

Les colis contenant des objets de la troisième classe peuvent être transmis au tarif applicable aux colis postaux ou à celui de la troisième classe, au choix de l'expéditeur.

2. — L'affranchissement des colis postaux doit être payé au moyen de timbres-poste placés sur les colis.

Un colis postal insuffisamment affranchi est expédié à destination sujet au paiement, au moment de la distribution, du double de l'insuffisance d'affranchissement pourvu que l'affranchissement payé s'élève au moins à un centin. Après que le supplément d'affranchissement dû sur un colis postal insuffisamment affranchi aura été perçu du destinataire, le maître de poste opposera des timbres d'insuffisance d'affranchissement (Postage due stamp) sur le colis et les oblitérera.

Les colis postaux non affranchis seront envoyés au Bureau Succursale des Rebuts.

La franchise de port ne s'applique pas aux postaux.

3. — Les colis postaux peuvent être assurés. L'échelle des droits d'assurance est la suivante: 3 cts. pour une assurance n'excédant pas $5.00. 6 cts. pour une assurance de plus de $5. et n'excédant pas $25., 12 cts., pour une assurance de plus de $25. et n'excédant pas $50., 30 cts. pour une assurance de plus de $50. et n'excédant pas $100.

4. — Les colis doivent être emballés de manière à ce que le contenu puisse être facilement examiné.

5. — Il serait bon que l'adresse de l'expéditeur fût indiquée soit à l'intérieur du collis soit sur l'enveloppe. Cette adresse doit être complètement séparée de l'adresse du colis.

6. — Lorsque les colis sont réexpédiés, il sont sujets à un nouvel affranchissement égal à l'affranchissement qui aurait dû être payé s'ils avaient été déposés à la poste en premier lieu, au bureau de réexpédition pour envoi à la nouvelle adresse; excepté dans les cas où la première et la seconde adresse se trouvent toutes les deux dans le ressort du même bureau de poste.

7. — Le maximum de poids d'un colis postal est fixé à onze livres, et celui de la dimension à 30 pouces de longueur, par un pied de largeur ou d'épaisseur; mais l'on acceptera des colis ayant trois pieds et six pouces de longueur pourvu que la longueur et la circonférence réunies n'excèdent pas 6 pieds. Par exemple un colis ayant trois pieds et six pouces de longueur peut mesurer deux pieds et six pouces de circonférence, dans la partie la plus épaisse; un colis qui est court peut être plus épais, ainsi un colis dont la longueur n'excède pas trois pieds peut avoir trois pieds de circonférence.

8. — Lorsque cela est possible, les colis postaux doivent être expédiés dans des enveloppes ouvertes aux deux bouts, et de manière à ce qu'ils puissent être facilement examinés. La farine, les médicaments et autres articles semblables qui ne peuvent être envoyés dans des envloppes de ce genre — mais ces articles seulement — peuvent être renfermés dans des boîtes ou dans des sacs de toile ou d'autre matériel solide, et ces boîtes ou ces sacs doivent être fermés de manière à ce qu'on puisse les ouvrir facilement afin de permettre aux employés des postes de s'assurer rapidement de la nature du contenu. Si l'on emploie des sacs ou des enveloppes en papier pour expédier de la farine ou quelque chose de semblable, ils doivent être de qualité et de force supérieures afin de résister au frottement et à la pression dans les sacs de dépêches et d'empêcher la perte du contenu.

9. — Tout article destiné à l'usage ou à la consommation, transmissible par la poste, contenu dans la boîte originelle, n'ayant pas été ouverte, et ayant une étiquette descriptive convenable, peut être expédié par colis postal, quoique la boîte en fer-blanc, ou autre, dans laquelle il est renfermé ne puisse être ouverte au cours de la transmission par la poste, s'il est déposé à la poste par des personnes connues comme manufacturant ou vendant l'article en question et qui garantissent que le contenu est tel que décrit sur l'étiquette.

10. — Un colis peut contenir des factures et des comptes, pourvu qu'ils se ropportent exclusivement à son contenu: il est aussi permis d'y renfermer une carte ou un morceau de papier indiquant brièvement la manière de reconnaître l'article ou les articles contenus dans le colis. L'on doit avoir bien soin de ne pas abuser de ce privilège en convertissant en correspondance ces notes ou ces marques qui sont destinées seulement à faciliter les affaires entre l'expéditeur et le destinataire. Un colis contenant une lettre, ou aucune écriture destinée à servir de lettre dans le sens ordinaire du mot, sera passible du tarif des lettres.

11. — Les colis sont sujets aux règlements généraux prohibitifs excluant du transport par la poste tout ce qui peut détruire, altérer ou endommager le contenu des sacs de dépêches ou blesser quelque employé ou serviteur des postes; aussi bien que tous objets d'un caractère obscène ou immoral.

La transmission des colis contenant des boissons enivrantes ou des matières explosives est expressément défendue.

12. — Les liquides et substances huileuses et graisseuses empaquetés

d'après les règlements suivants ne sont pas exclus. Lorsqu'ils sont contenus dans des bouteilles ou fioles de verre, ces bouteilles ou fioles doivent être assez fortes pour supporter les secousses du maniement dans les malles et elles doivent être renfermées dans des cylindres ou tubes en bois, en carton épais ou en papier mâché ayant au moins trois seizièmes de pouce d'épaisseur dans la partie la plus mince et assez forts pour supporter le poids des malles empilées dans les sacs et résister à un rude maniement; en outre il devra être placé entre les parois du tube en bois et la bouteille un coussin de coton, ou de matière spongieuse en quantité suffisante pour absorber le liquide, etc., dans le cas de bris de la bouteille; le cylindre ou tube devra être imperméable à tous les liquides, y compris les huiles et être clos au moyen d'un couvercle à vis, en bois ou en métal, fermant hermétiquement et garni d'un coussinet en caoutchouc ou autre matière, ajusté de manière à rendre le cylindre ou tube parfaitement étanche, afin d'empêcher l'écoulement du contenu dans le cas de rupture du verre. Lorsqu'ils sont contenus dans un cylindre en fer-blanc ou dans une boîte ou tube en métal, ce cylindre, cette boîte ou ce tube doit avoir un couvercle à vis muni à l'intérieur d'un coussinet de caoutchouc ou de liège, de manière à le rendre étanche, et il doit être soigneusement renfermé dans un étui en bois ou en papier mâché (ouvert à un des bouts seulement) et qui ne sera ni moins épais ni moins fort que celui décrit ci-dessus. Les manufacturiers ou commerçants ayant l'intention de transmettre des objets semblables par colis postal, ou comme échantillons, en quantités considérables, devraient soumettre un échantillon de paquet faisant voir leur mode d'empaquetage au maître de poste du bureau expéditeur qui s'assurera si les conditions de cet article sont soigneusement observées.

13. — Les objets suivants en verre, savoir: lorgnons, lunettes, et curseurs de microscopes peuvent aussi être envoyés comme colis, s'ils sont empaquetés de manière à pouvoir être examinés rapidement et facilement et à ne pas blesser les personnes entre les mains desquelles ils passent.

14. — Les colis postaux contenant quelque chose d'une nature fragile doivent porter l'indication "Fragile — avec soin" — et les colis contenant des objets sujets à détérioration tels que le poisson, les fruits, la viande, etc., doivent être marqués "sujet à détérioration". **Les colis** envoyés par la poste doivent dans tous les cas être solidement et fortement empaquetés, de manière à empêcher que le contenu se perde ou se détériore, ou que les dépêches soient endommagées. Le département désire coopérer avec le public, afin de porter une attention spéciale à la question importante de l'empaquetage, particulièrement en ce qui a trait aux colis contenant des objets d'une nature fragile ou sujets à détérioration ou qui pourraient détruire ou endommager les autres objets contenus dans les sacs dans lesquels ils sont expédiés. Afin de prendre toutes les précautions nécessaires à ce sujet l'on conseille aux personnes qui désirent transmettre des articles par la poste aux colis de consulter le maître de poste au sujet de la manière d'empaqueter, dans tous les cas.

Comme la transmission saine et sauve des œufs est une question qui présente quelque difficulté, l'on recommande aux expéditeurs de les empaqueter de la manière suivante: Prenez une boîte en bois, ou en papier mâché ou en tout autre matériel solide, ayant un couvercle bien ajusté et fermant hermétiquement; enveloppez chaque œuf séparément dans un morceau de journal ou de papier pour le garantir, placez les œufs sur le bout, et remplissez les vides qui se trouvent dans la boîte au moyen de journaux, de papier, etc., de manière à empêcher les œufs de frapper l'un contre l'autre et contre les côtés, le haut ou le fond de la boîte. Ecrivez sur les colis le mot "œufs", d'une manière bien lisible.

Les marchandises qui seraient sujettes à se corrompre durant l'espace de temps nécessaire au transport et à la distribution ne doivent pas être envoyées par colis postal.

15. — L'on fait droit aux demandes de renvoi direct des colis postaux adressés à quelqu'endroit en Canada, et ceux qui portent l'adresse de l'envoyeur peuvent également être renvoyés directement après un délai de garde de quinze jours. Les colis postaux qui sont ainsi retournés sont sujets à un second affranchissement égal à l'affranchissement payé pour l'envoi. Le montant de cet affranchissement doit être indiqué par le bureau qui renvoie le colis, et il doit être perçu de l'expéditeur avant que le bureau auquel il a été retourné en effectue la remise. Le maître de poste collera sur le colis des timbres d'insuffisance d'affranchissement (Postage due Stamps) pour le montant perçu et il les oblitérera.

COLIS POSTAUX

TARIF D'AFFRANCHISSEMENT des colis mis à la poste dans la PROVINCE DE QUEBEC.

Adressés à	1 iv.	2 liv.	3 liv.	4 liv.	5 liv.	6 liv .	7 liv.	8 liv.	9 liv.	10 liv.	11 liv
Tout bureau de poste dans un rayon de 20 milles, * y compris le bureau d'origine	$0.05	$0.06	$0.07	$0.08	$0.10	$0.12	$0.14	$0.16	$0.18	$0.20	$0.22
Tout bureau de poste au delà de 20 milles, dans la province de Québec	.10	.15	.20	.25	.30	.35	.40	.45	.50	.55	.60
Tout bureau de poste dans l'Ontario ou dans les provinces maritimes.	.10	.17	.24	.31	.38	.45	.52	.59	.66	.73	.80
Tout bureau de poste dans le Manitoba, ...	.12	.21	.30	.39	.48	.57	.66	.75	.84	.93	1.02
Tout bureau de poste dans la Saskatchewan, ...	.12	.24	.36	.47	.58	.69	.80	.91	1.02	1.13	1.24
Tout bureau de poste dans l'Alberta, dans la Colombie-Britannique ou le Yukon + ...	.12	.24	.36	.48	.60	.72	.84	.96	1.08	1.20	1.32

L'affranchissement maximum sur tout colis ne devra pas excéder un cent par once.

* Ce tarif s'applique aussi lorsque la distance de 20 milles se prolonge dans une province voisine.

+ Service d'été seulement, excepté pour White Horse, Carcross et Champagne.

Emis avec l'autorisation du Ministre des Postes

ETAT DES BANQUES AU 30 JUIN 1921

ETAT DES BANQUES AU 30 JUIN 1921

NOM DE LA BANQUE	Capital autorisé	Capital souscrit	Capital versé	Montant du fonds de réserve	Taux pour cent du dernier dividende déclaré
	$	$	$	$	$
Bank of Montreal	28,075,000	22,000,000	22,000,000	22,000,000	12
Bank of Nova Scotia	15,000,000	9,700,000	9,700,000	18,000,000	16
Bank of Toronto	10,000,000	5,000,000	5,000,000	6,000,000	12
Molsons Bank	5,000,000	4,000,000	4,000,000	5,000,000	12
Banque Nationale	5,000,000	2,000,000	2,000,000	2,400,000	12
Merchants Bank of Canada	15,000,000	10,500,000	10,500,000	9,450,000	12
Banque Provinciale du Canada	5,000,000	3,000,000	3,000,000	1,400,000	9
Union Bank of Canada	15,000,000	8,000,000	8,000,000	6,000,000	10
Canadian Bank of Commerce	25,000,000	15,000,000	15,000,000	15,000,000	12
Royal Bank of Canada	25,000,000	20,400,000	20,353,280	20,243,645	12
Dominion Bank	10,000,000	6,000,000	6,000,000	7,000,000	12
Bank of Hamilton	5,000,000	5,000,000	4,998,960	4,849,480	12
Standard Bank of Canada	5,000,000	4,000,000	3,990,268	4,941,200	14
Banque d'Hochelaga	10,000,000	4,000,000	4,000,000	4,000,000	10
Imperial Bank of Canada	10,000,000	7,000,000	7,000,000	7,500,000	12
Home Bank of Canada	5,000,000	2,000,000	1,959,606	550,000	7
Sterling Bank of Canada	3,000,000	1,266,600	1,232,600	500,000	8
Weyburn Security Bank	1,000,000	655,700	524,560	225,000	7
Total	197,075,000	129,522,300	129,259,274	135,059,325	....

VALEURS CANADIENNES

Cours inscrits à la Bourse de Montréal, les 1er octobre 1918, 1919, 1920 et 1921.

Cote comparative établie par L.-G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change à la Bourse de Montréal.

Nom des valeurs.	1er octobre 1918	1919	1920	1921
Abitibi Power & Paper	48	..	78	32
Abitibi Power & Paper Pfd	..	94	90	85
Ames Holden	27	..	..	15
Ames Holden Pfd	69	110	57	27
Asbestos Corporation	32	..	91½	49
Asbestos Corporation Pfd	60	88	..	70
Atlantic Sugar Refiners	..	65	125½	31
Atlantic Sugar Refiners Pfd	..	115¼	139	38
Bell Telephone	130	120	100½	104
B. C. Fishing	50	63¾	47	19
Brazilian T. L. & P.	48⅝	51¾	36	23
Brompton Paper	61	66	78¾	23
Can. Car & Foundry Co	34½	50¾	42	20
Can. Car & Foundry Co. Pfd	86½	100¼	89	46
Canada Cement	67¼	71	58½	56
Canada Cement Pfd	95½	..	90	85
Can. Converters	49⅞	70	74½	70
Can. Cottons	69	94	89	72
Can. Forgins	207½	..	115	..
Can. Gen. Electric	104	112	98	93
Can. Locomotive	66	..	90	..
Can. Pacific Railway	..	160	140	126
Can. Steamship Lines	47¾	63	65	20
Can. Steamship Lines Pfd	77	84¾	75	50
Carriage factories	..	25	..	9
Carriages factories Pfd	..	55	..	..
Con. Mining & Smelting	25	31¾	24⅛	17
Detroit United Railway	..	99½	103	59
Dom. Bridge	..	115½	90	60
Dom. Canners	..	55½	49⅞	26
Dom. Steel Corporation	60¼	69¾	56	26
Dom. Textile	96¾	125¼	130	135
Hillcrest Collieries	40	..	58	50
Howard Smith Paper	..	101	160	70
Illinois Traction	..	30	3	15
Illinois Traction Pfd	80	..	112¼	68
Laurentide	183½	232½	112¼	73
Lake of the Woods	161	220	158	135
Lyall Construction	82½	95	55	64
Mac Donald	22¾	35	31	16
Maple Leaf Milling	129	199	..	..
Montreal Cottons	60	73	78	75

Nom des valeurs.	1er octobre 1918	1919	1920	1921
Montreal Cottons Pfd	100	..	96	98
Montreal Light, Heat & P. Cons.	87¼	91½	80	84
Montreal Tramways Deb	72¾	..	66¾	68
National Breweries	..	186½	64	54
N. S. Steel & Coal	66½	88	..	..
Ogilvie Milling	190	243	250	162
Penmans Limited	83	108	130	99
Quebec Ry., L. H. & Co	19½	21¾	28	25
Riordon Paper	120½	..	205	3
Riordon Paper Pfd	94½	98	90	..
Shawinigan	118	122	106	103
Spanish River	14½	57¼	116⅞	57
Spanish River Pfd	54½	114½	121⅞	70
Steel Co. of Canada	71	74	64½	59
Steel Co. of Canada Pfd	98	.	..	90
St. Lawrence Flour	96½	120	90	55
St. Lawrence Flour Pfd	80	..	..	80
Toronto Railway	60	..	44	72
Tooke Bros	..	71	70	38
Tooke Bros Pfd	..	92	85	78
Tucket Tobacco	..	54	50	40
Wayagamack	..	67	138½	45
Woods Mfgd. Co	93	98	..	..

UNE PROUESSE PHYSIQUE DU POETE FRECHETTE

Fréchette, avant que l'âge fût venu tempérer sa puissance, était bâti en athlète et sa force physique était remarquable. Nous n'en donnerons qu'un exemple qui nous a été cité par l'honorable M. David.

C'était en 1870, pendant l'Année Terrible, Fréchette vivait à Chicago comme son ami Alphonse Leduc, qui lui, non plus, n'était pas un faible. Chaque matin, les deux amis allaient lire les bulletins du «Chicago Herald». C'était toujours des défaites et les Allemands, si nombreux dans la ville du Michigan, n'avaient ni assez de joie grossière à faire éclater ni assez d'allusions sournoises envers ces pauvres Français. Naturellement, Fréchette et Leduc passaient pour Français et avec leur finesse lourde, les Teutons ne leur cachaient pas leurs sentiments. Un beau jour, les deux amis en eurent assez.

«Assommons-en une couple chacun, se dirent-ils, les autres braillards détaleront».

Le lendemain, c'était la nouvelle foudroyante du désastre de Sédan qui arrivait, et les Allemands ne cachèrent pas leur satisfaction.

Alphonse Leduc donna le signal. Les deux amis tapèrent dans le tas, quatre hommes tombèrent. Les autres ne demandèrent pas leur reste et, comme les Canadiens se l'étaient promis, ils détalèrent.

PROVINCE DE QUEBEC



SIR CHARLES FITZPATRICK
Lieutenant-gouverneur





L'HON. A. TASCHEREAU,
Premier ministre.

Siège du gouvernement : Québec.

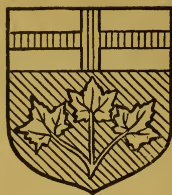
Superficie, avec Ungava, 703,653 milles carrés, plus considérable que celle de la France, de l'Allemagne et de l'ancienne Autriche-Hongrie réunies.
Point d'altitude le plus élevé, Mont Logan, comté de Matane, 3,708 pieds.

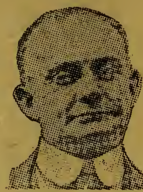
Population totale, 1919	2,326,000
Population catholique	1,724,683
Population de langue française	1,605,339
Population rurale	1,032,618
Population urbaine	970,614
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles élémentaires	6,103
Nombre d'élèves	464,647
Forêts et Industrie Forestière :—	
Superficie des forêts	130 millions d'acres
Valeur de bois coupé	$39,269,930
Valeur de pulpe fabriquée	$19,058,574
Forces hydrauliques disponibles	15,000,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	900,000 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	10,552
Nombre d'employés	211,013
Salaires	$169,850,934
Capitaux engagés	$834,751,346
Valeur des produits	$900,453,967
Mines, valeur des produits	$21,341,829
Pêcheries, valeur des produits	$4,568,773
Activités agricoles :—	
Terres en culture	12,095,120 acres
Valeur des récoltes	$307,944,000
Industrie laitière :—	
Beurre, valeur	$20,857,523
Fromage, valeur	$15,473,953
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	2,269,644
Chevaux, "	463,912
Moutons, "	1,007,425
Porcs, "	935,425
Cultures diverses :—	
Avoine	61,022,000 boisseaux
Blé	4,206,000 "
Orge	5,344,000 "
Sarrasin	4,081,000 "
Blé-d'Inde	2,399,000 "
Pommes de terre	57,280,000 "
Pois	1,225,000 "
Haricots	853,000 "
Seigle	578,000 "
Navets, betteraves, etc.	27,780,000 "
Foin et Trèfle	6,449,000 tonnes
Tabac	26,400,000 livres, 1920
Sucre et sirop d'érable, 1920	$6,743,141

PROVINCE D'ONTARIO



L'Hon. Harry Cockshutt,
Lieutenant-gouverneur.





L'hon. E. C. Drury,
Premier ministre.

Siège du gouvernement : Toronto.

Superficie, 407,270 milles carrés, équivalant à près de la superficie de la France et de l'Allemagne réunies. Point d'altitude le plus élevé, Tip Top Hill, district Baie du Tonnerre, 2,120 pieds.

Population totale, 1919	2,821,000
Population catholique	464,997
Population de langue française	202,442
Population rurale	1,194,785
Population urbaine	1,328,489
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles élémentaires	6,651
Nombre d'élèves	527,664
Forêts et Industrie Forestière :—	
Superficie des forêts	260,000 milles carrés
Valeur du bois coupé	$25,438.449
Valeur de pulpe fabriquée	$ 7,430,355
Forces hydrauliques disponibles	5,800,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	985,000 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	14,381
Nombres d'employés	326,635
Salaires	$ 278,462,708
Capitaux engagés	$1,335,968,699
Valeur des produits	$1,533,738,655
Mines, valeur des produits	$65,842,826
Pêcheries, valeur des produits	$3,175,111
Activités agricoles :—	
Terres en culture	13,500,000 acres
Industrie laitière :—	
Beurre, valeur	$13,630,063
Fromage, valeur	$25.000,000
Miel, valeur	$3,000,000
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	2,926,191
Chevaux, "	732,977
Moutons, "	1,101,740
Porcs, "	1,695,487
Cultures diverses :—	
Blé	22,629,000 boisseaux
Avoine	126,679,000 "
Orge	16,762,000 "
Seigle	2,466,000 "
Sarrasin	3,416,000 "
Blé-d'Inde	12,439,000 "
Pois	2,357,000 "
Haricots	455,000 "
Pommes de terre	15,145,000 "
Navets, carottes, etc	42,500,000 "
Betteraves à sucre	240,000 "
Foin et Trèfle	5,589,000 tonnes
Tabac	3,495,000 livres

PROVINCE DE NOUVELLE-ECOSSE



L'HON. J. M. GRANT,
Lieutenant-gouverneur.





L'HON. G. H. MURRAY,
Premier ministre.

Siège du gouvernement: Halifax.

Superficie, 21,428 milles carrés. Point d'altitude le plus élevé, Mont Ingonish, 1,392 pieds.

Population totale 1919	524,579
Population catholique	144,991
Population de langue française	51,746
Population rurale	306,210
Population urbaine	186,128
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles élémentaires	2,859
Nombre d'élèves	108,094
Forêts et Industrie Forestière :—	
Superficie des forêts	7,812 milles carrés
Valeur du bois coupé	$4,404,109
Valeur de pulpe fabriquée	$ 133,451
Forces hydrauliques disponibles	100,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	26,024 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	2,147
Nombre d'employés	31,398
Salaires	$ 23.553,090
Capitaux engagés	$136,521,655
Valeur des produits	$176,369,025
Mines, valeur des produits	$23,213,751
Pêcheries, valeur des produits	$15,143,066
Activités agricoles :—	
Industrie laitière :—	
Beurre, valeur	$808,755
Fromage, valeur	$ 13,897
Arboriculture, pommes, production	700,000 barils
Laine, production	1,000,000 livres
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	406,061
Chevaux	69,589
Moutons	261,529
Porcs,	69,982
Cultures diverses :—	
Blé,	511,000 boisseaux
Avoine,	5,014,000 "
Orge,	319,000 "
Sarrasin,	309,000 "
Pommes de terre,	8,561,798 "
Navets, betteraves, etc.	11,096,182 "
Foin et trèfle	1,425,000 tonnes

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK



L'HON. WM. PUGSLEY,
Lieutenant-gouverneur.





L'HON. W. E. FOSTER,
Premier ministre.

Siège du gouvernement : Frédéricton.

Superficie, 27,985 milles carrés. Point d'altitude le plus élevé, Mont Bald, 2,604 pieds.

Population totale, 1921	388,092
Population catholique	144,889
Population de langue française	98,611
Population rurale	252,342
Population urbaine	99,547
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles élémentaires	1,986
Nombre d'élèves	64,848
Forêts et Industrie forestière :—	
Valeur du bois coupé	$11,324,101
Valeur du pulpe fabriquée	$ 733,482
Forces hydrauliques disponibles	300,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	14,869 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	1,423
Nombre d'employés	21,362
Salaires	$13,822,446
Capitaux engagés	$65,539,370
Valeur des produits	$62,417,466
Mines, valeur des produits	$1,675,606
Pêcheries, valeur des produits	$6,298,990
Activités agricoles :—	
Industrie laitière :—	
Beurre, valeur	$297,397
Fromage, valeur	$347,772
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	365,022
Chevaux, "	77,828
Moutons, "	212,745
Porcs, "	79,814
Cultures diverses :—	
Blé	623,000 boisseaux
Avoine	8,731,000 "
Sarrasin	2,107,000 "
Orge	285,000 "
Pommes de terre	10,790,200 "
Navets, betteraves, etc.	8,898,800 "
Foin et trèfle	1,111,000 tonnes

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD



L'HON. MURDOCK MCKINNON,
Lieutenant-gouverneur.





L'HON. J. H. BELL,
Premier ministre.

Siège du gouvernement : Charlottetown.

Superficie, 2,184 milles carrés. Point d'altitude le plus élevé, Witshire, 311 pieds.

Population totale 1921	88,536
Population catholique	41,994
Population de langue française	13,117
Population rurale	78,758
Population urbaine	14,970

Instruction Publique :—

Nombre d'écoles	468
Nombre d'élèves	17,861

Industrie forestière :—

Valeur du bois coupé	$125,309
Forces hydrauliques disponibles	3,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	1,729 H. P.

Manufactures :—

Nombre d'établissements	534
Nombre d'employés	1,923
Salaires	$ 837,230
Capitaux engagés	$2,652,374
Valeur des produits	$5,517,910
Pêcheries, valeur des produits	$1,148,201

Activités agricoles :—

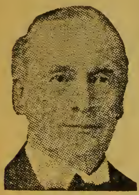
Animaux de ferme :—

Bovidés, nombre,	125,477
Chevaux,	34,576
Moutons,	91,232
Porcs,	49,510

Cultures diverses :—

Blé,	503,000	boisseaux
Avoine,	5,182,000	"
Orge,	126,000	"
Sarrasin,	112,500	"
Pommes de terre	6,500,000	"
Navets, betteraves, etc	6,936,000	"
Foin et trèfle	428,000	tonnes

PROVINCE DU MANITOBA



SIR JAMES AIKINS,
Lieutenant-gouverneur.





L'HON. T. C. NORRIS,
Premier ministre.

Siège du gouvernement : Winnipeg.

Superficie, 251,832 milles carrés, dépassant la superficie de l'Allemagne, de la Belgique et de la Suisse réunies. Point d'altitude le plus élevé, Mont Porcupine, 2,500 pieds.

Population totale, 1919	619,000
Population catholique, 1911	73,994
Population de langue française	30,944
Population rurale	255,249
Population urbaine	200,365
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles élémentaires	3,089
Nombre d'élèves	109,925
Forêts et Industrie forestière :—	
Superficie des forêts	2,000,000 d'acres
Valeur du bois coupé	$962,146
Forces hydrauliques disponibles	3,218,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	76,172 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	1,329
Nombre d'employés	22,670
Salaires	$ 19,599,051
Capitaux engagés	$101,145,033
Valeur des produits	$122,804,881
Mines, valeur des produits	$2,846,565
Pêcheries, valeur des produits	$1,830,435
Activités agricoles :—	
Industrie laitière :—	
Beurre, valeur	$9,212,482
Fromage, valeur	$179,481
Miel, production	944,104 livres
Oeufs, valeur (7 millions de douzaines)	$2,000,000
Laine, production	225,000 livres
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	781,771
Chevaux, "	379,356
Moutons, "	167,170
Porcs, "	261,542
Cultures diverses :—	
Blé	89,166,000 boisseaux
Avoine	57,698,000 "
Orge	18,040,000 "
Seigle	2,415,000 "
Lin	1,465,000 "
Pommes de terre	5,287,500 "
Navets, betteraves, etc.	1,113,000 "
Foin et trèfle	401,400 tonnes

PROVINCE DE SASKATCHEWAN

L'Hon. Henry-W. Newlands,
Lieutenant-Gouverneur.





L'Hon. William-M. Martin,
Premier ministre.

Siège du gouvernement : Régina.

Superficie, 251,700 milles carrés, dépassant de plus de 10,000 milles carrés la superficie de l'ancienne Autriche-Hongrie. Point d'altitude le plus élevé, The Noss, dans les Neutral Hills, 2,995 pieds.

Population totale, 1919	754,000
Population catholique, 1911	90,092
Population de la langue française	23,251
Population rurale	361,067
Population urbaine	131,365
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles élémentaires	3,941
Nombre d'élèves	147,232
Forêts, valeur du bois coupé	$2,036,029
Forces hydrauliques disponibles	567,000 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	1,436
Nombre d'employés	8,210
Salaires	$ 7,007,073
Capitaux engagés	$33,114,630
Valeur des produits	$40,657,746
Mines, valeur des produits	$1,118,055
Pêcheries, valeur des produits	$447,012
Activités agricoles :—	
Industrie laitière :—	
Beurre, production	14.800,000 livres
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	1,324,062
Chevaux,	1,092,974
Moutons,	146,911
Porcs,	432,367
Culture diverses :—	
Blé,	138,340,000 boisseaux
Avoine	148,098,000 "
Orge,	11,289,000 "
Seigle	2,802,000 "
Lin,	7,986,000 "
Pommes de terre	11,250,000 "
Navets, betteraves, etc	3,591,000 "
Foin et trèfle	279,000 tonnes

PROVINCE D'ALBERTA



L'Hon. R.-G. BRETT,
Lieutenant-gouverneur.





L'Hon. HERBERT GREENFIELD,
Premier Ministre.

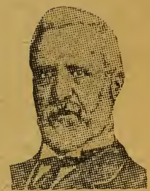
Siège du gouvernement : Edmonton.

Superficie, 255,285 milles carrés, dépassant de 845 milles carrés la superficie de l'Italie, de la Grèce, du Monténégro, de la Serbie, de la Roumanie et de la Bulgarie réunies. Point d'altitude le plus élevé, Mont Columbia, 14,000 pieds.

Population totale, 1919	588,000
Population catholique, 1911	62,193
Population de langue française, 1911	19,825
Population rurale	232,726
Population urbaine	141,937
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles élémentaires	2,766
Nombre d'élèves	111,109
Forêts et Industrie Forestière :—	
Valeur du bois coupé	$535,927
Forces hydrauliques disponibles	466,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	32,880 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	1,317
Nombre d'employés	11,524
Salaires	$10,387,379
Capitaux engagés	$63,215,444
Valeur des produits	$71,669,423
Mines, valeur des produits	$20,815,049
Pêcheries, valeur des produits	$318,913
Activités agricoles :—	
Industrie laitière :—	
Beurre, valeur	$5,512,500
Fromage, valeur	$140,000
Laine, production	2,086,000 livres
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	1,584,044
Chevaux	800,380
Moutons,	364,498
Porcs,	445,858
Cultures diverses :—	
Blé,	87,696,000 boisseaux
Avoine	118,953,000 "
Orge,	13,460,000 "
Seigle,	3,823,000 "
Pois	29,000 "
Lin,	856,000 "
Pommes de terre,	8,241,200 "
Navets, betteraves, etc.,	2,768,000 "
Foin et Trèfle	476,600 tonnes

PROVINCE DE COLOMBIE BRITANNIQUE





L'Hon. W.-C. NICHOLS,
Lieutenant-gouverneur.

L'HON. JOHN OLIVER,
Premier ministre.

Siège du gouvernement : Victoria, I. V.

Superficie, 355,855 milles carrés, dépassant celle du Royaume-Uni, de la France, de la Belgique et de la Hollande réunies. Superficie de l'Ile de Vancouver, 20,000 milles carrés. Point d'altitude le plus élevé, Mont Fairweather, 15,292 pieds.

Population totale, 1919,	718,000
Population catholique	58,397
Population de langue française	8,907
Population rurale	188,796
Population urbaine	203,684
Instruction Publique :—	
Nombre d'écoles	812
Nombre d'élèves	62,366
Forêts et Industrie Forestière :—	
Superficie des forêts	180 millions d'acres
Valeur du bois coupé	$22,109,301
Valeur de pulpe fabriquée	$ 968,763
Forces hydrauliques disponibles	3,000,000 H. P.
Forces hydrauliques développées	312,423 H. P.
Manufactures :—	
Nombre d'établissements	1,772
Nombre d'employés	40,098
Salaires	$ 38,269,366
Capitaux engagés	$221,436.100
Vaeur des produits	$171,425,616
Mines, valeur des produits	$34,258,267
Pêcheries, valeur des produits	$27,275,108
Activités agricoles :—	
Industrie laitière :—	
Beurre, valeur	$1,274,787
Fromage, valeur	$82,215
Fruits, production	52,400 tonnes
Animaux de ferme :—	
Bovidés, nombre	256,238
Chevaux, "	43,717
Chèvres, "	3,000
Moutons, "	44,985
Porcs, "	44,960
Laine, production	300,000 livres
Cultures diverses :—	
Blé,	1,117,000 boisseaux
Avoine	2,460,000 "
Orge	346,000 "
Seigle	161,000,000 "
Pois,	61,000 "
Pommes de terre	3,060,000 "
Navets, betteraves, etc.	2,696,000 "
Foin et trèfle	189,000 tonnes
Tabac	120,000 livres

TERRITOIRES DU NORD-OUEST



LT.-COL. T. WHITE.

Siège du gouvernement: Ottawa.

Commissaire: LT.-COL. F. WHITE.

Population totale..	18,481
Population catholique..	4,962
Population d'origine française..	226
Superficie..	1,242,224 milles carrés

TERRITOIRE DU YUKON



L'HON. GEORGE BLACK.



Siège du gouvernement : Dawson City.

Commissaire: L'HON. GEORGE BLACK.

Population totale..	9,000
Population catholique..	1,849
Population d'origine française..	482
Superficie..	207,076 milles carrés
Forces hydroliques utilisées..	2,010 H. P.
Mines..	$22,275,000 (1900)
Mines..	$1,963,965 (1919)
Pêcheries, ..	$37,820

PROVINCE DE QUÉBEC

La province de Québec occupe les deux versants du fleuve Saint-Laurent, depuis la province d'Ontario jusqu'à l'Atlantique.

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DEPUIS LA CONFEDERATION :

		Durée de leurs fonctions.
L'hon.	Sir N. F. Belleau	1867-1873
"	René Edouard Caron	1873-1876
"	Luc Letellier de S.-Just	1876-1879
"	Théodore Robitaille	1879-1884
"	L. F. R. Masson	1884-1887
"	Sir Réal Angers	1887-1892
"	Sir Adolphe Chapleau	1892-1898
"	Sir Louis Jetté	1898-1908
"	Sir Pantaléon Pelletier	1908-1911
"	Sir François Langelier	1911-1915
"	Sir Evariste LeBlanc	1915-1918
"	Sir Charles Fitzpatrick	1918-

PREMIERS MINISTRES :

			Durée de leurs ministères.
L'hon.	P.-J.-O. Chauveau	Conservateur	1867-1873
"	Gédéon Ouimet	Conservateur	1873-1874
"	Sir Charles de Boucherville	Conservateur	1874-1878
"	Sir Henri Joly	Libéral	1878-1879
"	Sir Adolphe Chapleau	Conservateur	1879-1882
"	J. A. Mousseau	Conservateur	1882-1884
"	J. J. Ross	Conservateur	1884-1887
"	Sir Olivier Taillon	Conservateur	1887-1887
"	Honoré Mercier	Libéral	1887-1891
"	Sir Charles de Boucherville	Conservateur	1891-1892
"	Sir Olivier Taillon	Conservateur	1892-1896
"	E. J. Flynn	Conservateur	1896-1897
"	F. G. Marchand	Libéral	1897-1900
"	S. N. Parent	Libéral	1900-1905
	Sir Lomer Gouin	Libéral	1905-1920
"	L.-Alexandre Taschereau	Libéral	1920

LA PROVINCE DE QUEBEC EST GOUVERNE COMME SUIT :

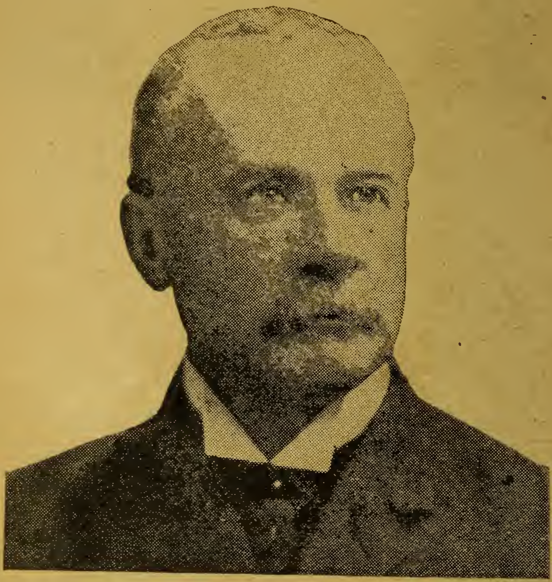
1° Par un lieutenant-gouverneur nommé pour cinq ans par le gouverneur général en conseil.

2° Par un Conseil Législatif de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil.

3° Par une Assemblée Législative qui compte 81 membres élus pour cinq ans.

Il y a à présent deux principaux partis politiques : le parti libéral et le parti conservateur.

En vertu de la coutume devenue loi traditionnelle, le premier ministre est choisi par le lieutenant-gouverneur dans le parti qui obtient une majorité à l'Assemblée législative, et le premier ministre choisit ses collègues et soumet son choix à l'approbation du lieutenant-gouverneur. Tous les ministres à portefeuille, doivent se faire réélire après leur nomination.



SIR CHARLES FITZPATRICK,
Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

L'hon. CHARLES FITZPATRICK est né à Québec, le 19 décembre 1853, a fait ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Admis au barreau en 1876, exerça sa profession à Québec. Député du comté de Québec à l'Assemblée législative de 1890 à 1896, il représenta ensuite cette division électorale au Parlement d'Ottawa jusqu'au 4 juin 1906, alors qu'il fut nommé juge en chef de la Cour Suprême. Il fut plusieurs années ministre dans le gouvernement Laurier; solliciteur général de 1896 à 1902 puis, ministre de la justice de 1902-1906. Nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec, le 21 octobre 1918, pour succéder à Sir Evariste LeBlanc, décédé.



L'HON. LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU

Premier Ministre de la Province de Québec.

Né à Québec, le 5 mars 1867. — Fils de l'hon. Jean-Thomas Taschereau, juge de la Cour suprême. — Sa mère était la fille de l'hon. R.-E. Caron, ancien lieutenant-gouverneur de la province. — Admis au Barreau en 1889. — Commença à pratiquer avec sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur actuel de la province. — Fut conseil en chef dans la célèbre cause de Gaynor et Greene. — A successivement rempli les fonctions de syndic du Barreau de Québec de 1908 à 1909, et celles de bâtonnier du district de Québec et de la province en 1911 et 1912. — Elu député de Montmorency en 1900 et toujours réélu depuis. — Ministre des Travaux publics et du Travail de 1907 à 1919. — Auteur de la Loi sur les accidents du travail. — Procureur général en 1919. — Auteur de la Loi réorganisant l'administration judiciaire. — Premier ministre et procureur général en 1920. — Résidence, Québec.



M. ARTHUR SAUVÉ

Chef de l'opposition.

Né à Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes, le 3 octobre 1875.—A fait ses études au collège de Sainte-Thérèse.—Journaliste.—Ancien élève de l'Institut agricole d'Oka et directeur de la société d'agriculture du comté des Deux-Montagnes.—Elu député des Deux-Montagnes en 1908 et toujours réélu depuis.—Chef de l'Opposition en 1916.—Résidence, Saint-Benoît.—Conservateur.

MINISTRES DU CABINET PROVINCIAL



CARON

(L'hon. M. J.-Edouard), cultivateur. Min. de l'Agriculture. Député de l'Islet de 1902 à 1912. Député des Iles-de-la-Madeleine depuis 1912. Ministre sans portefeuille en 1909, et Ministre de l'Agriculture depuis 1909. Résidence, Québec. Libéral.



PERRON

(L'hon. M. Jos.-Léonide), avocat. Ministre de la voirie. Ancien député de Gaspé et de Verchère. Conseiller législatif pour la division de Montarville en 1916. Ministre sans portefeuille en 1920. Ministre de la Voirie en 1921. Résidence, Montréal. Libéral.



MERCIER

(L'Hon. M. Honoré) avocat. Ministre des Terres et Forêts. Député de Châteauguay depuis 1907. Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de 1914 à 1919. Ministre des Terres et Forêts en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



MITCHELL

(L'hon. M. Walter-George), avocat. Trésorier de la Province et ministre des Affaires municipales. Député de Richmond depuis 1914. Trésorier de la Province depuis 1914 et Ministre des Affaires Municipales depuis 1918 Résidence, Montréal. Libéral.



GALIPEAULT

(L'hon. M.-Antonin), avocat. Ministre des Travaux Publics et du Travail. Député de Bellechasse depuis 1909. Ministre des Travaux Publics en 1919. Résidence, Québec. Libéral.



DAVID

(L'hon. M. Athanase), avocat. Secrétaire de la province. Député de Terrebonne en 1916. Secrétaire de la province en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



PERRAULT

(L'hon. M. Joseph- Edouard), avocat. Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. Député d'Arthabaska en 1916. Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries en 1919. Résidence, Arthabaska. Libéral.



KAINE

(L'hon. M. John), marchand de bois. Député de Québec-Ouest de 1904 à 1915. Ministre sans portefeuille depuis 1906. Conseiller législatif pour la division de Stadacona depuis 1915. Résidence, Québec. Libéral.



PERODEAU

(L'hon. M. Narcisse), notaire. Ministre sans portefeuille. Conseiller législatif pour la division de Sorel depuis 1897. Ministre sans portefeuille depuis 1910. Résidence, Montréal. Libéral.



LACOMBE

(L'hon. M. Aurèle). agent d'affaires, Ministre sans portefeuille, député de Dorion, (Montréal) en 1919. Ministre sans portefeuille en 1921. Résidence, Montréal. Ouvrier.



MOREAU

(L'hon. M. Emile,) cultivateur. Ministre sans portefeuille. Député du Lac-Saint-Jean depuis 1919.Ministre sans portefeuille en 1921. Résidence, Péribonca. Libéral.

Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si l'on ne devait jamais mourir.

VAUVENARGUES.

•●•O•●•

Le silence est le parti le plus sûr de celui qui se défie de soi-même.

LA ROCHEFOUCAULD.

•●•O•●•

On se répent plus d'avoir parlé que de s'être tu.

XÉNOCRATE.

PROVINCE DE QUEBEC — Suite
CONSEILLERS LEGISLATIFS (*)



(L'honorable Adélard Turgeon), Avocat, Député de Bellechasse de 1890 à 1909. Ministre de la Colonisation et des Mines en 1897. Ministre de l'Agriculture en 1900. Min. des Terres et Forêts en 1905. Conseiller législatif pour la division de La Vallière depuis 1909. Résidence, Québec. Libéral.

L'HONORABLE ADELARD TURGEON,
Président du Conseil Législatif.



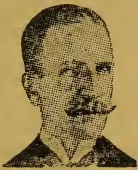
AMYOT

(L'hon. Georges-Elie), industriel. Conseiller législatif pour la division de La Durantaye en 1911. Résidence, Québec. Libéral.



BRYSON

(L'hon. George), marchand de bois. Conseiller législatif pour la division d'Inkerman en 1887. Résidence, Fort Coulonge. Libéral.



CARREL

(L'hon. Frank), journaliste. Conseiller législatif pour la division du Golfe en 1918. Résidence, Québec. Libéral.



CHAMPAGNE

(L'hon. Hector), avocat. Conseiller législatif pour la division des Mille-Isles en 1908. Résidence, S.-Eustache, Libéral.



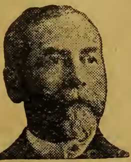
CHAPAIS

(L'hon. Thomas), avocat et journaliste. Conseiller législatif pour la division des Laurentides en 1892. Résidence, Québec. Conservateur.



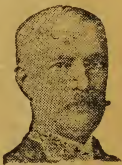
CHOQUETTE

(L'hon. Ernest), médecin, Conseiller législatif pour la division de Rougemont en 1910. Résidence, Saint-Hilaire. Libéral.



GARNEAU

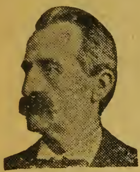
(L'hon. Némèse), agronome. Conseiller législatif pour la division de Shawinigan en 1901. Résidence, Québec. Libéral.



GIROUARD

(L'hon. Jean), médecin, Conseiller législatif pour la division de Lorimier en 1897. Résidence, Longueuil. Conservateur.

(*) Le Conseil Législatif se compose de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur en conseil. Il n'y a que deux provinces dans le Dominion qui possède un Conseil Législatif: Québec et la Nouvelle-Ecosse.



GOSSELIN

(L'hon. Joseph-Jean-Baptiste), cultivateur. Conseiller législatif pour la division de Bedford en 1919. Résidence, Notre - Dame de Stanbridge. Libéral.



GOUIN

(Sir Lomer), avocat. Premier ministre de la province de 1905 à 1920. Conseiller législatif pour la division de Salaberry en 1920. Résidence, Montréal. Libéral.



KELLY

(L'hon. John-Hall) avocat. Conseiller législatif pour la division de Grandville en 1914. Résidence, New - Carlisle. Libéral.



LETOURNEAU

(L'hon. Séverin) avocat. Conseiller législatif pour la division de Rigaud en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



MARTIN

(L'hon. Méderic) industriel. Conseiller législatif pour la division d'Alma en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



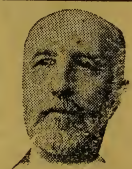
PARADIS

(L'hon. Philippe), négociant. Conseiller législatif pour la division de La Salle en 1917. Résidence, Québec. Libéral.



ROBERGE

(L'hon, Jos.-Eugène), marchand. Conseiller législatif pour la division de Lauzon, en 1912. Résidence, S.-Vital de Lambton. Libéral.



ROBILLARD

(L'hon. Clément) industriel. Conseiller législatif pour la division de Lanaudière en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



SMITH

(L'hon. Geo. - Robert), propriétaire de mines. Conseiller législatif pour la division de Victoria en 1911. Résidence, Thetford Mines. Libéral.



TOURIGNY

(L'hon. M. Paul), marchand. Député d'Arthabaska, de 1900 à 1916. Conseiller législatif pour la division de Kennebec, en 1921. Résidence, Victoriaville. Libéral.



VILAS

(L'hon. William Frédéric), manufacturier. Conseiller législatif pour la division de Wellington en 1917. Résidence, Cowansville. Libéral.

La tendresse est une sensitive qui se fane au moindre brouillard ; le dévouement est une immortelle dont aucun hiver ne flétrit le calice.

V. Hugo.

La politesse est un fonds qui ne coûte rien et qui rapporte beaucoup.

PROVINCE DE QUEBEC — Suite
DEPUTES A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE



(L'honorable Joseph-Napoléon Francœur), avocat. Député de Lotbinière en 1908, 1912, 1916 et 1919. Président de l'Assemblée législative en 1920. Résidence, Québec. Libéral.

L'HONORABLE JOSEPH-NAPOLEON FRANCOEUR,
Président de l'Assemblée législative.



ASHBY

(Joseph - S.-Aimé), notaire. Député de Jacques-Cartier en 1916, 1919. Résidence, Lachine. Libéral.



BEDARD

(J.-H.), courtier d'assurance. Député d'Hochelaga en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



BERCOVITCH

(Peter), avocat, Député de la division St-Louis (Montréal), en 1916, 1919. Résidence, Montréal, Libéral.



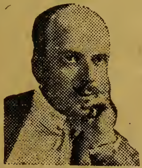
BERGEVIN

(Achille), courtier. Député de Beauharnois en 1900, 1904, 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



BISSONNET

(Alfred), industriel. Député de Stanstead en 1913. 1916, 1919. Résidence, Stanstead Plain. Libéral.



BOISSEAU

(Armand), notaire. Député de Saint-Hyacinthe en 1919. Résidence, Saint - Hyacinthe. Libéral.



BORDELEAU

(Bruno), médecin. Député de Champlain en 1916, 1919. Résidence, Sainte-Thècle, Libéral.



BOUTHILLIER

(Alexis), médecin. Député de Saint-Jean en 1919. Résidence, Saint-Jean.



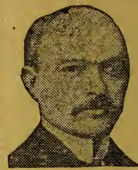
BUGEAUD

(Fabien), avocat. Député de Bonaventure en 1914, 1916, 1919. Résidence, New-Carlisle. Libéral.



BULLOCK

(William-Stephen), industriel. Député de Shefford en 1912, 1916, 1919. Résidence, Roxton Pond. Libéral.



CANNON

(Lawrence - Arthur), avocat. Député de Québec-Centre en 1916, 1919. Résidence, Québec.



CARON

(Joseph), marchand. Député d'Ottawa en 1918. Député de Hull en 1919. Résidence, Hull. Libéral.



CEDILOT

(Wilfrid), cultivateur. Député de Laprairie en 1916, 1919. Résidence, Saint-Mathieu. Libéral.



CONROY

(B.-A.), médecin. Député de Sainte-Anne (Montréal) en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



DANIEL

(Joseph - Ferdinand), notaire. Député de Montcalm en 1918, 1919. Résidence, Saint-Esprit. Libéral.



DESAULNIERS

(Eugène - Merrill), médecin. Député de Chambly en 1909, 1912, 1916, 1919. Résidence, Saint-Lambert. Libéral.



DESJARLAIS

(Charles-E.), rentier. Député de Compton en 1919. Résidence, Sainte-Edwidge de Clifton. Libéral.



DUFOUR

(Joseph), commerçant. Député de Matane en 1919. Résidence, Saint-Moïse. Libéral.



DUFOUR

(Philippe), cultivateur. Député de Charlevoix - Saguenay en 1919. Résidence, la Malbaie, Libéral.



DUFRESNE

(P.-J.), manufacturier. Député de Joliette en 1919. Résidence, Joliette. Conservateur.

PROVINCE DE QUEBEC — Suite



FARAND

(Avila), marchand de bois. Député de Soulanges, en 1916, 1919. Résidence, Saint-Clet. Libéral.



FORGET

(J.-V.-A.), cultivateur - commerçant. Député d'Iberville en 1919. Résidence, Saint-Sébastien. Libéral.



GAUDRAULT

(Joseph - Arthur), marchand. Député de Chicoutimi en 1919. Résidence, Notre-Dame de Laterrière. Libéral.



GAULT

(Charles - Ernest), courtier. Député de la division S.-Antoine (Montréal) en 1907, 1908. Député de la division S.-Georges en 1912, 1916, 1919. Résidence, Montréal. Conservateur.



GREGOIRE

(Georges - Stanislas), médecin. Député de Frontenac en 1912, 1916, 1919. Résidence, Lac-Mégantic. Libéral.



HAMEL

(Edouard), notaire. Député de Portneuf en 1920. Résidence, Pont-Rouge. Libéral.



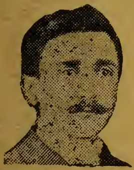
HAY

(John), cultivateur. Député d'Argenteuil en 1910, 1916, 1919. Résidence, Lachute. Libéral.



La FERTE

(Hector - H. - Antonio), avocat. Député de Drummond en 1916, 1919. Résidence, Québec. Libéral.



LAFRENIERE

(Siméon), cultivateur. Député de Berthier en 1919. Résidence, Saint-Damien. Libéral.



LAPIERRE

(Lauréat), comptable. Député de Mégantic en 1916, 1919. Résidence, Thetford Mines. Libéral.



LAURENDEAU

(Adélard), peintre, Député de Maisonneuve en 1919. Résidence, Montréal. Ouvrier.



LECLERC

(Aurèle), notaire. Député de Québec-Comté en 1916. 1919. Résidence, Québec. Libéral.



LEMAY

(J.-H.), avocat. Député de Sherbrooke en 1919. Résidence, Sherbrooke. Libéral.



LEMIEUX

(Gustave), dentiste. Député de Gaspé en 1912, 1916, 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



LETOURNEAU

(Louis-Alfred), manufacturier et épicier en gros. Député de Québec-Est en 1908, 1912, 1916, 1919. Résidence, Québec. Libéral.



MADDEN

(Martin), marchand. Député de Québec - Ouest en 1916, 1919. Résidence, Québec. Libéral.



McDONALD

(W.-R.), marchand. Député de Pontiac en 1919. Résidence, Chapeau. Libéral.



MILES

(Henry), marchand. Député de la division Saint-Laurent (Montréal) en 1918 et 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



MONET

(Amédée), avocat. Député de Napierville en 1918, 1919. Résidence, Montréal. Libéral.

MORIN

(Nérée), commerçant. Député de Kamouraska en 1920. Résidence, Sainte-Hélène de Kamouraska. Libéral.



OLIVER

(William - Robert), marchand. Député de Brome en 1918, 1919. Résidence, Mansonville. Libéral.



OUELLET

(Joseph-Chas.-E.), cultivateur. Député de Dorchester en 1917, 1919. Résidence, Sainte-Germaine du Lac Etchemin. Libéral.



OUELLETTE

(Edouard), gérant de la Cie de Scieries Tourville. Député d'Yamaska en 1905, 1908, 1912, 1916, 1919. Résidence, Outremont. Libéral.



PAQUET

(Arthur), bijoutier. Député de la division de Saint-Sauveur, (Québec) en 1916, 1919. Résidence, Québec. Libéral.



PAQUET

(Charles-A.), industriel. Député de Montmagny en 1919. Résidence, Montmagny. Libéral.



PELOQUIN

(Maurice - Louis), marchand. Député le Richelieu en 1912, 1916, 1919. Résidence, Massueville. Libéral.



PHANEUF

(J. - Emery), marchand. Député de Bagot en 1913, 1916. 1919. Résidence, Saint-Hugues. Libéral.



PHILPS

(Andrew) agent d'assurances. Député de Huntingdon en 1913, 1916, 1919. Résidence, Huntingdon. Libéral.



POULIN

(Ernest), médecin. Député de Laurier (Montréal) en 1919. Résidence, Montréal. Libéral.



REED

(Walter), financier. Député de l'Assomption en 1908, 1912, 1916. 1919. Résidence, L'Assomption. Libéral.



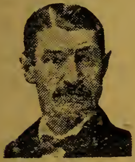
RENAUD

(J.-O.), cultivateur - commerçant. Député de Laval en 1919. Résidence, Montréal. Conservateur.



RICARD

(L.-Nestor), notaire. Député de Saint-Maurice en 1920. Résidence, Montréal. Libéral.



ROBERT

(J.-Edmond), cultivateur. Député de Rouville en 1908, 1912, 1916, 1919. Résidence, Marieville. Libéral.



ROY

(Alfred - Valère), médecin. Député de Lévis en 1916, 1919. Résidence, Lévis. Libéral.



SAURETTE

(Alexandre), entrepreneur. Député de Missisquoi en 1919. Résidence, Farnham. Libéral.



SAVOIE

(Joseph-A.), industriel. Député de Nicolet en 1918, 1919. Résidence, Manseau. Libéral.



SIMARD

(Télesphore), arpenteur. Député du Témiscaming en 1916, 1919. Résidence, Ville-Marie. Libéral.



SMART

(Charles - Allan), rentier. Député de Westmount en 1912, 1916, 1919. Résidence, Westmount. Conservateur.



TESSIER

(Auguste-Maurice) avocat. Député de Rimouski en 1912, 1916, 1919. Résidence, Rimouski. Libéral.



THERIAULT

(Elisée), avocat. Député de l'Islet 1916, 1919. Résidence, Québec. Libéral.



TOURVILLE

(Rodolphe), industriel. Député de Maskinongé en 1912, 1916, 1919. Résidence, Outremont. Libéral.



VAUTRIN

(Irénée), architecte. Député de Saint - Jacques (Montréal) en 1919. Résidence, Montréal.

LE CELEBRE RENÉ !

Il y a quelques années, un touriste français, M. le comte de Turenne, visita le Nord-Ouest Canadien, et, dans un récit qu'il fit de son voyage, il exalta le courage des Franco-Canadiens, les premiers pionniers de ces vastes et lointaines solitudes. Il nomma plusieurs de ces hardis coureurs des bois, entre autres le «célèbre René», qui donna son nom, disait-il, à une rivière et à un lac magnifique, etc., etc. A quelque temps de là, lord Dufferin, au début d'un voyage au Nord-Ouest, payait, lui aussi, son tribut d'éloges aux anciens «voyageurs» canadiens, et, dans un discours officiel, il faisait, sur la foi du comte de Turenne, une mention spéciale du célèbre René. Or, en avançant vers l'ouest, le noble lord arriva au Lac à la Pluie, *Rainy Lake,* et il apprit avec consternation que c'était le même lac que le comte de Turenne avait appelé lac *René*....

De René, coureur de bois, il n'y avait pas plus de trace que sur la main !.....

Cependant, le discours du gouverneur-général était imprimé, et le «célèbre René» offert à l'admiration des Canadiens de notre siècle et de tous les siècles ! Que faire ? En homme d'esprit, le distingué touriste signala lui-même son erreur et en rit, tout le premier.

Et voilà comment en écrit l'histoire !

ERNEST GAGNON.

PROVINCE DE QUÉBEC

SIÈGE DU GOUVERNEMENT, QUÉBEC.

Lieutenant-Gouverneur (traitement: $10,000),
Le très honorable sir Charles Fitzpatrick.

CONSEIL EXÉCUTIF.

(Traitements: Premier ministre, $12,000; les autres ministres, $6,000.)

Premier ministre et procureur général. — L'honorable M. L.-A. Taschereau.
Ministre de l'Agriculture. — L'hon. M. Joseph-Edouard Caron.
Ministre de la Voirie. — L'Hon. M. Joseph-Léonide Perron.
Ministre des Terres et Forêts. — L'honorable M. Honoré Mercier.
Trésorier de la Province et ministre des Affaires Municipales. — L'hon. M. W.-G. Mitchell.
Ministre des Travaux publics et du Travail.—L'hon. M. Antonin Galipeault.
Secrétaire de la Province. — L'hon. M. Athanase David,
Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries. — L'hon. M. Joseph-Édouard Perreault.
Ministre sans portefeuille. — L'hon. M. John-C. Kaine.
Ministre sans portefeuille. — L'hon. M. Narcisse-P. Pérodeau.
Ministre sans portefeuille. — L'hon. M. Aurèle Lacombe.
Ministre sans portefeuille. — L'hon. M. Emile Moreau.

CONSEIL LÉGISLATIF.

(Indemnité: Président, $4,000; chaque conseiller, $2,000.)
Président: L'hon. M. Adélard Turgeon.

DIVISIONS.	CONSEILLERS.	RÉSIDENCE.
Alma	M. Martin	Montréal.
Bedford	J.-J.-B. Gosselin	N.-D. de Stanbridge.
De la Durantaye	Geo.-E. Amyot	Québec.
De Lanaudière	C. Robillard	Montréal.
De la Vallière	Adélard Turgeon	Québec.
De Lorimier	J. Girouard	Longueuil.
De Salaberry	Sir Lomer Gouin	Montréal.
Grandville	John-H. Kelly	New Carlisle.
Inkerman	George Bryson	Fort-Coulonge.
Kennebec	Paul Tourigny	Victoriaville.
La Salle	Ph. Paradis	Québec.
Lauzon	Eugène Roberge	Lambton.
Le Golfe	Frank Carrel	Québec.
Les Laurentides	Thomas Chapais	Québec.
Mille-Isles	Hector Champagne	Saint-Eustache.
Montarville	Jos.-Léonide Perron	Montréal.
Repentigny		
Rigaud	S. Létourneau	Montréal.
Rougemont	Ern. Choquette	Saint-Hilaire.
Shawinigan	Némèse Garneau	Québec.
Sorel	Narcisse Pérodeau	Montréal.
Stadacona	John-C. Kaine	Québec.
Victoria	George-Robert Smith	Thetford-Mines.
Wellington	William-F. Vilas	Cowansville.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

(Indemnité: Président, $4,000; chaque député, $2,000.)

Président: L'hon. M. J.-N. Francœur.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE
Argenteuil	John Hay	l.,	acc. Lachute.
Arthabaska	L'hon. M. J.-E. Perrault	l.,	acc. Arthabaska.
Bagot	J.-E. Phaneuf	l.,	769 Saint-Hugues.
Beauce			
Beauharnois	Achille Bergevin	l.,	876 Montréal.
Bellechasse	L'hon. M. A. Galipeault	l.,	acc. Québec.
Berthier	Siméon Lafrenière	l.,	acc. Saint-Damien.
Bonaventure	J.-F. Bugeaud	l.,	acc. New-Carlisle.
Brome	W.-R. Oliver	l.,	1410 Mansonville
Chambly	E.-M. Desaulniers	l.,	acc. Saint-Lambert.
Champlain	B. Bordeleau	l.,	acc. Sainte-Thècle.
Charlevoix-Saguenay	Philippe Dufour	l.,	118 La Malbaie.
Châteauguay	L'hon. M. H. Mercier	l.,	acc. Montréal.
Chicoutimi	J.-Art. Gaudrault	l.,	183 N.-D.de Laterrière.
Compton	C.-E. Desjarlais	l.,	acc. Sainte-Edwidge.
Deux-Montagnes	Arthur Sauvé	c.,	811 Saint-Benoît.
Dorchester	J.-C.-E. Ouellet	l.,	acc. Lac-Etchemin.
Drummond	Hector LaFerté	l.,	acc. Québec.
Frontenac	G.-S. Grégoire	l.,	acc. Lac-Mégantic.
Gaspé	G. Lemieux	l.,	acc. Montréal.
Hull	Joseph Caron	l.,	acc. Hull.
Huntingdon	Andrew Philps	l.,	acc. Huntingdon.
Iberville	J.-V.-A. Forget	l.,	115 Saint-Sébastien.
Iles-de-la-Madeleine	L'hon. M. J.-E. Caron	l.,	acc. Québec.
Jacques-Cartier	J.-S.-A. Ashby	l.,	751 Lachine.
Joliette	P.-J. Dufresne	c.,	126 Joliette.
Kamouraska	Nérée Morin		224, Sainte-Hélène
Labelle			
Lac-St-Jean	L'hon. M. Emile Moreau	l.,	2443 Péribonca.
Laprairie	Wilfrid Cédilot	l.,	250 Saint-Mathieu.
L'Assomption	Walter Reed	l.,	914 L'Assomption.
Laval	J.-O. Renaud	c.,	424 Montréal.
Lévis	A.-V. Roy	l.,	acc. Lévis.
L'Islet	Elisée Thériault	l.,	acc. Québec.
Lotbinière	J.-N. Francœur	l.,	acc. Québec.
Maisonneuve	Adél. Laurendeau	o.,	1122 Montréal.
Maskinongé	Rodolphe Tourville	l.,	725 Outremont.
Matane	Joseph Dufour	l.,	655 Saint-Moïse.
Mégantic	Lauréat Lapierre	l.,	acc. Thetford Mines.
Missisquoi	Alexandre Saurette	l.,	327 Farnham.
Montcalm	J.-Ferd. Daniel	l.,	942 Saint-Esprit.
Montmagny	Charles-A. Paquet	l.,	190 Montmagny.
Montmorency	L'hon. M. L.-A. Taschereau	l.,	acc. Québec.
Montréal—Dorion	L'hon. M. Aurèle Lacombe	o.,	561 Montréal
" Hochelaga	J.-H. Bédard	l.,	1043 Montréal
" Laurier	Ernest Poulin	l.,	
" Ste-Marie			420 Montréal
" Ste-Anne	B.-A. Conroy	l.,	acc. Montréal.
" St-Georges	C.-E. Gault	c.,	acc. Montréal.
" St-Jacques	Irénée Vautrin	l.,	479 Montréal
" St-Laurent	Henry Miles	l.,	101 Montréal.
" St-Louis	Peter Bercovitch	l.,	acc. Montréal.

(1) La lettre *c*, signifie conservateur; *i*, indépendant; *l*, libéral; *o*, ouvrier. Le nombre qui suit ces lettres indique la majorité obtenue par le député aux dernières élections.

COMTÉS.	DÉPUTÉS.		RÉSIDENCE
Napierville	Amédée Monet	l.,	acc. Montréal.
Nicolet	J.-A. Savoie	l.,	acc. Manseau.
Pontiac	W.-R. McDonald	l.,	225 Chapeau.
Portneuf	Edouard Hamel	l.,	acc. Pont-Rouge.
Québec-Comté	Aurèle Leclerc	l.,	acc. Québec.
" Centre	L.-A. Cannon	l.,	acc. Québec.
" Est	Louis Létourneau	l.,	376 Québec.
" Ouest	Martin Madden	l.,	acc. Québec.
Richelieu	Maurice Péloquin	l.,	836 Massueville.
Richmond	L'hon. M. W. Mitchell	l.,	acc. Montréal.
Rimouski	Auguste Tessier	l.,	acc. Rimouski.
Rouville	J.-E. Robert	l.,	acc. Marieville
Saint-Hyacinthe	Armand Boisseau	l.,	520 Saint-Hyacinthe.
Saint-Jean	A. Bouthillier	l.,	984 Saint-Jean.
Saint-Maurice	L.-Nestor Ricard	l.,	74 Shawinigan Falls
Saint-Sauveur	Arthur Paquet	l.,	255 Québec.
Shefford	W.-S. Bullock	l,	1127 Roxton Pond.
Sherbrooke	J.-H. Lemay	l.,	acc. Sherbrooke.
Soulanges	Avila Farand	l.,	394 Saint-Clet.
Stanstead	A.-J. Bissonnet	l.,	acc. Stanstead Plain.
Témiscamingue	T. Simard	l.,	455 Ville-Marie.
Témiscouata			
Terrebonne	L'hon. M. A. David	l.,	acc. Montréal.
Trois-Rivières			
Vaudreuil			
Verchères			
Westmount	C.-A. Smart	c.,	acc. Westmount.
Wolfe			
Yamaska	G.-E. Ouellette	l.,	acc. Outremont.

Officiers de l'Assemblée Législative

L.-P. Geoffrion,
Greffier.

L.-N. Patenaude,
Greffier adjoint.

J.-O. Delisle,
Sergent d'armes.

E.-R. Alleyn,
Archiviste et rédacteur du journal anglais.

Elzéar Roy,
Rédacteur de l'ordre du jour, du journal français.

L.-P. de Grandpré,
Rédacteur des procès-verbaux.

Ant. Taschereau,
Comptable et Caissier.

C. Lindsay,
Chef des traducteurs anglais.

Ernest Chouinard,
Chef des traducteurs français.

Massue Fortier,
Secrétaire du comité des bills privés

Jules Patry,
Secrétaire des comités.

Officiers du Conseil Législatif.

R. Campbell,
Greffier et Comptable.
Greffier des bills privés et du Journal anglais et traducteur.

E.-A. Panet,
Assistant-Greffier.

Gustave Turcotte,
Greffier du Journal français et traducteur.

J.-B.-Meilleur Barthe,
Sergent d'Armes et Greffier des Comités.

Arthur Saint-Jacques,
Huissier à la verge noire.

TRIBUNAUX

COUR SUPRÊME DE LA PUISSANCE DU CANADA. — (*Siège à Ottawa*)

Juge en chef : Très Hon. Sir Louis H. Davies ;—juges puinés, les honorables John Idington, L.-P. Duff, F.-A. Anglin, L.-P. Brodeur et P.-B. Mignault.

(Traitement : Juge en chef, $15,000 ; chacun des autres juges, $12,000).

E.-R Cameron, C. R., registraire — C.-H. Masters, C. R., rapporteur. — A. Grenier, C, R., assistant-rapporteur.

COUR DE L'ECHIQUIER.

(Peut siéger en tout lieu dans le Dominion).

L'hon. Sir W.-G.-P. Cassels, juge. — L'hon. L.-A. Audette, juge assistant, C. Morse, C. R., registraire.

TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE QUEBEC

JUGES DE LA COUR DU BANC DU ROI

Juges en chef : L'hon. Gustave Lamothe ; juges puinés : les hons. R.-A.-E. Greenshields, Jos. Lavergne, John-E. Martin, E.-N.-P. Guérin, V. Allard, J.-M. Tellier, E.-E. Howard, C.-E. Dorion, E.-J. Flynn, L.-A.-J. Bernier et A. Rivard.

(Traitements : Juges en chef. $10,000 ; chacun des autres juges, $9,000). Chênevert et Pouliot, greffiers.

A Montréal : C.-A. Chênevert. — A Québec : Alphonse Pouliot.

NOMS DES JUGES DE LA COUR SUPERIEURE, LEUR RESIDENCE ET LES DISTRICTS QUI LEUR SONT ASSIGNES.

NOMS		RESIDENCE.	DISTRICTS.
L'hon. Sir F.-X. Lemieux, j. en c.	$10,000	Québec. . .	Québec.
L'hon. J.-S. Archibald, j. en c. suppléant, à Montréal. . . .	10,000	Montréal. . .	Montréal.
L'hon. C.-A. Duclos, j. p.. . .	9,000	Montréal. .	Montréal et Terrebonne.
" Eug. Lafontaine, j. p.. .	"		
" P. Cousineau, j. p. . .	"		
" Louis Coderre, j. p.. . .	"	Montréal. .	Montréal.
" F.-S. Maclennan, j. p.. .	"		
" Chas. Archer, j. p.. . .	"		
" L.-P. Demers, j. p.. . .	"		
" Campbell Lane, j. p.. .	"		
" L.-T. Maréchal, j. p.. .	"		
" J.-E. Panneton, j. p.. . .	"		
" A.-E. de Lorimier, j. p. .	"		
" E.-F. Surveyer, j. p.	"		
" A. Malouin, j .p.. . . .	"	Québec. . .	Québec et une partie d'Arthabaska.
" G.-F. Gibsone, j. p.. . .	"		
" W. Mercier, j. p.. . . .	"	Montréal. .	Beauharnois.
" Dom. Monet, j. p.. . .	"	" . . .	Iberville.
" L.-N. Duplessis, j. p. . .	"	Trois-Rivières	Trois-Rivières.
" L.-J.-A. Désy, j. p.. . .	"		
" C.-D. White, j. p. . . .	"	Sherbrooke. .	Saint-François
" Arthur Globensky, j p. . .	"		
" L.-J. Loranger, j. p.. .	"	Montréal. .	Joliette.
" J.-M. McDougall, j. p. . .	"	" . . .	Ottawa et le comté d'Argenteuil.
" P.-G. Martineau, j. p.. .	"	" . . .	Saint-Hyacinthe.
" M.-F. Hackett, j. p.. .	"	" . . .	Bedford.
" A.-A. Bruneau, j. p.. .	"	" . . .	Richelieu.

NOMS		RESIDENCE.	DISTRICTS.
L'hon. L.-N. Belleau, j. p.. . .	$9,000	Québec. . .	Kamouraska. [pé.
" Aug. Tessier, j. p.. . .	"	"	Bonaventure et Gas-
" Louis-Rodolphe Roy, j. p.	"	" . . .	Arthabaskaville.
" J.-C. Pouliot, j. p.. . .	"	" . . .	Rimouski.
" W.-A. Weir,.	"	Westmount.	Pontiac. [nay.
" B. Letellier,.	"	Québec. . .	Chicoutimi et Sague-
" T.-H. Chauvin, j. p.. . .	"	Montréal. .	Ottawa et Montcalm
" A. Sévigny, j. p. . . .	"	Québec. . .	Saguenay, Chicoutimi et Roberval.
" P. D'Auteuil, j. p. . . .	"	Québec. . .	Beauce

JUGES DE LA COUR DE CIRCUIT POUR LE DISTRICT DE MONTREAL

Les hons. MM. Calixte Lebeuf, John Purcell, Achille Dorion, J.-B. Archambault.

COUR DES SESSIONS SPECIALES DE LA PAIX

L'hon. J. Décarie, MM. F.-X. Choquet, Adolphe Bazin, Husmer Lanctôt et Victor Cusson

MAGISTRATS DE POLICE.

MM. S.-P. Leet et Victor Cusson.

COUR DES JEUNES DELINQUANTS.

Juge F.-X Choquet.

Séances : les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures du matin, au No 209, rue du Champ de Mars.

PROTONOTAIRES DE LA COUR SUPERIEURE.

DISTRICRS	NOMS.	CHEFS-LIEUX
Arthabaska	Marceau & Piché	Arthabaskaville.
Beauce	Vézina & Perron	Saint-Joseph.
Beauharnois	S.-A. Brodeur	Valleyfield.
Bedford	J.-P. Noyes	Sweetsburg.
Chicoutimi	F. J. Gosselin. L. Allain.	Chicoutimi.
Gaspé	T. Blanchet. Alph. Garneau.	New-Carlisle. Percé.
Hull	Grondin & Kearney	Hull.
Iberville	L'Ecuyer &Bélanger	Saint-Jean.
Joliette	Ducharme & Rivest	Joliette.
Kamouraska	J.-G. Pelletier	Fraservile.
Montcalm	Rodolphe Robert	Mont-Laurier.
Montmagny	A. Bernatchez	Montmagny.
Montréal	L'hon. M. Jules Allard	Montréal.
Nicolet	J.-W. Denis	Nicolet.
Pontiac	Alphonse Martineau	Bryson.
Québec	L'hon. Amédée Robitaille	Québec.
Richelieu	Cousineau & Dauphinais	Sorel.
Rimouski	E.-A. Côté	Rimouski.
Roberval	R. Boissonneault	Roberval.
Saguenay	J.-A. Martin	Murray Bay.
Saint-François	Léonard & Bachand	Sherbrooke.
Saint-Hyacinthe	H.-A. Beauregard	Saint-Hyacinthe.
Terrebonne	Grignon & Fortier	Sainte-Scholastique.
Trois-Rivières	A. Provencher	Trois-Rivières.

SHERIFS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

DISTRICTS	NOMS.	CHEFS-LIEUX.
Arthabaska	J.-E. Girouard	Arthabaskaville
Beauce	Gustave Garant	Saint-Joseph.
Beauharnois	J.-O. Thisdale	Valleyfield.
Bedford	C.-B. Jameson	Sweetsburg.
Chicoutimi	Elz. Boivin	Chicoutimi.
Gaspé	W.-M. Sheppard	New-Carlisle.
	J.-T. Tuzo	Percé.
	Octave Briand, député	Amherst, Ile Mag.
Hull	C.-M. Wright	Hull.
Iberville	Arthur Lasnier	Saint-Jean.
Joliette	G. Desroches	Joliette.
Kamouraska	J.-O. Girard	Fraserville.
Montcalm	Rodolphe Robert	Mont-Laurier.
Montmagny	J.-C. Lislois	Montmagny.
Montréal	L.-J. Lemieux	Montréal.
"	P.-M. Durand, député	"
Nicolet	J.-H.-O. Hébert	Nicolet.
Pontiac	Bernard-J. Sloan	Bryson.
Québec	Cléophas Blouin	Québec.
Richelieu	J.-G. Larivière	Sorel.
Rimouski	Charles Danjou	Rimouski.
Roberval	Geo. Lévesque	Roberval.
Saguenay	Elie Maltais	Murray Bay.
Saint-François	C.-E. Therrien	Sherbrooke.
Saint-Hyacinthe	J.-L. Cormier	Saint-Hyacinthe.
Terrebonne	W. Cyr	Sainte-Scholastique.
Trois-Rivières	C Dumoulin	Trois-Rivières.

MAGISTRATS DE DISTRICT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

JURIDICTION.	NOMS.	RÉSIDENCE.
Arthabaska, Beauce, Montmagny, Kamouraska et Québec	Philéas Corriveau	Québec.
Arthabaska, Trois-Rivières et Richelieu	Alfred Machildon	Trois-Rivières.
Bedford et Saint-François	H.-W. Mulvena	Sherbrooke.
Chicoutimi et Roberval	Robert Bergeron	Roberval.
Gaspé et Bonaventure	A. Couillard	New-Carlisle.
Iberville et Beauharnois	Victor Cusson	Saint-Jean, P. Q.
Joliette, Hull et Terrebonne	Achille-F. Carrier	Montréal.
Montcalm, Hull, Pontiac et Terrebonne	C.-B. Major	Papineauville.
Hull, Terrebonne et Pontiac	R. Millar	Bryson.
Hull	H.-A. Goyette	Hull.
Québec, Beauce, Montmagny et Kamouraska	Hon. P.-A. Choquette	Québec.
Richelieu et Joliette	Télesphore Lacroix	Sorel.
Rimouski	H.-R. Fiset	Rimouski.
Saguenay	A.-H. Simard	Baie Saint-Paul.
Saint-Hyacinthe	Emile Marin	Saint-Hyacinthe.
Québec et Trois-Rivières Joliette et Montcalm Hull et Pontiac	G. Perreault	Québec.

CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

BUREAUX : 59 RUE NOTRE DAME EST, MONTREAL.

Dr Arthur Simard, *président,* Québec; Dr C.-R. Paquin, Québec; Dr J.-A. Hutchinson, Westmount ; Dr Edouard Laberge, Outremont; Hon. Dr Henri-S. Béland, Saint-Joseph de Beauce; Dr Eudore Dubeau, D. D. S., Montréal ; Dr E.-M. Desaulniers, Montréal ; Dr Séraphin Boucher, Montréal ; Dr L.-E.-A. Parrot, Rivière-du-Loup ; Dr Bernard Conroy, Montréal, Dr Elzéar Pelletier, *secrétaire-directeur ;* Dr J.-A. Baudouin, *asst. secrétaire-directeur ;* Dr E.-M.-A. Savard, *inspecteur-général ;* Dr Joseph-Wilfrid Bonnier, *chef de la statistique ;* Dr Arthur Bernier, *bactériologiste ;* M. Mac H. McCrady, *chimiste et assistant-bactériologiste ;* M. Théo.-J. Lafrenière, I. C. *ingénieur sanitaire ;* M. Victor-A. Fournier, I. C. *asst. ingénieur sanitaire ;* Dr A.-H. Desloges, *directeur division maladies vénériennes ;* Dr J.-A. Ranger, *asst. directeur div. mal. vén. ;* Dr Jules Archambault, *asst. serologiste ;* Dr R. Lessard, *asst. analyste ; Inspecteurs-régionaux* : Drs A. Corsin, E. Couillard, T. Savary, H. Sanson, H. Palardy, A. Lapierre, L. Houde, J. de Varennes, L.-A. Chabot, J. Constantin, J.-E. Masson, C.-H. Dumais.

REGISTRATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Tous ceux dont les noms sont précédés d'un astérique (*) sont membres de l'Association des Registrateurs de la province de Québec. (1)

Comté ou Division d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Registrateur.
Argenteuil	Lachute	*George-F. Calder.
Arthabaska	Arthabaskaville	*M.-J.-A. Poisson.
Bagot	Saint-Liboire	John Morel et J.-B.-S. Bathalon.
Beauce	Beauceville	P. Angers, Omer Fauteux, conjoints.
Beauharnois	Beauharnois	J.-Pamphile Laplante.
Bellechasse	Saint-Raphaël	Dr Saint-Pierre.
Berthier	Berthier (en haut)	*J.-A. Laferrière.
Bonaventure, 1re Div.	New-Carlisle	L.-P. Lebel.
" 2e Div.	Carleton	E.-J.-B. Verge.
Brôme	Knowlton	*H.-S. Foster.
Chambly	Longueuil	Robert & Geoffrion.
Champlain	Sainte-Geneviève de Batiscan	Ferdinand Trudel.
Charlevoix, 1re Div.	Saint-Etienne de la Malbaie	*J.-A. Martin.
" 2e Div.	Baie Saint-Paul	Dr P. Synotte.
Châteauguay	Sainte-Martine	Ed. McGowan.
Chicoutimi	Chicoutimi	Thomas Bossé.
Coaticook	Coaticook	Laroche & Webster.
Compton	Cookshire	*Wm-H. Léonard.
Deux-Montagnes	Sainte-Scholastique	*Henri Langlois.
Dorchester	Sainte-Hénédine	C.-N. Gauvreau, E. Vézina, conjoints.
Drummond	Drummondville	C.-H. Miller et A. Laferté.
Frontenac	Lac Mégantic	Huard & Legendre.
Gaspé	Percé	*Alph. Garneau.
Hochelaga, Jacques-Cartier	Montréal	*A. Chauret, C. A. Lacombe, conjoints.
Hull	Hull	L. de G. Baby.
Huntingdon	Huntingdon	J.-C. Bruce.
Iberville	Iberville	*Philibert Contant.
Ile d'Orléans	Saint-Laurent	Alfred Turgeon.
Iles-de-la-Madeleine	Amherst	J.-A. Painchaud.
Joliette	Joliette	*Lavoie & Guilbault.
Kamouraska	Saint-Pascal	Paul Dessaints.
Lac Saint-Jean, 1re Div.	Papineauville	* Jos. Richard.
" 2e Div.	Mont-Laurier	*Louis Lindsay.
Labelle, 1re Div.	Laprairie	Ph. DeVarennes.
" 2e Div.	L'Assomption	A. Dubreuil.
Laprairie	Sainte-Rose	F.-C. Larose.
L'Assomption	Lévis	V. Geoffrion.
Laval	Saint-Jean Port-Joli	*P.-A. Longpré.
Lévis	Sainte-Croix	*J.-Arthur Carrier.
L'Islet	Hébertville	Jos.-N. Bernier.
Lotbinière	Roberval	*Auger & Legendre.
Maskinongé	Louiseville	*Clovis Caron.
Matane, 1re Div.	Matane	C.-E. Bernier.
" 2e Div.	Amqui	J.-E. Beaulieu.
Mégantic	Inverness	A. Roberge.
Missisquoi	Bedford	*Edwin-F. Currie.
Montcalm	Sainte-Julienne	* J.-O.-E. Forest.
Montmagny	Montmagny	*A. Doyer.
Montmorency	Château-Richer	H. Dick.
Montréal-Est	Montréal	*C.-L. Champagne, Emery Lalonde, conjoints
" -Ouest	"	W.-S. Walker.
Napierville	Napierville	Alex. Richardson.
Nicolet, 1re Div.	Bécancour	A.-Achille Leduc.
" 2e Div.	Nicolet	J.-W. Denis.
Pontiac	Bryson	Walter Rymer.
Portneuf	Cap-Santé	*Geo. Rinfret.
Québec	Québec	Charles Côté.
Richelieu	Sorel (ville)	Alf. Guévremont.
Richmond	Richmond	*John Ewing.

Comté ou Division d'Enregistrement.	Lieu où se tient le bureau d'Enregistrement.	Nom du Registrateur.
Rimouski.	Rimouski.	*E. Letendre.
Rouville.	Marieville.	Peltier & Rainville.
Saguenay.	Tadoussac.	E.-Omer Bouliane.
Shefford.	Waterloo.	
Sherbrooke.	Sherbrooke.	*W.-H. Lovell.
Soulanges.	Coteau Landing.	*A. Rouleau.
Stanstead.	Stanstead Plain.	*Alfred-N. Thompson.
Sainte-Anne-des-Monts.	Sainte-Anne-des-Monts . . .	J. Thibault.
Saint-Hyacinthe.	Saint-Hyacinthe.	Jos. Bissonnet.
Saint-Jean.	Saint-Jean.	*Aimé Lussier.
Témiscouata.	Rivière du Loup.	*L.-V. Dumais.
Témiscamingue. . . .	Ville-Marie.	Jules Maillard.
Terrebonne.	Saint-Jérôme.	J.-A. Théberge.
Trois-Rivières.	Trois-Rivières.	Drolet & Fournier.
Vaudreuil.	Vaudreuil.	
Verchères.	Verchères.	U. Saint-Jean.
Wolfe.	Ham Sud.	*Oscar Lamoureux.
Yamaska.	Saint-François-du-Lac. . .	*Véronneau & Courchesne, } conjoints.

Inspecteurs des bureaux d'enregistrement: { JOS-E. DUHAMEL, notaire, l'Assomption.
E. de SALES LATERRIERE notaire, Les Eboulements

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'AGRICULTURE

L'hon. ministre de l'agriculture, Québec ; l'hon. surintendant de l'instruction publique, Québec ; le sous-ministre de l'agriculture, Québec ; l'hon. N. Garneau, 10, Avenue S.-Denis, Québec ; l'hon. J.-E. Roberge, Lambton, comté de Beauce ; MM. Robert Ness, Howick, comté de Chateauguay ; Auguste Dupuis, Village des Aulnais, Comté de L'Islet ; Herménégilde Pilon, Vaudreuil, Comté de Vaudreuil ; Thomas Hunter, Venice, comté de Missisquoi ; Paul Tourigny, Victoriaville, comté d'Arthabaska ; Louis Lavallée, Saint-Guillaume, comté d'Yamaska ; Jean-Baptiste Carbonneau, vice-président, Ave Wolfe, Québec ; J.-S. Messier, Varennes, comté de Verchères ; Robert E. Skillen, président, Richmond, comté de Richmond ; Charles C. Décary, Dorval, comté de Jacques-Cartier ; Frs Manseau, Nicolet, comté de Nicolet ; John Hay, Lachute, comté d'Argenteuil ; Michel Archambault, St-Dominique, comté de Bagot ; Edward Caldwell, Brome, comté de Brome ; Joseph Cloutier, Rivière-aux-Chiens, comté de Montmorency ; Nap. Lachapelle, Saint-Paul l'Ermite, comté l'Assomption ; Eugène Godbout, Saint-Eloi, Témiscouata ; Oscar Lessard, secrétaire, Québec.

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Président : Thos. Gauthier, Edifice "Montreal Trust", Montréal ; *Vice-Président* : Cyr. Duquet, 3, rue S.-Jean, Québec ; Geo.-Emile Tanguay, architecte, Québec ; Cléophas Blouin, Lévis ; Joseph Gosselin, entrepreneur, Lévis ; Samuel Casavant, Saint-Hyacinthe ; W. F. Vilas, conseiller législatif, Cowansville ; Urgel St.-Onge, Valleyfield ; Timothy Patrick Crowe, 48, rue Anderson, Montréal ; J. M. M. Duff, 727, Dorchester ouest, Montréal ; H. W. Raphaël, 43, rue St-Sacrement, Montréal ; J.-B. Meilleur Barthe, Trois-Rivières ; A. B. Allan, 140, rue Milton, Montréal ; J. W. Grégoire, architecte, Sherbrooke ; Chs.-A. Paquet, M. P. P., Montmagny.

Membres ex-officio.—L'hon. Athanase David, secrétaire de la province : l'hon. Antonin Galipeault, ministre des Travaux publics et du Travail ; l'hon. Cyrille-F. Delâge surintendant de l'Instruction publique ; J.-P.-L. Bérubé, secrétaire.

Bureau général au Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Comité catholique.

Président, l'hon. C. F. Delâge, surintendant.—Son Eminence le Cardinal Bégin ; LL. GG. les archevêques de Montréal et d'Ottawa ; et les évêques de Rimouski, Valleyfield, Chicoutimi, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, Saint-Hyacinthe, Mont-Laurier, Haileybury, Pembroke et de Charlottetown, Mgr le vicaire apostolique du Golfe St-Laurent ; l'hon. Thos. Chapais, C. L., Québec ; l'hon. Sir L. Gouin, Montréal ; l'hon. J. J. Guérin, Montréal ; l'hon. Juge J. E. Robidoux, Montréal ; l'hon. Hector Champagne, C. L., Saint-Eustache ; l'hon. juge Mathias Tellier, Joliette ; l'hon. juge Paul-G. Martineau, Montréal : l'hon. L.-J. Perron, C. L., Montréal : M. Jules-Ed. Prévost, Saint-Jérome ; l'hon. juge sir F. X. Lemieux, Québec ; M. Patrick Martin Wickham, Montréal ; M. John Ahern, Québec ; M. H. A. Fortier, Hull ; M. Ernest Lapointe, Québec ; l'hon. juge Wilfrid Mercier, Montréal ; M. Auguste-M. Tessier. Rimouski.

Membres associés: Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval, Québec; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; M. Nap. Brisebois, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal; M. Nérée Tremblay, professeur à l'Ecole Normale Laval, Québec.

M. J.-N. Miller, secrétaire.

PERCEPTEURS DU REVENU PROVINCIAL

DISTRICTS	PERCEPTEURS	BUREAUX
Arthabaska	F.-P. Bruneau	Arthabaska.
Beauce	Wilfrid Cliche	St-Joseph.
Beauharnois	Hugh-B. Patton	Ormstown.
Bedford	C. D. Griggs	Sutton.
Bonaventure	Jos.-G. Cyr	Ruisseau LeBlanc.
Charlevoix	Herm. Simard	Baie St-Paul.
Chicoutimi	V.-N. Tremblay	Chicoutimi.
Gaspé Est	Robert Lindsay	Bassin de Gaspé.
Gaspé Ouest	Norbert Lévesque	Ste-Anne des Monts.
Iberville	Joseph Régnier	Iberville.
Iles de la Madeleine	Vilbon Arsenault	Dune du Sud.
Joliette	Boulet & Prévost	Joliette.
Kamouraska		Ste-Anne de la Pocatière.
La Tuque	J.-N. Tremblay	La Tuque.
Lac St-Jean, Est	Jos. Lavoie	St-Bruno.
Lac St-Jean Ouest	E. Potvin	Roberval.
Matane	C.-S. Lepage	Sandy Bay.
Montmagny	G.-A. Lamarre	St-Valier.
Montréal	Boisseau & Finnie	Montréal.
"	J.-W. Lévesque (Successions)	"
Ottawa, Est	I. Jos. Ouellette	Papineauville.
Ottawa, Centre	A. Labelle	Buckingham.
Ottawa, Ouest	E. H. Laflamme	Hull.
Pontiac, Est	S. Smith	Maryland.
Pontiac, Ouest	B. Desrochers	Ville-Marie.
Québec	H.-A. Legendre (Licences)	Québec.
"	O.-E. Talbot (Corporations Commerciales)	"
"	T.-J. Kindelan, député perc.	"
Richelieu	Tellier & Cousineau	Sorel.
Rimouski	R. D'Anjou	Rimouski.
Saguenay	J. H. Topping	Escoumains.
St-François	Bissonnet & Lowell.	Sherbrooke.
St-Hyacinthe	Rainville et Denis	St-Hyacinthe.
Témiscouata	J. Lord	Fraserville.
Terrebonne	Dr P.-E. Pager	St-Hermas.
Trois-Rivières	L. Jolin	Trois-Rivières.

CORONERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

DISTRICTS.	CORONERS.	RÉSIDENCE.
Anticosti	J.-A.-W. Powers	Anticosti.
Arthabaska	A.-J. Boisvert	Plessisville.
	H.-P. Rouleau	Victoriaville.
	C.-B. Delage	Thetford Mines.
	Damase LaRue	Saint-Germain de Granthan.
Beauce	L. J .Piuse	Saint-Malachie, Dorchester.
	R. L. Auger	Saint-Joseph.
Beauharnois	A. Trépanier	Saint-Urbain.
	Achille Besner	Valleyfield.
	W.-M. Rowat	Huntingdon.
Bedford	Homer-E. Mitchell	Bedford.
	B. Joannette	Brigham.
	J.-A. Corcoran	Waterloo.
Chicoutimi	A. Riverain	Chicoutimi.
	Jules Constantin	Roberval.
Gaspé	Chs. Lamb	Percé.
	J. Joncas	Bassin de Gaspé.
	J.-A.-O. Bourret	Cap Chat.
	J.-L. DeWolfe	Paspébiac.
	J.-A. Gallant	Havre Aubert.
	J.-A. Morais	Saint-Jean-L'Evangéliste.
Hull	T.-B. Davies	Hull
	J.-T.-D. Fontaine	Maniwaki.
	Eug. Mackay	Papineauville.
Iberville	N. Chevalier	Iberville.
Joliette	Théodore Gervais	Berthier.
	A. Christin	L'Epiphanie.
	J. L. Lamarche	St-Esprit.
	G. Lambert	St-Michel des Saints.
Kamouraska	Jos. Langlais	Trois-Pistoles.
	V.-A. Vézina	Saint-Alex. de Kamouraska.
Montcalm	T. Lachapelle	Mont-Laurier.
Montmagny	J. Cloutier	Cap Saint-Ignace.
	O.-E. Perron	Saint-Charles, Bellechasse.
Montréal	Ed. McMahon	Montréal.
Nicolet	Omer Héli	St-Grégoire.
Pontiac	B. Desrochers	Ville-Marie.
	André Bigué	Amos.
	H.-S. Elliott	Shawville.
Québec	Geo.-W. Jolicœur	Québec.
	J.-E. Vanasse	St-Maurice.
	Aimé Chartier	Sorel.
Richelieu	Henri Lapierre	Saint-Antoine, Verchères.
	A.-O. Comiré	Saint-François-du-Lac.
	Josué Pinault	Rimouski.
Rimouski	J. A. Bergeron	Matane.
	J. Drolet	Val Brillant.
Roberval	Jules Constantin	Roberval.
Saguenay	J.-A. Fafard	Pointe-des-Monts.
	S. McDuff	Pointe-aux-Esquimaux.
	P. E. Paquin	Malbaie.
	C.-A. McDougall	Sept-Isles.
Saint-François	L.-C. Bachand	Sherbrooke.
	G.-A. Bowen	Magog.
	J.-P.-C. Lemieux	Weedon Station.
Saint-Hyacinthe	Cléophas Bernard	Saint-Césaire.
	C.-E.-A.Auger	Sainte-Hélène de Bagot.
	J.-A. Viger	Saint-Hyacinthe.
Terrebonne	B.-N. Wales	St. Andrew East.
	Ludger Labelle	Saint-Jérôme.
Trois-Rivières	R. Pepin	Saint-Célestin.
	J.-E. Vanasse	Saint-Maurice.
	L. I. Caron	Maskinongé.
	N. Lambert	Trois-Rivières.

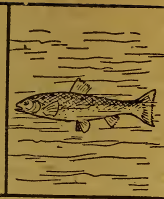
AGENCES DES TERRES POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

NOM DE L'AGENCE	NOM DE L'AGENT	SA RÉSIDENCE
Abbitibbi	Hector Authier	Amos.
Arthabaska	F.-X. Lemieux	Arthabaska.
Bonaventure (division Est)	Pitre Bourdages	New-Carlisle.
Bonaventure (division Centrale)	W.-H. Clapperton	Maria.
Chaudière	Nap. Mathieu	Beauceville.
Chaudière (division Est)	J.-A. Ouellet	Sainte-Germaine.
Coulonge (Ouest)	Albert Guay	Ville-Marie.
Coulonge (Est)	Alex. Pitt	Campbell's Bay.
Gaspé (Centre)	John Carter	Bassin de Gaspé.
Gaspé (Est)	Mde J.-A. L'Espérance	Percé.
Gaspé (Ouest)	Léon Côté	Cap-Chat.
Gatineau (Nord)	R.-M. Gendron	Maniwaki.
Gatineau (Sud)	L.-A. Gendron	Hull.
Grandville	J.-J.-B. Lavoie	Fraserville.
Iles-de-la-Madeleine	W. Chevarie	Grande-Entrée.
Lac Saint-Jean (Sect. Centre)	Edmond Dumas	Hébertville.
Lac Saint-Jean (Sect. Est)	J.-A. Claveau	Chicoutimi.
Lac Saint-Jean (Sect. Ouest)	Georges Audet	Roberval.
Lac Saint-Jean (Sect. N.-Ouest)	Dr Art. Poliquin	Saint-Félicien.
Lac Mégantic	J.-A. Lambert	Lac Mégantic.
L'Assomption (Est)	J.-A. Martin	Joliette.
L'Assomption et partie de la Petite Nation	E.-J. Marchand	Sainte-Agathe des Monts.
Matapédia (Saint-Laurent)	Georges Gauthier	Saint-Laurent de Matapédia.
Matapédia (Vallée de la)	G. L. Dionne	Amqui.
Montmagny	A.-E. Michon	Montmagny.
Montmagny (Saint-Philémon)	Gonzague Laflamme	Saint-Philémon.
Petite Nation (partie Est)	S.-A. Filion	Grenville.
Petite Nation (partie Centre)	Ubald Joubert	Ripon.
Petite Nation (partie Nord)	T. A Christin.	Nominingue.
Rimouski (Est)	L.-P. Bilodeau	Matane.
Rimouski (Ouest)	J.-B. Danjou	Rimouski.
Saguenay	Eugène Caron	Tadoussac.
Saint-Charles	J.-E. Boily, N. P.	Québec.
Saint-François	C.-O. Biron	Sherbrooke.
Saint-Maurice	N.-E. Morissette	Trois-Rivières. [Agent *pro tem.*
Témiscouata	C.-F. Beaulieu	Notre-Dame du Lac.
Seigneurie de Lauzon	Lionel Lemieux	Notre-Dame de Lévis.
Inspecteur des agences	P.-C. Nault	Grand'Mère.
Inspecteur des agences	Ls.-E. Warren	Montréal, 9, Saint-Jacques.

CIMENT POUR LE MARBRE ET L'ALBATRE. — Prendre douze parties de ciment de Portland, six parties de chaux éteinte, six de céruse et une de craie, préalablement bien pulvérisées, les agiter avec du silicate de soude jusqu'à formation d'une pâte épaisse. On obtient ainsi un ciment excellent ; il est si bien pris après un jour, qu'on aperçoit difficilement la cassure. Il faut éviter la chaleur pour les objets recollés.



CHASSE ET PÊCHE



LOI DE PECHE DE QUEBEC

TEMPS PENDANT LEQUEL LA PECHE EST PERMISE.

SAUMON. — Mai 1 à juillet 31 ; pêche à la mouche. — Mai 1 à août 14.

TRUITE DE MER. — Décembre 1er à octobre 14.

OUANANICHE. — Décembre 1 à septembre 30.

TRUITE MOUCHETÉE (*sal. fontinalis*). — Mai 1 à septembre 30.

La pêche à travers la glace est prohibée.

TRUITE GRISE (*lunge*) touladi (*lake trout*). — Décembre 1er à octobre 14

ACHIGAN (bar non compris). — Juin 16 au 1er Avril.
Il est défendu de prendre de l'achigan ayant moins de neuf pouces de longueur.

L'ANGUILLE peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, pendant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.

Les mailles d'une nasse, piège ou autre engin pour pêcher l'anguille, auront au moins un pouce et un huitième mesuré dans la barre.

Il est défendu de prendre de l'anguille ayant moins de trente pouces de longueur, et toute anguille ainsi prise sera libérée vivante.

DORÉ. — Mai 16 à avril 14 — (15 pouces).

EPERLAN. — Juillet 1 à mars 31.
POISSON BLANC. — Décembre 1er à novembre 9.

MASKINONGÉ. — Juin 16 à avril 14. 24 pouces.
ESTURGEON. — Juillet 1 à mai 31. 36 pouces.

EXPORTATION DE CERTAINES ESPECES DE TRUITE.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera, ni aura en sa possession, dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard ; pourvu :—

(*a*) que toute personne puisse ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport jusqu'à vingt-cinq livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet, soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, soit de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson a été capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou du permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi ;

(*b*) qu'aucun paquet de cette truite n'excède vingt-cinq livres pesant, ni que personne ait la permission d'expédier plus qu'un paquet pendant la saison.

TARIF DES LICENCES POUR NON RESIDANTS.

Pour la pêche au saumon....$25.00

Membres des clubs non résidants $25.00

Pour toute autre espèce de poisson.. .. ..$10.00

Les membres des clubs et les locataires de droits de pêche.$5.00

Les invités des clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche il faut s'adresser au Département de la colonisation, des mines et des pêcheries à Québec, ou à ses agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

2286. La possession, par une personne, sans un permis, d'un engin de pêche prohibé par la loi est une preuve *prima facie* qu'elle a pêché illégalement, et il incombe à cette personne de démontrer qu'elle ne possédait cet engin pour aucun objet illégal, S.R.Q., 1402b ; 6 Ed. VII. c. 19, s. 8.

2286*a*. — Toute personne déguisée ou masquée, au moment où elle est en possession d'un engin de pêche quelconque et en voie de commettre une offense contre la présente section, est passible d'un emprisonnement pour une période n'excédant pas trois mois sans option d'amende, en sus de toute autre pénalité prévue pour telle offense."

LOI DE CHASSE DE QUEBEC

COUT DE LA LICENCE DE CHASSE.

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la Province, $25.00.
Les personnes non domiciliées dans la Province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche, légalement organisés ou locataires de territoires de chasse, $10.00.
Les personnes domiciliées dans la Province :

Pour un orignal.. .. ..$1.00
Pour deux caribous.. .. .. 1.00
Pour deux chevreuils... .. .. 1.00

2. — *Des prohibitions.*

I.—ORIGNAL, CARIBOU ET CHEVREUIL.

2310. Il est défendu :

1. De chasser, tuer ou prendre l'orignal dans tous les comtés situés au nord du fleuve St-Laurent, entre le premier jour de janvier d'une année et le dixième jour de septembre de la même année, et, dans tous les comtés situés au sud du St-Laurent, entre le premier jour de janvier d'une année et le vingtième jour de septembre de la même année, sous peine d'une amende de pas moins de $50.00, par tête ;
2. De chasser, tuer ou prendre le chevreuil, entre le premier jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante, sous peine d'une amende de pas moins de $50.00 et de pas plus de $100.00 par tête ;
De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de janvier d'une année et le vingtième jour de septembre de la même année, sous peine d'une amende de pas moins de $50.00 et de pas plus de $70.00 par tête ;
3. De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil, sous peine d'une amende de pas moins de $40.00 et de pas plus de $50.00, par infraction. Mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (*red deer*) depuis le premier novembre jusqu'au dix novembre de chaque année, inclusivement.
Personne ne doit permettre qu'un chien lui appartenant ou dont il a le soin ou la garde, habitué à chasser ou à courir le chevreuil, erre, chasse ou court dans les localités où il y a du chevreuil, entre le dix novembre d'une année et le premier novembre de l'année suivante, sous peine d'une amende de $5.00 au moins et de $25.00 au plus. Toute personne peut tuer, sans encourir aucune responsabilité, tout tel chien trouvé errant, chassant ou courant ainsi illégalement dans ces localités ;
4. De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les ravages d'hiver (*yardings*) de ces animaux ou en profitant de la croute de la neige (*crusting*), sous peine d'une amende de pas moins de $40.00 et de pas plus de $50.00 par tête, en sus de la pénalité ordinaire pour la chasse ou la prise de ces animaux en temps prohibé ;
5. De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 du présent article, sous peine d'une amende de pas moins de $20.00 et de pas plus de $50.00, par tête ;
6. De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal, sous peine d'une amende de pas moins de $100.00 et de pas plus de $200.00, par tête ;
7.En tout temps de se servir de cordes, collets, ressorts, filets, fosses, trappes d'aucune espèce, lumières à projection (*jack lights*) ou autres

lumières artificielles pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou et le chevreuil, et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet, sous peine d'une amende de pas moins de $100.00 et de pas plus de $200.00, pour chaque infraction.

2311.—1. Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, de deux chevreuils et de deux caribous ; et, dans le cas de contravention au présent article, le délinquant est passible de la même pénalité que s'il avait chassé en temps prohibé.

2. Dans tous les cas, le délinquant est sujet au paiement des frais ; et, à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, dans les cas de contravention aux articles 2310 ou 2311, il est passible d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de six mois ; et, dans le cas d'une troisième infraction ou de toute autre récidive, il est passible de l'amende et de l'emprisonnement, à la fois, mentionnés dans les articles 2310 ou 2311, selon le cas.

II.—CASTOR, VISON, LOUTRE, MARTRE, PÉKAN, LIÈVRE, OURS, RAT-MUSQUÉ, ETC.

2312. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre :

a. Le castor et la loutre, entre le premier jour d'avril d'une année et le quinzième jour de décembre de la même année ;
b. Le vison, la martre, le pékan, le chat sauvage, la mouffette (bête puante) et tout autre animal à fourrure dont il n'est pas fait exception dans le présent article, entre le premier jour d'avril d'une année et le premier jour de novembre de la même année ; le rat musquée entre le premier jour de mai d'une année et le quinzième jour de mars de l'année suivante. Cependant, dans cette partie de la province, située au nord de la latitude cinquantième, il sera permis de chasser le rat musqué, entre le premier jour de novembre d'une année et le premier jour de juin de l'année suivante ;
c. Le renard, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de novembre de la même année.
d. Le lièvre, entre le premier jour de février d'une année et le quinzième jour d'octobre de la même année, et l'ours entre le premier jour de juillet d'une année et le vingtième jour d'août de la même année.

2. La pénalité pour infraction au présent article est de :
Pour le castor : $10.00 au moins et $20.00 au plus, par tête ;
Pour le renard noir ou argenté : $50.00 au moins et $100.00 au plus, par tête ;
Pour le renard croisé : $10.00 au moins et $25.00 au plus, par tête ;
Pour la loutre : $10.00 au moins et $25.00 au plus, par tête ;
Pour le lièvre : $1.00 au moins et $3.00 au plus, par tête ;
Pour le vison, la martre, le pékan, les autres espèces de renards qui ne sont pas mentionnés plus haut, le chat sauvage, la mouffette (ou bête puante), le rat-musqué, l'ours et les autres animaux à fourrure dont il n'est pas fait exception dans le présent article : $2.00 au moins et $5.00 au plus, par tête.
3. Dans tous les cas, le délinquant est sujet au paiement des frais ; et, à défaut de paiement immédiat, de l'amende et des frais, il est passible d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de six mois ; et, dans le cas d'une troisième infraction ou de toute autre récidive, il est passible des amendes et de l'emprisonnement, à la fois, mentionnés dans le présent article.
4. Nonobstant toute disposition à ce contraire, le ministre peut, en tout temps, faire chasser ou faire prendre le castor, pour le bénéfice de la couronne, dans les endroits où le castor peut faire des dommages en éclusant les lacs et les rivières et en inondant les terrains avoisinants.

III.—BÉCASSE, BÉCASSINE, PERDRIX, CANARD SAUVAGE, MACREUSE, SARCELLE, ETC.

2313. Il est défendu :

1. De chasser, tuer ou prendre :

a. La bécasse, la bécassine, le pluvier, le grand et le petit chevalier à pieds jaunes, entre le quinzième jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante, et, dans les districts de la province contigus aux eaux sujettes à la marée, entre le premier jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante ; aucune perdrix grise ou de savane, entre le quinzième jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante, et les perdrix blanches (ptarmigan) entre le premier jour de février d'une année et le premier jour de novembre de la même année ;

b. Les macreuses, les sarcelles, les oies, les outardes, les foulques (poules d'eau), et les autres râles, les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les canards huppés et l'eider, entre le quinzième jour de décembre d'une année et le premier jour de septembre de l'année suivante ;

c. En tout temps de l'année, le cygne sauvage, le canard huppé, l'eider, le courlis, la maubêche (alouette), et les autres oiseaux de rivage ou échassiers (excepté la bécasse, la bécassine, le pluvier, le grand et le petit chevalier à pieds jaunes), et les espèces d'oiseaux migrateurs non considérés comme gibiers, dont les noms suivent : le pingouin, le petit pingouin, le butor, le fulmar, le fou de bessan, le grèbe, le guillemot, le goéland, le héron, le stercoraire (labbe) le plongeon, (huard), le murre, (guillemot) le pétrel, le puffin, (macareux ou perroquet de mer (le bec en ciseau, et le sterne ; néanmoins, les sauvages peuvent prendre en tout temps de l'année, les pingouins, les petits pingouins, les guillemots, les murres et les puffins (macareux ou perroquets de mer) et leurs oeufs pour la nourriture et leurs peaux pour leurs vêtements, mais il est défendu de vendre ou d'offrir en vente les oiseaux pris pour cette fin ;

d. En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, les sarcelles ou canards sauvages d'aucune espèce ; et, durant ces heures prohibées, il est également défendu de garde exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ;

2. De déranger, endommager, cueillir, ou enlever, en tout temps, les oeufs d'aucune espèce de gibiers à plumes, migrateurs et non migrateurs, et des oiseaux migrateurs, sauf l'exception faite en faveur des sauvages dans le sous-paragraphe *c.* du paragraphe 1, ou lorsqu'ils sont cueillis pour des fins scientifiques ou de propagation, en vertu d'un permis spécial. Les vaisseaux ou chaloupes, employés à déranger, cueillir ou enlever les oeufs d'aucune espèce desdits oiseaux, peuvent, ainsi que les oeufs, être saisis suivant la loi.

3. De prendre aucun oiseau, en tout temps, par moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses et trappes, lumières à projection, (*jack lights*).

Toute contravention au présent article rend celui qui s'en est rendu coupable, passible, en sus du paiement des frais, d'une pénalité de pas moins de $10.00 et de pas plus de $25.00, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins de quinze jours et de pas plus d'un mois.

2314. Il est défendu de chasser, prendre ou tuer les canards, outardes ou autres oiseaux aquatiques au moyen de vaisseaux ou yachts mus par la vapeur ou autre force motrice, sous peine, en sus du paiement des frais, d'une amende de $10.00 au moins et de $25.00 au plus, et, à défaut de paiement de l'amende et des frais, le délinquant est sujet à un emprisonnement de pas moins de quinze jours et de pas plus d'un mois.

2315. Si une personne est trouvée dans une partie quelconque d'une rivière ou d'une baie où les canards, les oies sauvages ou autres oiseaux aquatiques gîtent ou se rassemblent généralement, dans un bateau ou une embarcation quelconque, avec une arme à feu ou une lumière à projection ou autre lumière propre à attirer lesdits oiseaux, ou si une personne est trouvée dans une partie quelconque de telle rivière ou baie avec une telle lumière, elle est censée être allée dans ladite rivière ou baie avec l'intention de tuer lesdits oiseaux à l'aide de ladite lumière ; et il incombe à la dite personne de prouver qu'elle s'est trouvée là sans aucune intention d'enfreindre les dispositions de la loi.

2316. Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1925.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix, autrement qu'à titre purement gratuit, constitue un achat, dans le sens du présent article.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant, à quelque titre que ce soit, ou d'un propriétaire d'un entrepôt frigorifique, ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession, pour des fins de vente, des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant, ce propriétaire d'entrepôt frigorifique, ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant, du propriétaire d'entrepôt frigorifique ou de la personne qui l'a en sa possession.

2. Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable, passible, pour une première infraction, d'une amende de deux piastres au plus et d'une piastre au moins, par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction d'une amende de dix piastres au plus et de cinq piastres au moins, par chaque tête; pour une troisième infraction et toute autre récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas.

IV. — OISEAUX INSECTIVORES ET AUTRES UTILES A L'AGRICULTURE, ETC.

2317. Il est défendu en tout temps de chasser, tuer ou de prendre au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux migrateurs insectivores suivants: les goglus, les flûtes des bois et autres, les mésanges, les coucous, les moucherolles, les chardonnerets, les oiseaux rouges, les colibris ou oiseaux mouches, les gros-becs, les roitelets, les martinets, les alouettes des prés, les engoulevents, les sitelles, les orioles, les merles, les pies-grièches, les hirondelles, les rossignols, les pinsons, les tengaras, les grives, les viréos, les fauvettes, les récollets, les pies, et, en général tous les oiseaux percheurs; ou de déranger ou d'en enlever les nids ou les œufs, sauf et excepté les aigles, les faucons, les éperviers et les autres oiseaux de la famille des falconides, les hiboux, les martins-pêcheurs, les moineaux et les étourneaux, et quiconque trouve quelque filet, trébuchet, piège, collet, cage ou autres appareils de ce genre ainsi placés ou tendus, peut s'en emparer ou les détruire et le délinquant est en outre passible d'une amende de pas moins de cinq piastres et de pas plus de cent piastres et des frais ou d'un emprisonnement de pas moins de huit jours et de pas plus de (six mois), à défaut de paiement de l'amende et des frais.

3.—*Du transport du gibier.*

2318.—1. Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession, l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux à moins qu'il n'y soit attaché un coupon, (*tag*) émis par le département autorisant ce transport.

2. Il est défendu aux compagnies de chemin de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, le premier jour de la saison de la chasse et après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'orignal, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux.

3. Les paragraphes 1 et 2 du présent article ne s'appliquent pas au transport de l'orignal, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête et de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province du Canada, conformément aux lois de cette province, ou dans un des Etats-Unis d'Amérique.

4. Toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autres, ou les rouliers publics ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, une contravention au présent article, est passible d'une amende de $25.00 au moins, et de $50.00 au plus, pour chaque infraction, et au paiement des frais encourus.

5. Néanmoins, il est loisible au ministre d'accorder, en tout temps, des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'orignal, le caribou ou le chevreuil, ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

6. Pour tous permis, et pour tout coupon mentionné dans le paragraphe 1 du présent article, il peut être exigé un droit dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq piastres.

2319. Tout sac, paquet ou coffre, tout boîte ou valise ou autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir le contenu, ou la description de leur contenu, et les noms et adresses du propriétaire et du destinataire.

Si ces sacs, paquets ou coffres, boîtes ou valises ou autres réceptacles contiennent des peaux d'animaux à fourrures tués ou pris en cette province, ils ne peuvent pas être expédiés d'un endroit à un autre, dans la province, sans que ces peaux aient été étampées et le droit régalien sur icelles payé au préalable, conformément à l'article 2347, et sans qu'il y soit attaché un coupon (*tag*) dans la forme déterminée par le ministre.

Toute contravention au présent article rend le propriétaire, l'expéditeur ou la personne qui réclame ces

sacs, paquets, coffres, valises ou autres réceptacles contenant ces peaux, passible d'une amende de $25.00 au moins et de $100.00 au plus, ou d'un emprisonnement n'excédant pas trois mois à défaut du paiement de l'amende et des frais.

Dans les cas de contravention, tout officier peut saisir, sur-le-champ, les objets et les peaux ci-dessus mentionnés et les faire confisquer par un juge de paix au profit de la couronne, s'il est prouvé que ces objets sont destinés au commerce.

Néanmoins, s'il est établi que les peaux ainsi saisies proviennent d'un endroit dans la province où il n'y a pas d'officier du département pour les étamper, elles peuvent être remises au propriétaire après paiement du droit régalien.

4.—*De la défense d'exporter hors de la province sans payer une royauté.*

2320. Toute personne qui expédie un animal à fourrure ou partie d'icelui, ou une peau d'orignal, de caribou ou de chevreuil, ou qui le transporte hors de la province sans avoir au préalable payé la royauté déterminée par le lieutenant-gouverneur en conseil, est passible, en sus du paiement des frais, de la saisie de ces objets et de leur confiscation au profit de la couronne, d'une pénalité de $25.00 au moins et de $100 au plus, pour chaque animal ou partie d'icelui ainsi expédié ou transporté. A défaut de paiement de l'amende et des frais, le délinquant est passible d'un emprisonnement de pas plus de deux mois.

5.—*Dispositions générales.*

2321. Il est défendu de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque prohibé par quelques dispositions de la présente section, sous peine, en sus du paiement des frais, d'une amende de pas moins de $10.00 et de pas plus de $25.00, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas plus de deux mois. Quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer ou le détruire, ainsi que les pièges ou trappes dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

2322.—1. Il est défendu, en tout temps, de faire usage de strychnine, ou d'une substance délétère quelconque ou dynamite dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux ou oiseaux mentionnés dans la présente section, sous peine, en sus du paiement des frais, d'une amende de pas moins de $25.00 et de pas plus de $50.00, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, le délinquant est sujet à un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de six mois.

2. Il est défendu, en tout temps, de tendre un ou des fusils ou armes à feu ou autres appareils pouvant mettre la vie humaine en danger, sous peine, en sus du paiement des frais, d'une amende de $25.00 et d'un emprisonnement de deux mois. Dans le cas de rédicive, l'amende et la pénalité sont le double de celles encourues lors de la condamnation précédente.

2323. Nul, s'il a tué ou pris un oiseau ou animal comestible, n'en doit laisser perdre ou gâter la chair; et nul, s'il a tué ou pris un animal à fourrure, n'en doit laisser perdre ou gâter la peau, sous peine, en sus du paiement des frais, d'une amende, dans les deux cas, de pas moins de $25.00 et de pas plus de $50.00, et, à défaut du paiement de l'amende, et des frais, le déilnquant est sujet à un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de trois mois.

2324. Toute personne déguisée ou masquée, au moment où elle est en possession d'un fusil ou engin de chasse quelconque et en voie de commettre une offense contre la présente section, est passible d'un emprisonnement pour une période n'excédant pas trois mois sans option d'amende, en sus de toute autre pénalité prévue pour telle offense.

2325. Toute personne qui a en sa possession, à quelque titre que ce soit, sans une autorisation spéciale du ministre, un article quelconque ou étampe servant à marquer la fourrure, ou autre objet, dans le but d'imiter la marque approuvée par le ministre pour prélever la royauté, ou qui se sera servi d'un semblable article ou étampe, est passible, en sus de toutes autres peines dont elle peut être passible, d'une amende de pas moins de $100.00 et de pas plus de $300.00 et des frais pour une première offense, et pour toute récidive, du double de la pénalité encourue pour l'offense précédente, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas douze mois.

2326. La possession par toute personne, d'un engin de chasse prohibé par la loi, est une preuve *prima facie* qu'elle a chassé illégalement, et il incombe à cette personne de démontrer qu'elle ne possédait cet engin pour aucun objet illégal.

2327. Toute personne, que ce soit un serviteur, un associé ou autre qui en accompagne ou aide une autre à enfreindre les lois de la chasse et les règlements faits sous son empire, est également coupable d'infraction à la loi, de la même manière que celle qui accomplit réellement l'acte illégal.

2328. Les chefs d'exploitation de bois, les contremaîtres, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois et de construction de chemins de fer, ainsi que les prospecteurs et les exploiteurs de mines, sont tenus responsables de toutes violations de la loi de la chasse et des règlements faits sous son empire, commises par les hommes sous leur contrôle.

Cependant, cette responsabilité n'est pas encourue si la personne qui y est assujettie prouve qu'elle n'a pu empêcher les faits reprochés ; pourvu, toutefois, que le gibier tué en contravention avec la présente section ne soit pas trouvé dans les maisons, camps, magasins ou dépendances appartenant ou sous le contrôle des personnes mentionnées ci-dessus ou n'ait pas été utilisé dans ces endroits.

Il est défendu, en tout temps de l'année, à tous les chefs d'exploitation de bois, aux contremaîtres, aux entrepreneurs et aux sous-entrepreneurs de coupe de bois et de construction de chemin de fer, et de tous autres travaux publics, ainsi qu'aux prospecteurs et exploitants de mines, et à toute personne employée dans l'un ou l'autre de ces travaux ou entreprises, à quelque titre que ce soit, d'avoir un fusil, une carabine ou autre engin de chasse en leur possession ou dans leur maison, leurs camps, ou toutes autres bâtisses, servant entièrement ou partiellement aux opérations de coupe de bois ou de construction de chemin de fer, ou autres travaux publics, ainsi que de prospection et d'exploitation de mines, ou dans le voisinage d'iceux, sans avoir au préalable obtenu une licence à cet effet, sous peine, en sus de toute autre condamnation dont ils peuvent être passibles, d'une amende de pas moins de cent piastres et de pas plus de deux cents piastres par arme à feu et des frais pour une première offense, et, pour toute récidive, du double de la pénalité encourue pour l'offense précédente, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement n'excédant pas douze mois.

2328*a*. Il est défendu, en tout temps de l'année, à tous les chefs d'exploitation de bois, aux contremaîtres, aux entrepreneurs et aux sous-entrepreneurs de coupe de bois et de construction de chemin de fer, ainsi qu'aux prospecteurs et exploitants de mines et à toutes personne employée par eux, à quelque titre que ce soit, d'avoir en leur possession ou dans leurs maisons, leurs camps, ou toutes autres bâtisses, servant entièrement ou partiellement aux opérations de coupe de bois ou de construction de chemin de fer, ainsi que de prospection et d'exploitation de mines, de l'orignal, du caribou, ou du chevreuil, ou aucune partie d'iceux, soit pour leur consommation ou pour toute autre fin, sous peine d'une amende, en sus des frais, de pas moins de $100.00 et de pas plus de $200.00, par chaque tête d'orignal, de caribou ou de chevreuil, ou partie d'iceux, pour une première offense, et pour toute récidive, du double de la pénalité encourue pour l'offense précédente, et, à défaut du paiement de l'amende et des frais, d'une emprisonnement n'excédent pas douze mois.

2329. Les propriétaires, possesseurs et fermiers peuvent, en quelque temps que ce soit, repousser ou détruire les animaux protégés par la présente section, le castor excepté, qui causent ou qui menacent sérieusement de causer des dommages aux biens, meubles ou immeubles.

Cependant, lorsqu'il s'agit de l'orignal, du caribou et du chevreuil, le propriétaire, possesseur ou fermier est tenu de produire, dans les quinze jours qui suivent le jour où il a chassé, tué ou pris un de ces animaux, une déclaration solennelle au département, attestant que les susdits animaux causaient ou menaçaient sérieusement de causer des dommages à leurs biens, meubles ou immeubles.

2330. Toute personne ou association de personnes quelconque agissant en son propre nom ou par un agent, ou tel agent ou toute personne tenue, en vertu de quelqu'une des dispositions de la loi, de faire rapport et qui n'a pas fait tel rapport dans les délais déterminés, est passible, en sus du paiement des frais, d'une amende de pas moins de $25.00 et de pas plus de $100.00.

De plus, toute telle personne, association de personnes, ou tout agent qui refuse ou néglige de faire rapport suivant les dispositions de la loi, est passible, en sus du paiement des frais, d'une amende de $10.00 par jour, pour chaque jour de contravention, à compter du jour où le rapport aurait dû être fait jusqu'au jour auquel il transmet au ministre le rapport qu'il aurait dû avoir transmis antérieurement.

Toute telle personne, association de personnes, ou tout agent, tenu en vertu de quelqu'une des dispositions de la loi, de faire rapport et qui fait un rapport incomplet ou inexact, est reputé n'avoir pas fait de rapport.

§ 9. — *Des permis pour la chasse des animaux à fourrure pour les fins du commerce.*

" 2347. Toute personne ou association de personnes faisant des affaires dans la province en son propre nom ou par un agent, et tel agent, et toute personne faisant le commerce de fourrures, qui chassent ou font chasser, prennent ou font prendre, achètent ou font acheter des animaux à fourrure ou quelque partie d'iceux sur le territoire de cette province, ou qui font actuellement ce commerce, ou qui ont l'intention de continuer ou de faire tel commerce, sont tenus de remettre au ministre, ou à l'un de ses officiers autorisés, une déclaration par écrit de telle intention, rédigée conformément aux règlements établis par le département.

1. Cette déclaration doit contenir :

a. Le nom de la personne qui désire se prévaloir des présentes dispositions comme commerçant ou agent ;

b. S'il s'agit d'un association de personnes, le nom du président, du secrétaire-trésorier et des autres officiers, ainsi que leurs domiciles et adresses ;

c. L'endroit de la principale place d'affaires ;

d. Les endroits où sont situés les entrepôts, magasins, postes ou caches dans lesquels sont ou seront gardés les animaux à fourrure ou leurs dépouilles ;

e. Les endroits d'où ces fourrures sont expédiées hors de la province.

2. Sur réception de cette déclaration et paiement d'une somme que fixe le lieutenant-gouverneur en conseil et qui ne doit pas excéder vingt-cinq piastres pour les personnes domiciliées dans la province, et de $100. pour les non-domiciliées, le ministre peut émettre un permis autorisant la personne ou association de personnes ou agent, à chasser à faire chasser, acheter ou faire acheter, prendre ou faire prendre les animaux à fourrure ou quelque partie d'iceux sur le territoire de cette province, le tout conformément à la loi.

3. Le permis est renouvelable, chaque année, et il n'est pas transférable, et, dans le cas de perte ou de destruction, il doit être renouvelé.

" Le permis de toute personne condamnée pour une infraction à quelque disposition du présent article ou aux règlements établissant et fixant la royauté, est annulé *ipso facto.* Il peut être renouvelé sur paiement du double du coût du premier permis.

Après une seconde condamnation, le permis n'est renouvelé qu'après douze mois de la date de la condamnation, sur paiement du double du coût du premier permis.

Après une troisième condamnation, le ministre peut refuser le renouvellement, mais s'il l'accorde, il doit faire payer le triple du coût du permis ordinaire.

4. Toute personne ou association de personnes faisant des affaires dans la province en son propre nom ou par un agent, ou tout agent, qui chasse ou fait chasser, achète ou fait acheter ou vend ou fait vendre ou est trouvé en possession d'animaux à fourrure, ou de quelque partie d'iceux tués, ou de fourrures prises sur le territoire de cette province, sans avoir au préalable fait la déclaration ci-dessus et qui n'est pas porteur d'un permis tel que ci-dessus stipulé, est passible d'une amende de pas moins de $100.00 et de pas plus de $200.00, et, en outre, de la confiscation des fourrures ou peaux en sa possession.

5. Toute personne ou association de personnes quelconque faisant affaire comme commerçant en fourrures, en son propre nom ou par un agent ou tout tel agent qui chasse ou fait chasser, achète ou fait acheter ou se procure d'une manière quelconque, des animaux à fourrure ou quelque partie d'iceux, tués ou pris sur le territoire de la province, est tenu de faire, par écrit, et de transmettre par la poste, dûment recommandé, au ministre ou à l'un de ses officiers autorisés, avant le dix de chaque mois, pour le mois précédent, un rapport constatant ;

a. Les espèces et quantités de peaux et fourrures achetées ;

b. Les noms et adresses des personnes de qui elles ont été achetées ;

c. Le nombre et les espèces de peaux sur lesquelles le droit régalien a été payé, conformément au paragraphe 6, dans le cours du mois précédent ; ou

d. Le fait qu'aucune peau ou fourrure n'a été achetée ou acquise d'une manière quelconque pendant tel mois.

Ces rapports sont faits sur des formules préparées à cet effet par le département. *Voyez article* 2330.

6. Toute telle personne ou association de personnes ou tout agent en possession de peaux ou fourrures provenant d'animaux chassés ou tués dans les limites de la province, doit payer, sur chaque peau, un droit régalien que le lieutenant-gouverneur en conseil peut détermi-

ner et fixer. Sur réception de ce droit, un officier du département doit opposer une marque approuvée par le ministre sur chacune des peaux ; et toute peau non marquée est considérée être détenue illégalement et peut être saisie par tout officier du département, si les droits régaliens ne sont pas immédiatement payés, et peut être vendue par l'ordre du ministre pour le recouvrement du droit régalien. La balance du produit de la vente, déduction faite des droits et des frais, est remise à la personne qui y a droit, si elle la réclame, et toutes peaux ou fourrures non accompagnées d'un affidavit attestant qu'elles proviennent d'animaux tués ou pris dans une autre province du Canada, à Terreneuve, ou dans un des Etats-Unis d'Amérique, sont présumées provenir d'animaux pris ou tués dans les limites de la province et sont sujettes aux droits régaliens ci-dessus mentionnés.

7. Les dispositions du présent article ne s'appliquent pas au chasseur ou trappeur qui fait la chasse lui-même, pourvu que ledit chasseur ou trappeur soit domicilié et résidant dans la province de Québec et soit sujet britannique, et qu'il vende ses fourrures à une personne domiciliée dans cette province. S'il désire vendre en dehors de la province, il est tenu de se conformer aux dispositions se rapportant aux commerçants de fourrures.

2347*a*. Si des peaux non étampées sont trouvées cachées dans le but de les soustraire au paiement du droit régalien, en quelque endroit que ce soit, ou sont trouvées parmi des peaux étampées, elles sont saisies sur-le-champ par tout officier du département, et sont apportées devant un juge de paix pour être déclarées confisquées, au profit de la couronne sur plainte de tel officier.

Officiers autorisés à marquer les fourrures et à percevoir la royauté.

Co. de Brome. — Horace Greene, Bolton Centre.

Co. de Châteauguay.—P. H. Reid, Ormstown.

Co. de Champlain.—Victor Pross, La Tuque.

Co. de Charlevoix. — François Duchesne, Baie St-Paul.

Co. de Chicoutimi. — Phydime Gauthier, Ste-Anne de Chicoutimi.

Co. de Chambly. — Philias Métivier, Chambly Canton.

Co. de Gaspé. — Georges Beaudin, Grande-Rivière.

Co. Iberville. — William Camaraire, Saint-Jean.

Co. L'Assomption. — Aristide Laurier, Lachenaie.

Co. Lac St-Jean. — Alfred Lalancette, Roberval ; Pierre Desbiens, Ouiatchouan Falls.

Co. Missisquoi. — Zoël Pigeon, Farnham.

Co. Matane. — Jean Côté, Cap-Chat ; L. N. Desrosiers, Sandy Bay.

Montréal. — I. Heckt, 2a St-Jacques.

N. Curran, 2a St-Jacques.

E.-P. Plante, 2a St-Jacques.

W. H. Griffith, 2127, rue de l'Esplanade.

Co. Nicolet. — Eugène Gervais, Sainte-Angèle.

Co. Nominingue. — Arthur Huot. Nominingue.

Co. Ottawa. — Ulric Delisle, 64, rue Principale, Hull.

Co. Pontiac. — James Quinn, Campbell's Bay.

Co. Portneuf. — Napoléon Gallbois, Rivière-à-Pierre.

Co. de Québec. — François Cloutier, Jeune-Lorette.

Ville de Québec. — Bureau de Chasse et de pêche, Parlement.

T. Migneault, 140, rue St-François.

J. S. Dion, 652, rue St-Valier.

Edouard Duval, 16, Devilliers.

Cap. E. A. Joncas, 262, rue St-Cyrille.

Co. Richmond. — E. A. Mountain, Danville.

Co. Rimouski. — Pierre Vignola, Sainte-Blandine.

Co. Richelieu. — Etienne Provençal, Sainte-Anne de Sorel.

Co. de Saguenay. — Alphonse Maloney, Bersimis.

C. Desjardins, Pointe-aux-Esquimaux.

Eugène Caron, Tadoussac.

Henri Labrie, Godbout.

Xavier Joncas, Baie Brador.

J. H. Topping, Les Escoumains.

Co. Sherbrooke. — Alfred Gendron, Sherbrooke-Sud.

Co. Stanstead. — F.-B. McGaffey, Stanstead.

Co. de Soulanges. — Auguste Leroux, Saint-Zotique.

Co. St-Maurice. — N. Beaulieu, Ste-Flore.

Co. St-Hyacinthe. — Zoël Scott, St-Hyacinthe.

Co. Témiscouata. — Paul Plourde, Notre-Dame-du-Lac.

Co. Terrebonne. — Rodrigue Prud'homme, St-Jérôme.

Co. Trois-Rivières. — J.-E. Ouellet, Trois-Rivières.

Co. Vaudreuil. — Jean Lucas, Vaudreuil.

Co. Yamaska. — H. Courchesne, St-Thomas de Pierreville.



Le Parlement provincial, à Québec.

"CHAPEAU BAS DEVANT QUEBEC"

C'est par cette exclamation bien typique que se termine une étude consacrée à notre province par une grande revue catholique des Etats-Unis, étude signée du nom de P.-W. Browne, et qui vient d'avoir un certain retentissement par delà la ligne 45e et dans la province d'Ontario.

L'auteur de cet article n'y va pas, aussi, par quatre chemins pour dire sa façon de penser. En effet, il n'appelle ni plus ni moins la province de Québec que la " province la plus saine du Canada," et, à l'appui de son dire, il invoque le chiffre peu élevé de la criminalité parmi les nôtres, le grand nombre d'enfants fréquentant les écoles, la confiance qu'on peut reposer en notre parole et en notre loyauté, le caractère si essentiellement pastoral de notre population, et enfin le phénomène si marqué de notre conservation miraculeuse, dû surtout à notre prise du sol canadien qui fera toujours en somme que les véritables habitants de la Nouvelle-France ne cesseront jamais d'être des Canadiens Français.

Sans doute, ce n'est pas à nous de dire si tous ces éloges sont mérités dans la mesure que l'auteur de cet article veut bien nous attribuer. Mais un pareil témoignage, venant de la part d'un écrivain parfaitement désintéressé à notre égard, et que nous n'avons aucunement cherché, devra inciter, croyons-nous, tous ceux qui nous con-

servent de la sympathie, bien qu'ils ne nous connaissent que par ouï-dire, à se renseigner davantage à notre sujet, et même à se déplacer ,chaque fois qu'ils le pourront, pour venir nous étudier sur place et alors bien se rendre compte que nous avons peut-être été souvent trop diffamés par des malintentionnés, et que nous ne sommes peut-être pas, après tout, les pires garnements de la Confédération canadienne, ainsi qu'on nous a quelquefois appelés.

" La Providence, a écrit M. Browne, en permettant que le Canada français succombe, n'a pas permis qu'il meure. Il existe une parfaite continuité entre les événements passés et présents de son histoire, et ceux qui ont marqué les profonds changements dans l'ordre dynastique de la dernière période de l'histoire de l'Europe."

On doit croire, en effet, que c'est cette perpétuité même des traditions de la race à travers les âges qui a fait et fait encore aujourd'hui la force du groupe canadien français. Si nous constituons à l'époque actuelle une agglomération si importante dans le Dominion, et si surtout la province de Québec forme comme un bloc intangible contre lequel tous les efforts de l'américanisation sont toujours venus se briser, c'est bien parce que nous pouvons offrir aux autres groupes de la Confédération l'exemple d'un peuple qui est resté fidèle aux enseignements légués par ses aieux et à l'allégeance promise à ses vainqueurs. Il y a belle heure, certes, que le Canada serait passé, comme le reste, dans le grand tout américain si nous n'avions pas toujours été sur le " Qui vive ! " pour mettre en bon temps obstacle aux envahisseurs qui voulaient tout niveler.

En d'autres termes, et disons-le plus que jamais, c'est à nous que l'Empire britannique doit d'avoir pu garder le Canada. On ne l'a pas toujours compris, et lord Durham, dans son fameux rapport à la suite du soulèvement de 37-38, croyait avoir tracé les voies à tous ceux qui, depuis, se sont évertués à réaliser notre disparition définitive. Mais ceux qui ont travaillé consciemment ou inconsciemment à nous faire perdre nos caractéristiques nationales ne se sont pas aperçus qu'ils s'employaient en même temps à saper l'existence même de l'entière communauté canadienne. Nous devons avoir foi qu'on fait preuve de plus de raison maintenant. Puisse ce bon mouvement s'accentuer, afin que le Canada français reste non seulement libre, mais de plus qu'il soit encouragé à se développer suivant le sens des traditions qui lui sont propres. L'un des gouverneurs qui nous ont été le plus sympathiques, lord Dufferin, l'avait bien deviné dans le temps, lui qui n'avait cessé de prédire qu'en la grande diversité des deux races qui peuplent le Canada résidaient la grandeur future et l'ultime prospérité de ce vaste Dominion.

POUR NETTOYER LES PEIGNES. — Frotter les peignes avec de la ouate imbibée de benzine. Pour bien nettoyer les dents du peigne, on les passe dans des fils que l'on aura fixés, par exemple, à l'espagnolette de la fenêtre. Ce moyen ne gâtera pas les peignes d'écaille ou de celluloid. On lave souvent les peignes dans de l'ammoniaque, ce qui ternit ceux qui sont foncés. Les objets d'écaille reprennent leur brillant si on les frotte avec de la laine sur laquelle on aura versé quelques gouttes de térébenthine.

Le Mouvement Industriel dans notre Province.

La transformation économique qui, depuis vingt-cinq ans, s'est opérée au Canada, s'est en outre accentuée au plus haut point dans la province de Québec, ainsi qu'en font foi les dernières statistiques officielles que nous avons pu consulter.

En effet, la production manufacturière de notre province, qui s'élevait en 1900 à $158,287,000, atteignait tout récemment le chiffre de $900,453,000, soit une augmentation de 469 pour cent depuis 1900.

En 1900, les 4,845 établissements manufacturiers de notre province assuraient l'existence de 102,860 personnes, comprenant employés et ouvriers ,tandis qu'actuellement nous possédons 10,552 établissements industriels, donnant de l'ouvrage à 208,149 employés, c'est-à-dire un nombre double de celui de 1900.

En fixant à quatre le chiffre moyen des personnes vivant du produit du travail de chacun des 208,149 salaires de l'industrie, nous voyons que nous avons actuellement une population de 832,596, dans notre province, vivant de l'industrie, alors qu'en 1900 nous n'en avions que 411,440.

En évaluant à 2,400,000 le chiffre total de la population de Québec — nous citons les chiffres les plus bas, dans l'attente des chiffres officiels du dernier recensement — nous constatons que 34.98 pour cent de la population de notre province dépendent actuellement, pour leur existence ,du revenu du travail industriel. En d'autres termes, plus d'un tiers de notre population est aujourd'hui directement intéressé au maintien et à la prospérité manufacturière, et subit directement le contre-coup des fluctuations qui s'exercent sur cette production.

Mieux que tout ce qu'on pourrait croire, les chiffres ont ici leur grande éloquence pour démontrer à quel point le sort de Québec est maintenant inséparablement lié au développement de notre industrie. Par exemple, il suffit, pour cela, de considérer que le montant des gages et salaires déboursés par nos établissements manufacturiers s'élevait, aux derniers renseignements, à $169,850,934, alors qu'il y a environ une dizaine d'années, en 1900, il n'avait été payé de ce chef que $4,583,864, et que cinq ans plus tard, c'est-à-dire en 1905, ce chiffre n'était encore que de $38,703,765.

Ainsi, tandis que le nombre des personnes employées doublait en dix ans, les sommes versées par l'industrie ont augmenté de 4,125 pour cent.

Avec une population équivalente à environ 27 pour cent de la population totale du Dominion, la production industrielle de notre province, qui représentant, en 1900, 32 pour cent de la production nationale, représentait encore, suivant les derniers chiffres officiels, 29 pour cent du total, en dépit du développement industriel considérable des provinces de l'Ouest, entrées elles aussi depuis peu d'années dans le mouvement, et constituant un facteur des plus importants avec lequel il nous faut compter. Il est bon de se rappeler, en effet, que Winnipeg figure maintenant pour une production manufacturière de 118 millions, Vancouver et Victoria pour 121 millions. Calgary pour 31 millions, Edmonton pour 21 millions, et nous ne mentionnons

pas divers autres endroits de l'Ouest qui accusent aussi un développement considérable.

On voit donc que la province de Québec s'est transformée notablement, au point de vue économique depuis une décade. Elle est maintenant devenue, de province presque exclusivement agricole qu'elle était jadis, une province en bonne partie industrielle. Notre grande ville de Montréal est aussi le centre industriel le plus important de tout le Canada, avec une production manufacturière à elle-seule de $551,814,000, et dépassant Toronto par près de 50 millions.

Les villes de Québec, Hull, Sherbrooke, Lachine, T.-Rivières et Valleyfield avaient ensemble tout récemment une production de $123,-280,000. Mais en dehors de ces centres industriels, la valeur de la production éparpillée dans le reste de notre province en est arrivée aussi à atteindre le chiffre respectable de 225 millions.

C'est l'industrie de la chaussure qui continue à être la plus importante de notre province. Sur les 161 fabriques de chaussures en activité au Canada, et capitalisées à $38,700,000, la province de Québec en compte 91 pour sa part, avec une capitalisation totale de $24,-900,000. Ces 91 fabriques de chaussures employaient, aux derniers renseignements, 9,750 personnes, et la valeur des chaussures fabriquées dans notre province atteignait $41,700,000, sur un total de $63,300,000 pour tout le Canada.

Rien ne donne une idée plus exacte du grand développement industriel de notre province que la comparaison des capitaux engagés. Ainsi, alors qu'en 1900, ces capitaux engagés ne s'élevaient encore qu'à 142 millions, ils ont maintenant atteint le chiffre de $834,751,000. C'est-à-dire qu'ils ont sextuplé depuis dix ans.

Ce qui est tout particulièrement remarquable, c'est que ce développement n'a nullement fait tort au progrès agricole dans notre province, puisque la valeur de la production agricole qui, en 1915, était computée officiellement à $104,-683,000, a atteint en 1919 le chiffre de $307,944,000, c'est-à-dire une plus value de $203,300,000 en l'espace de quatre années, équivalente à 160 pour cent d'augmentation.

Sans doute, la hausse des prix compte pour une forte proportion dans cette plus value mais le progrès de la production agricole dans notre province n'en a pas moins été considérable, et, pour s'en convaincre, il suffit de comparer les chiffres de Québec avec ceux d'Ontario.

De 1915 à 1919, la production agricole d'Ontario a également augmenté de valeur; elle est passée de 210 millions à 373 millions, une plus value de 163 millions.

Mais la production agricole dans le Québec, qui, en 1915, représentait moins de la moitié de celle de l'Ontario, en 1919 représentait 82 pour cent de celle de la province voisine.

Le progrès agricole a donc été considérable chez nous et a marché de pair avec le développement industriel.

Mais qui donc, en vérité, a prétendu que nous étions, dans Québec, des arriérés et des dormeurs ?

* *

Sois doux, ne frappe pas un animal inoffensif ; ne brise pas un arbre domestique. PYTHAGORE.

* *

Un sot qui ne dit mot ne se distingue pas d'un savant qui se tait.
MOLIÈRE.

L'INDUSTRIE DU SUCRE

Il a fait assez froid durant la nuit, une de ces nuits de fin de mars attendues avec tant d'impatience par tous les heureux possesseurs d'érablières. Le lever du soleil est comme un reflet d'embrasement sur la campagne toute blanche. Dans l'air aussi pur que le cristal, il fait bon vivre et respirer. "Une belle journée pour les sucres," disent alors les connaisseurs accourus aux fenêtres, et qui ne se tiennent pas d'aise à la pensée d'aller bientôt déguster la trempette et manger la bonne "tire" dans la cabane, là-bas, où les attend la grande bouilloire ronflant sur les bûches de sapins et de bouleaux.

Qui n'a pas déjà pris part à une "partie de sucre" dans les bois a été certainement privé de l'un des plaisirs les plus vifs que puisse offrir notre pays. On part un beau matin, de la ville ou du village, et l'on se dirige vers l'endroit de la forêt où sélève un filet de vapeur rosé par l'aurore. A ce simple rappel, qui n'a alors souvenance, parmi tous ceux d'entre nous qui sont déjà allés "aux sucres", de l'arome se dégageant des bouilloires en ébullition, du sirop prêt à se solidifier et qu'on se partage chacun s'étant au préalable muni d'une palette de bois, puis de la bonne "tire" toute dorée qu'on fait durcir dans la neige. Certes, et tous les étrangers qui nous visitent sont sous ce rapport du même avis que nous, il est peu de fêtes champêtres, en quelque pays que ce soit, qui puissent rivaliser avec celle-là.

Cependant, la considération du plaisir qu'on en retire, dans l'industrie du sucre d'érable, n'est que secondaire, car cette exploitation constitue maintenant une véritable industrie nationale qu'il importe de développer au plus haut point possible, en particulier pour la plus grande prospérité de notre province de Québec. En effet, non seulement cette industrie est-elle confinée au continent nord-américain, mais c'est la province de Québec qui s'en est fait le plus une spécialité, notre province produisant à elle seule plus de la moitié des sucres et sirops d'érable fabriqués dans tout le Dominion. Nous sommes donc, sous ce rapport, les maîtres du marché du monde.

Les Etats du Vermont et du Maine, aux Etats-Unis, bien que possédant une assez forte étendue en érablières, ne produisent pas de sucre et de sirop d'érable en quantité suffisante pour affecter les prix des produits canadiens.

La fabrication de ces produits, qui s'était sensiblement ralentie depuis plusieurs années par suite du bas prix des sucres étrangers, a pris un regain de vigueur très accentué depuis le commencement de la guerre mondiale.

Les achats de guerre, les pertes causées par les sous-marins et la spéculation intensive ayant provoqué une hausse extraordinaire dans les prix des sucres étrangers, les agriculteurs de la province, possesseurs d'érablières, ont fait, depuis le commencement de la guerre, un effort de surproduction considérable dans la fabrication du sucre et du sirop d érable.

Cet effort, généreusement secondé par le gouvernement de la province de Québec, qui subventionne depuis quelques années trois écoles-sucreries, a été récompensé par un rendement de plus en plus considérable à chaque an-

née, et par des prix de vente très rémunérateurs pour les produits.

Une association dite "Coopérative de producteurs de sucre et de sirop d'érable purs" a enrôlé sous sa bannière, depuis quelques années, des milliers de cultivateurs qui s'adonnent à l'industrie sucrière. Cette association a pour objet l'expansion des méthodes de production de nature à obtenir des produits supérieurs. Le sirop et le sucre d'érable fabriqués par les membres de cette association portent une étiquette spéciale qui protège le consommateur contre les fraudes possibles. Ces fraudes consistaient autrefois à mêler au produit de l'érable du sucre de canne de qualité inférieure et à mettre ainsi sur le marché, comme étant du sucre et du sirop d'érable, des produits composés qui étaient loin d'avoir la valeur des produits purs. Cette association a obtenu l'adoption d'une loi fédérale rendant passibles d'amendes les falsificateurs de sucre et de sirop d'érable vendus sous une fausse étiquette. C'est encore la même organisation qui a demandé et obtenu l'établissement d'écoles-sucreries, d'expositions et de concours de produits de l'érable canadien.

Veut-on quelques chiffres, qui feront mieux saisir ici quelles promesses d'avenir nous réservent nos superbes érablières. En 1910, la valeur de la récolte du sucre d'érable, dans la province de Québec, s'élevait à un million de dollars. En 1920, c'est-à-dire seulement dix ans plus tard, cette récolte était estimée à près de sept millions. La consommation qui, il y a une dizaine d'années, était chose pour ainsi dire purement locale, est maintenant absorbée pour une bonne moitié par l'exportation, à tel point qu'aujourd'hui on peut dire que notre "sucre du pays" se trouve sur tous les marchés du monde et commande des prix de plus en plus élevés.

Un coup d'oeil sur le tableau comparatif suivant fait voir l'augmentation, en quantité et en valeur, des sucres et des sirops d'érable, depuis 1911. Les chiffres, pour cette dernière année, sont extraits des statistiques du recensement fédéral, tandis que ceux des années 1919 et 1920 proviennent du recensement agricole annuel fait par le Bureau des Statistiques de la province de Québec.

ANNEES	Sucre (livres)	Sirop (gallons)	Valeur totale
1911................	9,989,443	1.005,330	$1,680,393
1919................	12,353,667	1,470,275	6,396,535
1920................	15,615,141	1,449,649	6,743,141

POUR NETTOYER LES CUIVRES DORES. — Pour enlever le vert-de-gris sur les cuivres dorés et autres objets en cuivre, on peut frotter les taches avec une brosse douce trempée dans la neufaline.

MOYEN DE DISTINGUER L'IVOIRE VEGETAL DE L'IVOIRE ANIMAL. — Mouiller l'objet suspect avec un peu d'acide sulfurique concentré. L'ivoire végétal se colore en rose, l'ivoire véritable ne change pas.

LES GISEMENTS AMIANTIFERES ET L'INDUSTRIE DE L'AMIANTE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

L'amiante est un minéral que l'on extrait de certaines roches formant partie de la croûte terrestre. Chimiquement, c'est un silicate hydraté de magnésie qui se présente sous la forme d'une roche filamenteuse que l'on peut déchiqueter, et dont on obtient une matière cotonneuse ou soyeuse qui se prête bien au tissage.

Le terme amiante est dérivé du grec "*amiantos*" (pur, incorruptible) ; son synonyme minéralogique asbeste vient de "*asbestos*" (incorruptible). Les Allemands l'appellent "*Steinflachs*" (lin de roche) et au Canada on le désigne fréquemment sous le terme de "*pierre à coton*".

L'amiante possède deux propriétés qui ne se rencontrent alliées dans aucune autre subtance: il est textile et il est incombustible. De plus, il n'est pas attaqué par la plupart des acides; il a des pouvoirs calorifuges remarquables, et est un non-conducteur de l'électricité.

L'utilisation des propriétés incombustibles et textiles de l'amiante date du plusieurs siècles. Pline l'Ancien mentionne des tissus d'amiante dans lesquels les Romains, et même peut-être les Grecs, enveloppaient les corps des grands personnages, dans les cérémonies de crémation, pour éviter que leurs cendres se mélassent à celles du bûcher funéraire. On en fabriquait aussi des serviettes, des nappes, qu'il suffisait de passer au feu pour enlever toute tache ou souillure et leur rendre leur blancher primitive.

Les usages auxquels est appliqué l'amiante sont très nombreux. Lorsque les fibres sont suffisamment longues, on en fabrique des tissus par les procédés ordinaires de l'industrie textile; des cordages; des tresses qui sont utilisées comme garniture de pistons de machines à vapeur, presse-étoupe, etc. Les tissus d'amiante entrent surtout dans la confection des rideaux incombustibles de théâtre.

Lorsque les fibres sont trop courtes pour se prêter au tissage, on en fabrique à l'aide de matières agglomérantes, des feutres, des cartons, du papier, des enduits. On se sert de ces produits comme garnitures des coffres-forts, qui les rendent à l'épreuve du feu: comme matériaux de revêtement pour éviter la déperdition de chaleur de tuyaux de vapeur, de générateurs, etc. De telles mesures ont aussi l'avantage d'éviter des brûlures aux ouvriers travaillant dans les abords immédiats. La plupart des navires modernes, dont l'installation des machines a atteint un haut degré de perfection, utilisent des matelas ou couvertures d'amiantes pour entourer les chaudière. A cause de ses propriétés calorifuges, on emploie aussi des garnitures d'amiante dans la contruction d'appareils frigorifiques. On en fait des ciments, des brûleurs dans le chauffage au gaz, et on l'applique à un grand nombre de petits usages, trop longs à énumérer.

On utilise maintenant une quantité considérable de tissus d'amiante dans la fabrication de bandages en caoutchouc pour roues d'automobiles. Dans ce cas, le tissu d'amiante remplace la toile épaisse dont on se servait exclusivement jusqu'à il a peu de temps. On prétend que la toile est endommagée par le caoutchouc chaud

liquide, au cours de la fabrication des bandages et par la chaleur développée par la friction entre le pneu et le sol, tandis que le tissu d'amiante n'est aucunement affecté et dure beaucoup plus longtemps.

On se sert aussi beaucoup d'amiante comme substance isolante d'électricité. On en fait des couvertures de fils conducteurs pour courants à hautes et à basses tensions, remplaçant les couvertures de toile caoutchoutées qui ne résistent pas bien aux intempéries.

On fabrique beaucoup de matériaux de construction en amiante et ciment, tels que bardeaux et tuiles pour couvertures de toit, planch s pour lambris et revêtements extérieurs de bâtiments.

Ces matériaux sont composés de 10 à 20 pour cent d'amiante et de 80 à 90 pour cent de ciment.

Des tissus d'amiante on confectionne aussi des vêtements qui peuvent être portés par les pompiers, des gants calorifuges, etc.

L'amiante de la province de Québec est exporté en grande quantité aux Etats-Unis et en Angleterre, où il existe d'importantes fabriques de produits manufacturés d'amiante. Cette industrie du reste s'introduit au Canada, et il y a à Lachine, près de Montréal, un établissement fabriquant ces divers produits. Il fournit le marché canadien, et fait aussi un commerce d'exportation considérable. C'est la "Asbestos Manufacturing Company".

VARIETES D'AMIANTE.— Le terme amiante, ou asbeste s'applique à deux minéraux distincts, qui, tous deux sont filamenteux et incombustibles. L'une de ces variétés est l'amiante serpentineux ou *chrysotile*, la seconde est l'amiante *amphibolique*.

L'amiante québecois appartient à la variété chrysotile. On le trouve dans cette partie de la Province connue sous le nom de Cantons de l'Est, située à 65 milles au sud de la ville de Québec. L'amiante canadien est de beaucoup le plus prisé du monde entier, et on peut juger de l'importance des mines d'amiante de notre Province du fait qu'en 1920 la valeur de leur production d'amiante brut s'élevait à $15.000,000.—Depuis les débuts de la mise en valeur de ces mines, en 1880, elles ont produit pour plus de $100,000,000. de fibres.

Les gisements d'amiante actuellement exploités dans la Province de Québec fournissent 85% de la production mondiale. Ils se trouvent au sein d'un développement de roches désigné sous le nom de "zone de serpentine".

Cette lisière débute dans les Etats-Unis au sud de la frontière internationale; fait son apparition au Canada, aux environs du lac Memphremagog, traverse les "Cantons de l'Est" de la Province de Québec sous une orientation approximativement nord-est et se prolonge, avec plus ou moins d'interruptions, jusqu'aux confins de la péninsule de Gaspé. On peut grouper les roches amiantifères de la zone de serpentine de la province de Québec en trois étendues principales:- 1°. L'étendue de la péninsule de Gaspé;- 2°, l'étendue de Thetford-Black Lake et 3°. l'étendue de Danville.

Dans la région de Gaspé on a reconnu la présence de serpentine dans la chaîne de montagnes Shickshock, où elle constitue une partie des monts Albert et Smith. Mais cette région reste à l'heure qu'il est à peu près inexplorée; elle est dépourvue de moyens de communication et il n'est pas possible de se prononcer sur ses res-

sources minérales, qui jusqu'à présent sont entièrement inexplorées. Il est probable qu'il y existe des richesses inconnues.

La seconde étendue, celle de Thetford-Black Lake, est de beaucoup la plus importante au point de vue de l'exploitation de l'amiante. C'est de ces terrains qu'est extraite la presque totalité de l'amiante à longues fibres produit au Canada. Les deux principaux centres d'activité sont Thetford et Black Lake où sont situées les exploitations d'amiante les plus importantes du monde entier. Cette région est très favorisée au point de vue des moyens de transport. Elle n'est qu'à 75 milles (120 kilomètres) de la ville de Québec et à soixante-cinq milles (105 kilomètres) de Sherbrooke. Le chemin de fer Québec Central la traverse et passe à proximité des mines.

La troisième étendue, Danville, se trouve au sud-ouest de Black-Lake. La région de Danville produit actuellement une très forte quantité d'amiante. Mais la fibre est de beaucoup plus courte et la valeur moyenne de cet amiante est inférieure à celle du produit des mines de Thetford et de Black Lake.

AVENIR ET DEVELOPPEMENT DE L'AMIANTE QUEBECOIS. Dans un rapport officiel *"Mines and Mineral Resources of the United States"* publiés par le service des Mines des Etats-Unis, on trouve la déclaration suivante:- "Notre pays (les Etats-Unis) consomme la majeure partie de la production mondiale d'amiante; mais la matière première nous vient presqu'entièrement du Canada. La quantité d'amiante que nous extrayons de nos mines est insignifiante et ne peut avoir aucune influence sur le prix de cette substance. L'amiante du Canada. par la richesse et la facilité d'accès des gisements et par sa qualité supérieure, domine et règle entièrement le marché des Etats-Unis".

Une telle déclaration donne une idée exacte de l'importance de cette industrie. Et rien ne fait prévoir une déchéance de la position prépondérante qu'elle occupe. Nos gisements d'amiante actuellement exploités n'occupent qu'une superficie minime comparée à celle couverte par les roches qui peuvent être amiantifères, et chaque année la liste de mines en exploitation s'allonge.

On peut du reste se rendre compte du développement que cette industrie prend depuis quelques années en sachant que le capital global des sociétés exploitant l'amiante dans la province de Québec, s'élève à plus de $40,000,000. Il y a quinze ateliers de préparation en activité, dont chacun représente en moyenne un coût de $150,000 ou plus. Donc, à moins de découvertes imprévues en d'autres parties du monde, il y a tout lieu de croire que l'industrie canadienne de l'amiante gouvernera encore pendant de longues années la production mondiale de cette substance.

Jusqu'en 1908, la presque totalité de l'amiante produit au Canada était exportée. Une proportion notable nous revenait sous forme de divers articles manufacturés. Mais comme nous l'avons déjà mentionné, il y a maintenant une fabrique de ce genre à Montréal, ce qui évite de grever les produits fabriqués de droits de douane, et diminue le nombre des bénéfices à prélever entre le fabricant et le consommateur et dote notre pays d'une nouvelle industrie.

Les deux tableaux qui suivent donnent une comparaison détaillée de la production de l'amiante en 1919 et 1920.

PRODUCTION D'AMIANTE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC EN 1920

Qualité	Expéditions Tonnes	Expéditions Valeur	Prix moyen par tonne	Stocks en mains Tonnes	Stocks en mains valeur
Crude No 1	1,026	$ 1,513,457	$1,475.10	446	$ 659,259
Crude No 2	2,830	2,295,927	811.28	854	829,438
Fibre à filer	13,983	3,915,562	280.02	1,929	653,115
Fibre de matériaux de construction	16,784	1,852,210	110.36	1,306	172,476
Amiante à papiers et cartons et autres qualités	142,982	5,097,416	35.65	18,326	118,060
	177,605	14,674,572	82.62	23,361	2,432,348
Asbestic	19,716	43,559	2.20	125	274
Totaux	197,321	14,718,131	.....	23,486	2,432,622

Roche extraite des mines durant l'année 1920 : 3,099,122 tonnes.

PRODUCTION D'AMIANTE EN 1919

Qualité	Expéditions Tonnes	Expéditions Valeur	Prix moyen par tonne	Stocks en mains Tonnes	Stocks en mains valeur
Crude No 1	1,103	$ 1,385,62[illegible]	$1,256.74	366	$ 455,308
Crude No 2	2,991	1,850,605	618.77	937	539,608
Mill Stock No 1	13,764	3,057,795	222.15	3,965	752,388
Mill Stock No 2	69,868	3,704,321	53.02	17,439	989,531
Mill Stock No 3	48,136	933,941	19.40	10,045	289,931
	135,862	10,932,289	80.47	32,752	3,026,766
Asbestic	23,827	63,011	2.64	1,009	3,999
Totaux	159,689	10,995,300	....	33,761	3,030,765

Roche extraite des mines durant l'année 1919 : 3,061,690 tonnes.

PROCEDE FACILE POUR COPIER LES LETTRES SANS FAIRE USAGE DE LA PRESSE A COPIER. — Mettez un peu de sucre dans de l'encre ordinaire, écrivez avec cette encre sur votre papier. Pour avoir une copie, prenez une feuille de papier *transparent*. humectez-la légèrement avec une éponge : appliquez celle-ci sur l'écriture et en passant légèrement le fer plat, comme ceux des blanschisseuses, chauffé modérément sur ce papier humecté, vous aurez immédiatement la copie désirée.

POUR NETTOYER LES FLACONS GRAS. — On est souvent embarrassé pour nettoyer des bouteilles et flacons ayant contenu un corps gras quelconque, et c'est en vain que l'on se sert d'eau bouillante et que l'on se brûle les doigts.

Servez-vous donc tout simplement de benzine ou d'essence de pétrole. Versez-en une certaine quantité dans le flacon à nettoyer, et agitez-le vigoureusement, videz-le ensuite et lavez-le avec de l'eau chaude.

L'affluence des touristes dans la province de Québec

UN ESSOR PRODIGIEUX

Au cours de la saison de 1920, il est entré dans la province de Québec environ 35,000 automobiles venant des Etats-Unis, d'après des statistiques recueillies par l'Automobile Club of Canada. Si on calcule qu'une moyenne de quatre personnes occupaient ces voitures et qu'elles sont demeurées trois jours à Montréal, on arrive à la conclusion qu'au moins sept millions de dollars ont été dépensés à Montréal seulement, en estimant à quelque chose comme quinze dollars la dépense journalière de chaque personne.

Au cours de la saison de 1921, au moins 200,000 touristes américains, amenés par 50,000 automobiles, sont venus visiter la province de Québec, en faisant de Montréal leur grand centre de ralliement. En faisant le même calcul que précédemment, on peut assurer, sans crainte de trop faire erreur, qu'au moins huit millions de dollars, de ce chef, ont été dépensés à Montréal seulement.

Ce splendide résultat est dû surtout aux efforts incessants faits depuis quelques années par le "Bureau de Tourisme de Montréal" pour faire connaître au loin, grâce à une publicité des plus ingénieuses, les atttractions de notre province. Ce bureau a été formé par une douzaine de maisons commerciales les plus importantes de la ville, et les directeurs en sont Henry Birks & Sons Ltd. Canada Steamship Lines, Ltd., Glen S. Case, Charles Desjardins et Compagnie, Limitée, Henry Morgan & Co., Ltd., Fairweathers Limited, John Henderson & Co., Ltd., Holt Renfrew & Co., Ltd., Mappin & Webb, Ltd., Henry Marks, et les compagnies qui dirigent les hôtels Queen, Ritz-Carlton et Windsor. Les actionnaires de ces maisons sont des hommes qui connaissent et savent apprécier la valeur de la publicité faite dans les journaux et tous les efforts du bureau de tourisme sont dirigés vers la publicité des journaux, en coopération avec la "Adirondack's Tourists Association".

Ce mouvement des touristes vers notre province, date à peine de six ans, c'est-à-dire de 1915, et on pourra se faire une idée des promesses d'avenir que la chose nous réserve en se reportant au tableau suivant où l'on voit combien d'automobiles des Etats-Unis ont pénétré au Canada à différents points de la

frontière, et où l'on pourra constater en même temps par quels bonds gigantesques, pour ainsi dire, ce mouvement s'est manifesté: nes de milliers de touristes qui, hiver comme été, par automobile ou tout autre moyen de locomotion, affluent dans nos murs, en

Port d'entrée	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921
St-Armand	159	215	227	156	240	585	
Abercorn	198	200	154	193	547	2,008	
Armstrong		391	648	940	1,700	2,422	
Hemmingford		43	59	130	174	278	
Stanhope	351	456	381	377	580	984	
Dundee	301	463	710	798	1,275	1,912	
Rock Island	688	1,933	2,132	1,900	3,650	4,912	
Lacolle	1,497	3,020	4,055	3,491	7,668	14,376	
Noyan Jc.	12	16	17	14	24	193	
Mansonville	224	234	233	169	147	127	
Trout River		610	811	1,099	2,100	2,500	
Totaux : —	3,430	7,581	9,427	9,177	18,105	30,297	50,000

* *

faisant de Montréal leur rendez-vous de pénétration dans le Dominion.

On sait que le tourisme constitue aujourd'hui en diverses pays d'Europe, notamment en France, en Suisse et en Italie, l'une des plus fortes sources de revenus. Aux Etats-Unis, aussi, de grands efforts ont été mis en œuvre, surtout pendant la guerre, pour retenir chez eux le plus possible le flot de touristes qui se déverse annuellement sur l'Europe, et pour rappeler à ceux-ci qu'il leur serait difficile de trouver en quelque part que ce soit autant de merveilles naturelles réunies que dans les parcs Yosemite et Yellowstone et dans le grand canon du Colorado.

A cet égard, la province de Québec offre de multiples attractions infiniment supérieures à tout ce qui pourrait se trouver ailleurs dans le Dominon. En vérité même, il est devenu oiseux de s'appesantir là-dessus, tellement ces attractions ont un enviable renom pour ainsi dire par toute l'Amérique du Nord, et restent le point de mire de centai-

Québec, la plus ancienne province de la Confédération, présente aussi pour les touristes ce grand avantage d'être la section la plus historique, la plus hospitalière et la plus pittoresque de tout le Dominion. La plus pittoresque, surtout, non seulement sous le rapport de ses paysages, en divers endroits si grandioses, mais en outre sous le rapport de ses moeurs et coutumes qui, dans toute la banale uniformité de la majeure partie de l'Amérique du Nord, lui constituent un cachet si à part et si caractéristique.

On ne saurait, en vérité, puisque nous sommes ici à causer tourisme, trop répéter que le pittoresque des moeurs et coutumes de la province de Québec constitue peut-être notre plus fort atout pour nous garder bien intact et grossir de plus en plus le flot d'or qui ne cesse de déverser sur nos bords.

En sommes-nous bien convaincus, et faisons-nous tout notre

possible pour que ce Pactole répande sur notre province le maximum de ses flots intarissables ? Sans doute l'Automobile Club a bien débuté et mérite tous éloges. Mais il ne suffit pas d'attirer ici les touristes pour une fois. Il faut qu'ils soient tentés de revenir nous visiter, et d'amener leurs amis, et pour cela il faut procéder comme on a fait en Europe, c'est-à-dire prendre tout ce monde par leur point le plus sensible, encore avivé par le grand air des routes et qui est leur "ventre". En d'autres termes, quand les touristes nous seront arrivés, il faudra tout de même aviser à leur donner à manger. Or, c'est ici que nous pêchons le plus, et qu'il conviendrait peut-être d'appuyer sur quelques remarques.

* *

Ce qui a fait la fortune du tourisme en France, en Italie et en Suisse, c'est que l'on y est à peu près sûr, en quelque auberge qu'on tombe; de trouver une table bien garnie. Le gîte peut laisser quelquefois à désirer, mais le couvert y est partout à peu près assez soigné.

Dans les campagnes du Canada, et si on en excepte quelques plats du crû, qui répugnent cependant à bien des palais, les hôtels, ou soi-disant hôtels, ne connaissent pour ainsi dire rien de ce qu'il faut faire pour rassasier les affamés. Même l'art de confectionner la vulgaire omelette au lard, si appétissante quand elle est bien faite, leur est totalement inconnu. Certains de ces petits hôtels se mettront cependant en frais pour singer les hôtels de luxe des grandes villes, et ils échoueront misérablement. Quand on sort de là, on n'a rien mangé, ou bien on se sera préparé une bonne indigestion. De toutes manières, on n'y revient plus, et si on repasse par là, on fuira comme la peste ces petits hôtels.

Quel est le meilleur moyen de faire disparaître ce gros empêchement, et par là même comment pourrons-nous y prendre pour mieux développer encore cette grosse source de revenus ?

Nous croyons que l'un des meilleurs moyens serait d'avoir, le long de toutes les belles routes de la province, de petites auberges, à tous les 30 milles, qui relèveraient, pour leur bonne économie, d'une commission instituée par le gouvernement provincial, et qui seraient sous la direction immédiate d'élèves de l'Ecole Ménagère tout récemment instituée par notre gouvernement. Nous émettons cette idée, dans la confiance où nous sommes qu'on y donnera bonne suite, car la chose a déjà été tentée avec succès en maints pays, et parce que nous sommes bien persuadés que c'est là le meilleur moyen d'attirer l'attention des étrangers sur notre province, déjà pourtant si renommée pour ses bonnes routes hospitalières.

La vie n'est ni un jour de plaisir, ni un jour de deuil, c'est un jour de travail,

•-O-•

Nul mérite, nul talent ne peuvent tenir lieu d'un cœur. Mme De Genlis.

•-O-•

Demeure si tu veux dans le même quartier que ton rival, dans la même rue que ton adversaire, sous le même toit que ton camarade, mais habite toujours loin d'un ami intime.

L'AUTOMOBILISME
dans la province de Québec

D'après l'enregistrement officiel qui vient de se terminer, la province de Québec compte, aujourd'hui, plus de 41,562 véhicules-moteurs en usage. Le tableau officiel et complet de l'enregistrement, que nous publions plus bas, démontre que les cités et villes de l'île de Montréal, à elles seules, comptent 15.904 automobiles. Si l'on y ajoute celles employées dans les municipalités rurales de l'île, on arrive à plus de 16,000 machines, ce qui est plus que le tiers de tous les véhicules-moteurs actuellement en usage dans notre province. Les autos munis de moteurs à combustion interne ou brûlant la gazoline sont au nombre de 41,525 et l'on ne compte que 27 machines électriques et 10 mues par la vapeur. La ville de Montréal, à elle seule, possède 13,536 autos.

Les statistiques officielles, que nous avons pu nous procurer, donnent encore les détails suivants, pour toute la province : Nombre dé moteurs à un seul cylindre (motocyclettes) 211 ; moteurs à deux cylindres, (motocyclettes) 1,237 ; moteurs à quatre cylindres (motocyclettes et automobiles) 33,168 ; moteurs à six cylindres, (autos) 6,305 ; moteurs à huit cylindres (autos) 508 ; et moteurs à douze cylndres, 106.

	Touring Limousine, Sedan, etc.	Runabout, Roadsters, Coupés, etc.	Motocyclettes	Camions	TOTAL	Moteurs à Gazoline	TOTAL
GRANBY	209	22	5	9	245	245	245
GRAND'MERE	93	6	4	10	113	113	113
HULL	192	18	10	155	375	375	375
JOLIETTE	181	17	2	12	212	212	212
LACHINE	225	27	16	60	328	328	328
LEVIS	158	15	7	18	198	198	198
LONGUEUIL	78	3	4	5	90	90	90
MONTREAL	9758	1281	830	2281	13550	13530	13550
OUTREMONT.....	337	43	13	25	418	415	418
QUEBEC	1458	213	94	263	2028	2028	2028
RIV.-DU-LOUP ...	138	13	5	10	166	166	166
S.-HYACINTHE ..	209	13	6	13	241	241	241
S.-JEAN	112	8	1	9	130	130	130

	Touring Limousine, Sedan, etc.	Runabout, Roaster, Coupés, etc.	Motocyclettes	Camions	TOTAL	Moteurs à Moteurs à	TOTAL
SHERBROOKE ...	827	120	23	97	1071	1070	1071
SOREL	97	3	5	9	114	114	114
THETFORD-MINES	199	..	7	9	239	239	239
TROIS-RIVIERES .	306	47	31	45	429	429	429
VALLEYFIELD ...	138	6	..	17	161	161	161
VERDUN	228	28	55	44	355	355	355
WESTMOUNT	624	74	53	43	794	785	794
Total	14967	1985	1171	3134	21257	21224	21257
ACTON VALE	25	1	2	..	28	28	28
ARTHABASKA ...	19	2	..	..	21	21	21
AYLMER	34	3	1	7	45	45	45
BAIE S.-PAUL	2	..	..	..	2	2	2
BEACONSFIELD ..	13	..	1	9	23	23	23
BEAUCEVILLE ...	66	2	..	5	73	73	73
BEAUHARNOIS ..	58	4	..	..	62	62	62
BEDFORD	59	2	..	1	62	62	62
BELŒIL	52	2	3	4	64	64	64
BERTHIER	39	2	2	1	44	44	44
BLACK LAKE	56	3	1	1	61	61	61
BROMPTONVILLE	29	1	..	4	34	34	34
BUCKINGHAM ...	86	7	..	5	98	98	98
C. de la MADELEINE	55	..	6	7	68	68	68
CHATEAUGUAY .	36	2	1	9	48	48	48
CHICOUTIMI	119	2	2	7	130	130	130
COATICOOK	204	18	..	7	229	229	229
COOKSHIRE	106	5	..	5	116	116	116

	Touring Limousine, Sedan, etc.	Runabout, Roaster, Coupés, etc.	Motocyclettes	Camions	TOTAL	Gazoline Gazoline	TOTAL
COURVILLE	7	..	1	2	10	10	10
DONACONA	29	1	4	..	34	34	34
DORION	32	2	1	8	43	43	43
DRUM'VILLE	70	5	1	9	85	85	85
EAST ANGUS	139	6	..	7	152	152	152
FARNHAM	130	10	..	4	144	144	144
GREENFIELD PK.	1	..	..	..	1	1	1
IBERVILLE	46	2	1	7	56	56	56
JONQUIERE	57	3	..	7	67	67	67
KÉNOGAMI	16	..	..	..	16	16	16
LACHUTE	132	11	..	8	151	151	151
LAPRAIRIE	64	..	6	3	73	72	73
LASALLE	11	..	2	3	16	16	16
L'ASSOMPTION ..	34	1	..	6	41	41	41
LA TUQUE	26	..	3	2	31	31	31
LAUZON	22	5	2	5	34	34	34
LAVAL DE MONT-REAL	4	..	..	..	4	4	4
LAVAL-DES-RAPI-DES	19	..	..	4	23	23	23
LAVAL - SUR - LE-LAC	1	..	..	..	1	1	1
LENNOXVILLE ..	100	12	3	3	118	118	118
LOUISEVILLE	42	2	4	3	51	51	51
MAGOG	122	9	..	3	134	134	134
MARIEVILLE	61	3	..	4	68	68	68
MEGANTIC	11	2	..	..	13	13	13

	Touring Limousine, Sedan, etc.,	Runabout, Roasters, Coupés, etc.	Motocyclettes	Camions	TOTAL	Moteurs à Gazoline	TOTAL
MONTMAGNY	91	8	5	2	106	106	106
MONTREAL-EST .	23	4	..	3	30	30	30
MONTREAL-N. ...	16	3	3	5	27	27	27
MONTREAL-O. ...	35	8	..	4	47	47	47
MONTREAL-SUD .	9	..	..	..	9	9	9
NICOLET	56	2	..	3	61	61	61
PTE. - AUX-TREMBLES	31	1	1	5	38	38	38
POINTE-CLAIRE. .	34	3	2	13	52	52	52
RICHMOND	134	15	7	4	160	160	160
RIGAUD			1	..	1	1	1
RIMOUSKI	61	3	..	2	66	66	66
ROBERVAL	60	2	..	2	64	64	64
STE-AGATHE des MONTS	42	4	..	5	51	51	51
Ste-Anne de BELLE-VUE	27	4	2	2	36	36	36
S.-JEROME	118	9	..	8	135	135	135
S.-LAMBERT	103	13	6	6	128	128	128
S.-LAURENT	113	9	9	16	147	147	147
S.-LEONARD de P. Maurice	30	..	1	10	41	41	41
S.-MICHEL	23	..	..	..	23	23	23
S.-OURS	18	..	..	..	18	18	18
S.-PIERRE	29	4	4	6	43	43	43
STE-ROSE	51	1	2	21	75	75	75
STE-THERESE ...	85	..	4	9	98	98	98
S.-TITE	12	..	..	1	13	13	13
SHAWINIGAN F.	164	17	12	17	210	210	210
SCOTTSTOWN ...	30	3	..	1	34	34	34
TERREBONNE	49	5	4	13	71	71	71
TROIS-PISTOLES .	33	2	..	2	37	37	37
VICTORIAVILLE .	96	18	1	6	121	121	121
WATERLOO	85	5	1	5	96	96	96
WINDSOR	80	8	..	1	89	89	89
Autres ENDROITS	14232	525	245	602	15604	15603	15604
TOTAL	18204	809	457	935	20305	20301	20305
Dans toute la Prov.	33171	2974	1528	4069	41562	41525	41562



SIR LOMER GOUIN

Président de l'Université de Montréal.

Conseil du Roi, Chevalier-Commandeur de l'Ordre de S.-Michel et de S.-Georges, Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre du roi Léopold, de Belgique, Docteur en Droit des Universités Laval, McGill, de Lennoxville et de Kingston.

Sir Lomer Gouin est né en 1861. Après de brillantes études classiques, il fut fait avocat en 1884 et docteur en droit en 1902. En 1897, il était élu député au parlement provincial et, deux ans après, nommé ministre de la Colonisation et des Travaux publics. Il représenta, jusqu'en 1908, la division Saint-Jacques et fut élu la même année député de Portneuf. De 1905 à 1920, il a été premier ministre de la Province de Québec. En 1921, l'Université de Montréal le nommait président.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Conseil de Vigilance.—NN. SS. les archevêque et évêques de la province ecclésiastique de Montréal.

ANNÉE 1921-1922

OFFICIERS GENERAUX

Chancelier Apostolique. — S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Recteur. — Mgr Georges Gauthier, évêque titulaire de Philippopolis, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal.

Président du Conseil Universitaire. — Sir Lomer Gouin.

Vice-Recteur. — M. le chanoine Emile Chartier.

Président de la Commission d'Administration.—L'honorable sénateur F.-L. Béïque.

Secrétaire général. — M. Edouard Montpetit.

SENAT ACADEMIQUE

a) *Le Chancelier*. — S. G. Mgr Paul Bruchési, président *ex-officio.*

b) *Les évêques résidentiels* de la province ecclésiastique de Montréal : NN. SS.

Saint-Hyacinthe. Mgr Alexis-Xiste Bernard.

Sherbrooke. Mgr Paul Larocque.

Valleyfield: Mgr Joseph-Médard Emard.

Joliette: Mgr Guillaume Forbes.

c) *Le Président du Conseil Universitaire* : — Sir Lomer Gouin.

d) Le *Recteur:* — Mgr Georges Gauthier.

Le Vice-Recteur: M. le Chanoine Emile Chartier.

e) *Le Président de la Commission d'administration:* L'honorable sénateur F.-L. Béïque.

f) *Le Supérieur des MM. de St-Sulpice au Canada:* M. l'abbé René Labelle.

g) — *Secrétaire général:* M. Edouard Montpetit.

h) *Les doyens des facultés fusionnées avec deux délégués de leur conseil*.

Théologie—M. l'abbé P.-A. Urique, doyen ; M. l'abbé J.-E. Dorvaux.

Droit.—L'honorable juge Eugène Lafontaine, doyen, l'honorable Rodolphe Lemieux, l'honorable Narcisse Pérodeau.

Médecine — M. le docteur L. de Lotbinière-Harwood, doyen, M. le docteur A.-A. Foucher, M. le docteur L.-D. Mignault.

Lettres — M. le Chanoine Emile Chartier, doyen, M. l'abbé Lionel Groulx, M. J.-B. Lagacé.

Sciences:—Le révérend Père L.-J. Morin, doyen, M. Arthur Léveillé, M. le docteur Ernest Gendreau.

Chirurgien dentaire : — M. le Dr Eudore Dubeau, doyen ; M. le Dr Joseph Nolin ; N.

i) *Les présidents des conseils d'administration des écoles fusionnées avec un délégué de leur Conseil:*

Médecine comparée: — M. le docteur Damase Généreux, président, M. le docteur Théodule Daubigny.

Pharmacie: — M. Joseph Contant, président, M. Wilfrid Lecours.

Sciences sociales: — M. Edouard Montpetit, président, M. Arthur Surveyer.

j) *Les présidents des conseils d'administration des Ecoles affiliées:*

Ecole Polytechnique: — M. Aurélien Boyer.

Institut agricole d'Oka: — Le rév. Père Léopold.

Ecole des Hautes Etudes commerciales : — M. Emilien Daoust.

k) Deux délégués représentants des petits séminaires et collèges affiliés: — M. l'abbé L. Pratte (Séminaire de Saint-Hyacinthe). M. l'abbé Conrad Chaumont (Collège de Sainte-Thérèse).

1) *Six représentants choisis par la Commission d'administration en dehors du personnel universitaire:* — L'honorable sénateur J.-M. Wilson, Lord T. Shaughnessy, M. L.-G. Beaubien, l'honorable J.-L. Perron, M. Z. Hébert, Sir L.-O. Taillon.

CONSEIL UNIVERSITAIRE

Le Conseil universitaire se compose de la Commission d'administration et de la Commission des Etudes siégeant conjointement.

COMMISSION D'ADMINISTRATION

a) *Le Chancelier:* — S. G. Mgr Paul Bruchési.

b) *Le Président:* — L'honorable sénateur F.-L. Béïque.

c) *Le Recteur:* — Mgr Georges Gauthier, ou à son défaut:

Le Vice-Recteur: — M. le Chanoine Emile Chartier.

d) *Un représentant des MM. de Saint-Sulpice au Canada:* — M. l'abbé Wilfrid Hébert.

e) *Le Secrétaire général:* — M. Edouard Montpetit.

f) *Deux délégués du Sénat académique:* — Mgr Guillaume Forbes, L'honorable juge Eugène Lafontaine.

g) *Un délégué du Conseil d'administration de chaque Faculté ou école fusionnée:* — M. l'abbé P.-A. Urique (Faculté de théologie), M. Philémon Cousineau (Faculté de droit), Docteur E. Parizeau, (Faculté de médecine), M. le Chanoine Emile Chartier (Faculté des lettres), Dr Ernest Gendreau (Faculté des Sciences) ; Dr E. Dubeau (Faculté de Chirurgie dentaire) ; Dr T. Daubigny. (Ecole de médecine vétérinaire) ; M. A.-J. Laurence, (Ecole de pharmacie) ; M. Ed. Montpetit (Ecole des Sciences sociales, économiques et politiques).

h) *Quinze représentants choisis en dehors du personnel universitaire, dont un au moins pour représenter chaque diocèse de la province ecclésiastique de Montréal:* — M. L.-G. Beaubien, Clarence F. Smith, M. Z. Hébert, M. Auguste Richard, Lord T. Shaughnessy, Sir L.-O. Taillon, l'honorable sénateur Raoul Dandurand, M. le général Labelle, l'honorable J.-L. Perron, l'honorable sénateur J.-M. Wilson.

Représentants des diocèses: — L'honorable juge Mathias Tellier (Joliette), M. Ludger Codebecq (Valleyfield), M. Louis Lussier (Saint-Hyacinthe), M. Ernest Sylvestre (Sherbrooke), Sir Hormidas Laporte (Montréal).

COMMISSION DES ETUDES

a) *Le Chancelier:* — S. G. Mgr Paul Bruchési.

b) *Le Recteur, président ex-officio:* — Mgr Georges Gauthier.

c) *Le Président de la Commission d'administration:* — L'honorable sénateur F.-L. Béïque.

d) *Le Vice-Recteur:* — M. le Chanoine Emile Chartier.

e) *Le Secrétaire général:* — M. Edouard Montpetit.

f) *Deux délégués du Sénat académique:* — Mgr Joseph-Médard Emard, l'honorable Narcisse Pérodeau.

g) *Trois délégués de chaque faculté et école fusionnée:*

Faculté de théologie: — M. l'abbé P.-A. Urique, M. l'abbé J.-E. Dorveaux, M. l'abbé Henri Jeannotte.

Faculté de droit: — L'honorable juge Eugène Lafontaine, l'honorable juge Philippe Demers, M Antonio Perrault.

Faculté de Médecine: — Dr L. de Lotbinière-Harwood, Dr E.-P. Benoit, Dr Albert Lesage.

Faculté des lettres:—M. l'abbé Lionel Groulx, M. Emile Miller, M. J.-B. Lagacé.

Faculté des sciences: — Le révérend Père L.-J. Morin, Dr Georges Baril, Dr Ernest Gendreau.

Faculté de Chirurgie dentaire : — Dr Eudore Dubeau, Dr Joseph Nolin, Dr Joseph Gendreau.

Ecole de médecine vétérinaire : Dr Damase Généreux, Dr L.-P. Lorrain, Dr E. Daubigny.

Ecole de pharmacie: — M. A.-J. Laurence, M. Wilfrid Lecours, M. Edmond Vadboncœur.

Ecole des sciences sociales, économiques et politiques : — M. Jean Désy, M. L.-M. Gouin, Dr L.-A. Baudoin.

h) Un délégué du Conseil d'administration de chaque école affiliée:

Ecole des Hautes Etudes commerciales: — M. Henry Laureys.

Ecole Polytechnique: — M. Arthur Surveyer.

Institut agricole d'Oka: — M. Henri Nagant.

et de chacun des collèges affiliés:

Séminaire de Montréal: — M. l'abbé Léon Dimberton.

Séminaire de Saint-Hyacinthe: — M. l'abbé Bernard.

Séminaire de Joliette: — Le révérend Père Noiseux.

Séminaire Saint-Charles Borromée (Sherbrooke) : — Mgr J.-P.-A. Lefèbvre.

Collège de Sainte-Thérèse: — M. l'abbé Conrad Chaumont.

Collège de l'Assomption: — M. l'abbé Lucien Pineault.

Collège de Saint-Laurent: — Le révérend Père Alfred Crevier.

Collège Bourget (Rigaud) : — Le révérend Père Ducharme.

Collège de Valleyfield: — M. le Chanoine Aubin.

Collège de Saint-Jean: — M. le Chanoine Arthur Papineau.

Collège Sainte-Marie: — Le révérend Père Louis Arcand.

COMITE EXECUTIF

a) Le Chancelier: — S. G. Mgr Paul Bruchési.

b) Le Président de la Commission d'administration: — L'honorable sénateur F.-L. Béïque.

c) Le Recteur: — Mgr Georges Gauthier.

d) Le Secrétaire général: — M. Edouard Montpetit.

e) Un représentant du Sénat académique: — M. l'abbé René Labelle.

f) Trois représentants de la Commission d'administration: — L'honorable sénateur R. Dandurand, M. Auguste Richard, M. le Général Labelle.

g) Deux représentants de la Commission des Etudes: — L'honorable juge Eugène Lafontaine, M. A.-J. Laurence.

FACULTES

FACULTE DE THEOLOGIE, 857 ouest, rue Sherbrooke. — Doyen : M. l'abbé P.-A. Urique, p.s.s. — Secrétaire : M. l'abbé Jean-Etienne Dorvaux, p.s.s. — Nombre d'étudiants 299.

FACULTE DE PHILOSOPHIE, 185, rue Saint-Denis. — Doyen : M. l'abbé Léonidas Perrin, p. s. s. — Secrétaire, M. l'abbé Lucien Pineault. Nombre d'étudiants, 55.

FACULTE DE DROIT, 185, rue Saint-Denis. — Doyen : L'honorable juge Eugène Lafontaine. — Secrétaire :
— Nombre d'étudiants : 121.

FACULTE DE MEDECINE, 185, rue Saint-Denis. — Doyen : Docteur L. de Lotbinière-Harwood. — Secrétaire : Docteur L.-D. Mignault.— Nombre d'étudiants : 280.

FACULTES DES SCIENCES, 185, rue Saint-Denis. — Doyen : le révérend Père L.-J. Morin, c.s.v. — Secrétaire : Docteur Georges Baril. — Nombre d'étudiants : 80.

FACULTE DES LETTRES, 185, rue Saint-Denis. — Doyen et Secrétaire : M. le Chanoine Emile Chartier. — Nombre d'étudiants, 101.

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE, 380, rue Saint-Hubert. — Président et Directeur : Docteur Eudore Dubeau. — Vice-Président et Régistrateur : Docteur Joseph Nolin. Secrétaire : Docteur J.-G.-A. Gendreau. — Nombre d'élèves, 205.

ECOLES FUSIONNEES

ECOLE DE MEDECINE VETERINAIRE, 381 est, rue Demontigny. — Président : le docteur Damase Généreux. — Directeur : Docteur T. Daubigny. — Secrétaire : Docteur Albert Dauth.—Nombre d'étudiants : 18.

ECOLE DE PHARMACIE, 185, rue Saint-Denis. — Président : M. Joseph Contant. — Directeur-secrétaire : M. A.-J. Laurence. — Nombre d'étudiants : 149.

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES, ECONOMIQUES ET POLITIQUES, 185, rue Saint-Denis. — Directeur et Secrétaire : M. Edouard Montpetit. — Nombre d'élèves : 124.

ECOLES AFFILIEES

ECOLE POLYTECHNIQUE, 228, rue Saint-Denis. — Président : M. Aurélien Boyer.—Directeur des Etudes : M, Alfred Fyen. — Nombre d'élèves : 125.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES, 399, avenue Viger. — Président : M. Joseph Quintal. — Directeur : M. Henry Laureys. — Nombre d'élèves : 260.

INSTITUT AGRICOLE D'OKA. Directeur général : Rév. P. Léopold. Directeur des Etudes scientifiques : M. L.-J-A. Marsan. — Secrétaire : Fr. Yves.
Nombre d'étudiants : 115.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE POUR LES JEUNES FILLES, 1010 ouest, rue Sherbrooke. — Directrice : Sœur Sainte-Anne-Marie. — Nombre d'étudiantes : 300.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE, Directeur, M. J.-N. Charbonneau, nombre d'élèves, 800.

ECOLES ANNEXEES

INSTITUT D'ENSEIGNEMENT MODERNE DESTINE AUX CONGREGATIONS ENSEIGNANTES :— Nombre d'étudiants : 160.

ECOLE DE MUSIQUE, 96 ouest, rue Sainte-Catherine. — Directrice : Sœur Marie des Neiges. — Nombre d'étudiants, 80.

ECOLE DE MUSIQUE RELIGIEUSE OU SCHOLA CANTORUM. — Directeur : M. J.-N. Charbonneau.— Nombre d'étudiants, 158.

ECOLE D'ENSEIGNEMENT MENAGER, 60, rue Cathédrale. — Directrice : Sœur Marie de Bonsecours. — Nombre d'étudiantes : 85.

LES QUATORZE COUVENTS FRANÇAIS qui donnent le cours de lettres-sciences : 300 élèves.

LES NEUF COUVENTS ANGLAIS qui sont constitués en *High Schools:* 150 élèves.

LE HIGH SCHOOL DU COLLEGE SAINT-LAURENT.

L'ECOLE DE DESSIN.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Durée des études.—Conditions d'inscription et de scolarité.

FACULTE DE THEOLOGIE. — 4 ans, après deux années de philosophie scholastique. Enseignement et pension au Grand Séminaire : $180.

FACULTE DE PHILOSOPHIE. — 2 ans. Cours, $15. par année.

FACULTE DE DROIT. — 3 ans. Cours : $150. par année, plus $5.00 d'inscription annuelle.

FACULTE DE MEDECINE. — 5 ans. Cours : $175. par année, plus les frais d'hôpitaux : $12.

FACULTE DES LETTRES. — 2 ans. Cours : $15. par année.

FACULTE DES SCIENCES. — 3 ans. Cours : Prix variant suivant le nombre de cours suivis.

FACULTE DE CHIRURGIE DENTAIRE. — 4 ans. Cours : $200. par année.

ECOLE DE SCIENCE VETERINAIRE. — 3 ans. Cours, $100. par année.

ECOLE DE PHARMACIE. — 3 ans. Cours : Prix variant suivant le nombre de cours suivis.

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES. ECONOMIQUES ET POLITIQUES: (Cours du soir), 2 ans; Section journalisme, un an. Cours : $15. par année.

UNIVERSITÉ LAVAL

CONSEIL SUPERIEUR

Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec ; NN. SS. Charles-Hughes Gauthier, archevêque d'Ottawa ; Joseph-Romuald Léonard, évêque de Rimouski ; Michel-Thomas Labrecque, évêque de Chicoutimi ; François-Xavier Cloutier, évêque des Trois-Rivières ; Hermann Brunault, évêque de Nicolet ; François-Xavier Brunet, évêque de Mont-Laurier ; Elie-A. Latulippe, évêque d'Haileybury ; Patrick-Thomas Ryan, évêque de Pembroke.

CONSEIL D'ADMINISTRATION GENERALE

OFFICIERS

Chancelier apostolique. — Son E. le Cardinal Bégin, archevêque de Québec.
Recteur. — M. Chs.-Napoléon Gariépy.
Secrétaire. — M. J.-Oscar Bergeron.

MEMBRES

M. Delphis Brochu, professeur à la Faculté de médecine. — L'honorable Thomas Chapais, professeur à la Faculté des arts.— M. Philéas-J. Fillion, directeur du Séminaire.—L'hon. Edmund-James Flynn, professeur à la Faculté de droit. — Sir George Garneau, professeur à la Faculté des arts. — M. Joseph Gignac, professeur à la Faculté de théologie. — M. J.-Emery Grandbois, professeur à la Faculté de théologie. — M. Auguste-C. Hamel, professeur à la Faculté de médecine. — M. Pierre Hébert, directeur du Séminaire. — M. Ernest Nadeau, directeur du Séminaire. — Mgr L.-A. Paquet, professeur à la Faculté de théologie. — M. Tancrède Paquet, directeur du Séminaire. — M. Alphonse Pouliot, professeur à la Faculté de droit. — M. Camille Roy, professeur à la Faculté des arts. — M. Henri Simard, directeur du Séminaire. — M. Louis-Philippe Sirois, professeur à la Faculté de droit. — M. Edwin Turcot, professeur à la Faculté de médecine.

ADMINISTRATION FINANCIERE

Le SEMINAIRE DE QUEBEC, fondateur de l'Université Laval reste chargé de l'administration financière.

Un SYNDICAT FINANCIER composé de bienfaiteurs de l'Université administre l'argent des dons qu'il recueille, et en remet les revenus au Conseil d'Administration.

FACULTES et ECOLES SPECIALES

Faculté de théologie. — Doyen : Mgr L.-A. Paquet. — Secrétaire : M. l'abbé J.-E. Grandbois. — Nombre d'étudiants : 168 — Durée des études, 4 ans — Enseignement et pension : $260. par année.

Faculté de droit. — Doyen : L'hon. Charles-Edouard Dorion. — Secrétaire : M. Ferdinand Roy. — Nombre d'étudiants : 81. — Durée des études : 3 ans. — Cours : $100. par année.

Faculté de médecine. — Doyen : M. le docteur Arthur Rousseau. — Secrétaire : M. le docteur Arthur Vallée. — Nombre d'étudiants : 128. — Durée des études : 5 ans. — Cours : $125. par année.

Faculté des arts. — Doyen : Mgr François Pelletier. — Secrétaire : M. l'abbé Camille Roy. — Nombre d'étudiants : 172. — Durée des études et prix : Variant suivant les cours.

Ecole d'Arpentage et de Génie forestier. — Directeur général : M. Avilla Bédard. — Directeur des études, M. Paul Joncas. Nombre d'étudiants : 18. — Durée des études : 4 ans. — Cours : $100. par année. (Bourses du gouvernement provincial).

Ecole Normale Supérieure. — Directeur : Mgr Frs. Pelletier. — Durée des études : 3 ans. — Cours : $100. par année.

Ecole Supérieure de Chimie. — Directeur : M. Paul Cardinaux. — Durée des études : 4 ans. — Cours : $150. par année.

COLLEGES CLASSIQUES AFFILIES

Le petit Séminaire de Québec, le Petit Séminaire de Nicolet, le Collège de Ste-Anne de la Pocatière, le Petit Séminaire de Ste-Thérèse, le Petit Séminaire des Trois-Rivières, le Petit Séminaire de Rimouski, le Petit Séminaire de Chicoutimi, le Petit Séminaire de Sherbrooke, le Collège de Lévis, le Petit Séminaire de St-Hyacinthe, le Collège de l'Assomption, le Petit Séminaire de Joliette, le Collège de St-Laurent (près Montréal), le Collège Bourget, le Collège de Montréal, le Collège de Valleyfield, le Collège de St-Jean, le Petit Séminaire de Mont-Laurier, L'Ecole Apostolique de St-Alexandre de la Gatineau.

COLLEGES CLASSIQUES AGREGES

Le Collège de St-Dunstan (Charlottetown, I. P. E.) ; le Collège des Pères Jésuites, (Edmonton, Alberta) ; le Collège Mathieu, (Gravelbourg, Sask.).

INSTITUTIONS OU MAISONS AFFILIEES

Ecole de St-Pascal, C.-N.-D. ; Ecole de Roberval ; Institut des Dames Religieuses de Jésus-Marie ; le Couvent des Dames Ursulines de Québec ; les Sœurs du Bon Pasteur ; l'Institut des Sœurs de la Charité ; l'Institut des Sœurs de l'Assomption de la Ste-Vierge (Nicolet) ; la Congrégation de Notre-Dame ; l'Institut des Sœurs de St-Joseph de St-Vallier ; l'Institut des Sœurs de la Charité de St-Louis ; le Pensionnat des Sœurs de N.-D. du Bon Conseil, (Lévis).

L'Institut des Petits Frères de Marie (Iberville) ; l'Institut des Frères de l'Instruction Chrétienne ; l'Institut des Frères de Ste-Croix, (Montréal) ; l'Institut des Frères du Sacré-Cœur (Arthabaska) ; l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes (Montréal).

MAISONS D'EDUCATION CATHOLIQUES

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL A MONTREAL

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Le territoire sur lequel s'étend la juridiction de la corporation créée par la loi de 1916 comprend tout le territoire faisant actuellement partie de la cité de Montréal.

La commission des Ecoles Catholiques de Montréal est gouvernée et administrée par un Bureau Central. Il y a en outre quatre Commissions de district, celles du centre, du nord, de l'est et de l'ouest.

Le district scolaire *Centre* comprend les paroisses suivantes : Cathédrale, Saint-Jacques, Notre-Dame, Saint-Joseph, Sainte-Hélène, Saint-Louis de France, Sainte-Catherine, Saint-Pierre, Sacré-Coeur Sainte-Brigide, Saint-Eusèbe, Saint Vincent de Paul, Saint-Anselme, Saint-Antoine, Sainte-Agnès, Sainte-Marie, Sainte-Anne, Notre-Dame del Carmine, Saint-Casimir des Lithuaniens, Notre-Dame du Bon-Conseil, Saint-Michel des Ruthènes, Sainte-Marie des Polonais.

Le district Scolaire *Nord* de Montréal comprend les paroisses de Saint-Joseph de Bordeaux, Saint-Nicolas d'Ahuntsic, Saint-Alphonse d'Youville, Notre-Dame du Rosaire (Villeray, Sainte-Cécile, Saint-Arsène, Saint-Jean de la Croix, Saint-Edouard, Sainte-Etienne, Saint-Georges, Saint-Enfant Jésus, (Mile End) St-Denis, St-Michel, Notre-Dame de la Difesa, le Sault-au-Récollet, Cartierville et Saint-Vincent Ferrier.

Le district scolaire *Est* de Montréal comprend les paroisses de Saint-Victor, Sainte-Claire de Tétraultville, Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, Saint-Jean-de-Dieu, NotreDame des Victoires, (parc Terminal), Saint-Clément (Viauville), Saint-Nom de Jésus, (Maisonneuve), Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Saint-François Solano, Saint-Rédempteur, Nativité de la Vierge (Hochelaga), Sainte-Philomène, Saint-Marc, Saint Jean-Berchmans, Saint- Stanislas Saint-Pierre-Claver, Immaculée-Conception, Saint-Dominique, Saint-Aloysius, Jeanne d'Arc et Saint-Casimir des Polonais.

Le district *Ouest* comprend les paroisses de Notre-Dame du Perpétuel Secours, (Ville Emard), Saint-Paul, Saint-Charles, Sainte-Cunégonde, Saint-Irénée, Saint-Henri, Sainte-Clotilde, Notre-Dame de Grâces, Notre-Dame des Neiges, Saint-Pascal Baylon, Saint-Gabriel, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Augustin de Cantorberry et Sainte-Trinité des Polonais.

Le Bureau Central est composé de 7 membres, et chaque commission de district de 6. Tous les commissaires sont nommés pour 4 ans.

Les membres du *Bureau Central* sont : l'honorable Juge Eugène Lafontaine, président, M. l'abbé René Labelle, p. s. s. ; Mgr J.-E. Donnelly, MM. J.-Auguste Richard, Aimé Geoffrion, J.-V. Desaulniers, A. W. Patenaude.

Secrétaire général et trésorier : M. Aimé Lafontaine. Contrôleur des finances : M. Victor Doré. Comptable : M. Roméo Delcourt.

Les commissaires du *district Centre* sont : MM. les abbés J.-A. Corbeil et G.- J. McShane, MM. J.- C. Poissant, Paul Denis, C.-A. Daigle, Ludger Gravel.

Directeur-secrétaire : M. A.-C. Miller.

Les commissaires du *district Est* sont : MM. les abbés Ed. Contant et A.- V. J. Piette, MM. Oscar Senécal Jos. McLaughlin, N.- Z. Cordeau, Edgar Richard.

Directeur-Secrétaire : M. J.-M. Manning.

Les commissaires du *district Nord* sont : M. le chanoine J.-A. N. Morin, M. l'abbé J.-A. Foucher, MM. J.- H. Dillon, J.- A. Jarry G.- L. Marsolais, J.- B. Peloquin.

Directeur secrétaire : M. J.-P. Labarre.

Les commissaires du *district Ouest* sont : Révérend Père Louis Bourque, M. l'abbé J.- C. Verschelden, MM. A. A. Audet, J.- C. Kennedy, Arsène Campbell, Pierre Chicoine.

Directeur-secrétaire : M. J.-David Pilon.

Messieurs les commissaires des écoles catholiques ont charge de 178 écoles de garçons et filles, dont 37 sont des écoles laïques, 51 sont tenues par des religieux et 90 par des religieuses. L'Enseignement y est gratuit.

ECOLES DIRIGEES PAR DES PROFESSEURS LAIQUES

Ecoles : — Plateau, Belmont, Champlain, Montcalm, Edward Murphy, Garneau, Marchand, Saint-Patrice (élémentaire), Saint-Jacques, (enfantine), Frontenac, Olier, Souart, Guay, Jeanne d'Arc, Laurier, Bernard, Fauteux, Lebrun, St-Georges, Saint-Marc no 1, Saint-Marc no 2, Saint-Vincent Ferrier, Saint-Gérard, Sainte-Madeleine, Viel, Saint-Gabriel, Parc Extension, Saint-Michel, Dollard des Ormeaux, Sainte-Croix, Saint-Irénée, Saint-Thomas d'Aquin, Sarsfield, Cartier, Coteau St-Pierre, Saint-Ignace de Loyola, Saint-Raymond.

ECOLES DIRIGEES PAR DES RELIGIEUX

Frères des écoles Chrétiennes : Ecoles Plessis, DeSalaberry, Sainte-Anne, Sainte-Brigide, Saint-Joseph, Saint-Patrice, Saint-Jacques, Saint-Edouard, Saint-Jean-Baptiste de Lasalle, Saint-Paul. (N.) Sainte-Cunégonde, Saint-Henri, Saint-Charles, Saint-Paul (O),

Frères du Sacré-Coeur : Ecoles Meilleur, Notre-Dame des Victoires, Saint-François-Solano, St-Victor, Sacré-Cœur.

Révérend Père Nasre : Ecole Syrienne.

Frères de Saint-Gabriel. Ecoles Christophe-Colomb, Saint-Etienne, Orphelinat St-Arsène.

Clercs de Saint-Viateur : Ecoles Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph de Bordeaux, Sainte-Cécile, Saint-Jean de la Croix, Saint-Louis, Saint-Nicolas, Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Frères Maristes :- Ecoles Saint-Pierre, Dollard, Champagnat, Saint-Michel, Sainte-Philomène.

Frères Sainte-Croix : Ecoles Baril, Saint-Joseph (E), Saint-Joseph de Cartierville, Saint-Joseph (O.)

Frères de L'instruction Chrétienne : — Ecoles Saint-Dominique, Ste-Famille, Saint-François-Xavier, Saint-Jean Berchmans, Saint- Stanislas, Saint-Paul, Saint-Zotique, Sainte-Elizabeth, Sainte-Clotilde.

Frères de la Présentation : Ecoles de la Présentation et Chauveau.

Frères de la Charité :- Ecole Dufresne.

ECOLES DIRIGEES PAR DES RELIGIEUSES

Soeurs Grises : — Asile Bethléem, Institut des Jeunes Aveugles, Jardin de l'Enfance Saint-Henri, Jardin de l'Enfance Sainte-Cunégonde.

Congrégation Notre-Dame : — Ecoles Bourgeois, Marguerite Lemoyne, Notre-Dame du Bon Conseil, Sainte-Anne, Saint-Antoine, Sainte-Catherine, Sainte-Hélène, Saint-Joseph, Saint-Louis de France, Saint-Patrice, Bourget, Saint-Eusèbe, Visitation, Sainte-Claire, Sainte-Philomène, Jeanne le Ber, Notre-Dame des Anges, Notre-Dame du Perpétuel Secours, Notre-Dame de Grâce, Saint-Dominique, Saint-Alphonse.

Soeurs de l'Immaculée Conception : Ecole chinoise.

Soeurs des Saints-Noms de Jésus et Marie: Ecoles SS. NN. de Jésus et Marie, Frontenac, Sacré-Coeur, Notre-Dame du Mont-Carmel, Lafontaine, Baril, Boucher de la Bruère, Délorimier, Guay, Laurier, Marie-Immaculée, Nativité, Proulx, Saints Anges, Saint-Clément, Saint-Dominique, Saint-François-Xavier, Saint-Joseph, Saint-Nom de Marie, Saint-Nom de Jésus.

Filles de la Sagesse : Ecole Gédéon Ouimet.

Soeurs Sainte-Croix: Ecoles Sainte Brigide, Lafontaine de Bordeaux, Saint-Joseph de Cartierville, Laurier, Lemoyne, Marguerite-Marie, Saint-Alphonse d'Youville, Sainte-Cécile, Saint-Edouard, Notre-Dame du Saint-Rosaire, Morin, Jardin de l'Enfance Saint-Edouard, St-Jean l'Evangéliste, Saint-Joseph, Saint-Gabriel, Saint-Pascal Baylon, Saint-Gabriel (maternelle).

Soeurs de la Providence : Jardin de l'Enfance (Mile End), Saint-Vincent de Paul, Sainte-Anne, manelle,

Soeurs Franciscaines : Ecoles Parc Champlain, Saint-François Solano, Notre-Dame de la Défense,

Soeurs Sainte-Anne : — Ecoles Guybourg, Saint-Victor, Notre-Dame des Victoires, Boulevard, Saint-Arsène, Saint-Enfant-Jésus, Saint-Georges, Marie-Anne, Jardin de l'Enfance Saint-Jean de la Croix, Saint-Michel, Saint-Henri, Saint-Zotique, St-Irénée (maternelle), Ste-Clotilde, Sainte-Cunégonde, Sainte-Elisabeth, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Irénée.

Ecoles indépendantes.

Le Collège du Mont Saint-Louis, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, cours scientifique et cours commercial. Prix de la pension, $200 à $280 par an. Externes : de $40 à $60 par an.

Le conservatoire Lasalle est une école gratuite d'élocution française ouverte à tous, dames, messieurs, jeunes filles, jeunes gens, fillettes et petits garçons sans distinction de nationalité. L'enseignement consiste exclusivement dans l'étude de la parfaite prononciation française, de la diction expressive, de la lecture à haute voix, du geste, de la déclamation, de l'art oratoire et dramatique. On y enseigne la bonne tenue et le maintien et on y corrige les défauts de bégaiement, zézaiement, chuintement, etc., etc. A la distribution annuelle des prix, on décerne aux lauréats des diplômes et prix. L'année scolaire comporte neuf mois d'étude commençant le 1er octobre pour finir en juin.

Pour tous renseignements s'adresser 355 est, Dorchester. Téléphone Est 4068.

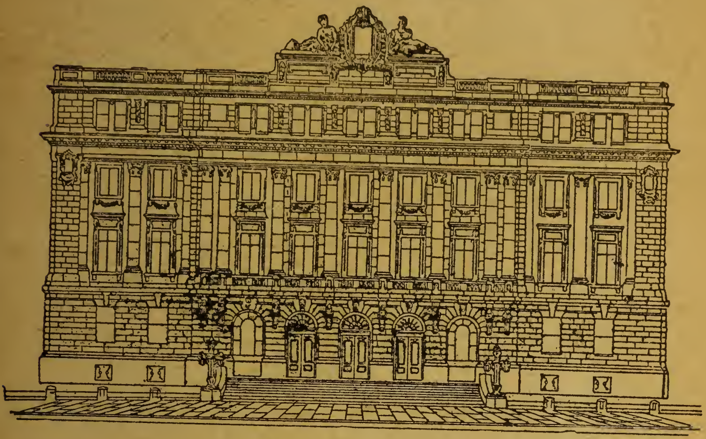
Cours Leblond de Brumath.— Fondé en 1878, 259 Est, Ontario, Montréal. Cours classique rapide, et préparation des jeunes gens qui veulent étudier la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, en un mot, préparation à tous les examens. Prix : $10 par mois.

Les deux écoles normales Jacques-Cartier, à Montréal, et Laval, à Québec, donnent à leurs élèves les rudiments du latin, de la philosophie, etc., et leur enseignent également un peu les matièrs du cours commercial. Le but de ces écoles est de former des instituteurs. Pensionnaires : $126, mais un certain nombre de bourses sont accordées chaque année.

L'Ecole Canadienne de Télégraphie et d'Administration des Gares, 314 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal.

TACHES DE ROUILLE. — Pour enlever les taches de rouille sur les étoffes, on se sert du sel d'oseille ou oxalate de potasse : on humecte la tache avec de l'eau, puis on étend une légère couche de sel d'oseille à la surface. Ensuite on met quelques charbons ardents dans une cuiller d'argent, on frotte le dessous de la cuiller sur la tache, et l'on mouille de nouveau ; au fur et à mesure que la chaleur évapore l'eau, la tache disparait. Dès qu'elle est enlevée, on lave à grande eau la partie touchée par le sel.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES



L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, créée par le Gouvernement de Sir Lomer Gouin en 1907 et affiliée à l'Université de Montréal depuis 1915, a pour but principal de donner, par un enseignement universitaire aux jeunes gens qui se destinent aux carrières supérieures du commerce, de l'industrie et de la finance, une instruction à la fois solide et pratique.

C'est la seule Ecole du genre au Canada.

Elle est située au Carré Viger, à Montréal, et dispose, comme la vignette ci-contre l'indique, de bâtiments spacieux et d'ailleurs fort bien aménagés. Son outillage est des plus modernes et l'enseignement qui s'y donne forme le jugement et développe au plus haut point l'esprit d'observation et d'entreprise des étudiants.

Tous les pères de famille qui destinent leurs enfants au commerce ou à l'industrie devraient avoir à cœur de se renseigner sur cette école et, après s'être rendus compte des bienfaits que l'instruction qui y est donnée procurera à leurs enfants, ne devraient pas hésiter à faire les petites dépenses nécessaires pour permettre à ceux-ci d'y continuer leurs études. L'instruction est à la base de toute réussite. Sans elle, dans n'importe quelle carrière, on tâtonne; par elle, au contraire, la route du succès est tracée bien droite et les obstacles sont diminués, autant qu'il est possible. Le haut commerce, l'industrie, la finance recherchent, plus que jamais, l'aide d'hommes instruits au courant des méthodes modernes : l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes répond à tous leurs besoins.

Les matières qui sont enseignées

à l'Ecole des Hautes Etudes sont très variées et comportent, répartis sur trois années : *Des cours de sciences commerciales théoriques* (opérations commerciales, arithmétique, algèbre financière, etc.), *des cours de droit* (civil, commercial, industriel), *des cours de sciences* (chimie, physique) et leurs développements spécialement en ce qui concerne l'industrie (technologie et produits industriels) ; *des cours de culture générale* (l'économie politique, la géographie économique) ; et *des cours essentiellement pratiques* (le Bureau Commercial, la comptabilité pratique, la correspondance commerciale anglaise et française, les visites industrielles, la publicité, la sténo-dactylographie, etc.).

Ce petit aperçu des principaux cours de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales permettra, même aux moins initiés, de se rendre compte des services immenses que cette école est appelée à rendre à la race canadienne-française en ce qui concerne la formation des hommes d'affaires, industriels et financiers, c'est-à-dire de ceux qui auront en main l'avenir économique du Canada et dont dépendra en conséquence la prospérité industrielle et commerciale de notre pays.

L'Ecole admet en première année *sans examen* les bacheliers ès Lettres, ès Sciences ou ès Arts et les diplômés de quelques académies et collèges commerciaux.

L'examen d'entrée est obligatoire pour tous les autres.

Une année préparatoire est établie à l'Ecole même.

Des *bourses d'études,* créées par le Gouvernement de la Province de Québec, et donnant droit à la *fréquentation gratuite* des cours, sont accordées aux étudiants les plus méritants.

Une loi spéciale, sanctionnée le 9 février 1918, donne aux étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, qui remplissent les conditions exigées le *droit d'être admis en qualité de membre* dans "L'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec" ou dans "L'Association des Comptables de Montréal", sans subir les examens généralement requis.

Depuis 1919 l'Ecole organise aussi des COURS DU SOIR, comprenant la comptabilité (théorique et pratique), les opérations de banque, la correspondance commerciale française et anglaise, l'arithmétique commerciale, l'algèbre financière, l'économie politique, la géographie économique, le droit civil, le droit commercial, l'espagnol, l'italien, etc.

Ces cours sont libres — On peut s'inscrire même pour une seule matière.

Pour tous renseignements, prospectus, etc., s'adresser au Directeur, 399, Avenue Viger, Montréal.

NETTOYAGE DE LA DORURE SUR BOIS.— Il faut prendre certaines précautions pour nettoyer la dorure sur bois. On commence d'abord par laver, en trempant un peu d'ouate hidrophile dans l'eau pure et en passant légèrement sur la dorure. Ensuite, après avoir laissé sécher, on passera dessus un jaune d'oeuf ; pour cette opération, on se servira d'un pinceau.



L'INSTITUT AGRICOLE D'OKA

L'Institut Agricole d'Oka est assurément l'un des plus beaux témoignages vivants de l'évolution agricole accomplie chez nous depuis un demi-siècle. Concurremment avec les établissements similaires dont notre province a droit d'être fière, c'est un foyer d'enseignement qui a fait naître chez un grand nombre de nos jeunes gens l'amour du sol. Son inauguration officielle comme institut, les 9 et 10 février 1909, conjointement présidée par l'honorable ministre de l'Agriculture de Québec et par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, réunit l'une des assemblées les plus imposantes qui se soient tenues dans la province en faveur de l'agriculture.

Situé dans un milieu agricole et pittoresque, avec une vue splendide sur le lac des Deux-Montagnes, le corps de l'Institut comprend deux édifices considérables : l'un, l'ancien, premier monastère occupé par les Révérends Pères Trappistes, contient surtout les laboratoires et les musées scolaires; l'autre, vaste construction moderne et parfaitement aménagée, bâtie en 1914, procure aux 125 élèves qui le fréquentent des salles spacieuses pour le logement et les cours.

Dans ses " notes historiques sur les Ecoles d'Agriculture de la province de Québec", Monsieur le Dr Chapais dit que, chronologiquement, la neuvième école d'agriculture, depuis celle de Saint-Joachim, créée par Monseigneur de Laval en 1670, est celle d'Oka, établie en 1893. De fait, cette date est celle de la fondation, c'est-à-dire de sa reconnaissance officielle par le gouvernement. Mais ne

peut-on pas en faire remonter l'origine à 1882, date de l'établissement des RR. PP. Trappistes au pays, vu que, de tout temps, les monastères cisterciens ont été de véritables écoles d'agriculture, leurs religieux faisant une spécialité de la culture du sol dont ils tirent leur subsistance ? Le début, le noyau de l'Ecole d'agriculture d'Oka serait donc le travail initial de défrichement et d'assainissement de la propriété des Pères, l'introduction de l'industrie laitière dans la région, la plantation de vergers considérables, l'amélioration du bétail et la pratique des méthodes modernes de culture : toutes choses qui en ont fait une ferme modèle, d'abord, puis un centre d'enseignement agricole pratique dans la province. Ce fut le travail préliminaire à la reconnaissance officielle de l'Ecole qui eut lieu le 8 mars 1893, alors que l'honorable Beaubien, promoteur du projet, offrait à Dom Antoine, premier Abbé de la Trappe, une allocation annuelle pour continuer l'œuvre commencée, la développer et l'organiser.

Ce travail d'organisation, lent et difficile, dura une quinzaine d'années. Les résultats néanmoins furent assez encourageants pour que, en 1907, "répondant aux désirs et aux vœux du ministre de l'Agriculture de Québec, des autorités religieuses, du Conseil de l'Instruction publique et des missionnaires agricoles, les RR. PP. se prêtassent à la réorganisation plus parfaite d'une œuvre d'un si grand intérêt national. Il fut entendu que l'Ecole, qui prenait en 1908 le nom d'Institut, conserverait de son passé ce qu'une longue expérience avait démontré effectif et profitable, mais grefferait sur cet acquis tous les développements et améliorations jugés utiles. On achèterait un matériel d'enseignement plus moderne et l'on élaborerait un programme d'études plus étendu. Cette transformation fut achevée en 1910."

Le cours scientifique que suit actuellement toute une pléiade d'élèves ayant terminé leur cours classique comprend quatre années d'études, aboutissant aux grades universitaires. Pour l'avantage des fils de cultivateurs qui se destinent à continuer sur la ferme paternelle l'œuvre à laquelle ils ont été associés dès leur enfance, l'Institut organise des cours abrégés, pratiques dont la durée varie selon l'importance des spécialités dans lesquelles on désire se perfectionner.

L'Institut est affilié à l'Université de Montréal, laquelle, il y a deux ans, conférait à l'un de ses anciens professeurs, le distingué M. .-J.-A. Marsan le titre de Docteur ès-sciences agricoles.

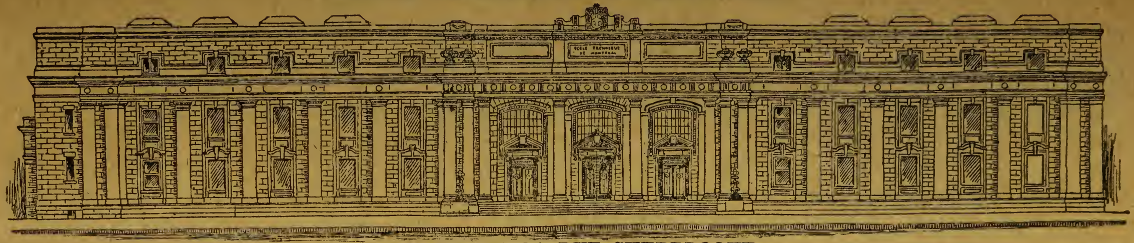
Le Directeur de l'Institut est le R. P. Léopold.

* * *

CONSERVATION DU LINOLEUM— Pour maintenir la belle couleur, le brillant et la fraîcheur du linoléum, on préconise le procédé suivant :

Il faudrait, toutes les trois semaines, laver les tapis de linoléum avec un mélange d'eau et de lait en quantités égales. Au bout de trois ou quatre mois, soit environ trois fois par année, on peut les frotter avec une solution faible de cire dans la térébenthine. On emploie aussi l'huile de lin .On peut aussi rafraîchir le linoléum au moyen d'un mélange d'une partie d'huile de palme, et dix-huit parties de paraffine, que l'on fond en chauffant et auquel on ajoute, après l'avoir enlevé du feu, quatre parties de pétrole.

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL.



FAÇADE DE LA RUE SHERBROOKE.

Le but de l'Ecole Technique de Montréal est de préparer par des études théoriques et techniques les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles et de développer chez eux, par une instruction adéquate et capable de les former d'une manière pratique, une connaissance des professions manuelles et de l'industrie en général.

Il y a cinq ateliers pour les industries de base : Forge, Fonderie, Menuiserie, Electricité, Ajustage.

Un atelier pour l'entretien et la réparation des automobiles a été construit en 1917 pour la formation des mécaniciens et des chauffeurs d'automobiles.

Les cours du jour sont surtout organisés en vue des jeunes gens venant de terminer leurs études primaires et désireux d'acquérir l'habileté et toutes les connaissances techniques nécessaires pour faire des ouvriers instruits, capables de devenir contre-maîtres ou chefs d'atelier.

L'enseignement est théorique et pratique. L'enseignement théorique a toujours un caractère technique ; il comprend les matières ci-après : l'arithmétique, l'algèbre et la trigonométrie purement enseignées au point de vue de leurs applications pratiques ; la géométrie élémentaire et la géométrie descriptive réduites à leurs proportions essentielles ; des notions de chimie générale et de chimie industrielle ; la physique générale et la physique industrielle ; l'électricité et ses applications industrielles ; la mécanique élémentaire et appliquée ; la construction des machines ; propriétés et résistance des matériaux de construction : le dessin géométrique et industriel.

L'enseignement pratique se donne dans les cinq ateliers mentionnés : Forge, Fonderie, Menuiserie, Electricité, Ajustage.

En première année, les élèves ne sont pas spécialisés ; ils accomplissent quatre stages successifs de deux mois et demi chacun : à l'ajustage, à la menuiserie, à la forge, et à la fonderie.

Ce n'est qu'au début de la deuxième année qu'ils choisissent définitivement leur profession.

La durée normale des études est de trois années.

Des bourses d'études peuvent être accordés aux élèves méritants. Des diplômes officiels sont accordés après les trois année d'études. Des cours du soir, théoriques et pratiques ont lieu d'octobre à mai. Ils sont des plus appréciés et des plus variés.

Les bâtisses de l'Ecole couvrent une étendue de terrain de 150,000 pieds carrés.

Il a été installé un système parfait de chauffage, de ventilation, de contrôleurs automatiques ; l'éclairage électrique et la force motrice requise pour faire fonctionner les cent cinquante machines sont produites sur les lieux.

L'Ecole Technique de Montréal est une création du gouvernement Gouin, et M. A.-L. Caron en est le président actuel.

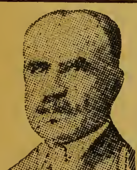
L'Ecole Technique de Montréal va de succès en succès. Le nombre des élèves réguliers du jour a dépassé 330 cette année ; celui des élèves du soir 775. Les élèves spéciaux du jour 150.

VILLE DE MONTREAL

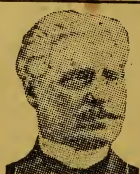
ADMINISTRATION DE LA VILLE DE MONTREAL



Son Honneur le Maire, l'Hon. MEDERIC MARTIN, Résidence, 929, rue Logan.



ANGRIGNON (J.-B.-A.), boucher. Echevin pour le quartier No 21. Résidence, 22, rue Jolicœur.



BEDARD (J.-H.), courtier en ass. Echevin pour le quartier No 22. Rés. 193, Sp. S. G.-E. Cartier



BRAY (J.-A.), ent. Echevin pour le quartier No 35. Rés. 6419, rue St-Denis.



BRODEUR (J.-A.-A.), avocat. Echevin pour le quart. No 1. Rés. 540 Est, rue Sherbrooke.



CARMEL (Victor), bourgeois. Echevin pour le quartier No 31. Rés., 2848, rue Saint-Hubert.



CREELMAN (J.-J.), avocat. Echevin pour le quartier No 13. Rés., 694 ouest, rue Sherbrooke.



DAOUST (Placide), indus. Echevin pour le quartier No 6. Rés. 678, avenue de l'Hôtel de Ville.



DESROCHES (A.-A.), bourgeois. Echevin pour le quartier No 18. Rés., 126, rue Valois.

VILLE DE MONTREAL — Suite.



DIXON

(John-P.), bourgeois. Echevin pour le quart. No. 23. Rés., 354, rue Addington.



DRUMMOND

(J.-N.), fermier. Echevin pour le quartier No. 33. Rés. 2695, Boul. Rosemont.



ELIE

(Joseph), march. Echevin pour le quartier No 11. Rés. 668, rue Mullins.



EMOND

(Honoré), entrepr. Echevin pour le quartier No 9. Rés. 204, rue Maisonneuve.



GABIAS

(J.-M.) agt. ass. Echevin pour le quartier No 12. Rés. 454, rue Saint-Antoine.



GAREAU

(J.-O.), marchand Echevin pour le quartier No 29. Rés. 2057, Ave du Parc.



GENEREUX

(Damase), médecin vét. Echevin pour le quartier No 7. Rés. 440, rue Amherst.



HUSHION

(W.-J.), marchand. Echevin pour le quartier No 3. Rés. 361, rue Oxford.



JACOBS

(L.-W.), avocat. Echevin pour le quartier No 14. Résidence, 83, rue Esplanade.



JARRY

(Raoul), agent. Echevin pour le quartier No 34. Rés. 3416, rue Saint-Hubert.



LALANCETTE

(Arthur), Brique. Echevin pour le quartier No 17. Rés. 1560, rue Bourbonnière.



LALONDE

(Oscar), bourgeois Echevin pour le quartier No 19. Rés. 427, rue Adam.



LANGLOIS

(Ern.), marchand. Echevin pour le quartier No 8. Rés. 820 est, rue Ontario.



MONGEON

(Alex.). marchand. Echevin pour le quartier No 30 Rés. 127 est, rue Beaubien.



O'CONNELL

(Thos.), plombier. Echevin pour le quartier No 2. Rés. 383, rue Mountain.



QUINTAL

(H.-A), médecin. Echevin pour le quartier No 10. Rés. 1331 est, rue Ste-Catherine.



RIEL

(J.-W.), buandier. Echevin pour le quartier No 16. Résidence, 1, rue Sheppard.



ROCHON

(J.-B.) commerçant. Echevin pour le quart. No 24. Rés. 267, DeCelles.



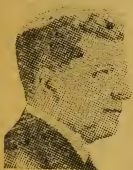
RUBENSTEIN

(Louis), manufacturier. Echevin pour le quart. No 5. Rés. 699, rue S.-Urbain.



SANSREGRET

(J.-E.), épicier. Echevin pour le quartier No 28. Rés. 33, rue S.-Jérôme.



SAVARD

(Jos.-A.) courtier. Echevin pour le quartier No 27. Rés. 405 est, ave Mont-Royal.



SHAW

(H. LeRoy), court. Echevin pour le quartier No 4. Rés. 670 ouest, Sherbrooke.



TESSIER

(A.-D.), médecin. Echevin pour le quartier No 32. Rés. 1894a, rue Papineau.



TREPANIER

(Léon),journaliste. Echevin pour le quartier No 15. Rés. 1284, rue S.-Hubert.



TURCOT

(Nap.), Maître plombier. Echevin pour le quartier No 26. Résidence, 61 ouest, boul. S.-Joseph.



VAILLANCOURT

(Art.), menuisier. Echevin pour la quartier No 20. Résidence 1, rue Azilda.



VANDELAC

(Geo.), Directeur de pompes funèbres. Echevin pour le quartier No 25, Résidence, 1330, rue Cadieux.

ENTRETIEN DES ARMES,— Pous empêcher leurs armes de se rouiller, les chasseurs emploient généralement soit du suif, soit de l'huile pour les graisser ; malheureusement, au bout d'un certain temps, l'action de l'air fait rancir les corps gras et détermine la formation d'un acide qui ronge les armes.

Le mieux est de faire usage *d'huile de pétrole* (non pas d'essence minérale) sur laquelle l'air n'a aucun effet, et qui conserve indéfiniment le métal qu'elle recouvre.

* *

Le travail chasse la misère, et l'économie l'empêche de revenir.

Comité exécutif de la ville de Montréal

Les échevins J.-A.-A. Brodeur, président; A.-A. DesRoches, J.-O. Gareau, J.-H. Bédard et J.-J. Creelman.

REPRESENTATION DES QUARTIERS

Quartier No 1 : J.-A.-A. Brodeur.
Quartier No 2 : Thos. O'Connell.
Quartier No 3 : W.-J. Hushion.
Quartier No 4 : H.-L. Shaw.
Quartier No 5 : Ls. Rubenstein.
Quartier No 6 : P. Daoust.
Quartier No 7 : D. Généreux.
Quartier No 8 : E. Langlois.
Quartier No 9 : H. Emond.
Quartier No 10 : H.-A. Quintal.
Quartier No 11 : Jos. Elie.
Quartier No 12 : J.-M. Gabias.
Quartier No 13 : J.-J. Creelman.
Quartier No 14 : L.-W. Jacobs.
Quartier No 15 : Léon Trépanier.
Quartier No 16 : J.-W. Riel.
Quartier No 17 : Arthur Lalancette.
Quartier No 18 : A.-A. Desroches.
Quartier No 19 : O. Lalonde.
Quartier No 20 : A. Vaillancourt.
Quartier No 21 : J.-B. Angrignon.
Quartier No 22 : J.-H. Bédard.
Quartier No 23 : J.-P. Dixon.
Quartier No 24 : J.-B. Rochon.
Quartier No 25 : Geo. Vandelac.
Quartier No 26 : Nap. Turcot.
Quartier No 27 : J.-A. Savard.
Quartier No 28 : J.-E. Sansregret.
Quartier No 29 : J.-O. Gareau.
Quartier No 30 : Alex. Mongeon.
Quartier No 31 : V. Carmel.
Quartier No 32 : A.-D. Tessier.
Quartier No 33 : J.-N. Drummond.
Quartier No 34 : R. Jarry.
Quartier No 35 : J.-A. Bray.

* *

POUR RETIRER UN CORPS DUR ACCIDENTELLEMENT INTRODUIT DANS L'OREILLE. — Lorsque. par accident, un corps dur s'est introduit dans l'oreille, essayer d'abord de laver largement l'intérieur de l'oreille avec le jet d'un irrigateur en faisant pencher la tête du patient au-dessus d'une cuvette, de façon que le corps dur puisse être entraîné par l'eau. Si ce moyen est insuffisant, enduisez de glu un petit morceau du bois que vous introduisez très doucement jusqu'à ce qu'il rencontre le corps étranger auquel il se colle et qu'il peut alors entraîner au dehors. Il faut toujours se souvenir que l'oreille est un instrument particulièrement délicat et que le tympan peut se crever facilement si on ne prend les plus grandes précautions.

TARIF DES VOITURES DE LOUAGE

Règlement adopté le 2 juin 1913.

VOITURES A UN CHEVAL

A la course.

Temps alloué—Un quart d'heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. 50 cts
Pour 3 ou 4 personnes.. 75 cts

Temps alloué—Une demi-heure.

Pour 1 ou 2 personnes.. 75 cts
Pour 3 ou 4 personnes...$1.00

Temps alloué—Trois quarts d'heure.

Pour 1 ou 2 personnes...$1.00
Pour 3 ou 4 personnes...$1.25

A l'heure.

A l'heure.

Pour 1 ou 2 personnes...$1.25
Pour 3 ou 4 personnes...$1.50

VOITURES A DEUX CHEVAUX

A la course.

Temps alloué—Un quart d'heure.

Pour 1 ou 2 personnes...75 cts
Pour 3 ou 4 personnes...$1.00

Temps alloué — Une demi-heure.

Pour 1 ou 2 personnes...$1.00
Pour 3 ou 4 personnes...$1.25

Temps alloué — Trois quarts d'heure.

Pour 1 ou 2 personnes...$1.50
Pour 3 ou 4 personnes...$1.75

A l'heure.

A l'heure.

Pour 1 ou 2 personnes...$1.75
Pour 3 ou 4 personnes...$2.00

BAGAGE.

Pour toute malleportée sur l'une des voitures susdites — 25 cts.
Nulle charge pour les sacs de voyage, valises, boîtes ou paquets susceptibles d'être portés à la main.

a. Les fractions d'heure, pour les courses au delà d'une heure, seront payés au *pro rata* des charges ci-haut établies. Le tarif ci-dessus s'applique à toute course dans les limites de la Cité de Montréal, quand même il faudrait traverser une municipalité voisine pour se rendre à destination.
b. Pour les courses entre minuit et quatre heures du matin, il sera payé cinquante pour cent en sus des charges ci-dessus.
c. Les charges ci-dessus s'appliquent aussi à toute course en dehors des limites de la cité, pourvu que l'engagement soit fait en dedans de telles limites.
d. Ne sont pas inclus dans le mot " personnes " dans le dit cahier, et sont exempts de charge, les enfants au-dessous de cinq ans portés sur les genoux de leurs parents ou gardiens.
e. Le mot " course " partout où il se rencontre dans le cahier doit être interprété comme admettant les arrêts (*stoppages*), dans la limite du temps fixé pour telle course.

* *

POUR DEVISSER UNE VIS ROUILLEE. — L'opération est fort simple : il suffit d'abord de chauffer la tête de la vis au moyen d'une petite barre de fer plate rougie à son extrémité, et qu'on applique pendant deux ou trois minutes sur la tête de la vis rouillée et trop serrée : on se sert ensuite d'un tournevis.

* *

POUR ENLEVER LES TACHES BLANCHES SUR LES MEUBLES VERNIS. — Les taches blanches sur les meubles d'acajou, occasionnées par l'humidité, peuvent être effacées en frottant le meuble avec un chiffon de laine légèrement imprégné d'huile douce. L'esprit de bois répond à peu près au même objet.



TOTAL DU BUDGET 1921 — $23,325,414

REVENU

TAXE FONCIERE	$15,771,186
" DE L'EAU	1,996,639
" D'AFFAIRES	1,582,593
LA CIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL	500,000
TAXE SUR LES AMUSEMENTS	345,043
PERMIS, LICENCES ETC.	3,129,953
	$23,325,414
DETTE DE LA CITÉ	121,901,622
EVALUATION DES PROPRIETES IMPOSABLES 1920	664,353,584

Le plan que représente notre vignette, donne une idée générale de la composition et de la distribution du budget de la ville de Montréal pour l'exercice financier 1921. L'actif et le passif y sont indiqués par la contribution de chaque département de l'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL



M. ALFRED LAMBERT.

Président · — M. ALFRED LAMBERT, manufacturier de chaussures, 16, rue Notre-Dame Ouest.

1er *Vice-Président* · M. JOSEPH ETHIER, vice-président de la maison Laporte, Martin, Limitée, 584 ouest, rue St-Paul.

2ème *Vice-Président* · — M. PAUL-E. JOUBERT, gérant "Lamontagne Limitée", 338 ouest, rue Notre-Dame.

Trésorier · — M. ALEX. PRUD'HOMME, marchand de fer en gros, 10, rue de Bresoles.

Secrétaire : — M. LÉON LORRAIN, 76, rue Saint-Gabriel.

Avocats-conseils. — MM. Léon GARNEAU, C. R. 86, rue Notre-Dame Ouest, M. L.-E. BEAULIEU, C. R., 30 rue St-Jacques.

Conseillers : — MM. J.-B.-A. Aubry, de "A. Aubry & Fils, Ltée.", 600 Ave Delormier ; J.-A.-M. Charbonneau, pharmacien en gros, 30, rue St-Paul Est ; Alcide Chaussé, architecte, 7 rue Notre-Dame Ouest ; Joseph Daoust, de "Daoust, Lalonde & Cie.", 49 Victoria Sq. ; J.-V. Desaulniers, agent d'affaires, 90 rue St-Jacques ; Emile-F. Fontaine, agence canadienne de publicité, 284 ouest, rue Lagauchetière : J.-P. Gervais, marchand de nouveautés, 209 est, rue Ste-Catherine ; Raoul-O. Grothé, de "L. O. Grothé Ltée.", 566 est, boul., St-Laurent ; A.-H. Hardy, de "Greenshields Ltd.", 17, Victoria Square ; J.-O. Labrecque, marchand de charbon, 141, rue Wolfe ; J.-A. Laferté, marchand de bois, 55 rue St-Frs.-Xavier ; Télesphore Latourelle, maître-plombier, 6 rue Craig Ouest ; A.-S. Lavallée, marchand de chaussures, 101 boul. St-Laurent ; L.-M. Lymburner, industriel, 92 rue Notre-Dame Est ; J.-A. Paulhus, de "D. Hatton & Cie.", 18 rue Bonsecours ; J.-H.-E. Pellerin, de "Labrecque & Pellerin" 111, rue St-Timothée ; Alphonse Raymond, manufacturier de conserves, 520 rue Panet ; Emile Rolland, de l'"Imprimerie Moderne", 39 rue Dowd ; Alfred Roy, ingénieur industriel, 502, rue Ste-Catherine Est ; Henri Viau, expert-comptable, 137 rue McGill.

MEMBRES EX-OFFICIO DU CONSEIL

Anciens présidents : Sir H. Laporte, de Laporte, Martin Limitée, 584 ouest, rue Saint-Paul ; MM. Joseph Contant, pharmacien, 231 est, rue Notre-Dame ; L.-E. Geoffrion, financier, 96 ouest, rue Notre-Dame ; H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 148, ave Apple, Côte-des-Neiges ; Damase Masson, ancien négociant, Montréal ; C.-H. Catelli, ancien industriel, 626, ave Hôtel-de-Ville ; Isaïe Préfontaine, financier, 35, rue Saint-Jacques ; O.-S. Perrault, secrétaire de l'Imperial Tobacco, 900, rue Saint-Antoine ; Frédéric-C. Larivière, marchand-quincailler, 911, boulevard Saint-Laurent ; Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie, 2, rue de Bresoles ; le général A.-E. Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110 ouest, rue Notre-Dame ; Adélard Fortier, de la Montréal Dairy Co., 290, ave Papineau ; Frank Pauzé, gérant L.-G. Beaubien & Cie, 50 ouest, Notre-Dame ; Ludger Gravel, négociant, 26, place Jacques-Cartier ; J.-E.-C. Daoust, architecte, 180, rue Saint-Jacques.

Anciens vice-présidents et trésoriers : MM. Ubald Garand, 48 ouest, rue Notre-Dame ; S.-D. Joubert, 338 ouest, rue Notre-Dame ; J.-A.-E. Gauvin, 850 est, rue Sainte-Catherine ; Joseph Fortier, 210 ouest, rue Notre-Dame ; J.-B.-A. Lanctôt, 2150, rue Saint-André ; Geo. Gonthier, 103, rue Saint-François-Xavier ; Jos. Filiatrault, 423, boulevard Saint-Laurent ; Rod. Bédard, 72 est, Notre-Dame.

SOCIÉTÉS NATIONALE ET MUTUELLES

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Siège social : Monument National

Fondée par Ludger Duvernay, le 24 juin 1834, pour travailler à l'avancement économique, intellectuel et moral de la race française du Canada. Le programme de la Société se résume dans sa devise : *Rendre le peuple meilleur.*

DIGNITAIRES

Grand aumônier: Mgr l'Archevêque de Montréal.—*Président général:* Victor Morin, LL. D., notaire.—1er *Vice-président général:* V.-E. Beaupré, I. C., professeur.—2e *Vice-président général:* J.-B. Lagacé, M. A., professeur.—*Secrétaire général* : Victor Doré, professeur. — *Trésorier général* : J.-P. Bérubé, secrétaire du conseil des Arts et Manufactures.—*Directeur* : l'hon. L.-O. David, sénateur.— L'hon. F.-L. Béique, sénateur.— Thomas Gauthier. courtier. Guy Vanier, L. L. L., avocat.— Henry- L. Auger, courtier en immeubles. Léon Trépanier, journaliste.

Chef du Secrétariat: Emile Miller, bureau 1, Monument National, 296, rue Saint-Laurent.

CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIETE.

La Caisse Nationale d'Economie—La Caisse de Remboursement — Le Monument National—La Société Nationale de Fiducie—La Société Nationale de Colonisation.

La Caisse Nationale d'Economie (85,000 membres) a pour administrateur la Société Nationale de Fiducie, Monument National, 286, rue Saint-Laurent.

OEUVRES ET PUBLICATIONS

Organe officiel de la Société et de ses filiales : *La Revue Nationale*, publication mensuelle à laquelle collaborent nos meilleurs écrivains, 296 rue Saint-Laurent. Tout membre de la Société Saint-Jean-Baptiste reçoit cette revue de combat et de documentation. — *L'Oiseau Bleu,* revue éducative et recréative de la jeunesse. — *Les contes historiques* en couleurs, 26 sujets parus; notre histoire en images, pour l'éducation du patriotisme.—Concours littéraires annuels et concours d'histoire du Canada dans les collèges classiques.—L'Oeuvre du livre français.—Les cours publics et gratuits du Monument National.— Les Concerts symphoniques.

Anciens Présidents: MM. Jacques Viger, 1834; D.-B. Viger, 1844; J. Masson, 1845; A.-N. Morin, 1846; Joseph Bourret, 1848; E.-R. Fabre, 1850; Ludger Duvernay, 1851; C.-S. Cherrier, 1853; Geo.-E. Cartier, 1854; J.-B. Meilleur, 1857; Damase Masson, 1858; Pierre Beaubien, 1859; J.-A. Quesnel, 1860; R. Trudeau, 1861; G.-R.-S. de Beaujeu, 1862; Olivier Berthelet, 1863; T. Bouthillier, 1864; P.-J.-O. Chauveau, 1865; C.-A. Leblanc, 1867; G. Ouimet, 1869; C.-S. Rodier, 1871; J. Coursol, 1873; A.-A. Dorion, 1874; Jacques Grenier, 1875; Louis Archambault, 1876; J.-P. Rottot, 1877; J.-B. Rolland, 1879; T.-J. Loranger, 1880; Nap. Bourassa, 1881; Louis Beaubien, 1882; J. Perrault, 1883; Adolphe Ouimet, 1885; E.-P. Lachapelle, 1887; L.-O. David, 1888; O. Loranger, 1895; F.-L. Béique, 1899; H. Laporte, 1905; J.-C. Beauchamp, 1907; T.-G. Gauthier, 1910; Ol. Asselin, 1913; Ch. Duquette, 1914.

UNION SAINT-PIERRE



Fondée en 1859
La plus ancienne société de secours mutuels du Canada.

Bureau exécutif. — MM. J.-D. Gauthier, M. D., président général ; Alfred Tourigny, 1er Vice-Président, Magog ; N.- E. Gobeil, 2e vice-président ; Horm. Paquin, secrétaire général ; E. Marier, trésorier ; Dr. L.-A. Gagnier, Médecin en chef ; V. Martineau, C. R. aviseur légal ; *Directeurs.* — MM. J.- A. Mercier C.- B. Lacasse, A. Blain, D. Désilets, J.- A. Varin.

Bureau Médical. — Dr T. Brault.

Vérificateurs. — J.-C. Laverdure, J.-A. Trépanier.

Commissaire Ordonnateur. — Henri Vézina.

Introducteur. — Eugène Lefebvre

Notaire. — R. Lavallée, N. P.

Elle compte actuellement au delà de 125 cercles et bureaux de perception disséminés dans les principaux centres de la province de Québec.

Depuis 1903, de société exclusivement locale qu'elle était, elle est devenue provinciale et a obtenu le pouvoir de recruter des membres et d'établir des succursales dans toute l'étendue de la province de Québec.

Depuis sa fondation, l'Union Saint-Pierre a payé à ses membres et à leurs ayants-droit une somme dépassant les trois quarts de million.

Elle paye à ses membres les bénéfices suivants : maladie, accident, invalidité, frais funéraires, pension annuelle à 70 ans ; elle donne aussi des certificats acquittés après cinq, dix, quinze ou vingt ans de sociétariat.

Elle admet les deux sexes et paye des bénéfices en maladie spécifiés dans les règlements aux membres du sexe féminin, y compris des bénéfices de maternité.

L'Union Saint-Pierre, soit par son bureau exécutif, soit par ses succursales, souscrit généreusement pour les œuvres patriotiques et nationales. L'Union Saint-Pierre est l'une des rares sociétés où tous les directeurs, à l'exception du secrétaire, ne reçoivent pas un sou pour leurs services.

Bureau central, 1078, rue S.-Denis, angle Marie-Anne est, Montréal. Téléphone St. Louis 6233.

UNION SAINT-JOSEPH DU CANADA

Fondée en 1863.

Conseil exécutif. — MM. J. S. TÉTREAULT, notaire, président général, Sherbrooke ; G.-J. TESSIER, mutualiste, 1er vice-président général, Québec ; R.-H. PARENT, M. D., 2me vice-président général, Ottawa.

Directeurs. — MM. LOUIS GIGNAC, marchand, Penetangushene, Ont. ; A.-E. BRUNET, courtier, Montréal ; Alex. GUILBAULT, avocat, maire, Joliette ; F.-X. BERTHIAUME, marchand, Hawkesbury, Ont. ; A.-E. VINCENT, industriel, Québec ; L. GODBOUT, comptable, Québec ; DR J.-U. ARCHAMBAULT, Hull.

Officiers généraux. — CHARLES LECLERC, Ottawa, secrétaire-général ; HECTOR MENARD, Ottawa, sous-secrétaire-trésorier ; EUGÈNE SAUVÉ, Ottawa, organisateur-en-chef.

Genres de polices émises. — 1° Système vie entière. — 2° Système rentes viagères : cessation de contribution à 70 ans. — 3° Système vie entière, cessation de contribution après 20 ans. — 4° Système vie entière, cessation de contribution après 15 ans. — 5° Système vie entière, cessation de contribution après 10 ans. — 6° Système Assurance infantile. — 7° Bénéfices en maladie $5.00 par semaine pendant 15 semaines. — 8° Bénéfices en maladie, $10.00 par semaine pendant 15 semaines.

Montant des Polices. — $100, $200, $500, $1,000, $1,500, $2,000, $2,500 et $3,000.

Les deux sexes sont admis, sauf dans la caisse de secours en maladie, laquelle est réservée aux hommes.

L'âge d'admission est de 16 ans révolus, à 50 ans non encore atteint.

Les contributions sont fixées d'après l'anniversaire le plus près de la date d'admission du nouveau membre dans la société.

Nombre de sociétaires, 22,000.

Fonds accumulés $1,850,720.58.

Bénéfices payés depuis la fondation, $4,759,624.04.

Elle compte 300 conseils, et 325 bureaux de perception, établis dans les provinces de Québec, Ontario, Manitoba, Nouveau-Brunswick.

Bureau principal : 325, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.

LA SOCIETE DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS.

Fondée en 1876.

Bureau exécutif. — MM. Rodolphe Bédard, L. L. C., président général; Nap. Deschamps, 1er vice-président général; T. Brassard, N. P., 2ème vice-président général.

Directeurs généraux. — MM. J.-E. Racicot, M. D., Eugène Desmarais, J.-E.-C. Daoust, Dr E. Hurtubise, Euclide Desjarlais, J.-S. Dupéré, Napoléon Champagne, C.-M. Léger, Renaldo Guillemette, Dr N. Cloutier, l'hon. Norbert Decelles. Henri Roy, secrétaire-trésorier général ; Louis Fontaine, secrétaire-trésorier général adjoint ; Dr J.-A. Rouleau, médecin en chef; Z. Fontaine, aviseur légal; R. Faribeault, notaire.

Auditeurs: — J.-B.-A. Gougeon, T.-B. Bertrand.

La Société des Artisans a des permis d'affaires pour tout le Canada, ainsi que pour les Etats de Massachusetts, de New-Hampshire, de Maine, de Vermont, de Rhode-Island, de Connecticut, de Michigan et de New-York. Elle admet les hommes, les femmes et les enfants.

Elle offre à ses membres les avantages suivants : 1° Une assurance de $100 à $5,000, payable aux héritiers des sociétaires décédés. 2° Une indemnité de $5.00 par semaine pour cotisation simple, ou de $10.00 par semaine pour cotisation double, durant 15 semaines par année, est versée aux sociétaires malades. 3° La moitié du montant mentionné sur la police d'assurance au décès, est payée au sociétaire dans l'incapacité totale et permanente de travailler, par suite de maladie ou d'accident. 4° Moyennant le paiement d'une légère cotisation additionnelle, une rente viagère de $100 par an est payée à ses membres qui ont atteint l'âge de 70 ans. 5° Tout sociétaire qui a appartenu à la société au moins cinq ans a droit soit à un prêt, soit à une police acquittée, soit à une police comportant prolongation du terme de son assurance.

Elle émet aussi des polices d'assurance infantile pour les enfants qui dépendent de ses sociétaires, aux conditions suivantes (assurance-vie et dotation) :

1o. Age d'admissibilité, de 1 an à 15 ans inclusivement ;

2o. Cotisations : 15c., 25c. ou 50c. par mois, suivant le montant d'assurance désiré ;

3o. A 16 ans, l'enfant est transféré à la classe adulte, sans avoir à subir un nouvel examen médical.

Elle émet aussi tous les plans d'assurance.

Nombre de sociétaires : au 1er septembre 1921, 60,000 ; Fonds accumulés au 1er septembre 1921, $5,541,-210.25 ; bénéfices payés depuis la fondation, $8,596,548.54.

NOMBRE DE SUCCURSALES :

Au Canada	467
Aux Etats-Unis	166
Total..	611

Bureau Principal : 20, rue S.-Denis, Montréal.

•-○-•

Il y a un plaisir plus grand que celui de satisfaire ses passions, c'est celui de les vaincre.

•-○-•

Rêver l'impossible c'est souvent manquer le possible.

•-○-•

Celui qui fait toujours ce qu'il veut, fait rarement ce qu'il doit.

•-○-•

L'ami que nous retrouvons quand tout nous abandonne est le plus touchant des bienfaits.

ALLIANCE NATIONALE

OFFICIERS GENERAUX

Autorité religieuse : président d'honneur : Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal. Chapelain général : Mgr. Geo. Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal.

EXECUTIF

Bureau exécutif.—Président général : F.-C. Laberge, ingénieur civil ; 1er vice-président général et Inspecteur en chef : Chs. Duquette, comptable. 2ième vice-président général : P. H. Bédard, M. D. ; Secrétaire général : Geo. Monet, comptable ; Trésorier général : Alf. St-Cyr, courtier ; Médecin en chef : Théo. Cypihot, M. D. ; Aviseur légal : Eug. H. Godin, Conseil en loi du Roi.

Directeurs : Francis Fauteux, avocat ; J. Dalbé Viau, architecte ; F. A. Labelle, notaire : Hormisdas Délorme, négociant ; *Anciens présidents généraux* : L.-A. Lavallée, Conseil en loi du Roi ; Jos. Contant, docteur en pharmacie ; Sir. H. Laporte, K. C. B. P.

Commission médicale: C.-A. Daigle, M. D. ; J. H. GARCEAU, M. D.

Vérificateurs généraux. — O. Bourdon : comptable de la maison Hudon, Hébert et Cie ; J. A. Mignault, assistant-percepteur du revenu provincial.

BENEFICES QUE L'ALLIANCE NATIONALE ASSURE A SES MEMBRES

Elle émet des certificats de participation de $250.00 à $5,000.

1.—Certificat système No. 1 : assurance-vie, pouvoir d'emprunt, certificat de participation acquise ;

2.—Certificat système No. 2. assurance-vie, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt, certificat de participation acquise, pension à 70 ans ;

3.—Cectificat système No. 3 : assurance-vie, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt, certificat de participation acquise, pension à 60 ans ;

4.—Certificat système No. 4. assurance, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt et valeur de rachat, certificat de participation asquise prolongation d'assurance ;

5.—Certificat système No. 5. : assurance-vie à primes temporaires de 10, 15, 20, 25 et 30 ans, au choixdu membre, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt et valeur de rachat, certificat de participation acquise, prolongation d'assurance.

6. — Certificat système No 6 : DOTATION.— Période de paiement de 10, 15, 20, 25 et 30 ans, au choix du membre, bénéfice d'invalidité, pouvoir d'emprunt et valeur de rachat, certificat de participation acquise, prolongation d'assurance.

7.—*Bénéfices en maladie* : $5.00 par semaine pendant 20 semaines par année de calendrier jusqu'à concurrence de $400 ; les membres du sexe masculin qui paient doubles contributions ont le privilège de s'inscrire pour doubles bénéfices.

ASSURANCE INFANTILE.

L'Alliance Nationale asure la vie des enfants de ses membres de 1 an à 16 ans.

Admission des deux sexes aux mêmes conditions.

(1) Nombre de bureaux répartis dans tout le Canada et la Nouvelle Angleterre :550.

(2) Capital accumulé, $4;135,356. 02

(3) Membres en règle au 1er avril 1921. 30895.

BUREAU PRINCIPAL

395, Avenue Viger Montréal

ASSOCIATION CANADO-AMERICAINE

Officiers de la Haute-Cour 1920-1924. — M. l'abbé L.-J.-A. Doucet, Manchester, N.-H., aumônier général ; M. l'abbé Henri Beaudé, Montréal, P. Q., assistant aumônier général ; MM. A.-A.-E. Brien, M. D., Manchester, N. H., président général ; M. J.-Emile Lussier, Montréal, P. Q., 1er vice-président général ; M. Hilaire Girouard, Manville, R. I., 2ème vice-président général ; M. P. Eudore Mayrand, Lake Linden, Mich., 3ème vice-président général ; M. Adolphe Robert, Manchester, N. H., secrétaire général ; M. Jos.-A. Boivin, Manchester, N. H., trésorier général ; M. Damase Caron, M. D., Manchester, N. H., médecin général ; M. Henri Langelier, Manchester, N. H., inspecteur général.

Directeurs-généraux. — MM. Benjamin-C. Lambert, Manchester, N. H.; A. Lavallée, M. D. Berlin, N. H.; Jean Joseph Vigneault, Nashua, N. H.; Norbert Martel, Manchester, N. H.; J.-A. Allard, M. D., Bromptonville, P. Q.; Ernest Lebel, Somersworth, N. H.; F.-X. Parizeault, Montréal, P. Q.; Willie Chrétien, La Baie Shawinigan, P. Q.

L'Association Canado-Américaine, fondée en 1896, à Manchester, N. H., a pour but de grouper les Canadiens-Français catholiques des Etats-Unis et du Canada, en une puissante organisation.

Pour y appartenir, il faut être d'origine française et catholique romain pratiquant, avoir 16 ans et pas plus de 60 ans.

L'Association Canado-Américaine émet des certificats d'assurance pour les montants suivants: $100., $250., $500., $750., $1000., $2000., $3000. Elle émet aussi des polices de 20 ans, d'assurance infantile et des polices acquittées au bout de 20 ans et à 70 ans. En maladie, elle paie des bénéfices pendant 15 semaines, à raison de $5.00 et $10.00 par semaine.

Cette société est officiellement reconnue dans les Etats du New-Hampshire, du Maine, du Rhode-Island, du Michigan, du Connecticut, de l'Illinois et au Canada.

Les sociétaires sont au nombre de 17,000.

Le bureau principal est au No 1034, rue Elm, Manchester, N. H.

L'UNION SAINT-JEAN-BAPTISTE D'AMERIQUE.

Le Président d'honneur—Sa Grandeur Mgr GEORGES-ALBERT GUERTIN, de Manchester, N.-H.

Le Président honoraire. — Mr Edouard Cadieux, de Holyoke, Mass.

LE BUREAU GENERAL

Directeur spirituel. — Mgr Charles Dauray, de Woonsocket, R.-I.

Sous-directeur spirituel. — M. l'abbé D.-D. Villandré, de North Attleboro, Mass.

Ex-président. — M. Félix Gatineau, de Southbridge, Mass.

Président. — M. Henri T. Ledoux, de Nashua, N.-H.

1er vice-président. — M. L. J. Morin, de Danielson, Conn.

2me vice-président. — M. Arthur Daviau, de Waterville, Maine.

3me vice-président. — M. William J. Lebeau, de Chicago, Ill.

Secrétaire. — M. Elie Vézina, de Woonsocket, R.-I.

Trésorier. — M. Pierre Bonvouloir, de Holyoke, Mass.

Médecin-reviseur. — Dr F. A. Ruest, de Pawtucket, R.-I.

Contrôleur. — M. J.-A. Favreau, de Boston, Mass.

Avocat-conseil. — Me Adélard Archambault, de Woonsocket, R.-I.

L'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique est une société de secours mutuels dont le principal but est de grouper les Franco-Américains dans une puissante organisation, de leur donner une solidarité plus étroite qui les protège contre les influences délétères auxquelles ils sont trop souvent exposés.

Pour faire partie de cette société, il faut être d'origine française et catholique pratiquant.

Les femmes sont admises aux mêmes conditions que les hommes.

Cette société émet des certificats d'assurance de $100.00 à $3,000.00

L'indemnité de maladie est de $5.00 par semaine pendant quinze semaines jusqu'à concurrence de $400.

L'Union possède une caisse de l'écolier donnant actuellement des bourses aux fils de ses membres.

Elle a fondé aussi la caisse des vieillards, des impotents et des incurables pour prendre soin de ses membres nécessiteux.

Elle publie une revue mensuelle: "L'Union".

Nombre de conseils, 328.

Nombre de membres, 40,501.

Bureau-chef. — Edifice de l'Union, rue Main, Woonsocket, R.-I.

HISTOIRE DE L'ANNÉE

Du 1er octobre 1920 au 30 septembre 1921.

Notre Histoire de l'année, qui contient scrupuleusement classés, les principaux événements survenus durant cette période, donne un ensemble précieux de renseignements de toute nature que chacun consultera avec curiosité et profit. Tous les grands faits de l'année écoulée, intéressant les Canadiens-Français, y figurent en leur ordre approprié et constituent un *memento* où l'on peut puiser des données précieuses dans toutes les branches de nos activités, artistiques et littéraires, commerciales, financières, industrielles, sportives, etc.

1920 L'année administrative et politique canadienne 1921

OCTOBRE. — M. D.-R. Murphy, de Montréal, est nommé administrateur général de la loi de prohibition. — 12, M. Honoré Mercier succède à feu M. Parent comme président de la Commission des Eaux Courantes de la province de Québec. — 9, Les élections provinciales, au Nouveau-Brunswick, donnent la victoire au gouvernement libéral, et en assurent le maintien, bien qu'à une majorité réduite. — 14, L'ordonnance du Tribunal du Commerce, réglant la question du sucre au profit des raffineurs, est suspendue par le gouvernement fédéral. — 20, La Colombie-Britannique se prononce à une forte majorité en faveur de la vente des boissons alcooliques sous le contrôle du gouvernement. — 25, Les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, se prononcent à une majorité très considérable contre l'importation des boissons alcooliques dans leurs limites respectives.

NOVEMBRE. — 2, M. Emery Sans Souci, de Woonsoket, R. I., est élu gouverneur de l'Etat du Rhode Island. — 2, M. Adélard-L. Soucy est réélu maire de Woonsocket, R. I., à une forte majorité sur son adversaire républicain. — 11, L'anniversaire de l'armistice est célébré à Ottawa avec une solennité particulière. — 22, L'élection partielle, dans le comté d'Elgin-Est, Ont., donne la victoire au candidat des fermiers-unis, qui obtient 3,063 voix, le candidat du gouvernement en ayant recueilli 2,855, et le candidat libéral, 1,949.

DECEMBRE. — 1, Les élections provinciales, dans la Colom-

bie-Britannique, ont pour résultat le maintien au pouvoir de l'administration libérale du premier ministre John Oliver, mais à une majorité considérablement réduite. — 20, Le gouvernement fédéral décrète l'abolition de l'impôt sur les articles de luxe, à quelques exceptions près.

JANVIER. — 1, M. Donald MacMaster, ex-député de Chertsey, aux Communes anglaises, et autrefois de Montréal, est créé baronet du Royaume-Uni. — 6, M. Joseph-E. Michaux, député de Madawaska, est nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet Foster, au Nouveau-Brunswick. — 11, Ouverture, en grande pompe, de la session de la Législature de Québec. — 12, M. Crerar est reconnu comme chef du parti agraire, à la convention des Fermiers-Unis, tenue à Brandon, Manitoba. — 28, Le trésorier provincial, faisant son exposé budgétaire, annonce un surplus de $951,910.50.

FEVRIER. — L'Hon. M. Meighen, premier ministre du Canada, est l'hôte d'honneur d'un grand banquet, à Montréal, et prononce un important discours politique. — 7, L'élection partielle de Peterboro est un triomphe pour le parti libéral, G.-N. Gordon l'emportant sur le candidat du gouvernement par plus de 1,200 voix de majorité. — 14, La première session du cabinet Meighen, qui est la 5e session du 13me parlement, s'ouvre en grande pompe, à Ottawa. — 16, M. John Stanfield, de Truro. N.-E., est nommé sénateur. — 16, M. J.-A. McDonald, ancien arbitre de conflits ouvriers, est nommé sénateur du Nouveau-Brunswick. — 20, M. le juge H.-G. Carroll, de la Cour d'Appel de Québec. est nommé vice-président de la Commission des Liqueurs. — 19, M. le juge Newlands, de la Cour Suprême de la Saskatchewan, prête le serment d'office comme lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan. — 25, A Québec, le lieutenant-gouverneur donne la sanction royale au bill des liqueurs alcooliques.

MARS. — 4, Le premier vote de la session fédérale, sur l'amendement King de non-confiance, donne un majorité de 25 voix au gouvernement Meighen, le vote ayant été de 116 contre 91. — 8, Sir Henry Drayton dépose les prévisions budgétaires pour 1921-22, s'élevant au grand total de $613,225,411. — M. A.-C. Campbell est nommé directeur des débats parlementaires aux Communes. — 19, La Législature de Québec est prorogée avec le cérémonial ordinaire. — 21, M. le Dr Hormisdas Pilon, député de Vaudreuil à la Législature, est nommé inspecteur des prisons et des asiles. — 31, M. T.-C. Saunders est nommé administrateur général de la Commission des Liqueurs de Québec.

AVRIL. — 13, La loi de clôture doit être appliquée, au parlement, pour l'adoption d'un crédit de $8,330,000 destiné à la complétion du programme naval. — 18, Le referendum, dans la province d'Ontario, concernant l'interdiction de l'importation des liqueurs alcooliques dans la province, donne une majorité de 166,835, favorable à cette interdiction. — 27, L'amendement King, relatif à la conférence impériale, est défait par 32 voix de majorité.

MAI. — 2, Le bill Spinney, modifiant la loi du service civil dans le sens de la restitution partielle du patronage, est adopté par 15 voix de majorité. — 9, Sir Henry Drayton prononce son dis-

cours du budget, à Ottawa. — 13, Au cours de la discussion du budget, M. Meighen se lance dans une attaque à fond contre les libéraux et progressistes, et fait le procès de la politique tarifaire de ces deux partis. — 20, Le vote sur le budget à la Chambre des Communes, donne au gouvernementt, une majorité de 20 voix, le vote ayant été de 103 contre 83. — 20, M. Lowther, ex-orateur de la Chambre Britannique des Communes, présente officiellement à la Chambre des Communes d'Ottawa le nouveau fauteuil de l'orateur, offert par l'Empire Parliamentary Association de la Grande-Bretagne. — 28, M. Aimé Boucher, candidat libéral, est élu dans Yamaska, par 1,608 voix de majorité ; et M. Hanson, candidat conservateur, est l'élu de York-Sunbury, par environ 1,000 voix de majorité.

JUIN. — 4, M. le juge Lucien Dubuc est nommé magistrat stipendiaire des Territoires du Nord-Ouest. — 4, La 5e session du 13e parlement du Canada est prorogée, et le duc de Devonshire fait ses adieux au pays. — 6, On annonce officiellement que le général lord Byng de Vimy, est nommé gouverneur général du Canada, en remplacement du duc de Devonshire. — 9, Les élections, dans la Saskatchewan, redonnent la victoire au premier ministre Martin, à une majorité considérable. — 18, Le traité de commerce entre le Canada et les Antilles entre en vigueur. — 27, Le comté de Medecine Hat, Alberta, donne une majorité écrasante au candidat du parti agraire, Robert Gardner, dans l'élection partielle pour le siège de feu M. Sifton.

JUILLET. — 18, Les élections provinciales d'Alberta donnent une victoire signalée au parti agraire, 36 candidats du parti des Fermiers-Unis étant élus sur un total de 61 députés, et le gouvernement libéral Stewart étant défait.

AOUT. — 3, La hache de guerre est enterrée solennellement par les chefs hurons et iroquois, à Penetanguishene, Ont., après 271 ans d'hostilités, à l'occasion des cérémonies du 3e centenaire de fondation de Penetanguishene. — 11, Lord Byng est intronisé solennellement, à Québec, comme gouverneur général et commandant en chef du Canada. — 17, Le congrès national des Acadiens s'ouvre en grande pompe, à Church Point, N. E. — 18, Les Acadiens, réunis en congrès, prennent solennellement possession, à Grand Pré, N. E., du terrain de l'ancienne église de Grand Pré, aux abords de la statue d'Evangéline, qui leur est concédé par la compagnie du Dominion Atlantic

SEPTEMBRE 12. — Le rappel de la loi Scott est voté à Québec à une majorité de 11,872 voix. — 21, Le premier ministre du Dominion annonce la formation de son nouveau cabinet. — 20, Sir George Foster et MM. Calder, et Mc Cormick, ex-ministres, sont créés sénateurs.

1920 L'année agricole 1921

NOVEMBRE. — 10, Ouverture, à Montréal, du congrès annuel de l'association des Apiculteurs de la province de Québec. — 29. Ouverture, à Québec, du cinquième congrès annuel des agronomes de districts de la province de Québec.

DECEMBRE. — 1, Le congrès annuel de la Société d'Industrie Laitière de la province de Québec s'ouvre à Ste-Scholastique. — 10, Le P. Léopold est nommé principal du collège d'agriculture d'Oka, comté des Deux-Montagnes,

JANVIER. — 5, Le gouvernement provincial nomme M. Jean-Baptiste Cloutier inspecteur des sociétés coopératives agricoles. — 18, L'Association des Fermiers-Unis de Québec tient son troisième congrès annuel à Montréal. — 20. L'Association des Eleveurs de la race canadienne de volaille Chanteclerc remporte un succès marqué à la grande exposition annuelle d'hiver tenue à Ottawa.

FEVRIER. — 1, Au congrès de l'industrie laitière du Canada Occidental, tenue à Winnipeg, Joseph Dansereau, de la province de Québec, remporte le premier prix par une moyenne de 96.58 points. — 10, Ouverture, à Montréal, du 9e congrès annuel de la Canadian Produce Association. — 16, Ouverture du congrès annuel, à Montréal, de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec. — 22, M. J.-E. Lareau, de Richelieu, est élu président de l'Union des Cultivateurs de la province de Québec.

MARS. — 3, L'association des Eleveurs de lapins ouvre sa première exposition provinciale au marché Bonsecours, à Montréal. — 9, La conférence nationale tenue à Londres, se prononce, à une forte majorité, en faveur de la levée de l'embargo sur le bétail canadien importé dans le Royaume-Une. — 19, Les planteurs de tabac du comté de Saint-Hyacinthe tiennent leur première assemblée à Saint-Hyacinthe.

MAI. — 11, On annonce de Lexington, Kentucky, la mort de Lady Walnut Hill, la poule prodige qui détenait le championnat mondial comme pondeuse.

AOUT. — M. Médéric Ste-Marie, de Moe's River, comté de Compton, obtient le diplôme de grand mérite exceptionnel, au concours provincial du Mérite Agricole pour l'année 1921.

SEPTEMBRE, 1. — M. J.-A. Marsan, directeur scientifique de l'Institut d'Oka, se voit accorder le diplôme du très Grand Mérite Exceptionnel Agricole, par le gouvernement provincial.

1920 L'année artistique et littéraire canadienne 1921

OCTOBRE. — 18, A Sabrevois, Iberville, une pierre commémorative est élevée à la mémoire de Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec. — 18, A Iberville, a lieu le dévoilement du buste élevé à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier.

Bibliographie du mois. — *Historic Tales of Old Quebec*, par George Gale. — *Vieilles Chansons Canadiennes*, recueillies et publiées par la compagnie du Pacifique Canadien. — *Influences Françaises au Canada*, 3e série, par Jean Charbonneau. — *Brins d'herbe*, billets, par Monique (Mme Benoît). — *The Life and Times of Sir Alexander Tilloch Galt*, par Oscar Douglass Skelton. — *Chez nos Frères les Acadiens*, par l'abbé Emile Dubois. — *The Conquering Hero*, roman, par John Murray Gibbon.

NOVEMBRE. — 11, Première représentation, à Montréal, de Dollard, drame historique en 3 actes, et 1 tableau, par Hervé Gagnier. — 18, Premier représentation, à Montréal, de Thaïs, opéra de Massenet, par une compagnie d'amateurs canadiens. — 18, Ouverture, à Montréal, du salon de l'Académie Royale Canadienne, aux salles de la "Art Association". — 23, Distribution des prix d'action intellectuelle, par l'A. C. J. C., à la salle Saint-Sulpice, à Montréal. — 28, Conférence prononcée à New-York, à la salle de la Société Saint-Jean-Baptiste, par le Dr Jéhin Prume, sur les artistes canadiens français à New-York.

DECEMBRE. — 10, Melle Louise D'Astous est admise au Conservatoire National de Paris, dans la classe de tragédie et comédie. — 10, La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, fait ériger une stèle en marbre blanc, à Chapleau, Ont., à la mémoire de Louis Hémon, auteur de Maria Chapdelaine. — 16, Célébration, à Montréal, du jubilé artistique du professeur Eugène Lassale.

Bibliographie du mois. — *Chansons Canadiennes,* recueil de 70 chansons, harmonisées par P.-E. Prévost et illustrée par J.-C. Franchère. — *La Voix du Cœur et de l'Ame,* poésies, par Marie LeFranc. — *Le Problème Scolaire, étudié dans ses principes,* par le P. Marie-Albert Marion. — *Semaine Sociale du Canada,* compte-rendu des séances tenues à Montréal, du 21 au 25 juin 1920. — *La Lumière Visible,* par Alphonse Gagnon, causeries sur la foi.

JANVIER. — Bibliographie du mois. — *La responsabilité civile des notaires,* par René Papineau-Couture.—*Roses et Violettes,* fantaisies en prose et en vers, par Anita L'Africain. — *Chez nos Ancêtres,* souvenirs du vieux temps, par l'abbé Lionel Groulx. — *Beauharnois, histoire religieuse et civile,* par le P. Augustin Leduc. — *Les Iles Hawaï,* relations de voyage, par Samuel Casavant.

FEVRIER. — 3, Première représentation, au Monument National, à Montréal, de "Le Monde où l'on s'ennuie", comédie de Pailleron, par des amateurs canadiens.

Bibliographie du mois. — *L'Ombre du Héros Inconnu,* par Alfred Bienvenu. — *Le Livre d'Or des réservistes français du Canada,* publié sous les auspices des Sac-au-Dos de 1914. — *Pour qu'on aime la géographie,* par Emile Miller.

MARS. — 11, Le congrès des auteurs canadiens s'ouvre à Montréal, à l'université McGill. — 14, Première représentation, au Monument National, de *l'Oublié,* drame en trois actes, par Laure Conan, tiré du roman du même nom. — 14, M. John Murray Gibbon, de Montréal, est élu président de l'Association des Auteurs Canadiens.

Bibliographie du mois. — *Les Sœurs Grises dans l'extrême nord du Canada,* par le P. Duchaussois, de la congrégation des Oblats. — *Le Charlatanisme au flambeau de la loi,* étude sur le fonctionnement de la loi médicale quant à l'exercice illégal de la médecine, par M. le Dr Joseph Gauvreau. — *Croquis de Guerre,* par Marcel de Verneuil.

AVRIL. — Première représentation, au Majesty's, à Montréal, de "Maisonneuve", drame par Mme Circé-Côté, (Colombine).

Bibliographie du Mois.—*Le Canada Ecclésiastique,* annuaire du

clergé canadien, 35e année. — *Nos Erablières*, par C. Vaillancourt. — *Etudes*, par Marguerite Taschereau. — *Plus qu'Elle-même*, roman, par Luc Bérard et Albert Foisy.

MAI. — 17, Ouverture, à Ottawa, du congrès annuel de la Société Royale du Canada. — 20, M. Duncan Campbell Scott, de Toronto, est élu président de la Société Royale pour l'année courante.

Bibliographie du Mois. — La Race Française, son évolution en Amérique, 1re série des relations de l'envoyé de "La Presse", dans les centres franco-américains des Etats-Unis. — *Catholic Problems in Western Canada*, par le P. George Thomas Daly.

JUIN. — 18, M. Auguste Descarries, pianiste et organiste, remporte le prix d'Europe pour le piano, au concours tenu à Québec.

Bibliographie du Mois. — Cours d'Histoire du Canada, tome II, par Thomas Chapais. — *Acadie*, par Edmond Richard, édition refondue et annotée par Henri d'Arles, tome III. — *Notes de Voyage*, par l'abbé A. Poulin. — *Mélanges Historiques*, par Benjamin Sulte, 7me volume.

SEPTEMBRE, 17. — A l'occasion du 80eme anniversaire de sa naissance, M. Benjamin Sulte est l'hôte d'un déjeuner que lui offre la Société Historique de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE DU MOIS. A travers le Canada, brochure illustrée décrivant le Dominion, et publiée par le Canadien-Pacifique, à l'occasion de la tournée du train-exposition française. — L'Age de Sang, poésies par Jean Charbonneau.

1920 L'année automobiliste et aviatrice 1921

NOVEMBRE. — 25, Dans la grande course d'autos de Los Angeles, Cal., Gaston Chevrolet et Lyall Jolls, sont tués à la suite d'une collision.

DECEMBRE. — 6, Dans le concours pour trophée Pulitzer, aux Etats-Unis, le lieutenant C.-C. Mosley, est proclamé vainqueur, après avoir parcouru 132 milles en 44 minutes. — 10, En France, l'aviateur Sadi Lecointe établit un nouveau record en parcourant 4 kilomètres en 46 secondes, soit une vitesse de 194.5 milles à l'heure.

JANVIER. — 12, M. A.-L. Caron, de Montréal, est réélu président de la "Provincial Motor League", en congrès à Québec. — 22, Ouverture du 13e salon de l'automobile à Montréal.

MAI. — 10. Le grand hydravion américain Santa-Maria, venant de New-York, ayant à son bord plusieurs passagers, atterrit à Montréal. — 30, Tommy Milton, au volant d'une machine américaine, gagne la course de 500 milles, à Indianapolis, Indiana.

JUIN. — 20, Le lieutenant Boussoutrot, aviateur français, sur le biplan Goliath, gagne le grand prix de 100,000 francs de l'Aero-Club de France.

JUILLET. — 12, Harry-G. Hawker, le premier aviateur ayant tenté la traversée de l'Atlantique, est tué dans une ascension à Hendon, Angleterre. — 15, Le Lieutenant Kirsch, aviateur français, brise tous les records d'altitude en atteignant

une hauteur de 10,600 mètres, (environ 34,768 pieds). — 30, L'aviateur suisse Darafour effectue la première descente sur le sommet du Mont Blanc, dont l'altitude est de 15,782 pieds au-dessus du niveau de la mer.

AOUT. — 20, L'aéroplane américain, le Junker, remporte le record de la vitesse entre New-York et Montréal, en franchissant en 3 heures 45 minutes, la distance séparant les deux villes. — 24, Le dirigeable géant Z-R-2, construit pour le compte du gouvernement américain, fait explosion à Hull, Angleterre, et tombe dans la rivière Humber, d'une hauteur de 1,000 pieds, entraînant la mort de la presque totalité de son équipage, soit 44 personnes.

SEPTEMBRE 20. — L'aéronaute suisse Paul Armbruster atterrit en Irlande, et est le gagnant du trophée James Gordon Bennett, dans la grande course de ballons partis de Bruxelles. — 12, Grand banquet offert par l'Auto-Club du Canada aux délégués de la Quebec Provincial Motor League, venus pour le congrès d'automne.

1920 L'année des chemins de fer et des voies fluviales et maritimes 1921

NOVEMBRE. — 27, Mise à flot, aux chantiers Vickers, à Maisonneuve, du "Canadian Leader", douzième navire construit pour la marine marchande canadienne.

DECEMBRE. — 7, M. le Dr E.-M. Desaulniers est élu président général de l'Association Canadienne des Bonnes Routes.

JANVIER. — 25, Le "Canadian Fisher", de la marine marchande du Canada, part d'Halifax, inaugurant le nouveau service entre le Canada, les Antilles et le Honduras.

FEVRIER. — 14, M. Jean Dal Piaz, est élu, à Paris, président de la Compagnie Générale Transatlantique.

MARS. — M. Georges-C. Gahan est nommé vérificateur général de la compagnie du Pacifique Canadien. — 29, La navigation est déclarée ouverte à Montréal, avec l'arrivée du Lady Grey.

AVRIL. — 22, La première arrivée d'un transatlantique à Montréal, est celle du steamer "Venusia", de la ligne Cunard.

MAI. — 5, Environ 250 membres du Sénat et de la Chambre des Communes visitent le port de Montréal, sur invitation spéciale. — 5, Lancement, aux chantiers Vickers, à Montréal, du *Topdalsfjord,* navire construit pour la ligne Norvégienne-américaine. — 10, Ouverture, à Halifax, du congrès des bonnes routes, sous la présidence de M. E.-M. Desaulniers, président de l'association Canadienne des Bonnes Routes.

JUILLET. — 27, Le steamer "Montréal" part pour Naples et Trieste, inaugurant le nouveau service établi par le Pacifique, conjointement avec la Navigazione Generale Italiana, entre Montréal et l'Italie.

AOUT. — 15, Le steamer "Ontario" arrive de Bordeaux à Montréal, avec un chargement complet de produits français, dont entre autres le chargement du train-exposition France-Canada. — 18, Le steamer "Canadian

Recruit ", de la marine marchande canadienne, vient en collision avec le Maskinongé, au large de Stone Pillars, en bas de Québec, et coule près du rivage.

SEPTEMBRE. — 1, Les trois navires composant l'escadre de guerre canadienne arrivent à Montréal, venant d'Halifax. — 7 Tous les records d'activité sont brisés pour le port de Montréal, par la présence de 79 navires océaniques, le même jour. — 6, Quatre croiseurs de la flotte britannique de l'Atlantique Nord, arrivent dans le port de Montréal.

1920 L'année commerciale, financière et industrielle 1921

JANVIER, 21. Huitième assemblée annuelle, au Ritz Carlton, à Montréal, de l'Association Canadienne des manufacturiers de pulpe et papier.

MARS. — 27, Le nouvel accord commercial franco-canadien, établissant un modus vivendi, entre le Canada et la France, entre définitivement en vigueur.

MAI. — 4, Ouverture, à Montréal, de la Conférence Industrielle Nationale, présidée par le ministre du Travail.

JUIN. — L'Association des Manufacturiers Canadiens tient son grand congrès annuel à Québec. — 22, M. Emilien Daoust est nommé président de la corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, à Montréal.

JUILLET. — 12, L'Association des marchands détaillants, section de la province de Québec, ouvre son 14e congrès annuel à Montréal.

AOUT. — 18, M. Gaudiose Hébert, de Québec, est nommé inspecteur des établissements industriels de la province. — 29, Le train-exposition France-Canada, est inauguré officiellement à la gare Viger, à Montréal.

SEPTEMBRE. — 1, Le train-exposition France-Canada quitte Montréal pour sa tournée du Dominion.

1920 L'année éducationnelle et mutualiste 1921

OCTOBRE — 27, M. Henri Rochon est élu au poste de Haut Chef Forestier de la Haute Cour de Montréal, Ordre Indépendant des Forestiers. — 31, Bénédiction solennelle, à Montréal, du Secrétariat des Syndicats catholiques et nationaux.

NOVEMBRE. — 14, Le dixième conseil annuel de l'Union régionale de Montréal de l'A. C. J. C. est tenu dans la paroisse St-Eusèbe de Verceil.—12, M. D. Pilon est réélu président du Conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal. — 14, M. Auguste Giraldi est élu président de la Société des Artisans Canadiens Français de New-York. — 25, M. Alphonse Bélanger est nommé par le gouvernement provincial principal de l'Ecole Technique de Montréal, en remplacement de M. Machéras.

AVRIL. — 12, Le P. F.-X. Marcotte, O. M. I., supérieur du

collège de Gravelbourg, Sask., est nommé recteur de l'Université d'Ottawa.

MAI. — 6, L'Union régionale de Montréal de l'A. C. J. C. tient son 10e congrès annuel sous les auspices du cercle St-Clément de Viauville. — 10, L'Association Fraternelle Canadienne tient son 30e congrès annuel à Montréal, sous la présidence de l'échevin J.-A.-A. Brodeur. — 20, Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval de Québec, est nommé membre du Bureau Central des Examinateurs Catholiques. — 29, Le quatrième congrès de la Fédération Catholique Franco-Américaine s'ouvre à Manchester, N. H.

JUIN. — 18, M. l'abbé Pierre Hébert est nommé recteur de l'Université Laval, de Québec. — 15, M. Ernest-J. Brossard, est réélu chef ranger de la Cour Provinciale des Forestiers Catholiques.

AOUT. — 1, Le P. W.-A. Hingston est réélu recteur du collège Loyola, à Montréal. — 7, A Saint-Hyacinthe, la succursale de la société des Artisans canadiens-français célèbre en grande pompe sa fête patronale. — 17, A Longueuil, s'ouvre la grande campagne de recrutement de la Société des Artisans canadiens-français. — 25, M. Victor Morin, de Montréal, est élu ex-chef ranger suprême des Forestiers Indépendants. — 29, Le dixième congrès annuel de l'Union Saint-Pierre s'ouvre à Montréal.

SEPTEMBRE, 8. — M. l'abbé C.-N. Gariépy est nommé recteur de l'Université Laval de Québec. — 21, Ouverture du congrès de la Catholic Truth Society, à Montréal.

1920 L'année gréviste et ouvrière 1921

OCTOBRE. — 4, Les délégués du Canada assistent au 29e congrès annuel des ouvriers de l'industrie textile des Etats-Unis qui s'ouvre à Manchester, N. H.

NOVEMBRE. — 14, Le parti ouvrier de la province de Québec tient son 4e congrès annuel à Montréal.

JANVIER. — 13, En France, la dissolution de la Confédération Générale du Travail est ordonnée, pour cause de violation de la loi relative à l'Union, et Léon Jouhaux et quatre autres officiers de la Confédération sont condamnés à l'amende.

FEVRIER. — 9, Des désordres très graves, provoqués par la grève des employés des tramways, se produisent à Albany, N. Y., et les troupes fédérales doivent se servir de leurs armes. — — 14, A Paris, le groupe extrémiste de la Confédération Général du Travail est battu par 243 voix contre 244, sur la question de la nomination des administrateurs. 23, Les représentants de 109 unions nationales et internationales affiliées à la Fédération Américaine du Travail, se réunissent à Washington en conférence extraordinaire.

MARS. — 14, Une grève éclate à la Canadian Steel Co., à la Longue-Pointe, à la suite de la décision prise par les unions fé-

dérées de la métallurgie de ne pas accepter la réduction proposée des salaires.

AVRIL. — 1, A la suite de controverses sur la question des salaires, tout travail cesse dans les mines de charbon du Royaume-Uni, et près de 1,200,000 mineurs sont directement affectés par la grève. — 7, L'Union dite "National Union of Railwaymen", décide d'appuyer les revendications des grévistes mineurs en Angleterre.

JUILLET. — 6, La grève des mineurs anglais prend fin sans que les grévistes aient obtenu aucun des points importants qu'ils avaient soulevés.

AOUT. — 8, Ouverture officielle, à Québec, de la convention annuelle de l'Union Typographique Internationale.

SEPTEMBRE 12. — Ouverture du 3e congrès annuel de la Fédération Canadienne du Travail, à Montréal, au temple du Travail. — 26, Ouverture, à Hull, P. Q., du congrès des syndicats ouvriers catholiques et nationaux.

1920 L'année historique étrangère 1921

OCTOBRE. — 17, La grande grève des industries houillères entre en vigueur par tout le Royaume-Uni. — 25, Terence MacSwiney, ex-maire de Cork, meurt dans la prison de Brixton, après un jeûne de 73 jours. — 28, La grève des industries houillères, dans le Royaume-Uni, est en partie réglée, après conférence entre les parties intéressées.

NOVEMBRE. — 2, Les démocrates subissent une défaite écrasante aux Etats-Unis, le sénateur Warren-G. Harding, candidat républicain à la présidence, étant élu à une énorme majorité. — 11, La célébration de l'armistice donne lieu à des cérémonies imposantes à Londres et à Paris. — 12, Le traité entre l'Italie et la Yougo-Slavie est signé à Rapollo. — 14, Les élections en Grèce amènent la défaite du premier ministre Venizelos, et sont un triomphe pour l'ex-roi Constantin. — 15, Les Bolchévistes remportent une victoire décisive dans le sud de la Russie, et l'armée du général Wrangel est en pleine déroute. — 18, Sir George Eulas Foster, ministre du Commerce du Canada, est élu à Génève, vice-président de la Ligue des Natons. — 30, Le général Alvaro Obregon devient président de la république du Mexique.

DECEMBRE. — 5, Les Grecs se prononcent, par un plébiscite, à une énorme majorité, en faveur du retour sur le trône de l'ex-roi Constantin. — 20, L'ex-roi Constantin fait son entrée triomphale à Athènes. — 21, Le bill du Home Rule d'Irlande, légèrement modifié par les lords, est adopté par la Chambre des Communes. — 29, A Fiume, d'Annunzio accepte les conditions de capitulation imposées par le gouvernement italien. — 30, A Paris, la Chambre des Députés vote confiance dans le cabinet Leygues, par 451 contre 54, à la suite de discussion sur l'attitude prise par les socialistes français au congrès de Tours.

JANVIER. — 6, Lord Reading, juge en chef d'Angleterre, est nommé vice-roi des Indes. — 9, En France, les élections sénato-

riales donnent un renouveau de prestige et de force au gouvernement. — 12, Les membres du cabinet Leygues donnent leurs démission à la suite d'un vote écrasant de non-confiance, 463 contre 125, sur la question des interpellations. — 16, M. Aristide Briand, ex-premier ministre de France, annonce la formation d'un nouveau ministère. — 21, A Paris, la Chambre des Députés approuve la politique exposée par M. Briand, par un vote de 475 à 68. — 24, La Conférence des Alliés, sur la question des réparations, s'ouvre à Paris. — 29, Le Conseil Suprême des Alliés, à Paris, en vient à une entente au sujet du paiement, par annuités, de l'indemnité allemande.

FEVRIER. — 8, Les élections dans l'Afrique-Sud, redonnent la victoire au général Smuts, et assurent le maintien du lien impérial. — 9, A Paris, la Chambre des Députés, accorde à M. Briand, par 387 à 125 voix, le vote de confiance qu'il exigeait pour se rendre à la conférence de Londres. —10, Le traité de paix, conclu entre la Russie soviétique et la Pologne, est signé à Riga. — 15, Le roi Georges ouvre le parlement britannique, avec tout le déploiment de pompe et de splendeur des jours d'avant-guerre. — 16, A Washington, le bill d'urgence Fordney est voté par le sénat, par un vote de 43 à 30, après avoir subi plusieurs amendements. — 22, Le département d'Etat du gouvernement des Etats-Unis envoie à la Ligue des Nations une note relative aux mandats. — 28, Six Sinn-Feiners, trouvés coupables d'avoir fait la guerre aux troupes de la Couronne, sont exécutés à Cork, Irlande.

MARS. — 1, La conférence des réparations s'ouvre à Londres, et l'Allemagne offre près de 30,000 millions de marks en or. — 4, L'inauguration du nouveau président Harding a lieu à Washington. — 2, Le président Wilson, avant de se démettre de ses fonctions, appose son veto sur le bill Fordney. — 7, Aux négociations de la conférence de Londres, les Alliés décident d'appliquer à l'Allemagne les pénalités déjà formulées. — 8, Le premier ministre d'Espagne, senor Eduardo Dato, est assassiné à Madrid. — 10, Les Alliés se rendent maîtres des villes de Dusseldorff, Duisbourg et Ruhrort, sur le Rhin. — 19, Un traité de paix est signé à Riga, entre les représentants de la Russie soviétique, de l'Ukraine et de la Pologne. — 20, Le plébiscite, dans la Haute Silésie, donne la victoire à l'Allemagne, dans la proportion de 61% pour l'Allemagne et 39% pour la Pologne. — 24, Un soulèvement communiste éclate dans plusieurs villes de la Saxe Prussienne et à Hambourg. Des banques et des établissements publics sont détruits, et il y a bon nombre de tués.

AVRIL. — 3, Les Grecs subissent une défaite désastreuse à Eski-Shehr, Asie-Mineure, dans leurs opérations contre les Turcs. — 12, Le président Harding lit son premier message devant le congrès des Etats-Unis, et se prononce contre la Ligue des Nations telle qu'actuellement constituée. — 26, A Paris, la Chambre des députés donne pleine liberté au premier ministre Briand pour traiter la question des préparations, par un vote de confiance de 424 à 29.

MAI. — Le président Harding accepte l'invitation du Conseil des Alliés de faire représenter les Etats-Unis aux assemblées de ce corps. — 11, Le Sénat américain

adopte le bill tarifaire d'urgence, dit bill Young, après lui avoir fait subir plusieurs modifications. — 11, Par un vote de 221 à 175, le Reichstag accepte l'ultimatum imposé à l'Allemagne par les Alliés, concernant les réparations. — 11, Les troupes françaises ouvrent le feu sur les insurgés polonais, en Silésie, près de Groschowitz. — 13, M. Lloyd-George prononce un discours sensationnel à Londres, à la Chambre des Communes, dans lequel il déclare que l'invasion polonaise est une violation du traité de Versailles. — 17, L'Allemagne effectue un premier paiement de 150 millions de marks en or, en acompte des réparations. — 22, Des désordres très graves, provoqués par les nationalistes, éclatent à Alexandrie, Egypte, et il y a de nombreux morts tant parmi les Européens que parmi les indigènes. — 23, A Washington, le congrès approuve définitivement, par 245 voix contre 87, le tarif d'urgence. — 25, Le bâtiment de la Douane, à Dublin, est détruit par les Sinn Feiners, et un combat sanglant a lieu avec les troupes du gouvernement. — 25, A Washington, le sénat adopte à l'unanimité la proposition Borah relative au désarmement. — 28, La nouvelle loi d'urgence relative au tarif, entre en vigueur à Washington, avec la signature du président Harding.

JUIN. — Des combats sanglants éclatent entre blancs et noirs à Tulsa, Oklahama, et l'on compte une centaine de tués. — 13, Par un vote de 305 à 61, la Chambre des représentants, à Washington, adopte la résolution Porter, mettant fin à l'état de guerre entre les Etats-Unis et les puissances centrales de l'Europe. — 20, La grande conférence impériale ouvre ses séances à Londres. — 22, Le roi d'Angleterre et la reine Marie, ouvrent le premier parlement de l'Ulster, à Belfast, Irlande. — 30, William-Howard Taft, ex-président des Etats-Unis, est nommé juge en chef des Etats-Unis.

JUILLET. — 7, Le président Harding propose de convoquer, à Washington, une conférence internationale, pour délibérer sur la question de la limitation des armements. — 11, Une trêve est proclamée en Irlande, par Eamonn de Valera et le gouvernement anglais.— 14, Lloyd-George et Eamonn de Valera se rencontrent à Londres pour un entretien ayant pour objet de tenter de résoudre la question irlandaise. — 22, Dans leur avance en Asie Mineure, les Grecs remportent une victoire signalée sur les nationalistes turcs et s'emparent de la ville d'Eski-Chehr.

AOUT. — 2, La reprise des relations diplomatiques entre la France et le Vatican est formellement effectuée par l'arrivée à Paris du nonce papal, Mgr Cerretti. — 7, On rapporte que la colonne espagnole commandée par le général Navarro est annihilée, au Maroc, par les insurgés. — 25, Le traité de paix entre les Etats-Unis et l'Allemagne est signé à Berlin. — 24, L'emir Feisal, fils du roi du Hedjaz, est proclamé à Bagdad souverain du nouvel état arabe de Mésopotamie. — 26, Mathias Erzberger, ancien premier mnistre d'Allemagne, est assassiné à Berlin.

Le bonheur ne se donne pas, il s'échange.

Ne consulte pas pour faire ton devoir.

1920 L'année hygiénique et médicale 1921

OCTOBRE. — 2, M. le docteur F.-S. Patch est nommé directeur du service antivénérien de la province de Québec, à l'hôpital général de Montréal. — 9, M. le docteur Pierre-Z. Rhéaume, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, de Montréal, est élu président de la Société Médicile.—5, M. le docteur Noé Fournier est nommé directeur scientifique du dispensaire des maladies vénériennes, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal. — 6, M. le docteur Robert Myrand est nommé directeur du service antivénérien de la province de Québec, à l'Hôtel-Dieu de Québec. — 26, Le Congrès des médecins vétérinaires s'ouvre à l'Université Laval, sous la présidence du Dr A. Dauth.

DECEMBRE. — 15. M. le docteur J.-J. Marion, de Joliette, est élu gouverneur du collège des Médecins et Chirurgiens de la province, en remplacement de feu le docteur Laurendeau. — 20, Le prix de médecine Nobel, (valeur de $40,000) est décerné, pour 1920, au professeur Auguste Kroch, de Copenhague, Danemark.

JANVIER. — 28, L'entrée de la province de Québec est interdite aux voyageurs d'Ottawa, Hull et Aylmer, sans un certificat de vaccination.

JUILLET. — 28, Le neuvième congrès annuel des Services Sanitaires de la province de Québec s'ouvre à Chicoutimi.

AOUT. — 6, Inauguration officielle, à la gare Windsor, à Montréal, du train-école sanitaire devant parcourir la province, sous les auspices de Child Welfare Association de Montréal.—14 L'association du bien-être de l'Enfance donne un grand festival à Montréal-Nord.

SEPTEMBRE.—Le Dr Alphonse-J. Lessard de Québec est nommé directeur de l'Assistance Publique de la province.

1920 L'année judiciaire canadienne 1921

OCTOBRE, 7. — M. Lucien Dubuc est nommé juge du district d'Edmonton-Nord.

NOVEMBRE. — 3, M. Philémon Cousineau, C. R., est nommé juge de la Cour Supérieure à Montréal, en remplacement du juge Robidoux. — M. Chs.-D. White est nommé juge de la Cour Supérieure de Sherbrooke, en remplacement du juge Hutchison.

DECEMBRE. — 9, M. Gustave Perrault, C. R., est nommé magistrat pour les districts de Québec, Joliette, Montcalm, Hull et Pontiac.

FEVRIER. — 10, Le Conseil Privé déclare valide le mariage Despatie-Tremblay, et permet l'appel.

MARS. — 14, M. Alphonse Turgeon, procureur général de la Saskatchewan, est nommé juge de la Cour d'Appel de sa province, en remplacement du juge Newlands.

MAI. — 2, M. Antonin Galipeault, C. R., est élu bâtonnier du barreau de Québec. — 2, M. Gordon MacDougall est élu bâtonnier du district de Montréal, et M. J.-O. Lacroix est réélu syndic du même barreau.

AOUT. — 2, L'appel des héritiers de Beaujeu, contre Casimir Dessaulles et James Domville, pour reddition de compte, est maintenu par le Conseil Privé. — 5, Dans la cause ville d'Ottawa contre Bruno Nantel, il est décrété que les employés civils sont tenus au paiement de la taxe, à compter de 1920 inclusivement.

SEPTEMBRE 6. — Le 6ème congrès du Barreau Canadien s'ouvre à Ottawa, congrès auquel prennent part plusieurs juristes étrangers de haute réputation.

1920 L'année météorologique 1921

OCTOBRE. — 1, Une tempête de vent d'une violence extraordinaire, accompagnée d'une forte marée, se déchaîne sur la région de Québec, et cause de sérieux dommages.

NOVEMBRE. — 6, Une "pluie de sang", attribuée aux sables rouges du Sahara, tombe sur Monte Carlo et Mentone, en France. — 8, Deux secousses de tremblement de terre, suffisantes pour secouer les meubles, se font sentir à St-Thomas de Joliette. — 12, Une température assez basse, 32 degrés, est enregistrée dans la région de Montréal, marquant les premières approches de l'hiver. — 17, Une violente tempête de neige, de vent et de pluie s'abat aux Etats-Unis, sévissant surtout avec intensité dans l'Etat de New-York et par la Nouvelle-Angleterre.

DECEMBRE. — 27, A l'observatoire McGill, à Montréal, on enregistre une chute de neige d'un peu plus de 4 pouces, soit la plus forte jusqu'à cette date.

JANVIER. — 19, Une vague de froid se fait sentir par tout l'est du Canada, et à Ottawa l'observatoire enregistre jusqu'à 22 degrés au-dessous de zéro.

FEVRIER. — 16, Une violente tempête de neige s'abat sur le Manitoba, et isole presque complètement Winnipeg du reste du pays. — 20, Un véritable blizzard du Nord-Ouest fait rage par toute la Nouvelle-Angleterre, et l'Etat de New-York ,et dans la ville de New-York, on enregistre une chute de neige de 11 pouces, et tous les services sont paralysés.

MARS. — 21, Une vague extraordinaire de chaleur s'abat le long de l'Atlantique, de Washington à Portland, Me., 89 degrés ayant été enregistrés à Washington, 88 à Baltimore, 82 à Boston, 80 à New-York, et 78 à Portland. — 21, Un fort orage électrique annonce l'arrivée du printemps à Montréal, et le thermomètre McGill marque 57 degrés. — 28, Un violent ouragan, suivi d'une vague de froid accusant une chute thermométrique de plus de 40 degrés, souffle avec intensité d'Ottawa à Québec, et à New-York le vent atteint une vélocité de 78 milles à l'heure.

MAI — 2, Une tempête d'une violence extrême s'abat sur la Saskatchewan, exerçant surtout ses ravages dans la région de

l'Assiniboine. — 15, Des phénomènes électriques d'une grande intensité, dus à des taches du soleil, et accompagnés d'aurore boréale, jettent durant 24 heures la perturbation dans tous les services télégraphiques du continent nord-américain.

JUIN. — 28, Le volcan Stromboli, en Sicile, entre en pleine éruption.

JUILLET. — Une terrible vague de chaleur, accompagnée d'une sécheresse presqu'absolue, sévit par tout l'est des Etats-Unis et du Canada, ainsi qu'en Angleterre et en France, durant deux semaines.

AOUT. — 2, De violents chocs sismiques se font sentir en Italie, sur une distance de plus de 200 milles, de Livourne au lac de Lugano. — 16, Un tremblement de terre ébranle la colonie italienne d'Erythrée, sur la rive africaine de la Mer Rouge. — 16. On annonce de Naples que le Vésuve est en éruption. — 27, Des trépidations du sol se font sentir de façon assez marquée durant une quarantaine de secondes de Montréal à Québec.

1920 L'année militaire canadienne 1921

OCTOBRE. — 20, M. le major N.-A. Millette est choisi lieutenant-colonel du 85e régiment.

NOVEMBRE. — 18, Pose de la pierre angulaire du monument érigé par la ville de Westmount, à la mémoire de ses fils, tombés sur les champs de bataille d'Europe.

DECEMBRE. — 1, Le lieutenant-colonel J.-P. Decarie, ci-devant de l'Hôpital Laval, est créé Chevalier de la Légion d'honneur. — 17, M. le Docteur J.-E. Lanoie, de Montréal, est élu président des vétérans de la Grande Guerre, section Ville-Marie.

JANVIER. — 6, Bénédiction, dans l'église de Ligny-Saint-Flochel, Pas-de-Calais, France, d'un vitrail destiné à perpétuer la mémoire des Canadiens-français tombés à Cherisy.

FEVRIER. — 14, Le lieutenant-colonel Paul Hanson, D. S. O., est élu par acclamation président de la "Great War Veterans' Association".

JUIN. — 27, Le maréchal Fayolle fait la remise solennelle, à Québec, au Royal 22e régiment, d'un drapeau d'honneur offert par le maréchal Foch, colonel honoraire du régiment.

JUILLET. — 24, Un monument à la mémoire des soldats trifluviens morts au champ d'honneur est dévoilé en grande pompe à Trois-Rivières, par Sir Charles Fitzpatrick.

SEPTEMBRE, 12. — Le major G.-P. Vanier est nommé aide-de-camp du gouverneur général.

•●○●•

La mer est l'image des grandes âmes : quelque agitées qu'elles paraissent, le fond est toujours calme.

•●○●•

C'est en vain qu'on dit beaucoup de paroles pour refuser, celui à qui l'on parle n'entend que le refus.

1920 L'année municipale montréalaise 1921

DECEMBRE. — 3, M. T.-W. Lesage donne sa démission de surintendant de l'aqueduc municipal, après 33 ans de service.

FEVRIER. — M. Guillaume St-Pierre, C.R., est nommé membre du contentieux municipal. — 15, M. l'échevin Georges Vandelac est élu maire suppléant pour un terme de trois mois.

AVRIL. — 1, Par un vote de 15 à 3, le conseil municipal se prononce en faveur du projet de charte "alternatif", présenté à la législature de Québec. — 16, A une majorité de 18,600 voix, les électeurs se prononcent en faveur du régime (charte B) de 35 quartiers élisant chacun un échevin d'après le vote majoritaire.

1920 L'année nécrologique canadienne 1921

OCTOBRE. — 8, A Ottawa, J. Mortimer Courtney, ex-sous-ministre des Finances du Canada. — 26, A Saskatoon, Sask., J.-Benjamin Prince, sénateur pour la division Battleford, Sask. — 31, A Lévis, Alphonse Desjardins économiste et fondateur de la Caisse Populaire en Amérique.

NOVEMBRE. — 7, A Québec, Victor Chateauvert, ancien député à la Législature Provinciale, financier, et vice-président de la maison J.-B. Renaud et Cie. — 8, A Vancouver, Lytton Wilmot Shatford, sénateur. — 9, A Montréal, Daniel Gallery, ex-député fédéral et ex-échevin de Ste-Anne de Montréal. — 15, A Alexandria, Ont., Mgr W. Macdonell, deuxième évêque d'Alexandria. — 24, A Montréal, Narcisse Audet-Lapointe, ancien échevin. — 29, A Montréal, l'abbé Louis Regaudie, prêtre de la Société de Saint-Sulpice, et professeur au petit Séminaire.

DECEMBRE. — 9, A Montréal, Arthur Poirier, gérant du "Samedi", et fondateur de la Revue Populaire et du Panorama. — 12, A Victoria, C. B., le lieutenant-Colonel E.-G. Prior, lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique. — 11, A Québec, William Power, ex-député fédéral de Québec-Ouest. — 26, A Montréal, Omer Goyette, avocat et ancien recorder de Ste-Cunégonde. — 25, A Montréal, Oscar Gladu, député fédéral de Yamaska. — 26, A Montréal, Auguste Charbonnier, éducateur. — 30, A Montréal, Alexandre A. St-Pierre, avocat de la Cité. — 29, A Biddeford, Maine, Alfred Bonneau, journaliste.

JANVIER. — 2, A Toronto, Sir Frank Baille, financier. — 3, A Montréal, Bernard Tansey, ex-négociant. — 4, A Hampstead, Angleterre, Sir William Peterson, ancien principal de l'Université McGill. — 5, A Ottawa, Frank Hughes, traducteur à la Chambre des Communes. — 8, A Montréal, Mme Béatrice Lapalme, cantatrice. — 9, A St-Isidore de Laprairie, le chanoine Benjamin Maynard, curé. — 14, A Toronto, Sir William Gage, philanthrope. — 21, A Ottawa, Arthur-L. Sifton, secrétaire d'Etat, et ancien juge en chef des Territoires du Nord-Ouest. — 26, à Ottawa, le major Samuel-E. St-Onge-Chapleau, ancien greffier du Sénat.— A Monc-

ton, N. B., l'hon. sénateur Peter MacSweeny.

FEVRIER. — 8, A Québec, Louis-Philippe Pelletier, juge de la Cour d'Appel de Québec, et ancien ministre des Postes. — 9, A Québec, Mgr Lionel St-Georges-Lindsay, prélat domestique de Sa Sainteté et chanoine primicier du chapitre métropolitain de Québec. — 11, A Montréal, Olivier Faucher, négociant et ancien échevin. — 11, A Montréal, Andrew-J. Dawes, président de la National Breweries, Limited. — 14, A Montréal, Henri d'Irumberry de Salaberry, notaire. — 19, A Montréal, P.-F. Lefebvre, conservateur des Archives judiciaires. — 19, A Montréal, Louis-Joseph-R. Bellefeuille, éducateur. — 21, A Montréal, Edouard Laframboise, du département des Postes, et ancien comptable à la Cour des Sessions. — 22, A Montréal, le docteur J.-A. Germain. — 24, A Ottawa, Thomas-P. Owens, éditeur des Débats de la Chambre des Communes, et chef des reporters. — 28, A. Gravelbourg, Saskatchewan, le P. Pierre-Zacharie Lacasse, missionnaire de la Congrégation des Oblats.

MARS. — 1, A Montréal, F.-E. Shrimpton, auditeur-général de la compagnie du Pacifique-Canadien. — 10, A Halifax, le sénateur Adam-B. Crosby. — 13, A Montréal, Anicet Chenard, secrétaire général du l'Union St-Pierre. — 13, A Montréal, Louis Capponi, importateur, et membre influent de la colonie italienne. — 14, A Québec, Fergus Murphy, C. R., avocat du revenu. — 16, A Montréal, Louis-Georges Bertrand, directeur général de la Société des Artisans Canadiens-français. — 19, A Ottawa, Martin-T. Griffin, journaliste et ex-bibliothécaire du parlement fédéral. — 21, A L'Assomption, le chanoine Victor Pauzé, supérieur du collège de l'Assomption. — 30, A Montréal, l'abbé J.-Avila Beauchamp, curé de la Pointe St-Charles. — 30, A Montréal, A.-F.-X. Beaudry, fondateur de la maison Beaudry et Fils, marchands de cuir. — 31, A Montréal, le Dr H. St-Georges, médecin-chimiste, et ex-directeur des laboratoires municipaux.

AVRIL. — 1, A Montréal, J.-D. Dussault, organiste à Notre-Dame. — 5. A D'Israeli, J.-E. Rheault, député du comté de Wolfe à la Législature. — 9, A Ottawa, Sydney Fisher, ancien ministre de l'Agriculture dans le cabinet Laurier. — 13, A St-Boniface, Man., le P. Damase Dandurand, O. M. I., doyen des prêtres du monde entier, à l'âge de 102 ans.

MAI. — 7, A Montréal, le docteur Joseph-Côme Maranda, ancien médecin de Woonsocket, R. I. — 12, A Montréal, Joseph-Charles Franchère, artiste peintre, et membre de l'Académie Royale Canadienne.—28, A Montréal, Armand Vaillancourt, sportsman et athlète. — 31, A Montréal, Joseph-Roch Mainville, notaire officiel de la Société des Artisans Canadiens-Français. — 31, A Québec, Ernest Myrand, homme-de-lettres, et bibliothécaire de la Législature de Québec.

JUIN. — 6, A Ottawa, David Ewart, architecte en chef du département des Travaux Publics. — 9, A St-Hyacinthe, l'abbé Arthur St-Louis, en dernier lieu curé de St-Antoine de Richelieu. — 16, A la Rivière-des-Prairies, l'abbé Arthur Morin, curé de l'endroit.

JUILLET. — 21, A Montréal, le Dr Philippe-Edmond Mount. — 27, A Sorel, le magistrat T.

Lacroix, magistrat du comté de Richelieu. — 28, A Fall-River, Mass., Frs.-Xavier Lebœuf, ancien député de la Législature du Massachusetts. — 29, A St-Hyacinthe, Michel-Esdras Bernier, ancien ministre du Revenu de l'Intérieur dans le cabinet Laurier. — 30, A. Rothesay, N. B., le sénateur James Domville.

AOUT. — 2, A Québec, Ulric Barthe, publiciste, et ancien rédacteur de l'"Electeur", du "Soleil" et de la "Vigie". — 12, A Montréal, le Dr Gaston Maillet, fondateur et éditeur de l'"Autorité". — 13, A Montréal, le Dr Louis-Napoléon Desjardins, dentiste. — 18, A Québec, Rodolphe Audette, président de la Banque Nationale. — 20, A Sherbrooke, l'abbé J.-A. Laporte, curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Sherbrooke. — 24, A Lindsay, Ont., le lieut-général sir Sam Hughes, ancien ministre de la Milice. — 25, A Toronto, Lionel-H. Clarke, lieutenant - gouverneur d'Ontario. — 30, A Montréal, Emmanuel-B. Devlin, député fédéral de Wright.

SEPTEMBRE. — 1, A Toronto, Roger-Conger Clute, juge de la Cour Supérieure. — 12, A Halifax, le sénateur Lawrence Power, ancien orateur de la Chambre des Communes. — 17, A Ottawa, le sénateur William Cameron Edwards, industriel.

1920 L'année nécrologique étrangère 1921

OCTOBRE. — 5, A Springfield, Mass., Mgr Thomas-Daniel Beaven, évêque de Springfield. — 17, A Liège, Belgique, le général Leman, défenseur de Liège en 1914. — 26, A Athènes, Grèce, le roi Alexandre, de Grèce, fils de l'ex-roi Constantin.

NOVEMBRE. — 1, A Middleboro, Mass., le comte Primo Magri, nain fameux qui avait épousé la veuve de Tom Pouce. — 3, A Paris, M. de Pellerin de la Touche, président de la Compagnie Générale Transatlantique. — 28, A Paris, le docteur Charles Infroid, célèbre chirurgien et expérimentateur.

JANVIER. — 1, A Berlin, Theobald Von Bethmann-Hollweg, ancien chancelier de l'Empire allemand. — 4, A Paris, Daniel Lesueur, (Mme Jeanne Lapauze), femme de lettres. — 29, A Londres, Angleterre, Mgr Thomas Whiteside, archevêque de Liverpool.

FEVRIER. — 2, A Milan, Italie, le cardinal Ferrari, archevêque de Milan. — 26, A Seven Oaks, Angleterre, Sir Frederick Wedmore, critique d'art, poète et conteur.

MARS. — 1, A Antibes, France, l'ex-roi Nicholas du Monténégro. — 2, A Washington, Champ Clark, leader démocratique à la Chambre des Représentants. — 7, A Paris, Louis Herbette, conseiller d'Etat honoraire, et familièrement connu sous le nom de l'Oncle Herbette. — A Madrid, senor Eduardo Dato, premier ministre d'Espagne, est assassiné par un anarchiste. — 16, A Chicago, Sherburne-W. Burnham, astronome, et professeur à l'université de Chicago. — 22, A Paris, Mgr Henri Bolo, écrivain et conférencier. — 23, A Paris, Jean-Paul Laurens, peintre. — 24, A Baltimore, le cardinal James Gibbons, archevêque de Baltimore et primat des Etats-Unis.

— 28, A Londres, Charles Haddon Chambers, journaliste, romancier et auteur dramatique. — 29, A Kingsville, Ohio, John Burroughs, naturaliste.

AVRIL. — 11, A Doorn, Hollande, Augusta Victoria, ex-impératrice d'Allemagne. — 16, A Paris, Antonin Dubost, ancien président du sénat de France. — 23, A Ogdensburg, N. Y., Mgr Henry Gabriels, évêque d'Ogdensburg, et doyen d'âge des évêques des Etats-Unis, à l'âge de 83 ans.

MAI. — 9, A Milan, Italie, le comte Greppi, doyen mondial des diplomates, à l'âge de 103 ans. — 12, A Pasadena, Californie, Walter Hogan, auteur du système de sélection avicole qui porte son nom. — 15, A Paris, Jean Aicard, poète et romancier, et académicien. — 18, A Rochester, Minnesota, Franklin-K. Lane, ancien secrétaire de l'Intérieur des Etats-Unis, dans le cabinet Wilson. — 19, A Washington, Edward Douglas White, juge en chef de la Cour Suprême des Etats-Unis. — 25, A Providence, R. I., Mgr Matthew Harkins, évêque de Providence.

JUIN. — 2, A Paris, Georges Feydeau, auteur dramatique. — 13, A New-York, le général Jose Miguel Gomez, ancien président de Cuba. — 8, A Paris, Mgr Albert Battandier, protonotaire apostolique, et éditeur de l'Annuaire Pontifical Catholique.

JUILLET. — 13, A Bord de "La France, en mer, le professeur Gabriel Lippmann, membre de la mission Fayolle. — 25, A Paris, Maurice Bernard, l'une des célébrités marquantes du barreau de France.

AOUT. — 1, A Paris, Edmond Perrier, naturaliste et directeur du musée d'histoire naturelle de Paris. — 2, A Naples, Enrico Caruso, artiste lyrique et ténor. — 16, A Belgrade, Serbie, le roi Pierre, souverain du nouvel état de Yougo-Slavie. — 22, A Paris, Ernest Daudet, historien et romancier. — 26, A Berlin, Mathias Erzberger, ancien premier ministre d'Allemagne. — 31, A Berlin, le feld maréchal comte Von Buelow.

SEPTEMBRE, 11. — A Londres, le prince Louis de Batenberg, oncle du Roi, et premier marquis de Milford Haven. — 21, A Londres, Sir Ernest Cassel, financier et philanhrope.

1920 L'année religieuse 1921

OCTOBRE. — 10, Dédicace de l'oratoire dédié à saint Joseph, sur les flancs du Mont Royal. — 10, Bénédiction solennelle de la nouvelle église de Saint Roch de Québec, par Mgr P.-E. Roy. — 20 Célébration, à Toronto, des noces d'argent épiscopales de Mgr McNeil.

NOVEMBRE. — 23, Célébration, à Woonsocket, R. I., du 50e anniversaire de l'ordination sacerdotale de Mgr Charles Dauray. — 28, Bénédiction de la nouvelle église de Saint-Augustin, à Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

DECEMBRE. — 14, Célébration, à L'Assomption, du cinquantenaire de fondation de l'Hospice Notre-Dame des Sœurs de la Providence. — 16, Installation officielle de Mgr Patrice Chiasson, nouvel évêque de Chatham, N. B. — 22, Célébration, à Montréal, du

25e anniversaire de fondation de l'Hospice Auclair.

JANVIER. — 1, M. l'abbé Joseph-Donat Binette est nommé chanoine titulaire à l'archevêché de Montréal. — 10, Son Eminence le Cardinal Bégin célèbre le 81e anniversaire de sa naissance.

FEVRIER. — 11, M. l'abbé Eugéne Geoffroy, curé de Lorrainville, diocèse d'Haileybury, est créé prélat domestique de Sa Sainteté. — 14, Mgr Hallé, préfet apostolique de Hearst, Ontario, est nommé évêque titulaire de Pétrée. — 17, Le P. Georges-Etienne Villeneuve est nommé provincial de la Congrégation des Oblats.

MARS. — 7, Au consistoire tenu dans le palais du Vatican, à Rome, six nouveaux cardinaux sont admis dans le Sacré Collège, dont entre autres Mgr Denis-J. Dougherty, archevêque de Philadelphie. — 22, Le P. Guillaume Charlebois, ancien provincial de la congrégation des Oblats, est nommé supérieur du noviciat des Oblats.

AVRIL. — 17, Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord est sacré à Lévis, évêque titulaire de Pétrée.

MAI. — 10, Mgr Thomas O'Leary, vicaire du diocèse de Manchester, N. H., est créé évêque de Springfield, Mass., en remplacement de feu Mgr Beaven. — 11, A Manchester, N. H., de grandes fêtes marquent le cinquantenaire de fondation de la paroisse Saint-Augustin, la première paroisse franco-américaine fondée dans le New-Hampshire. — 19, A Montréal, on commémore le 25e anniversaire de fondation de la paroisse Saint-Edouard. — 28, Près de deux cents anciennes élèves du couvent Jésus et Marie, Hochelaga, se réunissent en conventum. — 30, Mgr Ubalde Marchand, du diocèse de Trois-Rivières, est nommé protonotaire apostolique. — 30, M. l'abbé Jules Massicotte et M. l'abbé J.-E. Paquin, tous deux du diocèse de Trois-Rivières, sont nommés prélats domestiques de Sa Sainteté.

JUIN. — 11, De grandes démonstrations ont lieu à Saint-Joseph de Lauzon, près de Lévis, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Mgr Charles Guay, protonotaire apostolique. — 13, Trois évêques italiens sont créés cardinaux, en consistoire secret, par Sa Sainteté. — 20, Mgr Joseph-Henri Prud'homme, chancelier du diocèse de St-Boniface, est créé évêque de Prince-Albert. — 28, La ville de Québec est choisie, par la hiérarchie catholique de l'Amérique du Nord, pour la tenue du Congrès Eucharistique de 1922.

JUILLET. — 10, On célèbre en grande pompe, à St-Hyacinthe, le septième centenaire de la confrérie du Rosaire. — 24, De grandes fêtes ont lieu à Saint-Hyacinthe, pour célébrer le centenaire de l'Ordre des Frères du Sacré-Cœur. — 31, De belles manifestations de foi se déroulent à Fiskdale, Mass., à l'occasion du pèlerinage annuel à l'église de Ste-Anne.

AOUT. — 8, Mgr Michael Curley, évêque de Saint-Augustin, Floride, est nommé archevêque de Baltimore, succédant ainsi au cardinal Gibbons. — 28, De grandes fêtes ont lieu à Verdun, Montréal.

•-O-•

Le corps est la baraque où notre existence est campée. JOUBERT.

•-O-•

Le bien qu'on a fait la veille, fait le bonheur du lendemain.

1920 L'année des sinistres, etc. 1921

OCTOBRE. — 10, Un terrible accident de chemin de fer se produit à Houilles, près de Paris, et l'on compte près de 50 morts et plus de 100 blessés.

NOVEMBRE. — 21, Le feu cause pour $500,000 de dommages dans le quartier commercial de Québec, rue St-Joseph.

DECEMBRE. — 15, Le feu détruit toute une aile du collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, et cause des dommages évalués à $500,000. — 16, Le long des Andes, dans la république Argentine, plusieurs villes sont détruites par un terrible tremblement de terre, et il y a de grandes pertes de vies. — 23, La manufacture de la "Dominion Blank Book", à Berthierville, est complètement détruite par le feu.

JANVIER. — Le paquebot espagnol "Santa Isabel", fait naufrage, près de Villa Garcia, et plus de 200 personnes périssent. — 19, Un terrible incendie, qu'on soupçonne être d'origine criminelle, cause pour près de trois millions de dollars de dommages, à Worcester, Massachusetts.

FEVRIER. — 27, Une terrible collision se produit à Porter, Indiana, entre deux trains du Michigan Central et du New-York Central, et il y a 37 morts et nombre de blessés.

MARS. — 19, Un immense élévateur de la Armour Grain Company, à Chicago, est détruit par une explosion due aux poussières du grain, et les dommages sont évalués à dix millions de dollars. — 27, A Tokio, Japon, une conflagration détruit plus de mille maisons.

AVRIL. — 19, Le feu détruit complètement l'église de la Nativité d'Hochelaga, à Montréal.

MAI. — 5, Une désastreuse conflagration ravage presque en entier le village de St-Boniface, comté de St-Maurice. — 26, Le feu détruit l'église de St-Jean Chrysostôme.

JUIN. — 4, Une crue subite des eaux de la rivière Ark, ravage la ville de Pueblo, Colorado, et l'on compte près de 300 morts et au-delà de 10 millions de dommages. — 6, A Québec, le feu détruit plusieurs manufactures, et les pertes s'élèvent à un demi-million de dollars.

JUIN. — 23, Une grande partie du village d'Alexandria, Ont., est ravagée par un désastreux incendie ; une quarantaine de maisons étant détruites par les flammes.

AOUT. — 10, La plus grande partie de la ville d'Aylmer, Qué., près d'Ottawa, est détruite par le feu, et plus de 700 personnes restent sans abri. — 18, Plus de mille maisons sont détruites par le feu à Scutari, faubourg de Constantinople. — 28, Une conflagration fait rage à Yamaska, et détruit des édifices publics et plusieurs maisons.

SEPTEMBRE, 7. — Le feu détruit le tiers de la petite ville historique d'Annapolis Royal, Nouvelle-Ecosse. — 10, La ville de San Antonio, Texas, est inondée à la suite d'un terrible cyclone, et les pertes de vies s'élèvent à plus de 250. — 14, Une explosion dans un distillateur de naphte, à Philadelphie, fait de nombreuses victimes. — 21, Une explosion formidable se produit dans des fabriques de produits chimiques, à Oppau, Allemagne, et l'on compte un millier de victimes.

1920 L'année sportive 1921

OCTOBRE. — 3, Base-ball (Montréal), St-Arsène gagne sa série avec Métropole, par 6 à 0, dans 5e partie entre les deux clubs. — 5, Base-ball (New-York), Cleveland triomphe de Brooklyn, par 3 à 1, dans première partie de série mondiale. — 10, Base-ball (Montréal), Athlétique gagne 1re partie de série avec St-Arsène, par 4 à 1. — 12, Base-ball (Cleveland), Cleveland remporte le titre de champion du monde, en triomphant du Brooklyn, par 3 à 0, dans 7e partie de série mondiale. — 12, Courses (Windsor, Ont.), Man o' War, cheval de Samuel Riddle, remporte victoire facile sur Sir Barton, et gagne bourse de $75,000. — 12, Boxe (New-York), Georges Carpentier met Battling Levinsky hors de combat en quatre assauts. — 14, Lutte (Montréal) Strangler Lewis terrasse Salvator Chevalier, après lutte de 65 minutes. — 17, Base-ball (Montréal) Athlétique gagne 2e partie de série avec St-Arsène, par 3 à 0. — 18, Base-ball (Montréal), Athlétique remporte 3e et dernière partie de série avec St-Arsène, par 2 à 0, et gagne coupe de la Cité. — 20, Boxe (Montréal), Jack Bloomfield triomphe de Mike McTigue dans un combat de 10 assauts.

NOVEMBRE. — 2, Boxe (Montréal), Jack Dempsey donne une exhibition de son savoir-faire devant 8,000 personnes, à l'Aréna Mont-Royal. — 10, M. Raoul Dumouchel est élu président du National, par acclamation, en remplacement de M. Caron, démissionnaire. — 11, Boxe (Montréal), Jack Bloomfield remporte victoire par faible marge sur Mike McTigue. — 13, Triomphale réception de Georges Carpentier, à Paris. — 20, Boxe (Montréal), Charles Ledoux remporte victoire sur Mickey Delmont en 10 reprises. — 20, Football (Kingston, Ont.,) Varsity, de Toronto, triomphe du McGill, de Montréal, par 13 à 0, dans partie décisive pour championnat de Ligue des Universités. — 20, Football (New-Haven, Conn.,) Harvard est vainqueur de Yale, par 9 à 0, dans partie annuelle de rugby et 39e rencontre entre les deux clubs depuis 1875. — 22, M. Raoul Thibault est réélu pour un troisième terme président de la Ligue de Baseball de la Cité. — 25, Dans la grande course d'autos de Los Angeles, Cal., Gaston Chevrolet et Lyall Jolls sont tués à la suite de collision. — 26, Boxe (New-York), Benny Leonard, champion du monde des boxeurs poids-légers, met Joe Welling hors de combat en 14 reprises.

DECEMBRE. — 13, Lutte (New-York), Strangler Lewis remporte championnat mondial de lutte libre en triomphant de Jos Strecher en 1 heure et 41 minutes. — 14, Boxe (New-York), Jack Dempsey défend son titre de champion mondial en mettant hors de combat Bill Brenan, de Chicago, en 12 assauts. — 22, Hockey (Ottawa), Ottawa bat Toronto par 6 à 3, dans 1re partie de hockey de la saison. — Hockey (Hamilton, Ont.,) Hamilton triomphe du Canadien par 5 à 0, dans partie d'ouverture de la saison. — 22, Boxe (New-York) Joe Lynch remporte championnat mondial des bantamweight en battant Pete Herman dans un combat de 15 assauts. — 25, Hockey (Toronto), Toron-

to défait Canadien par 5 à 4, dans 1re partie de saison. — 27 Hockey (Ottawa), Ottawa défait Canadien par 5 à 4 dans 1re partie de saison. — 27, Hockey (Ottawa), Ottawa défait les Tigers, de Hamilton, par 3 à 1. — 29, Hockey (Montréal), Hamilton triomphe du Canadien par 6 à 2. — 29, Hockey (Toronto), Ottawa défait Toronto par 8 à 1. — 30, Hockey (Montréal), National ouvre sa saison en battant Shamrocks par 9 à 2.

JANVIER. — 1, Le Prince de Galles câble au National ses meilleurs souhaits de bonne année. — 8, Hockey (Montréal), le Canadien défait le club Ottawa, par 5 à 4. — 12, Hockey (Ottawa), Ottawa triomphe du Canadien, par score de 2 à 0. — 12, Hockey, (Hamilton), Toronto triomphe des Tigers par 4 à 2. — 15, Hockey (Toronto), Ottawa défait Toronto par 5 à 2. — 15, Hockey (Montréal), Canadien triomphe des Tigers, de Hamilton, par 6 à 2. — 17, Hockey (Montréal), Canadien remporte victoire décisive sur Toronto, par 9 à 4. — 20, Hockey (Montréal) National déclasse Ste-Anne par résultat décisif de 6 à 1. — 22, Hockey (Hamilton), Canadien triomphe des Tigers, par 7 à 5, dans dernière partie de la 1re série. — 22, Hockey (Ottawa), Toronto défait club Ottawa par 5 à 4. — 26, Hockey (Montréal) la partie Ottawa-Canadien reste en suspens, avec score de 5 à 3 en faveur du Canadien.

FEVRIER. — 2, Hockey (Ottawa), Ottawa triomphe du club Toronto par 4 à 3. — 2, Hockey (Hamilton), Tigers l'emportent sur Canadien par 6 à 5. — 5, A Montréal, plus de 1,600 raquetteurs, représentant une trentaine de clubs, prennent part au carnaval d'hiver. — 10, National remporte victoire sur Loyola, par 5 à 3, dans dernière partie de la Ligue de Hockey de la Cité. — 12, Hockey (Ottawa), le Canadien défait le club Ottawa par score de 3 à 1. — 12, Hockey (Hamilton), le Toronto triomphe des Tigers, par score de 6 à 4. — 12, Hockey (Montréal), le McGill remporte une victoire écrasante sur le Queen's, par score de 15 à 3. — 16, Le Canadien remporte victoire facile sur Tigers de Hamilton, par 10 à 5. — 16, Hockey (Toronto), le Toronto prend la tête de la Ligue Professionnelle de hockey, en triomphant du club Ottawa par 4 à 3, dans partie fort contestée. — 17, Hockey (Montréal), le National triomphe de l'équipe de la M. A. A. A., par 4 à 3, dans partie très passionnante. — 19, Skis (Montréal), au concours de sauts en skis, pour le championnat du Canada, E. Sundberg, du Temiskaming Ski Club, remporte les honneurs de la journée avec trois sauts de 88, 91 et 92 pieds. — 20, Raquettes, (Montréal), E. Marquis, de l'Association Ste-Brigide, gagne la marche en raquettes du National St-Laurent-Montréal, en parcourant la distance de 8 milles 975 verges, en 1 heure 30 minutes et 20 secondes. — 19, Hockey (Montréal), le Canadien triomphe, pour la 3e fois de la saison, du club Ottawa, par score écrasant de 8 à 1. — 23, Lutte (Montréal), dans séance finale du tournoi des hommes forts, Wilfrid Latour bat tous ses concurrents, et remporte trophée de la Fédération des Poids et Haltères. — 23, Hockey (Ottawa), le Canadien triomphe, pour la 4e fois, du club Ottawa, par 3 à 1. — 23, Hockey (Hamilton), les Tigers remportent victoire sur Toronto, par 7 à 4. — 26, Hockey, (Montréal), le Canadien remporte vic-

toire facile sur les Tigers de Hamilton, par 13 à 6. — 28, Hockey (Montréal), le Canadien défait Toronto, par 4 à 0, s'assurant ainsi pratiquement le championnat de 2me série Ligue Prof. de Hockey.

MARS. — 2, Hockey (Ottawa), Toronto défait Ottawa, par 3 à 2. — 2, Hockey (Hamilton) Canadien défait Hamilton par 7 à 1. — 5, Hockey (Montréal), Ottawa l'emporte sur Canadien, par 1 à 0 dans partie très contestée. — 5, Hockey (Toronto), Toronto défait Hamilton par 4 à 3. — 7, Hockey (Ottawa), Ottawa défait Hamilton par 12 à 5. — 7, Hockey (Toronto), Toronto remporte championnat deuxième série Ligue professionnelle de hockey, en battant Canadien par 6 à 4, dans partie très contestée. — 10, Hockey (Ottawa), Ottawa remporte victoire décisive sur Toronto, par 5 à 0, dans 1re partie série finale championnat Ligue Prof. de Hockey. — 14, Hockey (Toronto), Ottawa l'emporte sur Toronto par 2 à 0, dans partie finale de série décisive. — 14, Lutte (New-York), Stanislaus Zbysko triomphe de Jos Stecher, après lutte de plus de deux heures. — 17, Boxe (New-York), Johnny Wilson, champion des poids moyens, est vainqueur de Mike O'Dowd, dans combat de 15 reprises. — 21, Hockey (Vancouver), Vancouver l'emporte sur Ottawa, par 3 à 1, dans 1re partie série coupe Stanley. — 28, Hockey (Vancouver), Ottawa triomphe de Vancouver par 3 à 2, dans 3e partie coupe Stanley. — 31, Hockey (Vancouver), Vancouver défait Ottawa par 3 à 2, dans 4e partie coupe Stanley.

AVRIL. — 4, Hockey (Vancouver), Ottawa remporte coupe Stanley, en battant Vancouver par 2 à 1, dans partie décisive de la série. — Athlétisme, (Détroit), Edouard Fabre est classé troisième dans le marathon de Détroit, Melrose de Chicago arrivant premier, et Sousa, de New-York, deuxième. — 14, Boxe (Montréal), Eugène Brosseau signale sa rentrée dans l'arène en remportant une rapide victoire sur Otto Hughes, de New-York. — 19, Athlétisme (Boston) Frank Zuna, de New-York, gagne le marathon de Boston, en triomphant de 55 concurrents.

MAI. — 1, Ouverture de la saison de base-ball, à Montréal, le Métropole triomphant de l'Athlétique par 6 à 5, le St-Arsène triomphant du Crescent par 9 à 3, les Indiens battant le Lachine par 2 à 1, et le Syndicat St-Henri triomphant du Royal Canadien par 4 à 3. — 5, Le St-Henri triomphe de l'Athlétique par un score décisif de 6 à 2, dans 1re partie de Ligue de la Cité. — 6, Lutte, (New-York), Stanislaus Zbysko conquiert le titre de champion du monde à la lutte libre en terrassant Strangler Lewis en 23 minutes et 17 secondes. — 12, Boxe (Montréal), Georges Gerardin l'emporte sur Jake Sherman, après une lutte très vivement contestée. — 18, Boxe (Montréal) Georges Gérardin triomphe de Sailor Butler en 10 assauts. — 21, Courses (Montréal), des courses très brillantes ont lieu à la piste Mont Royal, pour marquer l'ouverture de la saison. — 24, Courses (Montréal), Golden Chance gagne le handicap Victoria aux courses de St-Laurent. — 29, Base-ball (Montréal), le Saint-Henri triomphe de St-Arsène par 6 à 2, s'assurant 1re place dans la Ligue de la Cité. — 20, Tommy Milton est vainqueur dans la

course d'autos de 500 milles, à Indianapolis, Indiana, en 5 heures, 34 minutes et 44 secondes, soit une moyenne de 89.62 milles à l'heure.

JUIN. — 1, Aux grandes courses d'Epsom, Angleterre, Humorist gagne le Derby par à peine une longueur de tête sur Craig An Eran, 23 chevaux ayant pris part à la course. — 7, Courses (Montréal), le prix Kindergarten de $2,000 est remporté, à Blue Bonnets, par Ogarite, de l'écurie Louchelm. — Courses (Montréal), King Thrush, de l'écurie Ross, gagne le handicap de $1,500 à Blue-Bonnets. — 18, Baseball (Montréal), St-Arsène triomphe du Crescent par 17 à 3, l'Athlétique l'emporte sur le Métropole par 3 à 1, Lachine est victorieux des Indiens par 2 à 3, et le Syndicat triomphe du Royal-Canadien par 5 à 2. — 18, Courses (Ottawa) Boniface, de l'écurie Ross, gagne le handicap Château Laurier de $1,500. — 19, Courses (Paris), Roi Belge, coté 40 contre 1, gagne le steeple-chase national de 200,000 francs — 25, Courses (Paris-Longchamps). Lemonora, portant les couleurs de l'écurie J. Watson, gagne le grand prix de Paris.

JUILLET. — 2, Boxe (Jersey City), Jack Dempsey remporte la victoire sur Georges Carpentier, en quatre assauts. — 17, Base-ball (Montréal) l'Athlétique remporte sa 11me victoire consécutive en triomphant du Crescent par 7 à 2. — 25, Yatching, (Montréal), les deux yatchs américains "Bootlegger," et "Freebooter", du White Bear Yacht Club, de St-Paul, remportent la coupe du Royal St-Lawrence Yacht Club, dans une course de 12 milles sur le lac St-Louis. — 24, Baseball (Montréal), St-Arsène triomphe de l'Athlétique par score de 5 à 1. 30, Courses à pied (Cleveland) Earl Johnson, de Pittsburgh, gagne la course de 10 milles en 56 minutes 36 secondes, Edouard Fabre arrivant second. — 30, Crosse (Montréal), les Shamrocks remportent la victoire sur le club Montréal, par 7 à 4. — 31, Baseball (Montréal), l'Athlétique triomphe du Syndicat St-Henri, par 5 à 1.

AOUT. — 4, Boxe (Montréal) Sollie Green triomphe de Frankie Engle de Buffalo dans combat de 10 reprises. — 8, Crosse (Montréal), le National triomphe des Shamrocks par score de 6 à 4. — 14, Baseball (Montréal), à Maisonneuve le St-Arsène remporte victoire écrasante sur St-Henri par 10 à 1, et Indiens triomphent de St-Arsène par 12 à 11. — 16, Tennis (Forest Hill, N. Y.), Melle Mallory, championne des Etats-Unis au tennis, remporte la victoire sur la championne de France, Suzanne Lenglen. — 16, Baseball (Montréal), l'Athlétique bat le Métropole par score de 8 à 6. — 16, Boxe (Montréal), Oscar Deschamps met Billy White, de New-Bedford, hors de combat en cinq assauts. — 20, Crosse (Ottawa), Ottawa défait National par 11 à 3. — 20, Crosse (Montréal), Shamrocks triomphent de Montréal par 9 à 3. — 23, Baseball (Montréal), Indiens triomphent de l'Athlétique par 6 à 4, — 24, (Montréal) Indiens battent Métropole par 8 à 3. — 25, Baseball (Montréal), St-Arsène prend la tête de la Ligue de la Cité, en battant l'Athlétique par score de 3 à 1. — 26, Courses (Montréal) Night Rider gagne le prix Lakeside de $1,200 lors de l'ouverture du meeting d'automne à Dorval. — 27, Courses

(Montréal), Lucky B, gagne la handicap Lasalle, pour bourse de $1,000., aux courses de Dorval. — 28, Baseball (Montréal), St-Henri l'emporte sur St-Arsène, par 5 à 1. — 31, Boxe (Montréal) Frank Barriau remporte éclatante victoire sur Phil Bloom, après lutte violente et acharnée. — 31, Baseball (Montréal) St-Arsène triomphe de S-Henri par 8 à 1.

SEPTEMBRE 7. — Boxe (Montréal), Oscar Deschamps remporte victoire facile sur Eddie Wallace, et a l'avantage pour ainsi dire à chaque assaut. — 8, Baseball (Montréal), les Indiens remportent championnat de 2e série de Ligue de la Cité, en battant St-Arsène par 5 à 2. — 11, Crosse (Ottawa), Ottawa remporte championnat de Ligue professionnelle de 1921, en battant les Shamrocks par 13 à 12. — 11, Baseball, (Montréal), Athlétique gagne 1ère partie de série avec Syndicat St-Henri, par 4 à 2. — 14, Boxe (Montréal), Battling Levinsky obtient avantage marqué sur Mike McTigue, en combat de dix reprises. — 18, Baseball (Montréal) Crescent l'emporte sur Indiens par 7 à 4, dans 1ère partie de série. — 17, Boxe (Cleveland Ohio) Johnny Kilbane défend son titre de champion mondial des boxeurs poids léger, en triomphant de Danny Frush, de Baltimore, en 7 reprises. — 21, Baseball (Montréal) Athlétique est champion de 1ère série, en triomphant du Syndicat St-Henri, par 5 à 2. — 24, Golf, (Ottawa) Melle Cecile Leitch remporte le titre de champion du Canada au jeu de golf, en battant Mlle Mollie McBride de façon décisive. — 24, Baseball (Montréal) Athlétique remporte victoire marquée sur le Crescent, par 11 à 4. — 28, Boxe (Montréal), Frank Barriau met Moe Herscovitch hors de combat en huit reprises.

UN MORT QUI SE PORTE BIEN

Pendant son séjour à Paris, Hébert (le statuaire) se promenait un jour avec Faucher, quand, en passant rue du Bac, l'artiste fit remarquer à son compagnon quelque chose, un livre exposé chez un libraire, en la fort bonne compagnie d'ouvrages des premiers écrivains français.

« — Tiens ! dit Faucher. *A la Brunante*, un de mes livres ! Justement, j'en ai besoin, l'ayant promis à Claretie. Entrons !

— Combien ce livre, *A la Brunante ?*

— Vingt francs, monsieur.

— Vingt francs, c'est bien cher, ce me semble ?

— Non, monsieur, l'auteur, un Canadien, est mort depuis peu ; ses ouvrages sont très rares et très demandés. Prenez-le à vingt-francs, croyez-moi, il en vaudra trente dans quelques jours.

— C'est votre dernier prix ?

— Le dernier.

Faucher paya royalement et s'en alla, tout surpris de voir que sa plume était si estimée en France, et tout heureux de se sentir si vigoureux et si vivant...quoique mort.

« — Ah ! mon cher, dit-il à Hébert en partant, si j'étais vraiment mort, je crois que je ferais fortune »

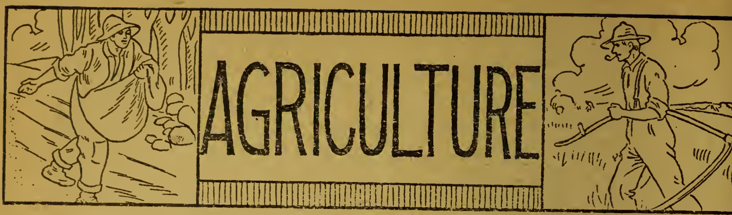
* *

C'est un grand signe de médiocrité de louer toujours modérément.

* *

L'envie est à l'âme ce que la rouille est au fer : elle le ronge.

X. MARMIER.



CALENDRIER AGRICOLE POUR L'ANNEE 1922

CONSEILS POUR LE MOIS DE JANVIER

SOINS DES MOUTONS EN HIVER

Les profits annuels du troupeau dépendent surtout du soin avec lequel il a été hiverné.

Si les moutons sont infestés de moustiques, lavez-les immédiatement; vous économiserez ainsi près de la moitié de la nourriture d'hiver. Les moutons pouilleux consomment plus de nourriture que les autres tout en restant maigres et faibles. Ils produisent moins de laine et cette laine est moins bonne.

La laine en suint vaut 65 cents la livre. C'est plus que le beurre, le fromage, le boeuf, les oeufs ou autres produits périssables ; sûrement, elle vaut la peine d'être soignée. Il n'y a que les toisons propres qui rapportent le prix maximum. Quelques moments passés à réparer les rateliers, les descentes à fourrage, les loges pour empêcher la balle, la poussière ou les toiles d'araignée de tomber dans les toisons seront du temps bien employé.

Les brebis mal hivernées et qu'on laisse s'affaiblir ou tomber malades produisent des agneaux faibles et des toisons légères. Cette toison est toujours d'une petite valeur, à cause de la faiblesse des fibres produites pendant la période de lent développement. Les bons soins en hiver rapportent de toutes façons.

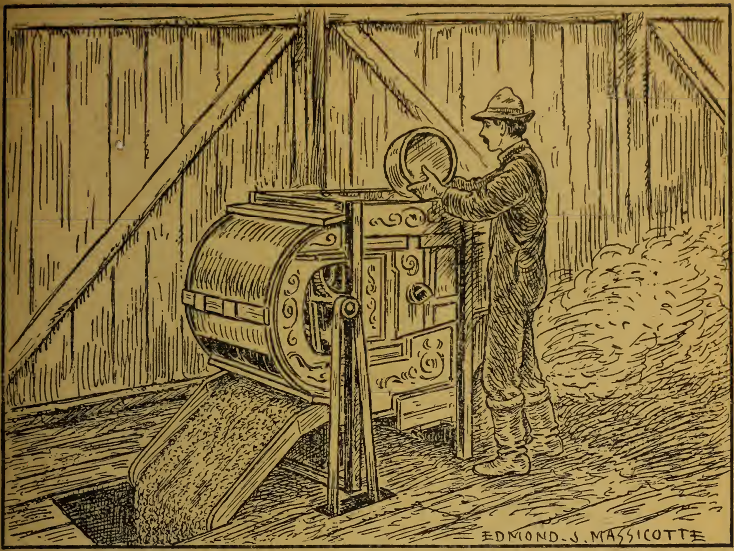
Ne tenez jamais les moutons trop renfermés en hiver. — Laissez en tout temps les portes de la bergerie ouvertes sur le côté non exposé aux vents. L'excès de la chaleur est la cause directe des refroidissements, de la pneumonie, de la chute des toisons et des désordres de ce genre qui sont souvent fatals.

H.-S. ARCHIBALD,
Eleveur du Dominion.

CONSEILS POUR LE MOIS DE FEVRIER

PREPARATION A LA PRODUCTION DU MIEL

La saison de l'activité des abeilles est brève et rapide au Canada. Les périodes de miellées s'ouvrent subitement et se terminent en quelques jours. Il importe donc que l'on ait une quantité suffisante des fournitures essentielles au rucher et que ces choses soient prêtes lorsqu'elles sont nécessaires. Il vaut mieux en faire la commande



CRIBLAGE DU GRAIN DANS LE HANGAR.

Avec les cribles munis de passoires appropriées on sépare l'avoine, le blé, les pois, les fèves, le mil. On peut assortir les grains à raison de 40 à 60 minots à l'heure.

longtemps à l'avance car leur expédition peut souffrir des délais. *Faites donc la liste de ce qu'il vous faut le printemps prochain, si vous ne l'avez pas encore faite.* Avez-vous assez de ruches pour loger tous les essaims prévus? Avez-vous assez de hausses, pour loger la grosse récolte de miel que vous comptez avoir cette année ? Avez-vous assez de cire gaufrée pour en mettre une feuille entière dans chaque cadre ? L'assemblage des ruches, le clouage des cadres, leur montage au fil de fer de façon à ce que les cadres ne s'étendent pas, exigent du temps ; ce sont des travaux qui devraient être faits en hiver ou très tôt au printemps. Cependant les amorces de cire gaufrée ne doivent être mises dans les cadres que peu avant que ces cadres soient placés dans la ruche.

Commandez maintenant vos pots à miel pour la récolte de la saison, et que vos ruches aient toujours assez de provisions pour durer jusqu'à l'été.

Les conditions canadiennes exigent de la vigilance et de la promptitude. Tous les ans des ruchers négligés disparaissent par la famine, l'essaimage, la perte des reines, l'affaiblissement des ruches, la loque et en dernier lieu la destruction des cadres par le papillon de la cire, tandis que les ruchers bien soignés se développent et se multiplient et rapportent de plus en plus à leur propriétaire.

F. W. L. SLADEN,
Apiculteur du Dominion



SCIAGE AU MOTEUR DU BOIS POUR L'HIVER.

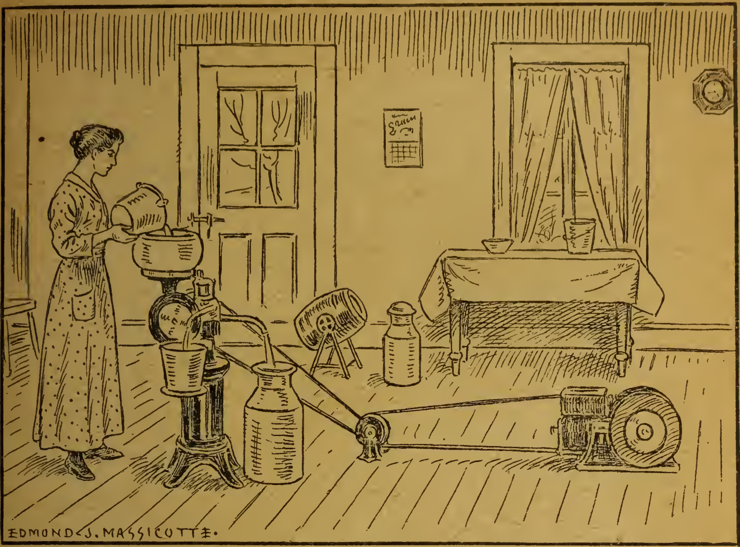
Le cultivateur progressiste profite de la morte saison pour scier son bois à l'aide d'un appareil à moteur. Il prépare ainsi non seulement le combustible, mais aussi diverses pièces de bois dont il prévient l'emploi.

CONSEILS POUR LE MOIS DE MARS

ALIMENTATION DES CHEVAUX POUR LES GROS TRAVAUX DU PRINTEMPS

L'oisiveté, la graisse, sont toujours les plus grands ennemis du cheval. Seul, le nourrisseur habile et intelligent peut préparer des chevaux aux gros travaux de l'été après un hiver d'oisiveté. Les chevaux qui ont pris de la graisse pendant l'hiver sont en moins bon état pour faire les travaux du printemps que les chevaux qui ont été maintenus sur une ration d'entretien. Le cheval mou endure bien mal les gros travaux et la chaleur de l'été.

Commencez donc immédiatement à préparer vos chevaux pour l'été. Donnez, dès maintenant, aux chevaux qui n'ont reçu jusqu'ici qu'une ration d'entretien de gros fourrages, une ration plus nourrissante, c'est-à-dire un peu de grain et des fourrages plus fins, (de préférence du foin de mil). Augmentez graduellement de façon à ce qu'ils reçoivent une pleine ration au commencement des gros travaux du printemps. Vers le mi-



LA SEPARATION DE LA CREME D'AVEC LE LAIT.

Dans les anciennes laiteries la crême se produisait lentement. Aujourd'hui, la ménagère extrait, en quelques instants, du lait de chaque jour, la crême qui sera servie sur la table ou portée à la beurrerie.

lieu de mars, mettez vos chevaux à un travail léger, régulier, ou du moins faites-leur prendre régulièrement de l'exercice et donnez-leur une portion de grain de 10 à 12 livres par jour, divisée en trois repas. Au commencement des gros travaux du printemps, le cheval devrait recevoir de 1 à 1¼ livre de grain par 100 livres de poids vif. Par exemple, à cette époque, un cheval de 1,500 livres devrait recevoir de 15 à 19 livres de grain et 15 livres de foin par jour. La meilleure méthode d'alimentation est la suivante :

5 heures a. m., 6 livres d'un mélange de grain, 5 livres de foin.

12 heures a. m., 6 livres d'un mélange de grain, 3 livres de foin.

6 heures p. m., 4 livres d'un mélange de grain, 8 livres de foin.

Lorsque les chevaux restent sans rien faire un jour ou deux, réduisez la ration de grain de moitié.

Il est essentiel que l'alimentation soit régulière, que les aliments soient toujours de la même qualité et en même quantité. Un bon mélange de grain est le suivant : 5 parties d'avoine, 1 partie de son ou 3 parties d'avoine et 1 partie d'orge.

Pour préparer un cheval de travail ou le maintenir en bon état, il est essentiel également de donner une ou deux pâtées chaudes de son par semaine. Remplacez le grain du samedi soir par une pâtée de son ; c'est là



LES SUCRES—INSTALLATION D'UNE SUCRERIE MODERNE.

La sucrerie moderne est devenue une sorte de laboratoire où les opérations diverses de la fabrication du sucre d'érable sont scientifiquement contrôlées et donnent des résultats certains.

une excellente coutume. On pourrait aussi employer de l'orge bouillie ou d'autres grains mélangés avec du son, et donnés chauds. Si on le désire, on peut ajouter du salpêtre, qui tonifie le sang, et de la mélasse, qui est laxative et apéritive.

Tenez toujours, en tout temps, du sel gemme dans la mangeoire des chevaux.

CONSEILS POUR LE MOIS D'AVRIL

LA CONDUITE DU RUCHER AU PRINTEMPS

Nos abeilles puisent la plus grande partie de leur miel dans les trèfles blanc et d'alsike, et le bon apiculteur s'attachera donc à accroître le plus possible la population du rucher au printemps pour profiter de cette miellée. L'hiver peut avoir causé des ravages. Quelques ruches se sont affaiblies ; d'autres sont sur le point de mourir de faim ; d'autres encore peuvent avoir perdu leur reine, ou la reine est bourdonneuse. Ce sont là des défauts à corriger au premier moment favorable. Enlevez les rayons contenant du miel de ces ruches qui en ont trop pour les

donner à celles qui en manquent ; unissez les ruches sans reine aux ruches faibles. Examinez les ruches, et faites ces choses dès que la température s'est réchauffée suffisamment pour que les abeilles et le couvain ne courent pas le risque d'être refroidis, (les abeilles doivent voler librement) et qu'il n'y ait pas à craindre que les abeilles ne tuent la reine. Cet accident se produit au cours de l'inspection et après, si les butineuses ne rapportent pas de miel et si elles errent d'une ruche à l'autre, ce qui arrive souvent pendant la première volée, avant qu'elles aient appris à connaître l'emplacement de leur ruche, surtout s'il fait du vent. Une ruche qui s'est tellement affaiblie en hiver que les abeilles couvrent à peine un rayon, ne *se repeuplera pas à temps pour pouvoir servir à la miellée,* et il faut l'unir à une autre avant qu'elle ne meure complètement. Si vous soupçonnez la présence de maladies dans le rucher prenez les plus grandes précautions en transférant les abeilles et le miel d'une ruche à l'autre.

Un autre point important dans la conduite du rucher est de protéger les ruches contre le froid. — Resserrez les entrées: abritez le rucher contre les vents, surtout contre les vents du nord, par des brise-vents ou une butte et tenez la ruche dans une caisse, emballée dans une substance isolante.

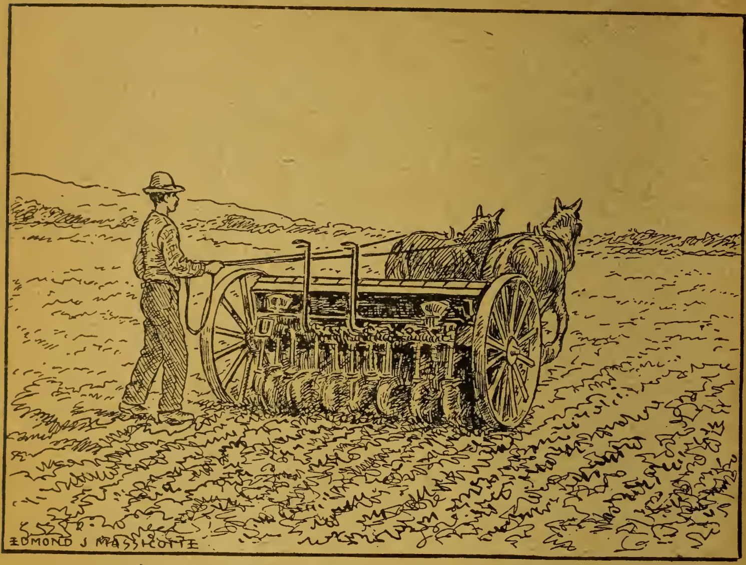
De fortes ruches peuvent être prêtes à essaimer pendant que les abeilles recueillent leur miel sur les pissenlits ou les arbres fruitiers. Il vaut mieux enlever le couvain de ces ruches un peu avant cette date et le donner aux ruches faibles que de leur permettre d'essaimer à ce moment.

Cherchez toujours à prévenir les besoins des abeilles, et, sans intervenir, sachez toujours dans quel état elles sont et dans quel état elles seront, disons au bout d'une semaine, quelle que soit la température. A la fin du printemps, élargissez la chambre à couvain, fournissez toutes les hausses nécessaires. Si le miel manque avant la miellée de trèfle, donnez un peu de sirop clair tous les jours.

CONSEILS POUR LE MOIS DE MAI

LE SOIN DES VOLAILLES EN ETE

La propreté, toujours nécessaire dans le poulailler est surtout indispensable lorsque les chaleurs commencent. — Les volailles tenues dans des logements fermés et étouffants ne peuvent rester en bonne santé ni donner une bonne production. Il vaut beaucoup mieux enlever les fenêtres du poulailler, les nettoyer et les remiser à un endroit où elles ne s'abîmeront pas et mettre à leur place du grillage. La ventilation sera meilleure et on évitera ainsi la vermine. Beaucoup de pertes qui se produisent parmi les poules en été proviennent du fait que leurs juchoirs sont malsains. *Nettoyez énergiquement le poulailler.* Appliquez sur les juchoirs une bonne couche de pétrole ou d'un liquide tue-poux. Nettoyez les nids, brûlez les matériaux qui s'y trouvent. blanchissez parfaitement l'intérieur et l'extérieur des nids et laissez-les sécher quelque temps au soleil. Le lait de



LES SEMAILLES.

Dans bien des localités, l'ensemencement se fait à la machine. Cela permet de cultiver de plus grandes étendues et de suppléer à la main-d'œuvre qui devient rare et dispendieuse.

chaux appliqué au pulvérisateur sur tout l'intérieur du poulailler le rendra plus hygiénique. Si les planchers sont en terre, enlevez quelques pouces du dessus et remplacez-les par de la terre fraîche. S'ils sont en bois ou en ciment, grattez-les, nettoyez-les, puis lavez-les avec un désinfectant assez fort. Le soleil accompagné de l'air frais, est l'un des meilleurs destructeurs de germes que nous ayons. Cependant il est possible de donner trop de soleil aux poules, et il est bon de se pourvoir d'ombrage pour les journées très chaudes.

Les poulaillers-colonies déposés dans un verger sont très bons pour les volailles ou les poulets. Donnez toujours beaucoup d'eau claire à boire dans des récipients propres, déposés dans un endroit ombragé. Veillez à ce que les poules adultes ne reçoivent pas trop de nourriture, surtout de blé d'Inde ou de sarrasin, ou de ces aliments engraissants. Choisissez les poules que vous ne désirez pas conserver pour une autre saison d'élevage et vendez-les de bonne heure quand elles se vendent cher, et tandis qu'elles sont encore en bon état, avant qu'elles recommencent à muer. Donnez beaucoup d'espace aux volailles et aux poulets dont vous comptez vous servir pour la reproduction.

Le libre parcours, dans un endroit où les oiseaux peuvent trouver une abondance de ver-



SARCLAGE DES LEGUMES A LA MACHINE.

Le génie inventif des mécaniciens a produit une machine qui désormais rend plus faciles les travaux de sarclage et de renchaussage.

dure et de nourriture animale sous forme d'insectes, de vers, etc., est essentiel pour stimuler le développement, la santé, la vigueur et la vitalité des volailles conservées pour l'élevage ou pour la ponte.

J.-D. LANG
Aviculteur, station expérimentale de Lennoxville.

CONSEILS POUR LE MOIS DE JUIN

TAILLE DES ARBRES FRUITIERS EN ETE

On ne doit tailler en été que les jeunes arbres fruitiers ayant une pousse trop épaisse et qui n'ont pas l'air de vouloir rapporter. — N'oublions pas que les feuilles sont les poumons des arbres et que si l'on en supprime trop, l'arbre souffre. L'objet principal de la taille d'été est de laisser l'air et la lumière pénétrer librement jusqu'au centre de l'arbre pour que les boutons à fruits puissent mûrir et donner des fruits bien développés, de bonne qualité et de bonne couleur. Pour y arriver, rabattez les tiges latérales, éclaircissez la végétation plus forte à l'extrémité supérieure des branches maîtresses, ayant soin de laisser une ou deux tiges

principales pour la formation de l'arbre. Ne rabattez pas ces branches. Mettez-vous à tailler en été dès que vous remarquez que les arbres sont trop ombragés au centre, où doit être la surface de rapport des jeunes arbres. Le but de la taille d'été est de développer et de renforcer les boutons à fruits plutôt que de forcer les boutons à feuilles à se transformer en boutons à fruits. Un fait qui le démontre, c'est que les boutons à feuilles se changent en boutons à fruits avant que la taille d'été soit commencée. Eclaircissez l'arbre un peu à la fois, et souvent, plutôt que de le dépouiller beaucoup en une seule fois. L'air et le soleil non seulement améliorent la qualité et augmentent la quantité de la récolte, mais éloignent les maladies et rendent plus faciles la manutention et la cueillette.

R.-H. HELMER
Régisseur, station expérimentale de Summerland, C. B.

CONSEILS POUR LE MOIS DE JUILLET

COUPONS LE FOIN AU BON MOMENT

Le cultivateur qui, délibérément, retarderait la coupe de ses céréales dans l'espoir d'en obtenir une plus grosse récolte, serait considéré comme peu sage, pour ne pas dire plus. Et cependant, c'est ce que beaucoup font pour leurs foins. Ils retardent, comptant en avoir plus à faucher.

Fauchez votre foin à bonne époque, et veillez à ne pas trop tarder. — Ce conseil donné, il y a déjà deux mille ans, par Caton, le grand Romain, est tout aussi vrai de nos jours. Rappelons en premier lieu que la tendance naturelle de toute plante, sauvage ou cultivée, est de produire des rejetons, en d'autres termes de former et de mûrir ses graines. Les graminées ou les trèfles cultivés pour la production de l'herbe ou du foin ont, comme les autres, cette tendance inhérente. Au printemps, et pendant la première partie de l'été, ils développent leur charpente, recueillant toute la puissance de vie et de reproduction qu'ils peuvent accumuler. A partir du moment où les fleurs commencent à s'épanouir, le stock de provisions accumulées est utilisé normalement pour former la semence. Il s'ensuit donc que *les graminées et les trèfles sont généralement dans l'état le plus vigoureux juste au moment où la semence commence à se former, c'est-à-dire pendant la floraison et immédiatement après.*

Lorsque la plante commence à tirer sur les provisions accumulées dans sa tige pour former la graine, sa valeur comme fourrage décline. Il est donc clair que pour obtenir une récolte de bon foin nourrissant, on doit faucher à la floraison même ou, pour les graminées, aussitôt après. Rappelons également que la succulence de la plupart des plantes à foin baisse rapidement après la floraison, et que *le foin coupé tard fait un fourrage moins apprécié du bétail que le foin coupé à temps.*

Remettre le fauchage longtemps après le floraison, c'est donc non seulement se préparer un foin d'une qualité inférieure,



LA FENAISON.

Voici la fenaison. Ce n'est pas tout de faucher et de râteler rapidement, il faut aussi engranger le foin sans retard. La chargeuse mécanique fait le travail de plusieurs personnes.

mais c'est perdre aussi du fourrage par le fanage et la chute des feuilles, surtout celles des parties basses de la plante, et c'est donner aux maladies de tous genres l'occasion de se développer.

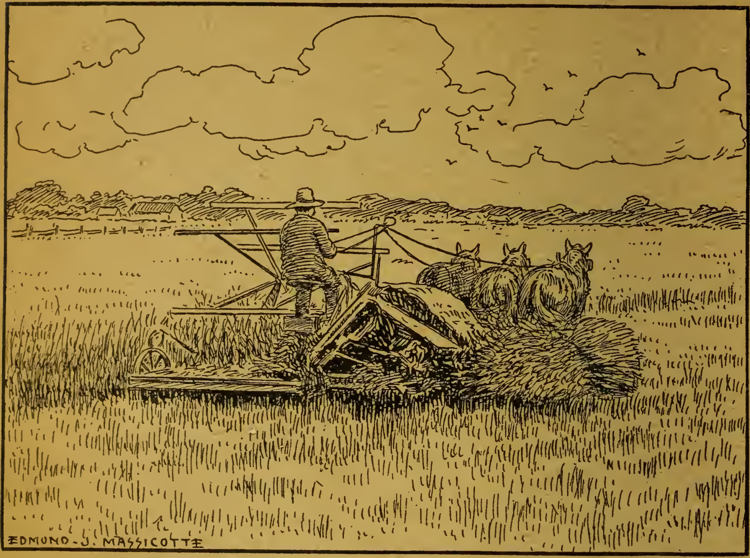
Remettre la coupe enfin tend à réduire le regain, fait d'une grande importance pratique. Ceci s'applique surtout aux récoltes comme la luzerne, qui doivent une bonne part de leur utilité à la faculté qu'elles possèdent de produire plus d'une récolte de foin en une saison.

CONSEILS POUR LE MOIS D'AOUT

QUAND FAUT-IL LABOURER LA PRAIRIE ?

Le choix du moment pour labourer une vieille prairie a une très grande importance. — Si ce labour est fait dans de mauvaises conditions, la texture du sol en souffre et les récoltes s'en ressentent plusieurs années. L'époque du labour varie suivant que le sol est léger ou lourd, et qu'il a été plus ou moins longtemps en gazon.

Une prairie sera labourée aussitôt que possible après les foins, en juillet ou en août ; on choisi-



LA MOISSON.

Quel spectacle que le fonctionnement de l'imposante moissonneuse-lieuse. Sur son passage ,les blés d'or se courbent, sont réunis en gerbe, puis couchés sur le champ à des intervalles régulières.

ra la même époque pour les vieux pacages qui ne donnent pas grand nourriture dans l'Est après cette date. Un labour plat de trois à quatre pouces de profondeur vaut généralement mieux qu'un labour profond. Une fois le labour fait, roulez en travers avec un lourd rouleau pour tasser et supprimer les espaces d'air entre les tranches de terre et le sous-sol. Le disque, passé ensuite toutes les semaines sur ce labour, fera merveille en ameublissant le sol, en conservant l'humidité et en permettant à l'air de circuler à travers la profondeur de la couche labourée. Toutes ces opérations demandent à être faites par une bonne température et lorsque le sol est suffisamment sec. L'objet principal du disquage et du roulage est de faciliter la circulation de l'air et de l'eau et d'activer la décomposition du gazon. *Un sol privé d'air, de chaleur et d'humidité ne peut donner de bonnes récoltes,* pour la simple raison que sans ces agents, la provision de matières organiques ne peut se changer en une forme utilisable par les plantes. La saison est si courte pour ce travail du reste, qu'il est essentiel que le labour soit fait en été afin de donner au gazon le temps de pourrir. Il coûtera un peu plus cher à cette saison de l'année, mais cette considération ne doit pas nous arrêter. Il faut avant tout profiter de la chaleur, qui est l'une des conditions indispensables au succès de la récolte l'année suivante.



LABOUR D'AUTOMNE.

Effectuer les labours d'automne sans fatigue pour le laboureur, tel est le prodige qu'accomplit maintenant la charrue à moteur.

CONSEILS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

SECHAGE DU TABAC

Le séchoir doit être étanche et muni d'abondants ventilateurs sur les côtés et sur le dessus.

Remplissez le séchoir aussi rapidement que possible et commencez à ventiler d'abord lentement pour compléter le fanage des feuilles et partir le jaunissement. Après cela, augmentez légérement la ventilation. Ayez soin cependant que les feuilles restent souples.

Lorsqu'il fait sec, il peut être nécessaire de fermer les ventilateurs, à l'exception de ceux du dessus, et de ventiler la nuit, sinon le séchage se ferait trop vite. Donnez plus d'air pour éviter l'échaudure, tant que le jaunissement n'est pas terminé. Lorsque la plus grande partie de la feuille a pris la couleur brune désirée on peut donner toute la ventilation que l'on désire, pourvu qu'il ne fasse pas trop chaud. Laissez beaucoup d'espace entre les tabacs afin d'avoir une libre circulation d'air dans le séchoir. Il faut de huit à dix pouces entre les grands tabacs et au moins six pouces pour les petits.

Lorsque les feuilles commencent à ressuer, que les queues deviennent raides, c'est un signe



LE FUMAGE DES TERRES A LA MACHINE.

Le distributeur d'engrais pour le fumage uniforme des terres est une des machines agricoles qui sont justement appréciées par ceux qui s'y connaissent.

certain que le séchoir contient trop d'humidité et que l'échaudure est à craindre. Ouvrez immédiatement tous les ventilateurs pour renouveler l'air aussi tôt que possible. Si le temps est humide, on peut être obligé de se servir de réchauds à charbon de bois pour sécher l'atmosphère à l'intérieur. Mieux vaut faire des feux rapides pour sécher l'atmosphère autour d'eux que les petits feux qu'il faudrait maintenir trop longtemps et qui élèveraient la température du bâtiment sans réduire suffisamment le contenu d'humidité de l'air. Il en résulterait des conditions favorables au développement de l'échaudure dans les premières phases du séchage et des moisissures dans les dernières phases.

F. CHARLAN,
Chef du service des tabacs.

CONSEILS POUR LE MOIS D'OCTOBRE

LABOUR ET FUMURE D'AUTOMNE DE LA PLANTATION DE TABAC

La préparation du champ de tabac est trop souvent négligée, quoique ce travail soit celui qui compte le plus dans le succès de la récolte.

Le labour d'automne est l'un des moyens les plus simples et les plus faciles de combattre les vers gris, les vers fil-de-fer, les sauterelles, qui tous, peuvent sé-

rieusement endommager la plante de tabac.

Sur une terre fumée et labourée en automne, la répartition du travail se fait mieux et l'eau se conserve beaucoup mieux ; ce dernier point est très important, car les districts où l'on cultive du tabac sont souvent sujets à la sécheresse pendant la saison. On voit souvent des tabacs beaucoup souffrir pendant une courte sécheresse sur un labour de printemps, tandis que d'autres sur un champ contigu, de même nature, mais qui a été labouré en automne, se portent fort bien.

En ces deux dernières années, nous avons comparé, sur une terre sablo-argileuse, le labour et la fumure d'automne au labour et à la fumure de printemps. Le premier champ a rendu, en deux ans, une moyenne de $50 à l'acre de plus que le champ labouré et fumé au printemps.

On voit par ce qui précède que le labour d'automne et la fumure d'automne (1) maîtrisent les insectes ; (2) permettent une meilleure répartition du travail ; (3) conservent mieux l'humidité du sol pour la récolte et (4), augmentent beaucoup les profits.

H.-A. FREEMAN,
Inspecteur des tabacs.

CONSEILS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

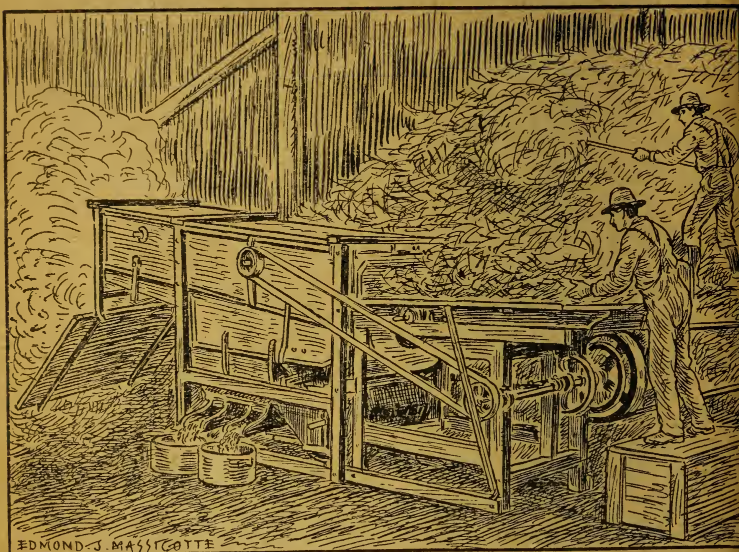
LE BAIGNAGE DES MOUTONS EN AUTOMNE

Si les éleveurs de moutons comprenaient bien tous les avantages qui résultent du baignage, il n'y aurait pas besoin de loi pour les faire persévérer dans cette pratique.

Ces avantages sont de deux sortes : d'abord le bain guérit ou prévient toute la vermine et les maladies de la peau, et les animaux se portent beaucoup mieux et profitent mieux ; deuxièmement la qualité de la laine est améliorée et son développement stimulé. Il a été démontré que les moutons bien baignés donnent de une livre à une livre et demie de laine de plus par toison que ceux qui ne le sont pas.

Le baignage du printemps avec une solution arsénicale, après la tonte, est très important pour tout le troupeau, y compris les jeunes agneaux, mais le bain d'automne est indispensable et ne devrait jamais être négligé.

On préparera la solution en suivant fidèlement les instructions ; il faut que le mouton en soit imprégné partout à l'exception des yeux et des naseaux. Il n'y a en réalité qu'un seul moyen de baigner. C'est de submerger l'animal, sur ses pieds, dans une cuve assez profonde pour le couvrir entièrement. Pour un très petit troupeau, on peut se servir, à pis aller, d'une tonne à mélasse raccourcie d'un pied à une extrémité ; mais un récipient utile et économique est un bassin d'environ huit pouces de large au bas, trois pieds et demi de profondeur, et s'élargissant à vingt pouces au sommet, avec une extrémité faisant saillie pour que les moutons puissent en sortir en marchant après le bain. Il faudra arranger aussi une plateforme d'égouttement à fond étanche, pouvant tenir deux ou trois moutons, pour que la solution dé-



BATTAGE DU GRAIN AVEC MOTEUR A GAZOLINE.

Plus de fléau, plus de batteuse à bras ou mue par des chevaux. Un petit moteur adopté à une machine nouvelle remplace le travail de plusieurs hommes.

gouttant de l'animal revienne de la plate-forme à la cuve. La solution se fait avec de l'eau chaude et on la laisse refroidir à 100 degrés F., avant de l'employer, après quoi elle se refroidit rapidement. On peut baigner n'importe quand après le 1er septembre. Une journée ensoleillée, venteuse, est la meilleure, mais si, pour une raison quelconque, le baignage était retardé, on fera bien de s'y mettre immédiatement, sans plus attendre. Il faudra avoir soin d'empêcher les moutons, pendant au moins trois ou quatre heures, de se rendre sur un pacage, jusqu'à ce que leur toison ait cessé d'égoutter, surtout lorsqu'on se sert de solution empoisonnée.

Le service des moutons et des chèvres de la division de l'industrie animale, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, fournira sur demande des plans de cuve et des renseignements complets sur les bains et sur les méthodes.

W.-W. HUBBARD,

Régisseur, station Expérimentale, Fredericton, N. B.

CONSEILS POUR LE MOIS DE DECEMBRE

LE FUMIER D'HIVER

La plus grande partie du fumier appliqué au sol se produit en hiver, dans l'écurie. l'étable et la porcherie. C'est sur le fumier d'hiver que le cultivateur compte principalement pour les récoltes de maïs et de racines de son assolement. Comment traiter ce fumier de façon à en obtenir le meilleur rendement possible ?

Il faut tout d'abord conserver la partie liquide (urine). Elle est beaucoup plus riche en azote et en potasse, — deux principes fertilisants des plus précieux, — que la partie solide, à preuve, les chiffres suivants : —

On trouverait pour des milliers de dollars d'engrais sous les vieilles étables et les vieilles écuries, dont les planchers et les rigoles laissent passer les liquides. La première mesure à prendre pour sauver l'urine est de voir à ce que le plancher sur lequel l'animal repose et la rigole qui est derrière lui soient *étanches et imperméables.* La meilleure façon de résoudre le problème, est d'avoir un plancher et une rigole en ciment; si on ne peut pas le faire pour le moment, que l'on mette le plancher et la rigole en madriers dans le meilleur état possible de réparation. La litière ne peut remplir sa fonction, qui est d'absorber les liquides, si le plancher ou la rigole coulent.

		Azote. p. c.	Acide phosphorique p. c.	Potasse p. c.
Cheval :	solide	.55	.30	.40
	liquide	1.35	trace	1.25
Bovins :	solide	.40	.20	.10
	liquide	1.00	trace	1.35
Porcs :	solide	.55	.50	.40
	liquide	.40	.10	.45
Moutons :	solide	.75	.50	.45
	liquide	1.35	.05	2.10

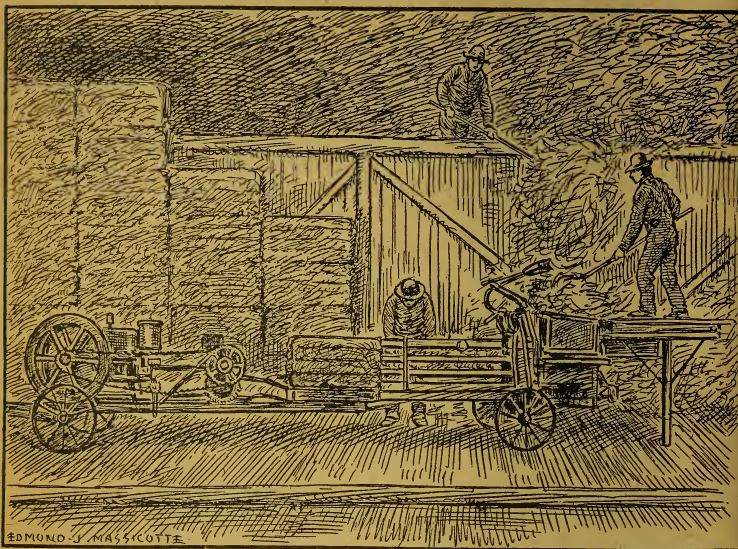
On voit donc que, poids pour poids, l'urine, à l'exception de celle du porc, contient des pourcentages beaucoup plus élevés d'azote et de potasse que la partie soiide. Ce n'est pas tout: ces éléments se trouvent sous une forme immédiatement assimilable, ce qui augmente de beaucoup leur valeur.

En moyenne, de 40 à 45 pour cent de la quantité totale d'azote excrétée sont dans l'urine ; chez la vache, la proportion dépasse fréquemment 50 pour cent.

La *deuxième* mesure est *d'employer une quantité suffisante de litière pour absorber tout le liquide.*

La paille est la litière presque universellement employée sur la ferme. Elle absorbe de deux à trois fois son poids de liquide.

La sciure de bois sèche (bran de scie) et les copeaux fins font



PRESSAGE DU FOIN.

Pour expédier le foin au loin il est nécessaire de réduire son volume. On obtient ce résultat au moyen des puissantes presses à moteur.

également des litières propres et satisfaisantes.

La mousse de tourbe, généralement connue sous le nom de litière de tourbe (sphaigne), fait une litière admirable, douce et absorbante. Elle absorbe environ 10 fois son propre poids de liquide et possède en outre cet avantage qu'elle peut retenir toute l'ammoniaque qui se dégage au cours de la fermentation du fumier dans l'étable ou au dehors.

La tourbe et la terre noire séchée à l'air font aussi d'excellents absorbants. On se trouve très bien de leur emploi sur beaucoup de fermes canadiennes. Les dépôts de ces substances ne sont pas rares dans bien des parties du Canada et leur utilité comme litière est assez bien connue.

Autant que possible, sortez le fumier tous les jours de l'étable ou de l'écurie pour le transporter directement et tout frais sur la terre. Tant qu'il n'y a que peu ou point de neige, et que l'état du sol le permet, servez-vous pour cela de l'épandeuse (dans laquelle on verse directement le chariot de fumier au sortir de l'étable) et épandez-le immédiatement ; vous économiserez ainsi beaucoup de travail et vous préviendrez toutes les pertes de principes fertilisants et d'humus qui suivent inévitablement l'accumulation du fumier dans la cour ou dans le champ. C'est également un mode de distribution égal et uniforme sur la terre — un point qui a aussi une grande importance.

Lorsqu'il y a beaucoup de neige sur la terre, continuez à charrier le fumier sur le champ tous les jours, mais au lieu de l'épandre, *mettez-le par petits tas de 200 à 400 livres chacun.* Cinquante tas de 400 livres ou cent tas de 200 livres chacun à l'acre représentent une application de 10 tonnes.

Lorsque le printemps arrive et que la neige a disparu, retournez les tas de fumier qui se trouvent peut-être sur une base de neige d'un pied ou plus d'épaisseur, et épandez-les lorsqu'ils sont dégelés.

ELEVAGE DES DINDONNEAUX

(Article emprunté à la " Vie à la Campagne ", mars 1921, publication Hachette, Paris).

Le dindon est le roi de la basse-cours comme producteur de chair à rôtir ; mais les insuccès de son élevage découragent beaucoup d'éleveurs, au point que bon nombre d'éleveurs, qui préparaient de forts troupeaux l'ont délaissé. C'est la crainte que la crise du rouge inspire qui en est la cause en partie. Cette affection apparaît surtout sur les sujets affaiblis. Or voici une méthode pratique d'élever le dindonneaux sans voir leurs bandes décimées par le rouge. Une bonne nourriture et de l'hygiène en constituent tout le secret, si ceux-ci proviennent de reproducteurs robustes, âgés au moins de 2 ans. Si vous négligez cette condition, vous allez vers des échecs certains.

Faites couver de la mi-avril jusqu'à la fin de mai. Confiez vos oeufs à des dindes de caractère doux et de poids moyen. Mettez vos couveuses dans un local plutôt sombre ; donnez-leur comme nid, une vaste boîte, un grand panier garni de paille molle et fraîche, où l'oiseau est à son aise.

Essayez la couveuse en lui confiant quelques faux oeufs, puis la fièvre d'incubation bien confirmée, donnez-lui 16 à 22 oeufs. suivant sa taille ; son plumage doit couvrir tous les oeufs. Levez régulièrement les dindes une fois par jour pour leur faire prendre alternativement un repas de grain et de pâtée, boire de l'eau fraîche et se détendre 15 à 20 minutes. Pendant que la couveuse est levée, visitez le nid, et nettoyez les oeufs salis par les déjections avec de l'eau tiède à 95 degrés. En même temps, nettoyez le nid s'il est souilé.

Les soins qu'exigent les dindes couveuses pendant l'incubation se résument en deux mots : nourriture et propreté. Ces grands oiseaux paresseux ne se lèvent pas d'eux-mêmes, par conséquent c'est à vous de veiller à ce soin. Chaque matin, vers 8 heures, levez votre ou vos dindes. Enlevez-les doucement du nid après avoir constaté, en leur passant la main sous les ailes et le ventre, qu'aucun oeuf n'est attaché aux plumes, ce qui arrive quand il s'en trouve de brisés. Le contenu de l'oeuf détruit se répand dans le nid et forme une glu qui colle les autres oeufs. Placez la dinde dans un endroit sec, près de son nid, et mettez à sa disposition du grain ou de la pâtée et de l'eau. Laissez-la ainsi pendant un quart d'heure ou 10 minutes suivant la température. Ce délai passé, faites regagner le nid à la couveuse, qui, générale-

ment, s'y résoud sans manière. Si elle hésite trop longtemps, placez-la vous-même sur le nid en veillant à ne pas briser les oeufs. Pendant le repas, visitez le nid, et, s'il est souillé, ainsi que son contenu, ce qui est fréquent, nettoyez-le. Soulevez les ailes de la couveuse, abritent-elles des parasites? Saupoudrez les plumes de poudre de pyrèthre fraîche. Il est des dindes qui ne retournent pas leurs oeufs et restent absolument immobiles sur ceux-ci comme des animaux sans vie. Observez la disposition de vos oeufs. Retournez-les comme vous le feriez avec un incubateur. Pour être assuré de ce fait, marquez-les au crayon, et faites en sorte que toutes les marques se trouvent en dessus, le jour, au moment où la couveuse regagne son nid.

PAS DE MIRAGE

Ne mirez pas les œufs issus de sujets vigoureux, ou ne pratiquez cette opération qu'en cas de doute sérieux vers le sixième jour. Facilitez la naissance des dindonneaux en répandant sous le nid un peu d'eau tiède pendant la durée de l'éclosion une fois par jour. Après le 32e jour, aidez lles retardataires à sortir ; fracturez la coquille de l'œuf par de légères pressions faites sur le petit axe, avec délicatesse, et seulement dans les cas désespérés, car les poussins ainsi éclos meurent souvent au bout de quelques jours.

A partir du bêchage qui commence vers le 28e ou 29e jour, laissez les couveuses en repos. Attendez patiemment que l'éclosion s'accomplisse. Quelques éleveurs enlèvent les dindonneaux quand ils sont séchés et les conservent ainsi dans une sécheuse, cela dans le but d'éviter que la dinde ne s'impatiente et termine mal l'éclosion. Avec des couveuses dociles, ce n'est pas utile ; cependant ce procédé vous rend service lors d'éclosions simultanées de plusieurs dindes.

Répartissez alors également le nombre des dindonneaux sous chaque mère, s'il se trouve des œufs clairs ou des morts en coquille en trop grand nombre.

L'éclosion terminée, le véritable élevage commence. Préparez d'abord un nid de paille fraîche pour chaque mère dans un local ensoleillé et sec, où vous les portez ainsi que leurs petits. Faites-les manger les premières ; laissez-les s'étirer ; installez ensuite les dindes sur leurs nids respectifs avec leurs dindonneaux. Au bout de 36 heures de jeûne, alimentez les dindonneaux, qui ne mangeront réellement qu'à partir du 3e jour.

PREVENEZ LA CRISE

Considérez la crise du rouge comme un état de faiblesse naturelle, causé par la croissance des caroncules, état maladif devenant dangereux vers l'âge de 5 à 6 semaines environ. Après cette époque, vous pouvez considérer une couvée comme sauvée.

Le dindonneau est un petit être délicat et frileux, qui demande des soins assidus. Donnez-lui donc de la chaleur, du sec et une excellente nourriture. Tenez vos oiseaux à l'abri de l'humidité, du froid, de la trop grande ardeur du soleil. Le dindon était primitivement un oiseau de forêt, le besoin de l'ombre des arbres, des taillis et fourrés persiste.

Pendant les dix premiers jours, tenez les dindonneaux enfermés dans leur local bien éclairé, puis sortez-les tous les jours de beau temps de neuf heures du matin à quatre heures. Ne laissez pas vos dindes errer à l'aventure. si-

non, vous aurez des déboires ; une baignade malencontreuse, des piqûres d'orties suffisent pour causer quelques décès. Placez les meneuses dans une mue sur le terrain que vous avez choisi pour que la petite famille prenne ses ébats, ou enfermez les dindonneaux avec leur mère dans un enclos de 20 à 25 pieds, entouré de panneaux mobiles, ou de grillage à mailles fines de 20 pouces de hauteur. Augmentez progressivement le parcours donné jusqu'au 30e jour, après quoi laissez la bande avec la mère dans une cour, un coin de prairie ou de verger.

REGIME SIMPLE ET NUTRITIF

Adoptez un régime alimentaire simple, mais dans lequel les aliments azotés sont abondants. Composez-le d'une pâtée formant la base des repas, puis de grains et de desserts, et l'eau comme boisson. Pendant les huit premiers jours, donnez des œufs durs, broyés avec leurs coquilles et du pain rassis finement émietté, le tout mélangé à raison de deux tiers de pain et un tiers d'œufs. Faites quelques distributions de millet, puis donnez deux fois par jour comme dessert, du pain émietté humecté de vin. A partir du huitième jour, adoptez le régime que vous continuez jusqu'après la crise du rouge, c'est-à-dire vers 6 à 8 semaines, 10 au besoin si vous avez des doutes sur la force de vos sujets. Faites une pâtée par parties égales, composée de farine d'orge ou d'avoine, d'oignons crus, de ciboule, le tout mélangé à sec et humecté ensuite d'un peu de lait caillé. Distribuez alternativement chènevis, sarrasin et blé ; ajoutez des desserts de viande crue finement hachée, des insectes. Donnez un repas de pâtée par jour, les desserts en plus, et de l'eau comme boisson.

Quand la crise du rouge approche, vers la cinquième semaine, ajoutez dans la pâtée et à un seul repas, à raison d'une forte pincée par tête, la poudre suivante : Quinquina pulvérisé, 30 gr.; Gingembre, 20 gr.; Anis, 10 gr.; Gentiane, 20 gr.; Sulfate de fer pulvérisé, 10 gr.; Charbon de bois pilé, 10 gr.

Donnez tous les deux jours à vos dindonneaux un peu de pain humecté de vin. Remarquez-vous chez eux un signe de faiblesse qui se reconnaît tout de suite à leur marche lente, leurs ailes pendantes et aspect général de tristesse, prenez à part les oiseaux ainsi affaiblis ; offrez-leur de la viande crue hachée, et du pain humecté de vin. Une fois par jour, faites-leur prendre une petite cuillerée de café très fort. De cette manière, vos dindonneaux passeront la crise du rouge sans difficulté.

Après la dixième semaine et même plus tôt, tout danger est écarté. Donnez-leur alors une nourriture plus économique composée de farineux, de légumes cuits ou verts, de viande, de farine de poisson, tourteaux de maïs, d'arachide et de palmiste. Faites entrer les denrées suivantes dans les proportions indiquées : légumes cuits, pommes de terre, topinambours, carottes, betteraves, etc., ½ ; farine d'orge, ¼ ; poudre de viande, ¼ ; ou bien remplacez la farine d'orge par des tourt eaux, de la poudre de viande, de la farine de poisson. Donnez-en à satiété à raison de trois repas par jour, le matin, le midi et le soir. Entre ces distributions, jetez quelques desserts aux oiseaux, surtout des verdures et des débris de viande cuite ou

crue. Menez vos dindons jusqu'à l'âge de cinq mois et demi à six mois. A partir de ce moment, faites-leur subir un régime spécial d'engraissement.

BEAUCOUP D'HYGIENE

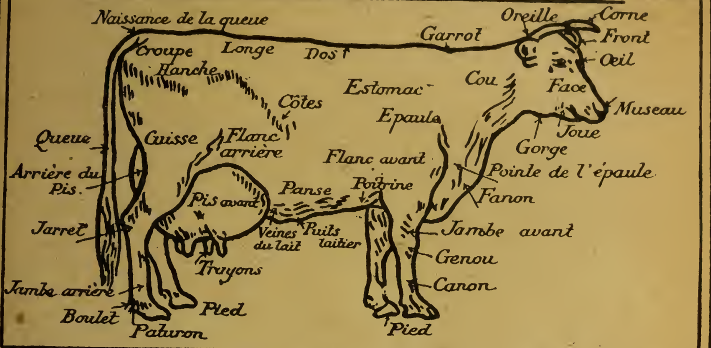
Préparez les pâtées très proprement ; donnez-les fraîches et, le repas terminé, ramassez les restes pour les donner à vos poules pondeuses. Visitez souvent vos oiseaux ; si vous constatez la présence de parasites, poudrez de pyrèthre l'intérieur du plumage. Renouvelez cette opération autant de fois qu'il est nécessaire. Combattez diarrhée et constipation. Dans le premier cas, faites prendre aux malades un peu de vin chaud (une cuillerée à bouche par sujet et par jour), dans lequel vous avez fait infuser un peu de camomille, cinq à six fleurs dans un verre. Dans le second, multipliez des distributions de verdure et supprimez les grains échauffants, comme le chènevis, par exemple. Faites prendre de l'huile d'olive, une petite cuillerée à café par oiseau et par jour aux sujets les plus atteints. Si vous appliquez nos conseils, vous constaterez, avec plaisir, que la crise du rouge est facile à vaincre.

Pour bien apprécier une vache laitière

QUELLES SONT LES REGLES A SUIVRE

Aujourd'hui que les dépenses de nourriture, de main-d'oeuvre, les frais généraux et d'amortissement grèvent d'aussi lourde façon l'expoitation d'une vacherie, il importe plus que jamais de ne choisir que des laitières remarquables. Les initiés ne s'y trompent guère, car ils ont acquis, par le temps, par les erreurs commies à leurs dépens, une expérience incontestable. Ils discernent automatiquement les signes favorables de lactation et ceux qui ne le sont pas. Ils distinguent vite une bonne laitière d'une médiocre, malgré les trucs des vendeurs, et ils jaugent assez exactement ses capacités productives (dont vous ne tirerez toutefois parti que si vous nourrissez et soignez parfaitement un bon sujet), et ils se trompent assez rarement. Vous pouvez acquérir méthodiquement cette faculté d'appréciation, ce coup d'oeil, en portant attention sur tout ce que vous devez remarquer et discerner lorsque vous examinez un animal pour l'acheter. Malgré les difficultés momentanées, et qu'il ne faut pas vous exagérer, la vache laitière restera dans chaque ferme un des éléments essentiels de production, parce qu'elle transforme des aliments de volume, dont les cours varient souvent, dont le placement dépend des facilités de transport, en denrées de petit volume, lait, beurre, fromage; en denrées immédiatement mangeables, à des cours relativement stables et dont vous n'avez pas attendu de longtemps la surproduction et les difficultés de placement. Elle fournit aussi, sous forme de fumier, des éléments de restitution et des quantités abondantes d'humus indispensables pour le maintien des conditions de fertilité et de productivité des terres.

PARTIES ESSENTIELLES DE LA VACHE LAITIÈRE



CARACTERISTIQUES D'UNE BONNE LAITIERE

Voici les premiers éléments d'appréciation des sujets, avec leur échelle des points, qui vous permettent de vous constituer une base théorique d'appréciation, dont il n'est pas inutile que vous soyez bien pénétré.

Tête et cou. — Front large et plat ; yeux larges, brillants, clairs et moyens ; museau bien découpé ; naseaux larges et ouverts ; joue forte ; oreilles et cornes de tallle moyenne et non grossières ; sécrétions jaunes et abondantes ; face bien découpée, plutôt osseuse que trop en chair ; cou fin, de longueur moyenne ; gorge bien découpée ; fanon léger et peu en chair (9 points).

Avant-train. — Epaules pas trop attachées et serrées, larges entre les pointes, étroites au sommet, plutôt osseuses que trop en chair ; l'épine dorsale s'élevant au-dessus des omoplates ; jambes bien découpées plutôt fines que grossières ou trop longues ; poitrine large et profonde ; estomac et cage thoracique bien pleins ; base du corps large entre les jambes ; sternum proéminent ; poitrine pas trop en chair, (9 points).

Abdomen et milieu du corps. — Dos droit, maigre et long ; colonne vertébrale forte et ouverte ; longe large et forte ; côtes bien saillantes, longues, larges, et à os plats ; panse large, profonde et longue, bien supportée et montrant une bonne capacité d'alimentation ; peau douce, moelleuse, lâche, d'épaisseur moyenne, mais plutôt fine, élastique, souple et huileuse ; poil doux et fin (26 points).

Arrière-train. — Hanches larges, os anguleux, non arrondis ; croupe droite, large, longue, bien archée, charnue et ne tombant pas ; hanches larges, saillantes et anguleuses ; cuisses maigres, longues, bien musclées et bien découpées, peu charnues ; écusson large et haut ; queue longue et bien attachée, extrémité de la queue fine, à ample panache de poils ; jambes bien découpées, assez fines et pas trop longues (10 points).

Développement des mamelles. — Pis large, ample, uni, non charnu, s'en allant bien en arrière et non découpé en avant, bien plein et porté haut vers l'arrière ; peau douce, souple, moelleuse, spongieuse et lâche ; poil fin ; trayons de taille uniforme, placés d'équerre et pas trop petits ; veines de lait larges, longues et ramifiées ; plusieurs puits laitiers très larges (25 points)

Capacité et tempérament. — Alerte, vigoureuse, puissante, difficilement excitable, calme, forme générale du corps, vue de face, du sommet et des côtés très harmonieuse et d'apparence maigre plutôt que grasse, à l'ossature assez saillante, plutôt que très ouverte et très enveloppée, indiquant ainsi que toute la nourriture est employée pour la production du lait, plutôt que pour celle de la viande (21 points).

POUR JUGER LES LAITIERES

Ainsi donc, si les aptitudes laitières sont mieux indiquées par l'enregistrement de la production laitière, vous avez cependant intérêt à contrôler ces aptitudes par l'examen de leur conformation et des signes extérieurs, ne serait-ce que pour vous faire l'oeil. Il a été, en effet, démontré qu'il existait une relation entre l'apparence générale et la conformation d'une vache laitière, avec sa capacité de production de lait, et de matières grasses pour la fabrication du beurre.

Pour juger une vache, placez-la sur une grande surface ou dans un cercle de grande étendue. Si vous avez à en examiner plusieurs ensemble, afin d'établir une première sélection par l'élimination progressive de celles qui vous paraissent les moins qualifiées, laissez un espace de 12 à 15 pieds entre elles. Faites-les disposer dans ce cas sur le même alignement, faisant toutes face dans la même direction. Postez-vous au moins à 20 pieds de distance ; procédez à une observation générale de tout le groupe. Ceci, en vue d'avoir une idée de l'ensemble, pour noter la taille, l'apparence laitière générale, et d'autres points. Procédez ensuite à une comparaison, point par point, en prenant chaque individu à part. Après les avoir examinés d'après la méthode détaillée, précisée plus haut, comparez soigneusement les points observés sur les différentes vaches. De cette façon, vous arrivez assez facilement à distinguer la vache meilleure laitière du lot. Après avoir procédé au classement des vaches, établissez par écrit, brièvement, les raisons d'un tel classement, Cela vous aide beaucoup à éclairer votre jugement définitif et à formuler les raisons, qualités, défauts, particularités que vous venez de constater, établir une balance entre les unes et les autres et à vous faire une opinion plus méthodiquement raisonnée, et la mieux appuyée sur les faits. Ne considérez pas cela comme une règle à suivre constamment, encore ces notes écrites constituent par la suite une documentation précieuse à laquelle vous pouvez avoir à vous reporter, lorsque vous avez à comparer.

* *

Nos moments de lumières sont des moments de bonheur; quand il fait clair dans notre esprit, il y fait beau.

* *

L'année est une couronne qui se compose de fleurs, d'épis, de fruits et d'herbes sèches.

JOUBERT.

MÉDECINE HYGIÈNE

La mortalité infantile dans Québec

LES MOYENS QU'IL FAUT PRENDRE POUR ENDIGUER LE FLEAU

Conseils aux jeunes mères pour l'alimentation artificielle

Lors de l'exposition du Bien-Etre de l'Enfance, qui s'est ouverte à Montréal le 16 mai dernier, M. J.-A. McBride, qui présidait la cérémonie d'ouverture de cette association, nous a fait part de cette constatation vraiment désolante que 16,000 enfants âgés de moins de cinq ans étaient morts en 1920, dans la province de Québec, et que la part de Montréal, dans cette funèbre liste avait été de plus de 5,000.

Prenant à son tour la parole, Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province, eût des accents émus pour déplorer que la majorité de notre population ne semble pas réaliser l'extrême gravité du problème auquel nous avons à faire face, par suite des ravages que fait parmi nous la mortalité infantile. Puis il s'écria, dans un beau mouvement d'éloquence :

" Cinquante mille de nos fils et de nos frères, dit-on, ont traversé l'Atlantique et ne sont jamais revenus et un nombre à peu près égal de petits enfants au Canada ont été conduits eux aussi à leur dernière demeure. Les premiers sont morts pour la défense d'une grande cause, celle de la civilisation, mais les enfants, du moins la grande majorité, ont été victimes, non pas de balles allemandes, mais de la négligence des parents et peut-être, jusqu'à un certain point, de la négligence de ceux qui ont le devoir de veiller sur l'hygiène dans cette province et dans tout le pays."

Le lieutenant-gouverneur donna ensuite lecture de statistiques montrant que la province de Québec a l'honneur peu enviable d'arriver sous le rapport de la mortalité infantile en troisième lieu sur la liste des différents pays du monde. " C'est un fait regrettable, dit-il, mais qui n'en est pas moins vrai et auquel nous devrions nous appliquer à remédier. Le public de cette province n'apprécie pas comme il convient le travail qui est fait actuellement à Montréal. Je n'en savais rien moi-même et je regrette mon ignorance à ce sujet, mais je vous assure que vous aurez désormais ma plus entière coopération."

* *

" Lorsqu'un nourrisson meurt, pourquoi se consoler sottement en disant ou s'entendant dire : " Ah ! il est bienheureux, c'est un ange de plus au ciel ". Ne vaut-il pas mieux, après avoir travaillé vaillamment à la gloire

de la religion et de a patrie, faire un saint plus tard, qu'un ange maintenant ?"

Ces paroles, extraites d'une lettre du district de Québec, au conseil d'Hygiène de la province, devraient être pour ainsi dire claironnées par tout le pays, de façon à ce qu'il n'y ait pas une jeune mère qui ne sache que son devoir est de mettre tout en œuvre pour assurer la vie de son enfant en bas âge. Quand malheureusement, et en dépit de tous les efforts, la mort arrive, les consolations sur le sort du petit ange qui s'est acheminé vers le ciel n'en seront que plus douces et plus sincères.

On ne saurait trop le répéter, c'est l'alimentation artificielle du nourrisson qui est le grande cause de la mortalité infantile. Quand l'enfant a la grand bonheur de pouvoir puiser les sources de la vie au sein de sa mère, il a toujours les plus grandes chances de pouvoir traverser sans accident la première phase si critique de son existence.

Mais il s'en faut de beaucoup, comme on sait, et surtout dans les villes, que toutes les mères puissent donner à leurs enfants le lait naturel qui leur est si précieux. Quelquefois aussi, soit par apathie ou indifférence, ou tout simplement parce qu'elles ne le veulent point, elles préfèrent courir tous les risques inhérents à l'alimentation artificielle, et alors, pour peu qu'il y ait négligence quelque part, il y a gros à parier qu'un autre petit ange s'envolera avant peu à tire d'aile vers le séjour des élus.

Il importe donc au plus haut point, en de pareilles conditions, que cette alimentation à laquelle il faut forcément avoir recours se rapproche, autant que faire se peut, de celle que la nature devait fournir au nourrisson, c'est-à-dire du lait maternel.

A défaut du lait de chèvre, qui convient admirablement à l'enfant, mais qu'il est malheureusement très difficile de se procurer au Canada, c'est le lait de vache qui donne l'aliment le plus satisfaisant. Mais la composition du lait de vache différant beaucoup de celle du lait de femme, ainsi qu'en témoigne l'analyse figurant dans le tableau suivant, il importe au plus haut point de faire subir au lait de vache les modifications nécessaires pour que la similitude avec le lait de femme soit aussi complète que possible. C'est ici que les mères devront redoubler de soins et de vigilance, si elles veulent que leurs chers petits, privés de l'alimentation naturelle, puissent passer sans trop d'accidents à travers cette redoutable phase de leur existence.

Voici le tableau montrant comment se répartissent les matières entrant dans la compositon du lait de femme et celle du lait de vache :

	Lait de femme Moyenne	Lait de vache Moyenne
Beurre	4.00	4.00
Matières protéiques	1.50	3.50
Lactose	7.00	4.50
Sels	0.20	0.75
Eau	87.30	87.25
	100.00	100.00

Comme on voit, dans le lait de vache, la quantité de substances protéiques (caséine, etc.,) est à peu près égale à la quantité de beurre, tandis qu'au contraire dans le lait de femme la quantité de substances protéiques n'est que d'un tiers la quantité de beur-

re. Les modifications qu'il faut faire subir au lait de vache, pour la nourriture du nourrisson, devront donc consister à diminuer les matières protéiques et à augmenter le sucre.

Quelle est la meilleure méthode à suivre pour en arriver à ce desideratum, et afin de pouvoir préparer à domicile un lait de vache modifié qui, en composition, se rapprocherait beaucoup du lait de femme.

Aux Etats-Unis, où on a donné depuis quelque temps une attention toute particulière à cette question, c'est la méthode Chapin, dite "Top-Milk", ou Dessus-de-Lait, qui est le plus en faveur et qui a donné jusqu'ici les meilleurs résultats. Nous allons indiquer ici, avec le plus de détails possibles, en quoi consiste cette méthode.

Si, pour réduire la proportion des matères protéiques, l'on se contentait d'ajouter de l'eau à du lait "qui n'a pas encore crémé, la quantité de beurre se trouverait diminuée en même temps que les substances protéiques, et le lait que l'on donnerait au bébé serait trop pauvre en beurre. Mais si, au contraire, on se sert du "dessus d'un lait qu'on a laissé crémer" dans une bouteille à lait ordinaire, c'est-à-dire celle dont les laitiers se servent habituellement pour la distribution du lait aux familles, cet inconvénient disparaîtra, car tandis que les matières grasses augmentent de proportion dans les "dessus du lait" de vache qui a crémé, la *proportion des substances protéiques* reste ce qu'elle y était, et ainsi on a un dessus-de-lait dans lequel, la quantité de beurre seule étant majorée, le beurre et les substances protéiques se trouvent dans les mêmes proportions entre elles que dans le lait de femme.

Donc on peut diluer ce "dessus de lait" pour réduire la teneur en matières protéiques, sans ne plus craindre pour la quantité du beurre qui, se trouvant artificiellement majorée, est alors à réduire aussi bien que les matières protéiques.

Quels "dessus de lait" employer. — Le lait qui a crémé dans un bol à lait ordinaire ne convient pas, C'est de la bouteille d lait ordinaire des laitiers qu'il faut le prélever, et le lait doit être embouteillé immédiatement après la traite, puis immédiatement refroidi et maintenu froid pour que *quatre ou six heures après cet embouteillage* la crême soit montée à la partie supérieure de la bouteille. Si votre laitier ne distribue pas son lait en bouteilles, exigez qu'il le fasse, et s'il s'y oppose, changez de laitier. Expliquez bien à votre laitier que c'est du lait de la traite du matin qu'il vous faut. Ce lait "embouteillé immédiatement après la traite, puis refroidi et maintenu froid", sera prêt à être employé de quatre à six heures après l'embouteillage. C'est généralement vers ce temps-là qu'il arrive au client à Montréal. La crème est alors presque entièrement montée à la surface, de telle sorte qu'en enlevant le *tiers* supérieur du contenu de la bouteille, on aura un "dessus de lait" contenant 10% de beurre et, en enlevant la *moitié* supérieure, on aura un dessus de lait contenant 7% de beurre. C'est ce que représente la vignette No 1.



Fig. 1 . — Pourcentages du beurre dans différentes couches de lait. Le contenu de la bouteille entière, mêlé : 4%. Dans le lait de la moitié supérieure de la bouteille, après la montée de la crême : 7%. Dans le lait du tiers supérieur de la bouteille, après la montée de la crême : 10%.

Tant que le nourrisson n'a pas atteint son quatrième mois, c'est avec le dessus de lait de 10% que l'on prépare sa nourriture ; après qu'il a atteint quatre mois, on fait usage de lait de 7%.

Si l'enfant est né avant terme ou s'il est délicat, l'on doit diminuer la *force* de la nourriture, d'après les indications que donnera le médecin de la famille ou du dispensaire.

Si l'on se rappelle les différences qui existent entre le lait de vache et le lait de femme, l'on ne s'étonnera pas des précautions qu'il faut prendre, pendant le premier mois de la vie, pour accoutumer le nourrisson à digérer le lait de vache, Aussi, dans ce premier mois, faut-il varier la force de la nourriture six fois, tandis qu'il ne sera pas nécessaire de la varier plus de quatre fois à compter de l'âge de 1 mois jusqu'à 9 mois inclusivement.

Quand on n'emploie que de l'eau pour diluer le lait, il faut la faire bouillir d'avance pour qu'elle ait le temps de refroidir. Quand on a recours à l'eau d'orge, que plusieurs spécialistes recommandent de substituer à l'eau après le premier mois, il faut aussi la préparer d'avance, mais seulement pour les besoins de la journée, car cette eau ne se conserve pas. Le diluant (soit eau bouillie ou eau d'orge) étant prêt, on enlève de la bouteille de lait le tiers supérieur de son contenu, soit 9 à 10 onces (l'once égale 2 cuillerées à soupe, ou 4 cuillerées à dessert, ou 8 cuillerées à thé) et on le met dans un vase prêt à être employé. Lorsque le nourrisson a atteint ses quatre mois, on enlève la moitié supérieure du bidon de lait, soit la valeur de 16 onces.

Il faut avoir soin, quand on opère avec le tiers supérieur du bidon de lait, de toujours enlever et bien mêler ce tiers en entier, quand même on ne doit pas utiliser le tout. Autrement, on ne se

trouverait pas opérer avec un dessus de lait de 10%, les différentes couches de ce dessus de lait n'ayant pas la même teneur en beurre.

Le tableau suivant, préparé par des spécialistes de renom, offre un excellent guide auquel les mères pourront se reporter en toute sûreté, depuis le premier jour de la naissance jusqu'à l'âge de 9 mois. Comme il est plus commode de ne préparer que 20 onces (une chopine impériale) les chiffres figurant dans ce tableau sont pour cette quantité de nourriture. Lorsque le bébé prend plus que 20 onces de nourriture dans les 24 heures, on recommence l'opération. Il faut avoir soin de toujours préparer sans tarder ce qu'il faut de nourriture pour 24 heures, à moins que le lait n'arrive deux fois par jour, ce qui est plutôt rare dans les villes.

PREMIER JOUR : — Ne donnez pas de lait ; offrez au bébé de l'eau bouillie sucrée (une once de sucre de lait, ou ½ once de sucre blanc ordinaire, pour 20 onces d'eau.)

DEUXIÈME JOUR : — Pour faire 20 onces de nourriture, mettez u e once de dessus-de-lait de 10%, une once de sucre de lait (ou ½ once de sucre blanc ordinaire) préalablement dissout dans un peu d'eau qui a bouilli, puis ce qu'il faudra de diluant (eau bouillie) pour compléter les 20 onces de nourriture.

TROISIÈME JOUR : — 2 onces de dessus-de-lait de 10%, une once de sucre de lait (ou ½ once de sucre ordinaire) puis eau bouillie pour compléter les 20 onces.

QUATRIÈME JOUR : — 3 onces de dessus-de-lait de 10% une once du sucre de lait (ou ½ once de sucre ordinaire) puis eau bouillie pour compléter les 20 onces.

CINQUIÈME AU DIXIÈME JOUR : — 4 onces de dessus-de-lait de 10%, une once de sucre de lait (ou ½ once de sucre ordinaire) puis eau bouillie pour compléter les 20 onces.

DIXIÈME AU TRENTIÈME JOUR : — 5 onces de dessus-de-lait de 10%, une once de sucre de lait (ou ½ once de sucre ordinaire) puis eau bouillie pour compléter les 20 onces.

UN MOIS À DEUX MOIS : — 6 onces de dessus-de-lait de 10%, une once de sucre de lait (ou ½ once de sucre ordinaire) puis le diluant (eau d'orge ou eau bouillie) pour compléter les 20 onces.

DEUX MOIS À QUATRE MOIS : — 7 onces de dessus-de-lait 10%, une once de sucre de lait (ou ½ once de sucre ordinaire) puis diluant (eau d'orge ou eau bouillie) pour compléter les 20 onces.

QUATRE MOIS À NEUF MOIS INCLUSIVEMENT : — 10 onces de dessus-de-lait de 7% (**), une once de sucre de lait (ou ½ once de sucre ordinaire) puis eau d'orge pour compléter les 20 onces.

APRÈS NEUF MOIS : — Le lait se donne pur, sans le couper. Il suffit de bien mêler le contenu de toute la bouteille de lait qu'apporte le laitier, et ce, afin de répartir également la crême dans tout le lait.

Les auteurs sont partagés sur l'opportunité de toujours ajouter du lait de chaux à la nourriture de l'enfant. Plusieurs ne le recommandent que quand le lait est trop acide. D'autres prescrivent de toujours en ajouter une once dans chaque 20 onces de nourriture. Si l'on décide d'en faire usage, on s'en servira pour dissoudre le sucre, à la place de l'eau bouillie prescrite à cette fin dans le tableau ci-dessus.

Une fois le lait préparé pour la journée, on doit le mettre immédiatement dans la glacière — *refrigerator* — de préférence en contact avec la glace, car dans plusieurs glacières, la température ne baisse pas plus qu'à 60° F., par insuffisance de la quantité de glace ou autrement.

La cuillère spéciale de Chapin (Chapin's dipper), facilite beaucoup les manipulations des "dessus de lait". Elle contient une once ; la première once de lait doit cependant être prélevée au moyen d'une cuillère ordinaire, pour ne pas en renverser. La cuillère Chapin peut servir également à mesurer le sucre ; on la remplit entièrement pour le sucre de lait et qu'à moitié pour le sucre ordinaire.

La quantité de lait que l'enfant boira dans les 24 heures étant préparée, il vaut mieux, préalablement à la mise en glacière, la distribuer dans autant de bouteilles que l'enfant prendra de repas.

Pour conserver frais le lait destiné aux bébés.

Comment improviser une glacière dont la mise en service coûte moins que 3 sous par jour

Demandez à votre épicier une boîte de bois de 13 pouces par 18 pouces et de 11½ pouces de hauteur.

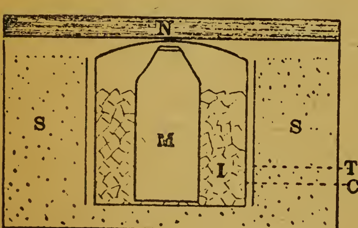


Fig. 1

Coupe verticale de la glacière improvisée : S, bran scie ; T, cylindre de tôle préférablement galvanisée ; C, chaudière ou canistre dans laquelle est placée la bouteille de lait ; M, entourée de la glace I ; N, journaux cloués sur la couvercle.

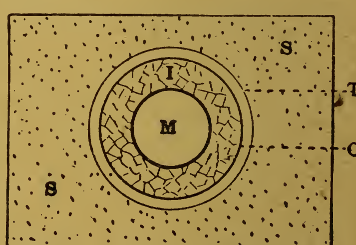


Fig. 2

Coupe horizontale de la glacière ; M, bouteille de lait ; I, morceaux de glace ; C, chaudière ou canistre pour contenir la glace ; T, cylindre de tôle, qui maintient le bran de scie, S, en place, lorsqu'on enlèvera la chaudière pour vider l'eau.

Dans le fond de la boîte, placez une bonne couche de bran de scie, sur ce bran de scie, placez une chaudière ou canistre de 8 pouces de diamètre et d'une hauteur suffisante pour pouvoir y introduire une bouteille de lait de la capacité d'un quart de gallon. Ayez soin que la chaudière repose sur le bran de scie et non sur le fond de la boîte elle-même. Autour de la chaudière, placez un cylindre de tôle un peu plus grand que la chaudière, puis remplissez de bran de scie l'espace entre le cylindre et les parois de la boîte jusqu'au niveau supérieur du cylindre. Sur le couvercle de la boîte, clouez à peu près cinquante feuilles de journaux. Placez la bouteille de lait dans la chaudière et disposez tout autour de la bouteille des morceaux de glace.

Cette glacière improvisée peut contenir deux bouteilles de lait d'un quart de gallon ou quatre biberons de 8 onces. Avec à peu près 2 sous de glace par jour, la glacière est maintenue en service utile.

Le département d'hygiène recommande l'usage de cette glacière. Le peu de dépense qu'elle nécessite n'est rien en comparaison avec le coût d'une maladie ou d'une mort.

Du " Chicago Health Departement Bulletin ", 25 juillet 1908.

POURQUOI VIEILLIT-ON ?

Voilà une question difficile et à laquelle quelques-uns des plus grands savants de notre époque cherchent encore la réponse. La cause principale de la vieillesse semble due à l'accumulation dans le corps, au cours de l'existence, d'une certaine quantité des résidus de la vie. Le corps se débarrasse aisément de la plupart d'entre eux, surtout les produits gazeux, tels que l'acide carbonique. Mais il en existe d'autres dont il ne peut se libérer complètement, et qui finissent par empoisonner l'organisme, ankylosant les membres et les articulations, faisant tomber les cheveux ou les blanchissant, ridant la peau et ainsi de suite. Ces transformations s'effectuent plus ou moins vite suivant les individus, et il est parfaitement juste de dire que certaines personnes sont plus vieilles à quarante ans que telles autres à soixante ans. Ce n'est donc pas uniquement la suite des temps qui nous vieillit, mais bien tout ce qui se passe dans notre organisme pendant notre existence. Les personnes qui mènent une vie sage, surtout celles qui ne mangent pas avec excès, qui ne boivent pas trop, et qui ont un sommeil suffisant, au cours duquel leur corps élimine ou détruit nombre des poisons produits pendant la journée, ne vieillissent pas de beaucoup aussi vite que celles qui vivent d'une manière moins réglée. Il en est de même des gens à l'esprit calme. On dit avec raison que les grands chagrins et les profondes anxiétés vieillissent les gens ; en effet, ces tourments moraux entravent la faculté que possède le corps de se remettre de ses fatigues et de se libérer de ses poisons ; aussi les personnes inquiètes ou malheureuses vieillissent-elles plus vite que celles dont l'existence est calme et heureuse. On peut dire que les gens qui vieillissent le moins vite sont ceux qui se font soigner par le docteur Tranquille, le docteur Abstinence et le docteur Sagesse.

VOULEZ-VOUS VIVRE CENT ANS ?

VOICI LES QUINZE COMMANDEMENTS QU'IL FAUT SUIVRE

1er Commandement. — Le local où vous vivez et travaillez doit toujours être bien aéré. La meilleure température est entre 68 et 70 degrés Fahrenheit. Faites en sorte que l'air à l'intérieur soit aussi pur que celui du dehors. Laissez pénétrer le soleil autant que vous le pourrez.

2me Commandement. — Que vos vêtements soient toujours à la fois amples et légers. Les vêtements ne doivent jamais être serrés, non plus que les souliers. De préférence, aussi, portez toujours un chapeau mou. En hiver, nos maisons étant plutôt surchauffées, il est préférable de s'en tenir aussi aux vêtements légers, et de ne s'habiller chaudement qu'en sortant.

3me Commandement. — Passez le plus possible de votre temps en plein air. Si vous manquez d'exercice, faites une partie du chemin à pied, en allant à votre travail et quand vous en revenez. Même si l'air du dehors est humide et brumeux, il est généralement plus sain que l'air de l'intérieur.

4me Commandement — Autant que possible, ayez toujours ouverte ou partiellement ouverte la fenêtre de la chambre où vous dormez.

L'air de la nuit ne peut vous faire aucun mal, et au matin, vous vous sentirez bien mieux reposé. Quand cet air est trop vif, il suffit seulement de se couvrir plus chaudement.

5me Commandement. — Respirez lentement et profondément. Respirez par le nez et non par la bouche. Ne faites pas d'effort pour activer votre respiration. Cela peut être parfois dangereux.

6me Commandement. — Evitez de trop manger, et restez plutôt sur votre appétit. Mangez un peu moins quand il fait chaud. Réglez votre alimentation d'après le plus ou moins d'exercice que vous prenez et de travail que vous faites. Quand vous êtes surchauffé, mangez des aliments qui rassasient et ne produisent pas beaucoup de chaleur, tel que par exemple la plupart des légumes.

7me Commandement. — Evitez de manger trop de viande ou d'œufs. La viande et les œufs contiennent beaucoup de "protéines", aliments essentiellement réparateurs, mais qui, absorbés en excès, peuvent donner naissance à des poisons et fatiguer outre mesure les reins et le foie, dont la fonction est d'éliminer ces poisons du corps humain.

8me Commandement. — Ayez une alimentation variée. Les aliments les plus sains sont souvent les moins chers. Voici une liste d'aliments parmi les plus sains, ceux en tête de la liste étant les moins coûteux et les derniers les plus chers : — Le blé d'Inde ou maïs, la farine de blé, la farine d'avoine, le sucre, le riz, le pain de blé, l'oléomargarine, les haricots ,les pois, les pommes de terre, le beurre, le lait, le porc salé, le fromage, le ragoût de bœuf, le jambon, les côtelettes, le boeuf, les œufs, les huîtres, etc.

Les aliments bon marché qui contiennent de la protéine sont le lait écrémé, les haricots, le fromage. Les aliments bon marché produisant de la chaleur et contenant de l'amidon sont le pain, les bananes, la glucose et le sucre ordinaire. Les aliments bon marché produisant de la chaleur et contenant des matières grasses sont l'oléomargarine et l'huile de coton.

Les fruits et les salades contiennent des produits qui sont très bons pour vous, et vous devrez en manger le plus souvent possible.

9me Commandement — Mangez lentement et mâchez bien vos aliments.

Si vous avalez vos aliments à moitié mâchés, votre estomac est forcé de trop travailler. Il est préférable de ne pas faire usage de poivre, de moutarde, de "c t-sup", ou d'autres condiments épicés.

Buvez les liquides à petites gorgées et ne les buvez pas d'un trait. Ne buvez pas quand votre bouche est pleine.

10me Commandement. — Evitez la constipation.

Si vos intestins fonctionnent bien, il vous sera facile de vous maintenir en bonne santé. Des maux de tête opiniâtres sont souvent le résultat de la constipation, et il en résulte aussi souvent des désordres assez graves.

Parmi les aliments qui font aller à la selle, nous citerons : — les figues, les pruneaux cuits, le son, l'huile, les légumes, le beurre, la crême, le sucre, le miel, le sirop et le jus des fruits.

Buvez beaucoup d'eau, surtout avant déjeuner. Ne prenez pas de laxatifs ou de purgatifs à moins qu'ils ne soient prescrits par votre médecin.

11me Commandement. — Tenez-vous droit, et les épaules plutôt en arrière, soit debout, assis ou en marche.

L'habitude de tenir les épaules en avant est une des plus vicieuses qu'il soit possible de contracter, et elle est souvent une des causes de la constipation et de la nervosité. Quand vous êtes assis, s'il vous est difficile de vous tenir droit, placez un petit coussin derrière vous, à la hauteur des reins.

12me Commandement — Evitez les médicaments contenant des poisons, et pouvant créer le désir d'en prendre de nouveau.

Parmi ces médicaments, citons la cocaïne, l'opium, l'héroïne, l'alcool et l'acétanilide. Bon nombre de médicaments brevetés sont aussi fort dangereux, et il ne faut en prendre que sur ordonnance de médecin. Le meilleur moyen, aussi, de vous tenir en bonne santé, est de ne prendre ni liqueurs spiritueuses ni bière. Le vin ne doit être pris que très modérément. La même règle s'applique aussi au thé et au café, dont on ne doit faire usage que le moins possible.

Le tabac étant un narcotique, il est préférable de s'en abstenir. Si vous en avez l'habitude, fumez le moins possible et n'avalez pas la fumée.

13me Commandement. — Tenez-vous le corps très propre et soyez en garde contre les maladies contagieuses.

Prenez souvent des bains et lavez-vous toujours les mains avant de vous mettre à la table.

Il y a des germes de maladies presque partout, mais ils sont généralement sans danger si vous êtes en bonne santé. Evitez le plus possible de rester dans les foules, ou dans toute réunion

quelconque, si vous êtes fatigué ou si vous ne vous sentez pas bien.

Les mouches et les moustiques répandent souvent des germes de maladies, et il faut s'en protéger par tous les moyens dont on peut disposer.

Si vous n'êtes pas certain de la pureté de l'eau que vous buvez, ayez soin de la faire bouillir. L'eau contient souvent des germes de fièvre typhoïde ou d'autres maladies.

14me Commandement. — Travaillez avec entrain, afin de vous bien porter, mais ayez soin aussi de vous amuser et de vous reposer.

Si votre travail entraîne une forte dépense de forces physiques, des délassements tranquilles comme les cartes, les dames, les dominos, etc., sont de rigueur. Par contre, si vous êtes resté assis toute la journée dans un bureau, votre corps aura besoin d'exercice physique, pour que votre cerveau oublie son travail. Quand c'est possible, rentrez alors chez vous à pied, ou encore vous pouvez scier du bois, pelleter de la neige, jouer au croquet ou au base-ball, etc. Tout cela est excellent pour vous.

Donnez au sommeil le plus de temps possible. Ne faites pas de repas copieux avant de vous coucher, et chassez toute pensée qui pourrait vous tourmenter. Prenez un bain tiède ou buvez un verre de lait chaud, au besoin, pour vous porter au sommeil.

15me Commandement. — Prenez les choses par leur bon côté et apprenez à ne pas vous tourmenter.

Essayez, le plus possible, de chasser toutes les pensées qui vous rendent malheureux. D'un autre côté, ne vous tourmentez pas trop au sujet de votre santé. Laissez faire la nature, qui a des ressources inépuisables.

Evitez le plus possible toute hâte. Le matin, prenez votre temps en vous rendant à votre travail. Vous n'en travaillerez ensuite que mieux. Observez la même règle, quand vous rentrez chez vous, le soir. Vous trouverez votre dîner meilleur et vous n'en dormirez que mieux.

Le secret du bonheur consiste à être content de son sort, et il y en aura toujours qui sont plus malheureux que vous.

LECON QUI PORTE FRUIT

Dans une série du lettres, publiées dans une revue anglaise sur les questions canadiennes (« On the Canadian question ») Goldwin Smith eut le tort, un jour, de dire que si notre pays avait autant d'industries que la Nouvelle-Angleterre, les Canadiens-Français, au moins, pourraient se rendre utiles comme «factory hands» — hommes de peine dans les ateliers.

A son retour d'Europe, M. Edmond de Nevers lui adressa un exemplaire de son volume «L'Ame Américaine», avec son autographe, auquel il ajouta : « who might have been a good factory hand» — qui aurait pu devenir un bon homme de peine dans un atelier. —

M. Goldwin Smith comprit et lorsque ses lettres parurent en volume, il en fit disparaître la phrase insultante pour les Canadiens-Français.

TABLEAU DES CONTREPOISONS

Il n'existe aucun contrepoison qui puisse s'appliquer à tous les cas d'empoisonnement. La substance capable de neutraliser un poison en le transformant un corps inoffensif ou beaucoup moins dangereux varie selon la nature du toxique. Nous croyons utile d'indiquer sommairement ce qu'il convient d'administrer dans les empoisonnements les plus communs.

Quand la nature du poison est inconnue, on fera toujours bien d'administrer des stimulants et des boissons émollientes.

Tableau I. — Poisons pour lesquels il faut toujours en premier lieu donner un vomitif.

POISONS	SYMPTOMES	CONTREPOISONS
L : s toutes ses for- : rhum, gin, whis- , alcool méthylique, cool de bois).	Vertiges, face enflammée, yeux rouges, peau moite, pouls faible, quelquefois convulsions et perte de connaissance.	Café chaud ou esprit aromatique d'ammoniaque. Jeter de l'eau froide à la face et essayer de faire marcher.
IC : s les poisons à rats, vert de Paris, la so- on Fowler. Quelque dans les fruits en serves et la bière.	Fortes douleurs à l'estomac, diarrhée et crampes dans les jambes, vomissements, sécheresse de la gorge, sueurs froides, grande prostration.	Beaucoup d'eau tiède. Magnésie en grande quantité et à doses répétées. Oeufs battus ou huile de ricin et stimulant. Chaleur et frictions.
: danum, morphine, egoric, certains si- calmants et sirops umes.	Tendance au sommeil et finalement perte de connaissance. Pouls d'abord plein puis s'affaiblissant, respiration devenant de moins en moins profonde ; pupilles rétrécies ; face rouge.	Il peut y avoir difficulté à ce que le vomitif ait de l'effet. Beaucoup de café fort. Essayez d'éveiller en parlant à haute voix et même en faisant des menaces, mais ne pas épuiser le malade en le forçant à marcher. Stimulants et respiration artificielle.
: de plomb, peinture plomb, peinture blan-	Gorge sèche, goût métallique et soif intense, coliques dans les jambes ; sueurs froides, quelquefois paralysie des jambes et convulsions.	½ once de sels Epsom dans un verre d'eau. Stimulant et boissons émollientes.
PHORE : s les allumettes, et nombre de poisons à et à vermine.	Fortes douleurs à l'estomac, vomissements. Peau prend une teinte sombre et peut dégager odeur de phosphore. Saignements de nez. Convulsions.	Sels Epsom, ½ once dans un verre d'eau, ou magnésie. Stimulants. De préférence boissons émollientes. Lait. Eviter les matières grasses et les huiles.
AINE : s les viandes et le sson gâtés, le lait et crême à la glace.	Nausées, vomissements, diarrhée. Peau froide et moite. Pouls faible. Fortes douleurs à l'abdomen, crampes, grande prostration et faiblesse. Quelquefois éruptions sur la peau.	Purgatifs, huile de ricin ou sels Epsom. Cuillérée à thé de charbon de bois en poudre, et répéter.

POISONS	SYMPTOMES	CONTREPOISONS
STRYCHNINE : Noix Vomique. La strychnine est fréquemment employée sur les viandes comme mort-aux-rats. Sulfate de cuivre,, (vert-de-gris).	Très fortes convulsions, alternant avec crampes, et affectant tous les muscles du corps. Le dos se courbe, les machoires sont fortement serrées. Les spasmes des muscles sont si forts que la respiration devient trè difficile. La face est pâle et décomposée. Vomissements violents, accompagnés de sécheresse de la bouche, de resserrement de la gorge, puis de diarrhée.	Charbon de bois en poud autant que possibl grande quantité. D ensuite un autre vo Tenir le malade dans absolu, afin de ne pas voquer de convulsions Faire boire de l'eau al neuse après avoir fai mir, puis lait et œufs lonté. Infusion de ca mieux, persulfure de fe draté.

Tableau II.— Cas d'empoisonnement pour lesquels un vomitif ne doit pas être administré en premier lieu.

POISONS	SYMPTOMES	TRAITEMENT
MERCURE : Sublimé corrosif, pastilles antiseptiques. Autres sels de mercure beaucoup moins communément employés.	Le sublimé corrosif est très irritant. La bouche, les lèvres et la langue prennent une teinte blanche. La bouche est enflée et la langue est ratatinée. Goût métallique dans la bouche. Douleur dans le ventre. Nausées et vomissements de mucus mêlé de sang, dysenterie, peau froide et moite, grande prostration, convulsions.	Tout d'abord, blanc d'œ œuf entier battu ; f et eau, à défaut d'œuf. quides adoucissants e mulants. Se pro quand on le peut, du sulfure de fer hydraté est l'antidote de pr tous les poisons mé ques.
NITRATE D'ARGENT : Pierre infernale.	Douleur dans la bouche et l'estomac ; la bouche prend d'abord une teinte blanche, puis devient noire. Les vomissements, d'abord blanchâtres, deviennent ensuite noirs.	Eau salée, ou lait, en dance. Ensuite, vo En dernier lieu, liq adoucissants et stimul

Il faut rire avant que d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri.

Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables.

LA BRUYÈRE.

Evitez les trois quarts du chemin à l'ami qui revient vers vous.

DESCARTES.

La conscience est le meilleur livre de morale que nous ayons, c'est celui qu'on doit consulter le plus. PASCAL.

Tableau III.— Cas d'empoisonnement pour lesquels il ne faut jamais administrer un vomitif.

POISONS	SYMPTOMES	TRAITEMENT
[ACI]DES CORROSIFS : Acide acétique. Acide chlorydrique. Acide nitrique (eau forte). Acide sulfurique.	Fortes douleurs de brûlures dans la bouche, la gorge et l'estomac. Toutes les surfaces et membranes touchées par l'acide sont détruites. Vomissements et diarrhée. Plus ou moins de suffocation, due à l'enflure de la gorge. Grande prostration.	Alcali pour neutraliser l'acide. De préférence, magnésie ou craie dans de l'eau, fréquemment et en abondance. La chaux, le blanc d'Espagne, la poudre à dents, ou même les cendres de bois peuvent aussi servir comme alcalis, ou bien on donnera une cuillérée à dessert d'ammoniaque dans deux tasses d'eau. Dans la suite, liquides adoucissants, lait, lait et œuf, huile d'olive. Les stimulants s'imposent pour ainsi dire toujours. Quand l'acide a pénétré dans les conduits aériens, on peut faire respirer de la vapeur d'ammoniaque.
[ACI]DE OXALIQUE :	Les symptômes ressemblent aux précédents, mais les brûlures des lèvres, de la bouche, etc., sont moins graves.	Magnésie, craie, et eau ou eau de chaux pour neutraliser l'acide. Dans la suite, une once d'huile de ricin et stimulants en abondance.
[ACI]DE CARBOLIQUE : [(e]mployé communément [da]ns les tentatives de [su]icide).	Cuisson vive de la bouche et vomissements. Dans les cas graves, il y a perte rapide de connaissance et la mort peut survenir d'un instant à l'autre.	Rinser la bouche avec de l'alcool pur. Quand c'est un adulte lui faire boire 3 ou 4 cuillérées à dessert d'alcool. Cinq minutes après, donner 2 cuillérées à dessert de sels Epsom dissous dans un peu d'eau. A défaut de sels Epsom, on peut rinser la bouche avec de l'eau de chaux et en faire boire plusieurs verres. On donnera ensuite 3 ou 4 œufs crus, ou bien de l'huile de ricin ou une huile douce quelconque. Les stimulents (grogs chauds) sont toujours de rigueur et il faut avoir soin de tenir le malade bien au chaud.
[ALC]ALIS CAUSTIQUES : Ammoniaque. Chaux, Chaux vive. Potasse : Potasse caustique. Soude : Soude caustique.	Symptômes ressemblant beaucoup à ceux des acides corrosifs. Les douleurs sont très vives partout où le corrosif a passé. Vomissements et diarrhée. L'alcali détruit les tissus de la bouche qui sont touchés. Grande prostration et suffocation par suite de l'enflure.	Faire boire de l'eau vinaigrée, ou du jus de citron ou d'orange en quantité. Acide tartique ou citrique en beaucoup d'eau. Boissons émollientes, stimulants. S'il y a impossibilité d'avaler, faire respirer de l'acide acétique ou du vinaigre dont on imbibe un mouchoir.

SPORTS



La grande glissoire du Château Frontenac, à Québec.

NOS SPORTS D'HIVER

La renommée toujours grandissante du Canada comme pays de prédilection pour les sports d'hiver.

Nous nous adressons aux touristes, dont le flot est maintenant de plus en plus pressé vers nos bords, et nous leur disons :

" Si vous connaissez déjà le Canada pour y avoir pêché le ouananiche ou le saumon, sur les eaux tumultueuses de la région du Lac Saint-Jean ou de Gaspé, par les beaux jours tranquilles de l'été, c'est déjà quelque chose, mais tout de même, ce n'est qu'un côté de la personnalité fort complexe de notre pays.

" Si vous connaissez le Canada pour l'avoir vu dans notre radieux septembre ou octobre, alors que nos forêts sont une orgie de cou-

leurs diverses, et pour vous être tenu de grandes heures durant à l'affût de l'orignal, venant humer l'air du matin sur les rives des lacs, vous avez certes vu là un côté du Canada qui en vaut la peine.

"Mais vous n'avez tout de même encore rien vu si vous ne nous avez pas visités en hiver, alors que notre air vif et pur est une merveille à respirer, et que sur nos plaines enneigées se déroulant sous un ciel d'un bleu intense, tous les sports pour lesquels notre pays jouit d'une célébrité mondiale atteignent pour ainsi dire leur apogée.

"Venez, venez alors en foule, si vous voulez jouir de la vie, et vous emplir les poumons d'assez d'ozone et d'oxigène, pour vous tenir en bonne forme de longs mois durant."

* *

La traine sauvage ou toboggan, reste plus que jamais en grande faveur, parmi nos sports d'hiver, et c'est à Québec qu'il faut surtout aller pour y voir pratiquer ce sport avec toute la ferveur qu'il mérite.

La nuit s'est faite sur la vieille ville, et dans le ciel pur une lune



Les joies du "Toboggan" ou Traîne sauvage.

énorme vient d'émerger à l'horizon. Dominant la masse féodale du Château Frontenac est la citadelle, d'où part une longue glissoire d'un bon quart de mille de longueur, sur laquelle les joyeux toboganneurs ne cessent de se laisser aller en une fuite rapide et ininterrompue. Est-ce bien " se laisser aller" qu'il faut dire? Ce serait plutôt une chute, car vingt secondes à peine après avoir quitté le sommet on est arrivé tout là-bas, au pied de la statue de Champlain, qui semble tout fier, sur son piédestal, de nous avoir doté d'une pareille ville il y a trois cents ans.

Après une couple d'heures d'un pareil exercice — car ce n'est pas tout de descendre, il faut remonter là-haut avec le seul secours de

ses jambes pour une nouvelle glissade — on se sent de force à avaler un souper pantagruélique, et l'on peut être sûr qu'on dormira à poings fermés jusqu'au lendemain matin.

* *

Quand Champlain fit son premier essai d'établissement sur les bords de la baie Passamaquoddy, il aperçut pour la première fois des sauvages qui marchaient à l'aise sur les bancs de neige avec ce qu'il appelait des raquettes attachées à leurs pieds. Il vit que la chose pouvait avoir du bon pour ses explorations en hiver. Il se procura sans tarder une paire de ce nouvel engin de locomotion, et de là date pour nous l'un de nos sports d'hiver favoris, celui-là même, pourrions-nous dire, qui est le plus répandu d'un océan à l'autre, car il est certain qu'il n'est guère d'endroit tant soit peu populeux du Dominion qui n'ait pas maintenant son club de gais raquetteurs.

Cependant la raquette, si populaire qu'elle soit, à depuis quelques années un sérieux concurrent avec le ski, ce nouveau patin à neige venu de la péninsule scandinave et de la Suisse, et qui, dès son entrée dans le Dominion, s'est installé en véritable triomphateur. Et cela se comprend, du reste, facilement. Pour le ski, il faut des pentes assez rapides où la neige se tasse en tapis à la fois épais et moëlleux, tout cela par un froid bien sec et qui fait mine de durer de bonnes semaines. Or. tous ces desiderata nous sont donnés ici à profusion.



Le départ pour une promenade en skis.

Le ski se pratique surtout dans les Montagnes Rocheuses, en particulier à Revelstoke et Banff, et dans les villes de la région de l'est

aux environs quelque peu montagneux, comme Ottawa, Montréal et Québec. A Montréal, il y a le Mont Royal sur les flancs duquel les skieurs s'en donnent à cœur joie, et ce ne sont pas non plus les rampes accidentées qui manquent à Québec. Mais c'est surtout la région d'Ottawa qui est le véri-



En "bobsleigh", sur les flancs du Mont-Royal.

table paradis, croyons-nous, des amateurs de ce sport, en raison de la proximité immédiate de la célèbre vallée de la Gatineau, qui en plus de ses superbes chaînes de hauteurs si pittoresques, de ses nombreux lacs recouverts de neige immaculée, et du voisinage de nombreux camps de chantiers, offre aussi cet avantage pour les sportmen d'être un pays en quelque sorte désert, car la colonisation n'y a jusqu'ici que poussé ses avant-postes. Il y a en outre près d'Ottawa le parc Rockliffe, où les clubs ont érigé des "chutes" qui se prêtent aux hauts faits les plus sensationnels. Les sauts que l'on peut voir là tiennent plutôt du fantastique, et telle est la fascination exercée par ce sport qu'on accourt pour être témoin de ces prouesses ou y prendre part, non seulement de fort loin au Canada mais en outre de bien des points des Etats-Unis.

* *

On comprend qu'il serait difficile de passer sous silence le hockey, devenu presque un sport national, tellement la vogue s'en est répandue, surtout dans nos villes, et s'y maintient ferme, grâce au renom de clubs admirablement entraînés, qui tiennent notre public en haleine durant au moins trois mois de l'année sans désemparer, et sans que l'intérêt languisse un seul instant. On cite des parties de hockey qui ont pris les proportions de véritables événements mondiaux, telle par exemple celle jouée à la dernière saison par le club Ottawa contre le club Seattle sur la côte du Pacifique, pour le championnat mondial et la coupe Stanley. C'est le club Ottawa qui a remporté, comme l'on sait, ce triomphe mémorable, comme c'est aussi la ville d'Ottawa qui s'est le plus fait, depuis quelques années, une spécialité du hockey. Les amateurs de ce sport se promettent surtout cet hi-

ver maintes parties sensationnelles, car l'équipe Ottawa est maintenant fusionnée ,sous le nom de Ligue Nationale, ou "Big Four", avec les clubs Hamilton, Toronto et Montréal, et alors on peut s'attendre que ce ne sera ni plus ni moins que tout l'Est contre l'Ouest qui se trouvent cet hiver en présence.



Le jeu du "Curling".

La hockey nous amène, par une transition facile, à parlèr du "curling", ce sport venu d'Ecosse, et qui aujourd'hui compte de si nombreux adeptes dans le Dominion. Pour voir ce sport dans tout son épanouissement, il faut aller, paraît-il, dans les prairies de l'Ouest, et surtout à Winnipeg, où l'on peut affirmer que le "curling" a atteint sa fine fleur de perfection. Le Bonspiel ou club de curling de Winnipeg, est l'un des mieux organisés qu'on puisse voir, presque chaque citoyen notable de la capitale du Manitoba en faisant partie ou l'aidant de ses deniers, et il n'y a pas non plus un endroit de quelque importance du Manitoba et de la Saskatchewan qui n'ait pas son "curling rink", et presque tous les clubs de ces deux provinces sont affiliés avec celui de Winnipeg. Il y a en tout environ 140 clubs affiliés avec celui de Winnipeg, comprenant approximativement 5,000 membres, et chaque année voit la popularité toujours croissante de ce sport qui est maintenant toute une institution par tout l'Ouest .

***

Que dire maintenant du patinage, dont les fidèles pour ainsi dire ne se comptent plus au Canada, et qui ont pour jouir de ce délicieux passe-temps de splendides patinoires ou arènes dans toutes les villes, sans compter qu'il

arrive fort souvent qu'on puisse patiner à cœur joie à ciel ouvert sur les lacs et les rivières, qui présentent quelquefois le spectacle alléchant de surfaces étincelantes avant que les grandes chutes de neiges aient commencé. Combien étriquées, à côté de tout cela, et si l'on en excepte peut-être le nord de la Russie et la péninsule scandinave, ne doivent pas apparaître, les patinoires d'Europe, même celles de la Suisse, où l'on n'est jamais certain d'avoir de la glace vive deux jours de suite. N'est-ce pas aussi à prendre en pitié les patineurs du Bois de Boulogne, à Paris, qui, quand il arrive qu'il y ait une nuit de gel, s'empressent d'accourir autour des quelques maigres lacs de l'endroit, pour y patiner, à leur grande détresse, durant deux pauvres petites heures, c'est-à-dire juste le temps nécessaire pour que le soleil et le dégel aient de nouveau transformé leurs patinoires en mares à canards.

Nous avons réservé pour la fin le yachting sur la glace, un sport de grand luxe, qui n'est encore que le partage des hautes classes, mais qui cependant se répand de plus en plus, si grand est l'attrait qu'il inspire. Pour cela, il faut de de grandes étendues bien planes, et ici la surface de nos grands lacs était tout indiquée d'avance. C'est à Toronto que ce sport si excitant, et non dénué de dangers sérieux, est le plus en honneur. Il ne se passe guère de jour, quand la glace est dans les conditions voulues ou quand la croûte de neige est bien durcie, où le lac Ontario ne soit en tous sens sillonné par ces embarcations, véritables oiseaux aux ailes gonflées et déployées, et que les vents emportent avec une rapidité vertigineuse. Il y a aussi à Toronto l'attrait des chutes Niagara, non loin de là, du moins au point de vue des yachtmen, et où l'on se rend dans le temps de le dire. Qui ne ne se rappelle, par exemple, à ce propos, qu'en diverses circonstances, ces yachts ont déjà dépassé à la course les trains-express les plus rapides.

LISTE DES CHAMPIONS A LA FIN DE L'ANNEE 1921.

BASEBALL

Champions du monde, GIANTS, de New-York, de la ligue Nationale.

LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd,	P. C.
New-York	94	59	.614
Pittsburgh	90	63	.588
St-Louis	87	66	.569
Boston	79	74	.516
Brooklyn	77	75	.507
Cincinnati	70	83	.458
Chicago	64	89	.418
Philadelphie ..	51	103	.332

LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd,	P. C.
New-York	98	55	.641
Cleveland	94	60	.610
St-Louis	81	73	.527
Washington ...	80	73	.523
Boston	75	79	.487
Detroit	71	82	.464
Chicago	62	92	.405
Philadelphie ..	53	100	.346

LIGUE INTERNATIONALE

	Gag.	Perd,	P. C.
Baltimore ..	119	47	.716
Rochester ...	100	68	.594
Buffalo	99	69	.589
Toronto	89	77	.536
Newark	72	92	.439
Syracuse ...	71	96	.425
Jersey City .	59	106	.357
Reading	56	110	.337

LIGUE DE LA CITE DE MONTREAL

Athletique et Crescent, *égaux*.
Champions locaux.

1er. Athlétique et Crescent, *prof.*
2e. St-Jérôme ,........ *Amateur*
3e. St-Arsène *Indépendant*, de 18 x 20 ans.
4e. Le Canadien d'Hochelaga, 16 à 18 ans.
5e. Le Champlain, de 15 à 17 ans.
6e. Le Swastica, de 14 à 16 ans.
7e. Le Voltigeur, de 13 à 15 ans.
8e. Le St-Louis, de 12 à 14 ans.

LA CROSSE.

Champion du monde, club NEW WESTMINSTER.

Champion de l'est du Canada, OTTAWA.

LE HOCKEY.

Champion du monde, OTTAWA.

Champion de l'Ouest, VANCOUVER.

Champion de la Ligue de la Cité de Montréal, McGILL.

FOOTBALL RUGBY.

Champion des Etats-Unis: — YALE, de New-Haven .

Champion de la Ligfue des universités du Canada: VARSITY, de Toronto.

Champion de l'union interprovinciale du Canada: ARGONAUTS de Toronto.

LES QUILLES.

Champions de la classe A: BESSNER.

Champions de la classe B: NATIONAL VIOLET.

Champions de la classe C: HOCHELAGA VERT. Ligue provinciale, club Montréal.

LA LUTTE.

Champion du monde des poids lourds: Stanislaus Zbysko.

Champion d'Europe des poids lourds: Constant le Marin.

Champion du monde des poids légers: Eugène Tremblay, de Montréal.

LA BOXE.

Champion du monde des poids lourds: Jack Dempsey.

Champion light heavyweight, Georges Carpentier .

Champion poids moyen, Johnny Wilson.

Champion welter weight, Jack Britton.

Champion poids léger, Benny Leonard.

Champion poids plume, Johnny Kilbane.

Champion poids coq et poids mouche, Johnny Buff.

HOMMES FORTS.

Champion du monde, Hector Decarie, Montréal.

Champion du Canada pour tirer au poignet, Hector Decarie, Montréal.

LE BILLARD.

Willie Hoppe ,de New-York.

LE POOL.

Ralph Greenleaf, de New-York.

AUTOMOBILISTES.

Champion du monde, Tommy Milton.

Champion du Canada, Jos Lebeau.

CHEVAUX TROTTEURS.

Peter Manning, 1.57¾.

CHEVAUX AMBLEURS.

Jeannette Rankin.

CHEVAUX COUREURS.

Man o' War .

Champion des deux ans, Morvich, à J.-W. Bloch, New-York, gagnant de onze courses et de $115,235 en une saison.

LA NAGE.

Champion du Canada, Georges Vernot.

LA RAME.

Champion d'Amérique, John Kelly, de Philadelphie..

LE TIR

Champion de la province de Québec, Robert Lewis, Westmount.

MOTOCYCLETTE.

Champion du Canada, Fred Ludlow, de Los Angeles.

LAWN TENNIS.

Champion des Etats-Unis, William-T. Tilden.

Champion de la province de la province de Québec, E.-H. Laframboise.

LE YACHT.

Goélettes de pèche de l'Atlantique — Le BLUE NOSE.

LES ECHECS

Champion du monde, Jose Raoul Capablanca, de Cuba.

Champion des Etats-Unis: Frank Marshall.

Champion du Canada: F.-E. Gale, Toronto.

Champion de Montréal, A. Cartier.

LES DAMES.

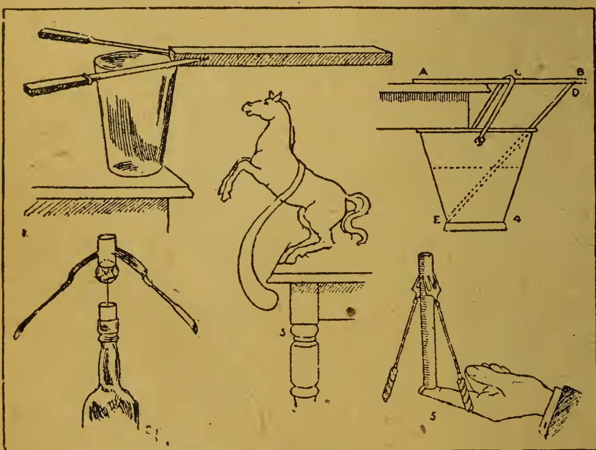
Champion du monde: W. Beauregard, de Holyoke, Mass.

Champion du Canada: J.-A. Bleau, Montréal.

JEUX ET MAGIE

QUELQUES JOLIS TOURS D'EQUILIBRE

Il y a bon nombre de tours d'équilibre qui remplissent d'étonnement ceux qui les voient et qui néanmoins sont très faciles à exécuter. Pour les personnes un peu familiarisées avec les sciences physiques il suffira d'annoncer que ces tours sont basés sur le principe du *centre de gravité;* elles comprendront immédiatement la raison des dispositifs employés.



La gravure (1) montre un tour d'équilibre qui, bien que paraissant assez extraordinaire, peut être exécuté par n'importe quel enfant. Prenons un morceau de bois tendre, un bout de sapin fera très bien l'affaire, de 10 à 12 pouces de long et, près d'une de ses extrémités, piquons de chaque côté, la lame d'un couteau, comme on le voit sur le dessein. Après quelques tâtonnements, dépendant de la longueur et du poids du couteau et de la longueur du morceau de bois, nous pourrons balancer l'extrémité du morceau de bois sur le bord mince d'un verre ou d'un gobelet.

Une expérience à peu près semblable est celle que montre le dessein 5, où l'on voit comment on peut tenir un bâton en équilibre avec la plus grande facilité sur le bout du doigt. A une petite distance du haut du bâton, on pique deux couteaux ou deux fourchettes bien opposés l'un à l'autre; par ce

moyen on peut tenir le bâton en parfait équilibre.

L'expérience que montre le dessin 2 est un peu plus difficile à exécuter. Ici, nous allons faire tenir une pièce de 25cts. sur la pointe d'une aiguille. Prenons d'abord une bouteille munie de son bouchon; dans ce bouchon, piquons une aiguille par la tête, la pointe en l'air. Maintenant, prenons un autre bouchon et faisons une fente à l'un des bouts, dans laquelle nous entrons la pièce, à peu près à moitié. Dans ce bouchon piquons de chaque côté, et bien en face l'une de l'autre, deux fourchettes; nous sommes en mesure de tenter l'expérience. Plaçons le bord libre de la pièce de monnaie sur la pointe de l'aiguille comme le montre la gravure; si les fourchettes ont été piquées au bon endroit, la pièce de monnaie se tiendra en parfait équilibre. Ce n'est pas tout, nous pouvons faire quelque chose de plus surprenant encore: en donnant un léger mouvement de rotation à l'appareil, la pièce tournera comme une toupie sur la pointe de l'aiguille.

Peut-être aimerions-nous à faire un jouet que nous pourrons conserver pour faire des expérience d'équilibre devant nos camarades; le dessein 3 nous le représente ici. Sur un carton solide, dessinons un cheval qui se cabre, en ayant soin que sa tête et ses jambes de devant soient projetées très en avant de son train d'arrière. Au travers du dos, et courbé vers l'arrière dans la direction de la queue, dessinons ce qui pourrait représenter une couverture et,à l'extrémité large, collons sous du papier un léger poids. Plaçons le cheval debout sur ses jambes de derrière au bord d'une table; il s'y tiendra ferme en équilibre.

Une autre expérience, et qui paraît assez extraordinaire, peut être représentée avec un seau d'eau. comme le montre le dessein 4. Plaçons sur une table un bâton AB; un seau est suspendu par son anse sur ce bâton comme indiqué sur le dessein. L'anse est placée de façon à former un angle avec le haut du seau, et le bord de la table doit atteindre un peu plus loin que le milieu du seau. Pour maintenir celui-ci en position, on y place un bâton DE, de manière que l'extrémité E butte le point où le bord du seau est joint au fond du seau; le bâton doit toucher aussi le bord supérieur opposé et son extrémité D vient butter le bâton A B. au point D où une petite encoche est taillée pour l'empêcher de glisser. Le seau est maintenant en parfait équilibre, et on peut le remplir d'eau jusqu'à ce qu'il soit plein.

L'explication de tous ces tours d'équilibre résulte de l'application de la règle du centre du gravité. On sait que l'on nomme ainsi le point sur lequel porte tout le poids d'un corps quelconque. Si un corps trouve un point d'appui au point par lequel passe son centre de gravité, il se tiendra en équilibre parfait.

Dans la première expérience, par exemple, le morceau de bois et les deux couteaux forment un seul corps, et le poids des couteaux étant supérieur. relativement à leur longueur, à celui du morceau de bois, le centre de gravité de l'ensemble n'est pas au millieu pris entre l'extrémité des couteaux et celle du bois, mais beaucoup plus près de l'extrémité des couteaux. C'est pour cette cause que le morceau de bois paraît se tenir en équilibre sur l'un de ses bouts.

L'expérience qu'indique le dessein 5 montre pourquoi il est beaucoup plus facile à un homme de porter deux fardeaux, mettons de chacun 15 livres, un dans chaque main, que d'en porter un seul de 30 livres dans une seule main

Les deux fardeaux de15 livres portés respectivement de chaque côté du corps le maintiennent en parfait équilibre et l'homme peut marcher droit, ce qui est la meilleure position de marche. Mais quand il porte les 30 livres d'un seul bras, il faut qu'il penche son corps de l'autre côté, de façon que le centre de gravité de l'ensemble formé par son corps et le lourd fardeau passe par un point tel qu'il puisse garder son équilibre.

Une fois un jeune garçon portait de son bras droit un paquet très lourd, quand, tout-à-coup, la corde cassa et le paquet tomba par terre. Aussitôt le garçon, lui tomba du côté gauche; il marchait en se penchant à gauche à cause du poids que supportait son bras droit, mais dès que le fardeau fut tombé à terre, le centre de gravité, qui était bien à sa place, se trouva déplacé et le jeune garçon tomba par terre. Nous pouvons nous rendre compte de ce qui se passa en regardant le dessein 5; si l'on retirait une des fourchettes, le bâton tomberait du côté opposé.

UNE LANTERNE MAGIQUE POUR CARTES POSTALES.

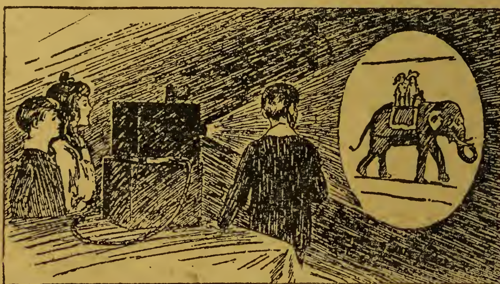


Fig. 1.

La laterne magique en fonctionnement.

La lanterne que nous vous proposons de construire peut être faite dans une boîte à biscuits en fer blanc. Elle n'exigera pas de plaques de verre et elle projettera sur l'écran, en couleur naturelles, un agrandissement de n'importe quelle image ou photographie que vous glisserez à l'intérieur; des cartes postales illustrées, par exemple, ou de jolies vues, que vous aurez rapportées d'un voyage, ou bien des dessins drôles et amusants, coupés dans une revue. Votre lanterne fonctionnera aussi bien qu'une lanterne achetée, pour laquel le vous êtes obligés de vous procurer des plaques de verre.

Le dessin I, ci-contre, montre une lanterne en action; l'éléphant est projeté devant vous sur l'écran.

Vous comprendrez tout de suite l'avantage d'une lanterne faite par vous-mêmes ; vous avez sans doute des centaines de cartes postales illustrées ou de photographies, et de très jolies sans doute, que vous voudriez bien voir projetées. Eh bien vous les emploierez toutes avec votre lanterne; vous ne vous fatiguerez jamais de cette lanterne, car vous aurez toujours de nouvelles images en réserve. Vous pourrez même montrer des fleurs et des papillons. On peut parfaitement introduire de petits insectes dans la lanterne sans que cela leur fasse du mal; de sorte que vous les verrez marcher ou voler comme en plein air. Vous pourrez projeter une mouche qui semblera courir sur l'écran et tout le monde demandera comment elle a pu entrer dans la lanterne. Enfin, vous aurez toutes sortes de surprises pour vos specta-

teurs, mais avant d'en arriver à la représentation, voyons comment fabriquer cette lanterne.

Votre maman aura certainement une grande boîte de biscuits en fer blanc dont elle vous fera cadeau ; si elle n'en possède pas, adressez-vous à un épicier qui vous en cèdera une. Cette boîte formera le corps de la lanterne comme il est indiqué sur le dessin 2.

Il faudra fixer à l'intérieur de la boîte une lampe ou un bec de gaz car plus la lumière sera forte, mieux les projections ressortiront sur la toile tendue formant l'écran. Un bec de gaz à manchon incandescent donnera la meilleure lumière et l'on peut l'installer plus facilement

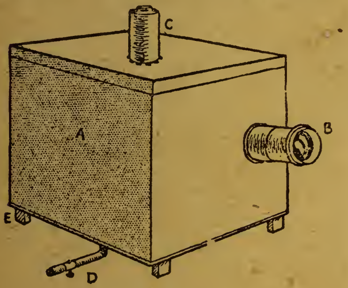


Fig. 2.
La lanterne magique achevée.

dans la lanterne qu'une lampe. On peut acheter un bec de gaz incandescent sans une dépense trop gran de et un pombier vous fournira le coude en cuivre nécessaire pour le monter. Vous n'aurez qu'à faire un petit trou dans le fond de la boite, pour faire passer le pas de vis du coude en cuivre, puis à visser le bec à l'intérieur de la boîte sur ce pas de vis en intercalant une rondelle de cuir gras. Ce travail terminé, le bec se trouvera solidement fixé dans la position voulue.

La lanterne devra reposer sur quatre pieds, à cause du coude de cuivre qui passe sous la boîte ; vous préparerez donc quatre petits carrés de bois de 2 pouces de hauteur environ. Si, parmi vos vieux jouets, vous trouvez de petits cubes en bois, ils feront bien votre affaire. Posez-en un à chaque coin de la boîte, enfoncez des clous de l'intérieur de la boîte à travers le métal et le bois et les pieds ne bougeront plus.

Il faut ensuite pourvoir votre lanterne d'un objectif. Vous pouvez acheter dans une maison de fournitures pour la photographie un véritable objectif à projection, ou bien encore vous servir d'un objectif d'appareil photographique, ou enfin utiliser une lentille convergente quelconque ,telle qu'une loupe, ou l'un des objectifs d'une jumelle de théâtre ou de campagne que vous dévisserez.

Si vous utilisez une simple lentille et non pas un objectif monté spécialement pour l'usage auquel vous le destinez, il faudra fixer cette lentille à l'extrémité d'un tube de métal ou de carton pour pouvoir la faire coulisser afin de mettre au point l'image qui sera projetée sur l'écran.

Pour fixer cette lentille, il faut percer un trou dans la boîte et vous poserez la lentille dans ce trou suivant les indications du dessin ci-contre. Ce travail n'est pas dif-



Fig. 3
Ouverture
pour l'objectif.

ficile, mais il faut vous procurer dans un bazar ou dans un magasin d'outils, une petite cisaille de ferblantier. Grâce à cet outil, vous couperez le métal facilement. Après avoir pratiqué l'ouverture. placez votre objectif ; si celui-ci est pourvu d'une rondelle à trous, il sera vite monté ; vous n'aurez qu'à percer des trous dans le ferblanc de la boîte et fixer la rondelle à l'aide d'agrafes ou attaches à papier. Si l'objectif n'a pas de rondel le, la manière la plus simple de le fixer est de faire huit entailles, se rencontrant toutes au milieu, comme il est indiqué sur le dessin 3, dans le métal de la boîte ; repliez les pointes de métal à l'intérieur et elles fourniront un support pour le tube contenant la lentille.

Ayant terminé ce travail, il faut vous occuper de l'ouverture par laquelle vous introduirez vos cartes et vos images. Coupez donc dans le dos de la boîte ou lanterne une porte oblongue de la dimension d'une carte postale ; cette porte doit se trouver, non au milieu de la boîte, mais sur le côté, en face de la lentille comme il est indiqué sur le dessin 4 ; faites ensuite une petite porte en bois, que vous mon-

terez au moyen de charnières; voyez le dessin.

Il vous reste encore à faire la cheminée pour terminer la lanterne. Vous pouvez utiliser pour cette cheminée une vieille boîte de fer-blanc. Faites un trou dans le haut de la lanterne juste au dessus du bec de gaz; puis, découpez tout au tour du haut de la boîte de fer-blanc cinq ou six petits crans de 1 pouce de longueur, repliez ces crans en dehors, et vous pourrez monter la cheminée sur le haut de

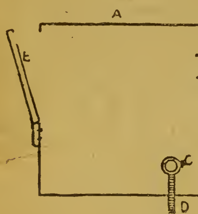


Fig. 4. — Coupe de la lanterne vue en plan.

la lanterne à l'aide d'attaches à papier. Jetez un coup d'oeil sur le dessin 5, qui vous montrera la cheminée avant d'être exposée. Le fond de la boîte de fer-blanc utilisée pour la cheminée est devenu le haut à présent: coupez-y un trou de la dimension d'une pièce de dix sous et posez au-dessus de cette ouverture une patte en fer-blanc retenue au moyen d'attaches à papier. Ce trou permettra à l'air chaud de s'échapper, mais il ne laissera pas passer la lumière. Il faudra aussi pratiquer plusieurs petits trous derrière la lanterne afin de laisser entrer de l'air, sans quoi le gaz ne brûlerait pas bien.

La lanterne est terminée maintenant, et si vous avez bien suivi les indications données, et surtout si votre travail est bien soigné, votre lanterne aura bon aspect. Si vous désirez l'embellir, peignez-la en vernis noir à l'alcool.

Mais il faut essayer la lanterne, pour voir si elle fonctionne bien et vous donne entière satisfaction. Tendez avant tout sur un des murs de la pièce un drap ou un grand morceau d'étoffe blanche qui servira d'écran; placez la lanterne sur une table à 10 pouces de distance environ du drap. Puis montez sur le bec un tuyau de caoutchouc qui le reliera à un bec de gaz de la pièce. Posez le manchon incandescent, allumez et mettez le couvercle sur la lanterne. faites tout ceci avec précaution.

Ensuite, ouvrez la petite porte, ce qui vous permettra de glisser les images, que vous fixerez sur la porte à l'aide de punaises; aussitôt que vous fermerez la porte, le dessin que représente la carte pos-

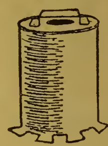


Fig. 5.
Cheminée.

tale sera projeté très agrandi sur le drap. Il faudra avancer ou reculer la lentille jusqu'à ce que la projection soit tout à fait nette et claire.

Votre travail a réussi et la lanterne fonctionne à merveille. Il vous sera possible, mainenant, de montrer à vos amis n'importe quel dessin ou n'importe quelle image; voilà le grand avantage qu'a votre lanterne sur celles que l'on achète.

Mais n'oubliez pas une chose lors que vous préparez une séance: c'est de fixer la carte postale ou l'image que vous voulez projeter, à l'envers sur la porte; elles seront reflétées dans le bon sens sur l'écran.

Nous avons dit plus haut que l'on pouvait aussi projeter des insectes vivants, mouche, araignée ou scarabée. Voici comment il faut faire: préparez une petite boîte en papier bristol, avec un couvercle en verre pour retenir l'insecte, faites entrer celui-ci dans cette boîte, ouvrez la petite porte de la lanterne et tenez simplement la boîte près de la porte. Vous verrez immédiatement un grand insecte voler ou marcher sur l'écran.

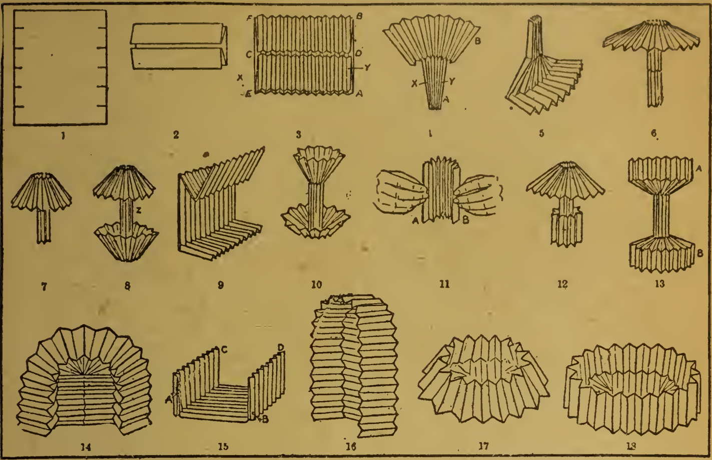
•●○●•

L'homme qui se vend, si peu qu'on en donne, est toujours payé plus qu'il ne vaut.

•●○●•

Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères.

Ce qu'on peut faire avec du papier plié



1. La feuille marquée pour le pliage. — 2. Les premiers plis. — 3. La feuille pliée. — 4. Un éventail. — 5. Une applique. — 6. Un parapluie. — 7. Un champignon. — 8. Un chandelier. — 9. Comment on fait sortir les plis. — 10. Un vase. — 11. Comment on forme les tiges. — 12. Une lampe. — 13. Une haltère. — 14. Un porche. — 15. Un casier — 16. Une guérite. — 17. Un moule à pâtisserie. — 18. Une jatte

On peut faire quantité de choses amusantes avec une simple feuille de papier mesurant, par exemple 30 pouces sur 25, ou avec une feuille plus petite mais de proportions à peu près semblables. Il n'est besoin d'aucun autre objet; et, néanmoins, rien qu'en pliant le papier puis l'ouvrant de différentes façons, on peut former une centaine de choses différentes. Avec un peu d'exercice, vous deviendrez très habiles pour plier et déplier le papier; et vous pourrez alors donner à vos amis une séance très intéressante, qui les étonnera et les amusera beaucoup

Il est préférable de prendre une grande feuille de papier de la dimension précitée, 30 pouces sur 25; le pliage est ainsi moins fastidieux, et la manipulation du papier plié plus facile. A son défaut, on pourra se servir d'une feuille plus petite coupée suivant les mêmes proportions. Vous étant procuré votre feuille de papier, divisez-la de chaque côté en six parties égales (fig. 1), et pliez le papier comme sur la figure 2. Faites ensuite, sur cette feuille déjà pliée en trois épaisseurs, de petits plis bien réguliers, alternativement en avant et en arrière; la feuille présente alors l'aspect de la figure 3, et vous voilà prêts pour faire toute une série d'objets.

En pinçant ensemble les plis par leur extrémité A (fig. 4), et en écartant ceux du bord opposé B, vous obtenez un éventail. La figure suivante (5) s'obtient en mettant son doigt au point C (fig. 3) et le promenant sous les plis, dans toute la largeur, de C en D. Cela a pour effet de faire sortir une rangée de plis cannelés; puis pinçant l'extrémité A comme pour

l'évantail mais en renversant le papier, vous obtenez une applique.

Retournez cette applique. la tête en haut, comme pour l'évantail, puis, maintenant horizontaux les plis supérieurs qui forment la tablette de l'applique, étirez circulairement les petits plis marqués X et Y (fig. 3 et 4) jusqu'à ce qu'ils se rejoignent, formant un cylindre. Vous avez alors un parapluie (fig. 6). En abaissant le dôme du parapluie et lui donnant un angle plus aigu, vous avez un champignon (fig. 7).

Faites sortir la rangée inférieure de plis cannelés, comme ceux qui forment le sommet du champignon, et, enroulant la tige Z sur elle-même, comme pour le champignon, vous obtenez un chandelier (fig. 8). Sortez une autre rangée de plis au sommet (fig. 9). réunissez de nouveau les plis du centre en cylindre, et vous avez un vase (fig. 10).

S'il y a quelque difficulté pour former les tiges et faire que les plis étendus prennent l'aspect de dômes, de toits, de coupes, etc., la figure 11 fera comprendre comment cela s'effectue. A et B sont les plis terminaux aux deux extrémités de l'espèce d'accordéon qu'est votre feuille de papier; c'est eux que vous faites se rejoindre, en donnant au tout une forme cylindrique. Cette opération a pour résultat de donner une forme circulaire à tous les plis, et de produire le dôme d'un parapluie, le sommet d'un champignon, etc.

La figure 12 représente une lampe; c'est une légère variation de la figure 10. En sortant les plis inférieurs symétriques à ceux du sommet dans la figure 8, puis en roulant la tige comme ci-devant, vous obtenez une haltère (fig. 13). Alors, maintenant le papier dans cette forme, prenez les extrémités des plis A et B entre les doigts et rapprochez-les l'une de l'autre. Cela vous donnera la figure 14, sorte de porche. Placez le papier comme dans la figure 15, et vous avez un casier. Réunissez A et B, et vous avez une guérite (fig. 16). Rapprochant non seulement A et B (fig. 13), mais aussi C et D, vous avez un moule à pâtisserie (fig. 17). Puis, sans rien changer, rien qu'en élargissant avec vos mains les bords du moule, vous obtenez une jatte ou un légumier (fig.18).

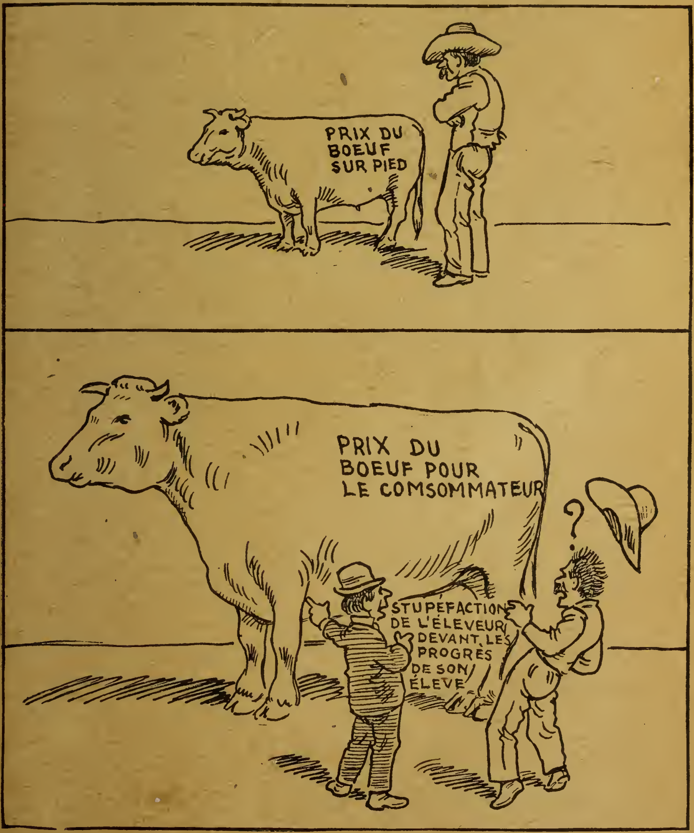
Ce ne sont là que quelques-unes des nombreuses formes que vous pouvez tirer d'une simple feuille de papier. Une fois que vous avez le papier plié comme dans la figure 3, vous pouvez réaliser vos propres inventions; et lorsque vous êtes devenu habile à vous servir du papier plié ainsi, vous pouvez accroître le nombre des plis et obtenir des figures encore plus étonnantes.

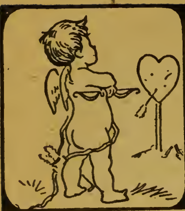
Il faut garder soigneusement dans son esprit un certain nombre de points importants. En faisant les plis alternatifs en avant et en arrière pour préparer votre feuille, il est essentiel de faire des plis petits et réguliers. Si vous faites des plis larges et irréguliers, le papier n'aura point l'élasticité qui lui permet de se prêter à une grande variété de formes. Il vaut donc la peine, en premier lieu, que vous vous donniez du mal pour bien plier votre papier. Second point: vous devrez après avoir fait une série de figures, refermer votre papier et presser les plis les uns contre les autres, afin de les maintenir bien marqués. Grâce à ces précautions, vous pourrez faire des escaliers, des jalousies de fenêtres, des boîtes, des vases, des chapeaux, des nattes, des lanternes vénitiennes, etc. En fait, il n'y a guère d'objets qui ne puissent être reproduits avec le papier plié.

Il est prudent ,tout d'abord, de vous munir d'un papier résistant qui ne se déchire point facilement à l'endroit du pliage. Si vous vous procurez un papier commun, les plis se déchireront vite, et vous serez dans la nécessité de procéder au pliage d'une nouvelle feuille. Mais il faut prendre garde, en même temps, de ne pas choisir le papier tellement résistant qu'on ne puisse le plier régulièrement et à intervalles peu espacés; dans ce cas, vos efforts pour obtenir de jolies figures seraient vains.

Le succès dépendra de la rapidité et de l'adresse avec lesquelles vous exécuterez les exercices.

Ce que devient un boeuf aux mains des profiteurs.





L'ORACLE



L'avenir par les cartes.

Apprenez d'abord à bien connaître la signification des cartes, si vous voulez comprendre et interpréter leur langage, c'est-à-dire si vous voulez bien prédire l'avenir par les cartes. L'important, quand on veut faire parler les cartes, c'est de mettre dans votre interprétation de l'éloquence, de l'immagination, de la verve, trois choses nécessaires pour bien impressionner son auditoire. Il ne faut jamais, en somme, oublier qu'une habile tireuse de cartes doit être en même temps une habile diseuse.

LES CŒURS, messagers d'Amour.

L'As représente la demeure, le chez-soi; il annonce une visite amicale.

Le Roi. — C'est l'homme de cœur loyal, dévoué et sûr. Si le consultant est marié, ou veuf, et s'il est blond, le Roi de Cœur le représente dans le jeu.

La Dame. — C'est la femme au cœur sensible; elle représente l'amie de cœur, la fiancée, et signifie réussite en amour. Si la personne qui consulte les cartes est blonde ou rousse, elle prend la Dame de Cœur pour être représentée dans le jeu.

Le Valet. — C'est une personne de la famille ou un ami intime. Si le consultant est célibataire et blond, le Valet de Cœur le représente. S'il se trouve placé à gauche de la Dame de Cœur (consultante) et si celle-ci est à marier, c'est un prétendant ou futur époux; sinon, c'est un soupirant ou un ami.

Le Dix. — Grande joie; triomphe et conquête; mariage riche.

Le Neuf. — Triomphe, avancement, grand avantage.

Le Huit. — Invitation et visite, nouvelles d'une personne éloignée.

Le Sept. — Pensée de la Dame de Cœur. Mariage prochain.

LES CARREAUX, Querelles, Ruptures.

L'As. — Lettre, message.

Le Roi. — Homme querelleur, avocat; militaire étranger ou campagnard; caractère emporté, hautain, volage, homme dangereux pour ceux qu'il haït.

La Dame. — Femme querelleuse et volage. Méchante femme dont la fréquentation est à éviter. Mauvaise conseillère.

Le Valet. — Messager apportant une mauvaise nouvelle.



L'Avenir par les Cartes.

Le Dix. — Route, voyage. — Mariage riche.

Le Neuf. — Retard. — rupture d'une liaison.

Le Huit. — Rencontre ou déplacement.

Le Sept. — Querelle ou colère.

LES TREFLES, réussite, améliorations.

L'As. — Alliance, mariage, cadeau, héritage, gain, argent à recevoir, fortune. Lorsque le trêfle est renversé la signification est contraire; c'est alors rupture, cadeau à faire, argent à débourser.

Le Roi. — Homme riche et bienveillant; protecteur dévoué. Présage la fortune et les dignités. — Si le consultant est brun, mari ou veuf, il est représenté par le **Roi de Trêfle.**

La Dame. — Jeune femme brune, souvent mariée, belle et distinguée. La consultante brune est représentée dans le jeu par la **Dame de Trêfle.**

Le Valet. — Si c'est une dame qui consulte, et s'il est placé à gauche de la Dame de Trêfle (consultante), c'est un prétendant ou un futur fiancé; sinon, c'est un soupirant ou un ami.

Si le consultant est un jeune homme brun célibataire, c'est le **Valet de Trêfle** qui le représente dans le jeu.

Le Dix. — Héritage. Gain important, réussite.
Le Neuf. — Argent à recevoir ou à donner, suivant que le trèfle est droit ou renversé. Incident inattendu. Gain d'un procès.
Le Huit. — Sentiments sincères pour une jeune fille. — Mariage riche.
Le Sept. — Pensée d'une personne brune: le consultant ou la consultante. A une jeune fille, le Sept de Trèfle annonce une prochaine demande en mariage.

LES PIQUES, Deuils et Larmes.

L'As. — Déclaration d'amour; proposition de voyage ou d'affaire suivie de désillusions; proposition déloyale si le pique est renversé.

Le Roi. — Homme de pouvoir ou de loi. Vieux docteur. Brasseur d'affaires, toujours méchant et fourbe.
La Dame. — Femme brune, veuve ou vieille fille dont il faut se méfier. Mauvaise fréquentation.
Le Valet. — Homme dangereux et perfide, faux et cherchant à vous nuire.
Le Dix. — Inquiétude et souci à avoir.
Le Neuf. — Déception, insuccès, manque, perte ou vol. Très souvent aussi, quand il est voisin du consultant ou de la consultante, il présage une mort ou une maladie soit de la personne, soit dans la famille. A côté du Roi de Cœur: mariage manqué.
Le Huit. — Ennui; pleurs; dépression morale et physique; annonce de mort.
Le Sept. — Peine et souci. — Jalousie et mariage manqué quand le pique est renversé.

LES RELATIONS DES CARTES ENTRE ELLES.

Les cartes s'influencent les unes les autres. Ainsi le **Huit de Cœur** près du **Huit de Trèfle** annonce un bon mariage; le **Dix de Carreau** à côté du **Sept de Pique** indique un retard; s'il est voisin du **Huit de Cœur**, c'est un déplacement prochain; du **Huit de Trèfle**, c'est un voyage d'amour.
Le Huit de Carreau près du **Huit de Pique** présage une grave maladie.

Les **Piques** sont toujours un signe de maladies ou d'ennui pour n'importe quelle figure, (**Rois, Reines, Valets**) qu'elles entourent.

Par exemple: Si le Roi de Cœur est entouré de quelques piques, c'est signe de maladie ou d'ennui pour le consultant ou sa famille ou des personnes qui lui sont chères. Si la consultante est suivie ou entourée des **Piques**, c'est présage de grave maladie, de mort, de perte de procès ou d'argent ou encore d'accidnt grave.
Quand l'As de Pique est renversé, il annonce papiers d'affaires (procès) ou chicane.

L'As de Trèfle renversé signifie rupture ,affront, ou proposition déshonnête.

Le Sept de Carreau et le **Sept de Pique** accompagnés du **Huit de Carreau**, signifient: Rencontre dangereuse.

Les quatre 8 se suivant annoncent: déménagement; changement de situation.

Les trois 9 se suivant: Querelle, dispute.

Les deux 9 se suivant: Embarras.

Les deux 7 se suivant: Piège, guet-apens .

Les trois 7 se suivant: Douleurs corporelles, chûte, accident de voyage, en voiture, en auto, en chemin de fer ou sur l'eau. La réunion de plusieurs trèfles indique toujours de l'argent, l'arrivée à la fortune; la réunion de plusieurs Carreaux; un grand voyage; la réunion de plusieurs Cœurs: Beaucoup de joie et de plaisir.

Un grand triomphe est signalé dans le jeu lorsque 4 As, 4 Rois, 4 Dix se trouvent parmi les 21 cartes.

COMMENT ON FAIT LE JEU.

Battez un jeu de 32 cartes ordinaires. Faites-les couper de la main gauche, chose essentielle; puis retirez les trois premières cartes qui se trouvent au-dessus.
Si elles sont de têtes ou de points différents, on les laisse de côté, car elles ne servent pas, et on en reprend 3 autres.
Si elles sont toutes trois de mêmes points ou de mêmes têtes, elles comptent pour le jeu et on les pose côte à côte sur la table, dans leur ordre, c'est-à-dire en commençant par la gauche et par la plus rapprochée du pouce.
Si deux cartes seulement sont de mêmes points ou de mêmes têtes, on n'en place qu'une sur la table (on choisira la plus rapprochée du pouce).
Et l'on continue à les placer de la même façon les unes à côté des autres jusqu'à ce que le paquet soit épuisé.
On recommence encore deux fois la même opération, et si 21 cartes ne sont pas encore sorties, on fait de nouveau couper, puis tirer au hasard les cartes qui manquent pour compléter le nombre de 21.

Le jeu est fait. Il s'agit maintenant de l'interpréter.

Mais avant tout, il faut désigner la carte qui représente le consultant ou la consultante. (Voir ce qui a été dit à ce sujet pour les Cœurs et les Trêfles).

Le consultant ou la consultante désigné, on commence l'explication du jeu en donnant la sigification de chaque carte, telle que nous l'avons indiquée d'autre part.

Le jeu que nous reproduisons nous servira d'exemple.

Signification de Cartes. — Partant de la Dame de Cœur, représentant ici la consultante, on compte, en allant à gauche, cinq cartes ,et l'on s'arrête au Valet de Carreau qui indique: Message, lettre, nouvelle.

On continue l'énumération en comptant de nouveau de un jusqu'à cinq et en recommençant toujours par la cinquième carte. On arrive à la Dame de Trêfle, puis en comptant de nouveau jusqu'à cinq, à l'As de Trêfle renversé, qui signifie rupture, proposition déloyale et affront. On compte de nouveau jusqu'à cinq, et on s'arrête au Roi de Trêfle qui annonce dans ce jeu la protection d'un homme riche.

Repartant du Roi de Trêfle, on continue: Neuf de Trêfle indiquant travail et argent; Neuf de carreau, retard dans les entreprises; Neuf de Pique, indiquant manque, maladie ou mort.

Suit: Le Roi de Careau, représentant un homme querelleur ou un étranger, puis le sept de Carreau prédisant une colère, et l'As de Carreau annonçant des nouvelles par lettre.

Suit: L'As de Pique, déclaration d'amour, voyage ou papier d'affaires. La Dame de Pique, femme veuve, ou fille abandonnée, ordinairement mauvaise fréquentation.

En comptant de nouveau de un jusqu'à cinq, en arrive au Huit de Pique: chagrin, ennui, etc.; puis au Sept de Pique: certitude d'ennui, de peine, chagrin; au Valet de Pique: manque d'un projet causé par la perfidie d'une personne de la famille.

Suit: Le Valent de Cœur, prétendant ou fiancé; le Dix de Carreau: voyage; le Roi de Pique: homme de loi ou dans les affaires; puis le huit de Carreau, annonce d'un déplacement et de la rencontre d'un homme de pouvoir venant à la maison de la consultante, maison figurée par l'As de Coeur qui représente aussi la consultante elle-même.

Là se termine le jeu, puisqu'on est revenu au No 1, c'est-à-dire à la carte pesonnifiant la consultante dans cet exemple-ci.

Il y a cent manières de tirer les cartes. Chaque cartomancienne a sa méthode personnelle.

Nous avons indiqué ici la façon la moins compliquée et la plus facile, pouvant servir à un jeu de société très amusant, à condition que l'interprète sache, dans son "bonîment", mettre un peu de malice et de fantaisie et aussi un peu d'esprit et de bonne humeur.

CREMAZIE

Octave Crémazie composait ses vers sans ce préoccuper de les écrire. Une fois fixés dans sa pensée ils l'étaient pour toujours. Il pouvait les écrire un mois, un an, dix ans plus tard: cela lui était également facile. Il me disait un jour : « J'ai au moins trois mille vers non écrits qui me trottent dans la tête».

Bien différent un spirituel journaliste dont Québec n'a pas perdu le souvenir. «Je ne puis rien composer, disait-il, sans avoir la plume à la main. J'écris à mesure que la pensée surgit....et peut-être même un peu avant».

Ernest Gagnon.

* *

Le bonheur est un fruit qu'on ne laisse jamais mûrir.

* *

Evitez tout ce que vous ne pourriez pas dire et faire devant témoins; c'est la grande règle, et avec elle on se maintient dans la ligne du devoir et de la tranquilité.

Lacordaire.

* *

Les siècles s'écoulent; les moeurs changent et l'humanité demeure avec les mêmes vices qu'elle déguise seulement sous des noms et des costumes différents.

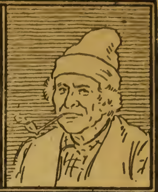
A. Tournier.

* *

Le fruit du travail est le plus doux des plaisirs. Vauvenargues.



CONTES ET NOUVELLES



LA BELLE ET LA BETE

IL y avait une fois un marchand extrêmement riche, qui avait trois garçons et trois filles,

Ses filles étaient très belles, la cadette surtout, et on ne l'appelait, quand elle était petite, que la Belle Enfant, en sorte que le nom lui resta, ce qui donna beaucoup de jalousie à ses soeurs. Cette cadette était aussi meilleure que ses soeurs qui avaient beaucoup d'orgueil parce qu'elles étaient riches.

Elles allaient tous les jours au bal, au théâtre, à la promenade, et se moquaient de leur cadette qui employait la plus grande partie de son temps à lire.

Les trois sœurs furent plusieurs fois demandées en mariage par de gros marchands; mais les deux aînées répondirent qu'elles ne se marieraient qu'avec un duc, ou tout au moins un comte; la Belle remercia honnêtement ceux qui voulaient l'épouser, mais leur dit qu'elle souhaitait de tenir compagnie à son père pendant quelques années encore.

Tout d'un coup, le marchand perdit ses biens; il ne lui resta qu'une petite maison de campagne. Il dit en pleurant à ses enfants qu'il fallait aller demeurer dans cette maison, et qu'en travaillant très fort ils y pourraient vivre.

Ses deux filles aînées répondirent qu'elles ne voulaient pas quitter la ville et qu'elles avaient plusieurs prétendants qui seraient trop heureux de les épouser.

Les bonnes demoiselles se trompaient; ces prétendants ne voulurent plus seulement les regarder.

Pour la Belle, quoiqu'elle n'eût plus un sou, plusieurs gentils hommes voulurent l'épouser; mais elle leur dit qu'elle ne pouvait abandonner son pauvre père, et qu'elle le suivrait à la campagne pour le consoler et lui aider à travailler.

Quand ils furent à la maison de campagne, le marchand et ses trois fils s'occupèrent à labourer la terre. La Belle se levait à quatre heures du matin et se dépêchait de nettoyer la maison et d'apprêter à diner pour la famille. Quand elle avait fait son ouvrage, elle lisait, jouait du piano ou bien chantait en filant.

Ses soeurs, au contraire, s'ennuyaient à la mort; elles se levaient à dix heures du matin et passaient la journée à regretter leurs beaux habits et les compagnies.

Il y avait un an que cette fa-famille vivait ainsi, lorsque le marchand reçut la nouvelle qu'un vaisseau sur lequel il avait des marchandises venait d'arriver heureusement. Cette nouvelle faillit tourner la tête aux deux aînées, qui pensaient qu'elles pourraient enfin quitter cette campagne, et, quand elles virent leur père, prêt à partir, elles le prièrent de leur

apporter des robes, des bijoux et toutes sortes de bagatelles. La Belle ne lui demandait rien.

«Tu ne me pries pas de t'acheter quelque chose? dit le père.

— Puisque vous avez la bonté de penser à moi, lui répondit-elle, je vous prie de m'apporter une rose, car il n'en vient pas ici. »

Le bonhomme partit, mais, quand il fut arrivé, on lui fit un procès pour ces marchandises, et, après avoir eu beaucoup de peine, il revint aussi pauvre qu'auparavant.

Il n'avait plus que dix lieues pour arriver à sa maison, et il se réjouissait déjà de voir ses enfants, quand en traversant un grand bois, il se perdit. Il neigeait horriblement et le vent était si fort qu'il le jeta à bas de son cheval. La nuit étant venue, il pensa qu'il mourrait de faim ou de froid, ou qu'il serait mangé par les loups qu'il entendait hurler.

Tout à coup, il vit une grande lumière au loin; il se dirigea de ce côté-là, et, en avançant, il comprit que cette lumière venait d'un palais tout illuminé.

Le marchand se hâta d'arriver à ce château, mais il fut bien surpris de ne trouver personne dans les cours. Son cheval, voyant une écurie ouverte, y entra, et, ayant trouvé du foin et de l'avoine, le pauvre animal, qui mourait de faim, se jeta dessus avec avidité. Le marchand l'attacha et marcha vers la maison, où il ne vit personne; mais, étant entré dans une grande salle, il y trouva un bon feu et une table chargée de mets, avec un seul couvert.

Il s'approcha du feu pour se sécher, se disant en lui-même: «Le maître de la maison me pardonnera la liberté que je prends; sans doute il viendra bientôt.»

Il attendit longtemps; mais onze heures ayant sonné sans qu'il vît personne, il ne put résister à la faim et prit un poulet qu'il mangea en deux bouchées; puis il sortit de la salle et traversa plusieurs grands appartements magnifiquement meublés, A la fin, il trouva une chambre où il y avait un bon lit; et, comme il était minuit passé, il prit le parti de se coucher.

Il était dix heures du matin quand il s'éveilla le lendemain, et il fut bien surpris de trouver un habit neuf à la place du sien, qui était tout gâté.

«Assurément, se dit-il, ce palais appartient à quelque bonne fée qui a pitié de ma situation.»

En regardant par la fenêtre, il ne vit plus de neige, mais des berceaux de fleurs qui enchantaient la vue.

Il retourna dans la grande salle et trouva une petite table où du chocolat était servi.

«Je vous remercie, madame la fée, dit-il tout haut, d'avoir eu la bonté de penser à mon déjeuner.»

Après avoir pris son chocolat, le bonhomme sortit pour aller chercher son cheval. Comme il passait sous un berceau de roses, il se souvint que la Belle lui en avait demandé une et cueillit une branche où il y en avait plusieurs. En même temps, il entendit un grand bruit et vit venir à lui une bête si horrible qu'il fut tout près de s'évanouir.

«Vous êtes bien ingrat! lui dit le Bête d'une voix terrible; je vous ai sauvé la vie et vous me volez mes roses que j'aime mieux que toutes choses au monde. Il faut mourir pour réparer votre



Le marchand, ayant cueilli une rose, vit s'avancer vers lui une horrible bête.

faute; je vous donne un quart heure pour vous préparer.»

Le marchand se jeta à genoux en joignant les mains:

" Monseigneur, dit-il, pardonnez-moi; je ne croyais pas vous offenser en cueillant une rose pour une de mes filles qui m'en avait demandé.

—Je ne m'appelle point monseigneur, répondit le monstre, et je n'aime point les compliments; ainsi ne croyez pas me toucher par vos flatteries. Mais, puisque vous avez des filles, je veux vous pardonner à condition qu'une de vos filles vienne volontairement pour mourir à votre place. Ne raisonnez pas, parlez; et, si vos filles refusent de mourir pour vous, jurez que vous reviendrez dans trois mois.

Le bonhomme n'avait pas le dessein de sacrifier une de ses filles; mais il pensa: «Au moins j'aurai le plaisir de les embrasser encore une fois!» Il jura donc de revenir, et la Bête ajouta: «Je ne veux pas que tu t'en ailles les mains vides. Retourne dans la chambre où tu as couché, tu y trouveras un grand coffre vide; tu peux y mettre tout ce qu'il te plaira. je le ferai porter chez toi."

En même temps, la Bête se retira.

Le bonhomme retourna dans la chambre où il avait couché, et, ayant trouvé une grande quantité de pièces d'or, il remplit le grand coffre. Ensuite, ayant repris son cheval. il sortit du palais, et en peu d'heures arriva dans sa maison.

Ses enfants l'accueillirent avec joie; mais au lieu d'être sensible à leurs caresses, il se mit à pleurer. Il tenait à la main la branche de roses, et, la donnant à la Belle.

«La Belle, lui dit-il. prenez ces roses; elles coûteront bien cher à votre malheureux père!»

Et tout de suite, il raconta sa funeste aventure.

A ce récit, ses deux aînées jetèrent de grands cris et dirent des injures à la Belle qui ne pleurait point.

" Voyez ce que produit l'orgueil de cette créature! disaient-elles; mademoiselle voulait se distinguer. Elle va causer la mort de notre père, et elle ne pleure point!

—Cela serait fort inutile, répliqua la Belle; puisque le monstre veut bien accepter une de ses filles, j'aurai la joie de sauver mon père.

—Non, ma soeur, lui dirent ses frères, vous ne mourrez pas; nous

irons trouver ce monstre et nous périrons sous ses coups si nous ne pouvons le tuer.

— Ne l'espérez pas, mes enfants, leur dit le marchand; la puissance de la Bête est trop grande. Je suis charmé du bon coeur de la Belle, mais je ne l'exposerai pas à la mort. Je suis vieux; en mourant, je ne perdrai que quelques années.

— Je vous assure, mon père, lui dit la Belle, que vous n'irez pas à ce palais sans moi; j'aime mieux être dévorée par ce monstre que de mourir du chagrin que me causerait votre perte.»

Le marchand était si occupé de la douleur de perdre sa fille qu'il ne pensait pas au coffre qu'il avait rempli d'or; mais, aussitôt dans sa chambre, il fut bien étonné de le trouver. Il résolut de ne point dire encore à ses enfants qu'il était devenu riche; mais il confia ce secret à la Belle, qui lui apprit qu'il était venu quelques gentilshommes pendant son absence; qu'il y en avait deux qui aimaient ses sœurs, et elle le pria de les marier.

Ces deux méchantes filles se frottèrent les yeux avec un oignon pour pleurer lorsque la Belle partit avec son père.

Le cheval prit la route du palais, et, sur le soir, on l'aperçut illuminé comme la première fois. Le cheval fut à l'écurie, et le bonhomme entra avec sa fille dans la grande salle, où ils trouvèrent une table magnifiquement servie, avec deux couverts. Le marchand n'avait pas le coeur de manger; mais la Belle, s'efforçant de paraître tranquille, se mit à table et le servit.

Quand ils eurent soupé, ils entendirent un grand bruit. La Belle ne put s'empêcher de frémir en voyant la Bête; mais elle se rassura de son mieux; et, le monstre lui ayant demandé si c'était de bon coeur qu'elle était venue, elle lui dit oui en tremblant.

«Vous êtes bien bonne, lui dit la Bête, et je vous suis bien obligée. Bonhomme, partez demain matin, et ne vous avisez jamais de revenir. Adieu, la Belle!

— Adieu, la Bête!» répondit-elle. Et le monstre se retira.

«Ah! ma fille, dit le marchand en embrassant la Belle, croyez-moi, laissez-moi ici.

— Non, mon père, répondit la Belle avec fermeté, vous partirez, et peut-être le ciel aura pitié de moi.»

Ils furent se coucher Pendant son sommeil, la Belle vit une dame, qui lui dit:

«Je suis contente de votre bon coeur, la Belle; votre bonne action ne demeurera point sans récompense.»

La Belle, en s'éveillant, reconta ce songe à son père, et, quoique cela le consolât un peu, cela ne l'empêcha pas de jeter les grands cris quand il fallut se séparer de sa chère fille.

Lorsqu'il fut parti. la Belle résolut de ne se point chagriner pour le peu de temps qu'elle avait à vivre. Elle commença par visiter le château et fut bien surprise de trouver une porte sur laquelle il y avait écrit: *Appartement de la Belle.* Elle l'ouvrit et fut éblouie de sa magnificence; mais ce qui frappa le plus sa vue fut une bibliothèque, un piano et plusieurs livres de musique. "On ne veut pas que je m'ennuie", se dit-elle. Elle pensa ensuite: "Si je n'avais qu'un jour à demeurer ici, on ne m'aurait pas fait une telle provision."

Cette pensée ranima son courage.

Elle ouvrit la bibliothèque et vit un livre où il y avait écrit en lettres d'or: *Souhaitez, comman-*

dez; vous êtes ici reine et maîtresse.

«Hélas! dit-elle en soupirant, je ne souhaite rien que de revoir mon pauvre père!»

Aussitôt, quelle fut sa surprise, en jetant les yeux sur un miroir, d'y voir la maison où son père arrivait! Ses soeurs venaient au-devant de lui, et, malgré leurs grimaces, la joie qu'elles avaient de la perte de leur soeur paraissait sur leur visage.

Un moment après, tout disparut, et la Belle pensa que la Bête était bien complaisante.

Le soir, comme elle allait se mettre à table, elle entendit le bruit que faisait le Bête et ne put s'empêcher de frémir.

" La Belle, lui dit ce monstre, voulez-vous bien que je vous voie souper?

— Vous êtes le maître, répondit-elle en tremblant.

— Non, reprit la Bête; il n'y a ici de maîtresse que vous. Vous me trouvez bien laid, n'est-pas?

— C'est vrai, mais je crois que vous êtes fort bon.

— Vous avez raison; mais, outre que je suis laid, je n'ai point d'esprit, je ne suis qu'une bête.

— On n'est point bête, reprit la Belle, quand on croit n'avoir point d'esprit: un sot n'a jamais su cela.

— Mangez donc, la Belle, dit le monstre, et tâchez de ne vous point ennuyer dans votre maison. J'aurais du chagrin si vous n'étiez pas contente!

— Je suis bien contente de votre bon coeur, répondit la Belle, et vous ne me paraissez plus si laid.»

La Belle soupa de bon appétit. Elle n'avait presque plus peur du monstre; mais elle manqua mourir de frayeur lorsqu'il lui dit:

«La Belle, voulez-vous être ma femme?»

Elle avait peur d'exciter la colère du monstre en le refusant; elle lui dit pourtant en tremblant:

«Non, la Bête.»

Le pauvre monstre voulut soupirer et fit un sifflement si épouvantable que tout le palais en retentit; puis, ayant dit tristement :«Adieu, la Belle!» il sortit de la salle.

La Belle passa trois mois dans ce palais. Tous les soirs, à neuf heures, la Bête lui rendait visite et l'entretenait avec bon sens.

Chaque jour, la Belle découvrait de nouvelles bontés dans ce monstre, et, loin de craindre sa visite, elle la désirait. Une chose pourtant lui faisait de la peine, c'est qu'il lui demandait toujours si elle voulait être sa femme.

Elle lui dit un jour:

«Vous me chagrinez, la Bête: je voudrais pouvoir vous épouser, mais je ne puis vous laisser croire que cela arrivera jamais".

La Bête, pénétrée de douleur, répondit:

«Promettez-moi au moins que vous ne me quitterez jamais.

— Je pourrais bien vous le promettre, dit la Belle; mais j'ai tant envie de revoir mon père que je mourrai de douleur si vous me refusez ce plaisir.

— Je vous enverrai chez votre père, dit le monstre; vous y resterez, et votre pauvre Bête mourra elle-même de douleur.

— Non, lui dit la Belle en pleurant; je vous aime trop pour vous abandonner. Mais vous m'avez fait voir que mes sœurs sont mariées, que mes frères sont partis pour l'armée; mon père est donc seul, Souffrez que je reste chez lui une semaine.

— Vous y serez demain matin, dit la Bête; mais souvenez-vous de votre promesse. Quand vous voudrez revenir vous n'aurez qu'à mettre votre bague sur une table en vous couchant.»

Quand la Belle se réveilla le lendemain, elle se trouva dans la maison de son père, et, ayant sonné elle vit venir la servante qui fit un grand cri en la voyant. Le bonhomme accourut à ce cri et manqua mourir de joie en reconnaissant sa chère fille.

La Belle, après les premiers transports, pensa qu'elle n'avait point d'habits pour se lever; mais la servante lui dit qu'elle venait de trouver dans la chambre voisine un grand coffre plein de robes d'or, garnies de diamants.

La Belle s'habilla, et, pendant ce temps, on fut avertir ses soeurs, qui accoururent avec leurs maris. Elles étaient toutes deux fort malheureuses. L'aînée avait épousé un gentilhomme beau comme l'Amour, si amoureux de sa figure qu'il n'était occupé que de cela. La seconde avait épousé un homme qui avait beaucoup d'esprit, mais il ne s'en servait que pour faire enrager sa femme.

Les soeurs de la Belle manquèrent mourir de jalousie quand elles la virent habillée comme une princesse. Elles descendirent dans le jardin pour y pleurer tout à leur aise, et l'aînée dit:

«Ma soeur, il me vient une pensée: tâchons de retenir la Belle ici plus de huit jours. Sa sotte Bête se mettra en colère, et peut-être qu'elle la dévorera.

— Vous avez raison, ma soeur, répondit l'autre. Pour cela, il lui faut faire de grandes caresses.»

Et, ayant pris cette résolution, elles remontèrent.

Quand les huit jours furent passés, les deux soeurs s'arrachèrent les cheveux et firent tant les affligées de son départ, que la Belle promit de rester encore huit jours.

Cependant elle se reprochait le chagrin qu'elle allait donner à sa pauvre Bête, et elle s'ennuyait de ne la plus voir. La dixième nuit elle rêva qu'elle était dans le jardin du palais et qu'elle voyait la Bête couchée sur l'herbe et prête à mourir, qui lui reprochait son ingratitude. Elle se réveilla en sursaut et versa des larmes.

«Ne suis-je pas bien méchante, dit-elle de donner du chagrin à une bête qui a pour moi tant de complaisance? Est-ce sa faute si elle est laide ? Elle est bonne, cela vaut mieux que tout le reste! Ce n'est ni la beauté ni l'esprit d'un mari qui rendent une femme contente; c'est la bonté du caractère.

Je n'ai point d'amour pour elle, mais de l'estime, de l'amitié et de la reconnaissance. Allons, il ne faut pas la rendre malheureuse.»

A ces mots, la Belle se lève, met la bague sur la table et revint se coucher. A peine fut-elle dans son lit qu'elle s'endormit; et, quand elle se réveilla, elle vit avec joie qu'elle était dans le palais de la Bête.

Elle s'habilla magnifiquement pour lui plaire et s'ennuya à mourir en attendant neuf heures du soir; mais l'horloge eut beau sonner, la Bête ne parut point.

La Belle alors craignit d'avoir causé sa mort, et, au désespoir se mit à la chercher dans le palais. Tout à coup elle se souvint de son rêve et courut dans le jardin vers la fontaine, où elle l'avait vue en dormant.

Elle trouva la pauvre Bête, étendue, sans connaissance, et crut qu'elle était morte. Elle l'examina en pleurant, et, sentant que son coeur battait encore, elle prit de l'eau dans la vasque de la fontaine et lui en jeta sur la tête.

La Bête ouvrit les yeux et dit à la Belle:

«Vous avez oublié votre promesse; le chagrin de vous avoir perdue m'a fait résoudre à me



La Belle trouva la pauvre Bête étendue sans connaissance.

laisser mourir de faim; mais je meurs content, puisque j'ai la plaisir de vous revoir encore une fois.

— Non, ma chère Bête, vous ne mourrez point, lui dit la Belle; vous vivrez pour devenir mon époux; dès ce moment, je vous donne ma main. La douleur que je sens me fait voir que je ne pourrais vivre sans vous.»

A peine le Belle eut-elle prononcé ces paroles qu'elle vit le château brillant de lumières; les feux d'artifice, la musique, tout lui annonçait une fête; mais toutes ces beautés n'arrêtèrent point sa vue; elle se retourna vers sa chère Bête, dont le danger la faisait frémir. Quelle fut sa surprise ! La Bête avait disparu, et elle ne vit plus à ses pieds qu'un prince plus beau que l'amour, qui la remerciait d'avoir fini son enchantement.

Quoique ce prince méritât toute son attention, elle ne put s'empêcher de lui demamnder où était la Bête.

«Vous la voyez à vos pieds, lui dit le Prince. Une méchante

fée m'avait condamné à rester sous cette figure et m'avait défendu de faire paraître mon esprit, jusqu'à ce qu'une belle fille consentit à m'épouser. Ainsi, il n'y avait que vous dans le monde assez bonne pour vous laisser toucher par la bonté de mon caractère, et, en vous offrant ma couronne, je ne puis m'acquitter des obligations que je vous ai.»

La Belle, agréablement surprise, donna la main à ce beau prince, et ils se rendirent ensemble au château.

La Belle manqua mourir de joie en trouvant dans la grande salle son père et toute sa famille, que la belle dame qui lui était apparue en songe avait transportés au château.

«La Belle, lui dit cette dame, qui était une grande fée, venez recevoir la récompense de votre choix; vous avez préféré la vertu à la beauté et à l'esprit, vous méritez de trouver toutes ces qualités réunies en une même personne. Vous allez devenir une grande reine. Pour vous, mesdames, dit la fée aux soeurs de la Belle, je connais toute votre malice. Devenez deux statues, mais conservez votre raison sous la pierre qui vous enveloppera. Vous demeurerez à la porte du palais de votre soeur et vous serez témoins de son bonheur. Vous ne pourrez revenir dans votre premier état qu'au moment où vous reconnaîtrez vos fautes; mais j'ai bien peur que vous ne restiez toujours statue; c'est un miracle que la conversion d'un coeur méchant et envieux.»

Dans ce moment, la fée donna un coup de baguette qui transporta tous ceux qui étaient dans la salle dans le royaume du prince.

Ses sujets le revirent avec joie, et de grandes fêtes eurent lieu pour célébrer à la fois le retour de ce prince au milieu de son peuple qui le chérissait et son mariage avec la Belle. Les seigneurs des pays voisins vinrent y assister en grande pompe et comblèrent l'heureux couple de riches présents.

Le Prince et la Belle vécurent fort longtemps dans un bonheur parfait parce qu'il était fondé sur la vertu.

•●◦O◦●•

La vie se passe en absence : on est toujours entre le souvenir, le regret et l'espérance.

•●◦O◦●•

La discrétion n'est qu'une qualité, qui vaut une vertu.

•●◦O◦●•

La morale et l'esthétique se suivent de près : telle littérature, telles mœurs.

JEAN AICARD.

•●◦O◦●•

Les plaisirs ne sont que la fausse monnaie du bonheur.

A. TOURNIER.

•●◦O◦●•

On songe plus à lire beaucoup qu'à lire utilement. ROLLIN.

•●◦O◦●•

En art comme en politique, le progrès a ses « gogos » qui croient que la nouveauté est toujours supérieur à ce qu'elle prétend remplacer. HENRY FOUQUIER.

•●◦O◦●•

Rien n'est plus dur que le devoir en concurrence avec l'affection, car il faut que le devoir l'emporte. LACORDAIRE

•●◦O◦●•

Celui qui, ne fut-ce qu'une fois dans sa vie, a fait quelque chose pour l'amour de la nation, ne meurt point tout entier.

•●◦O◦●•

On est toujours bien là où on se dévoue. GEORGE SAND.

LE PASSANT

Par Madame Blanche Lamontagne-Beauregard.

Elles étaient plusieurs femmes à causer. Parmi elles se trouvaient de ces bonnes vieilles du bon vieux temps, portant des coiffes blanches, toutes pareilles, ayant sur le front les mêmes rides, dans les yeux le même regard, sur les lèvres le même sourire... Les vieillards se ressemblent tous : ils ont le charme triste de ce qui s'en va. Ils sont déjà de l'au-delà et semblent ne tenir à la terre que par un fil, un souffle... On les sent tout près de Dieu... Est-ce pour cela qu'on les aime?...

Donc, ces femmes causaient. Elles parlaient surtout du passé racontant des histoires d'amour, et des histoires de revenants...Elles en vinrent à parler des quêteux — il en passe tant dans les campagnes — et de l'obligation de faire la charité. La parole était à mère Lefrançois, une petite vieille toute fluette qui avait beaucoup de mémoire et parlait vite...

—"Moi, je pense, disait-elle, qu'il ne faut jamais refuser la charité à ces passants qui vont par les chemins... On sait bien qu'il y en a, à travers, qui ne sont pas des modèles de politesse, mais on donne quand même. On ne peut pas choisir ses quêteux, comme on choisit ses amis... Et c'est la charité qui sauve, paraît-il... A part cela, qui nous dit que ces quêteux ne sont pas parfois parents éloignés qu'on n'a pas connus, et sur qui le malheur est tombé...? Nul ne connait l'avenir. Nous avons tous des enfants. Qui sait si l'un des nôtres, frappé de démence, ne passera pas un jour par les chemins, prenant pour manger les croûtes qu'on jette, et couchant sur la paille, dans des granges? Nous serions bien aises alors, de le savoir bien nourri, bien logé, et de penser qu'une pauvre vieille comme nous a pitié de lui... Tenez, je vais vous conter une chose qui est arrivée pas loin de chez mon père, quand j'étais jeune fille, Je ne l'ai pas oubliée et chacun en a parlé longtemps.

Il y avait une vieille de quatre-vingts ans, la mère Beauchamp, qui vivait seule avec son vieux, un peu plus jeune qu'elle. Ils vivaient dans une petite maison laide et basse, que tout le monde avait un peu peur d'approcher, car la vieille était grognonne, maussade et méchante. Elle trouvait à redire à tout, rien ne lui plaisait, elle bougonnait sans cesse, et je vous assure que son vieux n'était pas toujours aux noces avec elle. Il est vrai qu'elle avait eu beaucoup d'épreuves. — Le malheur, des fois, ça rend méchant...— Des huit enfants qui lui étaient nés, trois étaient morts ensemble de la diphtérie. L'aîné s'était tué avec son fusil, en allant à la chasse, les deux filles, mariées au loin, vivaient péniblement, et les autres garçons étaient partis de côté et d'autre sans avoir donné de nouvelles. Le plus jeune, surtout, François, celui qu'elle aimait particulièrement, lui avait causé beaucoup de chagrin en les quittant tout à coup, après s'être querellé avec son père. Depuis, personne n'avait entendu parler de lui. Les vieux le croyaient morts. On avait prétendu qu'il s'était noyé, mais quelqu'un qui avait beaucoup voyagé disait l'avoir souvent rencontré dans certains villages des Etats.

Cet amer chagrin avait rendu la vieille acariâtre et déplaisante. Mais elle était surtout connue pour son avarice. Quand elle voyait un quêteux, elle mettait le verrou à la porte ; il y frappait toujours

Ce conte est extrait d'un volume en préparation et que publiera La Librairie Beauchemin Limitée.

en vain, —"Quand on n'a rien on donne rien..." disait-elle, dans son mauvais coeur. Elle ne donnait même pas une croûte de pain à ces pauvres maigre-échines qui ont ventre collé au dos... Des fois, le vieux donnait, mais c'était à la cachette. Elle ne se laissait jamais toucher ; c'est comme si le chagrin lui eut desséché le coeur... Enfin, elle était dure, et personne ne l'aimait.

Un soir — c'était un soir du mois de janvier — la terre était couverte d'une neige épaisse et blanche, car il avait neigé toute la journée, et il neigeait encore à gros flocons. La lune se cachait derrière les forêts qu'on distinguait à peine, et qui semblaient des fantômes prêts à se lever. C'était un de ces soirs d'hiver sombres et lourds, où le froid n'est pas violent mais l'humidité immense et les ombres mauvaises... Il ne faisait pas noir, il faisait plutôt gris. Les toits voisins, au dessus desquels montait une fumée bleue, se profilaient et s'allongeaient sur le contour immaculé des collines... C'était un de ces soirs mystérieux, où l'air est étrange, où l'on dirait qu'il doit se passer des choses inaccoutumées....

Il était près de onze heures. Le père et la mère Beauchamp venaient de souffler leur lampe et de se mettre au lit, quand ils entendirent monter les trois marches du perron, et frapper lourdement à la porte. La vieille sursauta : — "Encore un de ces damnés passants ! C'était pourtant assez de deux aujourd'hui. Dis-lui qu'il reprenne son chemin et qu'il nous laisse dormir ! "Le vieux se leva sans bruit et s'approcha de la fenêtre pour regarder au dehors. Une grande forme noir se dessinait près de la porte. Son ombre remuait sur la neige... Cet homme, qui devait être un homme encore jeune, portait sur son dos un sac grossier, retenu par des cordes. Il était couvert de neige, de la tête aux pieds, ce qui indiquait qu'il avait marché longtemps. Le père Beauchamp, s'approchant davantage de la porte, demanda; "Qu'est-ce que vous voulez? Il n'y a pas de place ici pour vous loger !..." — "Laissez-moi me chauffer un peu près de votre poêle, dit la voix au dehors, j'ai froid jusqu'aux os, je pense que je pourrai pas aller plus loin"... En entendant ces mots la mère dit d'une voie furieuse : "Continuez-vot'chemin, c'est ce que vous avez de mieux à faire. Allez-vous pas nous laisser dormir !" — Le vieux hasarda, "On pourrait bien le faire coucher près du poêle ; il a l'air manqué, manqué"... Mais le passant avait repris sa route, étant disparu dans la nuit. Alors, le silence se fit, et la neige continua de tomber.

Le lendemain quand le père Beauchamp sortit de sa maison, il vit, à quelques arpents, dans la neige, une forme mystérieuse. Il approcha, et s'aperçut que c'était une forme humaine, le corps d'un homme. — "Tiens, le quêteux d'hier soir qui s'est couché pour mourir !" — dit-il. Il le saisit par un bras, le secoua, le retourna ; il était bien mort, il était mort de froid. Mais après avoir regardé plus attentivement il reconnut son fils François ! Il le traina jusqu'à la maison, et cria à sa femme, en entrant : "C'est le passant d'hier, c'est notre pauv'François !" Alors, la vieille se jeta sur le cadavre en criant "François ! Notre pauv'François !" On eut toutes les misères à l'en arracher. Elle le tenait embrassé et lui parlait sans cesse. Le lendemain elle troubla ; elle en mourut huit jours après....

Voilà mon histoire; je pense, conclut la mère Lefrançois qu'on ne doit jamais refuser la charité à un passant".

LES QUETEUX QUI JETTENT DES SORTS...

Par Madame Blanche Lamontagne-Beauregard.

Connaissez-vous des quêteux qui jettent des sorts?... Moi je n'en connais pas. Les quêteux que je connais sont sociables et polis ; quand ils ne disent "Merci", au moins ils ne disent rien... Mais, autrefois, dans l'ancien temps, il y avait, dit-on, de ces quêteux redoutables qui pouvaient faire vider les maisons dans leur sac parce que, si on avait le malheur de leur refuser ce qu'ils demandaient, les poules cessaient de pondre et les vaches retenaient leur lait... Si un animal mourait d'une façon imprévue, si le pain brûlait au four, si les poules couveuses avaient peu de petits, si la brassée de savon ne voulait pas tourner, si les petits moutons étaient rares, c'était la faute du *jeteux de sorts* qui, sans doute, n'était pas satisfait de ce qu'on lui avait donné la dernière fois... Mais il paraît que ces quêteux étaient plus hardis dans les maisons quand les hommes n'étaient pas là.. Les femmes sont si peureuses et tendres de croyances!... Par crainte — et par charités aussi, sans doute, — nos grand'mères, donnaient, parfois, parait-il, presque toute la façon de beurre ou la cuite de pain.

Voici à ce sujet, une histoire amusante :

Un soir, comme la brunante tombait, on vit venir, dans le rang du village de la Croix, Gribouille le quêteux qui jetait des sorts. Il marchait clopin-clopant, avec son gros bâton de chêne noueux, portant au bras un panier vide de raisin, plein d'oeufs et recouvert d'un mouchoir rouge. Il avait une petite figure méchante, plissée et poussièreuse. Son chapeau qui n'avait plus de forme, lui descendait bas sur le front, et ses petits yeux malins brillaient comme des colimaçons après la pluie. Les enfants de François-Louis — un habitant de par là — qui jouaient sur le perron, se sauvèrent, et Gribouille entra dans la maison après avoir donné trois gros coups de poing dans la porte. Il vit que la femme était seule — l'homme étant encore aux champs, — et prit sa grosse voix pour dire : "Bonsoir, la dame, la charité pour un brave homme!" — "Essayez-vous toujours, dit-elle, un peu craintive. Si vous voulez manger j'ai du bon lard salé et une fournée de pain qui achève". Le four flambait, la bonne odeur du pain frais emplissait l'air. Elle pensa que le quêteux, ayant faim, s'adoucirait en voyant ces croûtons roses, encore fumants. Mais non. — "J'ai pas faim!" dit-il, d'un air courroucé. Le femme avait grand peur. Elle songea aux sorts terribles qu'il allait jeter sur la maison. Pâle et tremblante, elle étendit la main sur la corniche de l'horloge pour tâter quelques sous : il n'y en avait pas. — "Mon pauvre homme ça me fait bien de la peine, mais j'ai pas d'argent"... Alors, le quêteux se fâcha. Il fronça les sourcils, ses lèvres s'ouvrirent, et, montrant les dents comme une bête furieuse, il commença d'une voix sèche : " Vous avez pas d'argent, c'est égal, la Mère, vous en aurez encore moins! Je vous réponds que vous aurez pas de chance c'te année!... Votre blé aura pas d'épis, vos vaches

---

Ce conte est extrait d'un volume en préparation et que publiera La Librairie Beauchemin Limitée.

donneront pas de lait et vos petits moutons auront pas de margoulette!...

Pas d'épis, pas de lait, pas de margoulette!...

Pas d'épis, pas de lait, pas de margoulette!...

Il repétait ces mots d'une voix forte et saccadée, et la maison en semblait ébranlée...

A ce moment là François-Louis entra. C'était un grand gaillard aux épaules carrées, au visage franc, et qui n'avait pas froid aux yeux... Ayant voyagé aux Etats, dans sa jeunesse, il y avait pris de l'audace, et ne croyait pas aux sortilèges... Quand il aperçut sa femme, blanche comme un drap et toute retirée, il entra dans une grande colère. Levant le bras il montra la porte à Gribouille:"Sors d'ici chenapan, dit-il, va jeter tes sorts ailleurs!" Sans dire un mot, dans un tour de main, la rage au coeur, le quêteux ramassa son panier, son bâton, son chapeau, et sortit, l'oeil chagé d'éclairs... Et quand il fut sur la route, il recommença ses malédictions : "Vot'blé aura pas dép'is, vos vaches donneront pas de lait, et vos petits moutons auront pas de margoulette ... Pas d'épis, pas de lait, pas de margoulette..."

Bientôt, on le vit disparaître à la fourche des quatre chemins. Et les mots secs résonnaient encore sous le ciel calme : "Pas d'épis, pas de lait, pas de margoulette!"..

On ne revit jamais dans le rang du village de la Croix, Gribouille le quêteux qui jetait des sorts... Est-ce grâce à François-Louis qui n'avait pas froid aux yeux?... Toujours est-il que cette année-là comme les autres années, les blés portèrent de beaux épis, les vaches donnèrent du lait, et chaque ptit mouton eut sa margoulette...

LE CHEQUE DU MARECHAL

C'est une historiette que le maréchal Joffre raconte volontiers lorsqu'il évoque ses souvenirs d'Amérique.

Quand il paraissait dans une réunion, il arrivait souvent qu'on lui remit des sommes diverses, en le priant de les faire verser à des œuvres françaises. Bien entendu, il n'était jamais question de reçu. A la dernière réception, à Chicago, quelqu'un lui glissa une boîte, en disant:

—Il y a là cent mille dollars pour la reconstruction des pays envahis.

Le maréchal mit la boîte dans sa poche.

Le même soir, il prenait le train. Durant le voyage, il se rappela ce don princier, et, machinalement, s'amusa à ouvrir la boîte. Elle était vide.

Le maréchal pâlit et poussa même quelques jurons.

—Ah çà ! s'écria-t-il, est ce qu'on ne va pas prétendre que j'ai mis l'argent dans ma poche!

Il y eut un moment d'émotion parmi les voyageurs français.

Mais leurs compagnons américains furent bientôt au courant de la question. Ils sourirent.

—Oh! dirent-ils, il n'y a pas de mal. Cela se fait beaucoup ici. C'est un symbole. On donne la boîte sans rien dedans pour éviter les dangers du voyage, mais, après, on envoie un chèque.

Le chèque arriva, en effet.

* *

Encourager un ami, c'est remonter la pendule de son existence.

COMMERSON.

* *

Un peuple ne vaut que par ses élites.

OCTAVE GÉRARD

VARIÉTÉS

LES HOMMES ET LES CHOSES EN 1921

De quoi s'est-on le plus entretenu?

Extraits typiques d'allocutions, articles de journaux, etc.

Amérique (l') et la France

La mémoire des Américains qui ont traversé l'Océan pour venir défendre en Europe la liberté du monde doit être honorée plus que partout ailleurs sur la terre qu'ils ont arrosée de leur sang. C'est pourquoi l'armée française a participé aux cérémonies devant les tombes des Américains qui reposent dans la terre de France. Les sacrifices de tant d'existences ont été trop nombreux; puissent-ils être les derniers! C'est le voeu de la France pacifique; c'est le but de son gouvernement quand il s'efforce d'assurer en Europe le plein effet de la victoire des Alliés.

(Aristide Briand, à la tribune, le 1er juillet 1921.)

Amour du pays (l')

Et que nous avons raison de l'aimer notre pays ! Quelle belle et intéressante patrie est la nôtre! C'est une terre qui a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver un peuple. La beauté de ses horizons, la richesse de son sol, la variété prodigieuse de ses sites et de ses productions, ses deux océans, ses grands fleuves, ses plaines immenses, ses vallées fécondes, la grâce de ses collines et la majesté de ses montagnes, tout révèle une terre privilégiée. C'est un pays "beau en toute perfection", pour me servir de la pittoresque expression de notre grand Champlain.

Il nous faut aimer le Canada à cause de sa beauté et de sa richesse ; il nous faut l'aimer d'un amour profond, puisqu'il nous faut bien admettre aussi qu'il n'y a pas sous la calotte des cieux un peuple plus heureux que le nôtre, un peuple jouissant d'un bonheur relatif plus réel.

(Extrait d'une conférence prononcée à Régina, Sask., le 22 décembre 1920, par Mgr Mathieu, archevêque de Régina).

Bouclier de l'avenir (le)

Un jour l'Ouest, nourri par ce flot d'immigrants que notre paternel gouvernement d'Ottawa y déverse si généreusement à nos frais, débordera les vieilles provinces. Nous savons que ses traditions, ses aspirations, ses besoins commerciaux ne sont pas toujours les nôtres. Peut-être à ce moment-là, certaine province-sœur, plus rapprochée de nous au point de vue géographique ,mais aussi éloi-

gnée quant à la communauté de sentiments et d'idées, éprouvera le besoin de se rallier à nous pour mieux résister à l'américanisation. On comprendra probablement alors la force économique d'un peuple qui ne s'est laissé ni assimiler ni absorber et qui toujours loyal envers l'empire britannique, a cependant conservé intact ce je ne sais quoi qui, dans l'âme des nations comme au cœur des individus, assure la pérennité de la race.

(Paroles prononcées par M. Taschereau, au banquet qui lui fut offert à Montréal le 22 novembre 1920.)

Capital étranger (le)

"Gardons la forêt pour les nôtres!" La phrase est jolie, la pensée très patriotique ; mais est-ce là de la saine économie politique ?

Nous sommes un jeune pays : allons-nous l'entourer d'une muraille de Chine et fermer la porte aux capitalistes étrangers? Leur dirons-nous : de vos capitaux nous n'avons que faire ! allez développer Ontario et les provinces maritimes ! nous gardons Québec pour les Canadiens !

Prenez la merveilleuse croissance de Grand'Mère. L'argent américain a créé cette ville ; mais elle est maintenant, m'assure-t-on, contrôlée en majorité par les nôtres. Regrettons-nous d'avoir dans notre province cette ruche débordante de travail, d'activité et de richesse ?

(Paroles prononcées par M. Taschereau, au banquet qui lui fut offert à Montréal, le 22 novembre 1920).

Colonisation (la)

Ferai-je ici une déclaration qui a son importance : j'entrevois le jour où le colon qui voudra une terre ira frapper à la porte du ministre de la Colonisation au lieu d'aller chez le ministre des Terres, dont l'activité aura, pour s'exercer, le vaste champ de nos ressources naturelles. Mais ce colon devra rester colon, et la porte ne sera ouverte qu'à celui qui veut être colon tout court, autrement dit un vrai colon. Il faut que le faux colon devienne au plus tôt une race éteinte.

(Paroles prononcées par M. Taschereau, au banquet qui lui fut offert, à Montréal, le 22 novembre 1920).

Confédération (la)

La Confédération ne peut durer sans Québec ; mais je la considère également nécessaire à la vie et au développement de notre province.

Il y a peu d'années, on présentait dans notre législature une motion invitant Québec à sortir de la Conféderation. Notre députation fut alors unanime à rejeter cette motion. Pour empêcher que ce mouvement ne renaisse et ne reprenne une plus vive impulsion, il faut que les autorités fédérales cessent d'ignorer et l'esprit qui a inspiré la Confédération et les conditions qui ont présidé à son développement et qui sont indispensables à son maintien.

La Confédération fut un pacte entre les diverses provinces. Un pacte ne peut durer que s'il est respecté.

(Paroles prononcées par M. Taschereau, au banquet qui lui fut offert, à Montréal, le 22 novembre, 1920).

Entente cordiale (l')

— L'harmonie ne serait plus troublée entre nous si chacun pratiquait la loyauté, l'équité, la mo-

dération dans le gain et le plaisir ; si chacun était scrupuleux dans l'affirmation de son droit et modéré dans ses revendications ; si chacun retranchait volontairement une part de ce qui lui revient pour accroître celle dont pourra bénéficier son prochain. Au total, nous y retrouverions tous notre compte. Ces sacrifices d'un peu de notre intérêt propre assureraient largement notre aisance commune, car la richesse se développerait mieux dans cette atmosphère générale d'amitié. Mais ici encore, nous nous heurtons à l'amour désordonné de nous-mêmes, qui nous rend envieux, jaloux, intraitables, qui nous pousse à détruire le bien qui nous échappe plutôt que de le céder à autrui. Nous ne cesserons d'être en lutte avec nos frères, pour notre malheur, tout autant que pour le leur, que le jour où nous aurons le courage d'entrer en lutte contre nous-mêmes, et de vaincre la passion funeste dont nous sommes victimes. (M. l'abbé Thellier de PONCHEVILLE).

Fidélité aux traditions

La province de Québec désire qu'on sache qu'elle ne le cède à aucune des provinces-sœurs en loyauté envers son souverain, en son respect des institutions qui nous régissent, en un ardent désir de garder inacte la Confédération canadienne.

Elle veut être la terre de toutes les libertés, où toutes les races et toutes les croyances peuvent se coudoyer dans la paix, l'harmonie et la concorde.

Elle a des traditions, des coutumes, des lois, de petits riens parfois, — mais qui lui sont sacrés — qu'elle veut conserver et qu'elle saura conserver intégralement.

Une population heureuse et paisible l'habite. Cette population est attachée au sol. Elle est laborieuse, et ne verse pas facilement dans les mouvements nouveaux que des réformateurs appellent le progrès, mais que les démocraties modernes commencent à redouter.

(Le premier ministre Taschereau, au banquet offert à Québec au duc de Devonshire, le 18 juillet 1921).

France et Amérique

— L'amitié séculaire de la France et des Etats-Unis, les inoubliables souvenirs de notre histoire commune, qui ont mêlé dans le passé et qui mêleraient, s'il était nécessaire, dans l'avenir, le sang de nos soldats sur les champs de bataille de la liberté, garantissent notre union dans la paix comme dans la guerre.

(Paroles prononcées par M. Aristide Briand, premier ministre de France, le 7 avril 1921)

France et Canada

"Je n'oublie pas l'héroïsme de la vaillante Brigade de Cavalerie Canadienne. Au mois de mars 1918, la bataille était aux portes d'Amiens. Il s'agissait de maintenir à tout prix l'union intime de nos deux armées. Le 30 mars, à Moreuil, le 1er avril, à Hangard en Santerre, elle réussit, par son magnifique entrain et son élan offensif, à tenir l'ennemi en échec et à briser définitivement son élan. En grande partie, grâce à elle, la situation, angoissante au début de la bataille, était rétablie."

(Extrait d'une lettre adressée par le maréchal Foch au major général Seely, commandant la brigade de cavalerie canadienne).

France (la vraie)

"Je souhaite vivement une compénétration plus intime entre nos deux pays. Des rapports fréquents ne pourront que développer l'estime réciproque qu'ils se doivent. Une connaissance plus complète de la France vous permettra de rejeter à bon escient les calomnies que répandent ses ennemis, et vous prouvera à quel point elle est catholique : témoin ce mot du cardinal Merry del Val à un prélat français : "Monseigneur, votre armée a été, pendant cette guerre, la plus religieuse de toutes les armées".

"L'âme française est souvent, comme la mer qui nous sépare, un peu agitée ; elle a eu, depuis deux siècles, de violentes tempêtes ; mais l'impiété, que l'on confond parfois injustement avec elle, n'est qu'une écume qui flotte à sa surface ; ses profondeurs sont toujours pures. Elle ne serait pas si héroïque, si elle n'était foncièrement chrétienne.

(Extrait d'une interview accordée au représentant de la "Presse", à New-York, par le chanoine Stephen Coubé, avant son départ pour la France, le 28 mai 1921).

France (rôle de la)

— La France est pacifique et ne songe qu'à son relèvement économique et industriel. Elle entend ne provoquer personne et espère que nos ennemis d'hier comprendront les nécessités qui s'imposent au vaincu. Mais si au delà du Rhin, on voulait que de nouveau la force fût l'expression du droit, soyez certains que nous sommes désormais assez forts pour imposer nos droits dans la paix, comme nous les avons fait triompher dans la guerre.

(Paroles prononcées par M. Barthou, ministre de la Guerre, en France, le 1er juin 1921).

— Nous avons la force. Nous saurions nous en servir, s'il le fallait, pour imposer le respect de tous les engagements souscrits. Mais la France républicaine est essentiellement pacifique, et c'est dans la paix qu'elle veut amener l'Allemagne à l'exécution des obligations contractées.

(Paroles prononcées par M. Briand, premier ministre de France, le 4 avril 1921).

Gouin (sir Lomer)

A Montréal, il est un autre témoignage que je dois rendre, et c'est un tribut de gratitude au nom de toute la province envers sir Lomer Gouin pour l'œuvre qu'il a accomplie durant les quinze années qu'il a présidé à ses destinées.

L'histoire de cette brillante période, qui s'écrira prochainement, je l'espère, dira mieux que je ne puis le faire comment aucun domaine n'échappa à la clairvoyance, à la sollicitude et au patriotisme de sir Lomer Gouin. Il laissa sa province heureuse, prospère, marchant vigoureusement de l'avant et confiante en des destinées qui lui ont été si bien préparées.

(Paroles prononcées par M. Taschereau, au banquet qui lui fut offert, à Montréal, le 22 novembre 1920).

On l'a aussi appelé le père de l'éducation. La postérité ratifiera ce titre, le plus beau que puisse recevoir le chef d'un pays, et qui vient de lui mériter la présidence de l'Université de Montréal. Nos écoles techniques et des Hautes Etudes, nos écoles d'agriculture et de génie forestier, nos écoles normales, nos nombreuses académies,

les budgets énormes que nous avons votés à l'instruction publique sont des monuments plus durables que les bronzes élevés à la mémoire de bienfaiteurs de la patrie.

(Paroles prononcées par M. Taschereau, au banquet offert à Sir Lomer Gouin, le 16 décembre 1920, à Montréal).

Instruction Publique

Nous avons fait de l'instruction publique le premier article de notre programme, suivant en cela le programme que s'était tracé mon prédécesseur, sir Lomer Gouin. Prenons d'abord l'enseignement supérieur, qui est appelé à jouer un rôle prépondérant dans notre vie nationale et économique. Au million de l'Université de Montréal, nous avons ajouté un autre million pour Laval de Québec, et ces jours derniers, pareille somme était promise à l'université protestante et anglaise de McGill, au nom de la Législature française et catholique de Québec. $3,000,000 pour nos universités ! Il n'y a que quelques années, cet énorme montant eût épouvanté nos gouvernants. Mais Québec a compris la mission des universités et comment elles sont la cheville ouvrière de nos progrès matériels et intellectuels.

(Paroles prononces par M. Taschereau, premier ministre de la province, au banquet qui lui fut offert, à Montréal, le 22 novembre 1920).

LANGUE FRANÇAISE au Canada. (Survivance de la)

"Nous sommes la minorité dans ce pays, mais il ne faut pas avoir peur d'aborder la majorité, de l'instruire et de lui montrer que les enseignements de l'église catholique font de bons chrétiens et de bons citoyens. Il y a une union intime qui existe entre notre langue et notre foi et c'est pourquoi il nous faut conserver notre langue si nous voulons que notre foi, celle de pères, survive.

"Le gouvernement de la Saskatchewan a reconnu l'existence l'égale du français et pourquoi d'ailleurs ne l'aurait-il pas fait? Nos bons amis de la majorité ne doivent pas oublier certaines dates de notre histoire qui leur démontrent que si le Canada est encore un pays anglais, c'est dû et pour beaucoup, aux Canadiens-Français.

(Mgr Mathieu, archevêque de Régina, parlant au Cercle Lafontaine des Chevaliers de Colomb, à Montréal, le 13 octobre 1921.)

MARIA CHAPDELAINE.

Quel est celui d'entre nous qui, à la lecture du petit chef-d'œuvre de Louis Hémon, "Maria Chapdelaine", ne sentira pas au fond de lui, en même temps que la divine joie d'admirer une parfaite œuvre d'art, la volupté de se replonger dans le passé de la France?"

(Opinion exprimée par M. Poincaré, ex-président de la France, sur le livre de Louis Hémon.)

Ligue des Nations, (la)

Le présent gouvernement ne saurait, sans trahir ses mandataires et ses maîtres (les électeurs américains), et il n'entend pas, je puis vous en donner l'assurance formelle, avoir quoi que ce soit à faire avec la Ligue des Nations, ni avec aucune commission ou comité qui lui soit responsable directement ou indirectement, ouvertement ou furtivement.

(Paroles prononcées par M. Harvey, ambassadeur des Etats-Unis à Londres, le 20 mai 1921).

Montréal

Je ne vous cacherai pas qu'un pauvre Québecois est un peu perdu dans votre grande ville. Vous avez six fois notre population, dix fois notre richesse, bien des fois notre étendue, presque notre sagesse. Mais si vous êtes le centre du commerce et de l'industrie, de la finance et du mouvement, je réclame pour ma bonne ville natale un égal patriotisme, une égale fidélité aux traditions qui nous sont chères et le même ardent désir de voir notre province prendre fièrement, à la tête de la Confédération, la place que lui méritent ses richesses naturelles, son système éducationnel, les bras vigoureux de ses fermiers, l'intelligence, l'esprit d'ordre et le labeur de ses ouvriers. Nous nous y acheminons rapidement, et je n'en veux d'autre attestation que ce concert unanime d'éloges qui nous viennent de partout, et qui soumettent notre modestie à la plus dure épreuve qu'elle ait eu encore à subir.

(Paroles prononcées par M. Taschereau, premier ministre de la province, au banquet qui lui fut offert à Montréal, le 22 novembre 1920).

MONTREAL (Charte de)

Montréal, dit-on parfois, doit avoir son autonomie absolue et se soustraire complètement au contrôle de la Législature.

On nous objecte parfois: après tout Montréal ne saurait être gouvernée par les gens de Pontiac et de Gaspé, que connaissent-il de nos affaires? Mais, les vingt députés de Montréal ne décident-ils pas ce que seront les routes, les fossés et les clôtures de lignes de nos amis de Pontiac et de Gaspé?

(Le premier ministre Taschereau, au banquet qui lui fut offert à Montréal, le 22 novembre 1920.)

Montréal (Referendum de)

" Du moment que l'on a tenté de faire de la cédule "A" une charte plutôt anglaise, le résultat du referendum était facile à prévoir. La population de Montréal doit être satisfaite de l'attitude prise par le gouvernement dans les circonstances. Il a donné aux contribuables de Montréal l'occasion de choisir entre deux projets d'administration parfaitement bien définis, et dans la campagne faite pour le choix des deux projets, le gouvernement a gardé une stricte neutralité et il a laissé faire ce choix d'une façon absolument libre. La population de Montréal a la charte qu'elle a voulue : elle doit être satisfaite".

(M. Taschereau, interviewé à Québec le 17 mai 1921).

Nation (la)

L'unité morale d'un peuple ne consiste pas dans ce fait irréalisable dans nos sociétés modernes que tous les citoyens parlent la même langue et pensent de même en religion. Non, l'unité morale pour un peuple, elle est dans ceci que tous les individus dont la réunion forme une nation soient pénétrés de l'idée qu'ils constituent un agrégat, un groupement dans le monde ; qu'ils aient conscience de former un CORPS ; qu'ils soient pénétrés de ce sentiment qu'aucun des éléments dont se compose ce corps dont ils sont les molécules, ne puisse souffrir ou en être séparé sans que tout le reste du corps en souffre pour toujours comme d'une véritable amputation.

Quand chaque citoyen d'un pays a foi dans la patrie ; quand il se sent prêt à lui sacrifier ses intérêts, même sa vie et celle de ses enfants ; quand il a pour elle

un amour poussé jusqu'à l'abnégation ; quand tous ont cette idée profondément gravée dans la tête et ce sentiment profondément ancré dans le cœur, ils peuvent, en dehors de là, penser comme ils le voudront, parler comme ils le désireront, ils possèdent l'unité morale, ils forment une nation.

(Extrait d'une conférence prononcée à Régina, Sask., le 22 décembre 1920, par Mgr Mathieu, archevêque de Régina.)

Paix universelle (la)

— " Il faut que la flotte américaine devienne la plus puissante du monde et dépasse même la flotte anglaise ... Car c'est ainsi seulement que l'Amérique sera libérée à jamais des menaces de l'étranger et que la doctrine de Monroe restera inviolable et échappera à toutes les visées des nations rapaces du Vieux Monde ".

(Paroles prononcées, le 1er avril 1921, par W.-G. Harding, président des Etats-Unis).

Paix universelle (la)

Les peuples de langue anglaise devraient se liguer ensemble afin d'inaugurer l'ère de la paix universelle dans le monde ... C'est le temps maintenant ou jamais, pour les peuples de langue anglaise, de tirer tout le parti possible de leurs avantages si considérables et d'une nature si particulière pour déclarer que jamais ils ne permettront que cet univers soit dévasté par une guerre inutile si, en présentant un front solide et compact, ils peuvent l'empêcher.

(Paroles prononcées, le 1er juin 1921, par sir Auckland Geddes, ambassadeur britannique à Washington, à la commémoration du centenaire de l'Université de Virginie).

Prohibition (la)

Le " Spectator ", de Hamilton, attire l'attention sur le fait que des permis ont été accordés au président Wilson, aux membres de son cabinet et à certains fonctionnaires de l'administration mis en disponibilité, les autorisant à faire transporter à leurs nouveaux domiciles le contenu de leurs caves bien garnies. Un digne législateur possédait plusieurs tonneaux remplis de whiskey et le président lui-même avait dans ses caves, à part d'un assortiment complet de vins de choix et de liqueurs diverses, un baril de vieux whiskey écossais. Comme le " Spectator " le fait remarquer, si les représentants de la nation, le président à leur tête, tiennent à s'entourer de tout le confort possible, doit-on s'étonner que l'on fasse si peu de cas de la prohibition dans tout le pays ?

(Extrait du " Standard ", de Kingston, 1er avril 1921).

J'ai posé en principe que le devoir des gouvernants est de donner au peuple le régime qu'il désire et qui lui convient. Sous ce rapport, nous avons des jalons pour nous diriger. En 1919, par une majorité écrasante, notre population a voulu la vente des vins et de la bière. J'estime que nous devons en conséquence maintenir ce régime. Et j'ajouterai que si, comme beaucoup de voix autorisées l'enseignent, ces breuvages sont l'ennemi des alcools fortement titrés, il faut donner à notre peuple des vins et bières qui soient potables et d'un titre suffisant pour assurer leur conservation et pour satisfaire les consommateurs, au lieu de les inviter à rechercher quelque chose qui humecte davantage le gosier, quel-

que chose de plus fort et de trop fort.

Tout le monde est d'accord pour souhaiter que le bar de jadis reste dans sa tombe, et il n'est pratiquement personne de désintéressé qui parle de le ressusciter. Que le bar dorme donc en paix et pour longtemps !

(Paroles prononcées par M. Taschereau, au banquet qui lui fut offert, à Montréal, le 22 novembre 1920).

Québec (Province de)

On se demande comment il se fait qu'aujourd'hui Québec continue paisiblement sa marche en avant, alors que le reste du Canada traverse un chaos indescriptible dans bien des cas. Nous avons ici des Canadiens aussi loyaux que partout ailleurs, et nous sommes ici dans notre maison, étant les premiers colons du pays Nous aimons la tranquillité et le travail. Notre système d'écoles et notre enseignement religieux comptent aussi pour beaucoup dans les conditions heureuses que nous traversons, en comparaison avec l'état de choses qui existe ailleurs ...

Mais ce qui a contribué pardessus tout à maintenir Québec en dehors des conditions difficiles qu'on remarque ailleurs, c'est sa population honnête, économe, respectueuse des lois, une population qui ne donnera jamais son adhésion à tout mouvement qui ne tendrait pas vers le développement pratique de nos richesses naturelles

(Paroles prononcées le 12 mai 1921, au banquet de l'Association des Manufacturiers Canadiens, à Montréal, par M. Taschereau, premier ministre de Québec).

Québec (Province de)

Québec, ce coin français du Canada, si souvent dénigré par les gens des autres provinces, et cela sans motif, si ce n'est parce que les manières de sa population ne sont pas les leurs et que ses croyances diffèrent sur bien des points, — Québec, disons-nous, est aujourd'hui la province la plus prospère du Canada. Elle trône sur un pinacle et le Canada tout entier, l'univers même, la contemplent avec une profonde admiration. Le gouvernement du Québec, après avoir fait face aux dépenses de l'an dernier, peut encore accuser un surplus de près d'un million de dollars. S'il est une autre administration au monde qui puisse annoncer avec orgueil un aussi brillant résultat, les dépêches de la presse ne nous l'ont pas appris, et il est bien certain que si semblable phénomène s'était produit ailleurs, il aurait été annoncé au son de fanfares.

(Extrait du "Colonist", de Victoria, C. B.).

Si l'honorable M. Meighen voulait abandonner la tâche ingrate d'amadouer le Québec, il serait tout aussi populaire dans cette province qu'auparavant, et bien plus encore dans les autres provinces dont il doit s'assurer l'appui pour se maintenir au pouvoir. Au point de vue politique, le Québec est une femme volage toujours prête à flatter le vainqueur, mais parfaitement froide pour l'homme d'Etat qui lutte sans espoir et succès.

(L' "Evening Telegram", Toronto, 20 mai 1921).

Question bilingue (la)

C'est vrai, ici cette question de l'éducation est compliquée à cause des différentes nationalités qui peuplent la Province. Mais pour la résoudre dans la paix, ne pourrions-nous pas étudier ce qui se fait dans d'autres pays où la même difficulté existe et a été résolue?

La Belgique n'est-elle pas une nation homogène et prospère ? Cependant elle se compose de quatre éléments distincts.

La Suisse, qui est située au milieu des peuples les plus puissants de l'Europe et qui a réussi à maintenir, pendant plusieurs siècles, sa parfaite indépendance, n'est-elle pas composée de diverses nationalités ?

Et pourquoi nos Canadiens d'origine étrangère, voulant apprendre l'anglais, obligés de l'apprendre, tout en pouvant parler une langue étrangère, n'aimeraient pas également leur pays, ne travailleraient pas avec la même ardeur à son progrès et à son développement, ne seraient pas animés de la même loyauté envers l'autorité qui les gouverne ?

(Mgr Mathieu, archevêque de Régina.).

QUESTION OUVRIERE.

Le monde est divisé en deux catégories bien distinctes; les travailleurs et les fainéants. Parce que les fainéants réussissent parfois à faire croire qu'ils travaillent, ils ne semblent pas être aussi méprisables qu'ils le sont véritablement. Il est déjà assez déplorable qu'ils perdent leur temps sans qu'ils détournent les autres ouvriers de leur travail. En réalité, toutes les infortunes du monde sont causées par ceux qui refusent de travailler ou par les utopistes qui croient avoir résolu le problème d'un monde où le travail n'est pas essentiel.

("Sun" de Vancouver, septembre 1921.)

SOL NATAL (le)

"Cultivateurs, restez fidèles à la terre, notre bonne terre de Québec, le seul endroit où il y a du bonheur en ce moment. Pendant que toutes les villes traversent des crises, vous seul connaissez la paix et gardez dans vos foyers le charme de la vie".

(Le premier ministre Taschereau, à l'exposition du comté de Montmorency, en septembre 1921)

Unité morale (l')

Le ciment avec lequel se bâtit un peuple heureux, c'est la fraternité. De même que c'est la cohésion des grains de sable qui fait le rocher, de même que c'est l'amour qui fait la famille, ainsi c'est la fraternité qui fait un peuple.

Et pourquoi cette fraternité n'existerait-elle pas entre nos concitoyens ? C'est vrai qu'ici au Canada nous ne parlons pas tous la même langue, nous venons de nationalités différentes, nous n'appartenons pas à la même religion ; mais tous n'avons-nous pas le même Dieu pour Père et ne voulons-nous pas tous l'aimer et le servir ? N'avons-nous pas tous le même Christ pour Sauveur et ne voulons-nous pas tous obéir à ses préceptes et suivre ses commandements ? N'avons-nous pas tous la même patrie et ne désirons-nous pas tous la voir grandir et prospérer ?

Pourquoi n'existerait-il pas entre tous nos concitoyens une noble émulation. L'émulation n'implique pas la rivalité, encore moins l'antipathie. Elle est la première et la plus puissante cause de l'ambition légitime et seule elle peut conduire au succès.

(Extrait d'une conférence prononcée à Régina, Sask., le 22 décembre 1920, par Mgr Mathieu, archevêque de Régina).

Yamaska, (élection de)

" C'est une victoire significative, mais la presse anglaise tire des conclusions pernicieuses :

" Les électeurs du comté de Yamaska en donnant une telle majorité n'ont pas voulu dire que le " bloc " de la province de Québec était antipathique aux citoyens de langue anglaise. Ils ont simplement déclaré qu'ils n'avaient pas confiance dans le gouvernement actuel.

" Le résultat montre aussi que les fermiers croient encore aux deux grands partis qui existent depuis la Confédération.

" Personne ne veut de lutte de classes et, les fermiers de Yamaska ont démontré qu'ils sont ou libéraux ou consérvateurs et qu'ils entendent, selon la politique de l'un ou l'autre des partis, voter libéral ou voter conservateur".

(Opinion exprimée par M. Taschereau, premier ministre de Québec).

A PROPOS DES EVENEMENTS DE 1837

Une conclusion s'impose à la suite d'une étude même superficielle de la vie de William Lyon MacKenzie, homme d'une volonté vraiment extraordinaire et puissant excitateur d'énergie, c'est que le Bas-Canada ne fut point l'objet d'une persécution spéciale avant 1837, comme certains des nôtres ont longtemps persisté à le croire. C'est à la constitution incomplète de 1791 que remontaient tous les abus dont les deux provinces se plaignaient à bon droit. Sans doute, la façon dont la constitution était appliquée chez nous, par une minorité anglaise en possession du pouvoir et de ses avantages, au préjudice d'une majorité française, devait fatalement superposer à la question administrative un conflit de races. N'oublions pas que la Nouvelle-Ecosse, dotée comme le Haut et le Bas-Canada, d'une constitution incomplète, avec un gouvernement indépendant du peuple, dut passer par une succession de luttes intenses, pour conquérir ses droits complets. Ce sera l'éternel honneur de Jos. Howe d'avoir réussi à dénouer les difficultés constitutionnelles de cette province, sans avoir eu recours à la violence.

A.- D. De Celles.

* *

La société est un bazar où l'on trouve souvent l'article camelote.

A. Massina.

* *

Il est peut-être plus facile d'être généreux que juste.

En se vengeant, on se rend égal à son ennemi; en lui pardonnant, on se montre supérieur.

* *

La peine qu'on se donne pour être heureux fait la moitié du bonheur.

* *

Toute erreur est fondée sur une vérité dont on abuse. E. Hello.

* *

Ne fût-ce que pour être tolérés, soyons tolérants.

Edmond Thiaudière.

* *

Le motif seul fait le mérite des actions des hommes.

La Bruyère.

* * *

Une vie oisive est une mort anticipée. Geothe.

LA MISSION FRANCAISE AU CANADA

SIMPLES IMPRESSIONS



MGR LANDRIEUX
évêque de Dijon

Sous le titre "Simples Impressions" Mgr Maurice Landrieux, qui faisait partie de la Mission Fayolle en notre pays, a publié en août dernier ce que nous pourrions appeler une vue d'ensemble de ce qu'il lui a été donné de ressentir au cours de sa visite. Les lecteurs de l'Almanach du Peuple ne liront pas sans émotion ces lignes exquises du grand prélat français, qu'on sent jaillies de son cœur de patriote. C'est un nouveau pas de fait, et l'un des plus grands, en faveur de la reprise des relations de plus en plus vivaces entre la France d'Europe et celle d'Amérique, et nous devons l'en remercier bien cordialement et lui exprimer l'assurance que, de notre côté, nous mettrons toujours tout en œuvre pour que ce développement si cordial et si plein de douces promesses pour notre nationalité d'Amérique aille maintenant toujours de plus en plus en s'accentuant.

On sait que l'un des résultats les plus marquants de la Mission Fayolle a été ce qu'on a appelé le Train-Exposition Français, qui s'est rendu jusqu'à l'océan Pacifique pour faire connaître par tout le Dominion les produits de France, dans tous les champs de son activité, tant artistique qu'industrielle. On apprendra sans doute avec le plus grand plaisir que le succès de cette propagande a été tel qu'on a décidé de faire une exposition de six mois de ce train-exposition, et que notre population va maintenant avoir tout le loisir nécessaire d'admirer ces merveilleux produits français en un local bien approprié. Ces produits ont été installés en des salles de l'Ecole des Hautes Etudes, et en des conditions telles que le coup d'œil s'en trouve encore en quelque sorte rehaussé. De l'avis de tous ceux qui ont déjà vu cette exposition, c'est un pur enchantement.

Voici maintenant les "Impressions" de Mgr Landrieux: —

Il faudrait séjourner, s'attarder, prendre contact avec les populations, parcourir à loisir, de l'Atlantique au Pacifique, cet immense pays, seize fois grand comme la France, pour en parler avec compétence et avoir le droit de formuler un jugement personnel et documenté. On ne peut rapporter d'un voyage aussi rapide que fut le nôtre, autre chose que des impressions.

On croit rêver lorsqu'on aborde le Canada, sur les rives du Saint-Laurent. Après avoir flotté, sept jours durant, sur l'océan et passé par New-York, où l'on se sent vraiment dépaysé, dans un autre monde, on a conscience d'être loin, très loin de la France et voilà que soudain à Montréal, à Québec, on la retrouve ; avant qu'on ait le temps de réfléchir, de s'orienter, on éprouve la sensation de rentrer

chez soi : c'est, à l'oreille, le son familier de notre langue ; sur les lèvres, le sourire avenant, prenant des gens de chez nous ; dans les yeux francs, l'âme qui affleure simplement, comme chez nous ; ce sont des mains qui se tendent avec le cœur dedans, à la façon de chez nous ; les noms des villages, les noms des rues, les noms de tout le monde sont les mêmes que chez nous.

Non, non, ce n'est pas un rêve, c'est bien la France. *Chez eux ! Chez nous!* c'est la même chose. L'océan n'y fait rien ; l'océan n'y peut rien : c'est le même sang qui coule dans nos veines ; nous sommes de la même famille : cousins, nous autres, mais nos aïeux étaient des frères et, sans s'être rencontrés jamais, on se reconnaît d'instinct, tout de suite, comme des parents qu'on avait perdus de vue et qu'on attendait, après une longue absence.

C'est le même sang, mais c'est la même foi aussi, la foi du temps passé, puisée à la même source, au baptistère de Reims. Ils ont, du cinquième au dix-septième, douze siècles d'histoire qui nous sont communs : Clovis, Charlemagne et saint Louis, les Croisades et Jeanne d'Arc, saint Bernard et Bossuet, saint Vincent de Paul et Pascal, ce sont nos gloires et ce sont les leurs.

La Mission Fayolle allait remercier le Canada de sa coopération militaire à la guerre : — 600,000 soldats ! 60,000 morts ! — Elle était chargée de remettre au 22e bataillon canadien, dix fois anéanti et dix fois renouvelé, le drapeau que son colonel honoraire, le maréchal Foch, lui envoyait en témoignage de sa magnifique attitude à Vimy, à Courcelette et ailleurs. Elle devait inaugurer " le train-exposition " qui va promener d'un bout à l'autre de l'immense Dominion, vaste comme l'Europe, de Québec à Vancouver, les produits de l'industrie et de l'art français. Mais elle avait surtout le mandat très doux de resserrer ces liens de sympathie que le temps, la distance et les événements avaient un peu détendus et auxquels nous tenons plus que jamais, des deux côtés de l'eau, afin que l'on se connaisse mieux, qu'on s'estime encore plus et que la vieille parenté de toujours se renforce d'une amitié rajeunie.

Que d'heures émouvantes nous avons vécues là-bas, à sentir, à toucher du doigt cette fraternité des âmes, cette fusion des cœurs, cette communauté de sentiments, ces élans, ces expansions où vibrait le même amour filial pour la France ! Car, s'ils sont d'un loyalisme parfait vis-à-vis de l'Angleterre, ils ont le culte du souvenir selon la devise si délicate de Québec : *" Je me souviens ! "*

Ils disent, ils chantent :

Un peuple peut changer de nom et d'allégeance,
Mais, de mère, jamais ... si sa mère est la France!

Ils sont Canadiens, justement fiers du beau chapitre d'histoire qu'ils ont greffé sur la nôtre ; mais ils affirment, ils proclament que, nés de la France, ils sacrifieraient leurs biens, leur vie plutôt que de renier la voix du sang. Et quel accent de simplicité impressionnante, de conviction profonde, dans ces déclarations !

A Paris déjà, au départ M. David, ministre de la province de Québec, nous avait singulièrement émus en nous parlant de son pays. Au Canada français, ce fut partout la même note sur les lèvres des Dandurand, des Beaubien, des Rinfret, des Roy, des évêques, des échevins et de tous les orateurs qui nous souhaitaient la bienvenue.

Dans les provinces de langue

anglaise et aux Etats-Unis, l'accueil fut parfait, empreint d'une chaude et franche sympathie, car la France, depuis la guerre, a grandi aux yeux du monde dans des proportions qu'on ne soupçonne pas chez-nous, mais, tout de même, il y avait une nuance : c'étaient des amis, ce n'étaient plus des frères !

Outre cett affinité de race qui s'avérait si intime et si prenante, il y avait, entre eux et nous, le lien délicat de la foi ancestrale qui a conservé chez eux sa vigueur d'autrefois, du fait que l'éloignement d'abord les avait préservés de la poussée rationaliste du dix-huitième siècle et que la cession, à la veille de la révolution, leur a évité les secousses de nos dissensions politiques, religieuses et sociales.

Quand cette clause malheureuse du traité de Paris fut signée, en 1763, les fonctionnaires royaux et tous ceux qui n'avaient pas lié leur sort à la terre, optèrent pour la France et repassèrent l'océan ; mais les colons, les paysans enracinés au sol restèrent avec leurs prêtres. Ils se donnèrent la main et, ensemble, ils firent cet effort magnifique qu'on peut appeler " le miracle canadien ".

Ils eurent à souffrir. Il y eut des passes difficiles. L'Angleterre ne leur consentit pas du premier coup les libertés dont ils jouissent aujourd'hui ; on peut dire qu'ils les ont conquises une à une, par leur patience et leur ténacité. Ils surent conserver et défendre leur langue, leur foi, leurs coutumes, tout le patrimoine qu'ils tenaient de la France. Ils en ont vécu ; ils en vivent encore.

Nous avons vu, sur les rives du Saint-Laurent, non pas, comme ailleurs des chrétiens, mais *un peuple chrétien* et jamais nous n'avons si bien compris à quel point les lois religieuses sont des lois sociales. La preuve est tangible au Canada français ; elle l'est aussi chez nous, mais hélas ! au rebours. On sent une population foncièrement probe, laborieuse, aisée, solidement assise dans l'ordre. Le peuple ne fait qu'un avec le clergé ; peu ou point de cabarets, des prisons vides, des églises combles. Le cardinal Bégin nous a affirmé que non seulement, dans son diocèse, tous les hommes pratiquent, mais que, dans les paroisses, — on ne dit pas " la commune ", on dit " la paroisse ", — on compterait sur les doigs ceux qui ne communient qu'à Pâques.

Il est incontestable que, dans un pareil milieu, les Allemands avaient beau jeu pour exploiter contre nous nos querelles religieuses et tenter de nous aliéner ces populations chrétiennes : ils n'y ont pas réussi. Nos amis canadiens savent très bien ce qui se passe chez nous. Ils en parlaient, ils s'en attristaient à la veillée, dans les fermes ; mais, pas un instant, ils n'ont douté du cœur de la France. Quand les malheurs sont venus, on a compati, et quand dans la grande tribulation, la France s'est, d'un bond, haussée aux plus hauts sommets de l'héroïsme, on ne parlait plus aux veillées de ses misères, mais de son indomptable courage, de son sacrifice magnanime, des exploits de nos soldats, de la moisson superbe de vertus et de gloire qui montait des tranchées ; et l'âme canadienne a vibré comme la nôtre, pendant quatre ans, au rythme des communiqués.

Ils s'identifiaient avec nous dans l'épreuve et dans l'espoir. Ils disaient : "*Nous* les aurons ! " "*Nous* reprendrons l'Alsace et la Lorraine ! ". Ils ont été aussi fiers que nous de Verdun, de la Marne ; aussi heureux que nous de la Victoire.

Ils ont enregistré, hier, avec une grande satisfaction, la reprise des

relations avec le Vatican. Ils notent avec intérêt, au jour le jour, comme s'il s'agissait de leurs propres affaires, les signes qui accusent une renaissance religieuse dans nos milieux intellectuels, une détente dans nos milieux politiques, un apaisement dans nos milieux populaires. Et il est certain qu'ils ont accueilli avec joie, comme une attention délicate du gouvernement, la présence d'un évêque, quel qu'il fût, dans la Mission.

— *" Un coin de pays qui pourrait servir d'exemple aux autres "*, avait dit M. David, à Paris ; c'est vrai, ne serait-ce que par la fécondité des mariages.

Là-bas, le sang de France ne s'est pas appauvri. Je vois encore, à l'hôtel de ville de Québec, après la harangue officielle, une enfant offrant une gerbe de fleurs au Maréchal : c'était la fille du maire, le no 17 de la famille. Dix, douze enfants, cela passe inaperçu ; les chiffres montent jusqu'à 18, 20, 24. En 1904, on recensa 12,000 foyers ayant plus de 12 enfants *vivants*. Sans sortir de l'archevêché de Québec où j'étais descendu, je note ces confidences du Cardinal : son grand-père comptait, à sa mort, 324 descendants directs, et la vénérable mère du coadjuteur, Mgr Roy, était fière, à 93 ans, du cadeau qu'elle avait fait à son pays et à l'Eglise: 20 enfants, dont 4 prêtres et 1 évêque.

Quand nous les avons laissés, en 1763, quand Voltaire, avec dédain, faisait bon marché de ces " quelques arpents de neige ! '" — le Canada était aussi vaste que l'Europe — ils n'étaient encore que 60,000: ils sont maintenant près 3 millions et la population double chez eux, en 30 ans.

Quelle sera, dans l'avenir, l'expansion de ce peuple magnifique ?

Nous devons l'aider fraternellement, répondre à sa confiance et le seconder dans ses efforts.

Le Comité France-Amérique a fait beaucoup déjà pour provoquer et entretenir des relations entre les deux pays. Le "train-exposition" sera un excellent agent de liaison sur le terrain commercial.

Québec et Montréal possèdent de puissantes Universités où des chaires de littérature française sont confiées depuis longtemps à des professeurs de nos Facultés. On se préoccupe, en ce moment, d'établir une équivalence des baccalauréats qui permettrait aux étudiants de venir en France suivre les cours de nos maîtres les plus éminents dans les lettres, les sciences, les arts.

Il faut que, nous aussi, " nous nous souvenions " et que nous nous mettions en mesure d'accueillir avec sympathie ces jeunes gens qui éprouveront, en mettant le pied sur la terre de France, la terre des aïeux, la même impression que nous avons eue en arrivant chez eux.

D'autres voix françaises avaient porté avant nous le salut de la mère-patrie au Canada : les portes étaient larges ouvertes ; nous n'avons eu qu'à entrer.

Partout le maréchal Fayolle, avec l'éloquence concise du soldat, a dit le mot qui convenait, le mot qui partait du cœur. Nous avons essayé de faire comme lui et il faut croire que nous avons été compris, car, si nous étions émus à en avoir parfois les yeux embrumés de larmes, nos amis les Canadiens ne l'étaient pas moins que nous.

Ils auraient voulu nous retenir longtemps. Nous les avons quittés avec regret et nous gardons au cœur, tous, un immense désir de les revoir bientôt.

Est-ce à Vimy ? Est-ce à Courcelette ? Je l'ai oublié. Mais, au Canada, on m'a raconté ce fait : au soir d'une rude journée où le

22e bataillon s'était battu avec cette vaillance à laquelle le maréchal Foch a voulu rendre hommage en lui envoyant, par la mission Fayolle, un drapeau d'honneur, un blessé tout jeune, frappé à mort, appelait un prêtre. Un aumônier, tombé plus loin, sérieusement atteint lui aussi, les deux mains enlevées par un éclat d'obus, se traîna jusqu'au mourant pour l'absoudre ; puis il lui dit : " J'ai sur moi le Saint Sacrement, prends-le et communie ! "

Et fouillant avec ses mains qui saignaient, la poitrine ensanglantée du prêtre, le moribond trouva l'hostie consacrée couverte de sang et put se communier lui-même avant de mourir !

C'était la présidente d'un groupe féminin d'œuvres de guerre, à Ottawa, canadiennes françaises, qui me faisait ce récit, avec des larmes dans la voix.

Elle ajouta : " Monseigneur, nous avons donné nos enfants à la France; nous ne les reprendrons pas. Qu'ils dorment là où ils sont tombés, dans le sol qui a bu leur sang. Mais, nous voudrions vous confier un désir. Le blé pousse plus dru sur les tombes. Quand vous serez rentré là-bas, si vous pouviez, en souvenir de la communion sanglante du blessé du 22e, nous envoyer quelques-uns des épis qui mûrissent en ce moment sur ces tombes canadiennes, nous les recevrions comme une relique ; nous sèmerions ce blé en terre canadienne et, bientôt, il y en aurait assez pour faire les hosties de toutes nos églises du Canada !"

J'ai promis ; et, hier, grâce à l'obligeance du curé de la paroisse dévastée, j'ai pu envoyer un petit sac de blé, plein les deux mains, offert par les habitants de Courcelette, qui ont tenu à collaborer tous à cette pieuse et touchante offrande.

— Dijon, 30 août 1921.

† Maurice LANDRIEUX.
Evêque de Dijon.

LA FRANCE ET LE CANADA

LES SENTIMENTS QUI NOUS ANIMENT A L'EGARD DE NOTRE PREMIERE PATRIE

Le 25 juin, dernier, une mission française présidée par le maréchal Fayolle et qui comprenait des personnalités éminentes du clergé, de l'armée et de la science française, nous visitait à Montréal.

Au cours des fêtes qui eurent lieu en cette occasion, des orateurs canadiens français exprimèrent aux membres de la mission toute l'admiration affectueuse des Canadiens français pour la France.

Nous sommes heureux de mettre, sous le yeux de nos lecteurs, le texte de l'allocution prononcée dans la soirée du 25 juin, au parc Lafontaine par M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques au parlement fédéral:

Monsieur le maréchal, messieurs,

Après les cris de joie et les chants enthousiastes de toute cette foule accourue pour vous acclamer, n'y a-t-il pas quelque témérité pour une modeste voix à se faire entendre? et n'aurai-je d'autre excuse que celle de vouloir préciser le sens de cette fête et d'essayer d'enfermer en une for-



M. Fernand RINFRET,

député de St-Jacques
au parlement fédéral.

mule brève le battement de tous ces coeurs?

Maréchal, vous êtes au Canada, au pays de nos aïeux. On vient de vous le chanter: *"terre de nos aïeux"*, les vôtres et les nôtres. Ils étaient venus, par la même route que vous, à travers l'océan, sur de frêles caravelles, coloniser un nouveau monde. Et où vous voyez aujourd'hui une grande ville, avec le mouvement intense de sa population et de ses rues, c'était alors la forêt profonde avec ses chants d'oiseaux et le bruissement de ses feuilles, la grande forêt canadienne. Vous n'irez pas si loin dans nos campagnes que vous ne la retrouviez aussi belle, aussi fraîche qu'alors: car cette œuvre de colonisation commencée par nos pères, nous devons la continuer à travers les ans. Vous assistez en ce moment à son évolution: chaque année, les fils de ces découvreurs conquièrent quelques arpents nouveaux, — et ce ne sont pas seulement des arpents de neige — à la civilisation et à la pensée française.

Tout ici doit vous parler de votre pays: notre langue que par la plus constance des luttes nous avons su garder comme un précieux joyau; le nom de nos avenues et de nos places publiques, Maisonneuve, Champlain, Vaudreuil, Frontenac, Lévis; et ce Dollard des Ormeaux, au monument duquel vous irez déposer une couronne, ce brave soldat dont on ne sait plus s'il est une gloire française ou une gloire canadienne, tant son souvenir plonge profondément dans notre sol par son sacrifice héroïque et dans votre histoire par sa vaillante origine.

Descendants de Français, nous avons gardé le souvenir ému de notre première patrie, de ces admirables colons qui peuplaient jadis les bords du St-Laurent: nous sommes restés leurs fils, et c'est pourquoi, quand vous venez de là-bas, vous trouverez les nôtres qui vous attendent assis sur les rives du grand fleuve.

On vous chantait tout à l'heure: *"Jadis la France..."* cette vieille romance si belle et si charmeuse dans sa simplicité. Mais puisque vous êtes ici sur le sol canadien, vous, maréchal, qui incarnez si bien tout l'héroïsme français. vous, messieurs, qui représentez sa science et son génie, ce n'est plus "jadis" qu'il faut chanter. Ce qu'il faut proclamer, c'est que la France est "encore" et " toujours" parmi nous. Votre mission nous rappelle d'autres illustres visiteurs: Joffre, cet immortel vainqueur; vos orateurs sacrés, vos grands diplomates, et vos parfaits écrivains; vos représentants de la pensée et de l'art; vos guerriers et vos aviateurs... Ils nous ont tour à tour apporté un peu de la lumière et de la chaleur du grand Foyer. N'est-ce pas le sort bienheureux de la France que de produire perpétuellement de grands hommes, elle qui, après avoir étonné le monde par quinze siècles de gloire, fut encore assez riche pour

lui donner les vainqueurs de la Marne et les défenseurs de Verdun.

Je voudrais leur redire à tous, comme je vous le dis à vous-mêmes: "Venez encore vers nous; venez souvent vers les Français du Canada".

Nous avons été nourris de votre pensée; c'est votre sang qui coule dans nos veines; nos aïeux étaient les vôtres; nous avons pleuré vos défaites; nous avons clamé vos victoires. Et c'est la grande âme de la France qui nous anime ce soir: c'est elle qui chante par la voix de cette foule; c'est elle qui monte aux cieux, pure et ardente, dans le feux de la Saint-Jean.

Principaux assassinats politiques depuis 1865

Abraham Lincoln, président des Etats-Unis, 14 avril 1865.
Prim, maréchal d'Espagne, 28 décembre 1870.
Richard, comte de Mayo, gouverneur général des Indes, 8 février 1872.
Abdul Aziz, sultan de Turquie, 4 juin 1876.
Alexandre II, czar de Russie, 13 mars 1881.
James A. Garfield, président des Etats-Unis, 2 juillet 1881.
Carter-H. Harrison, maire de Chicago, 28 octobre 1893.
François Sadi-Carnot, président de France, 24 juin 1894.
Nasr-ed-Din, shah de Perse, 1 mai 1896.
Canovas Del Castillo, premier ministre d'Espagne, 8 août 1897.
Juan Idiarte Borda, président d'Uruguay, 25 août 1897.
José Maria Reyna Barrios, président de Guatemala, 18 février 1898.
Elisabeth, impératrice d'Autriche, 10 septembre 1898.
Humbert, roi d'Italie, 29 juillet 1900.
William Mc Kinley, président des Etats-Unis, 6 septembre 1901.
Alexandre, roi de Serbie, et sa femme la reine Draga, 11 juin 1903.
Sergius, grand-duc de Russie, 17 février 1905.
Alexis Ignatieff, général russe, 26 août 1906.
Carlos, roi du Portugal, février 1908.
Louis Philippe, prince héritier du Portugal, 1 février 1908.
Prince Ito, Japon, 26 octobre 1909.
José Canalejas, premier ministre d'Espagne, 12 novembre 1912.
Francisco I. Madero, président du Mexique, 23 février 1913.
George, roi de Grèce, 18 mars 1913.
François Ferdinand, archiduc d'Autriche-Hongrie, et sa femme la comtesse Sophie, 28 juin 1914.
Jean L. Jaurès, leader des socialistes de France, 31 juillet 1914.
Comte von Mirbach, ambassadeur d'Allemagne, à Moscou, 5 juillet 1918.
Czar Nicolas de Russie et sa famille, juillet 1818.
Karl Sturgkh. premier ministre d'Autriche, 21 octobre 1918.
Sidonio Paes, président du Portugal, 14 décembre 1918.
Hugo Haase, président du parti sociali te 'Allemagne, 8 octobre 1919.
Venustiana Carranza, président du Mexique, 20 mai 1920.
Eduardo Dato, premier ministre d'Espagne, 8 mars 1921.
Mathias Erzberger, ancien premier ministre d'Allemagne, 26 août 1921.



THEODORE BOTREL

Théodore Botrel, le grand barde breton, dont les chansons populaires ont pris d'assaut tout le Canada français il y a une quinzaine d'années, présentait alors aux étudiants de Laval sa *"Douce"* en les termes suivants:

Ce n'est pas rien qu'une Bretonne,
Laval, c'est le Pays breton,
Avec son rire et sa chanson,
Qui t'arrive avec ma mignonne.

Laval, il reviendra chez toi!
S'il plaît au Bon Dieu qui nous
[pousse,
Je te ramènerai ma "Douce"
La tenant par "le petit doigt!"

Hélas, la *"Douce"* est maintenant disparue pour toujours, et Botrel nous reviendra seul. Car il nous revient, et pas plus tard qu'en janvier prochain. C'est d'ores et déjà certain, et on peut se préparer à lui faire fête, car les souvenirs qu'il a laissés chez nous sont de ceux qui ne meurent point et se conservent en toute vivacité. L'acceuil qui lui sera fait sera aussi d'autant plus chaleureux que nous avions tous appris dans le temps à connaître la douce compagne du barde, et que nous mesurons toute l'étendue du deuil cruel qui l'a frappé. C'est tout un peuple, pour ainsi dire, qui va de nouveau accourir, mais cette fois avec un renouveau d'empressement, pour redire au grand chantre breton toute la sympathie qu'il éprouve pour sa personne en même temps que l'admiration bien vive qu'il ressent toujours pour son beau talent.

On a déjà dit que Théodore Botrel était aujourd'hui le poète, chansonnier populaire par excellence, et qu'il portait en lui l'âme même de son pays, qui est le pays d'Arvor, en Bretagne. Et cela le rend doublement cher aux Canadiens, car cette âme du pays d'Arvor qu'il exprime si bien dans ses chansons, avec sa rude énergie et ses délicatesses exquises, avec ses rêves, ses moeurs, ses croyances et sa foi, c'est aussi un peu notre pays à nous Canadiens français, qui tenons à la Bretagne par de si profondes racines, et d'où nous sont venus jadis un si grand nombre de nos ancêtres.

Théodore Botrel est né en 1868, à Dinan, sur les bords si pittoresques de la Rance, Son père était originaire de Broons, la patrie de l'illustre Du Guesclin, et sa mère était Alsacienne. Il l'a raconté dans une de ses chansons:

Mon père était Breton, ma mère Alsacienne ;
D'être le fils des deux, je suis deux fois Français!

Amené à Paris, au sortir de l'école primaire, il resta toujours épris d'amour pour le cher et beau pays de son enfance. Il connut les jours de lutte, de travail opiniâtre, parfois de découragement, qui préparent et précèdent si souvent les jours de triomphe. Pour Botrel ce triomphe eut la soudaineté d'une sorte d'apothéose, et il entra d'un seul coup dans le plein jour de la renommée. Depuis, la réputation du barde d'Arvor n'a fait que grandir. L'Académie Française a couronné ses "Chansons de Chez Nous," parues en 1898. Les œuvres qui suivirent : "Chansons de la Fleur de Lys, Contes du Lit-Clos, Chansons en sabots, Chansons en dentelles. Coups de Clairon," ont également

reçu partout l'accueil le plus enthousiaste et le plus flatteur, Rappelons à ce propos que la Librairie Beauchemin a eu la bonne inspiration de tirer de toutes ces œuvres la substance d'un fort joli volume. paru sous le titre de "Chansons de Botrel pour l'Ecole et le Foyer."

Chantre bien-aimé de La Paimpolaise, nous t'attendons maintenant avec impatience, et nous saurons bien te redire et te prouver que toujours ton souvenir nous a hantés, comme tes chansons n'ont jamais cessé de bruire à nos oreilles.

Liste des Ecoles Normales Catholiques de la province de Québec

Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal — (filles et garçons)
Principal : M. l'abbé A. Desrosiers.

Ecole normale Laval, Québec .. .. — (filles et garçons)
Principal : Mgr Ths.-G. Rouleau.

Ecole normale de Rimouki .. .. (filles)
Principal : Mgr F.-X. Ross.

Ecole normale de Chicoutimi .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé N. Degagné.

Ecole normale de Nicolet .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé Georges Courchesne.

Ecole normale de Trois-Rivières .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé Alf. Comtois.

Ecole normale de Hull.. .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé S. Corbeil.

Ecole normale de Valleyfield .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé L.-U. Mousseau.

Ecole normale de Joliette.. .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé Irénée Gervais.

Ecole normale de St-Hyacinthe .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé J.-A. Fontaine.

Ecole normale de St-Pascal .. .. (filles)
Principal : M. l'abbé Alph. Beaudet.

Ces écoles ont été fondées par le gouvernement provincial et sont subsidiées par lui. Pension, ... ; $120.00 par année;

30 bourses sont accordées par école.

LECTURE NATIONALE

L'an dernier, je publiais dans l'Almanach de la maison Beauchemin, un écrit sur la nécessité de donner à notre population le goût de la lecture et sur les moyens à prendre pour lui faire lire spécialement des livres canadiens. Je disais qu'elle trouverait dans ces livres une lecture intéressante, attrayante même, qui lui apprendrait à connaître et admirer les grandes choses accomplies par ses ancêtres, et la porterait à imiter leurs vertus et leur patriotisme. Je conseillais aux prêtres et aux hommes importants de nos villages ,de nos paroisses, d'établir, dans tous les principaux centres de notre province, des bibliothèques populaires où nos gens trouveraient ces livres. Afin de remédier au dépeuplement de nos campagnes, d'empêcher nos jeunes gens de déserter la terre, le foyer natal, je démontrais la nécessité de leur procurer des amusements convenables et une lecture instructive et amusante. Ce que j'ai vu et entendu depuis me confirme dans ma pensée et m'induit à revenir à la charge, à faire appel au patriotisme de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre province, au progrès, à l'honneur et à la conservation de notre nationalité.

Les discours patriotiques sont bons, utiles, mais il ne suffit plus de chanter la gloire de nos ancêtres et de célébrer les bienfaits de la culture du sol, de conseiller à notre population de s'instruire, il faut joindre à la parole l'action, l'œuvre pratique, il faut lui procurer les moyens de faire ce que nous lui conseillons.

Donner à un compatriote les moyens de défricher des arpents de terre et de s'instruire, vaut



L'hon. L.-O. DAVID
sénateur.

mieux que les paroles les plus éloquentes.

Or l'établissement de bibliothèques populaires est un moyen puissant de donner à notre population l'instruction et spécialement la connaissance de notre glorieuse histoire, de lui apprendre à aimer une terre dont le défrichement et la conservation ont coûté tant de dévouement, tant de sacrifices.

On ne peut prétendre sérieusement qu'il n'y a pas assez de livres canadiens instructifs et intéressants pour composer en grande partie ces bibliothèques. On trouve dans notre littérature nationale des livres historiques, scientifiques et littéraires, des romans, des mémoires dont la lecture joint l'agrément à l'utilité. Parmi les anciens auteurs, je citerai les Garneau, les Chauveau, les Casgrain, les Fabre, les Royal, les Marmette, les Larue, les Langelier, les Dionne, les Mayrand, les Fréchette, les Lemay, les Tassé, les Leprohon, les de Gaspé, les Faucher, les Buies, les Langevin, les Dunn, les Nantel, les Ferland, les Taché, les Routhier,

les Roy, etc. Les productions nationales de nos écrivains vivants sont si nombreuses que je ne voudrais pas entreprendre de les énumérer dans la crainte d'en oublier. Mais on sait qu'elles sont abondantes et propres à satisfaire tous les goûts, tous les esprits, à inspirer les meilleurs sentiments, les plus grandes pensées. Nos auteurs modernes s'appliquent à démontrer ce qu'on peut tirer de bon, d'utile et d'agréable de notre Histoire, de nos légendes, de l'étude de nos mœurs et des beautés naturelles de notre pays.

J'ai dit que nos prêtres si zélés et si dévoués et nos premiers citoyens, devraient se faire un devoir d'établir ces bibliothèques populaires. Je crois devoir ajouter que le gouvernement, les conseils municipaux et les commissions scolaires devraient s'entendre pour le succès de cette œuvre patriotique. Pourquoi, par exemple, afin d'aider les municipalités et les commissions scolaires à établir ces bibliothèques, le gouvernement ne s'engagerait-il pas à leur fournir un certain nombre de livres dont la quantité dépendrait de leur contribution monétaire ? Ils trouveraient chez nos libraires des hommes qui seraient heureux de leur fournir aux conditions les plus libérales, tous les livres nécessaires.

Je ne dois pas oublier de dire que ce serait un moyen pratique de favoriser notre littérature nationale, d'encourager nos écrivains à produire des œuvres qui nous feraient honneur. Que de talents et d'œuvres perdus, que de plumes brisées, faute d'encouragement.

Lorsqu'on pense aux entràves qui ont empêché jusqu'à présent le développement des Lettres et des Beaux-Arts dans notre pays, on s'étonne que nos écrivains et nos artistes aient eu le courage de produire tant d'œuvres remarquables et on se demande ce qu'ils ne feront pas pour l'honeur de notre nationalité, lorsqu'ils pourront vivre des produits de leurs talents, lorsqu'ils recevront l'encouragement et l'aide qu'ils méritent.

Organisons donc des bibliothèques nationales ; le patriotisme nous en fait un devoir.

L.-O. DAVID

POIDS DE CERTAINS ORGANES DU CORPS HUMAIN

Organe	Poids
Cerveau, homme	50 onces
Cerveau, femme	44 "
Cœur, homme	11 "
Cœur, femme	9 "
Foie	4 livres
Pancréas	3 à 4 onces
Poumon droit	21 onces
Poumon gauche	19 onces
Rate	6 onces
Rein	3 à 5 onces

* *

L'économie est la source de l'indépendance et de la liberté.

LA BRUYÈRE.

* *

Il y a une chose dont on ne loue jamais les morts, et qui, cependant, est la cause de toutes les louanges qu'on leur donne: c'est qu'ils sont morts.

STENDHAL.

* *

Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères.

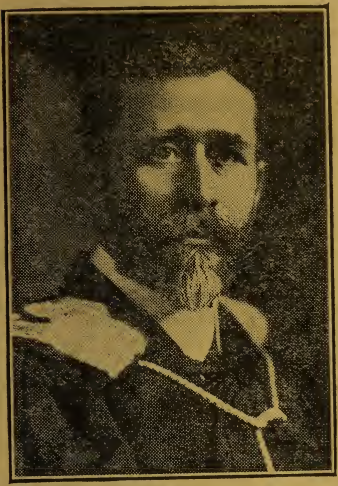
* *

La pruderie est une contrefaçon de la sagesse. LA BRUYÈRE.

* *

Gâter les enfants, c'est les tromper sur la vie qui, elle, ne gâte pas les hommes.

LA GRANDE SEMAINE DU LIVRE CANADIEN



M. Victor MORIN
président de la Société des Auteurs Canadiens
— section française —



M. J.-M. GIBBON
président de la Société des Auteurs Canadiens
— section anglaise —

L'association des Auteurs Canadiens a pris tout récemment l'initiative d'un mouvement n'offrant peut-être pas de parellèle en d'autres pays, et qui ne saurait manquer d'intéresser au plus haut point tous ceux qui, parmi nous, ont le souci des hautes choses véritablement nationales. Nous voulons parler de la semaine du 21 au 26 novembre qui a été consacrée à mettre tout spécialement, dans nos librairies, sous les yeux du public canadien, les noms et les oeuvres de nos écrivains dans les diverses parties du Dominion.

L'idée principale qui a présidé à ce mouvement est qu'il est grandement temps que le public du Canada sache parfaitement qu'il existe parmi nous nombre d'hommes de lettres, tant de langue française que de langue anglaise, dont les productions méritent qu'on leur accorde plus qu'un encouragement de passage ou de pure sympathie, ce qui, comme on sait, est généralement ce qui arrive la plupart du temps. Il faut aussi qu'on sache une bonne fois que notre littérature est maintenant réellement en train de sortir de ses langes, à tel point que plusieurs pays étrangers ont déjà remarqué qu'elle n'en était plus à ses coups d'essai, et que tant en histoire, qu'en économie politique, en sociologie, en sciences, et en littérature proprement dite, nous avons plusieurs auteurs dont nous avons le droit

d'être fiers. La campagne entreprise par l'Association a enfin mis derechef en évidence ce fait que notre production du livre augmente depuis quelques années suivant une progression constante, et que de plus en plus chaque année les livres canadiens affluent sur les rayons de nos libraires.

Evidemment. nombre de ces livres ne sont pas de l'ordre le plus élevé, et il n'y en a peut-être pas non plus beaucoup dont on pourrait dire qu'ils seront transmis aux générations futures, du moins les plus distantes. Mais la même remarque ne s'applique-t-elle pas à d'autres pays jouissant d'une littérature bien plus avancée que la nôtre, et ne conviendrait-il pas de rappeler à ce propos qu'en France, et pour ne citer que notre ancienne mère-patrie, même quelques-uns des plus grands noms du dix-neuvième siècle sont passés maintenant dans une pénombre qui n'est pas loin de ressembler à de l'obscurité.

Sans doute aussi il faut qu'on se mette une bonne fois en tête qu'il est souverainement imprudent, pour l'avancement même de notre littérature, de battre la grosse caisse, chaque fois qu'apparaît une oeuvre nouvelle. Sachons distinguer le froment de l'ivraie, et alors nous pourrons être sûrs que la sympathie que nous témoignerons aux auteurs sérieux sera d'autant plus appréciée. A cet égard, la Grande Semaine du Livre nous aura été d'un avantage incalculable, et surtout nous aurons commencé à apprendre ce qu'il faut entendre une fois pour toutes par littérature véritablement nationale, et en quel sens il faut orienter cette littérature pour qu'elle puisse le mieux remplir sa mission, qui doit être celle de la diffusion d'idéals nationaux et de la bonne formation d'une mentalité canadienne au meilleur sens du mot.

Et ici on touche du doigt le rôle considérable que les bibliothèques municipales et paroissiales sont appelées à remplir pour le meilleur développement d'une mentalité canadienne. L'Association des Auteurs Canadiens, dans la Grande Semaine du Livre, a donné une attention toute particulière à cet aspect de la question. et s'est déjà assuré, croyons-nous, de précieux concours pour mener cette campagne spéciale à bonne fin. Il ne saurait y avoir le moindre doute que si on arrivait à pouvoir placer dans chaque district tant soit peu important du Canada une collection quelconque de livres choisis avec discernement, et écrits par des hommes qui sont bien au courant des besoins et des goûts de notre public, avant longtemps dans chaque province les esprits se trouveraient comme naturellement portés à envisager le côté canadien de chaque chose et de chaque situation, ce qui ne contribuerait pas peu à la longue à nous créer une forte mentalité canadienne. Et il faut qu'on s'y prenne au plus tôt, croyons-nous, si l'on veut foncièrement que notre pays survive, car on ne doit pas oublier que les Etats-Unis ne sont pas loin de nous, et qu'on continue à nous envoyer de là bas, en flots de plus en plus pressés, des masses de périodiques de toute sorte où l'on a pris bien soin, comme on sait, de ne faire connaître que le sentiment de la grande république américaine.

* *

On ne peut trouver de poésie nulle part quand on n'en porte pas en soi.

* *

N'avoir pas d'ennemis, c'est n'être pas digne d'avoir des amis.

JOUBERT.

CHRONIQUE SOCIALE CANADIENNE

La question ouvrière au Canada est caractérisée, comme dans tous les pays à fort développement industriel, par l'insuffisance et l'irrégularité du revenu des masses ouvrières eu égard au coût des nécessités de l'existence, et par l'inquiétude et le mécontentement qui en sont la suite. Cette inquiétude et ce mécontentement se manifestent en des conflits industriels plus ou moins fréquents, plus ou moins prolongés et plus ou moins violents, qui sont trop souvent considérés comme la question ouvrière elle-même, alors qu'ils n'en sont que les accidents. D'autres causes peuvent contribuer à compliquer le problème social comme par exemple, la propagande socialiste et la voracité des profiteurs ; mais la cause fondamentale est là, dans l'état de gêne et d'angoisse sourde où vivent un trop grand nombre de nos contemporains.

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA CLASSE OUVRIERE

Voici un tableau résumé des salaires payés en 1915, dans l'industrie manufacturière. Il s'agit de salaires hebdomadaires.

Ce tableau est emprunté au "Recensement postal des Manufactures", effectué par le Ministère fédéral du Travail (p. XIII). Il en ressort que, en 1915, exactement 216,544 ouvriers de plus de 16 ans, sur un total de 318,401, soit plus des deux tiers, gagnaient moins de $15.00 par semaine. Le maximum de salaire de la majorité des ouvrières (49,000 en chiffres ronds, sur un total de 67,785), restait inférieur à $8.00 par semaine. Ce sont là des salaires *nominaux*, c'est-à-dire les sommes que les ouvriers trouvaient dans leurs enveloppes de paie, la semaine de travail finie. Or, on sait que ce qui compte, c'est le salaire réel, ou la capacité d'achat du salaire nominal, et que c'est le coût de la vie qui détermine celle-ci. Quel était donc le coût de la vie en 1915 ?

Nous disposons, pour l'apprendre, de deux moyens classiques : le "nombre indice" des prix de gros et le "budget type" d'une famille de cinq personnes, fournis tous deux par le Ministère fédéral du travail et basés sur une enquête vaste et permanente. Nous écarte-

GROUPES	au-dessus de 16 ans hommes	au-dessus de 16 ans femmes	au-dessous de 16 ans	Total
Au-dessous de $4.00	3,192	5,310	3,154	1,165
$4.00 mais moins de $5.00	5,656	10,927	1,608	18,191
$5.00 mais moins de $6.00	5,656	10,927	1,608	18,191
$6.00 mais moins de $7.00	8,713	12,060	756	21,529
$7.00 mais moins de $8.00	11,031	9,766	307	21,104
$8.00 mais moins de $9.00	16,813	7,913	97	24,823
$9.00 mais moins de $10.00	34,135	5,318	91	30,544
$10.00 mais moins de $12.00	59,672	5,250	104	65,026
$12.00 mais moins de $15.00	72,828	2,853	67	75,750
$15.00 mais moins de $20.00	62,003	963	38	63,004
$20.00 mais moins de $25.00	24,839	162	10	25,011
$25.00 et au-dessus	15,015	117	—	15,132
TOTAUX	318,401	67,785	8,411	394,597



M. Arthur ST-PIERRE

rons le nombre indice parce que, surtout, il se prête très mal à une comparaison avec les salaires et que, pour l'utiliser ici avec profit, il nous faudrait nous livrer à une série de calculs et de déductions qui n'entrent pas dans le cadre de cet article.

Il n'en est pas de même du second moyen : il répond directement à la question que nous nous sommes posée. Voyons ce qu'il dit. - En 1915, le "budget type" a été, en moyenne, de $13.84 par semaine. Or, il faut savoir qu'un tel budget ne comprend que les dépenses de logement, de nourriture, d'éclairage et de chauffage, laissant entièrement de côté les dépenses d'habillement, de médecin, etc. D'après les statisticiens du Département du travail eux-mêmes, ce budget ignorerait près d'un tiers des dépenses d'un ménage ouvrier ordinaire, composé de cinq personnes seulement : le total de ces dépenses s'élèverait donc à $20.00 par semaine au minimum. Ceci, ne l'oublions pas, pour l'année 1915, alors que le salaire de la grande majorité des ouvriers adultes, et donc en grand nombre chefs de familles, restait inférieur à $15.00 par semaines. Et je crois avoir démontré, avec chiffres irréfutables à l'appui, qu'à ce point de vue, l'année 1915 n'a pas été plus mauvaise que ses devancières. Du reste, mes déductions, basées sur des documents officiels, sont pleinement confirmées par une enquête personnelle conduite en 1912, par le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J. (1)

Admettons tout de suite que la situation d'un grand nombre de travailleurs a changé du tout au tout en ces trois ou quatre dernières années et que durant ces trente-six ou quarante-huit mois, l'abondance s'est installée à bien des foyers qui n'avaient jusqu'alors connu que la gêne ou la misère. Ni la gêne, ni la misère ne sont pour autant sorties de notre pays. Outre que, en effet, de nombreuses catégories d'ouvriers n'ont pas vu leurs ressources triompher des prix dans la course à la hausse, la vertigineuse augmentation du coût de la vie a eu des conséquences très dûres pour des milliers d'employés et de petits bourgeois, dont les revenus sont restés stationnaires ou peu s'en faut. De plus, dans le rajustement économique, qui s'impose, après l'orgie de gaspillage dont la fin de la guerre et les mois qui ont suivi l'armistice nous ont donné le spectacle, la baisse des salaires s'effectue beaucoup plus rapidement que celle des prix.

Tenons encore compte du chômage qui frappe, plus ou moins fréquemment et lourdement mais inévitablement, les travailleurs à un moment ou l'autre de leur carrière et qui, depuis quelques mois surtout, tend à prendre des proportions véritablement alarmantes. De sorte que le mot d'ordre donné par Léon XIII il y a déjà trente

(1). — Voir ma "Question ouvrière au Canada", pages 17-25, et "La Question Sociale et vos devoirs de catholiques", par le R. P. Archambault, S. J.

ans, reste toujours d'actualité : " Il faut, par des mesures promptes et énergiques venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart, dans une situation d'infortune et de misère imméritée ". (Rerum Novarum)

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE OUVRIERE

Cette " situation d'infortune et de misère imméritée " est due, nous venons de le voir, à l'insuffisance des salaires aggravée par les crises de chômage. On ne découvrira jamais de solution satisfaisante au problème qu'elle pose, tant qu'on ne partira pas de ce principe qu'une industrie donnée doit, normalement faire vivre tous ceux qui la pratiquent en conscience.

La charité — dans son sens restreint d'aumône — qui se dépense au service des infirmes, des malades, des déshérités de la vie, est admirable et bienfaisante. Etendue aux travailleurs valides que seul le mauvais fonctionnement des rouages économiques met aux prises avec la misère ; considérée comme remède unique et suffisant aux maux qui accompagnent comme un sillage la marche en avant de l'industrie, elle a inévitablement des conséquences extrêmement fâcheuses et constitue, à certains égards, une prime à l'insouciance des travailleurs et à l'injustice des patrons.

C'est à l'organisation professionnelle bien comprise qu'il appartient, avec le secours d'une saine législation sociale, de mettre de l'ordre dans l'anarchie économique et d'assurer à tous les bons travailleurs, quelque soit le degré de l'échelle professionnelle qu'ils occupent, au moins le minimum de ressources nécessaires à l'entretien d'une vie décente, à la sécurité du lendemain et même — suivant Saint Thomas — à la pratique de la vertu.

Une telle organisation professionnelle est encore à établir cheznous comme partout. Non pas, cependant, que nous manquions d'associations à recrutement limité aux cadres d'un métier ou d'une profession.

Les groupements de patrons, par métier ou par industrie sont nombreux et florissants. Malheureusement, les préoccupations sociales en sont trop généralement absentes ; seuls, ou à peu près, les soucis mercantiles intéressés, les absorbent. Il importe que notre patronat canadien extériorise le plus tôt possible et applique à ses relations industrielles tout le christianisme dont, nous le savons, il est encore imprégné mais que, de même que nous tous dans une certaine mesure, il est trop porté à considérer comme une règle morale bonne pour la vie privée seulement.

Jusqu'à ces dernières années, nos associations ouvrières étaient toutes, elles aussi, préoccupées uniquement de promouvoir et de défendre des intérêts matériels de classe. Encore à l'heure actuelle, la majorité de nos syndicats, aussi bien ceux qui s'intitulent nationaux que ceux qui se réclament de l'Internationale américaine, affichent avec ostentation une impossible neutralité religieuse, qui les prive de toute orientation doctrinale ferme et saine et les livre, sans contrepoids, aux entraînements des passions collectives et des intérêts égoïstes.

Chose étrange à première vue, ceux de nos syndicats — de beaucoup les plus nombreux et les plus puissants — qui se rattachent au mouvement ouvrier de la République américaine subissent, plus encore que leurs unions-mères des Etats-Unis, l'influence des doctri-

nes socialistes et des meneurs radicaux. En 1918, la presque totalité des syndicats internationaux de l'Ouest se sont livrés à une dangereuse expérience de grève révolutionnaire et c'est par milliers que l'on compte dans leurs rangs des partisans déterminés du bolchévisme, représenté chez nous par les Industrial Workers of the World et par leur sœur cadette, la One Big Union.

C'est à la suite des relations qu'elles ont nouées directement avec le trade-unionisme anglais que nos unions canadiennes dites internationales ont ainsi accentué considérablement la courbe radicale que l'unionisme américain leur avait déjà imprimée. Elles sont allées si loin dans cette voie, qu'il leur est arrivé de prendre une attitude contraire à celle de la Fédération Américaine du Travail sur des questions de principe. C'est ainsi que notre Congrès des Métiers et du Travail a inscrit la journée de six heures à son programme, alors que la Fédération Américaine s'en tient toujours à la journée de huit heures. C'est ainsi encore et surtout que ce même Congrès a donné son adhésion à la Troisième Internationale, dont la Fédération Américaine s'est retirée en flétrissant ses activités révolutionnaires.

L'emprise de l'unionisme américain sur nos unions internationales reste puissant malgré tout, comme le prouve l'expulsion récente du Congrès des Métiers et du Travail, d'une puissante association d'employés de Chemins de fer, à qui l'on ne pouvait reprocher que son refus de se laisser internationaliser.

Et cela nous permet de toucher du doigt, pour ainsi dire, l'un des éléments les plus troublants de notre vie nationale. N'ayant pas su ou pas voulu développer chez eux une mentalité avant tout canadienne, nos compatriotes de langue anglaise, dans quelque domaine qu'ils se meuvent : politique, littéraire, financier ou enfin ouvrier, sont constamment tiraillés entre l'attraction américaine et l'attraction proprement anglo-saxonne, au grand détriment des intérêts vitaux de notre commune patrie.

Il ne faut donc pas compter sur les syndicats internationaux pour la solution pacifique et tant soit peu permanente de notre problème ouvrier. Comme instruments de combat ils ont leur utilité et peuvent contribuer — parfois en en commettant d'une autre sorte — à empêcher ou à réprimer certains abus. C'est là toute la mesure des services qu'il est permis de leur demander. Ni leurs traditions, ni leur orientation actuelle ne les préparent à faire plus ou mieux.

Quant à nos syndicats nationaux, ils sont à la fois les plus anciens et les moins nombreux. Leur influence, en dehors du personnel des chemins de fer, est à peu près nulle. J'ai exposé, il y a déjà neuf ans, la raison principale qui me paraissait expliquer ce piétinement sur place, cette stagnation du mouvement ouvrier national au Canada et je n'ai aujourd'hui rien à changer à ce que j'écrivais alors. L'unionisme national ne progresse pas ou guère, parce qu'il imite trop servilement l'unionisme international.

....

Le nationalisme des unes (les unions nationales), ne différant pas suffisamment de l'internationalisme des autres, (les unions internationales), et ces dernières se présentant avec tout le prestige que donnent de gros effectifs et des fonds imposants, les premières, c'est ma conviction profonde, sont destinées à végéter et à périr. Elles ne vivront et prospéreront que si, mettant leur programme et leurs statuts en rapport avec tout ce que peut comporter de signifi-

cation le drapeau qu'elles arborent, elles se réorganisent en tenant compte des races, de leurs croyances et de leurs traditions. (1)

En attendant que cette évolution se produise, si elle le doit jamais, dans nos milieux ouvriers anglo-canadiens, nos travailleurs catholiques et canadiens français se sont mis courageusement à l'œuvre pour réintroduire la loi morale, les principes chrétiens dans les relations industrielles.

A l'heure actuelle, les syndiqués catholiques sont au nombre de près de cinquante mille dans la province de Québec. C'est notre groupement syndical le plus important et le seul dont les perspectives d'avenir soient brillantes. Il s'harmonise si parfaitement avec toute notre magnifique tradition religieuse et nationale ; il est si conforme au principe d'autonomie — principe vital pour nous — que nos pères ont fait triompher à force de luttes et de sacrifices, dans le domaine politique et dans celui de l'éducation ; il répond si bien aux habitudes d'esprit et aux plus profondes inclinations du cœur de notre classe ouvrière, que sa victoire prochaine et complète sur ses rivaux ne fait absolument aucun doute.

C'est un événement considérable qui se produit là dans la vie économique de notre province, et qui ne provoque pas toute l'attention et toute la sympathie qu'il mériterait.

Le socialisme, appuyé sur les syndicats ouvriers, a plongé cent millions d'hommes dans la plus affreuse misère en Russie, il a mené l'Italie et l'Angleterre aux portes de la révolution et a causé des dommages incalculables à leurs industries, ici même — il n'y a pas encore trois ans, — il a tenu tête pendant des semaines aux autorités constituées et il travaille encore sourdement au renversement violent de nos institutions politiques et de notre organisation économique.

Et voici qu'en présence de cette force de destruction se dresse une force de conservation, voici qu'arrachant par milliers les ouvriers à la propagande révolutionnaire le syndicalisme catholique les embrigade pour la défense paisible de leurs légitimes intérêts, dans le respect scrupuleux des droits d'autrui.

Il serait difficile d'exagérer l'importance de cet événement et de surévaluer l'ampleur et la bienfaisance des répercussions qu'il est appelé à produire dans notre vie industrielle.

Grâce au syndicalisme ouvrier catholique, une véritable organisation de la profession, englobant tous ses éléments depuis les patrons jusqu'aux apprentis, devient possible, voire même relativement facile. Que l'élément patronal apporte de son côté la même loyauté, le même souci de moralité supérieure, le même ardent désir de faire régner avant tout et pardessus tout la justice dans la profession et la paix sociale, si profondément troublée au Canada comme ailleurs, sera le résultat naturel, pour ainsi dire fatal de leur mutuelle bonne volonté.

La profession, réorganisée par leurs soins ,pourra beaucoup plus efficacement, avec moins d'efforts — souvent portés à faux — et à moins de frais mettre en opération et administrer tant de services professionnelles indispensables dont l'Etat a aujourd'hui le monopole ; elle pourra encore en établir bien d'autres dont personne n'a cru devoir jusqu'ici s'occuper, sans que l'on puisse sérieusement en contester le besoin.

(1). — " Questions et Œuvres sociales de chez-nous ", pages 180 et 182.



Buste en bronze

de Sir

WILFRID LAURIER

œuvre du sculpteur

ALFRED LALIBERTÉ,

qui vient d'être dévoilé à

Arthabaska.

L'on peut espérer alors qu'un salaire minimum, correspondant au coût des nécessités de l'existence, s'établirait sans exiger d'autre intervention de l'Etat que la sanction des décisions prises dans la profession ; que le chômage et les autres risques professionnels, judicieusement répartis sur l'ensemble d'une industrie — car il ne peut être question de les supprimer — pèseraient moins lourdement sur tant de malheureuses victimes et que les conditions du travail, librement et amicalement débattues, répondraient mieux aux exigences à la fois de la prospérité industrielle et de la dignité et du bien-être du travailleur.

Voilà, dans un sec raccourci, les espérances que le développement du syndicalisme ouvrier catholique chez-nous permet de formuler sans excès d'optimisme. Il appartient à tous les bons patrons (ils sont la grande majorité), à tous ceux qui exercent quelque influence sur notre vie nationale de travailler de toutes leurs forces pour que ces espérances séduisantes deviennent, sans inutiles et coûteux retards, de bienfaisantes réalités.

Arthur ST-PIERRE,

A LA MEMOIRE DE LAURIER



Le superbe mausolée qui vient d'être érigé dans le cimetière Notre-Dame, à Ottawa, à l'aide de souscriptions provenant de Canadiens de toutes les parties du Dominion.

Le tribut payé par des milliers de Canadiens à la mémoire d'un des plus grands hommes dont se glorifie notre Dominion, et qui vient d'être érigé à Ottawa, exprime au plus haut point, en sa forme à la fois si chaste et si noble, le sentiment de perte irréparable que les Canadiens ont ressenti lorsqu'ils ont appris la mort du grand homme d'Etat, dont les hautes qualités, rayonnant en dehors

du Canada, étaient devenus depuis nombre d'années pour ainsi dire de renommé mondiale.

Le modèle du monument a été choisi à la suite d'un concours qui s'est terminé le 15 octobre 1920. Cinquante-sept maquettes avaient été soumises par des artistes résidant dans les différentes parties du Dominion et le choix final a été fait par le comité après que cinq des concurrents eussent été priés de faire de légers changements aux projets qu'ils avaient soumis.

Ce sont trois artistes montréalais et canadiens-français, MM. Alfred Laliberté, sculpteur, et J.-A Côté et Alphonse Venne, architectes, qui ont été primés par le jury chargé de faire un choix parmi les cinquante-sept maquettes qui avaient été soumises.

Le monument, construit entièrement avec des matériaux canadiens. remplit admirablement l'objet que les artistes avaient surtout en vue, et qui était d'évoquer en son ensemble le grand rêve dont s'était toujours inspirée la carrière politique de Laurier, c'est-à-dire celui d'assurer la solidité et l'unité du Canada en tant que nation. Les neuf figures qui entourent le monument représentent les neuf provinces et au-dessus de la tête de chacune d'elles est sculpté le blason de la province qu'elle représente. Quatre de ces figures allégoriques sont placées de chaque côté du monument et la neuvième en arrière; elles ont environ sept pieds de hauteur et les autres parties du monument étant en proportions, la hauteur totale, ainsi qu'on peut s'en faire une idée par la reproduction que nous donnons ci-haut, est de plus de quinze pieds.

L'inscription sur les bas-côtés est des plus simples et porte les mots "Laurier 1841 - 1919" au-dessus d'une couronne de laurier.

* *

Non seulement l'exemple place la vérité à la portée de la foule, mais, par la forme même qu'il donne à la leçon, il la rend plus saisissante et plus douce.

O. Gréard.

* *

Le bonheur faux rend les hommes durs et superbes et ce bonheur ne se communique point. Le vrai bonheur les rend doux et sensibles et ce bonheur se partage toujours.

Montesquieu.

* *

La sympathie ne se commande pas. Le fer vole où l'aimant l'attire.

* *

Qui n'a point souffert n'a aucune idée de la souffrance.

* *

L'eau qui tombe goutte à goutte finit par creuser la pierre ; avec de petits coups de dents une souris coupe un câble; avec de petits coups de hache on abat de grands chènes.

Franklin.

* *

La roue la plus mal graissée est celle qui fait le plus de bruit, et celui qui a le moins d'onction et de patience est celui qui fait sonner ses plaintes le plus haut.

Saint François de Sales.

* *

De toutes les passions, la plus charmante c'est l'espérance. C'est elle qui nous entretient et qui nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie: et souvent nous quitterons des biens affectifs. plutôt que de renoncer à nos espérances.

Bossuet.

UNE GRANDE COMPAGNIE CANADIENNE



La Gare Windsor à Montréal, où se trouve le siège social de la Compagnie du Pacifique Canadien.

Le Pacifique Canadien et son oeuvre de développement en Canada

Parmi les nombreuses organisations industrielles et financières qui ont participé au développement du Canada depuis un demi-siècle, le Pacifique Canadien occupe certainement une place d'honneur, et ses fondateurs, de même que ceux qui ont continué leur oeuvre de progrès, méritent aujourd'hui l'admiration et la reconnaissance de la Nation toute entière. Au cours de son existence, qui ne compte pas encore un bien grand nombre d'années, cette compagnie de chemin de fer a peut-être plus fait pour assurer le succès de la tâche entreprise par les pères de la Confédération, que toutes les autres organisations de transport canadiennes réunies. Et ceci grâce à la sagesse, à l'habilité et à la persévérance des pionniers, qui en face des difficultés apparemment insurmontables du début, ne mirent pas moins toutes les ressources de

leur énergie à contribution pour la réussite d'un projet que les plus optimistes mêmes, crurent souvent compromis.

On se rappelle encore au prix de quels sacrifices fut parachevée la voie transcontinentale qui devait réunir entre elles les provinces canadiennes, travail gigantesque, mais sans lequel la Confédération n'aurait été qu'un vain mot. On se souvient de l'embarras financier des promoteurs, de leurs tracas, de même que de l'apathie générale du public, qui vouait ouvertement l'entreprise à la ruine. Mais en dépit de tout, les Sandford Fleming, les Stephen, les Van Horne et les Donald Smith, qui présidaient aux destinées de l'organisation naissante, triomphèrent des multiples obstacles et virent le plus franc succès couronner l'oeuvre nationale à laquelle ils avaient lié leur réputation. Aujourd'hui, la Compagnie du Pacifique Canadien est la société ferroviaire la plus considérable et la plus prospère du monde entier. Son exemple est cité à l'étranger, où elle contribue à accroître le bon renom, sinon le crédit de notre pays.

Essayons de démontrer ici par un bref exposé des accomplissements du Pacifique Canadien dans les sphères diverses où il a dirigé ses activités, ce que celui-ci a fait pour le Dominion, pour le developpement de ses ressources naturelles, pour l'augmentation de sa population, pour l'amélioration de ses relations commerciales, pour en faire connaitre les beautés pittoresques et pour sa protection aux heures de danger.

Ce n'est peut - être pas sans trop d'exagération, que quelqu'un dans un moment d'admiration sincère, l'appela un jour *"le créateur de la Nation"*, car n'est-ce pas grâce au parachèvement de son réseau, que fut effectuée l'union totale des provinces canadiennes. Jusqu'en 1885, l'Est du Canada s'était développé dans une certaine mesure, mais là-bas, par delà les Grands Lacs, gisait dans l'inertie, un vaste empire riche en ressources de toutes sortes, dont il était pratiquement impossible de tirer profit faute de moyens de communication. A peine les constructeurs du Pacifique Canadien eurent-ils réussi à établir jusqu'à la côte de l'océan Pacifique, la voie d'acier qui permettait enfin d'atteindre ce territoire, que comme sous l'effet d'une baguette magique, les immenses prairies de l'Ouest canadien commencèrent à se peupler d'une laborieuse population, anxieuse d'arracher à ce sol vierge, les richesses qu'il renfermait. Les fermes se multiplièrent de tous côtés ; des villes surgirent comme par enchantement, et en peu d'années, des provinces nouvelles durent être créées. Le Colombie--Anglaise livra ses forêts et ses mines à l'exploitation, ainsi que ses panoramas incomparables de grandeur, à l'admiration des touristes de toutes les parties du monde. De villages ou de simples postes de traite qu'ils étaient, Winnipeg, Edmonton, Régina, Calgary et Vancouver devinrent bientôt des métropoles dignes de rivaliser avec celles des provinces ainées.

Il faudrait des pages entières pour dire tout ce que le Pacifique Canadien a fait pour la colonisation des provinces prairies. Les autorités de la Compagnie avaient compris l'importance de peupler ces solitudes, jusque là pour la plus grande partie entre les mains des tribus indiennes qui y vivaient en nomades, chassant les innombrables troupeaux de bisons et de chevaux sauvages. Aussi procurèrent-elles toutes sortes d'avantages aux colons dé-

sireux de venir s'y établir pour pratiquer l'agriculture. Encore de nos jours, la compagnie continue son travail de développement agricole. Anxieuse de tirer partie des districts du sud de l'Alberta, où les pluies insuffisantes compromettent les récoltes, elle a introduit la première en Canada, le système de la culture par l'irrigation. Au prix de plusieurs millions, elle a fait barrer à Bassano, le cours de la rivière Bow, se procurant ainsi l'eau nécessaire à l'arrosage de centaines de milliers d'acres d'un terrain jusque là inculte.

La voie transcontinentale ne fut pas longtemps l'unique artère à la disposition du Pacifique Canadien. Celui-ci sentit bien vite le besoin de prendre plus d'expansion, de se diriger vers les régions éloignées de la ligne principale, qui paraissaient les plus propices à la colonisation. De nouveaux embranchements furent achetés, avec le résultat qu'aujourd'hui, la Compagnie possède ou contrôle près de 20,000 milles de voies.

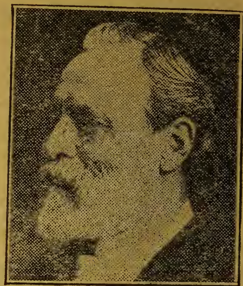
Pour maintenir en opération un réseau d'une telle envergure, il fallait nécessairement un matériel roulant énorme et un personnel non moins considérable. On aura une idée des exigences d'une pareille exploitation par les quelques chiffres suivants : en 1886, le Pacifique Canadien possédait 372 locomotives, 378 wagons à voyageurs, 8,253 wagons à marchandises et 259 wagons divers, tandis qu'en 1915, il avait en main 2,255 locomotives, 2781 wagons à voyageurs, 87,504 wagons à marchandises et 7,891 wagons d'autres catégories. Si en 1886, ses convois transportèrent 1,899,319 voageurs, par contre en 1915, ils en transportèrent 12,202,603. Son réseau télégraphique est d'une longueur qui dépasse presque l'imagination ; si tous les fils en étaient mis à la suite les uns des autres sur une seule ligne, ils couvriraient un distance de 125,000 milles, soit cinq fois la circonférence du globe. Son personnel, tant pour ses services ferroviaires que pour ceux de la navigation, compte près de 100,000 employés.

Car il faut aussi dire quelques mots des services de la navigation du Pacifique Canadien. Sur les deux océans, la Compagnie possède des navires qui tranportent dans presque toutes les parties du monde, des passagers et des marchandises. De Montréal et de Québec, des transatlantiques partent chaque semaine durant l'été, à destination de la France, de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Italie, tandis que de Vancouver, d'autres paquebots se dirigent régulièrement vers les ports du Japon, de la Chine, des Philippines et de l'Australie. Sus les Grands Lacs, de luxueux navires font le service conjointement avec le chemin de fer, entre Port-Mc Nicoll, sur la Baie Georgienne, et Fort-William, à l'extrémité ouest du lac Supérieure. D'autres vapeurs portant les couleurs de la Compagnie, quittent aussi Vancouver et Victoria, sur la côte de la Colombie-Anglaise, pour se rendre jusqu'aux solitudes de l'Alaska. Cette flotte considérable dont le tonnage s'accroît continuellement par l'addition de nouvelles unités, contribue largement à l'amélioration de nos relations commerciales avec l'étranger.

Avant la construction du premier transcontinental, en ne soupçonnait guère l'existence de toutes les beautés scéniques que nous possèdons à l'ouest des Grands Lacs. C'est lui qui a permis aux amateurs des beautés de la Nature, d'aller admirer les vastes horizons des prairies et les panoramas merveilleux formés par les cimes enneigées des Rocheuses. Il faut traverser le dédale de ces



M. E.-W. BEATTY
président du Pacifique Canadien.



L'hon. F.-L. BÉIQUE
sénateur
membre du Bureau d'administration du Pacifique Canadien.

montagnes pour avoir une juste idée de leur majesté, car la plume se refuse à en décrire la sublime grandeur. C'est la Suisse, mais agrandie cinquante fois et beaucoup plus sauvage. Des milliers de touristes, grâce aux excellents services du Pacifique Canadien, vont chaque été s'extasier devant la splendeur du Lac-Louise ou du mont Stephen, devant la beauté du coquet village alpin de Banff ou devant la sombre et tortueuse gorge du Fraser. Des personnes qui ont visité les Alpes, les Pyrénées ou d'autres chaînes célèbres, reviennent dans les Rocheuses en disant qu'elles sont uniques au monde.

Afin de procurer aux touristes le confort du chez-soi au sein de ces régions pittoresques, le Pacifique Canadien a fait ériger dans les plus beaux endroits, à Banff, Lac-Louise, Glacier, Sicamous et Windermere, de luxueuses hôtelleries, renommées aujourd'hui à travers tout le continent. La Compagnie dirige encore d'autres superbes hôtels à Vancouver, Victoria, Calgary, Winnipeg et St-Andrews-by-the-Sea. Nous avons le Viger à Montréal, et à Québec, le majestueux Château Frontenac, qui domine du haut de la Terrasse Dufferin, toute la vieille cité de Champlain.

En temps de guerre comme en temps de paix, l'admirable organisation du Pacifique Canadien est au service de la Nation. Déjà à l'époque de la construction de la voie transcontinentale, la Compagnie était appelée à participer au maintien de l'ordre dans l'Ouest, lors de la révolte des Métis de Riel. Plus tard, ses convois transportèrent les volontaires canadiens en route pour le Sud-Africain. Mais c'est au cours du grand conflit européen que le puissant système de transport a prouvé toute sa valeur à l'heure du danger. De toutes les parties du Dominion. les trains du Pacifique Canadien amenèrent dans nos ports, les contingents qui durant plus de quatre ans, ne cessèrent de se diriger vers les champs de bataille. Sur les mers, ses navires rendirent les plus grands services à la cause des Alliés, et lorsqu'il s'agit de ramener dans leurs foyers nos glorieux blessés, des navires et des wagons furent spécialement aménagés pour les transporter avec tout le confort possible. Au front, la Compagnie prê-

ta les services de ses plus compétents ingénieurs pour l'établissement des lignes de chemins de fer stratégiques.

Que pourrait-on dire encore du Pacifique Canadien? Plus que nous le permet l'espace à notre disposition. Le nom de la grande corporation canadienne est associé à tous les mouvements sociaux, patriotiques et même artistiques qui ont pour théâtre notre vaste Dominion. On se rappelle la part active prise par certains départements de la Compagnie aux campagnes organisées dans le but de faire souscrire des fonds pour venir en aide aux familles des soldats, puis plus tard pour aider la Croix-Rouge. Les grands emprunts nationaux lancés durant la guerre eurent tout le concours du Pacifique Canadien, et plus récemment encore, un vaste mouvement destiné à promouvoir les intérêts de la littérature canadienne, a pris naissance dans un des bureaux de la gare Windsor, dont le chef est un littérateur distingué.

Le président de la Compagnie, M. E.-W. Beatty, comme chancelier de l'Université Mc Gill de Montréal et de l'Université Queens de Kingston, s'intéresse particulièrement à l'éducation et conséquemment porte une grande attention à tout ce qui se fait dans nos collèges et nos universités.

Les Canadiens - français sont largement représentés dans les rangs des employés du Pacifique Canadien et leur valeur est toujours reconnue lorsqu'elle a lieu de l'être. Sur ce sujet, disons que les autorités du grand chemin de fer ont toujours montré une parfaite équité, récompensant les mérites de leurs employés, sans distinction de race ni de religion. Un compatriote distingué, l'hon. F.-L. Béique, représente l'élément canadien-français dans le bureau de Direction.

Depuis près de quarante ans qu'il existe, le Pacifique Canadien a donc rendu de grands services au pays, et il serait difficile de définir exactement l'importance du rôle qu'il est encore appelé à jouer dans le développement général du Dominion. Toujours, en dépit des crises et des périodes mouvementées traversées par les organisations industrielles et commerciales. il continue la saine exploitation de son réseau et de ses services divers, sans montrer ni faiblesse ni hésitation. Ses fondateurs en ont fait un succès financier et ses administrateurs actuels marchent sur les traces de leurs prédécesseurs. Le Pacifique Canadien est l'un des plus précieux actifs du pays et un facteur dominant dans sa vie économique et sociale.

* *

Par la force on ne fait que vaincre, c'est par la générosité qu'on soumet.

COMTE DE SÉGUR.

* *

Il n'est point de souffrances que la sympathie n'allège.

* *

L'abeille et la guêpe sucent les mêmes fleurs; mais toutes deux ne savent pas y trouver le même miel.

* *

Le premier objet de l'éducation morale est de fonder un caractère, et le caractère consiste dans la capacité d'agir d'après les maximes.

KANT.

* *

Savoir se taire lorsqu'on est en colère, c'est ce que l'on a de mieux à faire; car si l'on a quelque défaut ou quelque secret important à garder, on s'expose à le dévoiler sans le vouloir.

COMPAGNIE DE PULPE ET PAPIER WAYAGAMACK, Limitée.

Cette compagnie, avec ses coupes forestières étendues, ses usines bien organisées et aménagées, et le grand développement de son commerce de bois, possède les fabriques de papier "Kraft" les plus considérables de tout l'univers

Il ne saurait y avoir aucun doute que la compagnie Wayagamack, de Trois-Rivières, exploite l'une de nos entreprises canadiennes les plus importantes. A la vérité même, le nom et la renommée de ses produits sont des mots universellement acceptés dans le commerce de papier "kraft", non seulement au Canada et aux Etats-Unis, mais en outre dans la Grande-Bretagne, en France, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, dans l'Afrique du Sud, et en bien d'autres pays. Et la raison en est que la compagnie Wayagamack possède les fabriques de papier "kraft", les plus considérables de l'Univers.

Avec ses coupes forestières si étendues et bien situées, ses facilités sans égales pour la coupe du bois et le transport à ses usines par voie d'eau, et ses communication superbes par chemin de fer, l'emplacement de la compagnie à la jonction du St-Laurent et du St-Maurice est l'un des plus désirables qu'il puisse y avoir au monde pour la fabrication de la pulpe et du papier. En 1910, quand l'entreprise a été organisée, la compagnie fit l'acquisition des fameuses coupes forestières Baptistes, d'une superficie de 1121 milles carrés. Dans la suite, la compagnie acheta des mêmes intéressés son emplacement actuel sur l'île appelée autrefois Isle-de-la-Potherie, mais qui est maintenant connue comme Ile Wayagamack. Tout récemment encore, la compagnie a acheté les coupes Portneuf, sur la rive nord du St-Laurent, représentant une superficie de 485 milles carrés puis en outre la célèbre propriété Breaky, sur la péninsule de Gaspé, d'une superficie de 450 milles carrés.

EXECUTIF ET PRODUITS DE LA COMPAGNIE

M. C.-R. Whitehead est le président et gérant général de la compagnie; M. Jas.-W. Pyke est le vice-président et dirige les séances du comité exécutif; M. George Henderson est le contrôleur; M. E.-L. Wilson est le secrétaire, M. D.-L. Adams est le trésorier, et M. F.-I Ritchie est le gérant. Le nombre d'employés est d'environ 1,500.

Les produits consistent en pulpe de sulfate ou "kraft" et en papiers d'emballage calendrés et non-calendrés. En outre de sa fabrication de papier pour le marché canadien et de ses exportations aux pays dont les noms sont mentionnés plus haut, la compagnie exporte aussi de grandes quantités de ses produits aux Indes, en Chine, au Japon et en Amérique du Sud. Elle a des représentants attitrés dans tous les pays où elle exporte, et partout ses produits sont bien reconnus comme offrant le plus haut degré d'excellence sous le rapport de la qualité et de la résistance.

Quand la compagnie a été constituée en corporation il y a onze ans, en vertu d'une charte fédérale, le Canada était forcé d'importer tout le papier "kraft" dont il avait besoin. Dans l'intervalle qui s'est écoulé depuis lors, l'industrie du papier "kraft" s'est développé de façon tellement phénoménale en ce pays que maintenant le Canada peut non seulement

suffire à ses propres besoins domestiques, mais en outre alimenter la plus grande partie du commerce britannique de papier "kraft" et en outre, nous le répétons, exporte ce papier à tous les points du globe. Le papier "kraft" qui sort des usines de la compagnie Wayagamack est considéré par les connaisseurs non seulement égal, mais en réalité supérieur, aux produits de ses concurrents scandinaves, lesquels, comme on sait, étaient considérés comme constituant le type d'excellence du reste de l'univers dans l'industrie du papier "kraft" avant que la compagnie Wayagamack fut entrée en lice et eût remporté la première place par la supériorité de ses produits.

USINES ET OUTILLAGE

La construction des usines fut commencée en 1911, et à l'automne de l'année suivante les opérations furent inaugurées. L'établissement primitif fut aménagé en vue d'un rendement quotidien de 50 tonnes de pulpe et 50 tonnes de papier, mais depuis lors des agrandissements considérables ont été faits, et la capacité est actuellement de 250 tonnes de pulpe et 150 tonnes de papier par jour, ce qui représente la plus grande production de papier "kraft" de l'univers.

Les usines sont pourvues des meilleures machines qu'on a pu se procurer en Angleterre, et la compagnie n'a rien épargné pour se mettre en mesure de faire face à toutes les demandes. Et cela a trait non seulement à la partie purement mécanique des activités de l'établissement, mais en outre à la constitution du personnel à l'emploi de la compagnie, récruté parmi des ouvriers au plus haut point expérimentés et qui sont presque tous des Canadiens Français ayant subi leur entraînement dans nos propres usines. En réalité, la haute compétence de tous les employés en général constitue une particularité remarquable de l'organisation de la compagnie, et en fait un tout d'une force et d'une harmonie exceptionnelle.

La compagnie a tout récemment fait l'acquisition de deux autres grandes machines à papier, soit cinq maintenant en tout, ce qui la met en mesure de fabriquer toutes les qualités de papiers d'emballage calendrés et non calendrés.

Il convient de remarquer que le gouvernement du Canada emploie maintenant la papier "kraft" Wayagamack pour ses enveloppes officielles, alors qu'il n'y a pas encore très longtemps l'usage des enveloppes "kraft" était presque inconnu. Aujourd'hui ces enveloppes sont fabriquées et vendues par tout l'univers par centaines de millions. Leur mise sur le marché a certainement été un grand pas de fait comme économie pour les maisons de commerce qui les ont adoptées, car les enveloppes "kraft" ne coûtent qu'environ un tiers ou un quart du prix demandé pour des enveloppes fabriquées avec des papiers du jute ou doublés de toile, et les acheteurs se sont déclarés tout aussi satisfaits.

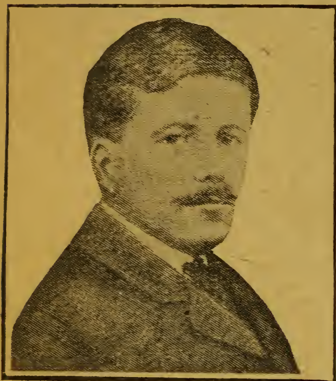
L'un des usages les plus répandus du papier "kraft" est aujourd'hui pour envelopper les provisions, et même ce papier est maintenant connu comme étant le papier le plus recommandable, soit ciré ou huilé, pour y mettre des substances de toute sorte de nature graisseuse. On emploie aussi considérablement ce papier sous forme de sacs chez les marchands de nouveautés, ou encore pour le thé, le café, les fruits, les bonbons, le ciment, la chaux, les clous et les ferronneries de toute sorte.

On pourrait dire en vérité, qu'il n'y a guère d'objet quelconque pour lequel on ne pourrait pas utiliser ce produit si remarquable de notre industrie nationale.

LE LIVRE DU JOUR

Louis Hémon et son Oeuvre — L'Origine de Maria Chapdelaine

Comment il faut comprendre ce livre en France,



M. Louis Hémon

Retenons un premier point d'histoire à propos de "Maria Chapdelaine," ce roman canadien qui fait aujourd'hui si grand bruit, et qui est bien près d'atteindre en France, croyons-nous, sa centième édition.

Ce premier point d'histoire est celui-ci. Tous les éditeurs parisiens auxquels fut soumis le manuscrit de Maria Chapdelaine refusèrent unanimement de le publier. Cela peut assez bien se comprendre, et nous nous imaginons la moue qu'ont dû faire ces messieurs en lisant l'idylle de l'intéressante Maria. "Que diantre, ont-ils dû se dire, pense-t-on qu'on puisse faire en France de tout cela? Ces choses se passent au bout du monde, en un pays de froidure et de neige où les gens bien nés ne doivent jamais s'aviser d'aller tant seulement mettre le nez. Encore s'il y avait là quelques pages tant soit peu mouvementées, à la façon de ce qu'on a l'habitude de lire à Paris. Mais on dirait plutôt une sorte d'homélie. Ah! Dieu, non. Au surplus, le papier est toujours d'un prix fou, et les frais d'impression ne font pas mine, non plus, de baisser.

***

Oui. voilà ce qu'ils ont dû se dire, ces éditeurs parisiens. Et ils se sont tous joliment fourré le doigt dans l'œil, car non seulement le livre est actuellement en train d'enrichir celui qui eut le flair de deviner qu'il y avait là un petit Pactole, mais en outre d'en arriver aux plus gros tirages dont on ait là-bas souvenance.

Ici, un second point d'histoire à relever. C'est au "Temps" de Paris qu'on doit en somme la naissance de "Maria Chapdelaine". Le Temps avait déjà publié une nouvelle de Louis Hémon, deux ou trois ans avant cela, et comme en somme il ne risquait guère grand'chose, il découpa le roman par petites tranches et le donna en pâture à ses lecteurs. Le public du "Temps," un peu dérouté, resta coi et ne dit mot, mais tout de même le nom de Louis Hémon commençait à sortir de l'obscurité. Pensez donc, être publié par un journal de la réputation du "Temps" de Paris. C'était quelque chose.

Cela se passait en 1914. Dès son apparition, le feuilleton du Temps avait fait dresser l'oreille à quelques-uns de nos littérateurs

au Canada. On jugea qu'il y avait là une expérience à tenter, et c'est pourquoi, en 1916, l'ouvrage paraissait en librairie à Montréal, avec une préface d'Emile Boutroux, de l'Academie Française, et une introduction de Louvigny de Montigny. En certains cercles, on commençait à crier au chef-d'œuvre. Cette fois, l'éditeur Grasset de Paris mit pour de bon son flair en activité, et, la guerre terminée, il lança le livre en France. On sait le reste. Quelques semaines devaient tout au plus suffire pour que le succès s'affirmât, et pour que le nom de Louis Hémon passât au rang des notoriétés.

* * *

Est-il besoin de rappeler que Louis Hémon n'est pas un Canadien. C'était un Français de la vieille France, tout frais venu au Canada, où il devait si vite, hélas! trouver son tombeau. Poussé par le besoin d'aventures, il s'était avancé jusqu'au nord du lac Saint-Jean, et s'était fixé pour un temps dans un hameau obscur des rives de la Péribonka. Et c'est là que, comme premier coup d'essai parmi nous, et comme fruit de ses observations, il a écrit le livre dont certains enthousiastes ont déjà dit qu'il allait enfin nous ouvrir les yeux aux richesses inépuisables où peut s'inspirer la littérature canadienne, et même qu'il allait enfin inaugurer pour de bon ce qu'on pourrait appeler la vraie littérature canadienne.

En effet, paraît-il, il faut l'avouer. Malgré les réussites partielles de quelques-uns de nos écrivains les plus notoires, il ne manque pas de gens qui affirment qu'il n'y a jamais eu jusqu'ici de livres dont on puisse dire qu'ils soient pleinement et uniquement canadiens, à la façon par exemple de ce que Kipling a fait pour l'Inde, et Bret Harte pour la Californie. Des reflets et des imitations de la littérature de la vieille France, nous en avons à satiété. Mais là, semble-t-il, se sont bornés nos efforts, et il paraîtrait que nous n'avons jamais cherché à pénétrer plus avant dans le tréfond même qui pouvait nous offrir la documentation voulue.

D'un autre côté, il peut fort bien se faire que si nous ne sommes pas allés plus "avant", c'est parce que la tâche ne nous semblait guère valoir la peine d'être tentée, en raison de notre longue accoutumance avec l'ambiance environnante. Celui dont la vie s'est toujours écoulée en certains milieux court grand risque de ne jamais avoir bien vu certaines choses dont un étranger sera impressionné dès leur premier aspect. Cette particularité nous avait déjà frappé à la lecture de "Silent Lands", par Edward White, un Californien qui a parcouru il y a une vingtaine d'années nos régions de l'extrême nord, et qui les a décrites avec une acuité et une sûreté de coup d'œil dont pas un habitué de ces solitudes enneigées n'aurait été capable.

Pareillement, Hémon, tout frais émoulu de la vieille Europe, et venu en désœuvré dans la région de Peribonka, qui lui semblait aussi étrange que s'il eût abordé dans une autre planète, y a vu des choses dont personne d'entre nous ne s'était encore avisé qu'elles pussent valoir la peine d'être décrites. Et pour son essai Hémon fit un coup de maître, et a écrit un livre qui est tellement "de chez nous" qu'on peut vraiment dire — nos lecteurs nous pardonneront sans doute ce vieux cliché —qu'il a sa place marquée d'avance dans toutes nos bibliothèques.

Nous venons de parler surtout du livre. Voyons maintenant l'ouvrier à l'œuvre, et disons ce qu'-

était l'auteur même de "Maria Chapdelaine". Nous sommes redevables des rensignements biographiques qui suivent à M. Charles Le Goffic, qui a consacré un long article à Louis Hémon dans le Larousse Mensuel de septembre dernier, et qui s'est documenté pour cela aux sources les plus sûres, c'est à dire à Brest, en Bretagne, où est né Louis Hémon, et dans la famille même du jeune romancier.

* * *

Ce Louis Hémon, dont le nom est soudain devenu si cher à tous les Canadiens Français, et même à bon nombre de Canadiens Anglais —il y a déjà eu deux traductions de Maria Chapdelaine—était né à Brest en 1880, et était le fils d'un inspecteur général de l'Université de France. On voit donc qu'il tenait assez de race pour son penchant vers les choses littéraires. Sa passion des aventures pourrait aussi s'expliquer — ainsi que l'écrivait à M. Le Goffic la sœur de Lous Hémon — par le fait que la maison natale était juste en face de la rade, et que son frère n'avait fait toute sa vie que céder aux grandes voix tentatrices du large, qui avaient soufflé autour de son berceau. Toujours, nous dit-on, l'idée des voyages lointains l'avait hanté presque au sortir de l'enfance. Pour ne pas désobliger son père, il consentit à préparer sa licence en droit, et le concours d'entrée de l'Ecole coloniale. Mais quoique reçu en bon rang, et nanti du diplôme de langue annamite, il démissionnait aussitôt, ayant horreur de tout ce qui pouvait ressembler à un enregimentement.

Jamais homme, en effet, nous raconte-t-on, ne se sentit moins de disposition pour la vie de fonctionnaire. Ceux qui l'ont connu de près nous le peignent comme un caractère renfermé, aimant la solitude et la méditation, en vrai Breton qu'il était et qu'il a toujours été. D'un autre côté, et ce qui n'est pas aussi commun chez les Bretons, Hémon joignait à son caractère méditatif un goût violent des sports. Il devint un collaborateur assidu de l'Auto, le grand journal sportif bien connu de Paris, et ce fut sans doute à cette inclination qu'il céda quand il rapporta une exquise nouvelle, " Lizzie Blakeston ", publiée par le "Temps" de Paris en 1908, et qui est l'histoire d'une petite danseuse des rues de Londres. Il est à supposer qu'en somme ce fut peut-être à cette Lizzie que nous devons l'existence de Maria Chapdelaine, car sans cela Hémon n'aurait peut-être pas pu forcer aussi facilement les portes du grand journal de Paris, qui lui donna une seconde fois l'hospitalité, et alors, qui sait? le manuscrit de notre roman canadien serait peut-être encore enfoui au plus profond des armoires de la famille Hémon.

Que se passa-t-il ensuite dans la vie de Louis Hémon? Il semble que, devenu veuf à trente-deux ans, et en proie à une sombre mélancolie, il ait voulu chercher une diversion salutaire à son chagrin en voyageant de par le vaste monde, et en optant de préférence pour les régions les moins connues et les plus désertes. Et c'est pourquoi, arrivé au Canada et sans s'arrêter dans les villes, il s'avanca jusqu'aux terres neuves du lac Saint-Jean, et s'arrêta aux environs de Saint-Edouard de Péribonka, en pleine zone forestière. Il demeura là dix-huit, mois, l'hôte de bûcherons défricheurs, dont il partageait la vie rude et élementaire à titre "d'homme engagé", notant et observant sans cesse, et recueillant peu à peu les matériaux de son livre, c'est-à-dire de Maria Chapdelaine. Son manuscrit une fois terminé et

envoyé à Paris, il se remit en route, à pied et sac au dos, le long du Transcontinental, en compagnie d'un jeune Australien, aussi assoiffé que lui de la vie du large. Il allait ainsi, cheminant toujours plus avant vers le nord, quand, un jour, près de Chapleau (Ontario), un train, que sa contention d'esprit l'avait empêché d'entendre venir, le prit en écharpe et l'envoya rouler à trente pieds de la voie. Ce stupide accident, qui, parait-il, aurait aussi coûté la vie au compagnon de route de Hémon, enlevait au Canada, non seulement un grand écrivain, mais peut-être aussi celui qui, le premier, eût pénétré si avant, et par des moyens si simples, dans l'âme canadienne.

***

Qu'on ne s'y trompe point, cependant. En parlant de moyens simples, nous n'entendons pas dire que ces moyens fussent faciles, et qu'il n'y ait point là de savoir-faire ni d'art véritable. Au contraire, on sent à la lecture de ces pages qu'elles n'ont pu être écrites qu'au prix de longs efforts, et qu'après que l'auteur y eût dépensé plusieurs mois d'une attention des plus minutieuses. Ce qu'il importe aussi de mettre en relief, c'est que ces pages sont le fruit d'une expérience personnelle, menée dans des conditions que bien peu d'écrivains accepteraient de s'imposer. S'il a pu décrire avec une réalité si saisissante l'âpre et rude existence des défricheurs de la Peribonka, c'est parce qu'il fut lui-même durant dix-huit mois l'un de ces défricheurs engagé à raison de huit dollars par mois chez son patron, Samuel Bédard, dont il devait faire le Père Chapdelaine. Nous ajouterons qu'afin de mieux remplir son rôle il avait caché soigneusement ses antécédents, et que surtout il n'avait jamais soufflé mot à qui que ce fût de ses projets littéraires et de sa qualité d'homme de lettres. Pour ses hôtes et pour tous ceux qui venaient là, il n'était qu'un ouvrier de la terre comme eux tous, ce qui naturellement facilitait d'autant plus sa tâche d'observateur. Aussi, quand le roman parut, la vérité en était si éclatante que chacun s'y reconnut, et qu'on ne fut pas loin de crier au miracle.

Le Canada s'est montré reconnaissant envers celui qui lui avait révélé tant de choses encore à l'état latent dans l'âme canadienne. Tandis que le nom de Louis Hémon était encore pour ainsi dire inconnu en France, la Société des Arts, Sciences et Lettres faisait élever sur sa tombe un mausolée de marbre blanc. Un autre monument fut érigé à Péribonka, sur les lieux mêmes où est née Maria Chapdelaine, et le morceau de terre où s'élève ce monument fut donné par Samuel Bédard, qui tenait à ce que le nom de son ancien "engagé" fût assuré d'une sorte de perpétuité. D'autre part, la Société de Géographie de Québec avait déjà donné le nom de lac Hémon à l'ancien lac Des Islets, au nord du canton Tanguay, et le nom de lac Chapdelaine à l'ancien lac Vert, sur le parcours de la rivière Tête-Blanche.

Par ces honneurs vraiment exceptionnels on peut mesurer l'impression qu'a produite parmi nous la publication de Maria Chapdelaine. Nous n'avons, en effet, jamais gâté outre mesure nos hommes de lettres, et les deux fameux vers:

Aux petits des oiseaux Dieu
[donne la pâture,
Mais sa bonté s'arrête à la
[littérature,

seraient toujours sans doute plutôt de mise en notre pays. Conve-

nons, cependant, que Louis Hémon a bien mérité de la patrie canadienne, et ne lui marchandons pas trop sa qualité d'étranger, car, ainsi que nous l'exposions plus haut, cela l'a sans doute mis plus à même de nous servir d'exemple en nous révélant qu'il y a encore chez nous bien des moyens insoupçonnés de tirer parti de nos ressources pour mieux faire connaître l'âme canadienne et nous doter d'une littérature vraiment nationale.

* * *

Nous avons dit tout le bien que nous pensions de l'œuvre de Louis Hémon, et nous avons à diverses reprises mentionné les deux mots dont il a été le plus parlé à propos de cette œuvre, c'est à dire "l'âme canadienne". Il nous reste maintenant une réserve à formuler, réserve qui, tout en ne s'appliquant en rien au mérite du livre, qui reste toujours réel, n'en a pas moins une grande importance, surtout pour nos nombreux amis de France, qui sans cela risqueraient de se faire une conception erronée de nous.

On se rendra mieux compte de la grande importance de cette réserve, quand nous aurons dit à notre tour — car la chose a déjà été très bien exposée par M. Louis de Montigny, dans l'instroduction qu'il a écrite pour l'édition canadienne du livre — que Maria Chapdelaine ne décrit qu'un seul aspect du Canada français, et que Louis Hémon est loin d'avoir épuisé ce que nous pourrions appeler le côté " habitant " de la Nouvelle-France. En vérité, même, il n'a fait tout au plus qu'effleurer ce vaste sujet. La surprise de nos cousins de France sera sans doute encore plus vive quand nous aurons ajouté que tout ce qui a trait aux lieux où se déroule l'intrigue de Maria Chapdelaine est inconnu des trois quarts de notre population rurale. Quant à notre population urbaine elle ne s'avise pas plus de ce qui peut se passer sur les bords de la rivière Péribonka que si tout cela se déroulait aux antipodes.

On ne saurait trop le redire. Ce n'est pas l'âme canadienne, prise en bloc, qui est ici en évidence. C'est la vie et c'est la mentalité de défricheurs isolés, aux prises avec un labeur âpre et opiniâtre, et mis en face d'une nature impitoyable, que Louis Hémon a voulu décrire. Il s'est acquitté de cette tâche avec le succès que l'on sait, et qui lui a justement mérité les éloges de tous ceux qui ont lu son livre. Le mérite de cette œuvre reste toujours inattaquable, et Maria Chapdelaine est un beau et bon **livre** dont la lecture ne peut que faire du bien, et que toute bibliothèque canadienne, si humble soit-elle, devra posséder. Mais aller plus loin détournerait l'opinion publique en France de ce que l'auteur avait sans doute en vue, et serait au surplus souverainement injuste pour le Canada français.

Il y aura au Canada, durant bon nombre d'années encore, des défricheurs et des hommes de chantier ou bûcherons tant soit peu coureurs des bois. Le pays est immense et l'oeuvre de colonisation a besoin de ces hommes-là. La vie de ces gens tentera toujours aussi sans doute plus d'un romancier, par son côté si pittoresque et quelque peu débraillé, dû peut-être à une sorte d'atavisme toujours talent, que nous tenons d'ancêtres épris d'aventures. Mais, nous ne pouvons cesser de le répéter, tout cela n'est qu'un acpect détaché du Canada français, de même que le nord du lac St-Jean n'est qu'une petite partie de l'immense province de Québec. Nous aurons donné à nos amis de France une idée de la superficie de notre pays, et par ce mot "pays" nous n'entendons que notre seule pro-

vince de Québec, quand nous aurons ajouté qu'on peut très bien trouver sur notre territoire des régions où la neige ne disparaît qu'en mai pour recommencer à tomber en octobre; ce qui est loin. comme l'on sait, de la vallée du St-Laurent, où le printemps fait son apparition en mars et avril et l'hiver seulement à fin novembre, c'est à dire à peu près comme dans le nord de la France, et qui reste toujours en somme la seule et vraie patrie des Canadiens français.

La légende des fameux " arpents de neige" nous a déjà fait assez de tort en Europe pour que nous ne tentions pas de la dissiper chaque fois que l'occasion nous en est offerte. Et quelle plus belle occasion pourrions-nous trouver que celle-ci, en ce moment où toute la France littéraire et lettrée fait ses délices de l'oeuvre de Louis Hémon? Il semble qu'on n'ait jamais pu, là-bas, parler du Canada, sans que tout aussitôt on dût évoquer des immensités presque éternellement enneigées, aux prises avec un froid destructeur et impitoyable. C'est cette légende à laquelle nous voudrions une bonne fois porter le coup de grâce.

Louis Hémon a très bien décrit ce qu'il a vu, et il l'a fait en artiste consommé, qu'on sent être épris de son art. Mais il y a encore néanmoins bien d'autres choses pour tous ceux qui voudront nous étudier de près, et dans notre véritable milieu, celui de nos vieilles paroisses échelonnées le long de notre St-Laurent. C'est là en somme qu'existe et palpite l'âme canadienne, la vraie, l'unique, celle qui n'a pas changé depuis trois cents ans et dont nous espérons qu'un autre romancier tirera les merveilles qui nous sont dues. Pour tout dire, il y a un "pendant" à faire à Maria Chapdelaine, maintenant que Louis Hémon nous a tracé les voies, et cet autre livre nous allons l'attendre avec une légitime impatience.

SYLVA CLAPIN

* *

La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau; elle lui donne de la force et du relief.

LA BRUYÈRE.

* *

Si tu achètes ce dont tu n'as pas besoin, tu ne tarderas pas à vendre ce qui t'est nécessaire.

* *

Il s'agit de régler le fond de votre cœur pour règler votre vie.

FÉNELON

* *

Un mot expressif vaut de longues périodes.

* *

Le bonheur n'est pas de posséder beaucoup, mais d'aimer et d'espérer beaucoup.

* *

L'exemple est le plus éloquent de tous les sermons.

* *

Il y a plusieurs manières de faire le bien; toutes ne consistent pas à donner de l'argent. Qui donne son cœur donne plus que de l'or.

* *

Les injures sont les raisons de ceux qui ont tort.

* *

Dès que les peuples cessent d'être guidés par des idées et des croyances ils le sont par des appétits et des haines.

GUSTAVE LE BON.

* *

Il ne faut pas seulement avoir la parole douce à l'égard du prochain, mais encore toute la poitrine; c'est-à-dire tout l'intérieur de notre âme.

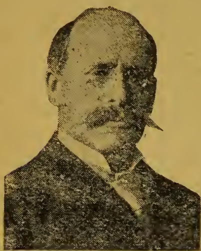
SAINT FRANÇOIS DE SALES.

* *

Il y a des gens qui se plaignent de tout, même de leurs fautes.

L'ETERNEL FEMININ

SES REVENDICATIONS



M. A.-D. De Celles.

Il m'est tombé sous les yeux, ces jours derniers, le compte rendu d'un congrès de femmes, dont les modestes revendications peuvent se résumer dans la célèbre formule, légèrement modifiée, de Siéyes, au sujet du tiers-état :

" Que la femme a-t-elle été dans le passé ? Rien.

Que doit-elle être dans le présent et l'avenir ? Tout ".

Un ardent sentiment de galanterie me porte à dire que ces dames ont raison; mais comme il ne trouverait qu'un vague écho chez la masse du sexe fort et laid, je me réserve pour le jour où nous serons tous plus éclairés sur les droits respectifs de l'homme et de la femme.

Ses conquêtes chez nous sont déjà considérables ; la loi du Canada les fait participer au gouvernement du pays en leur donnant le droit de voter aux élections. Il y a des femmes-médecins, avocats, fonctionnaires publics. On en a compté plus de 400 à Ottawa dans un seul ministère, durant la guerre.

Les congressistes en question et en jupon trouvent tout mal dans leur situation, attendu que c'est l'homme qui fait la loi, et la fait à son profit. Elles ont raison à ne prendre que les apparences. Mais ici comme en toutes choses, en étudiant le problème au jour des grandes discussions qui dominent le monde et à la lueur de bien des petits faits cachés, qui ne sont pas sans effet sur sa marche, il faut en rabattre de cet axiome cher aux p'tites femmes maltraitées : La femme est faite pour souffrir et l'homme pour être souffert.

Il y a dans les réclamations des femmes et les raisonnements de leurs adversaires de grandes exagérations, de nature à éloigner la solution d'un problème qui, en Europe, occupe et passionne bien des esprits.

Ici, cela nous laisse froids, et c'est à peine si les échos de la discussion engagée ailleurs arrivent jusqu'à nous. La question féministe et la question sociale ne se posent pas parmi nous ; Dieu veuille qu'il en soit longtemps ainsi. car cela signifie que le sort de la femme et des classes ouvrières ne laisse rien à désirer au Canada.

Si les femmes, voulant sortir de leur sphère, tentent d'usurper là-bas une place où leur nature et leurs aptitudes ne les appellent point ; si quelques exagérées veulent tout accaparer, il ne s'ensuit point qu'il faille tout leur refuser en dehors de ce que les siècles leur ont accordé. Il convient de remarquer que le monde a marché depuis un siècle ; la révolution qui

s'est faite dans toutes les sphères de l'activité humaine, dans les goûts de l'homme rendu égoïste par l'amour du confort et du luxe, a changé la situation de la femme. Des hommes de lettres se plaignaient, il y a quelques années, de subir la concurrence de gentilles personnes, romancières ou feuilletonnistes. " Que viennent faire ici, ces dames ; pourquoi ne tirent-elles pas l'aiguille, comme leurs mères et leurs aïeules ? " Et ces nouvelles venues de répondre en chœur : " Nous sommes vos rivales : si cela ne vous va pas, épousez-nous." Voilà, on épouse moins qu'autrefois. Le célibat forcé a presque créé la question féministe.

L'empiètement sur un terrain réservé jusqu'ici à l'homme s'est manifesté ailleurs ; on trouve des femmes dans les boutiques, les grandes administrations, les bureaux de télégraphe.

" Au Chili, m'écrivait dernièrement l'ex-consul de Belgique à Ottawa, elles occupent les deux extrémités des tramways à traction électrique, à la place de nos conducteurs et de nos motormen ".

En face de cette concurrence lente mais sûre de la femme dans bien des carrières, les adversaires du sexe faible ont voulu l'écraser d'un coup formidable. Ramassant tous les arguments anciens et nouveaux que l'on a fait valoir contre les filles d'Eve, ils en ont conclu à son infériorité vis-à-vis de leurs frères à barbe.

Consulté sur ce point, le philosophe russe, Tolstoi, a opiné dans ce sens, et voici pourquoi :

"On n'a jamais vu, dit-il, de femme grand peintre, grand sculpteur, auteur de poème épique, ni fondateur de religion", (ce dont on doit les féliciter). Il est permis de s'inscrire en faux contre l'opinion de l'auteur de la " Sonate à Kreutzer ", qui naguère dans son roman " Résurrection " s'élevait avec éloquence contre l'anathème lancé par la société sur la femme qui tombe.

Non, la femme n'est pas inférieure à l'homme, mais elle est autre, à raison de son organisation. Conclure à son manque de cérébralité parce qu'elle ne s'est pas encore distinguée dans les hautes conceptions intellectuelles, c'est une injustice manifeste. L'émancipation de la femme ne date que d'hier et depuis que l'Evangile l'a proclamée l'égale de l'être tantôt son ennemi ,tantôt son esclave, elle a longtemps continué à lutter contre la loi de l'homme qui tentait de l'inférioriser. Qui sait si avec la culture intellectuelle plus considérable qu'elle reçoit maintenant elle ne produira pas dans quelques générations des génies que nous pourrions lui envier ? Elle peut déjà se glorifier d'avoir donné au monde des souveraines comme Marie-Thérèse, Catherine II, Victoria, les égales des meilleurs rois.

Les attaques dirigées contre la femme sont parfois risibles. Arguer, par exemple, de sa faiblesse, qu'elle ne saurait se défendre, c'est une pure calomnie qui ne peut venir que d'aveugles ou de sourds, de célibataires élevés loin de tout couple bien assorti. Certes, elle a bec et ongles, et gare à qui s'en approche de trop près. Ses ressources, sur ce terrain, sont inépuisables ; elle excelle à faire flèche de tout bois et lorsque les grands moyens ont échoué, il lui reste encore les larmes et les crises de nerfs qui désarment sûrement l'ennemi. D'aucuns même déclarent en avoir connu capables d'attaquer. Sa combativité ne craint pas la mort, les circonstances l'exigeant.

L'Amiral de Cuverville, que j'ai rencontré un jour à Ottawa, me

disait que pendant la campagne du Dahomey, les femmes de ce pays sauvage — des Amazones — s'élançaient avec une bravoure extraordinaire contre ses troupes qui les fusillaient à bout portant. Ces malheureuses défendaient l'indépendance de leur patrie. Que ne peut faire une femme pour une grande cause.

* *

Mais les adversaires des Droits de la femme sont intraitables depuis la conquête des Droits de l'homme. Il y a comme ça des gens qui, une fois repus, ne conçoivent pas la faim chez les autres.

C'est ainsi qu'ils lui nient toutes aptitudes aux affaires et ils en donnent comme preuve, — entre mille, disent-ils, — ce qui est arrivé à la petite ville de Lincoln. A force de luttes acharnées d'un côté, — on ne niera pas la tenacité de la femme, — suivies de lassitude de l'autre, les dames de Lincoln s'emparèrent de l'administration municipale. On allait enfin les voir à l'œuvre, réparant les erreurs passées, réformant à droite et à gauche, et enfin pour tout dire en peu de mots, faisant partout merveille. Les réformatrices se partagent la tâche. Une commission se charge de la partie finance, et après une mûre étude, — du moins elles le croyaient, — elles décident de faire de l'économie. Leur mot d'ordre est : “ Détaxons ”. Elles rognent ici et là et les contribuables de dire, en recevant leur feuille d'impôts réduits : “ C'est vraiment le règne de l'âge d'or ”.

L'autre commission réunit des personnes atteintes d'esthétisme, férues d'art. A leurs yeux ,la ville est laide et malpropre ; après mûre étude, — elles le croyaient aussi dans leur candeur naïve, — elles décident de faire beau et propre. Leur mot d'ordre, à ces dernières, est : “ Nettoyons et embellissons ”. La conclusion, vous la voyez venir : avec une diminution de recettes d'un côté, et une augmentation de dépenses de l'autre, ce fut la banqueroute. Je ne me porte pas garant de l'exactitude de l'histoire. Elle a peut-être été inventée et mise en circulation par de mauvaises langues. Quand elle serait vraie, que prouverait-elle ? Est-ce que la banqueroute est un fait inconnu aux hommes ?

Plus conservatrice d'instinct que l'homme, plus précise dans les détails des minuties de la vie, moins extravagante, — nous ne parlons pas ici des mondaines qui ne sont pas des esprits à l'état normal, — la femme s'entend admirablement dans la gestion d'un domaine familial, et réussit où l'homme fort échoue souvent, tellement elle possède le secret de fendre les sous en deux et de tirer deux moutures du même sac de blé. Sur ce sujet il se trouve une série de faits bien probants dans les “ livres de raisons ”, publiés il y a quelques années en France. Ces livres sont une espèce de repertoire des dépenses et des recettes des seigneurs et des bourgeois riches au moyen-âge. On y trouve expliqué au long, tout ce qui concerne l'administration d'un vaste domaine avec “ les raisons ” de chaque dépense, avec les commentaires et les considérations qui font pénétrer dans l'intérieur des familles d'autrefois et connaître leur vie intime. Or, on voit dans plusieurs de ces livres que très haute et très illustre dame, laissée seule sur des propriétés obérées par les folies d'un baron de haut parage parti pour les Croisades, a tout réformé, remis en état, en l'absence de son seigneur et maître. A chaque page de ces livres de raisons, on constate l'esprit

d'ordre, la prévoyance de la grande dame qui fait renaître la prospérit au milieu des ruines.

* *

En comparant la situation actuelle on en a vite aperçu la transformation progressive. L'antiquité, pour nos aïeules des siècles perdus, c'était l'esclavage, le servage,. l'infériorité imposée.

Chose incroyable, les Grecs interdisaient l'instruction à la mère de famille et l'on ne trouvait un commencement de culture intellectuelle que chez les hétaires ; c'est ce qui faisait rechercher aux philosophes mêmes la compagnie de ces malheureuess ayant en privilège une certaine supériorité d'esprit qu'il aurait été si facile de faire pénétrer au foyer domestique. Cette répugnance pour la femme éclairée n'est pas disparue avec l'antiquité; on en trouve des survivances de nos jours. Combien d'hommes et même de femmes, depuis le Chrysale de Molière, ont été d'avis que la femme doit se contenter d'un modeste savoir ; qu'une haute instruction la conduit à l'ignorance ? Ce n'est là qu'un préjugé inexplicable.

Parmi les conquêtes de la compagne de l'homme se trouve aujourd'hui en première ligne son égalité devant la loi. Tant qu'elle est célibataire elle peut disposer de ses biens comme elle l'entend, mais cette égalité cesse dans le mariage, où reparaît la loi de l'homme avec sa domination. Même séparée de biens, la femme ne peut contracter aucun engagement sans le consentement de son mari ; loi très sage, diront les jurisconsultes. Je n'y contredis point, bien qu'elle conduise parfois à de singuliers abus. Il semble qu'une modification s'impose ici, à raison de la faculté très étendue qu'ont les femmes de nos jours, de connaître leurs droits et leurs obligations.

Il y a quelques années, vivait dans une petite ville de la Province de Québec, un couple mal assorti ; le mari ivrogne et la femme de mœurs douteuses. Après plusieurs années d'un ménage d'enfer, le mari fuit le toit conjugal et s'en va aux Etats-Unis. La femme abandonnée ouvre un hôtel borgne et avec la vente profitable de l'alcool et le produit de la galanterie, acquiert, au bout d'une dizaine d'année, une certaine aisance. Elle songe à se ranger et croyant le déserteur mort, à convoler en justes noces pour faire souche de bonne famille, lorsque son mauvais sujet de mari entre en scène. La nouvelle des succès financiers de sa femme lui étant arrivée aux oreilles, l'amour de la patrie s'empare de son esprit, et il reprend le chemin du Canada et de son foyer. Dire qu'il fut bien reçu et bienvenu, ce serait exagérer. Jamais chien dans un jeu de quilles ne vit pareil accueil d'ailleurs trop mérité. Après cette entrevue avec son épouse, il s'en fut consulter un fort en droit qui lui apprit que la loi lui donnait le privilège de réintégrer le domicile conjugal et de partager le gain de sa compagne attendu qu'il n'y avait pas eu de contrat de mariage entre eux et que, par conséquent, ils tombaient tous deux, sous le régime de la communauté dont il était le chef. Et notre scélérat ayant porté sa réclamation devant les tribunaux, eut gain de cause. Qu'on n'objecte pas que c'était bien fait pour cette femme, qu'elle avait bien gagné ce qui lui arrivait. Sa fortune aurait eu la source la plus pure que la loi aurait encore donné raison au mari.

Dans le même ordre d'idées, n'est-il pas souverainement injuste que la femme mariée à un pa-

resseux, à un dissipateur, ne jouisse pas de l'entier contrôle de l'argent qu'elle gagne péniblement à la journée ; qu'elle puisse être dépouillée par le misérable qu'un hasard malheureux lui a donné pour maître ? Le sens commun, le sentiment de la plus vulgaire équité ne s'insurgent-ils pas contre cette anomalie de la loi ? Je prévois l'objection ; la loi ne vise pas les exceptions. Soit ; la loi est un peu comme la grammaire française qui contient deux fois plus d'exceptions que de règles. Il est temps de réformer l'une et l'autre.

* *

Malgré l'égalité théorique de l'homme et de la femme proclamée dans certaines sphères, il lui reste encore bien des positions à enlever avant que cela soit vrai en tous points. Ainsi, à Ottawa, depuis une quarantaine d'années, les femmes sont admises dans les départements publics comme copistes, sténographes. Pendant plusieurs années, on ne les acceptait qu'à titre de surnuméraires, tandis que les hommes passaient de ce premier état à la permanence. Cet abus a heureusement cessé.

Ce qui a retardé bien des réformes favorables à la femme, c'est l'acuité des révendications qui ont provoqué en sens inverse l'outrance des objections. Il ne faut pas désespérer, cependant, tout finira par s'équilibrer. Certaines carrières s'ouvriront forcément à l'activité féminine, mais toujours dans une mesure restreinte, pour absorber seulement le surplus de celles qui préfèrent l'indépendance du célibat à la vie maritale ou le subissent. Mais la conscience de l'humanité répugne à la révolution désirée par les apôtres de l'Eve nouveau jeu, rivale partout présente de l'homme. Après avoir souffert de la guerre des races, il ne nous manquerait plus que l'antagonisme des sexes pour rendre ce monde de plus en plus inhabitable.

Cette éternelle question se pose: si la femme déserte le foyer domestique, comme le veut par exemple une féministe outrée, qui demande qu'elle ne soit plus astreinte à faire la cuisine, qui prendra sa place ? Assurément pas l'homme. Ce qui nous préservera de cette révolution qu'invoquent les apôtres de cette réforme à rebours, c'est la nature, le tempérament de la femme elle-même. Ce qu'elle cherche le plus au monde, c'est l'affection, puis l'admiration et les hommages de l'homme, choses que sa grâce ne peut plus lui procurer pleinement qu'au sein de l'antique foyer domestique dédaigné par les prêtresses modernes en recherches de nouveaux autels. Faire le bonheur de l'homme, préparer, par l'éducation de l'enfant, sous l'égide de la religion, les générations futures, est encore un assez beau rôle, assez noble à qui le comprend, pour satisfaire les plus ambitieuses.

A.-A. DeCELLES.

* *

Il faut que les hommes soient les esclaves du devoir, ou les esclaves de la force. JOUBERT.

* *

Imitez le temps: il détruit tout avec lenteur; il mine, il use, il déracine, il détache et n'arrache pas.

* *

Ceux que nous avons aimés et que nous avons perdus ne sont plus où ils étaient, mais ils sont toujours et partout où nous sommes. A. DUMAS fils.

* *

Ne ris ni longtemps, ni souvent, ni avec excès. EPICTÈTE.

L'INDUSTRIE DU LIN AU CANADA

Semaille — Arrachage — Battage — Rouissage — Brayage — Ecochage Peignage — Filage et Blanchiment

L'INDUSTRIE textile domestique que le génial intendant Talon avait réussi à établir dans la Nouvelle-France, n'existe plus, à vrai dire.

Peu de nos cultivateurs veulent aujourd'hui se donner la peine de cultiver le lin pour sa filasse et son fil.

Le coton remplace la laine et surtout la toile. De celle-ci, plusieurs ne conservent qu'un souvenir, car elle est devenue un article de luxe que les richards seuls peuvent acquérir.

Il est donc temps d'interroger les vieillards et de leur faire décrire les procédés divers qu'ils employaient pour fabriquer ces tissus fins et résistables, qui faisaient l'orgueil de nos bonnes grand'mères.

* *

Quelques-uns de nos écrivains: MM. Raphaël Bellemare, Pamphile Le May et Frère Gilles, entre autres, ont peint la scène pittoresque du brayage du lin ; des brochures parues en 1820 nous fournissent des renseignements pratiques sur la culture de la précieuse plante fibreuse, mais on ne trouve pas, à l'intention des profanes, de descriptions quelque peu élaborées des transformations successives que subissait le lin avant de passer à l'état de tissu.

Notre instructeur sera un septuagénaire, M. Camille Desjardins, né le 31 octobre 1847, à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

Il nous a raconté avec minutie tout ce qu'il sait *"sur le lin, tel qu'on le travaillait dans sa paroisse natale"*, et autant que possible, nous conservons sa phraséologie.

Par-ci, par-là, nous avons ajouté quelques notes, mais c'est tout.

SEMAILLE

"Le lin était semé vers le quinze de mai dans une terre légère et il atteignait sa maturité trois mois plus tard.

ARRACHAGE

"On le récoltait en l'arrachant à bras. Aussitôt, on le couchait sur le champ pour le faire sécher. Quelques jours plus tard, il était réuni en petites bottes, puis transporté à la grange. Là, le lin était détaché, puis étendu sur la *batterie.*

BATTAGE

"On le disposait sur deux rangées, tête à tête, en couches de trois pouces d'épaisseur. Si la batterie était assez spacieuse on faisait quatre rangées.

Une perche allongée sur chaque rangée maintenait les tiges en place. Alors commençait le battage au fléau pour recueillir la graine (1).

---

(1) Une des brochures de 1863 dit que *"le battage au fléau.... avait le grave inconvénient de briser les fibres et de nuire à la qualité de la filasse"*, et l'auteur conseillait de faire le récolte des graines par le peignage, mais ce judicieux conseil n'était guère écouté.

ROUISSAGE

"Après cette opération, le lin était rapporté dans un champ ou une prairie couverte d'herbe, pour le rouissage (ou le roui), c'est-à-dire pour soumettre la plante à l'action du soleil et de la rosée, afin de détruire, par l'humidité, les matières qui tenaient les fibres collées.

Le rouissage dans les champs durait trois semaines. De temps à autre, le lin était *"viré" de* côté (1).

Quand le rouissage était suffisamment avancé, le lin était engrangé.

BRAYAGE

"Au temps disponible, on se préparait à brayer. (Remarquons qu'en notre pays on dit braye et brayage.) Chaque cultivateur avait une couple de brayes, mais cela ne suffisait pas dans une corvée, et les voisins invités à venir donner un coup de mains, emportaient leurs brayes avec eux.

Avant de passer le lin à la braye, il fallait lui faire subir un dernier séchage, au-dessus du feu.

Pour cela, on creusait une fosse d'un pied de profondeur et de deux pieds de longueur. Aux quatre coins de la fosse (*comme dans la chanson de Malbrouk*) on plantait un piquet haut de trois pieds. Les piquets, à chaque bout, étaient reliés entre eux par une petite pièce de bois, et sur cette pièce, on fixait horizontalement quatre rondins de bois vert, pour former une sorte de grille au-dessus de la fosse qui contenait le feu.

Le lin était étendu *"en traverse"* sur les rondins par demi-bottes à la fois.

(1) Le rouissage à l'eau, plus recommandé, ne durait que quinze jours.



LE BRAYAGE

"Le chauffeur ou la chauffeuse, ordinairement une personne âgée, sage et expérimentée, entretenait le feu dans la fosse.

La chaleur devait être intense pour rendre la tige cassante, mais d'autre part on devait empêcher la flamme de lécher la filasse. Une étincelle atteignant celle-ci pouvait tout réduire en cendre.

Lorsque cet accident se produisait, tous les brayeurs poussaient le cri :*"la grillade"* et c'était le *"fun"*. Le malheureux chauffeur devenait le point de mire des quolibets de la corvée.

Pour éviter ce désagrément, le chauffeur avait soin de tenir à sa portée une chaudière remplie d'eau. Avec un balai trempé dans le liquide, il aspergeait le feu et le modérait.

Lorsque le terrain s'y prêtait, la chaufferie s'établissait dans le creux d'une berge, près d'un cours d'eau.

A mesure que les tiges devenaient cassantes, les brayeurs les recueillaient par poignées et les passaient à la braye.

Cette opération faite, chaque poignée de filasse était nattée, puis,



LA CHAUFFERIE

ıvec douze à quinze nattes ,on for-
naît un paquet.

Au soleil couché, les travail-
eurs se rendaient à la maison où
es attendaient un bon souper, et
'on prenait une bouchée.

ECOCHAGE ou TEILLAGE

"Le lendemain, sinon plus tard,
es fibres broyées étaient éco-
hées (1). —

"L'opération consistait *à sépa-
er les aigrettes*" ou chenevottes
les fibres et à réduire celles-ci
n filasse. Pour écocher, il fa-
lait un meuble ayant l'apparence d'un prie-Dieu rustique formé de deux planches jointes à angle droit. L'une avait deux pieds de longueur et reposait sur le plancher, l'autre s'élevait verticalement sur une hauteur de trois pieds et six pouces. Parfois, on utilisait une chaise.

L'instrument pour écocher, c'est-à-dire l'écochoir, avait la forme de certains grands couteaux à trancher. Il était en bois franc : érable, hêtre ou merisier. La lame avait environ quinze pouces et le taillant était arrondi. (1) L'opérateur plaçait la main gauche, qui renfermait une poignée de fi-

(1) En France, on emploie les
ermes teiller, et teillage, géné-
alement. Cependant le *Nouveau
Larousse,* nous informe qu'on dit
a u s s i, dans certaines localités
'é c o u c h e s, écouchage, écou-
choirs et écouché'. '

(1) En France, cet instrument se nomme écouchoir ou écouche et il a la forme d'un sabre. On en peut voir le dessin dans le *Nouveau Larousse.*



L'ECOCHAGE

bres, sur le haut de l'appui, et, de la main droite armée de l'écochoir, il frappait les fibres.

L'écochage faisait tomber un peu de filasse dont on retirait une étoupe grossière appelée *"étoupe d'écochoir.'*

PEIGNAGE

"La filasse était ensuite passée au peigne, poignée par poignée, afin de la débarrasser des derniè-



LE PEIGNE A FILASSE

res traces de chenevottes ou aigrettes".

La filasse qui restait dans la main était de première qualité, tandis que celle qui adhérait au peigne passait pour être de qualité inférieure. On nommait celle-ci: "étoupe de peigne".

FILAGE

"Pour filer, on se servait de deux rouets : le grand ou le petit.

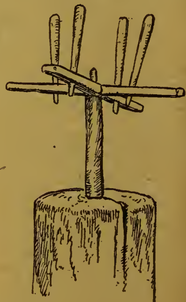
Au grand rouet, la roue était mue, souvent, au moyen d'une manivelle, par une fillette ou un garçon ; alors, la fileuse travaillait debout.

Au petit rouet, la fileuse était assise ; elle actionnait le roue au moyen d'une pédale, et la filasse était enroulée sur une quenouille formée d'une branche d'arbre à laquelle tenaient quatre autres petites branches qu'on réunissait par le sommet, de telle façon, que le tout présentait l'apparence d'un ballon emmanché.

L'étoupe ou la filasse d'écochoir était filée au grand rouet. Le fil qu'on retirait servait à la fabrication de la catalogne et de la toile à poche.

Les deux meilleures qualités de filasse se filaient au petit rouet.

Le fil de choix produisait la toile à nappe, à drap de lit, à serviette, à chemise fine, à sous-vêtement de femme. Avec la chai-



DEVIDOIR HORIZONTAL



QUENOUILLE



LE BLANCHIMENT

ne en fil de deuxième qualité et la trame en fil fin, on tissait une toile moyenne que la ménagère destinait aux chemises d'hommes, aux pantalons, aux gilets de semaine, aux linges à vaisselle, aux serviettes communes.

DEVIDAGE

"Lorsque le lin était filé, chaque fuseau était déroulé sur un dévidoir vertical, pour mettre la filature en écheveaux.

BLANCHIMENT

"Le fil étant en écheveaux on songeait au blanchiment. Cela se pratiquait à la fin de l'hiver, vers le mois de mars.

Sur un brancard, on installait la cuve No 1, pourvue, à sa base, d'un orifice bouché par une bonde. La cuve No 2 était placée au-dessous et reposait sur le sol.

"A l'intérieur de la cuve No 1 vis-à-vis l'orifice, on plaçait un petit grillage recouvert d'une toile, dans le but de ne laisser échapper que le liquide, puis on remplissait la cuve comme suit : au fond, cinq à six pouces de cendre de bois franc ; ensuite une couche de paille ou de " pesa ", par-dessus, on entassait le fil.

La paille jouait le rôle de cloison ou d'isoloir entre la cendre et le fil et les empêchaient de venir en contact.

Près des cuves, un grand chaudron plein d'eau était suspendu au-dessus d'un feu. Dès que l'eau bouillait, elle était versée dans la cuve No 1, et le fil trempait dans la solution toute la journée et toute la nuit.

Le lendemain matin, la bonde de la cuve No 1 était enlevée et le liquide, c'est-à-dire la lessive, s'écoulait dans la cuve No 2. Ce liquide était versé dans le chaudron, chauffé de nouveau, puis transvasé dans la cuve No 1. Ce transvidage recommençait toutes les heures.

Quand le blanchiment était jugé suffisant, on lavait le fil à l'eau courante, et on l'étendait sur la neige au soleil. S'il n'y avait plus de neige, on étendait le fil sur l'herbe, mais après l'avoir humecté. Ensuite, venait le séchage du fil. Les écheveaux de fil étant secs, on les plaçait sur le dévidoir horizontal, pour faire des pelotons".

C'est après cette dernière opération que l'on procédait à l'our-

dissage et au tissage mais comme ces travaux demandent une assez longue explication, nous en parlerons plus tard.

Contentons-nous, pour cette fois d'ajouter une agréable page due au distingué chantre du terroir, Pamphile Le May.

En un tableau gentiment brossé, il va nous faire assister à une corvée de brayage. Le lecteur remarquera que, sur certains détails, M. Le May diffère d'avec notre informateur. Rien d'étonnant à cela, car les coutumes, les chants, les contes, et les façons de faire varient toujours quelque peu d'une localité à une autre. M. Desjardins nous a raconté ce qui se pratiquait chez ses parents à Saint-Eustache, tandis que le poète Le May nous montre ce qu'il a vu à Lotbinière .

LA BRAIRIE

"Allons à la brairie ! là nous ferons une petite étude de moeurs. Car, pour bien connaître un peuple, comme pour bien connaître un individu, il est nécessaire de l'étudier dans ses pratiques et ses réjouissances intimes, comme dans ses coutumes et ses fêtes publiques.

Voulez-vous savoir de loin où est sise la brairie ? Regardez cette fumée bleuâtre qui monte en spirales légères au-dessus des arbres, à la lisière du bois. Un ruisseau doit murmurer tout auprès du foyer. Uu enfoncement g r a c i e u x, découpé dans la côte du ruisseau, a été choisi pour l'arène où les brayeurs luttent d'adresse et d'empressement. La brairie, c'est comme l'épluchette, une corvée, et une corvée joyeuse et plaisante. Il serait pour le moins ennuyeux de battre seul soixante-et-quinze ou cent poignées de lin, dans une journée et pour prévenir l'ennui et se fouetter le courage, on convie les amis. Chacun à son tour fait la corvée. Rien de curieux comme de voir cette troupe active qui rompt, broie, écrase et bat le lin, d'un bras infatigable, en riant, jasant et chantant sans cesse. Et pourtant, la besogne est rude, car le lin crie et se tord longtemps avant d'être débarrassé de son écorce frêle et de ses frêles aigrettes, avant de se voir métamorphosé en un p a n a c h e doux et luisant comme la soie. Et les aigrettes qui volent obscurcissent l'air et retombent en pluie légère sur les travailleurs. Les plaisanteries, les agaceries, les mots drôles et les éclats de rire montent, descendent, se croisent comme les atômes de poussières dans le rayon de soleil. Oh ! le travail est facile et léger, avec cet accompagnement de gaité, jeunes filles et jeunes garçons couverts de la poudre de ces combats inoffensifs, devinent souvent encore, sous le voile de poussière qui les dissimule, des sourires qui ne manquent pas de grâces et des regards qui ne manquent pas de feu.

Pendant que les braies retentissent, la chauffeuse - car c'est d'ordinaire un femme qui fait sécher le lin - la chauffeuse, comme une vestale antique, entretient, sous l'échafaud, le feu qui ne doit s'éteindre qu'avec la journée. L'échafaud est une espèce d'échellle très large et peu longue appuyée sur quatre bâtons fixés en terre. Et sur cette échelle dont les barreaux sont simplement jetés en travers, sans être arrêtés, le lin est étendu en couches peu épaisses. Il faut que le lin soit bien sec pour casser ainsi en milliers de parcelles, sous le bois de l'instrument. La chauffeuse doit donc être attentive, et ne pas laisser la flamme s'endormir ; mais il faut qu'elle soit prudente aussi et qu'elle ne risque pas de tout brûler le lin, sous le prétexte de le faire bien sécher. Quand la flamme trop ardente monte et va lécher l'é-

chafaud, la plante fibreuse s'embrâse, l'échafaud tremble, le feu bourdonne, la chauffeuse lève les bras au ciel, les braies se taisent et un cri éclate : la grillade ! la grillade !

Quand les journées de corvée sont finies, qu'il n'y a plus une botte de lin dans la grange, mais qu'il y a cent cordons de filasse au grenier et maintes bottes d'étoupe au hangar, on songe à payer les brayeurs et l'on organise une veillée. On joue à recule-toi de là ! le plus facile des jeux et le plus commode pour ceux qui ne se trouvent pas bien à leur place. Eh, mon Dieu, qu'il y en a de ceux-là dans le monde ! On joue au quiproquo, un jeu qui ne finira jamais. On joue à Madame demande de sa toilette, comme si la toilette de madame ne coûtait rien. On vend du plomb, et l'acheteur se fait tirer l'oreille pour payer, tout comme s'il s'agissait d'une dette réelle.

On loge les gens du roi, comme si la royauté n'était pas en train de déloger. On passe de main en main, un petit bâton allumé, en disant : "Petit bonhomme vit encore", et il paraît que le petit bonhomme vit tant qu'il y a du feu, - ou qu'il y a du feu tant qu'il vit. - Et puis, pour retirer des gages, on cueille des cerises sur des...joues roses. On mesure du ruban que l'on coupe à chaque verge...avec les dents. On fait la sortie du couvent ; et cela se fait vite, les vocations ne tiennent à rien. On fait trois pas d'amour, et tant pis pour ceux qui ne les font pas assez longs... Ils sont condamnés au supplice de Tantale... Le bonheur n'arrive pas tout à fait à leurs lèvres... On fait son testament, et, à défaut de biens meubles et immeubles, l'on donne son coeur. Ce qui n'oblige à rien l'exécuteur testamentaire. Et l'on fait d'autres petits jeux fort amusants pour ceux qui en connaissent la philosophie."

E.-Z. Massicotte.

LE TABAC

COMMENT LA TYRANNIE EN EST-ELLE NEE ?

On peut, avec de la résolution, se passer de bien des choses auxquelles on a pu s'habituer. Mais rien ne peut remplacer le tabac pour celui qui en a pris l'accoutumance.

Comment cette tyrannie est-elle née, car de quel autre nom désigner l'habitude du tabac ? L'histoire est toujours assez curieuse à raconter, et bien que connue depuis longtemps, saura sans doute encore intéresser bon nombre des lecteurs de l'Almanach.

C'est à Jean Nicot, ambassadeur de François II en Portugal, qu'on attribue généralement l'introduction dans le monde de ce nouveau besoin, tout aussi impérieux que la faim et la soif. Les fervents du tabac ont, depuis, bien des fois glorifié Jean Nicot comme un bienfaiteur de l'humanité, et l'on se demande si dans le temps l'univers ne fut pas pris d'un commencement de folie, dans son engouement pour cette plante, car, en somme, et à bien y réfléchir, le goût du tabac ne se recommande par rien qui soit positivement agréable, à tel point que, comme on sait, les premiers initiés doivent surmonter bien des hauts-de-coeur, avant de pouvoir s'y habituer tout à fait.

* *

Donc, messire Jean Nicot, étant ambassadeur de François II en Portugal, reçut un jour en cadeau d'un négociant flamand, venu d'Amérique, un petit sac de tabac en poudre qu'il apporta en France et qu'il offrit comme rareté à la reine Catherine de Médicis, laquelle en fit goûter au cardinal de Lorraine. Le romancier Alphonse Karr, dont la tournure d'esprit se plaisait à parer la vérité des charmes ironiques du paradoxe, s'amusa un jour, en un article qui fit quelque bruit, à reconstituer le dialogue qui aurait pu s'échanger entre Jean Nicot et ledit cardinal, alors prieur de France et premier ministre.

— Monseigneur, a pu dire à peu près Jean Nicot, les finances de la France sont dans une situation assez piètre : eh bien ! je vais vous proposer l'établissement d'un impôt qui, sans susciter la moindre plainte, fera entrer dans vos coffres des centaines de millions.

— Voyons votre projet, répondait l'Eminence, alléchée.

— Il s'agirait, pour l'Etat, de se réserver le privilège exclusif de vendre une herbe qu'on se fourrerait dans le nez, ou qu'on mâcherait ou qu'on brûlerait pour en aspirer la fumée.

— C'est donc un parfum plus délicieux que la rose ?

— Non, ça sent très mauvais.

— Est-ce une panacée ayant des vertus merveilleuses et sauvegardant l'homme de la mort ?

— Non, monseigneur, l'odeur de cette herbe affaiblit la mémoire et détruit la finesse de l'odorat ; elle occasionne des vertiges, et a produit quelques exemples de cécité et surtout d'apoplexie. La première fois qu'on en fait usage, on a des maux de coeur, des nausées, des coliques et des sueurs froides ...

— Mais, c'est un affreux poison, votre h e r b e, aurait dit le cardinal.

— Un des plus actifs qui soient connus, ripostait Nicot.

— Et vous croyez qu'il se trouvera des fous assez fous pour s'imposer ce supplice et se condamner à ce suicide ?

— Il y en aura quinze ou vingt millions, rien qu'en France, monseigneur ...

Il paraît que le cardinal de Lorraine n'eut alors rien de plus pressé que de se bourrer les narines d'une pincée de l'étrange poudre, car il s'agissait ici de tabac à priser et non à fumer ; qu'il en éprouva une jouissance un peu étrange, mais délectable en somme ; que Catherine de Médecis en fit autant de son côté et ne s'en montra pas moins hardiment satisfaite, et que les snobs de ces temps-là, considérant que tel était le bon genre, imitèrent l'exemple venu de haut et se régalèrent du sternutatoire royal. Celui-ci n'avait pas encore de nom ; selon qu'on avait à flatter le cardinal ou la reine, on disait la "poudre de monsieur le prieur", — ou "l'herbe Médicée", — la "poudre à la reine". Il faut croire que les snobs étaient nombreux, dès ce temps-là, car le tabac que, d'abord seuls les apothicaires avaient le droit de vendre, et seulement sur une ordonnance de médecin, fut frappé d'une taxe quelque quarante ans après son apparition, preuve que le trafic en était déjà très considérable. En 1680, cette taxe rapportait au gouvernement français 500,000 francs, et en 1720, elle donnait un revenu de 4,200,000 francs. A la veille de la Révolution, elle produisait annuellement 32 millions de francs.

* *

La vente alors en devient libre. Les fabricants s'enrichissent à bon compte, car, en même temps que le contrôle de la Ferme, leurs scrupules ont disparu, et l'on fume des feuilles de chou, de noyer, de varech, du foin ; on prise du tan, du poussier, des mottes, et bien d'autres matières dont le nom honnête est encore à trouver. Maxime Du Camp raconte que dans l'hiver de 1810, à un bal donné aux Tuileries, Napoléon vit passer devant lui une invitée à ce point couverte de diamants qu'il s'en étonna et s'informa du nom de la personne assez riche pour étaler une telle profusion de pierreries : c'était Mme Robillard, femme d'un fabricant de tabac.

Ce renseignement ne tombait pas, comme disent les bonnes gens, dans l'oreille d'un sourd, et six mois plus tard, était rendu un décret ordonnant que la fabrication des tabacs et les bénéfices qui en résultent appartiendraient dorénavant à l'Etat. L'idée était heureuse et Mme Robillard dut bien regretter son ostentation, car, dans les cinquante ans qui suivirent, l'administration encaissa de ce chef *plus de sept milliards de francs.*

Sept milliards envolés en fumée ... Le valet de chambre Constant, dans les *Mémoires* qu'on lui fit écrire, a rapporté comment Napoléon contribuait, pour sa large part, au bon rendement de l'impôt. Il prisait avec rage, chacun le sait, mais il prisait, paraît-il, avec une élégance et une propreté de grand ton : il approchait sa prise de ses narines, comme pour seulement la sentir et la laisser tomber ensuite. On reconnaissait l'endroit où il s'était tenu quelques instants, par la quantité de tabac répandu sur le tapis. Peut-être est-ce que, malgré ce gaspillage, il ne jugea point qu'il faisait tout son devoir envers la régie ; peut-être pensa-t-il qu'il devait à ses peuples le bon exemple : il voulut donc essayer la pipe. Constant prépare l'instrument, le bourre, le présente à l'empereur et approche le briquet. Napoléon, pour qui ce sport est tout nouveau, se contente d'onvrir et de fermer alternativement la bouche sans aspirer le moins du monde. Il s'impatiente :

— Comment, diable, ça n'en finit pas !

Et il s'obstine dans cette espèce de bâillement.

Constant doit allumer la pipe et, quand le foyer est bien embrasé, l'empereur la porte à ses lèvres. Elle n'y reste pas longtemps : — élève trop docile, il a, du premier coup, aspiré une forte bouffée qu'il ne parvient plus à chasser de sa bouche, toussant, suffoquant, les yeux en larmes :

— Oh ! les cochons ! s'écrit-il, dès qu'il peut parler. Otez-moi cela ! Quelle infection ! Le cœur me tourne !

Il fut plus d'une heure à se remettre et jamais ne comprit, depuis lors, comment ses sujets versaient annuellement, de leur plein gré, plus de cent millions au Trésor pour acheter le droit de se procurer une sensation aussi parfaitement désagréable.

Voilà bien ce qu'il y a d'admirable dans l'impôt perçu sur les fumeurs ; on n'y est soumis que si on y consent. Mais quel est le fumeur ayant habitude de sa bonne pipe qui renoncerait à ce passe-temps, à quelque prix qu'il lui faudrait le payer ?

LA MISSION FAYOLLE



Le Maréchal FAYOLLE
président de la mission française.

En 1855, et comme la France sortait victorieuse de la Guerre de Crimée, ce que nous pourrions appeler une première mission française, chargée d'effectuer un rapprochement avec le Canada, venait nous visiter à Québec. Nous voulons parler de la visite de la frégate " La Capricieuse ", dont la venue fut saluée dans le temps avec de tels transports d'enthousiasme, et qui devait alimenter durant plusieurs années la verve littéraire de tant d'aspirants à la célébrité poétique, à commencer par Crémazie en personne.

Au sortir du grand cataclysme mondial, dont nous avons encore tous le cauchemar, la France, de nouveau victorieuse, n'avait pas tardé à se préoccuper de reprendre et de nouer, si possible, de nouvelles relations avec les peuples amis qui ne lui avaient pas ménagé leur aide et leurs sympathies dans la tourmente qu'elle venait de traverser. Parmi ces peuples, aucun n'avait en son souvenir, nous dit-elle, une place plus sacrée que le Canada, dont le tribut du sang lui avait été d'autant plus précieux qu'il venait, pour une si large part, de ses propres enfants, pourrions-nous ajouter, c'est-à-dire de cette province de Québec qui a toujours gardé inviolables les meilleures traditions de l'ancienne Nouvelle-France.

C'est alors que fut décidée la Mission Fayolle, dont l'objet s'est présenté sous un double aspect. D'abord une visite pour remercier officiellement le Canada de son concours, et qui était d'ordre sentimental, un peu comme pour celle de la " Capricieuse ", venue surtout pour rappeler ici la France à notre souvenir. Puis ensuite on a voulu faire mieux, en n'ayant garde d'oublier que les meilleures visites sont celles qui se doublent d'un intérêt mutuel. Et c'est alors que fut élaborée l'idée du train-exposition, promenant d'un océan à l'outre, dans le Dominion, des échantillons des produits français qui pourraient le mieux nous donner l'idée de la merveilleuse activité de notre ancienne mère-patrie, tant dans le domaine de l'art que dans celui du commerce et de l'industrie. Rappelons encore une fois que ce train-exposition a été dû surtout aux efforts intelligents et si patriotiques de M. le sénateur C.-P. Beaubien, qui a fait décider les gouvernements de France et du Canada à réaliser ce tour de force qu'on peut croire être unique dans les annales du commerce de tous les pays et de tous les temps.

Par toutes les villes où ce train a passé, cette exposition a été pour ainsi dire prise d'assaut par les populations. Chaque fois, il n'y eut qu'une voix pour déclarer que rien n'avait encore été vu de si beau en notre pays. En réalité, et pour nous servir d'une expression dont il a été fait souvent

usage au cours de cette tournée extraordinaire, ce fut alors pour nos gens un véritable voyage au "Pays des Merveilles".

On sait que, et en réponse à la gracieuse initiative prise par M. le sénateur Menier, l'idée de cette exposition ne s'est pas arrêtée là, et qu'on a voulu lui donner une forme plus permanente, du moins durant un certain temps, en transférant cette exposition à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, où de spacieuses salles ont été mises à la disposition du comité. Nous espérons bien qu'on témoignera d'un renouveau d'empressement pour aller visiter ces salles, et nous invitons en particulier nos dames canadiennes à aller se repaître les yeux et l'esprit de tout ce que l'inimitable "Bon Goût" français nous a encore offert de plus beau jusqu'ici en notre pays.

Nous pouvons dès maintenant donner l'assurance que cette entreprise économique est destinée à avoir les meilleurs résultats pour les deux pays. Il faut espérer que le train-exposition que l'on parle d'organiser pour l'an prochain en France aura le même heureux résultat, et que bien des visiteurs français recevront à leur tour la révélation des surprises que leur réserve notre beau et grand Dominion.

NOTRE NOUVELLE LOI DES LIQUEURS

Quels en sont les principaux aspects

Notre devoir est d'en faire l'essai loyal

Avant 1919, nous avions dans la province de Québec le commerce libre des boissons, soumis cependant à quelques restrictions.

C'était le régime des bars et des alcools en quantités illimitées. Un referendum provincial a montré que le public, à une majorité écrasante, ne voulait plus de ce régime. On y a substitué celui des vendeurs autorisés, avec certificat de médecins, et l'usage des vins et bières à faible tirage. Ce dernier régime a été en vigueur pendant deux ans. Il n'est pas un homme de bonne foi qui ne soit prêt à admettre qu'il a été désastreux, — désastreux pour la cause de la tempérance, désastreux pour la moralité publique. Les certificats de médecins étaient devenus une farce, et l'objet d'un trafic honteux. On les vendait à la grosse. Les alcools frelatés coulaient à flots et empoisonnaient notre populaton. Québec, la bonne et saine province, était devenue l'entrepôt général de toutes les provinces, et le chef-lieu d'un commerce, parfois honnête, mais plus souvent clandestin et funeste.

Le gouvernement provincial, ainsi que chacun se plaît à le reconnaître, a fait tous ses afforts pour enrayer le mal, mais en vain. Ceux qui pratiquaient ce commerce illicite, mis en appétit par l'énormité du gain, ne reculaient devant rien. Bon nombre de préposés, même, succombaient à leurs manoeuvres. Cet état de choses s'aggravait de jour en jour, et tous les clergés le dénonçaient.

Nous étions menacés de la prohibition totale que les autres provinces, en prétextant ces abus,

cherchaient à nous imposer par une loi fédérale. Que nous restait-il à faire ? Nous avions tout essayé: régime des bars, régime de vendeurs autorisés, régime des vins et bières, avec faillite en chaque cas. A moins de tomber dans la prohibition totale, avec toutes ses aggravations — ainsi qu'en témoignent éloquemment ceux des pays qui en font présentement l'essai— il ne restait plus qu'un seul régime à adopter, et c'est à quoi s'est décidé notre gouvernement provincial, malgré sa répugnance, faudrait-il dire, afin de conserver à notre province cette liberté qui nous est si chère. Nous avons voulu que personne vînt nous dicter ce que nous pouvions boire ou ne pas boire, et c'est alors que fut établie notre présente loi des liqueurs, dont voici les traits les plus caractéristiques.

Une commission, composée de cinq membres d'une honorabilité bien reconnue est chargée d'appliquer cette loi.

Cette loi pourvoit à ce que seul le gouvernement puisse acheter et vendre des alcools forts. La Commission établit dans les villes des dépôts où elle vend des alcools, dans des contenants scellés, mais en quantité limitée, — une bouteille à la fois. La vente se fait ouvertement, librement sans cachette. L'alcool est pur. Avant d'être mis en vente, il est soumis à des analystes au service de la Commission.

Quant aux vins et bières, ils peuvent être vendus dans tous les hôtels licenciés, aux heures des repas, et en prenant ses repas. Les bières sont aussi vendues à la bouteille par les marchands de provisions, et au verre dans les débits auxquels la Commission accorde un permis au meilleur de sa connaissance. Aucun débit d'alcool, de vin ou de bière ne peut être ouvert dans une municipalité qui s'y oppose. L'autonomie municipale et le désir des citoyens se trouvent ainsi respectés.

Voilà le régime nouveau des liqueurs exposé dans ses grandes lignes. On prévoit quelle objection formidable devait inévitablement se présenter. " Comment, vous voulez faire de l'Etat un vendeur d'alcool",se sont écriés les ennemis du nouveau projet. A cela le gouvernement a répondu: "L'Etat vendeur d'alcool, mais parfaitement, pourquoi pas ? " Il faut convenir, dans tous les cas, que l'Etat a beau jeu en ces matières, et que le public en retire de multiples avantages, auxquels il va peut-être s'attacher de plus en plus. En effet, puisque l'alcool existe et continuera toujours à exister, en dépit de toutes les entraves, n'est-ce pas préférable que ce soit l'Etat lui-même qui prenne à sa charge d'acheter de l'alcool, en se limitant aux seuls profits raisonnables pour assurer la bonne application de la loi, et en garantissant l'absolue pureté des produits qu'il vend ?

On s'est rejeté sur une autre objection. Pourquoi, demande-t-on. ne vendre qu'une bouteillle à la fois ? N'y aurait-il pas là, dit-on, qu'une sorte de camouflage, pour mieux faire accepter cette loi par notre population ? A cela le gouvernement a répondu que ce qu'il avait voulu surtout éviter c'est l'accumulation de liqueurs qu'on irait vendre dans des endroits soumis à la prohibition, ou qu'on colporterait de porte en porte, souvent après les avoir falsifiées. On veut ainsi arrêter tout commerce clandestin et illégal, et on espère surtout avoir ainsi pris les moyens d'empêcher que des automobiles chargés d'alcools ne parcourent nos campagnes, avec les résultats désastreux dont on a déjà eu trop d'exemples.

Voilà, succinctement présentés,

les principaux aspects de notre loi des liqueurs. L'intérêt que présente cette innovation est d'une telle nature qu'on peut affirmer que non seulement les autres provinces du Dominion, mais en outre les Etats-Unis et maints autres pays ont les yeux tournés anxieusement sur nous afin de voir comment nous allons nous en tirer. Il n'y a plus que le temps, l'expérience et la pratique du nouveau système qui puissent nous montrer comment et de quelle manière il pourrait être amélioré et mieux adapté aux besoins de notre population.

Certes, notre loi des liqueurs, chacun en convient, n'est pas une perfection, mais nous croyons que tous les gens de notre province qui voudront la bien considérer sous ses divers aspects, devront s'accorder à dire que c'est là une loi de bonne foi, une loi de tolérance, et vraiment aussi une loi de tempérance pratique.

Notre gouvernement provincial a préféré s'en tenir à des limites raisonnables, et tenter au moins une expérience qui lui paraissait plausible, avant d'en arriver aux moyens extrêmes que les partisans de la suppression absolue voudraient lui imposer, et c'est là pourquoi nous venons de dire que cette loi est une mesure de bonne foi.

C'est aussi une loi de tolérance. On a voulu ici ne porter aucune atteinte à la liberté individuelle. Le bar était reconnu comme une malédiction: on l'a aboli. L'alcool servi au verre entraînait à des excès bien regrettables. Cela n'est plus, mais nous n'avons pas voulu aller plus loin, en nous associant à tous les esprits outrés des deux mondes, encore que sans doute bien intentionnés, qui font une guerre acharnée non seulement aux alcools mais en outre aux bières et aux vins. Nous n'avons pas voulu oublier que nous vivons ici dans une province en grande majorité française, et que notre tempérament est et restera encore longtemps, espérons-le, foncièrement latin, c'est-à-dire attaché comme en tous les pays du monde où croît naturellement la vigne, à ce grand bienfait de la terre que nous a donné notre Créateur, et qui est une chose appartenant en propre au coeur de l'homme. *"Bonum vinum lœtificat cor hominis"*

Enfin nous avons là aussi une loi de tempérance pratique. Il s'agit avant tout, répétons-le, de ne pas nous bercer d'utopies. La prohibition étant une impossibilité absolue dans les conditions actuelles, pour notre province de Québec, réjouissons-nous plutôt que la chose ne s'implante pas chez nous, et n'ayons pas dans notre milieu le triste exemple de ce qui se passe ailleurs, en particulier aux Etats-Unis et dans la province voisine d'Ontario, où l'on vit sous un régime de délation, d'hypocrisie et d'abus qui est en train de bouleverser toutes les conditions d'existence. Pour la solution de ce problème si formidable de l'alcoolisme, auquel se sont heurtés en vain jusqu'ici tant de pays, ce n'est pas la révolution qu'il nous faut. C'est plutôt l'évolution. La province de Québec a eu la hardiesse de tenter une expérience économique qui ouvrira peut-être les yeux du monde entier. Ayons du moins le patriotisme de lui prêter main forte, et de comprendre que l'amélioration que nous désirons tous ne peut pas s'opérer en un jour. Avant de proclamer la faillite de la nouvelle loi, unissons consciencieusement nos efforts pour aider dans toute la mesure de notre possible ceux que l'on a chargés de conduire cette entreprise gigantesque à bonne fin.

L'ANGLICISME EN FRANCE

Nous donnons ci-après ce que nous croyons être une nomenclature des différents anglicismes les plus courants en France, pour ce qui a trait aux sports et au vêtcment tels que relevés dans un ouvrage qui a fait, sur ces derniers temps, un certain bruit dans le monde des philologues, non seulement dans notre ancienne mère-patrie mais aussi au Canada. Nous voulons parler du Dictionnaire étymologique et historique des Anglicismes de Edouard Bonnafie, dont l'apparition a été au Canada, en même temps qu'une révélation, jusqu'à un certain point une sorte de consolation pour nous.

La "révélation" s'explique assez, car si nous n'ignorions pas que l'anglicisme faisait des ravages en France, nous étions loin de penser que ces ravages fussent aussi étendus. En effet, les mots dont nous donnons plus loin l'énumération sont loin d'épuiser le volume de M. Bonnafie, qui est d'assez forte corpulence. Nous nous sommes restreints, ainsi que nous l'avons dit, à ce qui a trait aux sports et aux vêtements, et nous référons au volume les lecteurs qui seraient friands de plus amples détails.

Quant à la "consolation" cela demande quelques commentaires. Voilà déjà depuis assez longtemps qu'on cherche noise aux Canadiens-Français pour leur supposée déplorable habitude d'infiltrer à tout propos l'anglicisme dans leur langage. Eh bien! s'il faut croire M. Bonnafie, les Français et surtout ces beaux messieurs de Paris, en dépit de leur Parisian French, seraient encore logés à plus mauvaise enseigne que nous, à tel point que nous serions presque tentés de prendre en pitié nos amis d'outremer qui ne savent pas mieux, dans leur splendide capitale, garder leur langue.. .Dans tous les cas, nous inclinerions à croire que maintenant on aura plus d'indulgence pour le Canada français, où, du moins, nous pouvons alléguer en manière d'excuse que nous avons continuellement l'anglais dans l'oreille.

En voulez-vous la preuve ? Citons quelques exemples, qui mettront mieux en lumière ce que nous voulons dire. D'abord ce n'est pas nous qui avons trouvé "stopper" pour "arrêter", et le regretté Ernest Gagnon, alors qu'il était de passage en France, avait habitude de dire à ses amis de là-bas que, la tête sur le billot et le bourreau tout près, on ne lui ferait jamais prononcer ce mot-là. Et encore, "stopper" n'est que pure drôlerie, comme c'est aussi sans doute par snobisme que "salle" de danse et "patinoire" ont maintenant été remplacées à Paris par " dan-

cing" et "skating" ... Voyons maintenant le grotesque avec "boulingrin" (bowling-green), "paquebot" (packet-boat), "redingote" (riding-coat), et nombre d'autres. S'imagine-t-on vraiment un Canadien essayant de se torturer la langue à tel point qu'il finirait par fabriquer "redingote" avec "riding-coat" ? Non, n'est-ce pas, cela est inconcevable.

On conviendra que tout cela est assez joli...Ne tirons pas cependant l'échelle, car il y a encore à aborder le chapitre des horreurs, avec "pouloper" ou "poulouper", qui se dit maintenant couramment en France pour galoper ou, au figuré, procéder, travailler rapidement. Et savez-vous d'où cela vient ? .Nous vous le donnerions à deviner seulement en dix que vous risqueriez de ne pas y arriver. Cela vient tout simplement du verbe "to pull up", signifiant arrêter un cheval en relevant les rênes, ce qui démontre par surplus que "poupoler" est un non-sens puisque l'anglais signifie tout le contraire du français.

Tirons-nous l'échelle, cette fois ? Pas encore. En effet, il y a un dernier-né qui menace depuis peu de faire une rude concurrence au vocable précédent...Ce n'est pas possible, allez-vous dire...Vous changerez peut-être d'avis quand nous aurons ajouté qu'on dit maintenant en France, ou du moins à Paris, de quelqu'un qui n'est ni bien ni mal, qu'il est "afnaf," de l'anglais "half and half" mélange bien connu de deux bières différentes).

A coup sûr, nous n'aurions jamais pu trouver ce dernier. Et maintenant que nos lecteurs sont bien édifiés, et qu'ils restent persuadés que nous avons encore du progrès à faire, au Canada, avant d'être aussi avancés qu'en France en anglicismes, ils consulteront avec un surcroît d'intérêt le tableau suivant, que nous avons dressé à leur intention, sur les seuls chapitres du sport et du vêtement.

TABLEAU DES ANGLICISMES ACTUELLEMENT LES PLUS COURANTS EN FRANCE

18) **Sports :**

back (arrière, au jeu de football, polo, etc.)
baseball
basket-ball (jeu de ballon)
boating (le canotage)
bobsleigh (traîneau de course)
boulingrin · (emplacement pour jeu de boules), corrupt. de bowling-green
caddie (jeu de golf)
challenge (épreuve pour possession de coupe)
clinch (corps à corps, t. de boxe)
coaching (art de conduire un coach)
corner (coup de pied franc), t. de foot-ball
coursing (concours de lévriers de chasse)

court (emplacement de jeu de tennis)
crack (le meilleur cheval)
crawl (nage rampante, t. de natation)
cricket (jeu de balle), cricketer, cricketeur
cross (coup oblique, t. de boxe)
cross-country (course à travers champs)
cruising (navigation de plaisance)
curling (jeu sur la glace)
dribbler (pousser le ballon à petits coups, t. de football)
dribbling (action de dribbler)
drive (coup de longueur, t. de tennis et golf)
driver (conducteur d'une voiture attelée)
driving (conduite des chevaux attelés)
event (événement principal, épreuve sportive)
exerciseur (appareil de gymnastique)
field-trial (épreuve de chiens de chasse)
football, foot-balleur
game (nombre de parties, dans un jeu)
goal (but, point gagné)
golf
green (pelouse)
handicap (course à chances égales)
handicaper (classer les chevaux concurrents), handicapeur
hockey
hook (coup en crochet, t. de boxe)
knock-out (coup qui met hors de combat, t. de boxe)
lawn-tennis
limitman (coureur partant avec la plus grande distance)
links (terrain pour jeu de golf).
match (lutte, partie)
matcher (disputer un match, mettre deux concurrents en présence)
meeting (réunion sportive)
out (dehors ! t. de tennis)
pédestrianisme (le sport de la marche, ou de la course à pied)
performance (exploit sportif, ensemble d'épreuves sportives)
punch (coup de poing), t. de boxe
racer (toute espèce d'animal ou d'engin de course)
racing (sport de la course à pied)
raid (course hippique ou pédestre à marche forcée)
record (exploit sportif enregistré)
recordman (qui détient un record)
ring (enceinte réservée à certaines épreuves sportives)
round (reprise, passe), t. de boxe
rowing (le canotage)
run (course, au sens général du mot)
rush (effort suprême donné par un coureur)
score (compte des points)
scull (rame de couple)
sculler (rameur en couple)
shooter (lancer le ballon avec le pied), t. de football
shooting (chasse à tir, tir aux pigeons)
skating (sport du patinage, patinoire)
speaker (celui qui annonce les épreuves sportives)
sport, sportsman, sportswoman

sprinter (coureur de vitesse)
stand (tribune de course)
starter (celui qui donne le signal du départ)
stayer (athlète ou cheval ayant une grande endurance)
steeple-chase (course d'obstacles)
swing (coup de côté), t. de boxe
team (équipe)
tee (point de départ), t. de golf ; (but), t. de curling.
time (appel marquant début et fin de chaque reprise t. de boxe.
toboggan
training (dressage, entraînement)
uppercut (coup de bas en haut), t. de boxe
water-polo (jeu de polo nautique)
yachting, yachtsman

Vêtement et Toilette :

beaver (tissu de laine)
box-calf (cuir de veau tanné au chrome)
carrick (redingote ample à collet)
cellular (tissu léger à mailles lâches)
cheviotte (étoffe de laine)
combinaison (complet de dessous d'une seule pièce)
corkscrew (tissu dit tire-bouchon)
covert-coat (pardessus court et léger)
derby (chapeau de feutre à petits bords)
drill, drilling (coton écru, coutil de fil)
homespun (tissu primitivement fabriqué à domicile)
jersey (tricot de laine)
kilt (jupe des Ecossais)
lasting (étoffe légère de laine rase)
legging (molletière, jambière)
liberty (étoffe de soie légère)
macfarlane (manteau à grand collet)
mackintosh (manteau imperméable).
melton (étoffe de laine)
mohair (étoffe de poils de chèvre), d'où la forme francisée moire
moleskine (toile vernie imitant le cuir)
oxford (tissu de coton rayé)
plaid (couverture de voyage)
redingote (f r a c), corrupt, de riding-coat.
sealskin (étoffe veloutée, faite avec des poils d'animaux)
shampooing (nettoyage de la tête)
sheeting (coton, toile à draps)
shirting (coton à chemises)
singeing (flambage des cheveux)
snow-boot (chaussure caoutchoutée et fourrée)
sweater (maillot ou vareuse de laine)
tartan (étoffe à carreaux)
tweed (étoffe de laine)
tweel (étoffe croisée)
ulster (pardessus d'hiver)
velvétine (velours de coton)
whipcord (étoffe à tissu très serré)

Il y a bien un droit du plus sage mais non un droit du plus fort.
JOUBERT.

Que de choses on fait pour soi, en se persuadant qu'on les fait pour les autres!

COMMISSAIRES DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL



L'HONORABLE JUGE EUGENE LAFONTAINE
Président de la Commission Centrale.



AUDET
(A.-A.) médecin, Commissaire du district ouest. Rés., 112, Bl-d. Monk



BOURQUE
(Rév. P.-Louis), curé de N.-D. de Grâce. Commissaire du district ouest, 151, ave. N.-D. de Grâce.



CAMPBELL
(Arsène), courtier. Com. du district ouest. Rés. 100, rue Agnès.



CHICOINE
(Pierre), négociant. Commissaire du district ouest. Rés., 1981, rue S.-Jacques.



CONTANT
(L'abbé Edouard), curé de Maisonneuve. Commissaire du district est. Rés., 559, rue Adam.



CORBEIL
(L'abbé J.-Antoine), curé de S.-Joseph. Commissaire du district centre. Rés., 306, rue Richmond.



CORDEAU
(A.-Z.) avocat; commissaire du district est. Résidence, 168, rue Aylwin.



DAIGLE
(Charles-A.) médecin. Commissaire du district centre. Rés., 281, rue S.-Denis.



DENIS
(Paul), médecin. Commissaire du district centre. Rés., 215, rue Maisonneuve.



DESAULNIERS
(Joseph-Victor), courtier. Commissaire du bureau central. Résidence, Blvd. Décarie.



DILLON
(J.-H.), avocat, Commissaire du district nord. Rés., 110, rue S.-Mathieu.



DONNELLY
(Mgr J.-E.), curé de S.-Antoine. Commissaire du bureau central. Résidence, 351 rue S.-Antoine.

COMMISSAIRES DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL



FOUCHER (L'abbé J.-Arm.), curé de Villeray. Commissaire du district nord. Résidence, 3415, rue S.-Hubert.



GRAVEL (Ludger), négociant. Commissaire du district centre. Rés., 409, rue S.-Hubert.



JARRY (J.-Arthur), médecin. Commissaire du district nord. Rés., 3418 S.-Hubert.



KENNEDY (J.-C.) médecin; Com. du district ouest. Résidence, 623 Ouest, rue Dorchester.



LABELLE (L'abbé René), supérieur de S.-S. Commissaire du bureau central. Rés., 66, Ouest, rue N.-Dame.



MARSOLAIS (Georges-L.) Notaire. Commissaire du district nord. Rés., 780, rue S.-Valier.



McLAUGHLIN (Joseph), industriel. Commissaire du district est. Rés., 438, rue Mackay.



McSHANE (L'abbé G.-J.) curé de S.-Patrice, Commissaire du district ouest. Rés. 280 ouest, rue Dorchester



MORIN (Le chanoine J.-A.-Nap.), curé de S.-Edouard, Com. du district nord. Rés., 341, rue Beaubien.



PATENAUDE (A.-N.), financier. Commissaire du bureau Central. Rés. 492 Est, rue Sherbrooke.



PELOQUIN (J.-B.) financier. Commissaire du district nord. Résidence, 943, Blvd. Gouin.



PIETTE (L'abbé A.-V.-J.) curé de S.-Stanislas. Com. du district nord. Rés., 780, Blvd. S.-Joseph.



POISSANT (Joseph-C.), médecin. Commissaire du district centre. Résidence, 594 est, rue Sherbrooke.



RICHARD (Edgar), courtier d'assurances. Commissaire du district est. Rés., 1713, rue Papineau.



RICHARD (J.-Auguste), industriel. Commissaire du bureau central. Rés. 59 ouest, rue Sherbrooke.



SENECAL (Oscar,) avocat, commissaire du district est. Résidence 511, rue Beaconsfield.

COMMISSAIRES DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL



VERSCHELDEN
(l'abbé Joseph), curé de Ste-Clotilde. Commissaire du district ouest. Résidence, 2735 ouest, rue Notre-Dame.



LAFONTAINE
(Aymé), comptable. Secrétaire général et trésorier du bureau central. Résidence, 87 ouest, rue Ste-Catherine.

Directeurs-secrétaires.



MILLER
(A.-C.), instituteur. Directeur-secrétaire du district centre. Bureau, 87 ouest, rue Ste-Catherine.



LABARRE
(J.-P.), instituteur. Directeur-secrétaire du district nord. Bureau, 2060, rue S.-Denis.



MANNING
(J.-M.), instituteur. Directeur-secrétaire du district est. Bureau, 191, rue Stadacona.



PILON
(J.-D.) Instituteur. Directeur-secrétaire du district ouest. Bureau, 2198, rue S.-Jacques.

La plupart des maux qu'éprouve l'homme lui viennent de l'homme.
PLINE L'ANCIEN.

Le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même.
LA ROCHEFOUCAULD.

Il n'est jamais permis de faire le mal, même pour les causes en apparence les plus légitimes.
TERTULLIEN.

Nous promettons selon nos espérances, et nous tenons selon nos craintes.

Il y a de violents outrages que l'on oublie et des paroles maladroites que l'on ne pardonne jamais.

Les âmes habituées à souffrir ont des patiences infinies.
PASCAL.

La justice est l'amour guidé par la lumière. SULLY-PRUDHOMME.

Tous les raffinements du monde ne valent pas un bon sentiment.

Si l'on voulait n'être qu'heureux, cela serait bientôt fait; mais on veut être plus heureux que les autres, et cela est presque toujours difficile, parce que nous croyons les autres plus heureux qu'il ne le sont. MONTESQUIEU.

Les amitiés qui naissent dans la mauvaise fortune sont plus étroites que celles qui naissent dans le bonheur.

RECENSEMENT DE 1921

STATISTIQUES CONCERNANT LES VILLES DU DOMINION

(Au moment d'aller sous presse, aucune statistique ayant trait aux populations rurales n'avait encore été communiquée par le Bureau Fédéral du Recensement.)

Villes de la Province de Québec

Le signe — indique une diminution de population et de pourcentage, par rapport à 1911.

VILLES (classement suivant l'ordre d'importance des populations.)	Population		Accroissement 1921 sur 1911	
	1921	1911	Chiffre	Pourcentage
Montréal.. .. .. (y compris Maisonneuve, Sault-au-Récollet, Cartierville, et les parties de Côte S.-Luc et de S.-Laurent, annexées depuis 1911).	607,063	489,880	117,183	23.92
Québec (1).. .. .	121,000	78,067	42,933	54.9
Hull	23,867	18,222	5,645	31,0
Trois-Rivières..	22,317	13,691	8,626	63.05
Sherbrooke.. ..	22,097	16,405	5,692	34.7
Wesmount (banlieue de Montréal)	16,587	14,579	2,008	13.8
St-Hyacinthe.. ..	10,852	9,797	1,055	10.7
Shawinigan.. . .	10,606	4,265	6,341	148.67
Lévis.	10,479	7,452	3,027	40,62
St-Jean..	9,859	5,903	3,956	67.01
Valleyfield..	9,180	9,449	— 269	— 2.84
Joliette..	9,036	6,346	2,690	42.38
Fraserville..	7,714	6,774	940	13.87
Grand-Mère.. ..	7,638	4,783	2,854	59.67
Cap de la Madeleine	6,728	....	....	....
Magog..	5,145	3,978	1,167	29.33
Lauzon..	4,973	3,978	995	25.01
Longueuil (banlieue de Montréal.)	4,736	3,972	764	19.23
St-Lambert (banlieue de Montréal.)	3,871	3,344	527	15.75
Victoriaville.. ..	3,764	3,028	736	24.3
Aylmer..	3,327	3,109	218	7.0
Matane..	3,050	2,056	994	48.34

(1) d'après le recensement municipal.

Villes de la Province d'Ontario

Le signe — indique une diminution de population et de pourcentage, par rapport à 1911.

VILLES (classement suivant l'ordre d'importance des populations.)	Population		Accroissement 1921 sur 1911	
	1921	1911	Chiffre	Pourcentage
Toronto..	522,667	372,240	150,427	40.4
Hamilton..	118,243	81,879	36,364	44.4
Ottawa..	107,137	87,062	20,075	23.1
London..	60,685	46,300	14,385	31,1
Windsor..	38,541	17,829	20,712	116.17
Brantford.. .. .	29,372	23,132	6,240	26.9
Kingston..	23,096	18,874	4,222	22.4
Kitchener..	21,605	15,196	6,409	42.17
Sault Ste-Marie..	21,228	10,984	10,244	93.17
Peterborough.. .	20,989	18,360	2,629	14.31
St. Catharines. . .	19,644	12,484	7,180	57.51
Guelph..	18,019	15,175	2,844	18.74
Port-Arthur.. ..	16,134	11,220	4,914	43.79
Stratford.	16,064	12,946	3,118	23.05
Sarnia..	14,637	9,947	4,690	47.15
Galt..	13,210	10,299	2,911	28.26
Chatham..	12,301	10,770	1,531	14.21
Belleville..	12,163	9,876	2,287	23.16
Niagara-Falls.. ..	11,789	9,248	2,541	27.47
Oshawa..	11,552	7,436	4,116	55.3
Woodstock.. .. .	9,320	9,320	339	3.6
Brockville.. .. .	9,057	9,374	— 317	— 3.4
Orillia.	8,910	6,828	2,082	34.9
Welland..	8,677	5,318	3,359	63.16
Pembroke..	7,873	5,626	2,247	39.9
Lindsay..	7,542	6,964	578	8.30
Walkerville.. ..	7,040	3,302	3,738	113.20
Barrie	6,992	6,420	572	8.9
Midland..	6,984	4,663	2,321	49.77
Smiths-Falls.. ..	6,828	6,370	458	7.2
Trenton..	5,892	3,988	1,904	47.74

Ile du Prince-Edouard

Charlottetown.. .	12,329	11,203	1,126	10.0
Summerside.. ..	3,228	2,678	550	20.54

STATISTIQUES CONCERNANT LES VILLES DU DOMINION

Villes de la Nouvelle-Ecosse

VILLES (classement suivant l'ordre d'importance des populations.)	Population		Accroissement 1921 sur 1911	
	1921	1911	Chiffre	Pourcentage
Halifax..	57,674	46,619	11,055	23.7
Sydney..	22,527	17,723	4,804	27.10
Glace-Bay..	16,992	16,562	430	2.59
Amherst..	9,975	8,973	1,002	11.16
New-Glasgow. ..	8,959	6,383	2,576	40.35
Sydney-Mines.. .	8,328	7,470	858	11.48
Dartmouth.. .. .	7,904	5,058	2,846	56.26
Truro..	7,651	6,107	1,544	25.25
Yarthmouth.. ..	7,062	6,600	462	7.0
North-Sydney.. .	6,583	5,418	1,165	21.50
Stellarton..	5,186	3,910	1,276	32.63
Westville..	4,547	4,417	130	2.94

Province du Nouveau-Brunswick

Le signe — indique une diminution de population et de pourcentage, par rapport à 1911.

St-Jean ...	46,504	42,511	3,993	9.39
Moncton..	13,167	11,345	1,822	16.1
Fredericton.. ..	8,081	2,039	4,586	22.5
Sackville..	6,625	7,208	873	12.11
Campbellton.. ..	5,569	3,817	1,752	45.90
Chatham ..	4.489	4,666	— 177	— 3.79
Edmundston	4,033	1,821	2,212	121.47
Newcastle..	3,510	2,945	565	19.19
St-Stephen.. .. .	3,449	2,836	613	21.61
Woodstock.. ..	3,377	3,856	— 479	— 12.42
Bathurst..	3,311	960	2,351	244.90

Province de Colombie - Britannique

Victoria..	38,755	31,660	7,115	22.5
Vancouver-Nord..	9,987	8,196	1,791	21.8
Fernie..	4,343	3,146	1,197	38.04
Vernon..	3,649	2,671	978	36.61

STATISTIQUES CONCERNANT LES VILLES DU DOMINION

Province du Manitoba

VILLES (classement suivant l'ordre d'importance des populations.)	Population		Accroissement 1921 sur 1911	
	1921	1911	Chiffre	Pourcentage
Winnipeg..	178.364	136,035	42,329	31.12
Brandon..	15,359	13,839	1,520	10.99
St-Boniface.. ..	12,816	7,483	5,333	71.20
Portage la Prairie	6,748	5,892	856	14.60
Transcona..	4,180			
Dauphin..	3,862	2,815	1,047	37.19
Selkirk..	3,722	2,977	745	25.03

Province d'Alberta

Calgary..	63,117	43,704	19,413	44.42
Edmonton..	58,627	31,064	27,563	88.73
Lethbridge..	11,055	9,035	2,020	22.81
Medecine-Hat.. .	9,575	5,608	3,967	70.74

Province de Saskatchewan

Regina..	....	....	....	....
Moosejaw..	19,175	13.823	5,352	38.72
Yorkton..	5,153	2,309	2,844	123.17
Swift-Current.. .	3,492	1,852	1,640	88.55

N'importunons pas les autres par nos conseils, instruisons-les par nos exemples.

La méditation solitaire est pour l'âme une cure d'air sur les hauteurs. F. Coppée.

LE SYSTEME METRIQUE

Ses équivalents en mesures courantes ordinaires.

L'emploi du système métrique est obligatoire dans trente-quatre pays de l'univers, y compris pour ainsi dire tous les pays de l'Amérique du Sud, et tous les pays d'Europe à l'exception de trois ou quatre. Son emploi est facultatif dans les pays suivants:—Bolivie, Canada, Chine, Egypte, Etats-Unis, Grande-Bretagne et Irlande, Grèce, Japon, Paraguay, Russie et Vénézuéla.

Le mètre, unité de longueur, est approximativement la dix millionème partie du quart du méridien terrestre, de l'équateur au pôle.

Le gramme, unité de poids, équivaut au poids d'un centimètre cube d'eau distillée à la température de 4 degrés contigrades.

Le litre, unité de capacité, équivaut à un cube, dont le côté est égal à la dixième partie du mètre.

MESURES DE LONGUEUR

Dénominations et valeurs métriques.		Equivalents en dénominations courantes.	
Myriamètre . . .	10,000 mètres	6.2137	milles.
Kilomètre. . . .	1,000 mètres	0.62137	mille, ou 3,280 pds 10 pcs.
Hectomètre . . .	100 mètres.	328	pieds 1 pouce.
Décamètre . . .	10 mètres	393.7	pouces.
Mètre	1 mètre	39.37	pouces.
Décimètre. . . .	1-10 de mètre	3.937	pouces.
Centimètre. . . .	1-100 de mètre	0.3937	pouce.
Millimètre. . . .	1-1000 de mètre	0.0394	pouce.

MESURES DE SURFACE

Dénominations et valeurs métriques		Equivalents en dénominations courantes.	
Hectare. . .	10,000 mètres carrés	2.471	acres.
Are.	100 mètres carrés	119.6	verges carrées.
Centare. . .	1 mètre carré	1,550	pouces carrés.

MESURES DE CAPACITÉ

Dénominations et valeurs métriques.			Equivalents en dénominations courantes.	
Noms	Nombre de litres	Mesure cubique.	Matières sèches.	Matières liquides.
Kilolitre ou stère	1,000	1 mètre cube.	1.308 verges cubes.	264.17 gallons.
Hectolitre	100	1-10 de mètre cube.	2 boisseaux et 3.35 pecks.	26.417 gallons.
Décalitre	10	10 décimètres cubes.	9.08 quarts.	2.6417 gallons.
Litre	1	1 décimètre cube.	0.908 quart.	1.0567 quarts.
Décilitre	1-10	1-10 de décimètre cube	6.1022 pouces cubes.	0.845 roquille.
Centilitre	1-100	10 centimètres cubes.	0.6102 pouce cube.	0.338 once fluide.
Millilitre	1-1000	1 centimètre cube.	0.061 pouce cube.	0.27 drachme fluide.

POIDS

Dénominations et valeurs métriques.			Equivalents en dénominations courantes.
Noms	Nombre de grammes	Poids de quantité d'eau à maximum de densité.	Livre avoir du poids.
Millier ou tonneau	1,000,000	1 mètre cube.	2204.6 livres.
Quintal	100,000	1 hectolitre.	220.46 livres.
Myriagramme	10,000	10 litres.	22.046 livres.
Kilogramme ou kilo	1,000	1 litre.	2,2046 livres.
Hectogramme	100	1 décilitre.	3.5274 onces.
Décagramme	10	10 centimètres cubes.	0.3527 once.
Gramme	1	1 centimètre cube.	15.432 grains.
Décigramme	1-10	1-10 de centimètre cube	1.5432 grains.
Centigramme	1-100	10 millimètres cubes.	0.1543 grain.
Milligramme	1-1000	1 millimètre cube.	0.0154 grain.

EQUIVALENTS APPROXIMATIFS.

Un mètre est environ un yard; un kilo ou kilogramme est environ 2 livres; un litre est environ 1 quart (de gallon); un centimètre est environ 1/3 de pouce; une tonne métrique est environ la même chose qu'une tonne ordinaire; un kilomètre est environ 2/3 de mille; un centimètre cube représente à peu près le contenu d'un dé.

Tables pour la conversion de poids et mesures métriques en équivalents ordinaires au Canada. et réciproquement ou vice versa.

MESURE LINÉAIRE

Mètres = *Pouces*	*Mètres* = *Pieds*	*Mètres* = *Yards*	*Kilomètres* = *Milles*	*Pouces* = *Centimètres*	*Pieds* = *Mètres*	*Yards* = *Mètres*	*Milles* = *Kilomètres*
1 = 39.37	1 = 3.28083	1 = 1.093611	1 = 0.62137	1 = 2.54	1 = 0.304801	1 = 0.914402	1 = 1.60935
2 = 78.74	2 = 6.56167	2 = 2.187222	2 = 1.24274	2 = 5.08	2 = 0.609601	2 = 1.828804	2 = 3.21869
3 = 118.11	3 = 9.84250	3 = 3.280833	3 = 1.86411	3 = 7.62	3 = 0.914402	3 = 2.743205	3 = 4.82804
4 = 157.48	4 = 13.12333	4 = 4.374444	4 = 2.48548	4 = 10.16	4 = 1.219202	4 = 3.657607	4 = 6.43739
5 = 196.85	5 = 16.40417	5 = 5.468056	5 = 3.10685	5 = 12.70	5 = 1.524003	5 = 4.572009	5 = 8.04674
6 = 236.22	6 = 19.68500	6 = 6.561667	6 = 3.72822	6 = 15.24	6 = 1.828804	6 = 5.486411	6 = 9.65608
7 = 275.59	7 = 22.96583	7 = 7.655278	7 = 4.34959	7 = 17.78	7 = 2.133604	7 = 6.400813	7 = 11.26543
8 = 314.96	8 = 26.24667	8 = 8.748889	8 = 4.97096	8 = 20.32	8 = 2.438405	8 = 7.315215	8 = 12.87478
9 = 354.33	9 = 29.52750	8 = 9.842500	9 = 5.59233	9 = 22.86	9 = 2.743205	9 = 8.229616	9 = 14.48412

MESURE CARRÉE			MESURE CUBIQUE		MESURE CARRÉE		
Centimètres carrés = *Pouces carrés*	*Mètres carrés* = *Pieds carrés*	*Mètres carrés* = *Yards carrés*	*Mètres cubes* = *Pieds cubes*	*Pieds cubes* = *Mètres cubes*	*Pouces carrés* = *Centimètres carrés*	*Pieds carrés* = *Mètres carrés*	*Yards carrés* = *Mètres carrés*
1 = 0.155	1 = 10.764	1 = 1.196	1 = 35.314	1 = 0.02832	1 = 6.452	1 = 0.09290	1 = 0.836
2 = 0.310	2 = 21.528	2 = 2.392	2 = 70.629	2 = 0.05663	2 = 12.903	2 = 0.18581	2 = 1.672
3 = 0.465	3 = 32.292	3 = 3.588	3 = 105.943	3 = 0.08495	3 = 19.355	3 = 0.27871	3 = 2.508
4 = 0.620	4 = 43.055	4 = 4.784	4 = 141.258	4 = 0.11327	4 = 25.807	4 = 0.37161	4 = 3.345
5 = 0.775	5 = 53.819	5 = 5.980	5 = 176.572	5 = 0.14159	5 = 32.258	5 = 0.46452	5 = 4.181
6 = 0.930	6 = 64.583	6 = 7.176	6 = 211.887	6 = 0.16990	6 = 38.710	6 = 0.55742	6 = 5.017
7 = 1.085	7 = 75.347	7 = 8.372	7 = 247.201	7 = 0.19822	7 = 45.161	7 = 0.65032	7 = 5.853
8 = 1.240	8 = 86.111	8 = 9.568	8 = 282.516	8 = 0.22654	8 = 51.613	8 = 0.74323	8 = 6.689
9 = 1.395	9 = 96.875	9 = 10.764	9 = 317.830	9 = 0.25485	9 = 58.065	9 = 0.83613	9 = 7.525

Mesure liquide			Matières sèches		Mesure liquide		
Centilitres = Onces fluides	*Litres = Quarts*	*Litres = Gallons*	*Hectolitres = Boisseaux*	*Boisseaux = Hectolitres*	*Onces fluides = Centilitres*	*Quarts = Litres*	*Gallons = Litres*
1 = 0.338	1 = 1.0567	1 = 0.26418	1 = 2.8378	1 = 0.35238	1 = 2.957	1 = 0.94633	1 = 3.78533
2 = 0.676	2 = 2.1134	2 = 0.52836	2 = 5.6756	2 = 0.70477	2 = 5.915	2 = 1.89267	2 = 7.57066
3 = 1.014	3 = 3.1701	3 = 0.79253	3 = 8.5135	3 = 1.05715	3 = 8.872	3 = 2.83900	3 = 11.35600
4 = 1.353	4 = 4.2268	4 = 1.05671	4 = 11.3513	4 = 1.40953	4 = 11.829	4 = 3.78533	4 = 15.14133
5 = 1.691	5 = 5.2836	5 = 1.32089	5 = 14.1891	5 = 1.76192	5 = 14.786	5 = 4.73167	5 = 18.92666
6 = 2.029	6 = 6.3403	6 = 1.58507	6 = 17.0269	6 = 2.11430	6 = 17.744	6 = 5.67800	6 = 22.71199
7 = 2.367	7 = 7.3970	7 = 1.84924	7 = 19.8647	7 = 2.46668	7 = 20.701	7 = 6.62433	7 = 26.49733
8 = 2.705	8 = 8.4537	8 = 2.11342	8 = 22.7026	8 = 2.81907	8 = 23.658	8 = 7.57066	8 = 30.28266
9 = 3.043	9 = 9.5104	9 = 2.37760	9 = 25.5404	9 = 3.17145	9 = 26.616	9 = 8.51700	9 = 34.06790

Avoir du poids

Centi-grammes = Grains	*Kilo-grammes = Onces*	*Kilo-grammes = Livres*	*Tonnes métriques = Tonnes ordinaires*	*Grains = Centi-grammes*	*Onces = Grammes*	*Livres = Kilo-grammes*	*Tonnes ordinaires = Tonnes métriques*
1 = 0.1543	1 = 35.274	1 = 2.20462	1 = 0.9842	1 = 6.4799	1 = 28.3495	1 = 0.45359	1 = 1.0160
2 = 0.3086	2 = 70.548	2 = 4.40924	2 = 1.9684	2 = 12.9598	2 = 56.6991	2 = 0.90718	2 = 2.0321
3 = 0.4630	3 = 105.822	3 = 6.61386	3 = 2.9526	3 = 19.4397	3 = 85.0486	3 = 1.36078	3 = 3.0481
4 = 0.6173	4 = 141.096	4 = 8.81849	4 = 3.9368	4 = 25.9196	4 = 113.3981	4 = 1.81437	4 = 4.0642
5 = 0.7716	5 = 176.370	5 = 11.02311	5 = 4.9210	5 = 32.3995	5 = 141.7476	5 = 2.26796	5 = 5.0802
6 = 0.9259	6 = 211.644	6 = 13.22773	6 = 5.9052	6 = 38.8794	6 = 170.0972	6 = 2.72155	6 = 6.0963
7 = 1.0803	7 = 246.918	7 = 15.43236	7 = 6.8894	7 = 45.3592	7 = 198.4467	7 = 3.17515	7 = 7.1123
8 = 1.2346	8 = 282.192	8 = 17.63698	8 = 7.8737	8 = 51.8391	8 = 226.7962	8 = 3.62874	8 = 8.1284
9 = 1.3889	9 = 317.466	9 = 19.84160	9 = 8.8579	9 = 58.3190	9 = 255.1457	9 = 4.08233	9 = 9.1444

NOUVEAU LAUREAT CANADIEN

M. Jean Charbonneau, dont les trois volumes portant le nom "Les influences Françaises au Canada" et publiées par la Librairie Beauchemin, ont été couronnés par l'Académie Française à sa séance annuelle du mois de juillet dernier, a déjà, en dépit de son âge peu avancé—étant né à Montréal en 1875 — un record littéraire dont il a certainement le droit d'être fier, et qui jette le plus grand lustre sur la nationalité à laquelle il appartient.

Dès ses premières années dans la vie active, M. Charbonneau se consacra aux lettres. En 1895, il fondait l'Ecole Littéraire de Montréal, dont l'influence devait se faire sentir si profondément, et dont firent partie la plupart des écrivains de la génération de cette époque. En 1912. M. Charbonneau publia à Paris un volume de vers intitulé "Les Blessures", et il faisait son entrée en France de la même manière que l'avaient fait les Coppée, les Sully Prud'homme, les Leconte de Lisle, etc, c'est-à-dire en éditant son volume chez les célèbre éditeur Alphonse Lemerre.

De 1914 à 1920, M. Charbonneau publia à Montréal ses "Influences Françaises au Canada", qui lui méritèrent le prix de 10,000 francs institué par l'Académie Française pour reconnaître les services rendus à la langue française à l'étranger.

M. Charbonneau vient encore de publier, et de nouveau chez Lemerre, un autre volume de vers: "L'Age de Sang", dans lequel il chante les étapes de l'humanité.



M. JEAN CHARBONNEAU

En ce poème l'auteur vise à la grande poésie, et l'on peut dire qu'il y atteint très souvent.

Le grand honneur qui vient d'échoir à M. Charbonneau marque, comme on sait, la troisième étape dans la marche triomphale de nos littérateurs canadiens-français, en tant que cela se rapporte à la consécration officielle de leurs œuvres par l'Académie Française. Le premier lauréat canadien, en France, fut Louis Fréchette, qui fut couronné, en 1880, pour ses Fleurs Boréales et ses Oiseaux de Neige; et en second lieu, en 1918, c'est-à-dire il y a à peine trois ans, vient Laure Conan, dont le beau roman "L'Oublié" rallia tous les suffrages du célèbre Institut de France.







BEAUCHAMP (Antoine-Armand), bijoutier. Né à Montréal le 5 octobre 1852, décédé le 15 avril 1921.



BEAUCHAMP (L'abbé J.-Avila), curé de S.-Charles de Montréal. Né à Joliette le 24 novembre 1867, décédé le 30 mars 1921.



BEAUDRY (A.-Frs.-Xavier), ancien négociant. Né à Montréal le 12 mars 1840, décédé le 29 mars 1921.



BERNIER (Michel-Esdras), notaire et anc. ministre. Né à S.-Hyacinthe le 28 sept. 1841, décédé le 29 juillet 1921.



BERTRAND (Louis-Georges), ancien négociant. Né à Vergennes, (E.-U.) le 10 juin 1849, décédé à Montréal le 16 mars 1921.



CHATEAUVERT (Paul-Victor), négociant et ancien député. Né à Québec le 12 mars 1841, décédé le 6 novembre 1921.



CHENARD (Anicet), sec. gén. de l'Union S.-Pierre. Né à l'Isle-Verte le 10 fév. 1870, décédé à Montréal le 13 mars 1921.



DANDURAND (P. Damase), O. M. I. Né à Laprairie le 23 mars 1819, décédé à S.-Boniface, le 13 avril 1921.



DESJARDINS (Alphonse), fondateur des caisses populaires. Né à Lévis en 1854, décédé le 31 octobre 1920.



DUSSAULT (J.-D.) musicien. Né à Charlesbourg le 6 janvier 1864, décédé à Montréal le 1er avril 1921.



FAUCHER (Olivier), négociant et industriel. Né à Montréal le 5 novembre 1844, décédé le 11 février 1921.



GERMAIN (Joseph-A.) médecin. Né à S.-Vincent de Paul, (I.-J.) en février 1849, décédé à Montréal le 22 février 1921.



GERVAIS (Noé), ancien instituteur. Né à S.-Constant, le 1er septembre 1836, décédé le 27 janvier 1921.



GLADU (Oscar), notaire et député. Né à S.-Frs.-du-Lac, le 25 octobre 1870, décédé à Montréal le 25 décembre 1920.



GOYETTE (Omer), avocat. Né à Beauharnois en mars 1868, décédé à Montréal, le 27 décembre 1920.



LACASSE (Le R. P. P.-Z.), O. M. I. Né à S.-Jacques, (Montcalm) le 9 mars 1845, décédé à Gravelbourg le 28 février 1921.



LACROIX (Télesphore), magistrat. Né à S.-Charles (Richelieu), le 1er novembre 1856 décédé à Sorel le 22 juillet 1921.



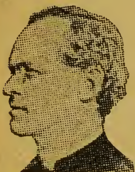
LAFONTAINE (L'abbé L.-Téles.) curé de Bordeaux. Né à S.-Barthélemy, le 1er avril 1870, décédé à Lachine le 22 mars 1921.



LAMONTAGNE (Léandre), paléographe et généalogiste. Né à Montréal le 17 juillet 1853, décédé le 6 novembre 1921.



LAPOINTE (Narcisse-A. Audet), ancien négociant. Né à S.-Michel (Bellechasse) le 30 oct. 1849, décédé à Montréal le 24 nov. 1920.



LETELLIER (Le R. P. Arthur), S .S. S. Né à la R.-Ouelle, 7 août 1862, décédé à Montréal le 24 août 1921.



MAILLET (Gaston), dentiste et journaliste. Né à Montréal le 11 juin 1873, décédé le 13 août 1921.



MAINVILLE (Joseph-Roch), notaire. Né à Montréal, le 26 janvier 1871, décédé le 31 mai 1921.



MYRAND (Ernest), homme de lettres et fonctionnaire. Né à Québec le 29 juin 1854, décédé le 31 mai 1921.



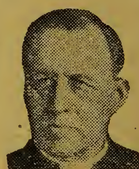
MORIN (l'Abbé Arthur), curé de Rivière des Prairies. Né à S.-Jacques (Montcalm), le 2 septembre 1861, décédé 11 juin 1921.



MORIN (Edmond), du 22e régiment. Né à Montréal en 1891, décédé à Québec le 23 décembre 1920.



MOUNT (Philippe-Edm.), médecin. Né à S.-Henri de Mascouche, le 16 nov. 1840, décédé à Montréal, le 21 juillet 1921.



PAUZE (Le chanoine Victor) sup. du collège de l'Assomption. Né à S.-Henri de Mascouche le 21 déc. 1859, décédé 21 mars 1921.



PELLETIER (Louis-Philippe), juge et ancien ministre. Né à Trois-Pistoles en 1857, décédé à Québec le 8 février 1921.



RHEAULT (Joseph-Eug.) financier et député. Né à Arthabaska le 7 mai 1850, décédé à Disraëli le 5 avril 1921.



RUELLE (L'abbé J.-B.), ancien curé de S.-Grégoire (Mont.) Né à S.-Chas. (Bell.), 12 mars 1858, décé- à Qué., 30 avril 1921.



SAVOIE (François-Th.) industriel et conseiller législatif. Né à Plessisville 14 fév. 1846, décédé 9 sept. 1921.

Crème Simon



PARIS

Unique pour *adoucir* et *blanchir* la *peau* en lui donnant un *velouté incomparable.*

En hiver, elle préserve des *crevasses, gerçures, rougeurs* et permet de braver le *froid* et la *bise glaciale.*

Utile en toutes saisons, elle est *indispensable* dans chaque famille.

Elle se conserve indéfiniment.

POUDRE SIMON
SAVON SIMON

LES LINOLEUMS et PRELARTS DURABLES

SONT RECONNUS A CETTE MARQUE DE COMMERCE

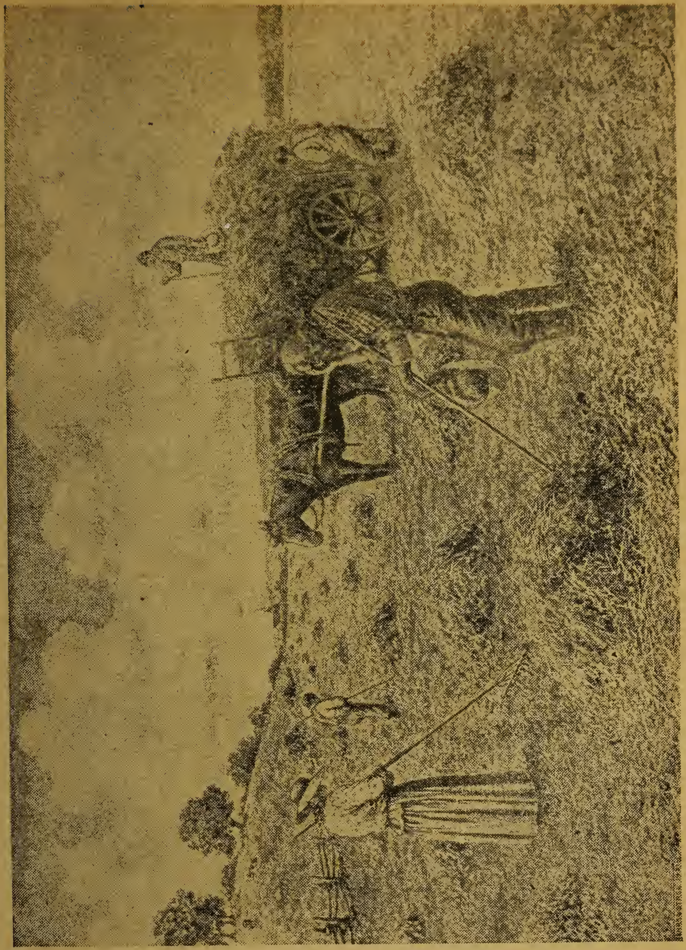
Votre grand'mère et votre mère ont utilisé nos produits et les ont trouvés excellents. Ils rendaient leur intérieur plus brillant et l'ouvrage plus facile. Elles les ont trouvés de prix modiques et confortables sous le pied.

ACHETEZ TOUJOURS LA MARQUE "DOMINION"
FAIT À MONTRÉAL PAR DES CANADIENS
POUR LE CLIMAT ET LE COMMERCE CANADIENS.

Vous pouvez vous les procurer dans les principaux magasins de marchandises sèches, de fournitures ou ameublement de maisons, dans les magasins à rayons ou généraux par tout le Canada.

Employez le "Sanitile" et notre Toile pour Tablettes, pour la chambre de bain et les murs de la dépense, les tablettes et armoires. Elles se nettoient facilement avec un linge humide.

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO. LIMITED - MONTREAL



Enregistrée en 1921.

L'ANGELUS

Composition d'Edmond-J. Massicotte

Jolie gravure canadienne imprimée sur papier de grand luxe.
Format : 13 x 17. — 65 sous par la poste.

S'adresser à

EDMOND-J. MASSICOTTE, 199B RUE ST-HUBERT, MONTREAL.

ou à la

LABRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE.
79, rue St-Jacques . . . . MONTREAL



M. John BOYD

Les sympathies ne se raisonnent pas : les courants qui les inspirent sont trop mystérieux pour pouvoir être analysés.

* *

On croit le sourd malheureux dans la société. N'est-ce pas un jugement prononcé par l'amour de la société, qui dit :«Cet homme-là n'est-il pas trop à plaindre de n'entendre pas ce que nous disons ?



TYPE DE RELIURE DE LIVRE DE PRIX.

CADEAU-PRIME

La Librairie Beauchemin offre à toutes les maisons d'éducation et à toutes les commissions scolaires de leur fournir GRATUITEMENT des livres de prix canadiens pour récompenser les 500,000 enfants qui fréquentent les 8,000 écoles de la Province de Québec.

Ecrivez aujourd'hui pour connaître les conditions avantageuses que nous vous offrons.

Plusieurs Maisons d'éducation ont déjà bénéficié du CADEAU-PRIME que nous offrons gratuitement et les quelques lettres que nous publions ci-dessous vous en diront plus long que nous ne saurions le faire.

TEMOIGNAGES

Couvent de Jésus-Marie, Sillery.

Librairie Beauchemin,
79, rue St-Jacques, Montréal.

Messieurs,

Nous avons reçu avec une joyeuse surprise les magnifiques volumes offerts en retour des dernières commandes faites à votre Librairie. Cette prime est un nouvel et très puissant encouragement à nous adresser à une Maison qui déjà nous donnait toutes les satisfactions désirables.

Ces volumes très beaux, très intéressants, si bien choisis, vont faire la fortune de nos bibliothèques d'œuvres canadiennes. Soyez donc mille fois remerciés, Messieurs, et veuillez croire à la parfaite satisfaction des

Religieuses de Jésus-Marie,
Sillery, Québec.

12 octobre 1921.

Couvent des Sœurs Grises, Montebello.

Montebello, 13 juin 1921.

Messieurs,

J'ai le plaisir d'accuser réception de votre envoi de livres de récompense et de vous en remercier cordialement.

Soyez assurés que je me ferai un devoir d'encourager une maison qui ne compte pas ses sacrifices en faveur de la jeunesse étudiante.

Signé: SŒUR SUPERIEURE.

13 juin 1921.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue Saint-Jacques, ... MONTREAL

COURS DE GRAMMAIRE

PAR

CLAUDE AUGE et

L'Abbé DESROSIERS

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique et en usage dans les écoles de la ville de Montréal

257e édition française, Ière édition canadienne : reliure parisienne



L'abbé DESROSIERS
Principal de l'Ecole Normale
Jacques-Cartier

LE *Cours de Grammaire* de Claude Augé jouit aujourd'hui auprès du corps enseignant d'une véritable popularité. Il comprend trois volumes : *Le Grammaire Enfantine.* — *Le 2eme Livre de Grammaire.* — *Le 3eme Livre de Grammaire.* — La grande expérience avec laquelle il a été rédigé, son plan essentiellement pratique, la simplicité et le réel attrait de sa méthode, apportent à l'étude toujours si ardue des règles grammaticales des facilités dont on ne trouverait pas facilement ailleurs l'équivalent. L'exposé des règles est remarquablement clair et présenté avec une expérience approfondie de l'enseignement. Les exercices sont nombreux, extrêmement variés et soigneusement gradués ; ils ne se composent pas de mots et de phrases pris au hasard. mais reposent d'une façon très ingénieuse sur des données empruntées à tous les genres de connaissances, de sorte qu'en se préoccupant uniquement d'appliquer une règle de grammaire, l'élève emmagasine, à son insu et sans aucune peine, une foule de notions d'histoire, de géographie, de science, etc. Une illustration abondante et très heureusement appropriée au texte ajoute encore à son caractère instructif et donne à l'enseignement une vie et un intérêt tout à fait exceptionnels.

A chaque volume correspond un *livre de maître,* qui donne le corrigé de tous les exercices, ce qui simplifie beaucoup le travail du professeur et présente, d'autre part, pour les personnes qui apprennent seules, une commodité toute particulière.

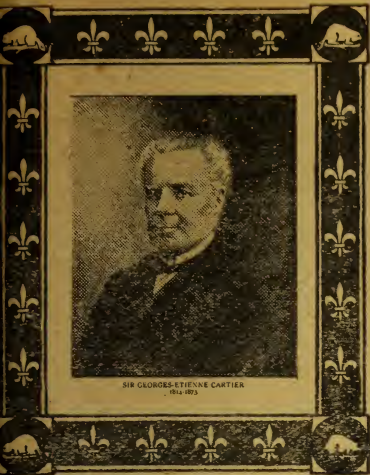
Prix : Grammaire enfantine $0.25
2e Livre de Grammaire $0.40
3e Livre de Grammaire $0.75

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, rue St-Jacques, MONTREAL

CAHIERS D'ECOLE

DEUX MILLIONS DE CAHIERS VENDUS CETTE ANNEE.



SUJET HISTORIQUE



SUJET HISTOIRE NATURELLE.



SUJET RELIGIEUX



SUJET SPORTIF

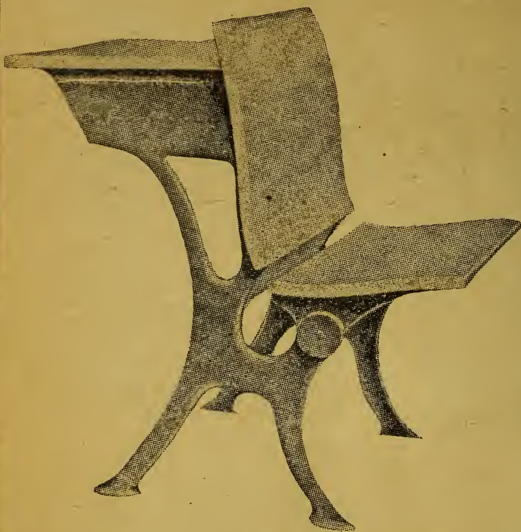
Notre assortiment de couvertures est le plus attrayant et le plus instructif qui soit. Nos cahiers se recommandent par la qualité du papier et par les prix défiant toute concurrence.

LA LISTE DE PRIX DES CAHIERS ENVOYEE SUR DEMANDE

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue Saint-Jacques, ... MONTREAL

PUPITRES D'ECOLE "SALON"



LE PUPITRE D'ECOLE

" SALON "

TYPE SILENCIEUX FIXE

Simple pour un élève

Fini naturel ou acajou.

Le fini de ces pupitres est si parfait qu'ils conviendraient aussi bien à un salon qu'à une école; iis ont le fini d'un piano. Naturel ou acajou.



LE PUPITRE D'ECOLE

" SALON "

TYPE PARAGON

Double avec siège pour deux élèves, ou sièges individuels.

Fini naturel foncé.

Des livres de prix canadiens sont offerts en primes, gratuitement, avec chaque pupitre " Salon ". DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE DE PUPITRES.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue Saint-Jacques, ... MONTREAL



TABLEAUX NOIRS "SILICATE"

Tableaux noirs sans encadrement, utilisables d'un seul côté:
Longueur: — jusqu'à 12 pieds.
Largeur: — 3 pieds, 3½pieds ou 4 pieds.
PRIX: 35 cts. le pied carré.

TOILE ARDOISEE POUR LE MUR

Largeur: 36 pouces. Prix: La verge $1.25
Largeur: 48 pouces. Prix: La verge $1.50



PEINTURE NOIRE POUR TABLEAUX

Canistre d'un ⅛ gallon:	$0.85
Canistre d'un ¼ gallon:	1.50
Canistre d'un ½ gallon:	2.85
Canistre d'un gallon	5.50

BROSSES A TABLEAUX NOIRS

Brosses, la douzaine, ... $1.20

Nous avons toutes craies blanches et de couleurs pour tableaux noirs.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
79, Rue Saint-Jacques, ... MONTREAL

PLUME-FONTAINE “SWAN”



C2 Plume de sûreté, en or de 14 carats.. .. ..$2.75
C4 Plume de sûreté, en or de 14 carats.. .. ..$4.25
C5 Plume de sûreté, en or de 14 carats.. .. ..$5.25



C2 Plume de sûreté, avec bague en or.. .. ..$4.00
C4 Plume de sûreté, avec bague en or.. .. ..$5.50



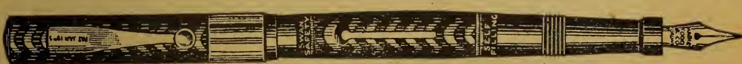
B2½ L S F, plume automatique avec anneau.. .. ..$4.00



B2 L S F, plume automatique.. .. ..$3.00
B4 L S F, plume automatique.. .. ..$4.50



C2 L S F, plume automatique avec agrafe.. .. .. ..$3.25
C3 L S F, plume automatique avec agrafe.. .. .. ..$4.25
C4 L S F, plume automatique avec agrafe.. .. .. ..$4.75



C2 L S F, avec bague en or.. .. ..$4.50
C3 L S F, avec bague en or.. .. ..$5.50
C4 L S F, avec bague en or.. .. ..$6.00

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

DISTRIBUTEURS

79, rue Saint-Jacques, Montréal



CHAPELETS

Grains perles, forme ovale, monture Or.

6000 — Perles minérales rondes, monture dorée, cœur et croix artistiques. Longueur 17 pouces. Couleurs: blanc, bleu, rouge, opale, violet, rose. Prix l'unité, ... $0.40

6001 — Perles rondes à facettes, monture dorée. Longueur 18 pouces. Couleurs: rose, émeraude, améthyste. Prix l'unité, ... $0.50

7002 — Perles rondes à facettes, monture plaqué or, cœur et croix artistiques. Longueur 17 pouces. Couleurs: cristal, améthyste, émeraude, saphir, topaze, jais. Prix l'unité, ... $1.00

7022 — Perles rondes fines, taille à facettes, polies à la lampe, monture en doublé or 14 Karats, anneau à ressort entre chaque grain, cœur et croix artistiques, longueur 24 pouces. Couleurs: cristal, améthyste, émeraude, saphir, topaze, jais. Prix, l'unité $3.00

7031 — Perles rondes à facettes, monture doublé or, anneau à ressort entre chaque grain, cœur et croix artistiques, longueur 16 pouces. Couleurs: cristal, saphir, améthyste, émeraude, topaze. Prix l'unité $3.00

8038 — Chapelets en perles fines "Extra Lourd" rondes, taille à facettes. Monture spéciale en doublé or 14 Karats, avec anneau clef à chaque crochet, le rendant incassable, et un anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés. Fini or romain. Longueur 17 pouces. Couleurs: cristal, améthyste, émeraude, topaze, jais, saphir. Prix: l'unité $4.50

8062 — Chapelets perles fines rondes, taille à facettes, monture fantaisie en doublé or de 14 Karats, avec anneau clef à chaque crochet, le rendant incassable, et anneau à ressort entre chaque grain, cœur artistique, croix avec Christ et Inri rapportés, fini or romain. Longueur 25 pouces. Couleurs: cristal, rubis, topaze, grenat, acqua marine. Prix l'unité, ... $5.50

982-902 — Grains perles rondes fines, monture en chaine fantaisie, "figaro", en doublé or de 14 Karats, avec anneau clef à chaque crochet et anneau à ressort entre chaque grain, cœur artistique fini des deux côtés, croix fantaisie avec Christ et Inri rapportés. Longueur, 20 pouces. Prix l'unité $7.00

982-904 — Le même chapelet que le précédent, mais avec belle chaine fantaisie. Prix: l'unité $10.00

ETUIS CUIR, assortis aux chapelets. Prix, $0.25, $0.35, $0.40, $0.50, $0.75.

AVIS IMPORTANT — Indiquez plusieurs couleurs de perles en faisant votre commande, dans le cas où la teinte préférée serait épuisée.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue Saint-Jacques, ... MONTREAL

CHAPELETS

Grains perles, forme ovale, monture Or.



6003 — Perles ovales à facettes, monture dorée, cœur et croix artistiques. Longueur 22 pouces. Couleurs: cristal, améthyste, opale, saphir, olivine, topaze, émeraude. Prix: l'unité $0.75

7003 — Perles ovales à facettes, monture plaqué or, anneau à ressort entre chaque grain, cœur et croix artistiques. Longueur 22 pouces. Couleurs: cristal, améthyste, émeraude, saphir, topaze, jais. Prix: l'unité, ... $1.50

7023 — Perles ovales fines, taille à facettes, polies à la lampe, monture en doublé or 14 Karats, anneau à ressort entre chaque grain,-cœur et croix artistiques. Longueur 24 pouces. Couleurs: cristal, améthyste, émeraude, saphir, topaze, jais. Prix: l'unité $3.00

1075-105-4 — Perles ovales à facettes, monture doublé or, cœur et croix artistiques fantaisie, longueur 21 pouces. Couleurs. cristal, améthyste, saphir, topaze, jais, olivine, acqua marine. Prix: l'unité $3.00

982-503 — Perles fines, taille à facettes, monture de fantaisie "nouveauté" en doublé or de première qualité, cœur et croix fantaisie. Longueur: 22 pouces. Couleurs:- cristal, émeraude, jais, topaze, saphir, grenat, acqua marine, améthyste. Prix: l'unité $4.00

8039 — Perles fines ovales, taille à facettes, monture spéciale en doublé or 14 karats, avec anneau clef à chaque crochet le rendant incassable, et anneau à ressort entre chaque grain. Cœur artistique des deux côtés, croix épaisse avec Christ et Inri rapportés, en fini or romain. Longueur: 24 pouces. Couleurs: cristal, saphir, émeraude, rubis. Prix: l'unité, ... $5.00

8063 — Perles fines ovales, taille à facettes, monture fantaisie en doublé or de 14 Karats, avec anneau-clef à chaque crochet, et anneau à ressort entre chaque grain, cœur artistique, croix avec Christ et Inri rapportés, en fini or romain. Longueur 24 pouces. Couleurs: cristal, rubis, saphir, améthyste, émeraude. Prix l'unité $7.50

982-507 — Perles fines ovales, taille à facettes, monture fantaisie en doublé or de 18 Karats, avec anneau-clef à chaque crochet et anneau à ressort entre chaque grain, cœur artistique fantaisie, croix fantaisie avec Christ et Inri rapportés. Longueur: 26 pouces. Couleurs: cristal, grenat, améthyste ,saphir, émeraude. Prix: l'unité, ... $10.00

ETUIS CUIR, assortis aux chapelets. Prix: $0.25, $0.35, $0.40, $0.50. $0.75.

AVIS IMPORTANT — Indiquez plusieurs couleurs de perles en faisant votre commande, dans le cas où la teinte préférée serait épuisée.

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue Saint-Jacques, ... MONTREAL

MEDAILLES-SCAPULAIRE

ARGENT SOLIDE, DOUBLE OR, OR SOLIDE 10K.



Argent solide	927-210	Prix la pièce	....	$0.35
Doublé or	927-200	" "	....	0.40
Or solide 10k.	927-300	" "	....	1.75



Arg. solide	927-211	Prix la pièce	..$0.55
Doublé or	927-201	" "	.. 0.60
Or 10c.	927-302	" "	.. 2.25



Arg. solide	927-212	Prix la pièce	$0.65
Doublé or	927-202	" "	0.75
Or s. 10c.	927-302	" "	3.75



Arg. s.	927-213	Prix la pce	$0.85
Doublé or	927-203	" "	1.00
Or 10c.	927-303	" "	6.00

Toutes nos médailles en doublé or sont garanties ne pas changer et seront échangées jusqu'à satisfaction.



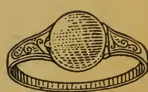
MEDAILLONS-SCAPULAIRE

No 472-601	doublé or......	Prix la Pièce	$1.00
" 472-602	" "......	" "	1.50
" 472-603	" "......	" "	1.75

BAGUES-SCAPULAIRE



Magnifiques petites bagues avec médaille du scapulaire en or solide de 10 carats. Prix $6.25. Toutes les grandeurs.



CHAINETTES POUR MEDAILLES-SCAPULAIRE

Métal blanc	Argent solide	Or 10k.
Prix variant de	Prix variant de	Prix variant de
15c. à 50c. pièce.	50c à $2.00 pièce.	$1.50 à $7.50 pièce

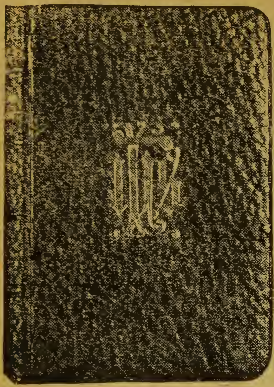
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue St-Jacques, Montréal,

PAROISSIEN ROMAIN.

(Gros caractère).

N° 1009



Reliure No 601.

Contenant tous les offices des Dimanches et des principales Fêtes de l'année, en latin et en français, suivi du Chemin de la Croix.

Format 4¾ x 3 pouces, 636 pages.

Reliure No 601.

Mouton souple, coins arrondis, tranche rouge sous or, avec étui. L'unité, ... $1.10

Nouveau Formulaire de Prières.

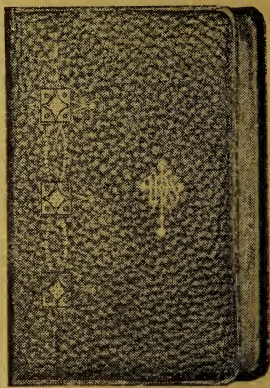
N° 1059

Nouveau Formulaire de prières et de pieux exercices, à l'usage des paroisses, des écoles, des Congrégations d'Enfants de Marie, des Communautés et des Patronages.

Format 5½ x 3¾ pouces, 910 pages.

Reliure No 554.

Capitonné, Pegamoïde gros grain. Dessins assortis, tranche rouge sous or. Avec étui. L'unité, $2.00



Reliure No 554.

PAROISSIEN ROMAIN.

(Très complet)

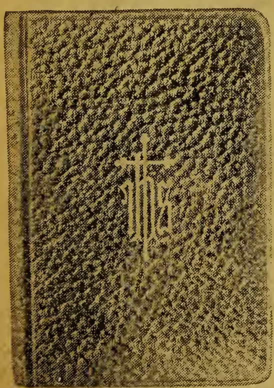
N° 1238

Contenant les offices de tous les jours de l'année, en latin et en français, conforme au Missel et au bréviaire. Nouvelle édition sur papier indien.

Format 5½ x 3½ pouces, 1088 pages.

Reliure No 554

Capitonné, Pégamoïd gros grains. Dessins assortis, tranche rouge sous or. Avec étui. L'unité $2.00



Reliure No 554

Le Trésor des Ames pieuses.

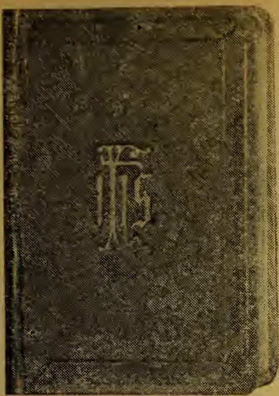
N° 1028

Ou divers moyens d'atteindre à la perfection chrétienne, par un Prêtre du Diocèse de Montréal. Un volume inprimé en caractères très lisibles.

Format 6 x 4 pouces, 800 pages.

Reliure No 326.

Percaline, souple, ornements à froid sur plat, coins arrondis, tranche rouge. L'unité, ... $1.25



Reliure No 326.

PAROISSIEN ROMAIN

N° 1019

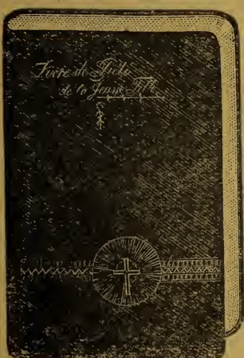
Contenant les prières usuelles, avec reflexions, les Evangiles des Dimanches et des Fêtes, les Vêpres, l'Ordinaire de la Messe en français et en latin, etc. Format 4 x 2¼ pouces. 317 pages.

Reliure No 824E[4].

Celluloïd blanc veiné, capitonné, avec floche, sans fermoir, coins arrondis, tranche dorée. Avec étui celluloïd et poignée de cuir. L'unité, ... $2.75



Reliure No 824E[4].



Reliure No 541.

Le Livre de piété de la jeune fille.

N° 1032

Au pensionnat et dans sa famille, par l'auteur des Paillettes d'Or.

Format 5½ x 3½ pouces, 850 pages.

Reliure No 541.

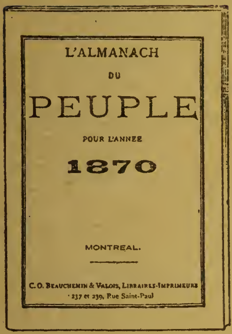
Phoque américain, gros grain, ornements or sur plat, coins arrondis ,tranche rouge sous or. Chaque volume dans un étui. L'unité, ... $3.00

Le même ouvrage, en reliure percaline. Tranche rouge. L'unité, ... $1.50

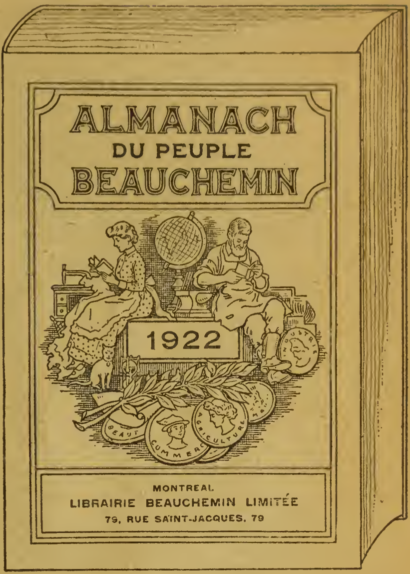
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

79, Rue Saint-Jacques, ... MONTREAL

UNE LEÇON DE CHOSES



Fac-simile de la 1ère année (1870) de l'Almanach du Peuple, 48 pages.



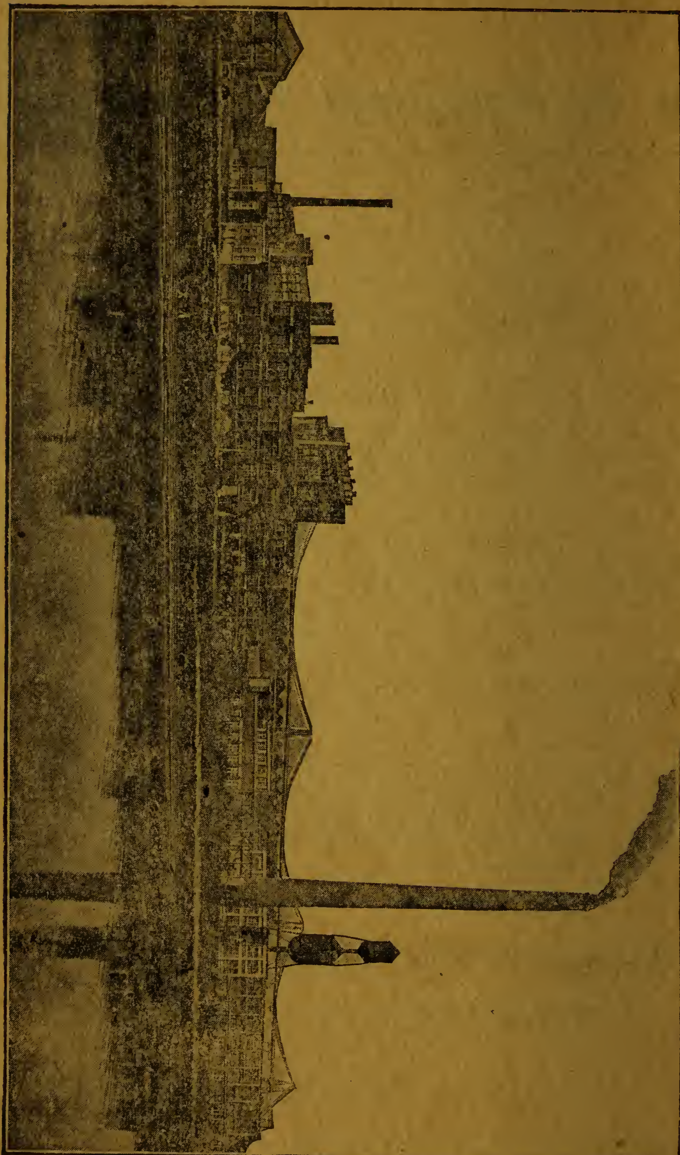
Fac-simile de la 53è année (1922) de l'Almanach du Peuple, 480 pages.

Nous donnons ici une leçon de choses qui ne manquera pas d'intéresser les lecteurs de notre Almanach. Voici deux de nos almanachs, l'un étant celui de la présente année 1922, et l'autre étant celui de la première année de publication, en 1870. Les dimensions figurant sur cette page représentent un tiers des dimensions réelles, qui sont donc de deux fois plus. Et, encore, cette observation ne s'applique qu'en hauteur et largeur, car, en ce qui concerne l'épaisseur de notre volume, cette épaisseur est pour la présente année de un pouce (480 pages), alors que pour l'édition de 1870 on trouverait à peine un huitième de pouce, (48 pages).

Voilà donc une sorte de raccourci qui en dit plus long, sur les progrès réalisés par notre Almanach depuis un demi-siècle, que tous les commentaires que nous pourrions faire. Bien plus, on pourrait ajouter que tout cela doit être aussi une indication assez précise des développements réalisés par notre nationalité, car notre petit volume a toujours suivi, pour ainsi dire pas à pas, toutes les manifestations par lesquelles s'affirmait notre peuple chaque année. Ces manifestations, on le sait, se sont affirmées en quelque sorte, par bonds gigantesques, et nous prenons ici plaisir à constater qu'il en a été aussi de même de notre Almanach.


WAYAGAMACK
KRAFT

La Compagnie de Pulpe et de Papier Wayagamack, Limitée, Trois-Rivières. P. Q.



Cette annonce est imprimée sur du Papier "Kraft-Wayagamack"

AGRICULTURE

Agriculture moderne,

Encyclopédie de l'agriculteur, traitant du sol, de l'air atmosphérique, de l'eau, des plantes céréales et industrielles, des engrais, du bétail, de la basse-cour, etc. par Victor Sébastien. Un fort volume avec illustrations, (poste en plus, 12 cents) $2.25

Aménagement de la ferme.

L'eau. — La force motrice. — L'Eclairage. — L'Electricité. — Le froid. — Les manutentions — La protection contre l'incendie. — la station météorologique — les clôtures, par Roger Lequertier, 1 volume, avec 84 figures. (Poste en plus, 5 cents). Prix' .. $1.00

Comptabilité agricole.

Traité pratique et très simple donnant aux cultivateurs, le moyen d'être toujours au courant de leurs affaires, par Henri Barillot. 1 volume (poste en plus 9 cents) $1.20

Larousse Agricole,

TOME 1er. — (de la lettre A à la lettre H). — Plus de matières dans ce premier volume que n'en contient dans son ensemble, aucune encyclopédie agricole actuellement existante. Près de 300 pages, 2,700 articles, 2,771 gravures, 49 planches en noir, 20 planches en couleurs. Magnifique vol. in-4°, (13 x 10 pouces), relié demi-chagrin, ... $12.50

L'ouvrage sera complet en deux tômes. Le Tôme II paraîtra prochainement.

Le LAROUSSE AGRICOLE est l'ouvrage fondamental que doivent désormais posséder tous les agriculteurs soucieux de progrès, toutes les personnes qui, à quelque titre que ce soit, s'occupent de travaux ou de questions agricoles.

La ferme moderne,

Traité des constructions rurales, règles à observer dans l'emploi et le choix des matériaux, principes d'hygiène nécessaires à connaître, plans de constructions jolies et commodes, par Marc Abadie. 1 volume, avec plans et gravures, (poste en plus, 13 cents), ... $1.15

L'Amateur de coléoptères,

Guide pour la chasse, la préparation, la conservation, avec 217 figures, (poste en plus, 5 cts.) $1.20

Les ennemis des plantes cultivées,

(maladies — insectes) ; par G. Truffaut. Moyens de déterminer d'une façon simple et pratique, d'après l'observation des ravages causés, les ennemis et parasites des plantes ; remèdes à apporter dans les différents cas. Beau volume in-8, illustré de nombreuses gravures et de 53 planches hors texte. (poste, 10 cents). $2.25

La culture du Ginseng,

Traité complet et illustré, par le Dr W. Grignon, M. A. C. Belles gravures. Prix, ... 0.50

Le jardinier des villes et des campagnes,

par Borel de la Prévostière. (Poste en plus, 15 cents). Prix, ... $1.00

Le jardin fruitier et le verger.

Les bons fruits. Leur conservation, par C. de Lamarche, (poste 5 cents), 0.40

Le porc et ses produits. —

Lard et jambon, par de Lamarche 0.40

Le petit Domaine,

$1,600. de revenu avec trois hectares, par de Lamarche, (poste, 2 sous) 0.40

Les plantes d'appartements et les plantes de fenêtres. —

Achat de plantes. — Plantation. — Arrosements et lavages. — Rempotage. — Multiplication. — Plantes de fenêtres et de balcons. — Plantes grimpantes. — Jardinières. — Aquariums. — Bouquets, par D. Bois. 1 volume relié toile avec 169 gravures, (poste en plus, 8 cts.) $1.50

Pour recevoir les volumes ci-dessus on doit adresser sa commande accompagnée du prix (par mandat ou bon de poste, seulement) à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée.

Chansons populaires du Canada,

avec annotations par Ernest Gagnon. 1 volume 10¾ x 7. 367 pages, .. $1.00

Du chant. Pourquoi chante-on ? —

Comment chante-t-on ? Comment dire en chantant ? Qu'appelle-t-on avoir du style ? — Comment émouvoir. — Certaines causes de la décadence du chant. — Le chant expressif dans la musique ancienne. Le chant descriptif dans la musique moderne. Du goût, par Hahn, ... $1.00

La muse populaire,

recueil de romances, chansonnettes et chansons comiques. 1 volume broché, 6 x 4½. 0.75

La rigolade,

nouveau chansonnier noté contenant un choix convenable de chansons comiques, chansonniers et monologues, (poste 5 cents) $0.35

L'écrin du chanteur. —

Recueil de romances, chansons et mélodies avec musique, (poste en plus, 5 cts.î $0.35

L'écrin lyrique. —

Recueil de romances, chansons et mélodies, avec musique, (poste 5 cents.) 0.35

L'écrin musical,

Recueil de romances, chansons et mélodies avec musique, (poste 5 cents) 0.35

Le livre de musique,

par Claude Augé, édition canadienne avec chants nationaux, 1 vol. $0.75

Les chants de l'enfance,

par Claude Augé. Notions prémordiales de musique, 50 exercices, 100 chants avec couplets, chansonnettes, romances, Rondes, Bacaroles, Ballades, Marches, 16 canons, Duos, choeurs, 145 gravures, (poste, 5 sous) $0.60

Nouveau recueil de chansons comiques,

romances, chansonnettes, etc., etc., avec musique par J.-A. Blondin, 1 volume, 6¼ x 4¼, ... $0.25

Nouvelle lyre canadienne—

Recueil de chansons canadiennes et françaises. Nouvelle édition entièrement refondue, ... $0.60

Succès du salon.

Chansonnier avec musique, ... $0.50

INDUSTRIE — METIERS

La construction moderne pratique,

par Henry Guédy. Résistance — Maçonnerie — Charpente — Menuiserie — Serrurerie — Couverture — Chauffage — Peinture, etc. (Poste en plus, 10 cts.) Prix, ... $1.00

La menuiserie,

par A. Poutiers, choix et travaux préparatoires des bois. La menuiserie en bâtiments, chassis, croisées, portes, lambris, plafonds, escaliers, travail mécanique du bois, machine-outils, 132 gravures ; (poste en plus, 10 cts.) .. $2.00

Nouveau manuel complet du charpentier,

ou traité élémentaire et pratique de cet art, augmenté de la charpente du fer, 2 volumes, (poste en plus, 10 cents.) $2.40

Nouveau manuel complet du luthier,

ou traité pratique et raisonné de la construction des instruments à cordes et à archet, par Mangin et Maigne, (poste en plus, 8 cents), ... $1.00

Sculpteur sur bois,

(Guide du), par Poussart et Wagner, ouvrage orné de 433 figures, (poste, 10 cents en plus) $1.00

Nouveau manuel complet de la sculpture sur bois,

contenant la description des outils les plus usités et des bois les plus convenables pour ce travail, ainsi que les moyens pratiques de sculpture et l'exposition détaillée des styles d'ornementa-

Pour recevoir les volumes ci-dessus on doit adresser sa commande accompagnée du prix (par mandat ou bon de poste, seulement) à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée.

tion, suivi du découpage des bois, de l'ivoire, de l'os, de l'écaille et des métaux à la main et par procédés mécaniques, par S. Lacombe, (poste en plus, 5 cts.) Prix $0.75

Couleurs, peintures et vernis,

par Desalme et Pierron. — Huiles-Gommes et résines, avec 81 figures, (poste en plus, 10 cts.) $1.50

La peinture à l'eau,

aquarelle, gouache, miniature, par Mlle de Sérignan (poste en plus, 8 cents), Prix, ... $1.15

Le dessin et la peinture,

par E. Cuyer. Le dessin linéaire géométrique. — La perspective. — Les couleurs. — La peinture au pastel, à la gouache, à l'aquarelle et à l'huile ; 1 volume avec 246 figures dans le texte, reliure toile. (Poste en plus, 8 cents.) Prix, ... $1.15

Manuel complet du peintre en bâtiments,

vernisseur, vitrier et colleur de papiers de tenture, peintre d'enseignes, etc., par Riffaut et Toussaint, 1 volume, avec gravures. (Poste en plus, 8 cts.) ... $0.90

Peintre en voiture,

wagons, omnibus, tramways, (manuel complet), par V. Thomas, (poste en plus, 5 cents,) 0.90

Tous propriétaires. —

Habitations à bon marché. — Loi et Decrêts, Statuts. — Types. — Calculs, etc. par Camille Sièree. Nombreuses gravures. (Poste 15 cts.) Prix $4.75

Traité usuel de peinture,

à l'usage de tout le monde, 220 dessins et 42 planches en couleurs, par Camille Bélanger, (Poste en plus, 5 cts.) $1.75

Traité encyclopédique de la peinture industrielle,

Revue générale des diverses catégories de la peinture dans l'industrie des connaissances nécessaires au praticien, par Fleury (poste en plus, 8 cts.) .. $1.15

Traité pratique d'architecture.

Construction et architecture à la portée de tous. Comment on construit la maison. Règlements législatifs, devis, plans, honoraires d'architectes, d'experts, par Sicre, (Poste, 10 sous) $3.00

Traité pratique sur les charpentes en fer,

Notions préliminaires. — Bâtiment. — Fers — Fontes — Planchers — Pans de fer. — Gros fer, etc. 1 vol. in-16 illustré, broché, ... $1.05

Traité complet du maçon,

du terrassier, du paveur et du conducteur de travaux publics, par M. Bousquet. Beau volume contenant un grand nombre de gravures. Franco, ... $1.00

Cinq cent-soixante recettes et procédés

pratiques et expérimentés. 1 volume, in-12, broché, (poste 10 cents.) $1.50

Les industries d'amateurs.

Le papier: cartonnage, papier de tenture, fleurs artificielles, cerf-volant — La terre, la cire, le verre, la porcelaine, moulage, peinture sur porcelaine et faïence. — Fantasmagorie. — Le bois, peinture des boiseries, marqueterie et placage. — Les métaux : le serrurier amateur, le graveur, le mécanicien, l'électricien, métallisation des céramiques, tissus et bois, par H. de Graffigny, 1 volume avec 395 gravures dans le texte relié toile. (Poste en plus, 8 cts.) $1.25

Les recettes

pour bières, porters, vins, cidres, liqueurs. Procédés faciles pour fabrication à la maison, franco, ... $0.30

L'industrie des fleurs artificielles

et des fleurs conservées avec 134 figures dans le texte. (Poste en plus,) 10 cents $1.35

Manuel de manipulations

Chimiques ou de Chimie opératoire, par Fr. de Walke. 6e édition remaniée et enrichie de 448 gravures dans le texte. (Poste en plus, 15 centins) $2.40

Maçonnerie,

par A Demanet. Ouvrage orné de 20 planches et 137 figures, (poste 10 cts.) $1.15

Traité pratique

du Maçon, du Terrassier, du Graveur et du Conducteur de travaux, par Marius Bousquet. 1 volume in-12 illustré, 655 pages. Prix du volume, (poste en plus, 10 cts.) $1.25

Betterave et sucrerie de betterave,

par E. Saillard, 618 figures, (poste, 10 cents) $1.80

La Betterave à sucre,

par L. Malpeaux. La betterave de distillerie et la chicorée à café, (poste en plus 5 cts.) $0.45

Cours élémentaire de chimie industrielle. —

par Tombeck et Gouard, (poste 10 cts.) $1.20

Cours élémentaire de mécanique industrielle.

Compléments de cinématique, résistance des matériaux, moteurs hydrauliques et machines à vapeur, par Gouard et Hiernaux, (poste en plus, 10 cts.) .. $3.00

Le cidre,

guide pratique de production et de préparation, par P. Touchard, nombreuses gravures, (poste, 5 cents). Prix 0.60

Le Pain et la Viande,

par J. de Brevans, 86 figures intercalées dans le texte, (poste 10 cts.) $1.20

Le sucre

et l'utilisation de ses sous-produits à la ferme, par G. Pages, nombreuses gravures. (Poste en plus, 5 cents.) .. 0.45

Le tabac,

culture et industrie, par E. Bouant. 1 volume avec 104 figures, relié. (Poste en plus, 9 cents). Prix, ... $2.00

Manuel de viticulture pratique,

par Duchein, (poste en plus, 10 cts.) $1.00

Viticulture moderne,

par E. Chancrin, nombreuses gravures, (poste en plus, 10 cents.) 0.90

Nouveau manuel complet du mouleur en plâtre,

au ciment, à l'argile, à la cire, à la gélatine, traitant du moulage du carton, du carton-pierre, du carton-cuir, du carton-toile, du bois, du celluloïde, de l'écaille, de la corne, de la baleine, etc. par Lebrun et Magnier, suivi du moulage et du clichage des médailles avec gravures. 1 volume franco, ... $1.00

Vinification,

par Paul Pacottet, avec 118 figures entrecalées dans le texte, (poste en plus, 10 cts.) $2.00

Cuirs et peaux,

Matières premières employées. Tannage à l'écorce. — Tannage aux extraits, mixte, au chrome, etc. — Cuir de Russie. — Mégisserie. — Chamoiserie. — Parchemin. — Sellerie. — Bourrellerie — Equipement militaire. — Teinture des cuirs, par Paul Puget, 1 volume, relié toile, (poste en plus, 10 cts.) .. $2.00

Traité du cuir. L'art du cuir.

Moroquinerie. Cuir d'art, par Brosquelet, 140 figures. (poste 5 cts.) .. $1.40

Savons et bougies,

par Paul Puget, avec 79 figures intercalées dans le texte, (poste en plus, 10 cts.) $2.00

Manuel complet du tanneur,

corroyeur, bougroyeur et fabricant de courroies et les perfectionnements faits en France et à l'étranger, par Maigne, 2 volumes, (poste en plus, 10 cents.) Prix, ... $1.50

Pour recevoir les volumes ci-dessus on doit adresser sa commande accompagnée du prix (par mandat ou bon de poste, seulement) à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée.

Les grandes applications de l'électricité. —
Eclairage électrique, transmission de la force à distance. — Tramways, chemins de fer électriques, électrochimie. — Extraction des métaux, fabrication des couleurs, par Alfred Soulier, ingénieur-électricien. 1 volume avec gravures. (poste en plus, 7 cents.) 0.70

Les installations électriques,
par A. Soulier, concernant les transformateurs électriques, appareils de mesures électriques, etc. 1 volume in-12, 200 pages. Prix broché, (poste en plus, 7 cents) 0.75

Les moteurs électriques,
par Alfred Soulier. Moteurs à courant continu. — Montage. — Entretien. — Mise en marche. — Moteurs à courants alternatifs. — Bobinage — Réparation — Adaptation des moteurs électriques aux machines-outils. — Traction électrique. (Poste en plus, 5 cents) ... 0.75

Manuel de l'électricien. —
Traité pratique des machines dynamo-électriques, par A. Soulier. 1 volume avec gravures (poste en plus, 8 cts.) Prix, ... 0.70

Précis d'électricité industrielle,
par R. Busquet et E. Marec. Neuvième édition entièrement refondue. 2 volumes. (poste en plus, 16 cents) .. $5.75

Manuel pratique de l'électricité. —
Traité complet en langue française. C'est un système moderne pour les Electriciens et les Ingénieurs-Mécaniciens, énumérant les Principes, le Fonctionnement, la Conduite et l'Entretien des Machines électriques, les Automobiles, la Canalisation des fils conducteurs, etc., etc., précédés de la Loi concernant la Protection des Edifices publics contre les incendies, adoptée à la dernière session de la Législature de Québec et maintenant en force, ainsi que les Règlements approuvés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, à ce sujet, les Règlements du bureau des Assureurs, (Fire Underwriters), le Code Electrique National, suivi d'un Glossaire, français-anglais, avec biographies des hommes célèbres et inventeurs en Electricité. Cet important et intéressant ouvrage, le seul de ce genre publié en Canada, est sous le Haut patronage de l'Honorable Antonin Galipeault, ministre des Travaux publics et du travail de la Province de Québec $2.50

Traité de Galvanoplastie,
par A. Soulier, 1 volume in-12. (poste en plus, 7 cents.) 0.60

Traité d'électricité. —
Sonneries électriques. — Téléphones. — Eclairage électrique — Télégraphie avec et sans fil. — Rayons X, par A. Soulier, Ingénieur-électricien. Un volume abondamment illustré, (poste en plus, 7 cts.(................................ 0.70

HISTOIRE

VOULEZ-VOUS ETUDIER L'HISTOIRE DE TOUS LES TEMPS?

Achetez les manuels que nous vous offrons ci-dessous

Tous ces volumes sont ornés de gravures et de cartes.

Histoire Ancienne,
par A. Ricquier. — L'Orient jusqu'aux guerres médiques, ... $0.30

Histoire Ancienne,
revue, corrigée et complétée, par le R. P. Gazeau, s. j., ... $0,25

Histoire de France,
par A. Ricquier et l'abbé Beurlier, $0.60

Histoire du Moyen-Age,
à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Courval, ... 0.90

Pour recevoir les volumes ci-dessus on doit adresser sa commande accompagnee du prix (par mandat ou bon de poste, seulement) à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée.

Manuel de la garde-malade

de l'Hôtel-Dieu, Notions élémentaires de thérapeutique, illustré, (poste en plus, 15 cts.) . Prix $2.25

Conseils aux mères,

sur la manière d'élever les enfants nouveau-nés : Hygiène de la mère pendant la grossesse. Allaitement maternel, nourrices, sevrage, biberons, régime alimentaire, vêtments, sommeil, dentition, maladies, éducation, par le Dr Al. Donné. 1 volume relié toile, (poste en plus, 8 cents) $1.15

Comment élever nos bébés ou Manuel pratique de puériculture,

par le Dr Peironné, ancien interne des hôpitaux de Paris et de l'Hospice des Enfants assistés. 1 vol. in-16 illustré. $0.90

Vers la maternité,

par le Dr Paradis. Quelques conseils aux jeunes mères. Fruits des études solides et de l'expérience de toute une génération de savants (poste en plus, 1 ct.) $0.25

Un mal à combattre,

La Tuberculose. — Entretien au peuple, par le Dr J. Gauvreau, (poste en plus, 2 cts.) $0.10

Cents façons de se guérir.

Accidents et petites maladies, par Mlle Rose, ... $0.45

Chirurgie d'urgence,

Contusions. — Fractures. — Plaies. — Corps étrangers. — Hémorragies. — Brûlures. — Soins aux blessés. — Pansements, 46 gravures, par le Dr Billon. (poste en plus, 5 cents.(....... 0.75

Les plantes bienfaisantes,

Description, usages; 10,000 recettes. Trois cents gravures, (poste en plus, 10 cts.) $1.25

Hygiène nouvelle,

par le Dr Galtier-Boissière, 396 gravures. (poste en plus, 9 cents) $1.30

La santé pour tous,

par François Wolff. Nombreuses gravures, (poste 3 cents) $0.10

La tuberculose,

maladie du peuple, comment la combattre, par Adolphus Knopf, docteur de New-York, traduction française de la 7ème édition américaine, annotée par le Dr Grenier, (poste en plus, 5 cts.) $0.25

L'Oreille. —

Hygiène, maladies. — Traitement par le Dr Legrand. Nombreuses gravures ; (Poste en plus, 5 cts.) $0.35

La constipation habituelle

et son traitement par le régime, par le Dr Aurèle Nadeau, (poste en plus, 5 cents.) $0.25

DES MINES

Les minéraux utiles. —

Gisements des minéreaux utiles. — Exploitation des mines, par Louis Knab. 1 volume relié, 74 gravures, (poste en plus, 10 cts.) $2.00

L'or,

géologie, minéralogie, métallurgie, chimie, industrie, par L. Weill. 1 volume avec gravures, (poste en plus, 1ô cts.) 2.00

L'argent,

Géologie. — Métallurgie. — Rôle économique. — Minérais. — Gisements. — Procédés d'amalgation. — Alliages. — Frappage des Monnaies. — Orfèvrerie. — Argenture. — Commerce. — Avenir, par L. de Launay, 1 vol. rel. toile, avec figures dans le texte. (Poste en plus 10 cts.) $2.00

L'art de l'essayeur. —

Principales opérations pour déterminer la quantité et la qualité des métaux précieux : connaissances théoriques générales, agents et réactifs pour : Argent, — Or — Platine — Paladium — Plomb — Mercure — Cuivre — Etain — Aluminium — Nickel — Cobalt — Fer, etc. Par A. Riche et Ed. Gelts. 1 volume, relié toile, avec gravures. Prix franco, (poste 10 cts.) $2.00

Le cuivre. —

Origine — Gisements. — Propriétés. — Métallurgie. — Applications. — Alliages, par Paul Weiss, 1 volume relié toile, avec gravures, (poste en plus, 10 cents) $2.00

Librairie Beauchemin Limitée - Montréal

Recueil complet de Tours de cartes,

par Tissot, 1 vol. illustré, 152 pages. (poste en plus, 7 cts.) $0.70

Manuel de l'amateur du jeu des échecs,

ou nouvel essai sur ce jeu, par Stein, (poste en plus, 5 cts.) $1.50

Règle de la manille aux enchères,

l'enchère, la manille aux enchères, avec Misère, par le Dr Laun, ... $0.15

Règle des jeux de Bésigue,

bésigue chinois, bésigue japonais, par Vantenac et Laun $0.15

Traité du jeu de piquet,

contenant les principales règles du jeu de piquet auquel on a joint le piquet à écrire, le piquet normand, ... $0.25

L'alpinisme,

par Georges Casella, ouvrage orné de 48 pages d'illustrations, ... $1.35

Le cyclisme,

par Violette. — Lucien Petit. — Breton. — Louis Darragon. — Gaston Rivierre — Paul Meyan — Ernest Mousset. Ouvrage orné de 48 pages d'illustrations, (poste en plus, 12 cts.) $1.25

Le football. —

Rugby. — American Association, par Ch. Gondouin et Jordan, 48 pages d'illustrations, relié toile, (poste en plus, 12 c.) $1.60

Patinage à roulette,

par J. Williams, (poste, 5 cts.) $0.35

Pour réussir au tir au pigeon.

Education, entraînement, conseils, par Pernau. (Poste en plus, 10 cts.) $2.00

Pour bien faire du sport,

préface de la Duchesse d'Uzès, 24 pages d'illustrations, relié toile, ... $1.75

Le chien et ses races.

Les chiens d'appartement, par P. Magnin, 56 portraits, (poste, 5 cts.) $1.20

Le cheval,

soins pratiques, par le comte de Commings, (poste 10 cts.) $1.60

Le cheval de course,

élevage, hygiène, entraînement, maladies, par Gobert et Gagny, 25 gravures. (Poste en plus, 15 cts.) $2.00

La natation moderne,

par Rigal et Vénard, belles gravures, (poste en plus, 10 cts.) $1.00

Ma leçon type de natation,

par G. Hébert, nombreuses gravures. Prix (poste en plus, 5 cts.) $0.60

L'amateur d'oiseaux de volière

par Henri Moreau. Espèces indigènes et exotiques. — Caractères — Mœurs et habitudes. (Poste 5 cents), ... $1.50

Nouveau manuel complet de l'oiseleur,

ou secrets anciens et modernes de la chasse aux oiseaux au moyen des pièges, contenant la fabrication ds filets et divers pièges, la manière de tendre les filets et les pièges, les mœurs et habitudes des oiseaux de passage et sédentaires et les chasses qu'on leur fait avec le plus de profit, (poste 5 cts.) $1.00

Traité complémentaire de photographie,

par Niewenglowski, nombreuses gravures. (poste, 10 cts.) $0.90

Pour recevoir les volumes ci-dessus on doit adresser sa commande accompagnée du prix (par mandat ou bon de poste, seulement) à la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée.

LITTERATURE CANADIENNE

ROMANS — POESIES — ELOQUENCE — CONTES

Albert ou l'Orphelin catholique, par A. THOMAS. 1 volume $7\frac{1}{2}$ x 5, broché.................. $0.75

A l'Œuvre et à l'Epreuve, roman canadien, par LAURE CONAN. 1 vol. $8\frac{3}{4}$ x $5\frac{1}{2}$.............. $0.75

Armand Durand, roman canadien par MADAME LEPROHON, traduit de l'anglais, par J. A. Genand, 1 vol. broché, $7\frac{1}{2}$ x 5.......................... $0.75

Aux Vieux Pays, par l'abbé HENRI CIMON.—Rome et Terre-Sainte.—A travers l'Europe et l'Egypte. 1 vol. broché, 9 x $5\frac{1}{2}$, abondamment illustré $0.75

Bastonnais (les). par JOHN LESPERANCE. 1 volume in-8°, illustré $9\frac{1}{4}$ x $6\frac{1}{4}$, 272 pages.......... $0.75

Conférences et Discours, par A.-B. ROUTHIER. 1 vol. broché, 9 x $6\frac{1}{2}$...................... $0.75

Contes d'Andersen, choisis et traduits du danois, par PAUL LEYSSAC. 1 vol. $7\frac{1}{2}$ x 5.............. $0.50

Contes populaires, par PAUL STEVENS, 1 volume broché, $5\frac{1}{2}$ x $4\frac{1}{2}$, ... $0.30

Conteurs canadiens - français du 19e siècle, avec préface, notices et vocabulaire de E.-Z. MASSICOTTE et portraits dessinés par Ed. J. Massicotte. 1 volume broché, 6 x 9...................... $0.75

Conteurs canadiens - français du 19e siècle, (1ère série), avec notices biographiques par E. Z. MASSICOTTE. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume 5 x $7\frac{1}{2}$ $0.30

Conteurs canadiens - français du 19e siècle, (2e série), avec notices biographiques par E. Z. MASSICOTTE. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume, 5 x $7\frac{1}{2}$ $0.30

Conteurs canadiens-français du 19e siècle, (3e série), avec notices biographiques par E. Z. MASSICOTTE. Portraits dessinés par Edmond J. Massicotte. 1 volume 5 x 7½ $0.30

Des Influences françaises au Canada, par JEAN CHARBONNEAU. 3 vol. 7½ x 5.
Tome I, préface par M. Edouard Montpetit.. .. .. .. $0.90
Tome II. Etudes et problèmes, avant et depuis la cession. $1.00
Tome III. Réflexion sur l'histoire constitutionnelle du Canada. La volonté de domination et la volonté de conservation. $1.25

***Des Mots, des Vers,** poésies, par JULES TREMBLAY, ancien secrétaire de l'Ecole Littéraire de Montréal. 1 volume broché, 4¾ x 7¼, 228 pages.. .. .. $1.25

Discours de Sir Wilfrid Laurier, publiés par M. A.-D. DECELLES.
Tome I, 1889 à 1911. 1 vol.. .. .. $1.00
Tome II, 1911 à 1919. 1 vol.. .. .. $1.00

Discours de sir Wilfrid Laurier, précédés d'une notice biographique. 1 volume, 9 x 6.. .. .. $3.00

Divers, par P. AUBERT DE GASPE. 1 vol. in-12, 7½ x 5, ... $0.45

Dollard, poème dans le genre ancien en trois chants, par JEAN DES GREVES. 1 vol. 7½ x 5.. .. .. $0.50

Epaves poétiques, poésies — **Veronica,** drame en 5 actes et en vers, par LOUIS FRECHETTE. 1 volume, 8 x 11.. .. .. $1.50

Esquisse sur le Nord-Ouest de l'Amérique, par Mgr TACHE. 1 vol. 9 x 6.. .. .. $0.50

Essais sur la Littérature Canadienne, par l'abbé CAMILLE ROY. 1 volume broché, 10 x 6½ ... $0.90

Etudes archéologiques et Variétés, par ALPHONSE GAGNON. 1 vol. 8¾ x 5½, broché.. .. .. $0.75

Fleurs de la Poésie canadienne (Les), par l'abbé A. NANTEL, 1 volume broché, 6¼ x 9, 255 pages, 3e édition augmentée et précédée d'une préface.. .. ..$0.75

LITTÉRATURE GÉNÉRALE — ROMANS — POÉSIES — CONTES — (Suite)

Feuilles volantes et **Oiseaux de neige,** poésies par Louis FRECHETTE. 1 vol. 8 x 11.. .. .. .. $1.50

François de Bienville, grand roman historique par Joseph MARMETTE, 1 volume broché, 7 x 5. $0.75

Gustave ou un **Héros canadien,** par A. THOMAS. 1 volume broché, 9 x 5½. $0.75

Jean Rivard le défricheur. par Ant. GERIN-LAJOIE. 1 volume broché, 8½ x 5 . . . . $0.45

Jean Rivard l'économiste. par Ant. GERIN-LAJOIE. 1 volume broché. 8½ x 5 . . . . $0.45

La Légende d'un Peuple, ou épopée du peuple canadien, poésies par Louis FRECHETTE, édition définitive, 1 volume 8 x 11, avec illustrations de Henri Julien.. .. .. $2.00

Légendes Canadiennes et Variétés, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. in-8, 9¼ x 6 pces, 580 pages, broché.. . . . . $1.50

Légendes du Nord-Ouest, par l'abbé G. DUGAS, 1 volume broché, 7½ x 5½ $0.60

Le Manoir de Villerai, roman canadien, par Madame LEPROHON,, traduit de l'anglais par J. A. Genand, 1 volume broché, 7½ x 5.. . . . . $0.75

Maria Chapdelaine, récit du Canada français, par Louis Hémon $0.75

Le Paon d'Email, poésies par Paul MORIN. Très joli volume, sur papier de luxe, 7½ x 5.. . . . . $0.75

Les Deux Neiges, par JEAN DE CANADA. 1 vol. 7¼ x 5½ $0.75

L'homme du jour, par Mlle Marie-Rose TURCOT. Beau vol. 7 x 4.. .. .. $0.75

Les EDITIONS BEAUCHEMIN sont en vente dans toutes les libraires françaises de l'Amérique du Nord. Si vous ne pouvez vous procurer ces volumes chez votre libraire, ils vous seront expédiés franco sur réception du prix, par la Librairie Beauchemin Limitée, 79, rue St-Jacques, Montréal.

Miroir des Jours (Le), poésies, par ALBERT LOZEAU. 1 volume broché, 4½ x 7¼, 246 pages.. .. $1.25

Mœurs, coutumes et industries canadiennes françaises, par E.-Z. MASSICOTTE. 1 vol. 7½ x 5 ...... $0.30

Nouvelles et Récits, par ALPHONSE GAGNON, 1 volume broché, 8½ x 5, ... $0.45

Œuvres complètes d'OCTAVE CREMAZIE, 1 volume broché, 9 x 6, 544 pages.. .. .. .. $1.50

Oublié (L'), roman historique canadien, par LAURE CONAN, couronné par l'Académie française, et précédé d'une préface de M. l'abbé Bourassa, 1 volume broché, orné d'illustrations, par M. Antigna, édition soignée avec gravures, 7½ x 5.. .. .. .. $0.75

Paul et Virginie, par BERNARDIN DE ST-PIERRE, 1 volume broché, 7 x 4½.. .. .. .. $0.25

Poésies d'Alfred Garneau, publiées par son fils HECTOR GARNEAU, avec un portrait de l'auteur. 1 vol. 7 x 5 ...... $0.90

Poésies d'Octave Crémazie, publiées sous le patronage de l'Institut Canadien de Québec. 1 volume, 236 pages, broché.. .. .. .. $1.00

Propos Rustiques, par l'abbé CAMILLE ROY, 1 volume broché, 5½ x 4½ $0.30

***Répertoire National, ou Recueil de Littérature Canadienne,** par J. HUSTON, 2e édition, avec introduction par A. B. Routhier, 4 volumes, 9 x 6½.. .. .. .. $10.00

Scènes de mœurs électorales, par A.-D. DE CELLES, 7½ x 5, illustrations de Henri Julien.. .. $0.25

Terre Paternelle (La), par PATRICE LACOMBE, 1 volume, 7¼ x 4½, ... $0.30

Trois Légendes de mon Pays, par J. C. TACHE, 1 volume broché, 7½ x 4½ $0.30

HISTOIRE — GEOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES

Anciens Canadiens (Les), par Philippe AUBERT DE GASPE. 1 vol. broché.. . . . . $0.75

Armorial du Canada Français, par E.-Z. Massicotte et Regis Roy. *Première série et deuxième série,* avec une introduction par l'abbé A. Couillard-Després, illustrations par Alfred Asselin. 1 vol. 9 x 6.. . . . . $2.00

Anecdotes canadiennes, suivies de mœurs, coutumes et industries d'autrefois. Mots historiques, miettes de l'histoire compilées et annotées par E.-Z. MASSICOTTE. Beau volume 10 x 6½.. . . . . $1.00

Aux Vieux Pays, par l'abbé Henri CIMON. Impressions et Souvenirs : Tôme I : " A travers l'Europe et l'Egypte. 1 vol. 8½ x 5½, ... $0.75

Aux Vieux Pays, Tôme II : " Rome et Terre Sainte ", ... $0.75

Biographies canadiennes, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. in-8, 9¼ x 6 pces, 542 pp, broché. $1.50

Biographies de Mgr de Laval et de Mgr Plessis, évêque de Québec, par HENRI TETU. 1 vol. 7½ x 5, broché, ... $0.30

Biographies et Portraits d'écrivains canadiens (1re série). Etudes parues dans le " Propagateur." 1 vol. 8 x 5, broché, ... $0.45

Bon Vieux Temps (Le), par HECTOR BERTHELOT, Montréal, Compilé, revu et annoté par E.-Z. Massicotte. 1 vol. 9 x 6. . . . . $1.00

Canadiens en Flandre (Les), par Sir Max. AITKEN. Relation officielle des opérations du corps expéditaire canadien. 1 vol., illustré de gravures, cartes et plans. $0.50

Cartier (Sir George Etienne). — Baronnet. — Sa vie et son temps par John Boyd, traduction française par Sylva Clapin. Beau volume illustré de nombreuses gravures, $9\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{4}$ $3.00

Cartier et son temps, par A. D. DeCELLES. 1 vol. $10 \times 6\frac{1}{2}$, broché $1.00

Cartier (Sir George). Edition du Centenaire, 1814-1914. Etude sur la vie et les œuvres de Cartier, par Arthur Dansereau, Benjamin Sulte, Elzéar Gérin, Mgr Antoine Racine. Edition enrichie et ornée de plusieurs photographies, d'une lettre autographe de Cartier et de notices biographiques sur chacun des auteurs des Etudes. 1 vol. $9 \times 6\frac{1}{2}$, broché $0.75

Casgrain (l'abbé Henri-Raymond), par l'abbé CAMILLE ROY, 1 vol. $7\frac{1}{2} \times 5$, broché $0.30

Clash (The). — A study in nationalities, by William Henry MOORE, ... $0.50

Le même ouvrage, (LE CHOC), traduction française par M. Ernest BILODEAU, ... $1.50

Constitutions du Canada (Les), par A. D. DeCELLES, conservateur de la Bibliothèque du Parlement à Ottawa. 1 vol. $0.25

Excursion (Une) **à l'Ile aux Coudres,** par l'abbé H.-R. GASGRAIN, 1 vol. $7\frac{1}{2} \times 5$ $0.30

Falardeau et Aubry, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. 8×5 . . . . $0.50

Faribault et la famille De Sales Later-
1 vol. 8×5, ... $0.45

Gamache, Louis Olivier et le Labrador, opuscules, par l'abbé FERLAND, 1 volume broché, $7\frac{1}{4} \times 4\frac{1}{2}$ $0.30

Gaspé (P. A. de) et Francis Parkman, par l'abbé H.-R. Casgrain, 1 vol. 5×8 . . . . $0.45

Gerin-Lajoie, d'après ses mémoires, par l'abbé H. R. CASGRAIN, 1 vol. 9¼ x 6, ... $0.45

Gerbes canadiennes, par L.-O. David, Sénateur, biographies et portraits. Lettres, etc. $1.00

Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. in-8, 9¼ x 6 pces, 504 pages, broché...................... $1.50

Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. 9¼ x 6, 592 pages, br. $1.50

Histoire de l'Ouest Canadien, de 1822 à 1869, par l'abbé G. DUGAS. 1 vol. 6 x 9............. $0.50

Histoire du Canada, depuis sa découverte jusqu'à nos jours, par le P. Ph. F. BOURGEOIS. 1 vol. 10 x 6½, broché $0.90

Histoire du Canada, de 1840 à 1867, par Joseph ROYAL. 1 vol. in-8, 9 x 6, 525 pp.. .. .. $2.50

Histoire du Canada depuis la Confédération, (1867-1887), par L.-O. DAVID. 1 vol. 5½ x 7¾, orné de nombreux portraits.................. $1.50

Histoire du Collège-Séminaire de Nicolet, par Mgr J. A. I. DOUVILLE. 2 vol. 9 x 6.. .. $2.00

Histoire populaire de Montréal, depuis son origine jusqu'à nos jours, par LEBLOND DE BRUMATH. 1 vol. 19¾ x 7, ... $1.05

Histoire populaire du Canada, ou Entretiens de Madame Genest à ses petits-enfants, par Hubert LARUE. 1 vol. 9 x 6½ $0.60

Lafontaine et son temps, par A. D. DeCELLES. 1 vol. 10 x 6½, broché $0.90

Laurier et son Temps, par A.-D. DeCELLES. C. M. G. 1 vol. 7½ x 5........................ $1.00

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Le Labrador. Notes et Récits de voyage, par l'abbé J.-B.-A. FERLAND $0.30

Le Fort et le Château St-Louis, par ERNEST GAGNON. 1 vol. grand in-8, 8½ x 5½, 160 pages.. .. $0.75

Evolution de la Race française en Amérique, Vermont, New-Hampshire, Connecticut, Rhode-Island, ... $1.00

L'Epopée du 22e, par CLAUDIUS CORNELOUP. Beau volume illustré de nombreuses gravures. Edition ordinaire.. .. .. $0.50

Edition de luxe.. .. .. $1.00

Les Etats-Unis. Origines, institutions, développement, par A.-D. DECELLES. 1 vol. 10¾ x 7 .... $1.05

Les Sœurs Grises dans l'Extrême-Nord du Canada. Cinquante ans de missions par le R. P. DUCHAUSSOIS, O. M. I. $1.00

Lettres sur l'île d'Anticosti, adressées à M. Aurèle Plamondon, juge de la Cour Supérieure, en retraite, par Mgr CHS GUAY. 1 vol. orné de nombreuses gravures, 7 x 10½, 320 pages.. .. .. $2.00

Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et du pays des Illinois, par ERNEST GAGNON. 1 volume 10¼ x 7, broché.. .. ..

L'Union des Deux Canadas (1841-67), par L.-O. DAVID. 1 vol. 8 x 6, broché.. .. .. $1.00

Macchabées de la Nouvelle-France (Les), par Joseph MARMETTE, 1 vol. 7½ x 4¼, broché $0.45

Mélanges historiques et littéraires, par L. O. DAVID. 1 vol. 7½ x 5.. .. .. $1.00

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Mémoire sur la Question des Ecoles, par Mgr TACHÉ, en réponse au rapport du Comité de l'honorable Conseil Privé du Canada. 1 vol. 6¼ x 9½, broché.. $0.25

Memorial of Archbishop Taché on the school question. 1 vol. 9½ x 5½.................... $0.25

Mère Marie-Rose, fondatrice de la Congrégation des SS. Noms de Jésus et de Marie. 1 vol. 7½ x 9½, broché $0.30

Miettes d'Histoire Canadienne, par E. Z. MASSICOTTE, 1 vol. 7½ x 4¼, broché $0.30

Octave Crémazie, par l'abbé H. R. CASGRAIN. 1 vol. 9¼ x 6 .... $0.45

Patriotes de 1837-38 (Les), par L. O. DAVID. 1 vol. 8 x 6, broché.......................... $1.00

Récits de voyages, en Floride, au Labrador, et sur le fleuve Saint-Laurent, par J. U. GREGORY, traduit de l'anglais par Alphonse GAGNON. 1 vol. broché, 234 pages.................................. $0.75

Récits d'Histoire Canadienne, par E.-Z. MASSICOTTE, 1 vol. 7¼ x 4½, broché $0.30

Souvenirs et Biographies, par L.-O. DAVID. 1 vol. 8 x 5, 250 pages, avec portraits, broché...... 1.50

Terres et Peuples du Canada, par EMILE MILLER. 1 vol. illustré 9 x 6½, broché $0.60

The Canadian West. Its discovery by the Sieur de LA VERANDRYE. Its development by the Fur Trading Companies, down to the year 1822. Translated from the French by abbé G. DUGAS.................. $0.50

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES ET BIOGRAPHIES — (Suite)

Une page de l'Histoire des Ecoles du Manitoba, par Mgr TACHE. Etude des cinq phases d'une période de 75 années. 1 vol. $6\frac{1}{3}$ x $9\frac{3}{4}$, broché. $0.50

Vie de l'abbé François-Xavier Lafrance, suivie d'une notice biographique de l'abbé F.-X. Cormier, par le P. Ph. F. BOURGEOIS. 1 vol. 10 x $6\frac{1}{2}$, broché $0.90

Vieilles Familles d'Yamachiche (Les), par F. L. DESAULNIERS, avec préface de Benjamin Sulte, et discours préliminaire par Raphaël Bellemare. 2 vol. Tomes I et II. Prix le volume broché $0.90

Voyageur des Pays d'en Haut (Un), par l'abbé G. DUGAS. 1 vol. 8 x 6. 142 pages $0.60

MUSIQUE — CHANT, Etc.

Album du Chanteur. Chansonnier avec musique. 1 vol. $6\frac{1}{4}$ x $4\frac{1}{2}$........................... $0.50

Chansons canadiennes, harmonisées par P. E. PREVOST, illustrées par J. C. FRANCHERE. 1 joli album avec couverture illustrée. $8\frac{3}{4}$ x $11\frac{3}{4}$, 114 pages. 70 chansons avec accompagnement de piano.. .. .. $1.50

Chansons de Botrel pour l'Ecole et le Foyer, avec la musique des airs. 1 vol. $6\frac{1}{2}$ x $4\frac{3}{4}$.. .. .. $0.60

Noëls Anciens de la Nouvelle-France, par Ernest MYRAND. Beau volume 10 x 6½ $1.05

Quatre cantiques de Noël avec harmonie moderne, pour voix égales par ALEXIS CONTANT. Il est né le divin Enfant—Ça bergers, assemblons-nous—Les anges dans nos campagnes — Dans cette étable. $1.50

Quatre-vingts Motets, en chant grégorien et en musique moderne, par LOUIS BOUHIER, P.S.S., maître-de-chapelle de Notre-Dame de Montréal. 1 vol. 7 x 4½, broché. $0.25

Les mêmes, avec accompagnement. 1 vol. 10¾ x 7½ cart. $1.50

Trois cents cantiques anciens et nouveaux, à l'usage des maisons d'éducation, des communautés et des paroisses, avec accompagnement, par LOUIS BOUHIER, P.S.S., maître-de-chapelle de Notre-Dame de Montréal. 1 vol. 8 x 6, cartonné. $1.50

Les mêmes, avec accompagnement. $4.00

LEGISLATION — DROIT — SCIENCE — ART — MEDECINE.

Album Henri Julien. Magnifique volume de 14 x 10 pouces. $5.00

Bons Chemins (Les), par RAOUL RINFRET. 1 vol. 6 x 4, reliure toile, gravures. $0.50

Dictionnaire canadien-français ou lexique glossaire, par SYLVA CLAPIN. 1 vol. 9 x 6. . .. . $2.00

Discours préparés (Recueil de), appropriés à toutes les circonstances de la vie et à tous les milieux, suivi de conseils sur la diction et la tenue, par Marc Sauvalle. 1 vol. broché, 8 x 5. . .. . $0.50

En Garde, termes anglais, etc., par l'abbé Etienne BLANCHARD. 1 vol. 7¾ x 5. . .. . $0.50

Fleurs de mon Herbier (Cent), par E. Z. MASSICOTTE. Etudes sur le monde végétal, à la portée de tous, suivies d'un calendrier de la flore de la province de Québec. Nombreuses illustrations. 1 vol. 6 x 9, 220 pp. $0.60

LÉGISLATION — DROIT — SCIENCE — ART — MÉDECINE — (Suite)

Histoire du Droit Canadien, par B. A. T. DE MONTIGNY. 1 vol. relié toile, 7½ x 5.. .. .. $1.00

Histoire illustrée des monnaies et jetons du Canada donnant l'histoire, la gravure, le degré de rareté et la valeur approximative de toutes les monnaies et jetons du Canada. Les biographies et portraits des principaux numismates. Une description de la monnaie de cartes et du papier monnaie, par P. N. BRETON. Texte anglais et français. Magnifique album 10 x 6½.. .. .. $0.50

La Parole humaine. Etudes de philologie nouvelle d'après une langue d'Amérique, par A. BERLOIN (le chanoine J. A. Nantel). 1 vol. 9 x 6.. .. .. $1.25

Le Secret du Succès, par M. l'abbé BERNARD FEENEY, traduit de l'anglais par Alphonse GAGNON. 1 vol. 7½ x 5, avec gravures.. .. .. $1.00

Le Progrès illustré. Contient les vues de perspectives et tracés de planchers de 70 numéros de différentes constructions et de sept numéros spéciaux. Préparé et édité par P. L. DUPRE & CIE, constructeurs et experts en architecture. Bel album, 10½ x 8½.. .. .. $0.25

Lexique de la langue algonquine, par l'abbé CUOQ, S.S. 1 vol. de 448 pages.. .. .. $2.75

Manuel formulaire pratique, par A. BONNIN. 1 vol. 6½ x 5, relié.. .. .. $2.00

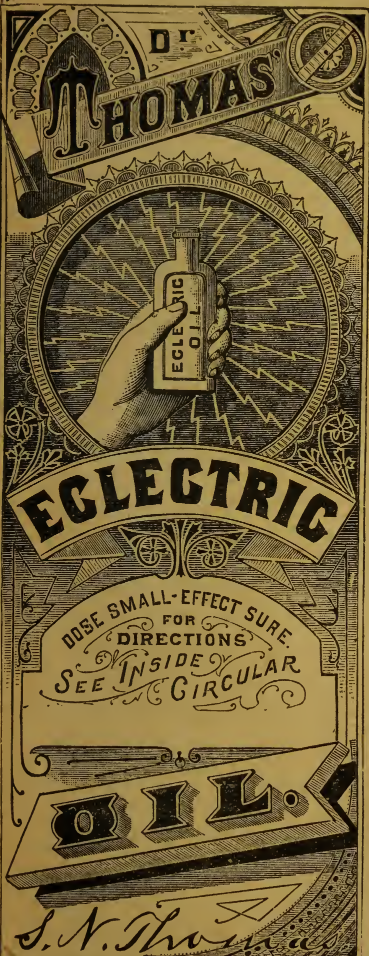
Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour : poules, canards, oies, dindons et pigeons. Beau grand volume contenant de nombreuses gravures.. .. .. $0.35

Matière médicale (Traité pratique de), de thérapeutique et de toxicologie, par le docteur H. E. DESROSIERS. 1 vol. 10 x 9½, de 832 pages, relié demi-chagrin... .. $5.00

Les EDITIONS BEAUCHEMIN sont en vente dans toutes les librairies françaises de l'Amérique du Nord. Si vous ne pouvez vous procurer ces volumes chez votre libraire, ils vous seront expédiés franco sur réception du prix, par la Librairie Beauchemin Limitée, 79, rue St-Jacques, Montréal.

POUR L'HOMME ET LES ANIMAUX

Pour les prospecteurs, les mineurs, les affréteurs ,les bûcherons, les hommes de chantiers, les marins ou les soldats, qui sont exposés à des dangers inconnus des citoyens des villes, l'huile Eclectrique du Dr Thomas se recommande comme une préparation de grande valeur. Elle renferme sous une forme concentrée, des ingrédients salutaires qu'on ne peut trouver combinés de la même façon dans un autre remède. Les contusions, les blessures, les entorses ,les brûlures, les égratignures et les coupures dont souffrent communément l'homme et les animaux, sont soulagées par l'huile Eclectrique du Dr Thomas, si elle est immédiatement appliquée. Il n'existe pas de préparation possédant un effet plus salutaire ou qui serve à plus d'usages. Les affections des voies respiratoires, le mal de gorge, et les maux qui affectent les bronches, proviennent de causes bien simples et souvent produisent des résultats désastreux. L'huile Eclectrique du Dr Thomas améliorera l'état lamentable que ces affections font naître et, si elle est employé en temps, elle en préviendra le retour.



On peut l'employer à l'intérieur ou à l'extérieur et l'utiliser pour une foule d'usages. C'est un véritable ami à la maison. Soyez assuré de l'avoir toujours sous la main afin de pouvoir l'employer à l'occasion.

Achetez-le chez votre pharmacien ou votre marchand.

Plantes canadiennes (Monographies de), suivies de croquis champêtres, et d'un calendrier de la Flore de la Province de Québec. Illustrations de EDMOND-J. MASSICOTTE. 1 vol. broché, 6 x 9, de 148 pages.. .. .. $0.75

Poissons d'eau douce du Canada (Les), par A.-N. MONTPETIT, 1 volume, 10½ x 7, 566 pages, avec nombreuses illustrations en noir et en couleur.. .. .. $2.00

Présidence des Assemblées, par MARC SAUVALLE, auteur du "Manuel des Assemblées délibérantes." 1 volume in-18, relié. Prix.. .. .. $0.75

Traité d'art héraldique, par VICTOR MORIN, L. L. D., président de la Société Historique de Montréal et de son Collège Héraldique, etc. 1 vol. 9½ x 6.. .. .. $2.00

LIVRES POPULAIRES

ROMANS — CONTES — ALMANACHS — RECETTES — AMUSEMENTS, ETC.

Almanach du Peuple, répertoire général et essentiel de renseignements sur tout ce qui se rattache au mouvement religieux, politique, littéraire, éducationnel, statistique, commercial, etc. du Canada, et formant chaque année un joli volume de 7½ x 5 pces, orné de nombreuses illustrations, ainsi que de portraits, plans, dessins, etc. Le volume broché.. $0.35
Le volume relié.. .. .. $0.85

Agnès ou la petite joueuse de luth et le **Jeune Henri**, par SCHMID. 1 volume, 7½ x 5 .... $0.25

Ami des Salons (L'), par Mlle NITOUCHE. Questions et réponses. — Langage du mouchoir. — Langage des pépins de pomme — langage des pépins d'orange — langage des gants — langage de l'éventail — les ongles — la bouche. — Pourquoi elles nous aiment, etc. .. $0.25

Athlètes Canadiens-Français, par E.-Z. MASSICOTTE. 1 volume 6½ x 4½.. .. .. $0.50

ROMANS — CONTES — ALMANACH — RECETTES — AMUSEMENTS, ETC. — (Suite)

Chemin des Larmes (le), ou un amour déçu, par ***, roman d'un grand intérêt dramatique.. .. .. $0.75

Clef des Songes (la seule et vraie) ou l'avenir dévoilé pas les songes. 1 vol.. .. .. $0.15

Contes des Fées, par Mme la comtesse d'AULNOY, 1 volume, 7½ x 5½.. .. .. $0.25

Contes des Fées, par PERRAULT, 1 volume, 7½ x 5½.. .. .. $0.25

Contes des Fées, par Mme Leprince de BEAUMONT. 1 vol., 7½ x 5½.. .. .. $0.25

Cuisinière Canadienne (Nouvelle). 1 volume. 6 x 4.. .. .. $0.50

Cuisinière des familles (la). 1 vol. $0.25

Enfant perdu et retrouvé (L'), ou Pierre Cholet, par l'abbé J.-B. Proulx. 1 volume broché, 7½ x 5½.. $0.25

Eustache. Episode des premiers temps du christianisme. traduit de l'allemand par le chanoine SCHMID. 1 volume. 7½ x 5.. .. .. $0.25

Femme et Nurse, par le Docteur SÉVERIN LACHAPELLE. 1 vol. 7½ x 5, broché.. .. .. $0.50

Fernando, par le chanoine SCHMID.. .. .. .. $0.25

Geneviève, traduit de l'allemand par le chanoine SCHMID. 1 volume, 7½ x 5.. .. .. $0.25

Guide des Amoureux et des Gens du Monde. 1 vol de 206 pages, 7 x 5, broché.. .. .. $0.50

Histoire de Jean de Calais, 1 volume, 6 x 4. 76 pages.. .. .. $0.10

Histoire d'Aladin ou la Lampe merveilleuse. Extrait des mille et une nuits.. .. .. $0.25

ROMANS — CONTES — ALMANACH — RECETTES — AMUSEMENTS, ETC. — (Suite)

Histoire d'Ali Baba et de Quarante Voleurs, exterminés pas une esclave. Extrait des mille et une nuits.. .. .. $0.25

Histoire de Jos. Montferrand, l'athlète canadien, par Benjamin SULTE, nouvelle édition ornée de nombreuses gravures. 1 volume, 6 x 4.. .. .. $0.25

Histoire du Juif-Errant, par M. P. B. $0.10

Itha, comtesse de Toggenbourg, ou la vertu persécutée, par le chanoine SCHMID. 1 volume, $7\frac{1}{2}$ x 5.. .. .. $0.25

Jeu de Cartes de Conversation pour les Amoureux. Passe-temps des plus agréables et du meilleur goût pour la jeunesse. 40 questions et réponses délicatement choisies et toujours très amusantes.. $0.15

Le Jeune Henri, suivi de La Colombe et de **Agnès,** par le chanoine SCHMID. 1 volume broché, $7\frac{1}{2}$ x 5 $0.25

Les Lutins, par Louis Fréchette, suivi de Fortuné Bellehumeur, par Paul Stevens. — Le Noël de Pietro, par M. Sauvalle. — La Légende du rocher Percé, par Françoise. Illustrations de Henri Julien. 1 volume.. .. .. .. $0.25

Les Trois Diables, par Paul Stevens, suivi de La Chasse-Galerie, par H. Beaugrand, et de Tom Caribou, par Louis Fréchette. Illustrations de Henri Julien. 1 vol.. $0.25

Le Véritable Guide des Jeunes Amoureux. 1 vol. 5 x 3.. .. .. $0.25

Manuel pratique sur l'élevage des animaux de basse-cour: poules, canards, oies, dindons et pigeons. Beau grand volume contenant de nombreuses gravures. $0.35

Marie ou la corbeille de fleurs, par le chanoine SCHMID. 1 volume, $7\frac{1}{2}$ x 5.. .. .. $0.25

ROMANS — CONTES — ALMANACH — RECETTES — AMUSEMENTS, ETC. — (Suite)

Médecin des Pauvres (Le), par XAVIER DE MONTEPIN, 1 volume 9 x 6, de 382 pages $0.75

Mille et Une Nuits. (Les), contes arabes traduits par GALLAND, nouvelle édition ornée d'un grand nombre de gravures. 1 vol. 9 x 6.. .. .. $0.75

Mille Questions d'étiquette, discutées, résolues et classées par Madame MARC SAUVALLE. 1 vol. 5¼ x 7¼, 364 pages.. .. .. $0.75

Secrétaire des amoureux et des gens du monde (Le), contenant des modèles de correspondance, des conseils pour faire un bon mariage et un guide pour toutes les formalités et les cérémonies.. .. .. $0.25

Secrétaire Universel (Le), contenant des lettres de bonne année et de fêtes, de compliments, de condoléance, de félicitation, de remerciement, de reproche, d'excuse, de recommandation, de demande, de conseil, d'affaires et de commerce. Lettres d'amitié et de mariage, avec des instructions sur chaque sorte de lettres; la correspondance avec le gouvernement, des formules d'actes sous seing privé, avec des instructions sur ces actes, etc., etc. 1 volume 7 x 5, broché.. .. .. $0.25

Secrets de la Maison Blanche (Les), ou les Mystères de la Statue de Bronze, par L. B., 1 volume, 9 x 6, 320 pages.. .. .. $0.75

Siège de La Rochelle (Le), par Madame de GENLIS. 1 volume 7½ x 5, 300 pages.. .. .. $0.25

Un Murillo, par Louis FRECHETTE, suivi de Pierriche, par Paul Stevens. — Montferrand, par Benjamin Sulte; illustrés par Henri Julien.. .. .. $0.25

Librairie Beauchemin Limitée — Montréal

Les Rapaillages, (25e mille), par l'abbé L. Groulx, édition populaire, ... $0.25
édition sur papier fort, ... $0.60

Au Service de la Tradition Française, par Edouard Montpetit. Recueil d'articles et de discours, $0.90

La Vieille Maison, par B. Lamontagne. Volume de poèmes du terroir, ... $0.90

Le Pape infaillible, par Henri Bourassa, en collaboration avec les abbés Perrier et Curotte, ... $0.60

Eaux fortes et Tailles douces, par Henri d'Arles, ... $1.25

Lacordaire, par Henri d'Arles $0.50

Le petit Monde, par Louis Dupire $0.50

En Mocassins, par l'abbé A. Guindon $0.90

A propos d'instruction obligatoire, par M. C.-J. Magnan, ... $0.25

Chez nos Frères les Acadiens, par l'abbé Emile Dubois, 10 gravures, ... $0.75

Le Canada apostolique. Revue des œuvres de missions des communautés franco-canadiennes, par Henri Bourassa, ... $0.50

Œuvres-hommages, de Paul-Emile Lamarche. Discours et articles divers, ... $0.90

Le mystère de l'Eucharistie, par l'abbé Henri Beaudé, ... $0.60

Plus qu'elle-même, par Bérard et Foisy. Roman canadien, ayant pour fond les luttes scolaires ontariennes, ... $0.90

Chez nos Ancêtres, par l'abbé L. Groulx. Beau volume illustré de 60 dessins, cartonné, ... $0.60

Préparons nos Cadres, par Antonio Perrault. Un livre qui apporte beaucoup d'idées à penser et à méditer, ... $0.25

La résistance aux lois injustes, par le Père P.-A. Mignault, ... $0.75

Si Femme savait ! Si Femme voulait. Femme contre intempérance, par le Père Hugolin $0.25

PILULES MORO
POUR LES HOMMES

PILULES MORO

POUR LES HOMMES

LES PILULES MORO pour les Hommes sont le guérisseur le plus puissant qu'un homme puisse employer. Elles guérissent les maladies de l'estomac, la dyspepsie, les palpitations de coeur, les maux de tête, les étourdissements. Elles préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie, etc., elles purifient et enrichissent le sang; elles sont une source de forces nerveuses contre les faiblesses des hommes jeunes ou âgés, peu importe la cause qui les amène. Chez les enfants, elles guérissent les scrofules, les humeurs, les éruptions, les démangeaisons; elles raniment la vie du vieillard et lui assurent de longs et heureux jours. Elles sont, en un mot, une spécialité pour les maladies propres aux hommes, et c'est de là que dérivent leur force et leur vertu.

HOMMES MALADES qui désirez avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, décrivez-nous dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la malle, la manière de recouvrer la santé et de refaire vos forces.

Les PILULES MORO pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES



M. A. BELAND

Depuis près de trois ans j'étais torturé par un mal de reins et je travaillais bien péniblement. La nuit je souffrais aussi ; par conséquent je reposais très mal. Ma digestion était lente et laborieuse et je devais choisir mes aliments pour éviter des douleurs d'estomac et des gaz incommodants. Mes forces avaient aussi beaucoup diminué. Après avoir lu dans les journaux les succès des Pilules Moro dans plusieurs cas semblables au mien, je résolus d'employer ce remède et je suis des plus satisfaits des résultats obtenus. M. Adolphe Béland, 94 rue Hermine, Québec.



M. FERD. DUHAMEL

Mon petit garçon, Ferdinand, âgé de 15 ans, se plaignait depuis plusieurs mois de douleurs dans les intestins pour lesquelles notre médecin avait essayé plusieurs remèdes. Cependant ces crises se répétaient de plus en plus fréquemment. A la fin, le même médecin me recommanda l'emploi des Pilules Moro pour le tonifier, car il était faible. Ce remède eut d'heureux effets ; il devint plus fort ; ses douleurs cessèrent et il s'est bien développé depuis un an. Il se porte très bien aujourd'hui. M. P. Duhamel, St-Roch de Richelieu, P. Q.



M. AMEDEE RICHARD

Ma digestion était bien mauvaise ; je mangeais peu et mes forces diminuaient. Durant la journée, à mon travail, il y avait des moments où je m'affaissais tant j'étais fatigué. A la fin j'étais devenu nerveux et ne pouvais plus rien souffrir. Aujourd'hui que j'ai un bon appétit, que ma digestion est des meilleures, que rien ne trouble mes nerfs, enfin que ma santé s'est rétablie, je suis heureux de proclamer les bons effets des Pilules Moro qui ont opéré chez moi ce changement. M. Amédée Richard, 11, rue Church, Northbridge, Mass.

PILULES MORO
POUR LES HOMMES

J'avais failli mourir d'une pneumonie, j'étais à l'hôpital et ma convalescence se prolongeait. Je toussais encore et avais des douleurs de poitrine, de dos, puis je restais toujours très faible. J'ai pensé aux Pilules Moro. Ma confiance était dans ce remède dont j'avais tant de fois entendu parler. J'écrivis pour en avoir et j'avais bien hâte de les recevoir. Les premières boîtes que j'ai employées confirmèrent l'espoir que j'avais d'être guéri. Les forces me sont revenues rapidement, mes douleurs sont tout à fait disparues et je n'avais pas fini de prendre la douzième boîte de ces pilules que je me sentais très bien. M. Roméo Pinard, 10, rue Mill ,Auburn, Maine.



M. ROMEO PINARD

J'étais malade depuis cinq ou six ans et mes forces déclinaient chaque jour. La nourriture la plus légère me fatiguait, puis j'avais des douleurs d'estomac, des douleurs de dos, de reins. Je me croyais même menacé de la consomption ,car j'avais essayé toutes sortes de remèdes sans parvenir à améliorer mon état. Etant un jour de passage à Montréal, j'allai voir le médecin de la Compagnie Médicale Moro qui me recommanda les Pilules Moro et m'indiqua ce que je devais faire en les prenant. J'ai donc commencé avec confiance le traitement indiqué, j'ai pris environ vingt boîtes de ces bonnes pilules et je suis content de dire qu'elles m'ont guéri et ont tellement augmenté mes forces que je ne suis plus le même. M. J.-E. Galarneau, 128, rue Oxford, Lewiston, Maine.



M. J.-E. GALARNEAU

J'étais atteint des reins depuis longtemps, je souffrais beaucoup, cependant je travaillais toujours, et lorsque j'arrivais chez moi le soir, j'étais exténué, non pas tant à cause du travail que j'avais fait qu'à cause des douleurs que j'avais dû supporter. La nuit me reposait peu, car j'étais des heures sans dormir. Il me fallait donc le matin recommencer une autre journée sans de meilleures dispositions que la veille. Après avoir employé une foule de remèdes sans que mon état fut changé, j'ai pris des Pilules Moro qui ont d'abord augmenté mes forces puis ont fait cesser mon mal. Après un traitement d'à peu près trois mois je me portais très bien. M. Joseph Provencher, 47, rue Oxford, Lawrence, Mass.



M. J. PROVENCHER

Pilules Moro
POUR LES HOMMES

Depuis deux ou trois ans je souffrais souvent d'un mal de reins et je remarquais que mes forces diminuaient. Cependant j'étais assidu chaque jour à me rendre au travail, ce qui n'était pas de nature à améliorer mon état. Je suis donc devenu bien malade. Des hommes avec qui je travaillais m'ayant parlé des Pilules Moro et des bons effets qu'ils en avaient retirés, je m'en suis procuré quelques boîtes. En les prenant, les forces me sont vite revenues et je fus guéri de ce dont je souffrais. J'ai bonne santé maintenant. M. A. Dansereau ,46 rue Elisabeth, Sorel, P. Q.



M. ADOL. DANSEREAU



M. ANT. ISABELLE

Lorsque j'ai commencé à prendre les Pilules Moro, j'étais très affaibli par la dyspepsie dont je souffrais depuis longtemps. Des douleurs d'estomac, de tête des étourdissements m'incommodaient chaque jour. Après l'emploi d'une douzaine de boîtes de Pilules Moro seulement les forces et la santé m'étaient revenues. Je mange aujourd'hui ce que je veux; la digestion ne me fatigue plus et je pèse quarante livres de plus. Je ne puis trop recommander les Pilules Moro aux hommes qui ne se portent pas aussi bien qu'ils le désirent. M. Antoine Isabelle, 60, Orange, Manchester N. H.

J'étais assez faible que mes jambes fléchissaient si j'avais à me tenir debout. Je souffrais beaucoup de mauvaise digestion ; un tout petit morceau de pain me fatiguait et me remplissait l'estomac de gaz, ce qui était plus qu'ennuyeux. De plus, j'avais un gros mal de reins qui m'obligeait à me servir d'une canne pour m'aider à marcher. J'ai pris des Pilules Moro et, après quelques mois de leur emploi je me sentais très bien. Les gaz ne me faisaient plus souffrir et je pouvais manger tout ce que je voulais. Mon mal de reins était aussi disparu ; je travaillais et marchais comme un jeune homme. M. J. Millette, 2310, rue Boyer, Montréal.



M. JOSEPH MILLETTE

Formule étrange

Par cette formule mathématique il est possible de dire exactement à quelqu'un dont on ne connaît pas la famille, le nombre de frères vivants, de soeurs vivantes et aussi le nombre de frères et soeurs décédés.

Ecrivez le nombre de vos frères vivants. Multipliez par deux. Ajoutez trois. Multipliez le résultat par cinq. Maintenant ajoutez le nombre de vos soeurs vivantes. Multipliez le total par dix. Ajoutez le nombre de vos frères et soeurs. Soustrayez 150 du total.

Le chiffre de droite sera le nombre de morts, le chiffre du milieu le nombre de soeurs vivantes, et le chiffre de gauche le nombre de frères vivants.

* *

Content de son sort!

Voici vingt sous, dit un monsieur charitable à un mendiant; mais au lieu de mener ce genre d'existence, ne feriez-vous pas mieux d'apprendre un métier?

— Je ne demande pas mieux, mon bon monsieur, si vous pouviez m'en indiquer un meilleur que celui-ci, repartit le quêteux.

* *

Ingénieux ligueur

Entre client et garçon de café:

— Trente sous pour ce microscopique verre de cognac ! Vous plaisantez !

— Le patron est membre de la ligue antialcoolique ; il lutte comme il peut, cet homme.

* *

Enfants terribles

La petite Lili, six ans, trouve son grand-père terriblement vieux.

— Grand-père, lui dit-elle l'autre jour à brûle-pourpoint, as-tu connu l'arche de Noé ?

— Non, certes, répondit le vieillard interloqué.

— Alors, comment as-tu pu échapper au déluge?

* *

Un oncle, gourmandant son neveu sur ses folles dépenses, lui dit :

— Tu fais des dettes partout, tu dois à Dieu et au diable.

— Précisément, mon oncle, vous venez de citer les deux seuls êtres auxquels je ne doive rien.

The Dominion Printing Ink & Color Co., Limited

DOMINION
NONE BETTER
INKS

BELLES **ENCRES** à IMPRIMERIE
et pour LITHOGRAPHIE

CHS. H. TICE, GERANT POUR L'EST DU CANADA

BUREAU ET ENTREPOT A

128, RUE BLEURY — MONTREAL — TEL. PLATEAU 2641

Le produit modèle dans le Canada pendant 71 ans.

EDDY
ESTABLISHED A.D. 1851

Quand vous achetez des allumettes

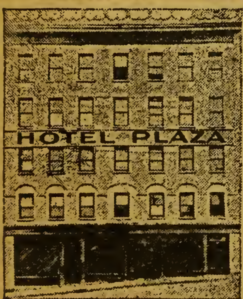
Qu'elles soient bonnes ou mauvaises, vous devez payer la taxe, et la taxe est souvent plus élevée que le coût des allumettes.

Voyez à vous procurer de **BONNES** allumettes, les allumettes **EDDY**, le produit modèle dans le Canada pendant plus de soixante et dix ans.

Aussi fabricants d'articles en fibre durcie et des spécialités de papier.

THE E. B. EDDY CO., LIMITED

HULL, - - - - CANADA.



Eau courante chaude et froide

TEL: MAIN 5839

Hotel Plaza

Nouveau et Moderne

Plan Européen : $1.50 et plus
Plan Américain : $3.00 et plus

50-52-54, Place Jacques-Cartier
MONTREAL.

TABLE DES MATIERES

CALENDRIER

EPISCOPAT FRANCO-CANADIEN

PUISSANCE DU CANADA

PROVINCE DE QUEBEC





VILLE DE MONTREAL

SOCIETES NATIONALE ET MUTUELLES



pages

HISTOIRE DE L'ANNEE

AGRICULTURE

MEDECINE ET HYGIENE

SPORTS

JEUX ET MAGIE

L'ORACLE

CONTES ET NOUVELLES

VARIETES



LA MARQUE DE COMMERCE

sur les cartes et l'article même, vous est une garantie quand vous achetez des bijoux. Exigez que cette marque y soit, quand on vous en montre.

Canadian Peerless Jewelry Company Limited
SHERBROOKE, P. Q.

GRATIS! GRATIS!

Pour un mauvais rhume,
Prenez le meilleur remède.

Le vrai Sirop composé de Gomme d'Epinette. Bon pour les toux opiniâtres, rhumes, bronchites et autres affections de la gorge et des poumons, même la consomption.

Ce sirop est un remède doux et agréable au goût et est très efficace, il est destiné aux adultes et aux enfants.

Essayez-le et vous en serez grandement satisfait. Et en plus voyez ci-dessous comment avoir part aux 80 oco bouteilles gratuites.

Demandez-le à votre fournisseur ordinaire.

PRIX **35cts**

Fabriqué par

PRATTE & RACINE Enrg.
TROIS-RIVIERES, Qué, Can.

N B. Toute personne qui rapportera ce coupon, en achetant chez son fournisseur ordinaire, une bouteille du "Vrai Sirop Composé de Gomme d'Epinette", recevra une bouteille supplémentaire absolument gratis.

Ce sirop est reconnu être un des meilleurs remèdes dans ce genre; sa douceur, son goût agréable et son efficacité lui méritent la préférence

4 oz

Loi des médicaments Brevetés ou "Proprietary" No. 7688

Le vrai
SIROP
COMPOSÉ
DE GOMME D'EPINETTE
PRACINE
Marque de commerce

Bon pour toux, rhumes opiniâtres, bronchites, et autres affections de la gorge et des poumons, même la consomption.

PRATTE & RACINE Enrg.
Trois-Rivières,
Qué., Can.

Prix 35cts.

Ce médicament ne contient aucune drogue dangereuse et est préparé avec les plus grands soins de propreté.

TABLE ALPHABETIQUE DES ANNONCES





Nous désirons vous apprendre quelle merveilleuse amélioration la Crème Orientale de Gouraud et le Savon Médicamenté de Gouraud apporteront à votre peau ou à votre teint. Nous voulons que vous essayiez ces préparations à nos frais et que vous sachiez pourquoi les femmes de la société depuis plus de 80 ans, leur ont demandé le secret de conserver leur teint incomparable. Voici pour vous une occasion d'augmenter votre beauté.

Crème Orientale de Gouraud

embellit instantanément la peau, l'attendrit et la rend douce et claire. Elle est si subtile que personne n'y peut voir un artifice. Elle confère à la peau et au teint une beauté exquise sans rien d'apparemment artificiel. La Crème Orientale de Gouraud a un effet lénitif et curatif, soulageant grandement insolations, rugosités, excès de gras. Une vente universelle augmentant constamment depuis 80 ans est la meilleure preuve de valeur que nous puissions offrir en sa faveur.

Savon Médicamenté de Gouraud

Un savon médicamenté très effectif, avec une odeur délicate et raffinée. Il pénètre parfaitement les pores et enlève la poussière et les saletés qui détériorent rapidement la peau. Vous aurez plaisir à constater la rafraîchissante sensation de propreté qu'il procure. Idéal pour préparer la peau au traitement à la Crème Orientale de Gouraud.

Ferd. T. Hopkins & Son,
344 ouest, rue S.-Paul, Montréal.

Messieurs: — Veuillez m'envoyer gratis une petite bouteille de Crème Orientale de Gouraud, blanche......... chair........... (marquer d'un X la couleur que vous désirez), et un petit morceau de savon médicamenté de Gouraud. J'inclus 10c pour frais d'emballage et de poste.

NOM ....

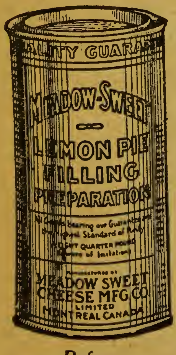
ADRESSE ....

VILLE ET PROVINCE...

....

TABLE CLASSIFIEE DES ANNONCES

REMPLISSAGE POUR
QUATRE TARTES — 15c.
PAS DE BEURRE — PAS D'OEUFS
FAITES AVEC UNE BOITE DE REMPLISSAGE
"MEADOW SWEET"



Refusez toute imitation.

Citron — Vanille — Chocolat

Livre de recettes envoyé gratis sur demande.

AUSSI MANUFACTURIERS DE BEURRE D'ARACHIDES (Peanut), D'ERABLE ET DE COCO, Etc.

En vente chez tous les bons épiciers.

The "Meadow Sweet" Cheese Mfg. Co.
LIMITED.

302, Rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.



Par Economie, Protégez votre Propriété

Mais soyez certain d'employer une bonne peinture.

S. W. P. et la Peinture "COMMONWEALTH" rouge pour granges sont deux produits Sherwin-Williams qui embelliront l'apparence de votre propriété et la protégeront aussi contre la détérioration et la pourriture.

S.W.P. portant la marque de commerce "COVER THE EARTH", est une peinture pour usage extérieur et intérieur, possédant une grande capacité d'étendue, d'une longue durée et d'une véritable économie.

La peinture **"COMMONWEALTH"** rouge est une peinture retenant son éclat et protégeant la surface contre le soleil, la pluie, le frimas ou l'humidité, et qui est employée sur les granges, silos, clôtures et toute autre propriété de ferme.

Vous pouvez vous les procurer chez notre agent dans votre localité

THE SHERWIN-WILLIAMS CO.

of Canada, Limited.

PAINT, VARNISH & COLOR MAKERS
LINSEED OIL CRUSHERS

FACTORIES: MONTREAL TORONTO, WINNIPEG, LONDON, ENG.

FFICES AND WAREHOUSES: MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER, HALIFAX, N. S., LONDON, ENG.

Le Rév. FLETCHER SUTHERLAND



Avant *l'emploi*

Père des sept sœurs Sutherland
Inventeur de la préparation
"Les sept soeurs Sutherland"
pour faire repousser les cheveux
et aussi de la préparation pour
nettoyer le cuir chevelu
et les cheveux.





Après l'emploi

l tant chauve, il expérimenta sur sa propre tête et garda toute sa vie une chevelure superbe; il nomma sa découverte du nom de ses sept filles.

Les sept soeurs Sutherland, qui avaient la plus belle chevelure du monde, s'en sont servies pendant 35 ans.

L'illustration ci-dessus est prise d'après une photographie

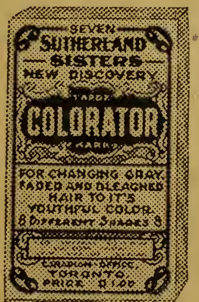
"LES SEPT SOEURS SUTHERLAND"

MARQUE LE COLORANT DEPOSEE

redonne aux cheveux gris, blancs ou fanés leur couleur naturelle par un procédé sans danger.



Avant l'emploi





Après l'emploi

Madame A. KNOX, Toronto, Ont.

Colorant instantané de la chevelure

Huit nuances différentes: noir, chatain, brun foncé, chatain clair, brun léger, brun moyen, cendré, doré.

SEVEN SUTHERLAND SISTERS

195 Spadia Avenue - - - TORONTO





LE SECRET DES CHARMES NE CHANGE PAS

Peu de personnes peuvent les décrire, parce que les charmes ne dépendent pas de la beauté seulement. La femme qui les possède peut être brune ou blonde, de toute race ou type. Mais une chose certaine — elle a une peau parfaite, jeune, exempte de taches — l'irrésistible attrait que tous comprennent et admirent.

Commencez aujourd'hui à donner à votre teint le soin qu'il requiert et ces charmes seront vôtres. C'est un secret de beauté de l'ancienne Egypte et de la belle Cléopâtre.

COMMENT EMBELLIR VOTRE PEAU.

Les mauvais teints sont dus en grande partie à un manque de soins appropriés. Les pores s'obstruent, tantôt ils se dilatent, tantôt ils s'irritent. Les lacknés et les pustules surviennent.

Le meilleur préventif est un lavage quotidien avec le savon Palmolive. Il produit une mousse parfumée, crêmeuse, parce qu'il est à base d'huiles de palme et d'olive. Un massage délicat le fait pénétrer. On rince pour l'enlever et avec lui s'en va tout ce qui s'y est accumulé et qui a obstrué la peau. Finissez avec un peu d'eau froide et un soupçon de cold cream. Alors vous aurez une peau fraîche et rose, claire, souple et douce.

UNE LEÇON DONNEE PAR LES ARTISTES.

Toutes les femmes peuvent apprendre quelque chose des artistes qui emploient beaucoup de rouge, beaucoup de poudre.

Mais elles l'enlèvent avant de dormir, et en même temps l'huile, les saletés et la sueur qui bouchent les pores de la peau.

Leur teint vous montre assez que les produits qu'elles emploient sont inoffensifs, grâce aux bons soins qu'elles donnent à leur peau.

UN PRODUIT SUPERIEUR ET QUI NE COUTE QUE DIX SOUS.

Le savon Palmolive coûte peu, ce n'est pas moins le meilleur savon pour la peau que le monde ait jamais connu. Il se compose d'huile de palme venant d'Afrique et d'huile d'olive venant d'Espagne. Le tout se combine pour former un parfait émollient.

Le bas prix de Palmolive est dû au fait que des milliers de personnes ont pris l'habitude de s'en servir. Et, pendant des années, nous nous sommes efforcés de le mettre à la portée de tous.

ECHANTILLON GRATUIT

Adressez-nous le coupon pour un échantillon gratuit de Palmolive qu'on vous enverra avec plaisir.

The Palmolive Company of Canada, Limited, Montréal P. Q.



ECHANTILLON GRATUIT.

Remplissez et adressez à

THE PALMOLIVE COMPANY
OF CANADA LIMITED.

Département No M4, Montréal, P. Q.

Nom.. .. ..

Adresse.. .. ..

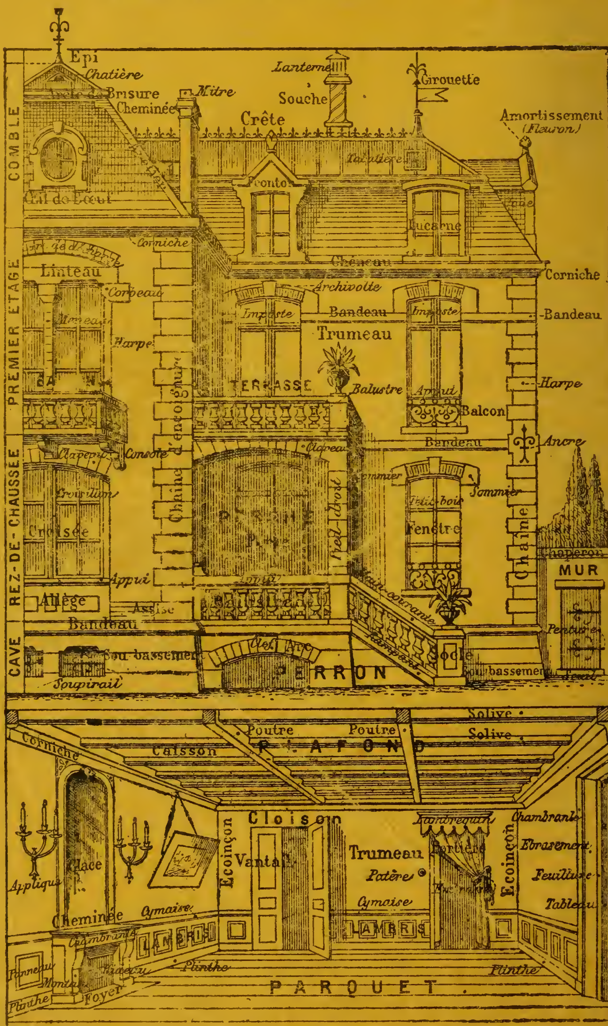
DICTIONNAIRE LAR

EDITION CA

5,000 articles concernant le Canada

Seul Dictionnaire français approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

Est en usage dans tous les Collèges et Couvents du Canada.



SPECIMEN DES TABLEAUX ENCYCLOPEDIQUES

1,144 PAGES

—

55,000 MOTS

—

2,500 GRAVURES

—

35 TABLEAUX encyclopédiques

—

36 PAVILLONS en couleurs

—

620 LOCUTIONS latines et étrangères

—

PRIX: **$1.50**

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE - - MONTREAL